MODERN' CORDONNERIE

BASTIA, 9, Boulevard du Palais, 9, BASTIA

A qualité égale le coquet Salon de la Modern' Cordonnerie vend meilleur marché que partout ailleurs et la concurrence est impossible.

RICHELIEU mat bout rapporté	Dames		2.95
RICHELIEU mat bout verni	»		3.45
RICHELIEU chagrin grainé	»	4.95 —	3 45
RICHELIEU claque vernie	»		3.95
RICHELIEU glacé	»	7 45 —	5.75
BOTTINES mat à lacets	»	4.95 —	4.45
BOTTINES chagrin grainé lacets	»		4.95
BOTTINES mat boutons lacets	»		5 25
BOTTINES claque vernie lacets boutons	»	5.45 —	5.25
BOTTINES boutons gde claque vernie	»		5.95
BOTTINES glacé boxcalf boutons	»	15.00 —	8.45
BOTTINES mégis boxcalf boutons	»	10.45 —	9.45
BOTTINES tout boxcalf boutons	»	17.00 —	10.95
BOTTINES mat à crochets	Hommes		6.00
BOTTINES veau à crochets	»		8 50
BOTTINES tout boxcalf boutons et lacets	»	15 75 —	14 50
BOTTINES chevreau glacé boutons	»	16.00 —	14.50
BOTTINES boxcalf havane boutons	»	18.00 —	14 00
BOTTINES boxcalf boutons et crochets forme américaine	»	20 — 18 — 16 —	15
BOTTINES mégis claque boxcalf	»	18.00 —	16 00
BOTTINES boxcalf ex ra, crochets garçonnet			12.75
BOTTINES veau crochets garçonnet		9 50 —	6.75
BOTTILLONS pour fillettes et enfants à lacets et boutons, tout boxcalf, semelle sans talon			8.25, 7.95, 7.25, 6.95

Grand choix de Snow Bott, pantoufles et articles d'hiver pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Le Directeur-Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

REVUE-GUIDE

POPULAIRE, PRATIQUE

bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, union, défense et intérêts du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander spécimen et classeur

Fr. MAESTRACCI

AGRÉÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)

ou dans tous les bureaux de poste.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Vellerone et La Borgo du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Briques pleins et rondes. — Carreaux.

FERS A PLANCHER

Poutrelles, Fers ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Gaulle, 1...

ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Amadéi

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite la plus ancien... qui vient de lui être confié par l'Etat, pour la prothèse et qui emploiera des procédés absolument sans douleur.

DEMANDEZ PARTOUT :

LA CÉDRATINE

de la Maison L.-J. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spamodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

ON DEMANDE des MALADES

PAIEMENT APRÈS GUÉRISON SEULEMENT

Affections chroniques, maladies rebelles aux autres traitements, Asthme, Bronchites, Catarrhes, Dartres, Eczémas, Hémorroïdes, Maladies de la Peau, Rhumatismes, Sciatiques, Varices, Ulcères, Plaies, etc., etc.

Consultations gratuites tous les jours, de 1 à 5 heures, 2, Rue Cardinal Fesch, Ajaccio

Traitement par correspondance

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÊPON, ECOSSAISE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalée, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

SAISON Printemps-Été 1908

NETTOYAGE DES PANAMAS

OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS

DENTELLES, ETC., ETC.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 304

DIMANCHE 1er NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00587

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE. ET AUTRES PAYS le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui. TOUSSAINT.
Soleil : (heure nationale)
Lever. 5 h 58 m. — Coucher, 4 h. 33 s.
Premier quart., le 1. — **Pleine lune, le 7.**
Fête de Demain : LES MORTS.

31 OCTOBRE

LA TOUSSAINT

Le premier novembre, dans chaque famille, on consacrera un souvenir ému aux morts chéris, et ce seront de pieux pèlerinages aux cimetières où dorment les aïeux.

A aucun autre moment de l'année, cette fête endeuillée aurait pu avoir un caractère plus émouvant et plus triste ; novembre, avec son cortège de brumes, son ciel gris, ses feuilles mortes, est bien le sombre mois où l'on se plaît à évoquer les détresses de la vie ; la nature tout entière semble pleurer, dans le brouillard humide qui vêt la terre ; l'hiver, saison de mort, frappe à la porte. C'est à cette époque que l'on se sent vieillir, mourir un peu, et d'instinct, l'homme, accablé de spleen et de lassitude, se rapproche de ceux qui ont fui de lutter.

De tout temps, d'ailleurs, c'est à ce moment de l'année que fut célébrée la fête des morts. Selon les rites et les religions, cette fête fut marquée de différents caractères. Les Anciens croyaient que le Génie du Mal et de la Mort s'abattait sur la terre à l'entrée de l'hiver ; ils invoquaient la pitié du Mercure infernal et lui offraient parfois, pour l'apaiser, des sacrifices humains.

Ce terrible et mystérieux « Peut-être ! » d'Hamlet, qui se tient caché par delà le tombeau, a toujours frappé les hommes de terreur ! Les Grecs, peuple sage et enjoué, n'élevaient ni temples, ni autels à la Divinité inexorable, la seule avec laquelle ils n'avaient pas d'accommodements.

Les Romains imitèrent les Grecs ; il n'y eut à Rome que quelques rares autels sur lesquels était cette inscription : *Somno eternali sacrum* (Dédié au Sommeil éternel). Nous avons conservé des Romains l'emblème de la mort : c'est un Génie triste et immobile, tenant un flambeau renversé.

D'après la mythologie, la Mort, fille de la Nuit, n'a point de père : c'est une fille inféconde, éclose des Ténèbres, avec le monde. Elle était reléguée dans le Tartare, où l'on prétend qu'Hercule l'emprisonna pendant quelque temps, avec des chaînes de diamant. On a compris depuis, hélas ! que ni diamants, ni richesses, n'ont sédoit la Mort !

Dans quelques familles romaines, il existait une bizarre coutume qui consistait à rappeler, dans les circonstances joyeuses, que la Mort veillait. Pendant les repas, à l'heure où le jour déclinait, des esclaves portant des flambeaux pénétraient auprès des convives et disaient : *Vivamus, pereundum !* (Vivons, il nous faudra mourir !) De là est venu, sans doute, le : « Frères, il faut mourir ! » que répètent, en signe de salutation, les membres de certains ordres religieux.

Dans un monument antique, on voit la Nuit tenant dans ses bras deux enfants endormis : l'un est blanc, l'autre noir ; le premier dort profondément, l'autre feint de dormir, il veille sa proie : c'est la Mort.

Plus tard, l'expression de la Mort prend un caractère horrible : c'est un squelette portant une faux, ou encore une tête de Gorgone hérissée de couleuvres.

L'if à la noire verdure et qui empoisonne les abeilles, le cyprès dont les branches coupées ne repoussent plus, le coq qui trouble de son clairon le silence des ténèbres, sont les emblèmes de la Mort.

Musset, modeste poète, ne demanda qu'un saule :

Mon cher ami, quand je mourrai,
Plantez un saule au cimetière...

Mais malgré la pieuse obstination d'amis fidèles, son vœu n'est qu'à peine exaucé : la terre est mauvaise pour le saule, chaque année on en plante un qui dépérit aussitôt.

La coutume moderne a transformé le Jour des Morts en une vraie fête du chrysanthème. Ces fleurs d'automne, venues quand les autres s'en vont, s'harmonisent bien avec les nécropoles ; il n'est pas jusqu'à leur senteur fade, bizarre et lourde qui ne soit étrangement évocatrice. Crémés, pourpres, violets, safranés, ils ont toutes les teintes des feuilles mortes, et la jonchée de leurs pétales alourdis qui ploient les longues tiges, est un luxe morbide et froid, en parfait accord avec la grisaille des dalles funèbres et le morne bitume du ciel.

Suivons avec la foule le chemin des tombeaux. « Les Morts sont des Amis ! » a dit Schubert.

HENRI BRUMONT.

CONTE DE TOUSSAINT

Fanchon l'Aveugle

Depuis cinquante ans, elle était la bergère du domaine de La Martre. Les vieux l'avaient toujours vue à la même besogne. Elle n'avait pas encore douze ans lorsqu'on lui avait confié les moutons de la ferme, et elle avait grandi parmi eux, attentive seulement à leurs turbulences, n'entendant guère autre chose, tout le long du jour, que leurs bêlements monotones mêlés au bruissement des feuillages à travers la lande. Tandis qu'ils paissaient, elle s'agenouillait sur la mousse, assise sur ses talons, et elle tricotait, interminablement.

Il lui était arrivé, parfois, lorsqu'elle avait eu vingt ans, de laisser choir ses aiguilles, d'un mouvement machinal, et de s'oublier, de longues heures, à rêver, les yeux perdus au vague du ciel. Des parfums chauds montaient de la terre, comme des bouffées de volupté. L'amour avait effleuré son âme, mais son âme était simple, et elle avait ignoré l'amour...

Puis les années avaient passé, et elle n'avait plus songé à ces folies. Elle avait repris l'invariable parcours de sa montagne, au pas tintinnabulant de ses moutons, et plus jamais aucun désir n'était venu vers elle, ni avec les brises matinières du printemps, ni avec les rouges vespérées de l'automne.

Maintenant, elle était vieille. Courbée en deux sur son bâton, elle refaisait chaque jour, automatiquement, sa tournée. Le bon chien Fidèle, qu'elle avait dressé elle-même, il y avait bien des années déjà, l'accompagnait, accomplissant seul la besogne, sans qu'il fût besoin qu'elle le commandât. C'était un grand bâtard de toutes les races du pays, efflanqué et haut sur jambes, d'un affreux poil rêche qui ressemblait à du chiendent, avec des crocs terribles aux mâchoires ; seuls ses yeux touchaient : des yeux d'infinie bonté, un peu tristes à force d'être voilés de gris.

Sans hâte, l'arrière train un peu raidi par la vieillesse, il trottinait, rassemblant les moutons égarés, rappelant les turbulents à la raison. Cependant, la vieille se laissait aller à de béates somnolences qui n'auraient fini jamais si Fidèle, mesurant le temps d'un coup d'œil au soleil qui baissait à l'horizon, ne fût venu la tirer doucement par son tablier, pour lui rappeler qu'il était l'heure de « casser une croûte. »

Alors Fanchon sortait de son panier la potée de soupe, le morceau de fromage et de pain noir quotidiens, et ils partageaient, en vieux amis, assis l'un en face de l'autre, égaux par la destinée.

Lentement, gravement, ils mâchonnaient, puis ils passaient un moment à causer ensemble, en silence, à causer rien qu'en se regardant le cœur au fond des yeux. De temps en temps, Fidèle courait, entre deux bouchées, ramener quelques brebis divaguantes, et vite il revenait continuer la conversation interrompue. Oh ! la poignante mélancolie de ces regards lointains sur le passé qui disent sans cesse : « Te souviens-tu ? » Ils vivaient heureux ainsi.

***

Mais un soir, la Fanchon ne distingua plus bien le sentier qui gravit la montagne. Ses pieds, habitués pourtant aux moindres détours, buttaient aux pierres. Elle leva les yeux sur les champs : un voile étrange semblait s'être abattu à l'entour ; les arbres les plus proches étaient noyés de brume. A côté, la forêt se perdait dans le noir.

D'abord, elle n'y prit garde, et pensa seulement que ce soir-là le brouillard était plus long à se dissiper. Mais les jours qui suivirent devinrent de plus en plus sombres. En plein midi, le ciel demeurait trouble ; la nuit perpétuelle tombait... Alors, la pauvre vieille comprit qu'elle devenait aveugle.

Au déjeuner, elle fit s'approcher Fidèle bien près, pour qu'elle put lire encore dans ses yeux et lui dire sa peine. Elle noua ses mains osseuses sur son cou tandis qu'il appuyait sa tête sur les genoux de sa maîtresse, et tous deux, longuement, pleurèrent.

Durant quelques jours, la bergère put continuer à mener paître son troupeau, grâce à la vigilance de Fidèle. Dès la nuit, par habitude, les bêtes rentraient toutes à l'étable. La vieille, à tâtons, prenait son écuelle au coin de l'âtre, parmi celles des journaliers, et s'en allait manger à l'écart.

Mais à chaque pas, elle se heurtait à quelque chose ; les valets de ferme ne tardèrent pas à s'apercevoir de sa cécité ; le maître fut aussitôt averti, et il décida de confier le troupeau à une jeune luronne du pays.

— Quant à Fanchon, dit-il, il faudra, dès demain, la conduire à l'hôpital.

L'hôpital ! Oh ! l'horrible chose pour celle qui n'avait jamais eu d'autre vie que celle de la montagne, limitée seulement par l'horizon : le bout du monde !

Des sanglots déchirèrent la poitrine creuse de Fanchon :

— L'hôpital ! oh ! non, jamais ! dit-elle. Je préfère mourir... tout de suite...

***

Lorsque la ferme fut plongée dans le sommeil, Fanchon sortit doucement de l'étable où était son lit, et, au hasard, elle marcha à travers la lande. De temps en temps, quelque chose frôlait sa jambe : c'était Fidèle qui guidait ses pas entre les buissons et les genêts.

— A l'hôpital ! répétait-elle, à l'hôpital ! Non, pas cela !... C'est pour me faire mourir plus vite, bien sûr. Comment veulent-ils que je vive entre quatre murs, sans plus rien de ce que j'ai aimé, sans mes moutons à conduire, et mon bon Fidèle !..

Un tertre la fit trébucher et s'agenouiller dans l'herbe. Alors elle prit à deux mains la tête de son compagnon et se mit à lui confier sa détresse :

— Oui, c'est horrible, disait-elle. Je ne veux pas m'en aller, je ne veux pas, comprends-tu, mon chien ? je veux rester là où j'ai vécu... Tu me conduiras bien, toi, pas vrai ?

» Au moins, j'entendrai encore le bêlement de mes moutons, et le ronflement de « l'ours » dans les branches ; j'entendrai chanter les pinsons à la saison des nids, et la cloche de mon village me tintera encore matines et l'*Angelus*...

» Oh ! non, je ne veux pas aller là-bas... Je veux respirer, jusqu'à la fin, les senteurs de mes bruyères et de mes pins, l'air de ma terre natale... Et puis, je veux mourir sur ma montagne, je veux qu'on m'enterre dans le cimetière du pays, où sont les vieux, à l'ombre de l'ancienne église... Oui, plaût que m'en aller, j'aime mieux mourir, mourir tout de suite... Tu comprends, dis, mon Fidèle ?

***

Le vieux chien lécha doucement la main ridée de l'aveugle, puis, prenant dans sa gueule un coin de son tablier, il la fit se lever et marcher. Il avait compris que c'était fini, qu'elle devait s'en aller, que déjà elle était morte pour lui, puisqu'elle n'irait plus garder le troupeau.

Et il savait, parce qu'il avait suivi bien des fois les convois au village, que c'était au cimetière qu'on allait quand on n'en pouvait plus, et doucement, il la mena, par le coin de son tablier...

La grille du champ de repos, disloquée par un récent ouragan, était ouverte ; la vieille marchait, de son pas hésitant, inconsciente de l'endroit où elle se trouvait.

Une tombe, préparée par le fossoyeur pour le prochain décès, bâillait sur son chemin, et tout à coup, avec un bruit sourd, elle tomba au fond du trou. Quelques mottes de terre s'éboulèrent sur elle, et ce fut tout. Dans le grand silence nocturne, on n'entendit plus que la plainte douloureuse de Fidèle qui, au bord de la fosse, hurlait à la mort.

G. DES CORDELIERS.

Le Relèvement Économique *de la Corse*

LES TRAVAUX de la Sous-Commission

Rapport déposé par M. Ajaccio, avocat à la Cour d'Appel, au nom de la Ligue radicale de Bastia.

(Suite et fin)

Assainissement

L'assainissement de la région la plus fertile de notre département est le corollaire obligé de la question du Chemin de fer.

Sans prétendre des palliatifs que l'abandonne à des compétences plus étendues que la notre nous remettons très respectueusement à l'examen de MM. les membres de la Commission les faits suivants :

La plaine de Biguglia, de Borgo et de Furiani, était virtuellement assainie grâce à une culture maraîchère des plus prospères.

En vingt ans, les progrès réalisés permettaient d'envisager l'avenir avec plus d'assurance.

Les bords de l'étang mis en culture, les fossés curés, nettoyés, c'était la malaria enrayée pour longtemps.

Depuis deux ans, pour empêcher le poisson de sortir et pour tirer un plus grand bénéfice de son exploitation, le fermier de l'étang malgré les règlements a fermé l'ouverture.

Une puissance d'autorité interdit elle toute intervention administrative ? La justice expéditive laisse encore attendre à nos humbles cultivateurs une décision judiciaire.

Les propriétés sont submergées et abandonnées. Les moustiques ont envahi même certains quartiers de Bastia, notamment la partie sud de la ville. (Toga, Place St Nicolas, la Marine).

Toute une collectivité intéressante de petits travailleurs subit le fait d'un individu. Voilà la triste réalité.

Notes supplémentaires en réponse aux objections formulées par la Commission d'Enquête.

Les étangs et leurs prises sont soumis aux conditions de la salubrité publi-

que, douche propriétaire du fonds inférieur ne peut rien entreprendre pour faire refluer les eaux vers le fonds supérieur, et la police des étangs privés, lorsqu'elle portent atteinte à la salubrité publique, est réglée de la façon suivante :

L'Administration est habile à régler le réseau et à ordonner le curage des étangs en partie alimentés par des sources extérieures. (Conseil d'Etat, 7 août 1874)

D'autre part, le Préfet peut dans l'intérêt public, faire des règlements pour l'écoulement des eaux des étangs. *C'est même un des objets essentiels de son pouvoir réglementaire.* (Conseil d'Etat, 28 mars 1866), alors que l'étang constitue une propriété particulière. (Conseil d'Etat, 18 mars 1809 et 28 juillet 1838).

Incendies

Les incendies sont aussi pour nos malheureux propriétaires, obligés de lutter contre les incessantes incendies des malfaiteurs et des bergers, une cause d'abandon de nos propriétés.

Au mois de septembre, il n'est pas rare de voir des forêts, des cultures, et même des maisons d'habitation, devenir la proie des flammes.

Si l'on n'y porte remède, les propriétaires n'auront plus qu'une ressource : essayer d'aller et devenir.... bergers.

Un remède efficace et énergique serait l'interdiction absolue aux bergers de parcourir les territoires communaux incendiés, pendant trois ans ».

Le feu, qui brûle!. Dans sorte, ne tirant plus aucun profit de leur stupide et criminelle action, nos incendiaires deviendraient les conservateurs attirés de nos sites pittoresques et de nos forêts.

Le mal endémique, qui sévit dans toute la Corse, pourrait aussi être enrayé en donnant à notre département les mesures de conservation, qui vont être prises en faveur des cultivateurs du Var et des forêts de l'Estérel et qui sont déjà appliquées en Algérie.

Régime Douanier

Le régime douanier auquel est soumise la Corse est un régime d'exception peu favorable au développement de l'industrie et qui brise les initiatives les plus louables.

La presse continentale elle même s'est émue de cette anomalie, à propos de la « Dentelle au Foyer », qui serait soumise ainsi que les autres produits manufacturés non au tarif de la nation la plus favorisée, mais au tarif général des Douanes.

L'unification serait donc indispensable si l'on veut poursuivre le développement de l'industrie.

Malheureusement, l'agriculture seule semble pouvoir donner quelques résultats. Les frais de transport maritime et terrestre seront toujours un obstacle sérieux à la prospérité de toute entreprise industrielle.

Le problème soumis à votre appréciation est délicat et complexe. Le tarif actuel est une entrave, et si la prospérité du pays augmentait ainsi que ses ressources, l'unification devrait être adoptée sans hésitation et sans retard ; mais cette mesure nous semble prématurée si la situation économique de la Corse ne doit pas changer.

Nous serions privés de quelques avantages sans compensations en retour.

En d'autres termes l'unification, doit être une mesure complémentaire et non un acte unique que nous considérerions à bon droit comme une aggression des mieux prévues.

On aboutirait à une surélévation du prix des denrées alimentaires (denrées coloniales, café, poivre, thé ; la surtaxe sur les cafés, grèverait à elle seule la Corse de plus de 250.000 francs par an), dont la classe pauvre supporterait une part proportionnelle beaucoup plus forte que la classe riche.

Pour cette seule considération, nous nous croyons autorisés à repousser toute modification, sur ce point, au tarif existant.

L'unification dans la richesse, mais l'exception dans la misère.

Entrepôt Réel

Le commerce bastiais sollicite, depuis longtemps, la création d'un Entrepôt réel des Douanes.

La Chambre de Commerce de Bastia a appuyé ses desiderata.

En construisant les Hangars, dont les plans sont approuvés depuis le mois de juin 1904 (!), on pourrait réserver le local nécessaire au fonctionnement de cet entrepôt réel qui constituerait un progrès sensible et faciliterait les transactions commerciales.

Lois d'Assistance et de Solidarité Sociale

J'ai hâte d'aborder maintenant une des causes du mal dont souffre le pays :

Les Lois Humanitaires.

Des lois désordres de leur but initial et devenant une exploitation éhontée, tel est le bilan de nos lois dites de solidarité sociale.

On a été étonné, à bon droit, de voir tel médecin et conseiller général pousser l'audace jusqu'à demander l'extension des bienfaits de l'Assistance médicale gratuite. Heureux euphémisme.

La publication du rapport déposé par M. l'Inspecteur d'Hygiène sur le bureau du Conseil général ralliera tous ces défis jetés à l'opinion publique.

Nous sommes de ceux qui s'efforcent que cette dernière, mieux dirigé., suffirait simplement à cette œuvre d'épuration morale.

Nous sommes nettement opposés à toute ingestion administrative dans les consultations électorales, et vaillamment nous réclamons des administrateurs alors qu'on nous envoie des politiciens ; mais puisque l'Administration à un pouvoir presque tyrannique dont elle use pour combattre sans pitié des républicains, qu'elle réserve ses rigueurs pour les Maires et les Conseillers généraux, dont les malversations ne forment pas de doute.

Puisque l'on traque les républicains, que l'on démasque les voleurs, quelle que soit, l'étiquette dont ils se couvrent.

Les voleurs n'appartiennent à aucun parti. Ils appartiennent à la justice.

La collusion entre pharmaciens et médecins est difficile, prétend on, à démontrer. Mais restent des présomptions graves lorsqu'on établit certaines proportions entre les différents arrondissements.

D'aucuns préconisent la suppression du jury et du suffrage universel en Corse.

Cette mesure anti-démocratique nous priverait de quelques libertés, mais ne contribuerait nullement à relever le niveau moral de nos populations.

Les lois d'exception sont toujours dangereuses et inutiles.

L'esprit de justice nous fait défaut ; qu'a-t-on fait pour nous le donner ?

On s'est au contraire acharné à diminuer nos qualités et à accentuer nos défauts.

Le fonctionnarisme qui sévit ici, comme partout ailleurs, a mis l'Indépendance Corse.

Le Corse naît fonctionnaire, et meurt aspirant fonctionnaire.

Hypnotisé par cette pensée déprimante, il passe indifférent et dédaigneux des intérêts généreux.

On a spécialisé, sur notre pauvreté, sur notre misère, les bons, nous n'étant guère de ses électeurs et a déposé un vœu, à la dernière session, tendant à la prompte construction de ce pont.

***

SPELONCATO. — M. Prinsivalli François est nommé débitant de tabacs de la régie et de poudre à feu à Speloncato, en remplacement de M. Filippi, démissionnaire.

***

ZICAVO. — L'ex-soldat Quilichini Dan-Antoine, du 22e colonial est nommé gendarme à la 1re Cie de la 19e légion.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Hyménée

Mardi dernier a été célébré, en l'église cathédrale, le mariage de la toute charmante Mlle Marie Dominique Quilichini, sœur de notre jeune ami, M. Louis Quilichini avec M. Jean Henric, sous-officier à la 15e section d'infirmiers.

La jeune mariée toute resplendissante en sa toilette blanche a été conduite à l'autel par son frère.

Un lunch a été servi aux invités dans la maison familiale, et jusqu'à fort tard dans la nuit, de jeunes et charmants couples ont dansé.

Nous présentons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Au Port

Le brick goélette « Apollon » arrivé de Marseille, chargé de chaux et marchandises diverses, a vu ses cales envahies par plus d'un mètre d'eau.

Le capitaine, craignant pour son navire qui s'enfonçait de plus en plus, demanda du secours. La police s'adressa d'abord aux pompiers d'Ajaccio, le capitaine répondit que la pompe était en mauvais état, et ne pouvait être d'aucune utilité.

La police s'adressa à la marine qui n'envoya aucun secours, ce qui fit que le capitaine de l'« Apollon » était réduit à ses propres moyens. Il réussit, heureusement à sauver son navire, mais il me semble, qu'il n'était perdu, des responsabilités seraient engagées.

A la Justice de Paix

M. le commissaire de police a demandé ce matin, à l'audience, à M. le juge de paix de se montrer sévère envers les jeunes malandrins qui, par distraction, s'amusaient à lancer des pierres sur les lanternes de nos réverbères.

M. le commissaire de police a même déclaré que, dorénavant, les gamins qui seront pincés s'adonnant à ce jeu seront poursuivis en correctionnelle.

Nous ne pouvons qu'approuver notre commissaire de police, car véritablement, nous nous expliquons mal les actes de ces jeunes vandales qui commettent des dégradations journalières.

Etat Civil

NAISSANCES

Burelli Xavière,

DÉCÈS

Fanucci Jean, 54 ans, journalier.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 31 octobre.

Thermomètre : 7 heures du matin + 17 ; à midi 17,5 ; à 3 heures du soir + 16 ; Maxima 19,7. Minima + 13,7.

Baromètre : Thermomètre du matin, 770 mm ; à midi, 768 mm. 8 heures du soir, 768 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, découvert.
L'après-midi, id.

Pluviomètre, à h. 7 du matin : 0 mm.

***

Faculté des Lettres

Nous avons appris avec un vif plaisir que M. Horace de Carbuccia, fils de l'éminent maître de notre barreau, a été reçu avec la mention bien aux examens du baccalauréat, Lettres-Philosophie, devant la Faculté des Lettres de Paris.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

***

Décès

Nous apprenons avec un bien vif regret la mort de Mlle Madeleine Poggioli, qui a succombé aux suites d'une typhoïde. Elle était la fille unique de notre excellent concitoyen M. Henri Poggioli, commis des télégraphes à Marseille, et nièce de notre très distingué confrère M. Hippolyte Poggioli, sous-chef de la rédaction du *Petit Méridional*, de Montpellier.

Mlle Madeleine Poggioli était une ravissante fillette de treize ans, aussi bonne que belle, aussi remarquable par les qualités du cœur et de l'esprit que par un maintien des plus modestes et des plus charmants.

La cérémonie funèbre a assistait en grand nombre aux obsèques qui ont eu lieu en l'église de la Paix.

Nous offrons nos bien sincères condoléances à Mme et M. Henri Poggioli, à Mme Rosalie Poggioli-Ceccoli, à M. et Mme Hippolyte Poggioli, à M. et Mme Jean-Baptiste Forcioli, à Mlle Eraïlia Cecconi.

***

Baccalauréat

Ont été définitivement admis au grade devant la faculté des sciences de Marseille : 1re partie, série D : MM. Acquaviva, Colonfoggio, Casabianca, Castagnoni, Ferronilli, Giudicelli, Tristani ; — 2e partie, Mathématiques, M. Bernardi et Capitali, mention assez bien ; Cianfarelli, Colombani, Giovannetti, Lambicchi, Rossi, Tramini.

— M. Fosia a été définitivement admis au baccalauréat, 1re partie, latin-langues, devant la Faculté des lettres d'Aix.

***

Nécrologie

Dans l'après-midi avaient lieu les obsèques de M Paul-François Palazzo, père de M. François Palazzo, typographe au *Petit Bastiais*.

M. Paul François Palazzo était âgé de soixante-dix-huit ans ; c'était un agriculteur très expérimenté et surtout probe qui s'était acquis la confiance de plusieurs propriétaires de la ville, qui l'employaient continuellement.

De nombreux amis ont fait escorte au convoi de ce bon père de famille qui s'est éteint paisiblement, réconforté par les consolations de la religion.

Nous prenons une part sincère au deuil qui frappe la famille Palazzo, et présentons à Mme veuve Palazzo, à notre dévoué collaborateur François Palazzo, et à sa famille l'expression de nos douloureuses sympathies.

***

Journée Sportive

Dimanche, 1er novembre, à 2 heures, derrière le péristyle du théâtre, sur une piste de 200 mètres, Domenico Beghini fera sa première course en parcourant 100 fois cette même piste, soit une distance de 20 kilomètres en 1 heure 10 minutes, entraîné par des amateurs pédestres et cyclistes.

Les jours suivants, à 4 heures du soir, il promet de recommencer sur une distance de 10 kilomètres parcourue dans l'espace de 33 minutes.

Il lance un défi à tous les champions pédestres, ainsi qu'à tous les chevaux.

Des chaises seront mises à la disposition du public.

⁂

On demande

On demande des ouvriers cordonniers au 2e régiment de cuirassiers comme engagés volontaires de 3 ans.

S'adresser au Maître Bottier du 2e cuirassiers, Paris.

***

Au Port

Vap. « Liamone, » cap. Maury, de Livourne, 30 passagers, diverses.

***

A Louer de suite

Magasins et Mansardes, Boulevard de Toga, 1, Maison Ramalli.

S'adresser à M. Dominique Mattei Aîné, 13, Place St-Nicolas.

⁂

Objet perdu

Il a été perdu une montre en or de dame du Marché au Nouveau Port.

Prière de la rapporter aux bureaux du *Petit Bastiais* contre récompense.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE SAINT JEAN. — A l'occasion de la solennité de la Toussaint on mella à 11 heures messe solennelle.

Ce soir à 3 heures et demie chant des Vêpres, suivies du sermon et de l'Office des Morts.

Pendant la quête, M. Reginensi, accompagnera aux grandes orgues la Marche Funèbre de la Symphonie Héroïque de Beethoven.

Au salut, M. Barboni chantera le *Panis Angelicus* de C. Saint-Saëns.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exigez la marque

Maison Ghilini

USINE à GAZ, *BASTIA*

Houille, Coke, Goudron

TERRES ET BRIQUES RÉFRACTAIRES

Prix au détail

(Marchandises prises à l'Usine)

Houille, 4.50 les 100 kilos
Coke tout venant, 3.00 » »
Coke concassé à la machine pour cuisinières et calorifères, 3.50 les 100 kilos.
Goudron, 0.10 le kilo
Terres refractaires, à partir de 10.00 les 100 kilos.
Briques refractaires, à partir de 25.00 les 100.

La Direction se charge de la livraison à domicile ou en gare de Bastia, moyennant une légère augmentation de prix.

Adresser les commandes au Directeur de l'Usine à Gaz, Bastia.

HERNIES

Nous apprenons avec plaisir que M. G. Vigulier, spécialiste diplômé (bandages et orthopédie) 5 Rue Gambetta, Nice, sera de passage à Ajaccio, les 29 et 30 octobre, Hôtel Dauphin ; à Le-Rousse, le mardi 3 novembre, Hôtel Deglovanni, où il fera lui-même l'application de ses appareils.

Possédant un système de bandages sans ressort, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, M. Vigulier se charge de fournir l'appareil contenant d'une manière certaine toutes les Hernies et prévenant de toute suite, préservant de tous les accidents occasionnés par l'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — Bas de variceux et Ceintures sur mesure.

RHUM St-JAMES

Incomparable
LIQUEUR DE TABLE
Est en même temps
Le Cordial
le plus puissant pour tonifier l'organisme

St-JAMES
le prestigieux
rhum de Martinique
est le
Rhum d'Origine
des premiers
Rhums
du monde.

En vente chez M. Martelli
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles
Rouge. — Vinaigre et Eau-de-vie du Patrimonio.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00580

BOURSE DE PARIS

	30 oct.	31 oct.
Rentes de 3 0/0 anciens	96.15	96 15
— de 3 0/0 amortis.	96.95	96.90
	ex-coupon.	

DÉMISSION DU GRAND CHANCELIER Prince de Bulow

Paris, 31 octobre.

Une dépêche de source anglaise annonce que la démission du prince de Bülow, grand chancelier de l'empire allemand, est officielle.

Cette démission aurait été donnée à la suite d'un différend qui se serait produit entre l'empereur Guillaume et le Chancelier au sujet de l'interview qui a été publiée par le *Daily Telegraph*.

Dans sa longue conversation avec le diplomate anglais, l'empereur allemand révèle les dessous de sa politique avec une désinvolture et même un sans-gêne assez singuliers.

Les chancelleries intéressées ne se donneront même pas la peine de répondre aux accusations du Kaiser.

En tout cas les déclarations directes et personnelles d'un chef d'Etat, en dehors de tous les usages et de toutes les traditions diplomatiques, constituent une attitude dont la correction est des plus discutables.

Ainsi le prince de Bülow ne pouvait mieux faire que de donner sa démission.

LES TROUBLES de Villeneuve-Saint-Georges

Ordonnance de non-lieu

Corbeil, 31 octobre.

M. Regismansset, juge d'instruction à Corbeil, a rendu aujourd'hui une ordonnance de non-lieu en faveur de Bousquet, Yvetot, Griffaelles, Pougel, et de trois autres de leurs camarades de la Confédération générale du Travail.

La vie des prévenus à la prison de Corbeil s'est écoulée sans incidents marquants.

Les sept membres de la C. G. T. vivaient complètement séparés des autres personnes, simples manifestants ou grévistes. Il n'existait aucune relation entre les deux groupes. Et tandis que ceux-ci se nourrissaient de l'ordinaire de la prison, les sept de la C. G. T. faisaient venir leurs repas du dehors.

A leur sortie de la prison de Corbeil, les prisonniers ont été l'objet d'une belle manifestation de la part de leurs parents et de leurs amis.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE

Paris, 31 octobre.

Le bruit court que le voyage du Président de la République dans les Alpes-Maritimes au-ait été ajourné au printemps prochain.

L'inauguration de la statue de Gambetta aurait lieu dans le courant du mois d'avril 1908.

Les Morts du Jour

Le général Moulin

Paris, 31 octobre.

On annonce la mort de M. le général de brigade Moulin, attaché militaire à l'ambassade de la République française en Russie.

M. le général Moulin, qui était commandeur de la Légion d'honneur, occupait ce poste depuis 28 ans.

AVIATION VICTOIRE FRANÇAISE

Le triomphe de M. Farman

Paris, 31 octobre.

M. Henri Farman a effectué hier, avec un succès complet, sur son appareil *Voisin*, le trajet du Camp de Châlons à Reims, soit 27 kilomètres en 17 minutes, à une hauteur moyenne de 75 mètres, et avec une vitesse moyenne de 75 kilomètres à l'heure.

Les Journaux de ce jour consacrent des articles enthousiastes à ce premier voyage en aéroplane, qui s'est accompli par-dessus les maisons, les usines, les arbres et en droite ligne.

Par cette expérience M. Farman a assuré le triomphe de l'Ecole française d'aviation.

Interviewé par un groupe de journalistes, M. Henri Farman leur a fait la déclaration suivante :

« J'ai goûté hier la plus belle joie de ma vie. »

Les Expériences de M. BLÉRIOT

Paris, 31 octobre.

M. Blériot a tenté ce matin une épreuve de 45 mètres de hauteur avec son aéroplane.

Il a fait un vol de cinq minutes, allant de Chartres à un village voisin, en passant par dessus le bois, et est revenu à son point de départ, avec une aisance remarquable.

Dans l'après-midi, il a renouvelé son expérience, et a atterri à 14 kilomètres de Chartres.

Le nouvel Administrateur de la Comédie-Française

Paris, 31 octobre.

Le *Gil Blas* donne comme certaine la nomination de M. Jean Richepin comme administrateur de la Comédie-Française, en remplacement de M. Jules Claretie, démissionnaire.

M. Jules Claretie remplacerait au *Figaro* Emmanuel Arène comme critique théâtral.

Dans les Balkans

Le Conflit TURCO-BULGARE

Reprise des Négociations *TURCO-BULGARES*

Paris, 31 octobre.

Dans les milieux diplomatiques on annonce la reprise des négociations entre la Turquie et la Bulgarie.

On ajoute même que l'entente ne tarderait pas à se faire d'une manière définitive.

L'Entente Austro-Serbe

Paris, 31 octobre.

Dans les milieux bien informés, on ne croit nullement à l'entente entre l'Autriche et la Serbie.

Les négociations sont devenues difficiles par suite des prétentions de l'Autriche qui soutient que la Serbie et le Monténégro n'ont aucun droit d'intervention dans la question de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine.

RENNES

GRAVE AFFAIRE de fausse monnaie

Rennes, 31 octobre.

Une grave affaire de fausse monnaie vient d'être découverte, à Rennes.

Une bande de faux monnayeurs qui se recrutaient parmi le personnel employé à l'atelier de construction de Rennes et à la sous-direction des Forges de l'Ouest, ont été écroués à la maison d'arrêt de cette ville.

Les perquisitions, qui ont été faites aujourd'hui, laissent entrevoir des poursuites imminentes contre plusieurs complices.

TOULON

Commencement d'empoisonnement à bord du « Brennus »

100 matelots malades

Toulon, 31 octobre.

Une centaine de matelots, embarqués sur le *Brennus*, ont subi ce matin un commencement d'empoisonnement.

Grâce aux soins donnés par les médecins du bord, aucun matelot n'a été atteint sérieusement.

La préfecture maritime a fait ouvrir immédiatement une enquête.

AVIS DE DÉCÈS

Le Docteur et Mme Giorgi, née Benigni, M. Antoine et Mlle Odette Giorgi, M. et Mme Antoine Benigni, de Bonifacio, M. et Mme Titus Gemaldi et leur enfant, de Corte, Mlle Stéphanie Benigni, M. Dominique Benigni, M. et Mme François Arrighi et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Joseph-Hector Giorgi

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, décédé à Palmarcio, le 31 octobre 1907, à l'âge de cinq ans.

Les obsèques auront lieu à Pietrosere, le dimanche 1er novembre, à 9 heures du matin.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire part.

Mme veuve Rose Giudicelli ; M. et Mme Georges Pierantoni née Giudicelli ; Mme veuve Marie Pierantoni, née Giudicelli, et ses enfants ; M. François Colomba et ses enfants ; M. et Mme André Giudicelli et leur fils ; M. et Mme Antoine Spanocel ; M. et Mme Xavier Ducilippi ; M. et Mme Ours Paul Ducilippi et leurs enfants ; M. et Mme Dominique Bonfigli, M. et Mme Vincent Giorgi et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Baptiste Giudicelli

leur époux, père, beau-père, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Bastia, le 31 octobre, à l'âge de 61 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures de relevée.

On se réunit à la maison mortuaire, rue des Jardins, 1.

L'Union

Compagnie anonyme d'assurances contre l'Incendie, fondée en 1828 et sur la Vie humaine

Entreprise privée exemptée au contrôle de l'Etat

2e Année au 1er Août 1829

Etablies à Paris Place Vendôme, 9

Sinistres payés depuis l'origine de la Cie : 333.000.000

Garanties de la Compagnie VIE : 180.000.000

Assurances sur la Vie entière, mixtes, à termes fixe, combinées ; assurances dotales et différées ; Assurances populaires.

Rentes Viagères

aux taux les plus avantageux : 8, 10, 12, 14, 16 0/0 suivant âge.

Pour tous renseignements et tarifs gratuits, s'adresser à Bastia à M. Etienne PERRIER, agent de la Compagnie.

Déménagements
pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
TRÉSOR DES CHEVEUX
Grès : F. VIBERT L'ie CHIMIE
20, AVENUE DES PONTS - LYON

-3 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XI

REMÈDE !

Le voyage ne lui coûterait que dix louis. Il pourrait prendre avec lui la nourrice chargée du bébé et la conduire au chemin de fer. Tout était prévu. Le cheval serait bon, le cocher sûr. Décidément, la bande avait ses services soigneusement préparés.

Lui, il n'aurait qu'à se tenir prêt à toute minute. Vandier l'avertirait ; mais l'affaire, à moins d'un miracle, serait liquidée dans les quarante-huit heures. Certains et Loisel avaient leurs visages rassurants et débonnaires de boutiquiers placides ou d'honnêtes rentiers, mais l'appareil scripteur avait pris un air sombre et dur, légèrement inquiet, comme à la veille d'une bataille, et à une table voisine, Vincent, le colporteur, semblait rêver tout en dévorant un soupir qui aurait dû le dérider : portugaises, soupe aux choux épaisse à planter un mât de cocagne au milieu, entrecôte aux pommes, le tout arrosé d'une bouteille de vin blanc. Et pourtant, il restait silencieux. Roussel les quitta, soucieux lui même à la pensée de cette association ténébreuse, mafia de détrousseurs de grand chemin ou de cambrioleurs de châteaux et de caisses... Et une dernière fois dans sa mansarde qu'il devait bientôt déserter, l'image de sa blonde Hélène l'attendrit et il se dit :

— Demain, si je pouvais la voir !.. J'essaierai.

XIV

EN EMBUSCADE

Le jour s'était levé, mélancolique et brumeux, assez doux pour la saison, presque tiède, mais voilé de nuages et sans un rayon de soleil. C'était le vingt-quatre décembre, la veille de Noël. Les journaux annonçaient une tempête sur les côtes de l'Atlantique du Nord, la mer démontée et un vent d'ouest qui devait amener cette bourrasque sur la France. Mais, comme le disait une vieille romance : « La mer est infidèle et le temps peut changer. » Le vent pouvait prendre une autre direction ou s'apaiser. Les prophètes de la tempête ne venir sont sujets à caution. Dans toute les cas, tout était au calme sur Paris et à la rue Tournefort. Vers neuf heures, Jacques Rousset descendit de sa mansarde. La Julienne finissait son vestiaire, c'est-à-dire qu'elle venait de lui donner le coup de balai de la semaine. Depuis un temps immémorial, aucun frottieur n'avait perdu son temps à laver ou cirer les locataires à des glissades meurtrières. Lorsque le mari d'Hélène passa à côté d'elle, elle s'essuya de son air déterminé et de son allure presque joyeuse.

— Vous n'allez donc pas travailler aujourd'hui que vous êtes si beau, monsieur Jacques ?

— Non, ma bonne Julienne, et je n'irai même plus du tout travailler à l'avenir, du moins dans le quartier.

— Bah !

— Dans quelques jours vous pourrez louer ma mansarde à un plus heureux que moi.

— C'est donc vrai ce que disait le patron ?.. Vous nous quittez ?..

— Il le faut et c'est bien à regret... mais je dois m'en aller...

— Où ça ?

— Très loin... dans des pays que vous ne connaissez pas, la Julienne, ni moi non plus du reste...

— Pas possible !..

— Je vous expliquerai... Vrai, ça me fera de la peine de ne plus vous voir, ma bonne, mais c'est décidé... Aujourd'hui, je vais à la campagne... Pas de lettres ?..

— Rien. De quel côté allez-vous ?

— Du côté de Versailles, c'est-à-dire, je ne suis pas fixé... Je ne connais pas précisément l'endroit... J'ai un rendez-vous...

Il s'interrompit :

— Ah ! si on venait me demander, par hasard, vous diriez que je serai de retour avant la nuit...

— Bon.

— Il regarda le cadran de l'horloge du vestibule à la façade de son atelier.

L'aiguille marquait neuf heures et demie.

— Je reste là à bavarder, la Julienne, dit-il, et je serai en retard... A ce soir.

Il prit l'omnibus pour la gare Saint-Lazare. Là, il s'offrit un billet de seconde et monta dans le train pour Versailles, où il descendit. Il ne connaissait pas le pays. Il s'adressa timidement à un employé de la gare :

— Les Gryères, s'il vous plaît ?

— Très loin, sur la hauteur, par là... Vous verrez une grille...

Il ajouta, très pressé :

— Au fait, connais pas bien. Vous demanderez, il y a un restaurant... Le Rendez-vous des Cyclistes...

Il n'en alla à ses affaires. Roussel connaissait à peu près la direction. C'était le principal. Il s'engagea dans un chemin montant, comme celui du bonhomme La Fontaine, mais qui n'était nullement ombragé. Le temps était triste, les arbres dépouillés de feuilles. Pourtant quelques flâneurs, fanatiques des promenades aux champs, profitaient des derniers jours avant les froids et les neiges pour parcourir encore les bois où ils se plaisent le printemps et l'été. A une demi-heure de la gare, on croisait de deux postes qui se composait, il s'arrêta à la porte du cabaret que l'omnibus lui avait complaisamment indiquée.

(A suivre).

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

ENTREPOT : 20, Rue d'Enghien, PARIS

Essai franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Demandez et offrez dans tous les Cafés **AMARO MATTEI**, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Rouge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques — Ciments. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo.

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bajes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Litneux, Echelles poulins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pompounet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE par M. SIMONCELLI propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887) Croix de Mérite et médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et l'examinent par M. Comb ecore, l'un des meilleurs connaisseurs de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son goût.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireux d'adoucir leurs souffrances, dans les cas d'indigestion et souverain contre le mal de mer et le mal de tête.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en ce Ville près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans saltimbanques — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui empêchent des médecins régulièrement reçus pour les extractions de dents artificielles.

FUMIER

Trois francs le collier

COTE DE TABACS

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

A VENDRE

250 hectolitres de vin des coteaux de Farinole (Cap Corse)

Dépôt à Bastia

Au coin du Boulevard de Cardo et de la montée de Sainte Claire

Prix réduits

S'adresser montée de Sainte Claire, n° 4.

Consultez vos amis : *Nos Loisirs* est un journal bien fait.

Le Directeur-Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LE GUIDE DES CONVENANCES

Par LISELOTTE

1 FR. 45

Le GUIDE des CONVENANCES constitue le plus sûr moyen de conserver l'amitié, car il fait à chacun strictement ce qu'il faut pour les malades du monde.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. POURBEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Bartelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglioni, Cours Napoléon, à Ajaccio.

HACHETTE & Cie 79, Bd Saint-Germain, Paris

PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN — LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.

REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

BON pour un abonnement d'essai à *Jardins & Basses-Cours*

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE

RICINE VAILLE

DÉLICIEUX ET EFFICACE PURGE SANS FATIGUER

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÊPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PRODUIT EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

PHOTOLINE

Pétrole supérieur inflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 305

LUNDI 2 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers, 1 fr. — Réclames 0e pag-i, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr	10 fr	5 fr.	Union postale, et autres pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : LES MORTS.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 59 m. — Coucher, 4 h. 32 m.

Premier quart., le 1. — Pleine Lune, le 7.

Fête de Demain : Sainte Laurine.

1er NOVEMBRE

LA FÊTE DES MORTS

Un culte qui ne meurt pas. — Pour calmer nos mélancolies. — A travers les cimetières. — Epitaphes ridicules. — L'esprit de nos pères.

Au milieu de l'irrespect qui est le mot d'ordre en notre époque, du scepticisme dont nous vous fait comme une cuirasse à nos âmes et à nos consciences, un culte est demeuré debout, vivace comme autrefois, instinctif et touchant : le culte des morts.

Qu'il s'agisse d'êtres chers dont le souvenir nous étreint et réveille les douleurs anciennes, ou d'indifférents, d'inconnus, ceux qui ne sont plus évoquent toujours en nous une pensée émue. Le grand mystère de l'au-delà nous trouble : en y songeant, les haines s'effacent, les sourires se fixent, et c'est pourquoi tant de mélancolie nous saisit, en ce jour de Toussaint, fête des Trépassés.

Voulez-vous qu'en ce matin douloureux, après que nous avons fait nos dévotions aux défunts aimés, nous cherchions un dérivatif à l'anxiété qui nous tourmente, et que, par les allées où pleurent les saules, nous lisions ensemble les épitaphes où s'étale parfois l'immense naïveté des humains.

La distraction est profane, sans doute ; mais, généralement, les vivants seuls en feront les frais et elle n'effleurera point la pitié de nos chers souvenirs.

Au cimetière Montparnasse, à Paris, j'ai trouvé sur une tombe ceci :

A ma chère épouse
Louise Desprès
A bientôt!
5 juin 1856.

Sur la pierre voisine :

Ci-gît Henri Desprès
décédé à l'âge de 74 ans
le 14 mai 1898.

Le cher époux, si pressé jadis, pria la route des écoliers.

Dans un autre cimetière parisien :

Ci gît M. D...
ancien agent,
ancien juge de paix,
ancien juge au tribunal de commerce,
ancien président du tribunal civil,
appelé à d'autres fonctions
dans le Ciel !

Au cimetière de Lausanne (Suisse), j'ai relevé cette épitaphe :

A Adélaïde B...
son inconsolable épouse !

Or, cet époux désespéré se consola assez bien, paraît-il, car, à côté de la tombe en question, deux autres pierres sépulcrales indiquent qu'il eut une seconde, puis une troisième femme, dont le mort le plongea successivement, sans doute, dans une même désolation. Et qui sait s'il ne cherche pas l'oubli aux côtés d'une quatrième ?

Il arrive parfois que la réclame s'en mêle. En voici un exemple trouvé au cimetière du Père-Lachaise :

Ci gît Adélaïde Laribois,
Décédée à l'âge de 46 ans.
Epouse légitime en son vivant
Du Justin Laribois, serrurier de son état.
La grille qui entoure ce monument
Sort des ateliers de son mari.

Au Mans, on trouve cette inscription :

Ici repose Jean H...
Décédé dans sa 74e année
Regretté de tous ses parents et amis.
Le meilleur fabricant de moutarde
de la ville du Mans.

J'ai copié ceci au cimetière de Genève :

Ci gît
dans une position horizontale
M. X...
En son vivant horloger
L'honneur fut le trait de sa vie
et le travail le régulateur de ses temps
Son gouvernement a laissé bons
et la cruauté de Dieu et l'amour du prochain
furent toujours la mort de sa conduite.
Il vient heureux jusqu'au moment
où le grand horloger de l'univers
jugera à propos de briser
la chaîne de ses jours
ce qui arrivera à l'âge de...

On croit rêver devant un tel étalage de sottises. L'épitaphe qui va suivre et dont je me reprocherais de corriger l'orthographe, peut lui servir de pendant :

« Ci gît justement regretté, Césarine Pariset, épouse de Saturnin Pariset ; cette dame né pour le commerce à l'âge de dix-neuf ans, avant son mariage, tenait seule la partie des draperies. Peu de temps après, elle y réunit d'autres branches qui n'ont cessé qu'avec elle, son état l'occupant nuit et jour, ses désirs d'acquérir par sa conduite l'estime et la confiance de tout le monde. Sa vie a été courageuse dans ses voyages, inébranlable dans ses entreprises, hardie dans ses expéditions, mais trop sensible aux circonstances aggravantes, abrégés ont été ces jours et elle a fini sa carrière le 6 juin 1862 sans avoir fait un faux pas dans sa vie. »

Ce brave époux n'eut-il pas économisé son argent et le ridicule en raccourcissant l'inscription ? Mais on ne saurait penser à tout.

Celle-ci se trouve au cimetière parisien de Passy :

Ci gît X...
Il fut bon père, bon époux, bon ami
et bon garde national.

Au Gaud j'ai recueilli celle-ci :

Ci gît Marguerite Cuillier
En son petit parterre.

Evidemment l'auteur de cette épitaphe ne s'est pas trop fatigué les méninges pour pondre ce « trait d'esprit ». Mais croyez-vous que la suivante, trouvée dans un cimetière normand, soit plus fine ?

C'est tout au plus si elle troublerait M. le sénateur Piot :

Ci gît dame Marianne Monjeras
Elle avait à sa mort 367 enfants
Provenant de son lhottime mariage.
Son gouvernement a laissé bons
et la crainte de Dieu et l'amour du prochain
furent toujours la mort de sa conduite.
Elle était mère de 16 enfants
Grand'mère de 114
Bisaïeule de 228
Trisaïeule de 6
Légués égale à 367

Ces épitaphes relevées au cours d'excursion de Toussaint à travers les allées de tombes sont bien ridicules. Or, il faudrait des volumes pour énumérer toutes celles, pour le moins aussi étranges, qui sont dues à la niaiserie humaine. Qui donc croirait, en les lisant, que jadis les beaux esprits faisaient assaut d'originalité pour composer des inscriptions funéraires ?

ROBERT DELYS.

Propos d'actualité

L'Obéissance des Femmes

Quelques députés viennent de s'apercevoir que le Code Civil contient une énormité et proposent à la Chambre son abrogation. Il s'agit du fameux article 213 qui est solennellement proclamé par le maire en échange de ces mots : « Le mari doit protection à sa femme ; la femme doit obéissance au mari.

Il y a tant une que l'on serait tenté de plaisanter. Même s'il est vrai que dans la pratique c'est exactement le contraire qui se produit, et l'on se demande vraiment si les auteurs du Code Napoléon n'auraient pas la bonne grâce de prévoir ce cas, jusqu'à nos jours.

Voici en quels termes s'exprime à ce sujet M. le sénateur Piot :

« Le mari et la femme doivent incontestablement être fidèles à la foi promise ; mais l'infidélité de la femme suppose plus de corruption et a des effets plus dangereux que l'infidélité de l'homme.

« Toutes les nations, loin rêve en ce point par l'expérience et par une sorte d'instinct, se sont accordées à croire que le sens le plus aimable doit encore, pour le bonheur de l'humanité, être le plus vertueux.

« Les femmes connaissent peu leur intérêt véritable si elles poussent ne voir dans la vérité apparente dont on use à leur égard qu'un régime tyrannique. Il aimables : on la nature aux plaisirs d'un seul et à l'agrément de tous elles ont reçu du ciel cette sensibilité douce qui anime la Bonté. »

Ainsi, en 1908, la femme était créée pour le plaisir ; en 1908 elle est l'ouvrière, la mère, la ménagère elle travaille à l'atelier, à l'usine, au bureau aux champs ; elle acquiert en même temps que l'homme et dans des écoles semblables l'instruction qui la rend apte à la lutte pour la vie.

Pourquoi dès lors, demeurerait-elle cet être humain de sujétion, au point de vue légal et que ne correspond pas à la réalité ? Que d'hommes ont besoin d'être protégés par de femmes sont aptes à commander ! L'affirmation que la femme n'est qu'un objet de plaisir est d'autrement pour les hommes est indigne d'une nation qui prétend marcher à la tête du progrès.

C'est ce qu'a pensé le groupe de députés qui propose à la Chambre l'abrogation du trop fameux article 213. Lorsque cette abrogation aura été décidée, il n'y aura pas une femme de plus qui portera la culotte, mais il y aura certainement un beaucoup d'injustices de moins, commises au nom de la loi, ou dérivant d'une vanité du genre humain une prétexte de protection.

A. CAPELLO.

Pensées d'Octobre

Journées Sombres

Les hirondelles sont parties et, avec elles, ces belles journées ensoleillées qui faisaient nos délices. Je les regrette ces belles journées pour les moments délicieux qu'elles m'ont procuré. — Que de rêveries sous la treille aux grappes pendantes !

Je pensais à vous, lointains, aux splendides soirées de juin et de juillet, au bord ensoleillé, qui ne pouvait subsister si l'un des époux n'était subordonné à l'autre.

« Le mari et la femme doivent incontestablement être fidèles à la foi promise ; mais l'infidélité de la femme suppose plus de corruption et a des effets plus dangereux que l'infidélité de l'homme.

« Toutes les nations, loin rêve en ce point par l'expérience et par une sorte d'instinct, se sont accordées à croire que le sens le plus aimable doit encore, pour le bonheur de l'humanité, être le plus vertueux.

« Les femmes connaissent peu leur intérêt véritable si elles poussent ne voir dans la vérité apparente dont on use à leur égard qu'un régime tyrannique. Il aimables : on la nature aux plaisirs d'un seul et à l'agrément de tous elles ont reçu du ciel cette sensibilité douce qui anime la Bonté. »

Ainsi, en 1908, la femme était créée pour le plaisir ; en 1908 elle est l'ouvrière, la mère, la ménagère elle travaille à l'atelier, à l'usine, au bureau aux champs ; elle acquiert en même temps que l'homme et dans des écoles semblables l'instruction qui la rend apte à la lutte pour la vie.

Pourquoi dès lors, demeurerait-elle cet être humain de sujétion, au point de vue légal et que ne correspond pas à la réalité ? Que d'hommes ont besoin d'être protégés par de femmes sont aptes à commander ! L'affirmation que la femme n'est qu'un objet de plaisir est d'autrement pour les hommes est indigne d'une nation qui prétend marcher à la tête du progrès.

C'est ce qu'a pensé le groupe de députés qui propose à la Chambre l'abrogation du trop fameux article 213. Lorsque cette abrogation aura été décidée, il n'y aura pas une femme de plus qui portera la culotte, mais il y aura certainement un beaucoup d'injustices de moins, commises au nom de la loi, ou dérivant d'une vanité du genre humain une prétexte de protection.

A. CAPELLO.

Pensées d'Octobre

Journées Sombres

Les hirondelles sont parties et, avec elles, ces belles journées ensoleillées qui faisaient nos délices. Je les regrette ces belles journées pour les moments délicieux qu'elles m'ont procuré. — Que de rêveries sous la treille aux grappes pendantes !

Je pensais à vous, lointains, aux splendides soirées de juin et de juillet, au bord

23. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

V

AU CHATEAU DES TROIS HAIES

— Quand je serai mort, tu emmèneras, avec toi, chez toi, Thérèse, — c'est le nom de l'enfant — et Landry ; tu garderas Landry à ton service en le traitant aussi bien que possible : s'est un vieux serviteur que j'aime, et à qui Thérèse s'est attachée ; il ne faut donc pas les séparer.

— Tu feras élever Thérèse convenablement : il importe que son instruction et son éducation soient en rapport avec la fortune qu'elle doit posséder. Veille sur elle comme sur ton enfant. Lorsqu'elle sera en âge de se marier, prémunis-la contre les passions irréfléchies. Que celui qu'elle choisira soit honnête et travailleur ; il importe peu qu'il soit sans fortune, elle sera assez riche pour deux. D'ailleurs, tu jugeras. Lorsque le mariage sera décidé, tu interrogeras le mari des faits que je te révèle. Lui seul devra les faire connaître à sa femme ; elle en souffrira moins en les apprenant par lui. Telles sont mes dernières volontés. Les accompliras-tu ?

— Oui. Où est le testament ?

— Dans mon bureau, dans le tiroir de droite. Maintenant, donne-moi ta main, je veux la serrer. Là ! maintenant, va te reposer, tu dois être las ! Si je suis mal, je te ferai appeler. Va.

Maquart se retira. Il s'installa dans la chambre qu'on lui avait préparée sur l'ordre du général.

— L'imbécile ! fit-il en s'asseyant lorsqu'il se trouva seul. .

Il réfléchit longtemps.

— Pourquoi me tenter ainsi ? Si cette pièce disparaissait je serais légataire universel. J'aurais quatre millions ! Quatre millions à moi ! Je suis son seul parent. Sa fortune me revient de droit et sans discussion. J'aurais cette immense fortune. Je la ferais fructifier ; je la grossirais encore. Quatre millions ! je ne savais pas qu'il était si riche !

En songeant à tout cela, Maquart frissonnait. Rien de plus hideux que sa physionomie ! Il eut effrayé le général s'il avait pu le voir.

— Il faudrait se défaire de ce Landry Lamarche : il pourrait être dangereux ! Il serait bon aussi que la petite fût entre mes mains. Alors, je n'aurais plus rien à craindre.

Maquart en était là de ses réflexions lorsqu'il entendit un grand bruit, au dehors. Il sortit précipitamment de sa chambre. Une voix criait :

— Au secours ! Au secours !

Maquart courut vers la chambre du général. Il y trouva la religieuse, le valet de chambre et d'autres domestiques.

— Le général me paraît, dit la religieuse ; tout à coup, il jeta un cri, poussa un soupir et tomba sur l'oreiller. Effrayée, j'ai appelé à l'aide !

A ce moment la même, le médecin qui soignait le malade arriva. Il tâta le pouls du général et dit gravement :

— M. Montferrand est mort ! C'était prévu ! Il a passé dans un syncope, à coup.

La religieuse s'agenouilla près du cadavre. Maquart s'installa dans la chambre mortuaire.

— Je veillerai le mort, dit-il.

Et, en parlant ainsi, il regardait le bureau dans lequel le général avait enfermé le testament qui le déposséderait au profit de l'enfant de Bathilde.

VI

LA FEMME SANTONNE

La transformation quasi-complète de la fraction du quartier qui s'étage sur le versant nord de la butte Montmartre date de 1866. En peu de temps, comme un coup de baguette fantaisiste, on eut jeté bas toutes les vieilles masures ramifiées en plâtras, et en vit surgir, à leur place, de hautes et confortables maisons, en pierres de taille avec façades sculptées, et ornées de balcons. La spéculation fut heureuse : les propriétaires y trouvèrent leur compte ; les nouvelles maisons furent aussitôt prises d'assaut par les gens du peuple, heureux de vivre, enfin, non plus dans les ignobles taudis d'autrefois, des « nids à fièvre », mais dans des logements coquets, élégants même, clairs et aérés.

Par suite de cette transformation contre laquelle les artistes avaient protesté, malgré l'avis des hygiénistes, ce coin de la butte perdit, sans doute, en pittoresque ; mais il y gagna en salubrité.

Or, dans l'une des petites rues de ce nouveau quartier, rue qui, depuis, a changé dix fois de nom, une vieille bicoque avait resisté debout, faisant tache au milieu des maisons neuves. Elle s'élevait au fond d'une cour, défendue contre la rue par un mur en ruine. Lorsqu'on pénétrait dans cette cour, que les murs étaient des belles maisons voisines flanquaient, on trouvait, à sa droite, une masure haute d'un rez-de-chaussée seulement, et qui servait de loge au concierge de l'immeuble. La cour, rectangulaire, était séparée en deux par une allée bitumée conduisant à la porte d'entrée de la maison. De chaque côté de cette allée on devinait une palissade, peinte en vert, à laquelle s'appuyaient des bancs de bois chargés de pots de fleurs. Des poules, des canards, des oies, vivaient, au-delà de la palissade, dans les deux cours encombrées de vieux tonneaux et de pièces de bois qui pourrissaient là.

(*A suivre*).

KINOR — Vin au Quinquina — Le meilleur des apéritifs — Demandez partout le Kinor

de rêve, sur la grève où, gentiment vous secoue des peines parisiennes. — Je pensais à vous surtout, lentilles, qui, loin de la ville, confinée dans la retraite, plongée dans vos tristesses, vous laissez délicatement bercer par la brise molle de nos montagnes, le murmure mélancolique de nos forêts. — Vous êtes haut perchée, en montagne, dans un village perdu dans la verdure et où de nombreux oiseaux, pour vous fêter, devaient chanter de bien belles choses. — Ces belles choses pour rêver, vous faisaient-elles sourire ou pleurer ?...

⁂

Il pleut. — Dans ma chambrette bien close, je songe. — Je songe au temps passé où vous étiez reine et moi roi, — Haine de beauté, sans doute, car, un vous en déplaise, vous étiez et vous êtes, dans la sorte des beautés hautaines, la plus admirable de cêans.

Vous aviez le sourire moqueur, mais les manières affables, la démarche noble...

Vous aspiriez beaucoup, alors que, jeune et longuette, je cherchais à conquérir ce qui aurait pu faire mon bonheur... si je l'avais.

Il y a dans la vie des heures de revers, où les plus connues cueillent jour où, tout d'un coup, la destinée brutalement n'est apparente sur vous. — Vos jolis yeux se mouillent, creusant des rides profondes sur vos joues, parues de votre beauté.

Vous qui avez monté et fait monter la gamme des passions humaines, vous allez moduler au mineur la chanson des douleurs d'ici bas.

Je me rappelle tout cela en frémissant : l'intensité de vos déceptions et de vos peines, la cruauté d'une douleur que vous ne méritiez pas, l'internement forcé l'oubli de ce qui aurait pu faire votre admiration... et celle d'autrui.

Il y a dans la vie des faits d'une analogie frappante par les conséquences qu'ils produisent. — Ce qui fait le désespoir d'un fait aussi, du même coup, le malheur des autres. — Il allait se produire au moment où le destin vous frappait, un arrêt brusque dans la marche d'une carrière bien commencée.

On a tort, paraît-il, d'être jeune et imberbe, de n'avoir pour soi que sa propre intelligence et son désir de bien faire. — Le mérite dépend de nombreuses considérations, et lorsque tout vous sourit pour arriver au but désiré, ce but brusquement vous échappe.

C'est navrant de se voir rebuter, mais que faire ?

Souffrir, souffrir sans cesse, jusqu'au moment de recommencer.

⁂

L'automne a donné à nos boulevards sa animation d'antan. — C'est un vrai régal de se promener le soir sur cette Traverse, vraie Cannebière en miniature, où l'on est obligé de marcher de biais et de trois quarts. — On y cause à plaisir, on y jase de la pluie et du beau temps, et aussi, ma chère, de Madame qui a le taille bien faite et le pied mignon, de Monsieur qui a la moustache fine et le regard malin.

Et puis ... et puis on vous voit passer, lectrice, toujours souriante, toujours adorable, l'allure martiale. — On vous voit passer aussi, vous lectrice, dont la douleur ne semble pas encore distincte, sombre, sombre comme ces journées d'octobre, où il pleut toujours.

⁂

Il pleut ! Il pleut toujours. Le ciel va-t-il rester longtemps accombri ? — Que faites-vous, lectrice, pendant que la pluie tambourine sur vos vitres et que le vent chante dans vos persiennes ?

Partagez-vous la mélancolie de ces journées d'octobre, des arbres qui tristement s'effeuillent, des oiseaux qui partent vers des cieux plus cléments, de la nature enfin qui s'endort ?... Que faites-vous ?

Hygiène Sociale

Les Préjugés sur l'Avariose

Lecteurs, rassurez-vous, malgré ce titre qui voudrait effrayer votre pudeur alarmée, Aucun mot malséant ne choquera vos yeux et vous pourrez sans crainte de froisser en quoi ce soit laisser traîner le journal sur sa table. Je voudrais à propos ce ce fléau social philosopher un peu et combattre ce sentiment de honte injustifiée qu'attache à ce terme, dérivé du titre de la célèbre pièce de Brieux.

L'ignorance, le manque de lumière sont de très belles choses morales, mais cela peut être dangereux. Un bon avertissement deux, il vaut mieux prévenir que guérir, sont deux dictons applicables à cette maladie. Se cacher, comme l'autruche, la figure derrière son mouchoir, rougir, en entendant parler d'elle, sont de vaines manifestations. Il faut savoir éviter le danger, et si d'aventure un fâcheux hasard n'a rien pu empêcher savoir se soigner.

Un individu s'en va la soir dans un sentier qu'il ne connaît pas ; la lune est cachée ; les étoiles ont disparu ; c'est la noir absolu de la nuit mystérieuse. Il marche lentement, à tâtons, hésite, s'arrête, puis soudain rassuré accélère le pas. Tout à coup, le pied lui manque, il tombe dans un précipice effroyable ! Il ne connaissait pas le point dangereux, il en meurt !

Un jeune homme a vingt ans. En son ardeur primanière s'amour s'élève violent, irrésistible. Il court à la joie, au bonheur en aveugle. Il ne sait rien des dangers et des poisons épineux rencontrés en route. Il va triomphant, vainqueur ! Un vilain jour, il s'aperçoit, quelque chose d'anormal se produit en lui. La cruauté passe vite, aucune douleur ce n'est rien ! Et pourtant, il est atteint !

Comme l'homme du précipice, il ignorait ! Pris, il ne sait pas davantage qu'il faut se soigner ni mêmes années. La pauvre diable n'ose pas consulter un médecin sérieux. Il va chez le premier charlatan venu, prend des pilules où il n'y a rien dedans, écoute le mauvais guérisseur qui lui assure que ce n'est rien, se traite mal, un jour se marie, et empoisonne sa vie et celle d'une innocente !

On peut alors lui jeter la pierre, le traiter de misérable, de lâche, de bandit, que sais-je encore. On aura tort. On le fera divorcer, car cette contamination constitue une injure grave ; cela n'empêchera pas la jeune femme d'être atteinte. Le divorce ne guérira ni l'un, ni l'autre. Puis, quand même, ils peuvent s'aimer. Alors pourquoi briser deux vies ? J'ai pour ma part empêché un divorce dans ces conditions et actuellement des enfants superbes égayent la maison réconciliés et guéris. Si personne n'a prévenu le jeune homme, ce n'est qu'une victime de l'ignorance. J'ai passé de longues années à Saint-Louis, j'ai donc vu beaucoup d'avariés : j'affirme qu'il y a beaucoup de cas où le malade ne sait pas qu'il est devenu un dérat dangereux.

D'autre part, il ne faut pas croire que l'avariose soit toujours le résultat d'une inconduite habituelle, de mauvais désolées. Faire la noce régulièrement n'est pas indispensable pour l'attraper. Tous les médecins connaissent des jeunes gens fort sages, qui, pour une fois qu'ils ont rompu leurs habitudes, ont été pris. La bonne moyen d'y échapper serait la chasteté absolue. Or les hommes jeunes, vigoureux, sachant garder cette vertu, sont doués d'une force de volonté peu commune ; ce sont des êtres exceptionnels, bien qu'en pensent les philosophes et les moralistes ; je croyez à ce que dit un médecin. Il n'est pas un homme qui dans sa folle jeunesse n'ait exposé. Tant mieux pour les rescapés mais qu'ils n'en tirent ni vie gloire et n'accablent pas de leur mépris les malchanceux.

Il y a des cas où ceux-ci sont des victimes du hasard malheureux. Je me souviens d'un pauvre gamin de sept ans qui en buvant à une fontaine Wallace prit à la lèvre le bobo initial. Il y eut jadis dans les verreries de véritables épidémies : un ouvrier passant à une camarade la canne à souffler les contaminait tous. La nourrice à qui l'on a confié un enfant malsain peut être rendue malade, ces cas sont fréquents. Les médecins, les sages femmes en sont parfois, dans l'exercice de leur profession, même là le fatal poison. Des agents, mordus par un apache, ont vu quelques semaines après sur leur corps apparaître des taches suspectes. C'est le verre mal lavé, la cuisine d'un rasoir suspect qui peuvent contaminer. Nous apportons tous ces cas : l'avarie des innocents.

Or ces victimes sont-elles en toute sincérité des êtres dignes de la réprobation universelle ? Secret, honte, déshonneur, grande mais qui font très bien dans le public pour venger la morale outragée, mais qui nous semblent à nous médecins avant tout à fait hors de propos. L'avariose est une maladie qu'on devrait regarder comme une autre, ni plus honteuse, ni plus scandaleuse, qu'il faut toujours avouer au médecin il peut y aller de la vie ! Récemment un malade, n'avouant ou ne sachant pas, faillit être amputé de son pied, lorsque le traitement mercuriel le guérit rapidement.

Le médecin est habitué à ces douloureuses confidences, il aura pour son malade le même dévouement que pour tout autre.

Une erreur très répandue est celle-ci ; dès que la contagion a disparu, il faut durant cinq à six semaines, beaucoup suivre le traitement. C'est une faute commise par l'avarié ! Il faut au minimum trois ans de traitement. Surveillez par le médecin, la maladie guérit absolument, ne laisse aucune tare, et permet d'avoir des enfants saines et bien portants.

Il faut que le traitement ait été suffisant et... mercurisé. En dehors du mariage, soignez-la bien, point de guérison. C'est le seul médicament qui agisse ; les autres n'existent pas.

J'ai parlé pour éviter son atteinte de la chasteté, il y aurait encore d'autres moyens, seulement et voilà, ils sont incompatibles avec l'état de nos mœurs. L'un, c'est la... fidélité dans le mariage ; l'autre serait le rêve des moralistes et des médecins... mais la désespoir des parents ; c'est le mariage très jeune. Très jeune on n'a pas de situation, et pour vivre à deux, c'est dur !

Docteur DIEUPART.

Les Ecraseurs

Bastia, le 31 octobre 1908.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Pour peu que cela continue, il sera impossible de circuler dans Bastia.

Il y a quelques jours, des bicyclistes renversaient et contusionnaient assez sérieusement une fillette qui traversait le boulevard Paoli.

Avant-hier, c'est en cabriolet conduit par un individu en état d'ivresse qui, lancé à toute allure, passe sur le corps d'une pauvre femme, sur le boulevard Saint-Angelo.

Hier enfin, c'est le tour d'un malheureux vieillard qui est renversé et blessé sérieusement au visage et sur différentes parties du corps par un individu, qui s'est courageusement empressé de filer sans laisser son adresse.

Il serait grand temps que la police et la gendarmerie se décident à sévir rigoureusement contre les écraseurs. Quelques jours de prison infligés par notre tribunal correctionnel et les dommages-intérêts leur apprendraient à respecter les arrêtés dont ils semblent fort peu se soucier.

Veuillez agréer, etc.

Un de vos lecteurs.

CONSEIL DE GUERRE DU XV^e^ CORPS

L'Affaire Pietri

Le Conseil de guerre du XV^e^ corps d'armée, réuni au bas-fort Saint-Nicolas, a consacré toute son audience d'hier après-midi à l'examen d'une grave affaire de meurtre et de tentative de meurtre, dont était inculpé le soldat réserviste Dominique Pietri, de Bastia, appartenant au 163^e^ de ligne.

Les faits qui en sont résultés, à Bastia même, remontent au 27 juillet dernier. Le soir de cette journée, vers 10 heures, quatre jeunes gens, nommés Marinetti, Ciccheri et les deux frères Jean et Pierre Chiavatti, de retour d'une partie de pêche, pénétrèrent dans la cantine Severoni.

Sur la pas de la porte, à ce moment, Pietri causait avec le propriétaire de l'établissement et un consommateur. De l'intérieur, Marinetti, ayant demandé à Pietri s'il accompagnait sa période de 28 jours, celui-ci répondit affirmativement et, entrant dans la cantine, il causa quelques instants avec celui qui venait de lui poser cette question.

Pietri ravint ensuite sur le pas de la porte et crut entendre des paroles provocantes à son égard. Or, le patron de l'établissement ayant pris les jeunes gens de sortir, l'heure de la fermeture étant arrivée, ceux-ci sortirent immédiatement.

Dans la rue, Pietri s'avança vers eux et demanda si c'était pour lui que les propos de tout à l'heure avaient été tenus. Une rixe éclata aussitôt, et Chiavatti Pierre ne tarda pas à tomber, frappé par Pietri de deux coups de couteau, dont l'un venait de l'atteindre au bras gauche, et l'autre à la base du cou, au-dessus de la clavicule gauche. C'est cette dernière blessure qui provoqua la mort de l'infortuné. En outre, Ciccheri reçut des blessures aux mains et aux bras.

L'inculpé, qui, dans la rixe, avait été atteint lui-même d'un coup de couteau à l'oreille droite, fut arrêté quelques heures après le drame, à son domicile, et remis à l'autorité militaire.

C'est pour répondre de ces faits que Pietri comparaît devant le Conseil. L'audience est présidée par M. le lieutenant-colonel Bouis, du 3^e^ régiment d'infanterie. C'est M. le commandant Lasalle, qui occupe le siège du ministère public. L'inculpé a pour défenseur M. Stefani, qui prend place au banc des avocats.

L'affluence, dans l'enceinte réservée au public, est assez nombreuse. Un vif mouvement d'attention se produit lorsqu'est introduit l'accusé.

Après la lecture de l'acte d'accusation, l'on par le greffier Marchetti, officier d'administration, M. le président interroge l'inculpé.

Celui-ci explique qu'alors qu'il causait sur la porte de l'établissement de Severoni, Ciccheri est sorti et l'a regardé de travers. Quelqu'un, à ce moment, « rota » à l'intérieur, et je crus que c'était à moi que cette grossièreté était adressée. Comme on paraît avec animation dans le groupe, je dis à Severoni : « Il me semble qu'ils m'insultent ». Marinetti répondit : « Le patron de la buvette s'avança alors vers les jeunes gens, les priant de sortir, parce que l'heure de la fermeture était arrivée.

Dans la rue, Ciccheri s'écria : « Si tu as des prétentions, on te les enlèvera. » Je me suis alors adressé à Marinetti, lui demandant ce que signifiaient de pareils propos. Marinetti me conseilla d'aller prendre du repos. C'est alors que Chiavatti Pierre me saisit à la gorge en me portant un coup de couteau. Je lui arrachai vivement cette arme et, le sang affluant à mon cerveau, je frappai, dans le groupe qui m'encerclait, à tort et à travers.

Aussitôt après le drame, je suis allé me coucher.

Sur une question du président, Pietri nie avoir dit des paroles blessantes à l'égard de sa femme, dont il est séparé, et qui est la cousine des frères Chiavatti.

A l'issue de cet interrogatoire, Pietri exprime les regrets de l'acte qu'il a commis.

M. le président passe ensuite à l'interrogatoire des témoins.

Chiavatti Pierre, frère de la malheureuse victime, indique que ce n'est point le groupe qui a provoqué Pietri, mais que c'est, au contraire, celui-ci qui a attaqué le premier.

Les autres témoignages recueillis par le Conseil sont également en contradiction avec les affirmations de l'inculpé.

M. le président, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, décide d'entendre Mme Civatti, à titre de renseignement, et il prie la veuve de l'infortunée victime de venir à son tour, déposer sur ce qu'elle sait, relativement au crime reproché à Pietri.

La pauvre femme, qui est vêtue de vêtements de deuil et qui est accompagnée de ses deux enfants, dont un bébé tout mignon qu'elle porte en ses bras, provoque un vif sentiment d'émotion dans toute l'assistance, en répondant simplement à la question du président : « Je demande vengeance au nom de mes enfants ! »

A 5 heures et quart, l'audience est suspendue durant quelques minutes. A la reprise, M. le commandant Lasalle, qui occupe le siège du ministère public, prononce un énergique réquisitoire. Il relate en détail la scène du drame et soutient l'accusation dans une argumentation solide.

En terminant, il demande l'application sévère des articles 295 et 304 du Code de justice militaire.

Me Stefani présente ensuite avec clarté et habileté la défense de Pietri ; il plaide la provocation et demande l'acquittement de son client.

Après une courte réplique de l'organe du ministère public qui déclare maintenir ses conclusions tout en ne s'opposant pas à ce que soit posée la question subsidiaire de coups et blessures ayant causé sans intention de la donner, le Conseil rentre dans la salle de ses délibérations.

Il en ressort un quart d'heure après, en rendant un verdict d'après lequel les circonstances atténuantes ayant été accordées, Dominique Pietri est condamné à *10 ans de réclusion, 10 ans d'interdiction de séjour* et à *la dégradation militaire*.

Il est 7 heures 1/2 lorsque se termine cette audience, tenue par la foule s'écoule lentement et sans incident.

(*Petit Provençal*).

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Cenazzi Charles, adjudant ; 15 ans 6 mois 15 jours de services. Pension avec jouissance du 1er juin 1908. 643 fr.

Poggioli Joseph, adjudant ; 16 ans 6 mois 26 jours de services. Pension avec jouissance du 1er juin 1908. 689 fr.

Martini N.-B., sergent ; 27 ans 5 mois 21 jours de services. Pension avec jouissance du 11 avril 1905. 838 fr.

Martini Pierre-Mathieu, sergent ; 28 ans 6 mois 15 jours de services. Pension avec jouissance du 19 avril 1908. 859 fr.

Sarrola Ange-Marie, sergent ; 25 ans 2 mois de services. Pension avec jouissance du 27 mai 1908. 956 fr.

Verdoni Pierre-Félix, sergent ; 25 ans 2 mois de services. Pension avec jouissance du 27 mai 1908. 784 fr.

Romanelli Alexandre, maréchal des logis ; 28 ans de services. Pension avec jouissance du 5 juin 1903. 855 fr.

Bulletin Financier

Paris, 28 octobre 1908.

Marché en hausse général sur les nouvelles rassurantes d'Orient. Tous les Fonds d'Etats sont en plus-value, principalement notre Rente à 95 35, et les Emprunts russes, Tsars 93,12. Les Sociétés de Crédit accentuent leurs bonnes dispositions. Crédit Lyonnais 1.197. La Rente Foncière progresse à 432.

Les actionnaires de la Banque Franco Américaine, 22, place Vendôme, se sont réunis en assemblée générale le 23 octobre. Quoique, en raison de la crise régnante, son Conseil ait été redoubler de prudence, ses bénéfices nets n'en ont par moins dépassé 653.000 frs en 1907. Le rapport constate que les réserves ont reçu 62.600 frs, et les amortissements ont atteint 43.000 frs. Le dividende a été fixé à 25 frs. On a réélu administrateurs MM. Seydoux et Brunner et appelé au Conseil M. Patrazzini, président de la Banque Suisse Américaine de Lucerne.

Le placement des obligations de 250 frs 4 0/0 de la Cie des Tramways de Tours vient de commencer. Au prix de 450 frs, taux auquel le ministre des Travaux Publics a autorisé l'émission, le revenu ressort à 4 1/2 0/0.

Nos comptes de fer sont en nouvelle avance.

Conseil Municipal

Le Conseil municipal se réunira, en séance publique extraordinaire, demain mardi, 3 novembre, à trois heures du soir :

Ordre du jour :

Soutiens de famille.
Ecole de Cardo.
Prud'hommes et insignes.
Demandes d'indemnité de logement aux instituteurs.
Demande veuve Lota.
Demande veuve Oletta.
Demande Franzini, employé d'octroi.
Elèves du Lycée passant du 1er au 2e cycle.
Bourses communales au Lycée. Rapport de la commission.
Compte administratif de 1907. Rapport de la commission.
Chap. addit. de 1908. Rapport de la commission.
Demande de crédit pour réparations à l'immeuble des Frères.
Cession d'un tronçon du chemin rural.
Demande des habitants de Cardo. Incendie.
Enquête sur le projet du titre de la vente de rente.

Petite Gazette

Décès

M. le docteur Giorgi vient d'avoir la douleur de perdre le cadet de ses enfants, Joseph-Hector, âgé de cinq ans.

Depuis cinq mois le père faisait appel à toutes les ressources de la science et la tendre mère s'épuisait en dévouement et en délicates attentions : tout devait se heurter à la fatalité du mal. Remèdes et soins ont pu seulement retarder le dénouement fatal.

Toute la population de Pietranera et de Lota, les amis de Bastia ont tenu, par leur présence aux obsèques, adoucir l'angoisse du Docteur et de Mme Giorgi, mais le temps seul peut et idir la douleur de la perte d'un enfant si gentil et si précoce, si aimant, si affectueux.

Que M. et Mme Giorgi veuillent bien accepter la sincérité de nos regrets et nos condoléances.

⁂

Salle d'escrime

La salle d'escrime du professeur Moulin, ancien adjudant maître d'armes au 163e, s'ouvrira le 3 Novembre prochain. Une salle spéciale sera réservée aux amateurs de culture physique qui s'adonnent à la pratique des poids et haltères.

Les inscriptions sont reçues à partir de ce jour, au local Place du Marché, de 4 à 5 heures du soir.

⁂

Obsèques

Les obsèques de M. Jean-Baptiste Giulioneli, décédé à l'âge de 63 ans, après une longue et douloureuse maladie, ont eu lieu hier, à 3 heures de l'après-midi.

Les parents et amis du regretté défunt ont suivi le cercueil jusqu'à l'église Saint-Jean, où a été donnée l'absoute.

Nous adressons aux familles Giulioneli et Pieranioni toutes nos condoléances.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

C0590

Récompenses Honorifiques

Paris, 1er novembre.

Le ministre de l'Intérieur vient d'accorder une *mention honorable* à M. Martinetti, employé à la Compagnie de chemins de fer départementaux, à Ajaccio : a sauvé, le 8 avril 1908, une femme qui était sur le point d'être écrasée.

⁂

Le ministre de l'Intérieur a adressé une *lettre de félicitations* au sergent Leonardi, du 88e régiment d'infanterie : a maîtrisé, le 7 août 1908, un attelage emporté.

Déplacements ministériels

Paris, 1er novembre.

M. Gaston Doumergue, ministre de l'Instruction publique, a présidé aujourd'hui, à Aigues-Vives, dans le Gard, sa ville natale, le banquet de la société mutuelle « l'Union Ouvrière. »

M. Doumergue a prononcé, à cette occasion, un discours politique.

LA PERTE DE LA « NIVE »

Les Premiers Actes du Ministre de la Marine

Paris, 1er novembre.

M. le capitaine de frégate Mourre, ex-commandant, de la *Nive* est mis en non activité par retrait d'emploi.

Le conseil de guerre maritime spécial, qui s'est réuni à Toulon le 23 octobre dernier, avait cependant désiré que le capitaine de frégate Mourre ne pouvait pas être rendu responsable de la perte du transport de l'Etat, *Nive*, et l'avait ainsi acquitté à l'*unanimité*.

⁂

Les enseignes de vaisseau Elluin et Perroquin ont été mis en non activité par retrait d'emploi pendant trois mois.

LA PRESSE

Les Journaux du soir ne sont pas tendres pour le nouveau ministre de la Marine qui, au lieu de nommer le capitaine de frégate Mourre au grade de capitaine de vaisseau, frappe injustement un officier qui figurait au tableau d'avancement depuis longtemps et qui est considéré comme un de nos officiers de marine les plus distingués.

Les deux enseignes de vaisseau avaient été impliqués dans les poursuites, mais le préfet maritime de Toulon, usant d'un droit qu'il n'avait pas, avait rendu une ordonnance de non-lieu en faveur de ces deux officiers dont la responsabilité a été démontrée au cours du procès.

RODEZ

Accident de Voiture

Cinq personnes blessées

Rodez 1er novembre.

Une voiture publique, qui fait le service des dépêches, a versé et roulé dans un ravin.

Le conducteur et quatre voyageurs ont été grièvement blessés.

La voiture a été brisée.

EN ALLEMAGNE

Les Déclarations de Guillaume II

L'ATTITUDE de Prince de Bulow

Berlin, 1er novembre.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonçait hier soir, dans une édition spéciale, que le Grand Chancelier ayant laissé publier par le *Daily Télégraph*, l'interview d'un diplomate anglais avec le Kaiser, sans la lire, alors que son Souverain le lui avait soumise, avait offert sa démission.

Bien entendu cette démission a été refusée par l'Empereur Guillaume.

Les Attaques de la Presse allemande

Berlin, 1er novembre.

Les journaux de ce jour blâment en termes très violents l'attitude du Grand Chancelier, qui a fait preuve, en cette circonstance, d'une légèreté extraordinaire.

AU REICHSTAG

Séance orageuse

Berlin, 1er novembre.

La séance de jeudi prochain, au Reichstag, promet d'être très orageuse.

Le Grand Chancelier sera énergiquement interpellé par deux membres les plus influents du Parlement.

Le prince de Bulow sera obligé d'abandonner le pouvoir.

LES ÉVÈNEMENTS DES BALKANS

Les Armements de l'Autriche

Vienne, 1er novembre.

Le gouvernement autrichien continue à faire ses préparatifs de guerre contre la Serbie.

Des forces importantes sont massées sur plusieurs points de la frontière.

Dans les arsenaux on fabrique nuit et jour des munitions.

La Conférence Internationale

L'attitude de la Russie

Saint Pétersbourg, 1er novembre.

Les Journaux parus ce matin annoncent que le cabinet de Saint-Pétersbourg renonce à la Conférence.

L'entente sur le programme de la conférence est rendue difficile par suite de divergences survenues sur deux points entre l'Autriche-Hongrie et la Russie.

Pendant son séjour à Berlin, M. Iswolsky, ministre des Affaires étrangères, s'était efforcé d'amener l'Allemagne à exercer une pression sur l'Autriche-Hongrie, au sujet de ces deux points, mais le gouvernement allemand s'y est refusé.

On incline à penser que les divergences existantes portent sur les compensations territoriales demandées par la Russie pour la Serbie et le Montenegro.

Déménagements
pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap. Bastia.

Si vous voulez avoir
une **Belle Poitrine**

ton gorge et des épaules pleines, sans creux ni saillies osseuses, prenez les "**Pilules Orientales**".
Ces pilules, toujours bienfaisantes pour la santé et approuvées par le monde médical, sont sans rivales pour développer, raffermir et reconstituer la gorge aussi bien chez la femme que chez la jeune fille.
Pour avoir un flacon avec notice envoyer 4,75 à en mentionnant le nom de ce journal.
E. L. Bailly, Pharmacien, 8, passage Verdeau, Paris.

SOCIÉTÉ DES RHUMERIES DES ANTILLES
RHUM
GRANDS MORNES
Very Old Gets Rhum (Antilles)

Ce RHUM, d'une supériorité incontestable, se recommande AUX CONNAISSEURS et GOURMETS par son parfum agréable, sa haute finesse, sa vieillesse.
Très recommandé par les SOMMITÉS MÉDICALES, il est devenu le cordial préféré des familles, de MM. les Officiers, fonctionnaires, colons et de tous ceux qui, soucieux de leur santé, exigent un article pur et de distillation rectifiée.
Le Rhum GRANDS MORNES ne se vend qu'en carafes de forme *triangulaire* avec acquit blanc de la régie garantissant l'origine.
Importé par MM. GET FRERES, inventeurs du Pippermint.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer
Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

Chaux éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.
Ciment de Port-and artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits, etc.
Ciment de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.
Ciment prompt spécial.
Ciment de Roquefort.
Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :
F. CHARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment
Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse Francardo.

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie ancien de Patrimonio.

HERNIES
Nous apprenons avec plaisir que *M. G. Vignier, spécialiste diplômé*, (bandagiste et orthopédiste) 5 Rue Gambetta, Nice, sera de passage à Ajaccio, les 29 et 30 octobre, Hôtel Dauphin ; à Ile-Rousse, le *mardi 3 novembre*, Hôtel Diplomatique où il fera lui-même l'application de ses appareils.
Possédant un système de bandages sans ressort, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Vignier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et par suite, préservant de tous les accidents occasionnés par l'ETRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas à varices, et Ceintures sur mesure.*

Ménagères, attention !!!
Servez-vous aux repas des
Pâtes de la Maison Ghilini
qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.
Chez tous les épiciers exigez la marque
Maison Ghilini

AJACCIO
SALON DE COIFFURE
Entièrement remis à neuf
Service très bien soigné
Un bon ouvrier continental est attaché à la maison.
Victor MATRICALI
14, Rue Fesch, 14

OUVERTURE DE LA
Grande Charcuterie Parisienne
16, Cours Napoléon, 16
M. BOURTIN, propriétaire
Charcuterie en tous genres et sur commande. — Spécialités de côtelettes à la sauce tomate.
Conserves de 1er choix
Prix modérés
ON PORTE A DOMICILE

RESTAURANT DES PALMIERS
2, Place des Palmiers
Changement de Propriétaire
VIGNO GINO
Ancien chef de cuisine de l'Hôtel de Monte d'Oro,
SITUATION MERVEILLEUSE près de la mer
Cuisine de choix
Chambres meublées
Repas 1 fr. 50 et 2 fr. — Pension à partir de 60 francs.

74 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XIV

EN EMBUSCADE

Il entra. C'était une de ces bonnes auberges où on peut se rafraîchir et déjeuner ou dîner, au besoin, à la condition de ne pas se montrer d'une exigence ridicule. L'aubergiste était curieux. Un rapin de passage avait dessiné trois militaires en costume de gardes françaises, attablés sous une tonnelle, et entonnant avec vigueur, après boire, le premier couplet de la « Marseillaise ».

Allons enfants de la patrie !

A ce que nul n'en ignore, comme disent les exploits d'huissiers, ce vers était écrit au-dessus du tableau, qui en valait ne manquait pas d'un certain brio et d'une agréable couleur. Ce cabaret, très fréquenté l'été, était à peu près vide. Une grosse fille aux appas débordants, à la figure ouverte et réjouie, par faide du tout vint au-devant de ce client et demanda :

— Monsieur désire ?..
— Déjeuner, si c'est possible.
— Comment donc ?
— Qu'y a-t-il ?
— Des œufs et du civet...
— Du lapin ?
— Pas du tout, de lièvre excellent...
— Ça ira avec une bonne bouteille de vin de France, de Suresnes ou d'Argenteuil, et une canette de bière.

L'aspect de ce rustique restaurant n'avait rien de désagréable. Situé sur une hauteur, au milieu des bois, repeint fraîchement, comme les cottages anglais, il jouissait d'une vue superbe. Par les larges échappées des routes et les éclaircies ménagées dans les tailles, il dominait les coteaux de la Celle Saint-Cloud et le parc de Vaucresson, ancienne propriété, dit-on, de la marquise de Pompadour, dont les jardins sont magnifiques. La bonne à l'avant-scène confortable était très communicative et prévenante à souhait. Rousset lui demanda :

— Les Gipsies ?..
— Vous y allez ?
— Non, mais on m'a dit que c'est très joli...
— En effet, ce n'est pas mal.
— Loin d'ici ?
— Assez, une demi-lieue, à peu près comme d'ici à la gare... Vous y connaissez quelqu'un ?
— Pas précisément. C'est un marquis d'Orville, cette propriété ?..
— Oui, mais ce n'est pas lui qui l'habite...

La grosse servante avait pris un air malicieux. On la sentait disposée à conter les histoires du quartier. Rousset dit :

— C'est une jeune dame, n'est-ce pas ?
— Il paraît.
— Blonde ?
— On le dit.
— Jolie ?
— Ça je peux le dire aussi. Je l'ai vue plus d'une fois passer dans sa voiture. Très belle, monsieur.
— Un peu rôlotte !
— Vous la connaissez donc ?

Rousset ne mia pas.

— C'est vrai, fit-il. C'était la femme de mon meilleur ami.
— Mariée, alors ?
— Parfaitement.

La servante ne devait pas rrendre grand'chose au sérieux, le mariage pas plus que le reste. Elle se mit à rire.

— C'est donc ça, fit-elle, que son amoureux la cache avec tant de soin !
— Vous le voyez aussi ?
— Lui ? Presque tous les jours. Ah ! elle est cause qu'il en fait faire des kilomètres à ses chevaux !
— Et tenez, fit-elle en s'interrompant pour écouter un bruit du dehors, je parierais que c'est lui qui va la retrouver !

Elle ne se trompait pas. Un coupé passa comme une flèche, enlevé par un trotteur de premier ordre.

— C'est bien lui, dit-elle, un beau garçon, type d'officier... Paraît qu'il l'a été pendant la guerre...

Et aussitôt :

— Tiens ! Dominique !

C'était le cantonnier qui entrait, pour causer.

Il demanda :

— Le patron n'est pas là, Francine ?
— Non, il vient de partir pour Paris. Il a des affaires.
— Tant pis !

Le cantonnier disait : tant pis !.. parce que le patron était un bon vivant qui profitait de ses visites pour lui offrir un petit verre et un prendre un par la même occasion. Il s'exécuta, qui servait aux buveurs de passage, et dit :

— Le marquis vient de passer. Il ne quitte pas la jeune dame... Elle n'en a pas pour longtemps... La fille du jardinier me disait tout à l'heure qu'on allend le marmot d'un moment à l'autre.

— Virginie ?
— Oui.
— Vous la voyez toujours ?
— Souvent.
— Mais vos arrangements ?..
— ... Ne vont pas. Le père et la mère trouvent que je suis de trop petit monde pour une demoiselle de chambre.
— Et elle ?
— Elle ne dit rien. Elle rit !..
— C'est-à-dire qu'elle se moque de vous, mon pauvre Dominique !
— Ça se peut bien !

(*A suivre*).

Après vos repas, demandez dans tous les Cafés
UNE D'ACEY

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
NE CRIEZ PLUS!

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux. Il est le SEUL Régénérateur contenant des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente journalière considérable.

Exigez bien le ROYAL WINDSOR, qui se trouve chez les Parfumeurs en flacons et cartons-cadeaux.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Demandez et offrez dans tous les Cafés
PÉMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et la Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers marchands. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo.

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bajes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles poulins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, recommandée par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et spécialement par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, notre LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arôme et son goût.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'abréger leurs souffrances, dans les cas d'indigestion et subvenant contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en ce Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ne faisant aucun enseignement sérieux — qui n'ont pas le droit d'exercer sur la profession et qui compromettent par quelques malades la santé pour le bénéfice de leur existence.

FUMIER
Trois francs le collier
COTE DE TABACS
Dix francs la tonne
S'adresser à l'Usine de Toga.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

A VENDRE

250 hectolitres de vin des coteaux de Farinole (Cap Corse)
Dépôt à Bastia
Au coin du Boulevard de Cardo et de la montée de Sainte Claire
Prix réduits
S'adresser montée de Ste Claire, n° 4.

Consultez
vos
amis :
Nos Loisirs
est un
journal bien fait.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LE GUIDE DES CONVENANCES
Par LISELOTTE
1 FR. 45
Le GUIDE des CONVENANCES

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser tous les Contrefaçons. Exiger la véritable origine
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanglois, Cours Napoléon, à Ajaccio.

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à *Jardins & Basses-Cours*
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE
RICINE VAILLE
DÉLICIEUX ET EFFICACE
PURGE SANS FATIGUER

SAISON Printemps-Eté 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÊPON, ECOSSINE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

PHOTOLINE

Pétrole supérieur inflammable
Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-TROISIEME ANNÉE — N° 306 — MARDI 3 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	4 »	6 »	12 »

Union Postale et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CORSE

MÉMOIRE

présenté par M. le Comte Sébastien GREGORJ, au nom de la Chambre de Commerce de Bastia

M. le Comte Sébastien Gregorj, au nom de notre Chambre de Commerce, a présenté à la Commission d'enquête le Mémoire ci-après où se trouvent remarquablement exposés les causes de la situation déplorable de notre île et les deux moyens les plus propres d'y porter remède.

M. Clémenceau, président du Conseil des Ministres, dans un remarquable rapport adressé au Président de la République, a décrit l'état de misère où se trouve notre département.

Deux causes, qui ne relèvent point de l'initiative des particuliers, ont amené cet état de détresse en arrêtant l'essor de la prospérité publique dans notre île ; ces deux causes sont : l'insalubrité de nos plaines, occasionnée par la malaria, et le trop long retard que l'on a mis à doter notre île d'un réseau de chemin de fer.

La Malaria

La *malaria* est le résultat de l'intoxication de l'air par les miasmes putrides qui se dégagent des terrains marécageux. Elle engendre les fièvres paludéennes qui rendent le sol inhabitable pendant l'été et une partie de l'automne. Toute la plaine qui s'étend de Bastia à Bonifacio, sur une longueur de près de 200 kilomètres, et les vallées qui, dans le pourtour de l'île, aboutissent à la mer, sont désolées par l'insalubrité de l'air.

Dès que le mois de juin arrive, la population de la plaine orientale est obligée d'émigrer vers la montagne. Les imprudents qui s'obstinent à demeurer dans les terres basses sont exposés aux fièvres intermittentes dont la guérison exige presque toujours des mois entiers de soins et de repos. Souvent l'état fiévreux se manifeste avec la gravité exceptionnelle de la *fièvre pernicieuse* qui emporte le malade en quelques jours. Il est facile d'imaginer ce que la maladie et le chômage forcé du père de famille infligent de privations aux enfants qui vivent de son travail. On se sent ému à la seule pensée de ce qu'entraîne de souffrances sa mort prématurée : c'est pour sa veuve et ses orphelins de longues années de misère.

Quelques chiffres empruntés à la statistique officielle de l'ancien pénitencier de Casabianda, situé au centre de la plaine orientale, nous font connaître l'action funeste qu'exerce sur la vie humaine la fièvre paludéenne.

Nous lisons dans un rapport du Comité consultatif d'hygiène : « Nulle contrée ne renferme des sources plus abondantes de richesse agricole en même temps que d'intoxication telluriques ... les habitants abandonnent leurs terres pendant l'été pour chercher dans la montagne un refuge contre la maladie. A la fondation du pénitencier la mortalité a été de 24 pour cent : le quart de l'effectif. »

Lorsque la Chambre des Députés retrancha de la loi de finances le crédit affecté à ce pénitencier, le rapporteur a pu dire à la tribune que « l'insalubrité du sol et les fièvres paludéennes y rendent la mortalité effrayante. »

Partout ailleurs, dans les contrées salubres, le cultivateur vit sur sa terre. Pour le paysan Corse, il n'en est pas ainsi. Afin d'échapper à l'action de la *malaria* il a dû établir son habitation sur la montagne, à une grande distance de son champ, qu'il doit abandonner chaque jour, dès que le soleil penche vers son déclin.

Dans ces conditions la journée du paysan Corse, qui cultive les terrains fécondes de la plaine, se trouve écourtée de deux ou trois heures.

Ajoutez à cela que, n'habitant pas sur sa terre, il la défend mal contre la maraude. C'est ce qui nous explique comment, en 1895, alors que dans la France entière on déférait aux justices de paix 41 523 contraventions de police rurale, la Corse seule était comprise dans ce total pour 13 000 contraventions, ainsi que l'affirmait M. le Procureur Général Moras dans son discours de rentrée des tribunaux.

La *malaria* sévissait jadis dans les Landes, dans la Sologne, dans les Dombes. La France a eu à cœur de faire cesser cet état de choses qui constitue un crime de lèse-humanité. On travaille actuellement à l'assainissement de la Camargue. La Toscane, sur la rive opposée de notre mer Tyrrhénienne, avait aussi ses *Maremme*. Cette contrée jadis désolée est aujourd'hui couverte de riches cultures et l'homme peut y vaquer sans crainte à ses travaux de chaque jour.

On discute actuellement en Italie une loi pour l'assainissement de la Sardaigne, auquel on affectera 40 millions, avec dispense de vingt années de contributions pour les terres mises en culture après assainissement.

Notre île n'a pas encore éveillé ces justes sollicitudes, et le cultivateur Corse n'en est pas encore à pouvoir vivre sur la terre qu'il arrose de ses sueurs. Il demeure exposé à ce fléau de l'air insalubre qui paralyse son travail et qui l'atteint jusque dans sa vie.

Etablissement tardif des Chemins de fer

On a dit avec raison que les voies de communication sont l'instrument nécessaire, indispensable de la prospérité matérielle d'une nation.

Un économiste anglais, Stuart Mill, a exprimé l'importance des voies de communication par cette formule : « Produire, c'est mouvoir. »

En effet, l'agriculture, l'industrie, le commerce ne fleurissent que là où les produits du travail de l'homme circulent facilement et à bon marché, et se trouvent par cela même mis à la portée du plus grand nombre possible de consommateurs.

Si la Corse a été aussi attardée dans la voie du progrès, si elle est restée pauvre, malgré la beauté de son ciel et la fécondité de son sol, la cause en est, après la *malaria*, dans la longue privation des chemins de fer qu'elle a dû subir.

Lorsque, en 1885, on a entrepris de remédier à ce déplorable état de choses, et décrété la construction de la ligne Ajaccio-Bastia, la France comptait déjà environ 29 000 kilomètres de chemins de fer en exploitation, soit presque un kilomètre par 1 000 habitants. A ce compte, la Corse aurait dû avoir environ 250 kilomètres en exercice. Pour accentuer l'injustice de cette situation, nous dirons que, à ce moment, l'Algérie avait déjà 1 000 kilomètres exploités ; la Tunisie en avait 200 ; l'Ile de la Réunion possédait 125 kilomètres en pleine activité, et au Sénégal une partie du réseau concédé était déjà livré à la circulation.

La France avait employé plus de dix milliards à la construction de ses voies ferrées. Dans cette répartition de milliards, aucune attribution n'avait été faite à la Corse, elle avait été seule exclue du partage. Pour cette raison, elle avait été tenue en dehors de ce grand mouvement de transformation et de prospérité que les chemins de fer ont provoqué dans le monde entier.

Une comparaison rendra bien toute notre pensée : la Corse était dans la France ce que serait dans le corps humain un membre où la circulation du sang ne porterait pas la vie.

Ce n'est pas impunément qu'une contrée a été condamnée à vivre dans des conditions climatériques qui troublent les fonctions de l'activité humaine et dans une longue privation des moyens de locomotion qui sont partout l'instrument essentiel du progrès.

Pour cette contrée, l'appauvrissement, un appauvrissement extrême, est le résultat inévitable de la situation qui lui a été faite.

Après avoir décrit la cause principale de la grande détresse où se trouve notre département, que sa position insulaire met à elle seule dans un état d'irrémédiable infériorité vis-à-vis des autres départements français, il est facile d'indiquer deux moyens qui doivent contribuer à son relèvement.

C'est d'abord l'assainissement de notre belle plaine orientale qui, au dire d'un auteur latin, fut un des greniers de Rome. L'agriculture, que Sully dénommait une des mamelles de la France, est le grand moyen de ramener l'aisance dans notre île désolée, mais l'agriculture ne peut être utilement pratiquée sur un sol insalubre.

C'est ensuite l'achèvement de notre réseau de voies ferrées qui doivent porter l'aisance et la vie dans cette vaste partie de notre île qui en est encore dépourvue.

Lorsque nos regards se portent sur la carte de l'île de Sardaigne, notre voisine, nous constatons avec envie, que depuis bien des années elle est complètement entourée d'une ligne de chemins de fer d'où se détachent les lignes secondaires qui pénètrent dans l'intérieur de l'île, et nous nous demandons pourquoi la France ne nous a pas traité comme l'Italie a traité la Sardaigne.

Quelques considérations nous semblent nécessaires au sujet de cet achèvement des voies ferrées corses. Nous avons rappelé plus haut que notre département a été seul privé des largesses de la métropole, alors que celle-ci prenait entièrement à sa charge la construction des chemins de fer. Il serait injuste que notre île, si fort appauvrie par l'oubli dans lequel elle a été laissée, dût se voir appliquer les nouvelles doctrines parlementaires en vertu desquelles les départements contribuent à la construction de voies nouvelles.

L'impartiale justice commande qu'après avoir subi le grand dommage de l'exclusion dont nous avons été frappés, nous ne supportions pas les rigueurs du nouveau régime dont nos désastres de 1870 ont rendu l'application nécessaire.

La part contributive qu'on voudrait exiger de nous serait d'environ 500 000 francs pour l'acquisition des terrains. Nous croyons équitable que l'Etat tienne compte du nombre considérable de millions dont nous avons été appauvris par le traitement exceptionnel dont nous avons souffert, et qu'il prenne entièrement à sa charge les dépenses d'achèvement de notre réseau.

D'ailleurs, il serait inutile de demander cette quote-part à un département qui, ainsi que l'a si bien démontré le Président du Conseil, n'est pas en état de la fournir.

Autant voudrait dire que le réseau corse ne sera jamais achevé, et que la ligne de la côte orientale aura toujours pour terminus la lisière du maquis.

Nous avons confiance en vous, Messieurs, auxquels le Président du Conseil a donné la mission d'étudier les causes de la déplorable situation de notre département, et d'en rechercher les remèdes.

Nous avons bien des détracteurs qui se plaisent généralement à imputer à notre paresse les maux dont nous souffrons. Nous nous estimerons heureux si nous avons réussi à prouver que ces maux ne peuvent être imputés à notre indolence, mais qu'ils proviennent de causes qui ne relèvent pas des initiatives individuelles, et que la puissante intervention de l'Etat peut seule faire disparaître.

Dans l'état actuel, les Corses, jeunes, actifs, intelligents, abandonnent leur île. Ils émigrent à l'étranger et dans nos colonies ; ils émigrent dans le fonctionnarisme et particulièrement dans l'armée, parce que le travail de l'homme ne peut s'accomplir chez eux dans les conditions normales qui conduisent à la fortune ou tout au moins à l'aisance.

Si nous aurons pu vous convaincre de la vérité de cette thèse, nous aurons contribué, dans la mesure de nos moyens, à l'œuvre de notre relèvement, et nous sommes assurés que votre générosité et votre bienveillance vous en feront les instruments actifs. Laissez-nous ajouter que, si nos espérances se réalisent, nous vous en remercierons avec les sentiments de la plus vive reconnaissance.

Conseil Municipal

Le Conseil municipal se réunira, en séance publique extraordinaire, aujourd'hui mardi, 3 novembre, à 3 heures du soir :

Ordre du jour :

Secours de famille.
Ecole de Cardo.
Prud'hommes et insignes.
Demandes d'indemnité de logement aux instituteurs.
Demande veuve Lota.
Demande veuve Olotta.
Demande Franzini, employé d'octroi.
Elèves du Lycée passant du 1er au 2e cycle.
Bourses communales au Lycée. Rapport de la commission.
Compte administratif de 1907. Rapport de la commission.
Chap. additif. de 1908. Rapport de la commission.
Demande de crédit pour réparations à l'immeuble des Frères.
Cession d'un tronçon du chemin rural.
Demande des habitants de Cardo. Incendie.
Enquête sur le projet du titre de la vente de rente.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 3 nov., à 3 h.

Piedigrotta, allégro.	P. Mattei.
Gavotte des petites princesses,	André.
Quand l'amour meurt, valse,	Crémieux.
Fantaisie sur le Bialon,	Durand.
Galop Tounerre,	Lamothe.

Le Chef de musique, X. LAURENTI

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte-Laurine.

Soleil (heure nationale)

Lever, 5 h. 59 m. — Coucher, 4 h. 32 m.
Premier quart., le 1. — Pleine Lune, le 7.
Fête du Dimanche : St Charles Borromée.

2 NOVEMBRE

La Corse est-elle une charge pour la France?

Ajaccio, 28 octobre.

Il n'est pas dans la Méditerranée le moindre petit îlot qui n'ait donné lieu à des légendes d'une extrême variété. Chypre a les siennes tout comme Ithaque et la Sicile et comme Lesbos. La Corse n'a point échappé au sort commun de ses sœurs méditerranéennes : comme légende elle eut les bonnes ; ceux-ci disparaissent, elle a celle d'être pour la métropole une charge très lourde. Un sérieux écrivain se sont trouvés pour accréditer ces bruits. Pressant en de certaines années — le plus souvent, hélas, sinon les pires — le chiffre des recettes et celui des dépenses, ils ont reconstruit des excédents de dépenses que rien, même pour ces années défavorables, ne justifiait. Contrairement au général, affirmé que depuis l'annexion (1768, c'est-à-dire depuis cent quarante ans, sous les budgets furent déficitaires, fut pour eux l'affaire d'un instant, c'est-à-dire d'une simple multiplication ; et la légende, sortie tout armée de leur cerveau, eut bientôt droit de vie et droit de cité dans la France entière.

Nous sera-t-il permis de rétablir la vérité, et si vraiment il est impossible de prouver que la Corse n'a aucun besoin de la métropole, puisque aussi les mesures bienveillantes qu'elle sollicitait par la bouche de M. Cimenceau sont la preuve du contraire, pouvons nous tenter du moins d'éclairer par des chiffres l'esprit du lecteur prévenu ?

Le lieutenant-colonel Campi écrivait en 1900 un opuscule qui avait précédemment pour titre celui-là même qui figure en tête de cet article : *La Corse est-elle une charge pour la France ?* Dans cette étude, où étaient passés en revue la plupart des budgets de l'île depuis l'annexion, le colonel Campi arrivait à démontrer que la situation de la Corse n'était pas plus que celle

de bien des départements français, et que, par moments certaines années d'abondance étaient venues combler le vide des années de disette.

En 1899 notamment, le Trésor public avait payé en Corse, au titre des diverses services ministériels, la somme de 15.071.995 fr. 62, qui se décomposait de la façon suivante :

Dette publique, rentes et pensions . . . .Fr.	3.628 566 27
Service général, frais de régie	706.903 48
Justice, service général .	427 529 50
Affaires étrangères . .	300 00
Guerre.	3.583.037 81
Marine (payé au titre de la trésorerie de Toulon)	590.75
Instruction publique . .	1 642 813 67
Beaux Arts.	1 150,00
Cultes	518 279 30
Commerce	9 946 12
Agriculture	615.923 02
Colonies	9.672 54
Travaux publics . . .	1.693.358.95
Intérieur	1.074 365 81
Enregistrement . . .	95.000 00
Douanes.	234.500 00
Postes et télégraphes. .	740.100 36
Total. .Fr.	15 071.995 98

De cette somme versée par le Trésor à la Corse, on accordera bien qu'il y a lieu de déduire une série de dépenses qui constituent des dettes publiques, de véritables obligations nationales, consenties non pas pour l'île elle même, et qu'il aurait fallu payer ailleurs, si la Corse n'eût pas existé, c'est-à dire :

Dette publique, rentes et pensions . . . .Fr.	3 628 566 27
Guerre (défense nationale)	3.583.037.00
Pénitenciers de Chiavari et Castellaccio	469 113 95
Total. .Fr.	7 680.717 22

Le chiffre exact des dépenses de la métropole pour l'Ile avait donc en 1899 atteint le chiffre de . .Fr. 15 071.995,98
Moins. . . . 7 680.717.22

C'est à dire au total Fr. 7 391.278 76

Voyons maintenant, avec les chiffres exacts du compte même de la trésorerie générale, quelles recettes avaient été affectées en Corse par l'Etat :

Contributions directes. Fr.	2 429 797
Biens de main morte. . .	14.666
Mines	1.712
Voitures, chevaux, mulets et ânes	29 004
Vélocipèdes	1 574
Billards et cercles . . .	1 661
Chiens.	9 739
Taxes militaires	1.757
Foids et mesures. . . .	16.392
Visite des pharmaciens . .	386
Chambre de commerce . .	4.189
Enregistrement et timbre .	900 014
Postes et télégraphes . .	582 512
Douanes	2 593 476
Produits des forêts . . .	192 264
Revenus du domaine de Cerbicales.	103 178
Taxes acquittées à la douane de Marseille et à celle de Nice et supportées par les consommateurs de l'île : 280 000 quintaux de farine, représentant 400.000 quintaux de blé taxés à 7 f. les 100 kilos	2 800 00.0
La demi-taxe de fabrication sur les sucres consommés en Corse, perçue par l'Etat dans les raffineries du continent	466.500
Les recettes des postes et télégraphes opérées dans les différents bureaux du continent pour les correspondances privées et télégraphiques adressées en Corse. (Produit indirect et inférieur à sa valeur réelle, puisqu'on a pris pour base les recettes postales et télégraphiques reconnues en Corse)	592 112
Pâtes consommées en Corse et ayant acquitté à Marseille des droits de douane.	16.342
Total des recettes. Fr.	10 458.476

Contre une somme de 7.391,278 francs de dépenses, la Corse avait pu, en l'année 1899, présenter un budget de recettes de plus de 10 millions, c'est-à-dire un excédent bénéficiaire de 3 millions.

L'exemple, bien que des plus probants, n'est point pour nous porter à triompher bruyamment de ceux qui créèrent la légende de la Corse-charge-d'Etat, et de ceux qui, à la légère, mirent tant de hâte à la propager. Mais du moins le public averti pourra-t-il désormais faire un peu mieux la part des choses et se croire-t-il point que c'est verser de l'eau dans un tonneau des Danaïdes, que de consacrer un relèvement économique de l'Ile une part, même importante, de nos ressources nationales.

C'est de l'ordre, de l'esprit d'initiative, de discernement et de méthode qu'il faut introduire en Corse. Comme l'a déclaré M. Yon, directeur des contributions indirectes de l'Ile, à la sous commission chargée d'étudier les mesures propres au relèvement économique de cette partie de notre territoire, la pauvreté est la cause générale de la non-rentrée des impôts, rentrée d'autant plus difficile que le nombre des centimes additionnels est considérable dans la plupart des communes. Or, la pauvreté a ses sources uniques dans le défaut d'exploitation de l'île.

Le Corse — et c'est ici l'avis donné à la sous-commission par M. Michelet, agent commercial de la Compagnie P. L. M., — commercial ne fait pour produire énormément. Par son climat et la nature de son sol, les primeurs y viennent d'une façon admirable, mais le paysan manque d'éducation de ce côté et il faut la lui donner. Il faut aussi lui enseigner à rendre rémunérateurs, les travaux agricoles auxquels il se livre d'après les méthodes vieilles et surannées, et dans ce but créer des cours spéciaux, développer chez les enfants le goût de l'agriculture et l'amour de la terre. Une source de richesse serait aussi dans l'exploitation du poisson, qui est là hors de qualité très fine et de variétés nombreuses, et aussi dans l'exportation intelligemment faite de fruits — les pommes reinettes, par exemple. — qui viennent dans l'île merveilleusement. Ajoutez y comme le demandait M. Cagnolacci, conseiller général et rapporteur du budget départemental, la limitation du droit de parcage, cause de nombreux incendies qui, chaque année ravagent le pays ; joignez y des travaux d'irrigation et d'adduction d'eau, comme dans la plupart de nos départements, une meilleure répartition des secours agricoles, l'extension des routes d'écoulement, une subvention plus forte pour la création de chemins vicinaux, et la campagne et le littoral obtiendront un bien-être qu'ils n'ont jamais osé espérer.

Pour les villes et les bourgs, c'est le complément à obtenir des budgets municipaux, la meilleure répartition de l'impôt par les maires, l'augmentation des subventions industrielles, l'achèvement du réseau de voies ferrées, l'assainissement de certains quartiers urbains et suburbains. Pour Ajaccio, par exemple, qui a eu à souffrir de l'épuration de Marseille et où peu mal d'épaves ont cherché un refuge, c'est la prise de possession par l'Etat de la police de la ville, etc., etc.

Toutes ces mesures appellent évidemment de gros sacrifices pécuniaires ; mais ce ne sera pas les faire en pure perte, croyons-nous, que de les consacrer à une île qui, malgré bien des années de disette, connut aussi des jours prospères et peut donc l'avenir être pour la métropole, au lieu d'un fardeau légendaire, une réelle et très utile recrue.

(Le Temps).

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SAINT-FLORENT. — Samedi dernier a été célébré à Saint Florent le mariage de M. Vincentelli André, adjudant d'infanterie coloniale, avec Mlle Françoise Tavera. Après le mariage civil qui eut lieu dans la maison habitée par la mariée, et fut célébré par M. Joseph Tavera, son oncle, adjoint au maire, la jeune mariée toute charmante et gracieuse sous son vaporeux voile blanc, se rendit à l'église, conduite à l'autel par M. Joseph Tavera. Les témoins de la mariée étaient : MM. Sartori Antoine et Pierre Tavera ; ceux du marié, MM. Marchesi et Amici. La quête a été faite par Mlle Catherine Scotto et M. Pierre Tavera, Mlle Agnès Panci et M. Vincent Fregassi. M. le curé Cesarini, avec toute la délicatesse et l'éloquence dont il a le secret, prononça une charmante allocution, félicitant les époux d'une union si parfaitement assortie. A l'élévation, une voix pure se fit entendre : c'était Mlle Catherine Panci qui chantait l'*Ave Maria* de Gounod avec une virtuosité qui ravit toute l'assistance.

Après la cérémonie religieuse, le cortège prit le chemin de l'habitation de la mariée. Une gracieuse surprise les attendait en route. Un magnifique arc de triomphe était dressé sur leur passage, et une gracieuse jeune fille, Nlle Casanova, de Nonza, fit un charmant compliment aux nouveaux mariés.

Enfin, toute la noce se trouva réunie dans les appartements de M. Tavera, où un copieux déjeuner était servi. Au champagne, plusieurs toasts ont été prononcés, par M. Amici, Mlle Scotto, Mlle Marguerite Sarri et plusieurs autres.

Le déjeuner fut suivi d'une soirée animée, et à 4 heures les époux partaient en voyage de noces. Tous leurs amis leur souhaitent tout le bonheur qu'ils méritent et font pour eux tous les vœux que leur dictent leur cœur et la sympathie qu'ils inspirent à tous ceux qui les connaissent.

⁂

VICO. — On annonce la prochain mariage de Mlle Marie Casanelli d'Istria, fille du regretté Président Casanelli d'Istria, avec M. Loisi, routier à Venaco.

Mlle Casanelli est la petite-nièce de l'Evêque Casanelli et la belle-sœur de l'ancien Sénateur Buresckiel.

Nous présentons nos meilleures félicitations aux deux familles.

M. PUGLIESI-CONTI
ET
l'Indemnité Parlementaire

M. Pugliesi-Conti vient d'adresser à M. Brisson, président de la Chambre des députés, la lettre suivante :

Monsieur le Président,

La Chambre vient d'être saisie par M. Archimbaud d'un projet de loi tendant à ramener à 9 000 francs l'indemnité parlementaire.

Notre honorable collègue, après plusieurs autres députés, se fait un devoir d'affirmer que l'augmentation de cette indemnité est de plus en plus impopulaire et sévèrement jugée. Vous ne voudrez certainement pas que le projet de M. Archimbaud subisse le même sort que ses devanciers, celui par exemple de la proposition Cadenat remontant à deux ans, sans qu'on ait jamais eu depuis lors la moindre de ses nouvelles.

Pour la dignité de la Chambre et par respect du suffrage universel, il faut que finisse au plus tôt cette complaisante léthargie de notre Commission de comptabilité. C'est dans ces conditions que j'ai l'honneur de vous demander, M. le président, de vouloir bien provoquer dans les délais strictement réglementaires, le rapport et la discussion devant le Parlement de la proposition Archimbaud et de celles de même nature qui l'ont précédée.

Veuillez agréer, etc.

PUGLIESI-CONTI,
Député de Paris.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Tentative de Meurtre

Hier au soir vers dix heures et demie, au coin de la rue Fesch-Alphonse et du boulevard Lantivy, le nommé Mosca Jules-Etienne, 25 ans, marin, néanmoins aveux de l'estomac et au bas des reins par deux coups de revolver et par deux coups de stylet à la tête.

La victime a formellement reconnu comme l'auteur des coups de revolver le nommé B. Henri, 20 ans, navigateur, et comme les auteurs des coups de stylet les nommés S. Pascal, 18 ans, marin, et A. Gaétan, 17 ans, boulanger.

Le nommé F. Martin, 18 ans, serait également complice.

Ajoutons que Mosca a pu rejoindre son domicile où il s'est alité. Il a reçu les soins du docteur Vincensi qui l'a fait transporter ce matin à l'hospice civil.

S., le principal inculpé, s'est constitué prisonnier, mais il nie absolument, ainsi d'ailleurs que ses camarades, d'être l'agresseur de Mosca.

Les blessures de la victime sont assez graves.

Ce matin le substitut, le juge d'instruction et le commissaire de police se sont transportés à l'hospice civil, accompagnés des inculpés où doit avoir lieu une confrontation.

Accident

Hier matin des marins ont aperçu une épave flottant surnageant sur les flots. Ils la repêchèrent : c'était le corps d'un homme ; le nommé Grimaldi Jules-Antoine, 72 ans.

On sera d'abord au suicide ; mais cette hypothèse fut abandonnée ensuite, Grimaldi avait été aperçu en état complet d'ivresse descendant le boulevard des Fossés et se dirigeant du côté de la mer. On pense qu'il a dû glisser à l'eau par accident, et que le corps a dû être poussé par la mer jusqu'au bout de la jetée de la citadelle où il a été trouvé.

Le malheureux Grimaldi a été transporté à l'hospice à fins d'autopsie.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira ce soir à 4 heures, en séance publique, sous la présidence de M. Pug lesi-Conti.

Ordre du jour :

Casino : (propositions Luiggi) ; legs Rossi ; affaires diverses.

Défi pédestre

Dimanche 1er novembre, devant le péristyle du théâtre, un nombreux public assistait à la réunion pédestre du champion Domenico Baghini, qui a parcouru les 20 kilomètres en 63 minutes, entraîné par des coureurs cyclistes et pédestres.

Le public a brillamment acclamé le dit champion. Hier, il a également parcouru les 10 kilomètres en 33 minutes. Tous les soirs à 4 heures, durant toute la semaine, il parcourra la même distance dans le même laps de temps.

Dimanche 8 novembre, aura lieu, sur le même terrain, le défi pédestre relevé par le champion amateur « Bon », vainqueur des meilleurs coureurs des départements de Vaucluse, Gard, Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône et champion de la Côte d'Azur 1906-1907, qui a déjà remis la somme de 200 francs entre les mains de personnes honorables.

Ce qui est à remarquer, c'est que le champion italien *Baghini*, est âgé de 41 ans, tandis que son concurrent, le champion français « Bon », n'en a que 22.

Bulletin Financier

Paris, 29 octobre 1906.

La fermeté du marché s'accentue. Notre Rente est en nouvelle avance à 95 50. Fonds Etrangers bien disposés. La Russe 1906 fait 101. Turc calme à 99 fr. Nos Sociétés de Crédit sont bien tenues. Crédit Foncier 724, Crédit Lyonnais 1.200, Société Générale 605. Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 698 ; son bilan au 30 septembre, comparé au mois précédent, fait ressortir au total des opérations sociales un accroissement de plus de 5 millions.

Les 400.000 obligations de 5 fr. les 5 0/0 de la Cie Française du Port de Rio Grande do Sul, que placent la Banque de Paris et des Pays Bas et la Société Générale au prix de 450 fr., font partie d'une série de 175.000 titres créée suivant décision de l'assemblée des actionnaires du 19 juin dernier.

Les valeurs industrielles et de traction restent en bonne tendance. Mines d'Or calme.

La Lactrum Gras se retrouve à 52. L'action Ouest Africain Française est demandée à 450, la part à 250.

Actions Nantes Batter recherchées à 39,50 ; les affaires de cette Société avec l'Angleterre se développent considérablement. Les obligations 5 0/0 du Port de Bahia sont avantageuses à 438.

Nos chemins de fer consolident leur avance.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 novemb.

Thermomètre — Maximum à 17 h. 4 midi 18. — A 8 heures du soir 15 6. Maxima 19°. Minima + 13 7.

Baromètre — Hauteur du matin, 767 mm. à midi, 767 mm. 6 heures du soir, 767 mm.

Vent — Dans la matinée, léger.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, quelques nuages.
L'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 du matin : 0 mm.

⁂

La Fête des Morts

Comme chaque année, la journée d'hier a été consacrée à la mémoire des défunts.

De toutes nos vieilles traditions, celle du respect des morts est une des rares qui se soient conservées avec toute son intensité.

La foule se précipite et s'achemine vers le coin de terre silencieux où achèvent de s'effriter les misères humaines. Cette fête du souvenir donne pendant plusieurs jours à notre cimetière une physionomie toute particulière.

Ce culte annuel des morts est une noble et douce coutume. Il est bon qu'une fois l'an on pense à ceux qui ne sont plus : la présent se rattache ainsi au passé !

⁂

Nouvelles coloniales

M. Lota, receveur de 3e classe de l'enregistrement et des domaines, chargé par intérim de la direction du service des domaines et de la propriété foncière, a été nommé receveur des domaines, conservateur de la propriété foncière et curateur aux successions et biens vacants à Tananarive.

Nous enregistrons cette nomination avec une réelle satisfaction. Notre concitoyen est à Madagascar depuis déjà plusieurs années et est resté avec toutes les difficultés du service qui lui est confié. Il a su gagner la confiance des gouverneurs généraux qui se sont succédés dans l'île et s'attirer les sympathies de la population.

⁂

Postes et Télégraphes

M. Lamberti a été nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille.

M. Geromini est nommé facteur local à La Ciotat.

⁂

Au Port

Vap. « Liamone, » cap. Maury, de Livourne, 39 passagers, diverses.

⁂

Nouvelles maritimes

Le matelot Corteggiani, du *Condé*, est désigné pour suivre les cours d'« marins torpilleurs, à bord du *Marceau*.

⁂

A vendre

Huit pièces formant deux appartements dans les mansardes d'une maison rue Droite, numéro 1.

Conditions très avantageuses.

S'adresser à M. Maltelo (Etude du notaire Mingalon).

⁂

Cuisinière

Une cuisinière italienne demande emploi.

S'adresser à M. Sandri Sandro au Nouveau-Port.

⁂

Avis

On demande des ouvriers cordonniers. S'adresser « A la Botte d'Or, » Ducatillon J. B., Boulevard Paoli, 31. — Pressé.

Nouvelles Religieuses

CONFRÉRIE SAINT-CHARLES. — Mercredi, 4 novembre, sera célébrée, en l'oratoire de ce nom, la fête de leur titulaire, Saint Charles Borromée.

Ce soir, à 7 heures et demie, première Vêpres.

Le jour de la Fête, Grand'Messe à 10 heures du matin, le soir à 7 heures, Vêpres, suivies du Salut et du baisement de la Relique.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer
Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour
CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.
CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.
CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.
CIMENT prompt spécial.
CIMENT de Roquefort.
Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :
F. CHARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment
Entrepôts : Bastia, 3, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	30 oct. — 31 oct.
Rentes de 3 0/0 amort.	96.15 — 96.15
— de 3 0/0 amortis.	96.95 96.90 ex-coupon.

Un Deuxième Evêché
EN CORSE

Rome, 2 novembre,

Notre correspondant spécial nous télégraphie que le Pape vient de décider enfin la création d'un deuxième évêché, qui aurait son siège à Bastia.

Mgr Desanti, évêque d'Ajaccio, vient d'arriver à Rome, pour fournir à S. S. Pie X les renseignements complémentaires sur le choix de l'évêque de Bastia.

PORT DE BASTIA

Paris, 2 novembre,

M. Sisco Dominique, maître de port à Bougie, est nommé aux mêmes fonctions à Bastia, en remplacement de M. Gollari, nommé lieutenant de port.

Déplacements Ministériels

Paris, 2 novembre,

M Clémenceau président du conseil, qui a quitté Paris samedi soir, sera de retour demain matin.

M. Clémenceau s'est rendu auprès de sa fille, Mme Jacquemaire, qui achève sa convalescence sur les bords du lac Majeur.

⁂

M. Barthou, ministre des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes, qui est allé passer quelques jours dans les Pyrénées-Orientales, rentrera également demain à Paris.

PARIS
LA FÊTE DES MORTS

Paris, 2 novembre,

Les Parisiens, en très grand nombre, fidèles à la tradition, se sont rendus dans les diverses nécropoles de la capitale, accomplissant ainsi leur pieux pèlerinage.

Dès l'ouverture des portes, les cimetières, à l'intérieur desquels avaient été organisés d'importants services d'ordre, ont été envahis.

On ne signale aucun incident.

Le préfet de police s'est rendu à 11 heures du matin, au cimetière Montparnasse, devant le monument élevé à la mémoire des gardiens de la paix tombés victimes du devoir, et devant celui des sapeurs-pompiers morts au feu.

M. Lépine a fait déposer une couronne au pied de chacun de ces monuments.

Manœuvres de Torpilleurs
EN CORSE

Toulon, 2 novembre,

M. le vice-amiral Fauque de Jonquières, inspecteur général, arrivera demain à Toulon, pour procéder à l'inspection des flottilles de la défense fixe du 5e arrondissement.

Cette inspection terminée, M. le vice-amiral Fauque de Jonquières se rendra en Corse, pour y entreprendre, toutes flottilles de torpilleurs assemblées, des exercices de lancements de torpilles à cônes de choc, ainsi que des manœuvres combinées avec les divisions de l'escadre.

La flottille de torpilleurs de Toulon, placée sous le commandement de M. le capitaine de frégate Faramond de la Fajolle, qui arborera son pavillon sur la *Dragonne*, appareillera samedi prochain pour Ajaccio.

La concentration de toutes les flottilles aura lieu le 9 novembre, à Ajaccio.

Plus de cinquante bâtiments prendront part à des manœuvres combinées qui dureront jusqu'au 20 novembre.

AU MAROC
Manifestation Antifrançaise
A SAFI
Un Tirailleur tué

Paris, 2 novembre.

Le ministre de la guerre a été informé qu'une manifestation antifrançaise s'est produite hier, à Safi.

Une bande de fanatiques ont entouré un tirailleur qui se trouvait sur leur passage, et se sont livrés sur lui à des actes d'une sauvagerie inouie.

Après s'être assurés qu'il était mort, ces fanatiques ont pris la fuite.

Des ordres ont été donnés pour infliger aux assassins de ce malheureux tirailleur le châtiment qu'ils méritent.

HONG-KONG
Emeute Sanglante
Nombreuses Victimes
Arrestation de 250 Chinois

Paris, 2 novembre.

Les nouvelles de Hong-Kong annoncent que la populace s'est précipitée sur des vendeurs ambulants japonais, en ne leur ménageant pas les coups.

Deux vendeurs ont eu les oreilles *coupées, un autre le nez.*

Les manifestants ont ensuite envahi les magasins japonais qui sont situés au centre de la ville, et ont tout saccagé.

Les agents sont intervenus ; ils ont opéré l'arrestation de plus de 250 Chinois.

Dans les bagarres deux Chinois ont été tués par la police.

Des meetings secrets sont tenus par les Chinois.

Des patrouilles ont été ordonnées ; elle parcourent la ville dans tous les sens.

EN ALLEMAGNE
Les Déclarations de Guillaume II

Berlin, 2 novembre.

La *Gazette de Cologne* publie une nouvelle note officieuse, qualifiant de « fâcheuse bévue », l'interview de Guillaume II.

Ce même journal raconte, en outre, que lorsque le Grand Chancelier eut connaissance de l'article par la publication du *Daily Telegraph*, il déclara à l'empereur qu'il n'avait pas examiné lui-même le plan de l'article, et lui expliqua très ouvertement la situation, prenant toutes les responsabilités sur lui et offrant sa démission.

L'empereur refusa de souscrire à la retraite du chancelier ; il lui donna une nouvelle marque de confiance en ne s'arrêtant nullement à la faute commise et accordant l'autorisation de publier ces explications.

00592

LA DÉMISSION
du Prince de Bulow

Berlin, 2 novembre,

Dans les milieux politiques le bruit court que le prince de Bülow donnerait sa démission demain, afin d'empêcher les nombreux incidents qui vont se produire jeudi prochain, à la séance du Reichstag.

La Presse Anglaise

Paris, 2 novembre,

La Presse anglaise publie des articles très violents contre la politique allemande.

Elle attend les explications que donnera le Grand Chancelier au Parlement.

HERNIES

Nous soumettons aux visiteurs que *M. G. Vigier, spécialiste diplômé,* (bandagiste orthopédiste) 5 Rue Gravier, Nice, sera de passage à Ajaccio, les 29 et 30 octobre, Hôtel Dunchin ; à Le-Rocase, le *mardi 3 novembre*, Hôtel Deglovanni où il fera lui-même l'application de ses appareils.

Possédant un système de *bandages sans ressorts*, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Vigier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et par suite, préservant de tous les accidents occasionnés par L'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas à varices, et Ceintures sur mesure.*

AVIS

Les propriétaires de la *Modern' Cordonnerie* ont l'honneur de prévenir leur aimable clientèle, amis et connaissances, qu'ils viennent de recevoir un stock important de chaussures qu'ils mettent en vente à partir de ce jour et jusqu'au 15 novembre seulement à des prix tout à fait inouïs de bon marché, inconnus jusqu'ici.

Ils les engagent donc à ne point perdre l'occasion qui leur est offerte *et seront satisfait sous tous les rapports.*

Il est bien de promettre. — Il est mieux de tenir.

La maison se charge des réparations.

Lire un aperçu des prix à la 4e page.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR revert des
CHEVEUX

COULEUR NATURELLE
Maison Melrose, 23, rue Lafayette, Paris

La Fia-Cause d'Assurances
Vie et Incendie
LE PHÉNIX
23, rue Lafayette, Paris
S'adresser à M. Jean GRAZIANI, agent, 8, Boulevard du Palais, au 1er étage.
Entreprise privée soumettant au contrôle de l'état.

LA SURDITÉ EST VAINCUE
VENT DE PARAITRE le journal « La Mésaventure d'une Sourde » qui indique enfin d'une manière complète et scientifique une méthode infaillible pour guérir radicalement la surdité, les bourdonnements, les affections nerveuses, etc. Envoi gratuit à toute personne qui en fera la demande à M. Lemaire, 19, rue Richelieu, à Paris.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE
DANESI Fils
Ancien Elève des Ecoles d'Horlogerie de BESANÇON
16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. Danesi a *l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (mouvements les plus compliqués).*
M. Danesi, *faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.*

LUNETTERIE DE 1er CHOIX

PIPPERMINT GET
Grande Liqueur,
Tonique, Reconstituante
Un verre de VRAI GET est spécialement recommandé après les repas, pour faciliter la digestion, parfumer et assainir la bouche.
CETTE LIQUEUR crée dans tout l'organisme un sentiment de fraîcheur et de bien être et se recommande aux DAMES, à MM. les FONCTIONNAIRES, COLONS, dans les SOIRÉES, après le bain, après les TRAVAUX et PROMENADES fatigantes.
Quelques GOUTTES de *PIPPERMINT GET*, dans l'eau fraîche, forment la meilleure des boissons d'été, désaltérant sans fatiguer l'estomac. *Le Get* ne pèse que 29 et n'alcoolise pas.
Se méfier des nombreuses imitations.

24. — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

VI

LA FERME SAINTONGE

On y voyait une vieille enseigne, portant des lettres dorées, qu'on reminait par complaisance ; des cages à poulets ; une niche à chien pour un énorme terre-neuve, gardien redoutable de la maison ; dans un coin, il y avait, côte à côte, couchées sur le sol, deux statues en plâtre représentant des femmes nues, sur le ventre desquelles reposaient des sonnets vendéens.

Les murs de la maison, noirs, humides, étaient tronés par des *lauriers* aux larges feuilles desquels des linges de ménage étaient accrochés. L'allée bitumée conduisait à la porte d'entrée de la maison, était entièrement cernée, pour ainsi dire, dans une sorte d'égoût où les eaux ménagères remplies de débris : pelures de pommes de terre en rondes, épluchures diverses, que les pieds du passant traînaient et écrasaient, ce qui formait, l'été surtout, une boue nauséabonde que les eaux grasses et les eaux de savon arrosaient sans cesse. Cette *pauvre demeure* n'abritait que des misérables. Là, mademoiselle Eposine Saintonge, jadis sage-femme diplômée, s'était retirée pour y vivre des petites rentes par elle amassées dans l'exercice de sa profession et après trente ans de travail, pendant lesquels elle avait aidé à venir au monde deux mille bon cent cinquante trois enfants, — *chiffre exact qu'elle proclamait non sans* fierté. Le lendemain même de l'enterrement du général Montfreraud, une voiture, qui avait gravi difficilement la rude montée de la rue, s'arrêta devant la porte de la bicoque où demeurait mademoiselle Saintonge. Romain Maquart descendit de cette voiture et pénétra dans la cour.

— Mademoiselle Saintonge est-elle chez elle ? demanda-t-il au concierge.

— Elle est sortie !

— Ah ! C'est fâcheux !

— Mais elle ne doit pas être loin ; elle est sortie très peu ; certainement, elle est dans le quartier ; elle est allée aux provisions. Si monsieur veut l'attendre.

— Volontiers.

Le concierge offrit une chaise. Maquart s'assit. Tout en regardant l'intérieur dans lequel il avait pénétré, il songea. La loge, pièce unique, servait de salon, de cuisine, de salle à manger, de chambre à coucher ; on y voyait en lui immense, très haut, un de ces lits de campagne dans le citadin regarde avec une vague curiosité en se demandant comment on peut monter sur cette pyramide de matelas, et en cherchant, vainement, l'échelle indispensable pour une pareille ascension ; une table, des sièges, un poêle, un buffet chargé de faïences pointes et de cristaux complétaient l'ameublement. La concierge, une vieille femme, grosse, née native du Limousin, aimait les bêtes quelles qu'elles fussent : la loge en était pleine. Trois cages contenaient des oiseaux, serins, chardonnerets, perruches ondulées, canaris, oiseaux des îles. Un perroquet, juché sur son perchoir de bois, répétait des mots ordinaires. Des poissons rouges nageaient dans un aquarium, à demi rempli de cailloux et de coquillages.

— Je les nourris avec du pain et à chanter », dit la timoniseuse à Maquart qui n'était intéressé aux chats des cygnes.

Une jolie fille de dix huit ans ; la petite fille de la concierge, une grisette parisienne très sexuelle, à l'œil vif, aux joues fraîches, coquettement attifée, vivait, là, et couchait, sur un petit lit-cage, dans la même pièce que ses grands parents. Maquart se divertit à regarder cet intérieur : bêtes et gens, en attendant la Saintonge. C'était la première fois qu'il venait chez l'ex-sage-femme, depuis qu'elle s'était retirée.

— Diable ! fit-il, elle ne doit pas être riche ! Peut on habiter une pareille masure ! Tant mieux, car, au besoin, avec de l'argent, je pourrais acheter son silence !

Il était perplexe ! Que lui voulait la sage femme relativement « au petit », comme elle avait dit dans sa lettre ? Il était allé, d'abord, au plus pressé : au général ; puis, de retour à Paris, sa première visite était pour la sage-femme.

Romain attendait depuis un quart d'heure, déjà, quand mademoiselle Saintonge parut enfin. La concierge ne s'était pas trompée : sa locataire était bien allée aux provisions, comme elle l'avait dit à Maquart. Il valait la sage femme qui se contenait en excuses, parce qu'elle ne s'était pas trouvée chez elle dès l'arrivée de « Nônien » ; elle avait dû se rendre au marché pour y acheter des vivres qui fallait cacher l'économie ; elle avait de si petites rentes, à peine de quoi vivre ! Elle parlait avec volubilité, Maquart mit fin à ce verbiage ; il remercia la concierge de son « hospitalité », et il suivit, chez elle, la sage-femme. Elle occupait un petit logement, composé de deux pièces et d'une cuisine, où aucun meuble ne blesque : elle meurt la porte de son logis et s'efface pour laisser passer M. Romain, qui pénètre dans la salle à manger, pièce modestement meublée, mais tenue avec la plus grande propreté ; tout y luisait.

— Veuillez vous asseoir, dit mademoiselle Saintonge à Maquart, et permettez moi de donner à mon chat, qui n'a pas encore mangé, la nourriture que j'ai achetée pour lui.

— *Faites !* dit Maquart en souriant d'un mauvais de la vieille fille.

Un instant après, l'ex sage-femme reparut et s'assit près de Romain.

(A suivre).

MODERN' CORDONNERIE

BASTIA, 9, Boulevard du Palais, 9, BASTIA

A qualité égale le coquet Salon de la Modern' Cordonnerie vend meilleur marché que partout ailleurs et la concurrence est impossible.

RICHELIEU mat bout rapporté	Dames	2.95
RICHELIEU mat bout verni	»	3.45
RICHELIEU chagrin grainé	»	4.95 — 3.45
RICHELIEU claque vernie	»	3.95
RICHELIEU glacé	»	7.45 — 5.75
BOTTINES mat à lacets	»	4.95 — 4.45
BOTTINES chagrin grainé lacets	»	4.95
BOTTINES mat boutons lacets	»	5.25
BOTTINES claque vernie lacets boutons	»	5.45 — 5.25
BOTTINES boutons gde claque vernie	»	5.95
BOTTINES glacé boxcalf boutons	»	15.00 — 8.45
BOTTINES mégis boxcalf boutons	»	10.45 — 9.45
BOTTINES tout boxcalf boutons	»	17.00 — 10.95
BOTTINES mat à crochets	Hommes	6.90
BOTTINES veau à crochets	»	8.50
BOTTINES tout boxcalf boutons et lacets	»	15.75 — 14.50
BOTTINES chevreau glacé boutons	»	16.00 — 14.50
BOTTINES boxcalf havane boutons	»	18.00 — 14.00
BOTTINES boxcalf boutons et crochets forme américaine	»	20 — 18 — 16 — 15
BOTTINES mégis claque boxcalf	»	18.00 — 16.00
BOTTINES boxcalf extra, crochets garçonnet		12.75
BOTTINES veau crochets garçonnet		9.50 — 6.75
BOTTILLONS pour fillettes et enfants à lacets et boutons, tout boxcalf, semelle sans talon		8.25, 7.95, 7.25, 6.95

Grand choix de Snow Bott, pantoufles et articles d'hiver pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

A VENDRE

250 hectolitres de vin des coteaux de Farinole (Cap Corse) Dépôt à Bastia

Au coin du boulevard de Cardo et de la montée de Sainte Claire

Prix réduits

S'adresser montée de Ste Claire, n° 4.

Le Directeur-Gérant, J.-B. Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

FUMIER

Trois francs le collier

COTE DE TABACS

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

REVUE-GUIDE POPULAIRE, PRATIQUE 10 fr. par an.

bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, union, défense et initiative du commerce, très intéressant pour commerçants. *Demander spécimen et s'abonner*

Fr. MAESTRACCI

ASSIÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

3, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)

et dans tous les bureaux de poste.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Smedili

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir la nombreuse clientèle, d'avoir à la mairie en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des procédés nuisibles à la santé pour la dentition de deux arcades.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques pleines et rendues. — Carreaux. — Tomettes. — Poterie en grande et en grès.

FERS A PLANCHER

Poutrelles Barres: Plates, Rondes, Carrées, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, 4 Boulevard du Cardo, 4

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chroniques, Romans Nouvelles, Causeries d'Art, Musique, Concours, etc.

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-TROISIEME ANNÉE — N° 307

MERCREDI 4 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, et autres pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00533

BIBLIOTHÈQUE

M. Pugliesi-Conti

MAIRE D'AJACCIO

Le *Petit Bastiais* a publié dans son numéro du 25 octobre le lumineux rapport présenté à la sous commission de réorganisation administrative par M. Dominique Pugliesi-Conti, maire d'Ajaccio.

Tous nos lecteurs ont certainement lu avec attention et même relu plusieurs fois comme nous ces quelques lignes patriotiques dans lesquelles le chef de la municipalité ajaccienne a résumé les desiderata les plus urgents de ses commettants et de la Corse entière.

Mais ce qui nous a le plus frappé, ce qui mérite de la part de tous les vrais Corses une attention spéciale, ce sont les passages dans lesquels M. Pugliesi-Conti convie à une union absolue sur le terrain économique tous les enfants de ce pays.

La physionomie du maire d'Ajaccio est trop populaire et trop sympathique pour que nous ayons ici à en détailler longuement les traits. M. Pugliesi-Conti est actuellement en Corse, à nos yeux, une de ces figures dont le sourire bienveillant, dont les yeux vifs et intelligents inspirent la plus grande confiance. C'est un de ces hommes aux idées larges, aux convictions profondes et sincères, aux opinions empreintes du plus noble esprit de tolérance, qui, tout en donnant à leur parti l'appui de leur légitime influence et de leur talent, savent, en toute occasion, rester libres de tout sectarisme, de tout préjugé, et placer, avant toute chose, la prospérité matérielle ainsi que le bon renom de la chère petite patrie.

De telles personnalités n'abondent guère, malheureusement, aussi, est-il juste qu'on les salue au passage et qu'on souligne leur conduite et leurs actes lorsque les circonstances le permettent.

Nos éloges, il est vrai, pas plus que la boue repoussante qu'on s'est évertué quelquefois à jeter contre eux ne sauraient les atteindre ni influer sur leur attitude. Mais des caractères aussi bien trempés, des cœurs aussi bien façonnés, des esprits aussi élevés méritent pourtant d'être cités en exemple.

Il y a, en effet, pour bien des gens, une leçon très profitable dans le langage qu'a tenu devant la sous-commission de réorganisation administrative, M. le Maire d'Ajaccio.

Après avoir exposé ses efforts et son œuvre comme administrateur, après avoir énuméré les améliorations tant désirées que la Corse et Ajaccio réclament en vain depuis si longtemps, M. Pugliesi-Conti s'est écrié :

« Que sous la protection d'une administration impartiale, la réconciliation se fasse complète entre tous les enfants de notre rocher glorieux ;

» Que la justice et les droits soient égaux pour tous, qu'il ne s'agisse plus, en telle ou telle circonstance, de tache originelle pour les uns ou pour les autres ;

» Que les faveurs aillent au seul mérite ;

« Les Corses ont depuis trop de siècles ces sentiments en honneur, et les braves gens qui les respectent toujours sont les plus nombreux dans notre pays pour ne pas applaudir de toutes les forces de leur enthousiasme à des décisions qui provoqueraient une régénération morale à elle seule plus précieuse qu'aucune autre, et qui, nous le répétons, *réaliserait l'union de tous les fils de ce pays dans une même communion d'ardent patriotisme et de haut sentiment du devoir*, ramènera dans notre Corse, par l'effort de tous rendu au travail la richesse et la prospérité avec le plus cher de tous les biens, la dignité et l'indépendance. »

De telles paroles ne méritent-elles pas d'être soulignées lorsqu'elles émanent d'une personnalité comme celle du Maire d'Ajaccio, qui, bien qu'étant un des plus valeureux porte-drapeau du parti bonapartiste, « sait remercier le gouvernement de la République, » lorsque celui-ci vient en aide à la Corse, en lui accordant par exemple la création d'une Ecole d'Agriculture.

Cela nous change un peu de l'entêtement aveugle, du parti-pris répugnant que nous rencontrons souvent chez des gens de moindre envergure qui, bouffis d'une suffisance ridicule, croient détenir toutes les vérités, toutes les justices, et s'oublient constamment jusqu'à trancher les plus graves questions économiques, politiques ou sociales par des sentences, où le « moi haïssable » de Pascal trône insolemment.

Allons ! Bravo, M. Pugliesi-Conti ! S'il nous est donné de regretter votre présence parmi les partisans d'un régime que la démocratie française a rejeté, si nous déplorons sincèrement de ne pas vous voir à la tête des phalanges républicaines, nous sommes heureux au moins de trouver et de montrer en vous un Corse tolérant, un Corse éclairé, un Corse patriote voulant « avancer son pays vers toutes les améliorations sociales » par l'effort commun et fraternel de tous les fils de la petite patrie.

Il est permis, il est compréhensible et juste, que l'on lutte, à des moments, à des jours donnés pour ses principes et pour ses idées : mais pour les véritables hommes de cœur, conscients de la faiblesse et de l'imperfection humaines, il est un devoir bien plus impérieux encore c'est celui de travailler ensuite constamment et cordialement au bonheur, à la prospérité de ses semblables indistinctement, car tous, en somme, républicains, impérialistes, monarchistes, sont des mortels ne demandant qu'à vivre avec toujours plus de bien-être, plus de liberté, plus de justice et plus de fraternité.

Voilà ce qu'il faudra inculquer à la masse populaire, insulaire si nous voulons faire disparaître « les méfaits funestes de cette politique de calculs et de haines » qui est une des plaies de notre malheureux pays.

A.-J. de la Colletta.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui St Charles Borromée

Soleil : (Heure astronomie)

Lever, 5 h. 59 m. — Coucher, 4 h. 32 s.

Premier quart., le 1. — Pleine Lune, le 7.

Fête de Demain : Saint Zacharie.

3 NOVEMBRE

La première Victime du Tourisme

AU CINTO

M. Max-Simonis

Docteur Chimiste Allemand

Le 3 du mois d'octobre courant, par une brumeuse matinée automnale, débarquait à Asco avec la première aube, le docteur Max Simonis, chimiste à la manufacture de l'Etat de Berlin. Un gros sac de touriste bien campé sur ses larges épaules, ce jeune homme de 27 ans, à la moustache noire dans un visage énergique, allait tenter l'ascension du Cinto, seul et sans autre guide que la carte d'état-major de la Corse. Il dédaignait les auberges, connaissait à la belle étoile, en cours de route, le vrai but alors que les ombres opaques de la nuit le surprendraient. Aussi revait-il ce matin de bivouaquer dans les gorges de l'Asco, à côté de la rivière ronronnante, dans la nuit du 7 au 8.

Par un effet de mystérieux hasard, il toucha berre à la mairie d'Asco, fit connaître qui il était, où il allait, refusa catégoriquement le guide dont le maire lui fit l'offre gracieuse, quand il apprit le but assez risqué de son excursion. Le voici derechef en route.

Dans la journée du 8, il traversa dans toute sa longueur le beau et grandiose domaine de la forêt de Carozzica, « verdoyant joyau de cette conque merveilleuse qu'on appelle la vallée d'Asco, » a écrit M. H. Boland, et alla coucher dans la « Valle all'Angioli, » à une altitude de 1,800 mètres environ, au pied d'un superbe mélèze. Ses notes retrouvées avec la montre.

Le lendemain, 9 courant, deux passagers faciles s'offraient à lui, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, pour atteindre le col Acrba, dernier contrefort soutenant la masse imposante et enrhumée du Cinto. Mais, Max-Simonis — qui devait être la première victime du tourisme dans ces sinistres parages — se dirige au contraire sur Cave Rosse, plo que la prudence la plus élémentaire désigne comme inaccessible au moins clairvoyant alpiniste. Arrivé à il met son chemin et se voute dans son sac à la gauche épaulière duquel il attache une très longue corde pour le tirer au haut et le remiser — à l'abri de la plaie — dans un escarpement. C'est là qu'on vient de le trouver. Or la matinée était pluvieuse et toutes les roches en lichen multicolore ruisselaient. De plus, une épaisse brume cachait un peu les contours des choses.

En dépit de toute, Max Simonis a réussi l'escalade puisqu'il a planté un jalon, — sans doute pour s'y reconnaître — en haut du pic de Cave Rosse. Inutile de vouloir chercher à comprendre le but de cet infortuné s'aventurant imprudemment dans ce cas où qu'il pouvait éviter si facilement : le grand mystère planera toujours inexplicable sur cet acte d'audace, grande porte ouverte aux hypothèses des futurs visiteurs de ces lieux.

Max-Simonis redescend maintenant, sans doute pour tirer son sac et poursuivre son ascension au Cinto. Mais il était écrit que son heure finale sonnait en ce moment au grand Cadran de l'Eternité. En effet, il ne fait que quelques pas, son pied glisse sur le roche mouillée, il tombe et rebondit d'une hauteur de cinquante mètres environ pour aller s'écraboulher dans les rocailles rouges brisées de Cave-Rosse. La mort fut instantanée.

Vingt jours après, sa vieille mère, ne le voyant pas rentrer à la date fixée du 19, commença à s'inquiéter. Comme l'Allemagne n'a pas encore de Conseil en Corse, elle s'adressa à M. le Préfet, au Commandant de gendarmerie. Le Maire d'Asco, avec lequel il avait noué son dernier entretien ici bas, donna avec le signalement déjà connu les renseignements précis. Car il lui avait même affirmé, que, l'ascension du Cinto faite, il serait dévalé dans le Niolo. Or, là, il ne fut pas signalé. Il n'était donc fourvoyé dans

---

25. — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Volé

par HENRY DEMESSE

PREMIERE PARTIE

VI

LA FEMME SAINTONGE

— Vous avez reçu ma lettre ? demanda-t-elle comme entrée en matière.

— Oui ! Il ne m'a pas été possible de venir hier. J'ai été retenu, ailleurs, par une affaire très importante. De quoi s'agit-il ? Votre lettre était fort peu explicite.

— A dessein, cher « monsieur », je prends toujours mes précautions : une lettre s'égare, parfois ; il en peut résulter des choses graves.

— C'est fort bien pensé ! Mais dites-moi...

— Voici les faits !. Il y a environ quatorze ans, vous avez amené chez moi une fille, une de vos parentes, m'avez vous dit, qui a mis au monde, par vos soins, un enfant, un garçon ! L'accouchement fut, vous avez déclaré, que, par charité, vous vous chargeriez de l'enfant. Cet enfant fut reconnu par sa mère, Benette Lechenet. Il fut confié par moi à une nourrice. Trois semaines après, vous avez emmené Benette Lechenet, et, depuis je ne l'ai pas revue, j'ignore en qu'elle est devenue. Vous m'avez donné cinq cents francs, pour mes soins, et vous avez pris l'engagement de m'envoyer, chaque mois, cinquante francs, que je devais verser à la femme qui s'était chargée de l'enfant ; vous avez, d'ailleurs, scrupuleusement tenu votre engagement. Je ne vous ai jamais demandé d'explications sur ce qui s'est passé ; cela ne me regardait pas ; une sage-femme est comme un confesseur, comme un médecin : elle ne doit rien dire. Le secret professionnel nous lie.

— Eh bien ?

— Eh bien, il y a huit jours, la femme qui a pris soin de l'enfant est morte.

— Alors ?

— Alors le petit, ayant appris par cette femme, que, depuis quatorze ans, je lui compte la pension de cinquante francs, servis par vous, est venu me trouver. C'est un enfant fort intelligent, un brave cœur, je dois le dire ; il paraît digne qu'on s'occupe de lui.

Maquart crut comprendre ; il respira. On ne l'avait fait venir que pour une question d'argent.

— L'enfant désire, sans doute, que la pension lui soit continuée jusqu'à nouvel ordre, dit-il. Eh bien, vous pouvez l'informer que cette pension lui viendra toujours régulièrement ; mais, gardez-vous de lui révéler mon nom et mon adresse. Je veux bien aider cet enfant, par charité ; mais il ne faut pas qu'il vienne me relancer jamais. Je ne m'en soucie pas.

— L'enfant n'a pas parlé de cela !

— Ah ! que veut-il donc ?

— Il prétend qu'il est assez grand pour gagner sa vie ; il n'a besoin de personne, assure-t-il, et saura bien se tirer d'affaire.

— Alors ?

La sage-femme regarda fixement son interlocuteur.

— Il sait qu'il a été reconnu par sa mère et il veut qu'on lui dise où elle est.

— Comment le pourriez-vous, puisque vous ne le savez pas ?

— Mais vous le savez, vous !

— Sa mère est morte ! dit Maquart.

La sage-femme se confondit en lamentations.

— Morte ! Le pauvre enfant ! Il éprouvera, certes, un grand chagrin lorsqu'il connaîtra cette triste nouvelle.

Maquart, défiant par nature, examinait attentivement la Saintonge, essayant de lire dans son âme ; il humait les égouts. La sage-femme se calma cependant.

— Mais où est-elle morte, cette pauvre femme ? C'est ce qu'il faudra dire au petit.

— Voilà précisément ce que je ne dirai pas, la mère ! fit Maquart avec énergie, car, déjà, il comprenait vers quel but tendait l'ex sage-femme.

— Pourquoi donc ?

— A quoi bon ? J'ai des raisons pour me taire.

La Saintonge regarda, de nouveau, son interlocuteur.

— Monsieur, dit-elle, je ne connais pas vos raisons ; mais il me semble que cet enfant, après tout, a le droit de savoir...

— Est-ce que vous comptez l'aider dans ses recherches ?

— Pourquoi pas ? Cet enfant m'intéresse tout de bon.

— Alors, vous lui direz mon nom et mon adresse ?

— Peut-être.

Il mentait sans scrupule. La sage-femme ne parut pas le moins du monde intimidée par l'attitude du farouche qui changea de tactique aussitôt : il avait remarqué, une autre fois, qu'il valait mieux tenter une position que de s'y heurter face à face, il sourit. Il avait pris son parti de l'aventure. On n'en voulait décidément qu'à sa bourse ; il fallait essayer de s'en tirer aussi avantageusement que possible.

— Vous m'avez l'air d'une brave femme, dit-il, paterne.

— Mais j'en ai l'air et la chanson, je vous prie de le croire, répliqua sentencieusement la Saintonge.

— Je le crois.

— Eh bien ? demanda la vieille fille, en attendant avec une vague perplexité que Maquart fît connaître ses intentions.

— Eh bien, moi je suis un honnête homme : ce double point établi, nous pouvons nous entendre.

— Comment ?

— Evidemment. Vous n'êtes pas trop fortunée il me semble ?

La Saintonge minauda.

— J'ai de petites rentes, de toutes petites rentes, je vous l'ai dit, à peine de quoi vivre.

la région du Cinto, où il voulut, — fatale imprudence ! — s'aventurer seul et sans guide.

Le 27, son meilleur ami de Berlin, M. H. Hannemann, ingénieur diplômé à l'Ecole Polytechnique d'Allemagne, accourait à Asco pour faire les recherches nécessaires. A cet effet, sous l'habile direction du maire Trojani fut mobilisée une caravane de montagnards Acculais, à laquelle s'adjoignaient toute la brigade de gendarmerie du canton, le garde communal forestier, deux guides venus de Niolo, et M. Hannemann. Dès l'aube, ils partirent vers le Cinto que recouvrait déjà une bonne neigée. A Vigonale, les mêles furent données pour battre les flancs du Cinto, avec condition expresse de se retrouver tous le soir au col Borbo. Vers midi, — des coups de feu retentirent à Cave-Rosse. C'était le signal de la découverte du cadavre de l'infortuné docteur Max-Simonis.

Deux guides partirent aussitôt pour chercher un village un carnoulé, une pelle et une pioche. Car, la vieille mère de Max avait dit à M. Hannemann : « Là où vous le trouverez, s'il est mort, vous l'enterrerez ».

Le 29, par une radieuse et splendide journée automnale, au cœur même du piton central de notre Orographie insulaire, le fosse fut creusé, et le corps de celui qui ouvre la martyrologe des Alpinistes du Cinto y est descendu. Là, s'élèvera une pyramide en pierre sèche qui va recouvrir une large dalle de marbre portant cette inscription en langue allemande :

Ci Git
le docteur MAX SIMONIS chimiste,
né le 27 juillet 1852 à Sarrebruck
descendant de la Moselle,
décédé le 9 octobre 1908
Toujours fort, gai et prêt à aider.

C'est là que dort son éternel sommeil le docteur Max-Simonis, de Berlin.

Peut-on rêver plus idéal cimetière ? Dans la vallée des Anges (Valle all'Angioli), à une altitude de 2.000 mètres environ, plus près du Ciel, au centre de l'Ile de Beauté, et au pied de la plus haute montagne de la Corse. En haut et à côté, le blanc linceul des neiges perpétuelles, vrai suaire immaculé ; en bas, les draperies funèbres des aiguilles pisanes dans un cadre forestier sombre et ondoyant ; tout autour, des obélisques opalins, des colonnes taillodées bizarrement par la tempête et les autans déchaînés à l'envi. Et par dessus tout, le vrai silence sépulcral.

A son ami, M. Hannemann, dont la douleur et l'émotion furent poignantes et dont les larmes coulèrent abondamment, me dirent les témoins oculaires ; à sa vieille mère inconsolable, à sa sœur éplorée, nous offrons l'hommage de nos condoléances bien respectueuses.

FRINE D'EXARCAU.

Le Relèvement Économique de la Corse

LES TRAVAUX de la Sous-Commission

A BASTIA

Exposé présenté par M. Gabelli Scipion, Président du Syndicat des Exportateurs, à M. le Président de la Sous-Commission du Relèvement de la Corse.

Monsieur le Président,

En ma qualité de Président du Syndicat des Exportateurs et des Expéditeurs des arrondissements de Corse et de Bastia, j'ai l'honneur de vous soumettre, ci-après, quelques observations.

Le relèvement économique de la Corse peut être favorisé et avancé par des mesures d'ordre très général, au premier rang desquelles l'opinion place l'assainissement de la plaine orientale et l'achèvement de la voie ferrée. Mais nos élus se sont certainement trop abondamment expliqués sur ces points pour que je puisse exposer ou présenter une observation nouvelle.

Je me borne à suggérer quelques réformes qui me paraissent d'une réalisation facile et immédiates qu'présentant à mon sens une utilité incontestable.

Primeurs et Fruits d'arrière-saison ou de saison

Leur exportation peut devenir une source de gros revenus pour notre malheureux département. Sa mise en état est réalisable tant en partie :

1. Au fret trop élevé qui nous est imposé par la Cie Fraissinet.

2. Aux moyens d'embarquement et de transport pratiqués par la dite Cie qui sont défectueux.

3. A l'insuffisance du matériel mis à la disposition des chargeurs directeurs pour isoler du sol, blanchir pour garantir contre la pluie ou le soleil ces produits qui sont très périssables.

4. Aux taxes d'octroi qui grèvent, à Marseille, une partie de ces produits destinés à être consommés sur place.

Ces inconvénients, très préjudiciables au commerce d'exportation, peuvent facilement disparaître, réellement, les Pouvoirs publics désirent et veulent la relèvement de la Corse. Pour atteindre ce résultat, votre Commission, chargée d'étudier les voies et moyens de relever notre département, devrait :

1. Intervenir auprès de la Cie Fraissinet pour qu'elle applique un fret plus réduit et qu'elle supprime la 5 0/0 de chapeau, ainsi que le droit de 3 francs, pour frais d'embarquement et de débarquement : deux taxes qui ne sont perçues, je crois, par aucune autre Cie de Navigation.

2. Engager cette même Cie à faire embarquer et débarquer ces produits, avec plus de soin et à *les faire déposer* dans une calemnlquemment affectée à leur transport, après l'avoir préalablement munie d'un appareil frigorifique, dans le genre de ceux installés par d'autres Cies de navigation.

3. Faire mettre à la disposition des Chargeurs des chambres et des lits bas en un nombre suffisant pour garantir, à quai, en cas de bassin, les marchandises exposées.

L'installation du système frigorifique n'est point coûteuse ; avec 3 ou 400 francs, je crois, on a un appareil pouvant abaisser à + 15 la température d'une cale qui est généralement de + 40, au maximum. En isolant cet appareil de cette température de + 10 ou 12, ce qui permettrait à nos fruits ou légumes d'arriver sur les marchés de Marseille, de Nice ou d'ailleurs, dans un état de fraîcheur telle que leur vente serait plus active et plus rémunératrice.

Ces modifications ou modifications apportées, la Corse qui doit beaucoup compter sur le développement d'exportation, pourrait même se livrer à la culture des fleurs, et cette nouvelle exportation serait pour la Corse, ce qu'elle est pour Hyères, Menton, etc., une source de richesse.

La Cie Fraissinet, bien qu'elle jouisse depuis de longues années d'un monopole de fait qu'elle a toujours exploité et qu'elle exploite encore dans l'unique intérêt de ses actionnaires, ne refusera pas ces réformes. Le contraire indiquerait qu'elle n'a aucune préoccupation de l'intérêt général, et dans ce cas les Pouvoirs publics pourront peser sur elle pour obtenir et même imposer les réformes immédiates que j'ai l'honneur de vous proposer.

4. Intervenir auprès de la Municipalité Marseillaise pour la prier de n'imposer ou tout au moins d'abaisser, dans une notable proportion, le droit d'octroi de 5 fr. par 100 kilos sur les cédrats, citrons, oranges, mandarines, cedrats, grenades et raisins. Cette taxe me paraît exagérée, si l'on retient qu'elle n'est que de 5 fre, je crois, sur la fraise qui est un fruit de luxe. La suppression de la taxe d'octroi sur le chataigne, qui est un article très pauvre, s'imposerait d'autant plus que la place de Marseille est sœur à la percevoir.

La fret élevé, la défectuosité de l'embarquement, ainsi que les taxes d'octroi, à Marseille, paralysent les affaires ou les rendent gênées ainsi diverses pour les producteurs Corses, de même que pour le commerce marseillais.

Billets de passage

La Cie Fraissinet fait payer la nourriture aux passagers de classe au fondant à Marseille par le bateau du jeudi ou en revenant par celui du dimanche ; cependant les 5/10 ne prennent généralement pas de repas à bord ; dans ces conditions, il serait plus logique de n'exiger des passagers que le montant de leur passage et de ne leur servir de repas que s'ils le demandent ; c'est ainsi, d'ailleurs, que l'on procède sur la ligne Bastia, Livourne, le mardi.

D'autre part, il serait à souhaiter que la Cie Fraissinet mette d'abord en la classe pauvre, décrite des billets d'aller et retour aux passagers de 3e classe et de pont, comme elle l'a fait pendant un certain temps.

Postes et Télégraphes

Le commerce d'Exportation exige des communications très rapides ; malheureusement, à Bastia, elles sont d'une lenteur désespérante, à cause de l'insuffisance du personnel.

Cette administration, qui est très large partout et notamment à Nice pendant la saison d'hiver, est très parcimonieuse à Bastia ; cette parcimonie est cause que le commerce bastiais, qui est pourtant autant si plus contribuable que les étrangers qui vont hiverner à Nice, souffre de cette insuffisance de personnel.

Nos télégrammes sont transmis avec des retards de deux heures au moins. Autrefois, il y a 6 à 10 ans de cela, alors que les transactions commerciales étaient plus rares et par conséquent les communications postales ou télégraphiques moins nombreuses, le bureau principal des postes de notre ville comptait 4 unités de plus : deux commis des postes et deux commis des télégraphes ont été supprimés au détriment du Commerce.

En présence du développement toujours croissant du commerce bastiais, notamment celui de l'exportation, il est de toute nécessité que ces 4 unités soient rendues pour le bon fonctionnement du service, alors même que cette augmentation entraînerait la nomination d'un second commis principal, emploi nouveau, dont la création est déniée en principe, depuis quelques années ; il est également nécessaire de doubler le guichet des Chargements et des Recommandations les jours de courrier, au moins.

Recettes auxiliaires

Nous avons deux Recettes auxiliaires à Bastia, mais elles ne seront de grande utilité au public que de jour où elles seront mises en communication avec le Bureau principal, à l'aide d'un fil, comme elles le sont généralement partout ailleurs.

Douanes

Cette administration devrait, comme par le passé, se contenter des passavants collectifs et ne pas exiger un certificat d'origine pour chaque produit.

Je me suis laissé dire qu'en Algérie, ces certificats sont établis sur papier libre ; si la chose est vraie, pourquoi les exige-t-on sur timbre, ici.

Chambre de Commerce

Depuis 3 ans, la Chambre de Commerce perçoit un impôt de 0.10 par colis sur toutes les marchandises importées ou exportées. Cet impôt, qui n'est proportionné ni au poids, ni à la valeur de la marchandise, pèse lourdement sur le Commerce d'Exportation. Le Syndicat des Exportateurs demande que cet impôt soit, à l'avenir, calculé à la tonne et non au colis.

Tabacs

Sa culture doit continuer à être libre, comme par le passé, car si elle était soumise à une taxe quelconque ou simplement à un contrôle, elle péserait lourdement sur le pauvre contribuable Corse, déjà surchargé d'impôts.

Telles sont, Monsieur le Président, les observations que je soumets à la haute appréciation de votre Sous-Commission, qui, je l'espère, voudra bien les accueillir avec la plus grande bienveillance.

Veuillez agréer, M. le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Scipion GARELLI.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le drame de la rue Sœur Alphonse

Le jeune Mosca, la victime du drame de la rue Sœur Alphonse, est mort dans la nuit.

Avant de mourir, il a pu nommer un de ses désigner ses agresseurs. La confrontation qui a eu lieu à l'hospice civil a été des plus intéressantes. Le moment a paru assez dans ses accusations, malgré les dénégations des mis-Lois.

Ajoutons que des quatre individus arrêtés, le moins compromis serait le nommé A. Gallini, 17 ans, qui n'aurait pas frappé la victime.

Bulletin Financier

Paris, 30 octobre 1908.

La réponse des primes n'offrons sur un marché bien disposé et en nouvelle avance générale. Notre Rente gagne 20 centimes à 96.10. Sauf l'intérieure calme à 99.10, tous les Fonds Etrangers annoncent de nouveaux progrès, principalement le Turc à 99.45 et le Russe 1906 à 101.45.

Nos Grands Etablissements Financiers gardent leur fermeté : Crédit Foncier 724, Crédit Lyonnais 1.197, Comptoir National d'Escompte 688, Société Générale 668.

Le Suez en nouvelle à 4.305, *le Nord* reprend à 1.760. Le Ber Auer monte à 754. Mines d'Or inchangées.

Les obligations 5 0/0 du Port de Bahia, dont les rentrées sont en progression régulière et importante, ont été échangées suivies à 470.

Les actions de la Mines Pedrazzini Gold and Silver Mining Co ont gagné 4 fr 25 ; l'ensemble des propriétés de cette Société comprend environ 300 concessions réparties sur une longueur de 5 kilomètres.

L'action de la Société française du Lithophone est en reprise à 42. Le lithophone vaudra moins cher que le céruse, laissera pourtant un bénéfice d'un tiers sur le prix de vente, et les demandes sont nombreuses.

Nos chemins de fer accentuent leur mouvement de nausée.

Officier Avocat

Le capitaine en retraite Leoni, capitaine de réserve au 31e d'infanterie (promotion de Saint-Maixent 1887), s'est mis, dès son admission à la retraite, à faire ses études de droit. Reçu à son dernier examen de licence au mois d'août dernier, il s'est fait inscrire au barreau de Mont-de-Marsan.

Le capitaine Leoni a débuté, d'une façon remarquable, en cour d'assises, en *plaidant une affaire très scabreuse* d'attentat à la pudeur.

Sa plaidoirie a été un véritable triomphe, et il a obtenu, à l'unanimité des voix, l'acquittement de son client.

Me Leoni s'est révélé orateur et avocat de tout premier ordre.

M. le conseiller Raoul Truchy, président de la cour d'assises, lui a adressé, au nom de la cour, du jury et de la barre, ses plus chaleureuses félicitations.

« Durant de longues années, lui a-t-il dit, vous avez vaillamment porté l'épée, et, à l'ombre du drapeau tricolore, vous vous êtes complu à aimer jusqu'au sacrifice la patrie française, toujours belle et toujours radieuse dans ses gloires, dans ses justes fiertés, encyclopédie vivante de toutes les pensées fécondes et hardies qui seront la réalité de demain.

» Fils de soldat, je salue respectueusement l'*armée* ! Quelle forte école du devoir et de l'honneur ! L'horizon s'y élargit. On sent comme le frisson du vent du large qui souffle, impétueux, balayant tous les miasmes délétères ! L'homme s'y épure, s'ennoblit...

» Vous étiez donc, Monsieur, merveilleusement préparé pour passer du champ de bataille, qui a été le vôtre, à celui qu'il vous convient, aujourd'hui, de choisir.

» Le triomphe du droit, de la justice, quel idéal sublime, tout de beauté et de grandeur incomparable !...

» Tous les dons que possèdent vos aînés vous sont échus en partage : la flamme qui fait l'orateur, le verbe élégant, d'une solide tenue littéraire, la dialectique tranchante comme l'acier, le timbre de voix qui porte ferme et résonne au loin, en fanfare éclatante !... »

(France Militaire)

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 novemb.

Thermomètre — Thermo de matin à 14°, à midi 16°. — à 6 heures du soir + 15 5, *Maxima* 16°2, *Minima* + 12°.

Baromètre 7 heures du matin, 767 mm ; à midi, 767 mm. 6 heures du soir, 765 mm

Vent — Dans la matinée, Sud léger. Dans l'après-midi, Nord léger.

Etat du ciel, le matin, pluvieux. l'après-midi, couvert

⁂

Au Palais

Mardi, devant la Chambre civile de la Cour d'appel, M. Joseph Flach, licencié en droit, a prêté serment.

M. Flach a de qui tenir ; il appartenait déjà à la grande famille judiciaire par son oncle M. Louis Flach, président de Chambre honoraire, et par son père, M. Agénor Flach, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, juge de paix de Rogliano.

Nous sommes heureux d'adresser au jeune et sympathique stagiaire, nos très sincères félicitations.

⁂

Ecole de Vincennes

Les sous-officiers des troupes coloniales dont les noms suivent ont été admis à suivre les cours de l'école d'administration de Vincennes en 1908-1909 : Andreani et Andrei, sergents au 4e régiment.

M. Andreani est admis avec le numéro 1, et M. Andrei avec le numéro 8.

⁂

Bourse de licence

Une bourse de 1.200 francs à l'Université de Lyon a été accordée à M. Papi Jacques Claude, candidat à la licence ès-sciences ; la mère veuve sans profession à Alger, 4 enfants.

⁂

Citation

Le Chef de la 14e légion bis de gendarmerie vient de citer à l'ordre du jour de la compagnie des Hautes-Alpes la belle conduite du gendarme Bernardini et trois de ses camarades qui ont, par leur courage et leur énergie, et après avoir couru un sérieux danger, arraché à une mort certaine deux personnes de Laroque, tombées dans une cave remplie de gaz délétères.

⁂

Marine marchande

Les candidats aux divers brevets et diplômes de la marine marchande non reconnus admissibles, aux examens du mois de mai 1909, mais ayant obtenu le total des points fixé pour chaque examen par l'arrêté du 1er mars 1902, et la note 12 au moins pour les deux tiers des épreuves, seront ajournés et admis à être examinés de nouveau à la session supplémentaire qui s'ouvrira à Paris le 5 novembre 1909 sur les parties des programmes pour les quelles ils auraient été reconnus insuffisants

⁂

Pilules Suisses

27 ans d'existence, des cures nombreuses, le prix de 1 fr. 50 la boîte, ont fait aux Pilules Suisses leur juste et universelle popularité. Mieux que tout autre remède, même plus cher, elles guérissent les *migraines*, les *maux d'estomac* et la *constipation*.

⁂

Avis

On demande des ouvriers cordonniers. S'adresser « A la Botte d'Or, » Ducatillon J. B., Boulevard Paoli. 31. — Pressé.

Nouvelles Religieuses

CONFRÉRIE SAINT-CHARLES. — Mercredi, 4 novembre, sera célébrée, en l'oratoire de ce nom, la fête de leur titulaire, *Saint Charles Borromée*.

Le jour de la Fête, Grand'Messe à 10 heures du matin, le soir à 7 heures 1/2, Vêpres, suivies du Salut et du baisement de la Relique.

Etat-Civil

NAISSANCES

Fanciolelli Paul-Pierre, contrôleur adjoint des douanes, et Rutali Théodore-Marie-Dominique-Euphrasie.

DÉCLARATIONS

Cornesi Emile-François. — *Point Mortadelaine.*

DÉCÈS

Boschetti Pierre-Paul, célibataire, 43 ans, de Paris.

Fanel Marie-Louise, mariée, 22 ans, de Valle de Campoloro.

Orsucci Paul-Louis, 3 mois, de Bastia.

Colombani Marie-Madeleine, 7 mois de Bastia.

Belgodère Divote, célibataire, 51 ans, de Bastia.

Pomonti Marie, mariée 43 ans, de Bastia.

Orlanducci Odette-Berbe-Hélène, 4 ans, de Vescovato.

Morleng Antoine-François, veuf, 68 ans, de Bastia.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exigez la marque

Maison Ghilini

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00594

BOURSE DE PARIS

	31 oct. — 3 nov.
Rentes de 3 0/0 anciens	96.15 — 95 90
— de 3 0/0 amortis.	96.90 96.95

ex-coupon.

La lutte est ardente, mais aucun incident sérieux n'est signalé.

Dans certaines villes, les listes républicaines sont entièrement composées de républicains ; dans d'autres villes les listes sont mixtes.

La Conquête de l'Air

LE « CLÉMENT BAYARD »

Traversée de Paris à Londres

PAR L. CAPAZZA

Paris, 3 novembre.

Le nouveau dirigeable de notre compatriote Capazza a effectué, le 28 octobre dernier, sa première sortie avec un succès complet.

Le 1er novembre, il a fait un nouvel essai, qui a été également des plus satisfaisants.

L'intrépide Capazza se prépare maintenant à effectuer, avec son dirigeable, la traversée de Paris à Londres.

Le « Clement-Bayard » a été construit par M. Clement, l'industriel bien connu, et avec le concours pour la partie aéronautique de MM. Capazza, Edmond Surcouf et Henri Kapferer.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 3 novembre.

M. le général de brigade Vigy est nommé au commandement par intérim de la 22e division d'infanterie.

⁂

M. le colonel Alix, commandant le 2e étranger, est nommé commandant militaire par intérim du territoire d'Ain-Sefra.

Chemins de Fer de l'Est

Grève probable

Paris, 3 novembre.

A la suite du renvoi d'un mécanicien, les employés du chemin de fer de l'Est ont décidé en principe la *grève générale*.

Une réunion définitive doit être tenue demain soir.

Au Quai d'Orsay

M. PICHON et l'Ambassadeur d'Allemagne

Paris, 3 novembre.

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a reçu cet après-midi le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris, avec lequel il s'est entretenu longuement.

La publication de l'interview de l'empereur Guillaume avec le diplomate anglais, a fait sans doute l'objet de cet entretien.

AU PORTUGAL

Élections Municipales

Lisbonne, 3 novembre.

Dans plusieurs villes du royaume, les élections municipales sont favorables au parti républicain.

INDO-CHINE

Manifestation Antifrançaise

Nouveaux Troubles

Paris, 3 novembre.

Le ministre des Affaires étrangères a été informé que de nouveaux troubles ont éclaté hier, en Indo-Chine.

Les populations indigènes de Singapour et de Canton se sont livrées à des manifestations contre la France.

Des bagarres sanglantes ont eu lieu.

EN ANGLETERRE

Première Victoire

DES SUFFRAGETTES

Londres, 3 novembre.

Nos Suffragettes ont remporté une première victoire.

L'une d'elles a été élue maire la semaine dernière.

Deux autres suffragettes ont été élues hier membres du conseil municipal.

LES ÉVÈNEMENTS DES BALKANS

LA RUSSIE travaille ouvertement pour la Serbie

Paris, 3 novembre.

Le prince héritier de Serbie, qui vient de quitter Péterhof, a été très satisfait de sa mission en Russie.

Il emporte l'assurance que la Russie soutiendra la Serbie dans ses revendications, et qu'elle n'acceptera pas l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine.

EN SERBIE

LE DRAPEAU AUTRICHIEN *brûlé à Semendria*

L'Autriche envoie deux régiments

Vienne, 3 novembre.

Le gouvernement autrichien a donné l'ordre de faire partir un régiment d'infanterie et un régiment d'artillerie pour Semendria, où des manifestations, d'une gravité exceptionnelle, ont eu lieu contre l'Autriche.

Le drapeau autrichien de la Légation a été arraché et brûlé sur la place publique.

En outre, des sujets autrichiens ont été blessés par la foule des manifestants.

Plusieurs magasins même ont été saccagés.

Semendria est située au confluent du Danube et de la Jasowa. Cette ville, qui compte plus de 7000 habitants, était autrefois la résidence favorite des rois de Serbie.

EN ALLEMAGNE

Les Déclarations de Guillaume II

Maladie imaginaire

DE M. DE SCHŒN

Berlin, 3 novembre.

M. de Schœn, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, est tombé subitement malade.

Des journaux annoncent même que les médecins exigent du malade un repos absolu ; il ne peut recevoir personne.

Les organes anti ministériels déclarent que cette maladie est purement imaginaire.

Le Secrétaire d'Etat ne veut pas se présenter devant le Reichstag, qui lui fera entendre de bien dures paroles.

La Retraite

DE M. DE SCHŒN

Berlin, 3 novembre.

Les journaux du soir annoncent que M. de Schœn est décidé à prendre sa retraite.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères se soit absenté en même temps que le chancelier.

En ce qui concerne les explications qui viennent d'être données par le Grand Chancelier, la presse autrichienne, *en général, considère* que cet essai d'atténuation a été fort mal calculé, et qu'il apporte, au contraire, une aggravation.

La Presse Autrichienne

Paris, 3 novembre.

La presse autrichienne est très dure pour le prince de Bülow et pour M. de Schœn. Elle constate, avec regret, que l'ignorance du prince de Bülow est surprenante au plus haut degré. Elle s'étonne, en outre, que le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères se soit absenté en même temps que le chancelier.

En ce qui concerne les explications qui viennent d'être données par le Grand Chancelier, la presse autrichienne, *en général, considère* que cet essai d'atténuation a été fort mal calculé, et qu'il apporte, au contraire, une aggravation.

HERNIES

Nous apprenons avec plaisir que *M. G. Viguier, spécialiste diplômé*, (bandages et orthopédie) 5, Rue Garnier, Nice, sera de passage à Ajaccio, les 29 et 30 octobre, Hôtel Dauphin ; à Île-Rousse, le *mardi 3 novembre*, Hôtel Dagiovanni, où il fera lui-même l'application de ses appareils.

Possédant un système de bandages sans ressort, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Viguier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes les *Hernies* et par suite, préservant de tous les accidents occasionnés par L'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas à varices, et Ceintures sur mesure.*

OUVERTURE DE LA

Grande Charcuterie Parisienne

16, Cours Napoléon, 16

M. BOURTIN, propriétaire

Charcuterie en tous genres et sur commande. — Spécialités de côtelettes à la sauce tomate.

Conserves de 1er choix

Prix modérés

ON PORTE A DOMICILE

AVIS DE DÉCÈS

M. Ernest Pomonti, professeur au Lycée ; MM. Henri et Etienne Pomonti ; Mme veuve Pomonti-Patrimonio ; M. et Mme Antoine Emanuelli ; M. et Mme Bonnet ; Mlle Catherine Emanuelli ; Mme veuve Ajocolo et ses enfants ; Mme et M. Agénor Fisch et leurs enfants ;

Les familles A.-M. Fantauzzi, Pomonti, Stazo, Pietri, Raffalli, Patrimonio, Casalta, Sari et Ciccarelli,

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Violante POMONTI

Née EMANUELLI

leur épouse, mère, belle-fille, sœur, belle-sœur, nièce et cousine germaine, décédée le 3 novembre 1908, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu mercredi, 4 courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard de Cardo, 8.

Mme Colombani, née Leca, M. Jean-Baptiste Colombani, sous-inspecteur à la Compagnie de Chemins de fer Départementaux, et leurs enfants ; Mme veuve Colombani, née Orticoni ; Mme et M. Arrighi, chevalier de la Légion d'honneur ; Mme et M. Feliu, percepteur des contributions directes à Borgo, et leurs enfants ; M. Marcel Colombani ; M. Nathan Agostini, à El Celiso (Vénézuela),

Les familles Orticoni, Gaggi, Albertini, Risticucci, Feliu, Grigioni, Berti, Ferrari, Luca, Silani et Feliu,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Marie-Madeleine Colombani

leur fille, sœur, petite-fille, nièce et alliée, décédée à Bastia, à l'âge de 7 mois, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 4 courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Miot, 5.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire part.

M. Lucien Morleng ; M. et Mme Michel Bergasse née Morleng et leurs enfants ; M. et Mme Antoine Leandri née Morleng et leur enfant ; M. Joseph Morleng ; M. et Mme Vincent Morleng et leurs enfants ; M. et Mme Michel Garaudi née Morleng et leurs enfants ; Mme veuve Pozzo-di-Borgo née Morleng et ses enfants ; Mme veuve Monfora née Morleng et ses enfants ; Mme veuve Dominique Morleng et ses enfants ; M. Joseph Leca, propriétaire à Aregno en retraite, et ses enfants ; Mme veuve Théodore Diez et ses enfants ;

Les familles Morleng, Garaudi, Pozzo-di Borgo Joseph, Leca, Leandri, Siegora, Maggi, Veuve Leca, Guerrini, Liperotti, Mangiavacca, Pelta, Diez, de Brando ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Antoine Morleng

leur père, beau-père, grand-père, frère, oncle, et cousin-germain, décédé à Bastia, dans la soixante-neuvième année de son âge, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 4 du courant, à 4 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Porta Vecchia, 2, (Maison Colonna).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

USINE à GAZ, *BASTIA*

Houille, Coke, Goudron

TERRES ET BRIQUES RÉFRACTAIRES

Prix au détail

(Marchandises prises à l'Usine)

Houille, 4.50 les 100 kilos ;
Coke tout venant, 3.00 » »
Coke concassé à la machine pour cuisinières et calorifères, 3.50 les 100 kilos.
Goudron, 0.10 le kilo.
Terres réfractaires, à partir de 10.00 les 100 kilos.
Briques réfractaires, à partir de 20.00 les 100.

La Direction se charge de la livraison à domicile ou en gare de Bastia, moyennant une légère augmentation de prix.

Adresser les commandes au Directeur de l'Usine à Gaz, Bastia.

AVIS

Les propriétaires de la *Modern' Cordonnerie* ont l'honneur de prévenir leur aimable clientèle, amis et connaissances, qu'ils viennent de recevoir un stock important de chaussures qu'ils mettent en vente à partir de ce jour et jusqu'au 15 novembre seulement à des prix tout à fait inouïs de bon marché, inconnus jusqu'ici.

Ils les engagent donc à ne point perdre l'occasion qui leur est offerte et seront satisfait sous tous les rapports.

Il est bien de promettre. — Il est mieux de tenir.

La maison se charge des réparations.

RESTAURANT DES PALMIERS

2, Place des Palmiers

Changement de Propriétaire

VIGNO GINO

Ancien chef de cuisine de l'Hôtel de Monte d'Oro,

SITUATION MERVEILLEUSE près de la mer

Cuisine de choix

Chambres meublées

Repas 1 fr. 50 et 2 fr. — Pension à partir de 60 francs.

LES

MAUVAISES DIGESTION

ET LEURS CONSÉQUENCES : MIGRAINES, NERVOSITÉ, MAUX D'ESTOMAC, ANÉMIE.

La Tisane Américaine des Shakers vous en délivrera bientôt. Elle opère directement sur l'estomac, le foie et les intestins et les fait fonctionner comme il faut, assurant ainsi une digestion et une nutrition parfaites, portant le sang et fortifiant tout l'organisme. En vente dans toutes les pharmacies et chez M. Panyen, pharmacien à Lille.

SONT COMBATTUES PAR

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc
Lettres à broder, Festons et Festonneurs
Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses

Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et relieurs nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
84 Paoli, 13, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa maison en garde contre certains charlatans ambulants, se disant chirurgiens-dentistes, qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articulations.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Le Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux Roulettes et ordinaires. — Briques pleines et creuses. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Plats ou barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Magasins aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bajes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles, pouillis, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils soutylène et accessoires divers pour caves. Presseirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan, — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

A VENDRE

250 hectolitres de vin
des coteaux de Farinole (Cap Corse)
Dépôt à Bastia
Au coin du boulevard de Cardo
et de la montée de Sainte Claire

Prix réduits

S'adresser montée de Ste Claire, n° 4.

CHOCOLAT-MENIER

Méfiez-vous des Contrefaçons

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec

PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, ROAS
DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

ON DEMANDE DES MALADES

même désespérés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON complète. Guérison rapide et sûre, sans accidents, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiothérapie, eau, plantes, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Ecrofule, Impuissance, Hémorrhoïdes, Pneumonie, Cancer, etc. Ecrire ensemble ou séparément pour M. Bruno, Lecture gratuite, franco, de la brochure illustrée à la méthode naturelle de M. Bruno, qui est envoyée gratuitement à toute personne qui la demande.

OUTILS pour AMATEURS INDUSTRIELS DÉCOUPAGE

CHEVEUX Poudre, Crème, Pommade **Hahn**

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Guérit tous les Maux de Cœur, Estomac de la Peau — Toujours réussi

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 308 — JEUDI 5 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Corse			
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CORSE

L'utilité de la création

D'ÉCOLES PROFESSIONNELLES D'AGRICULTURE

RAPPORT

présenté par M. Louis Ramelli,
Conseiller général de Brando.

De tous les maux dont souffre la Corse, il n'en est pas qui nous paraisse plus préjudiciable au développement économique de l'Ile, que l'état arriéré de l'agriculture. C'est là, sans contredit, l'une des principales causes de la situation actuelle de notre département.

On répète généralement que le Corse dédaigne les travaux agricoles et l'on ajoute quelquefois que l'agriculture est presque complètement inconnue dans l'Ile. Ce ne sont là, il est vrai, que des observations superficielles, mais dont il convient de faire ressortir l'inexactitude. Nous n'ignorons pas qu'il existe, dans notre pays, des communes — malheureusement en assez grand nombre — où la population affecte un certain dédain pour le travail de la terre, mais cette affirmation n'est vraie que dans des limites assez restreintes.

S'il se trouve, du reste, des parties de la Corse presque totalement incultes, il faut en rechercher les raisons non dans un défaut d'aptitude agricole chez le paysan Corse, mais bien dans l'extrême misère des habitants de certaines régions. Dans beaucoup de communes la terre se trouve entre les mains de petits propriétaires trop pauvres pour faire face aux frais de travaux agricoles, et qui se voyant dans l'obligation de laisser leurs terres incultes, hésitent à avouer les véritables raisons de leur inertie pour ne laisser paraître que cette fausse apparence de dédain dont nous parlions plus haut.

Une grande partie de notre population rurale est cependant attachée au sol. Le paysan Corse ne méconnaît pas l'utilité de l'agriculture, et toutes les fois qu'il n'a pas à faire à un sol trop ingrat, il s'efforce de tirer de la terre tout le parti possible.

Les revenus agricoles sont loin cependant de rémunérer l'agriculteur de ses efforts. De là, son découragement et la désertion de plus en plus accentuée de nos campagnes.

Comment expliquer, en partie du moins, cette insuffisance du revenu de la terre ? Par la simple raison que nos paysans Corses ignorent le plus souvent les principes les plus élémentaires de toute agriculture raisonnée. Nous ne voulons pas parler de l'agriculture savante comportant l'emploi de machines agricoles et de tout un outillage scientifique peu en rapport avec la configuration géoérale du pays. C'est là un vœu qui trouvera un jour sa réalisation dans le fait même de la mise en valeur de la plaine orientale.

Pour l'instant il suffirait, à notre avis, de donner aux agriculteurs Corses les notions les plus simples sur la meilleure utilisation du sol. Leur ignorance à cet égard est des plus grandes, et la Commission aura pu facilement s'en rendre compte en traversant notre pays.

Routinier par la force des choses, le cultivateur Corse emploie, de nos jours encore, des procédés de culture qui remontent à la plus haute antiquité. Il se confine dans de vieilles habitudes et se montre d'une extrême réserve à l'égard de toute innovation. Il ignore le plus souvent l'utilisation rationnelle des récentes découvertes scientifiques, et c'est ainsi qu'il n'entrevoit dans le travail de la terre qu'une source de déceptions et de misère.

Telle est la situation. Comment y porter remède ?

A notre avis, la création d'écoles professionnelles agricoles nous paraîtrait devoir rendre les plus grands services. Actuellement, il n'existe pour tout le département qu'une seule école d'agriculture, celle d'Ajaccio. Quelque dirigée avec autant de zèle que de dévouement, elle ne peut suffire à la vaste tâche qu'elle a entreprise.

La création d'une école d'agriculture par arrondissement s'impose. Nous sommes trop persuadés que la Commission en comprendra l'extrême nécessité pour avoir besoin d'insister. Pour donner cependant une impulsion plus vive au relèvement agricole de l'Ile, il faudrait faire un effort plus considérable encore et arriver à créer plusieurs écoles professionnelles par arrondissement, dont le nombre serait déterminé par celui des régions agricoles. C'est ainsi, par exemple, que l'arrondissement de Bastia pourrait être divisé en quatre régions : Bastia, Nebbio, Casinca, Cap.

En dehors de ces Ecoles professionnelles, il serait de toute nécessité d'organiser dans chaque commune des causeries-conférences sur des questions agricoles. Ces conférences devraient être faites par les professeurs de l'Ecole agricole d'arrondissement, mais dans le cas où la présence de MM. les Professeurs ne serait pas jugée indispensable, ces causeries-agricoles nous paraîtraient pouvoir être confiées soit à l'instituteur, soit à toute autre personne de la commune au courant de ces questions, et qui ferait l'office de se charger de la mission dont nous venons de parler. De toutes façons on devrait appeler tout spécialement l'attention de MM. les Instituteurs sur l'importance des questions agricoles. Leur rôle à ce point de vue pourrait être des plus efficaces. Ils devraient s'attacher à combattre chez leurs jeunes élèves, l'idée du fonctionnarisme et s'efforcer de leur inspirer l'amour de l'agriculture.

Les causeries agricoles dont nous venons de parler, et faites soit par l'instituteur, soit par toute personne de bonne volonté, devraient avoir pour objet de donner aux agriculteurs les indications les plus élémentaires et les plus utiles sur le travail de la terre (principales cultures, élevage, reboisement, etc.). A cet effet, les les écoles professionnelles d'arrondissement ou régionales leur ferraient parvenir, à intervalles réguliers, des notices à la fois simples et précises qui traceraient au conférencier la voie à suivre. Ces notices contiendraient quelques principes généraux, et surtout des conseils pratiques sur les soins à donner aux cultures de la région, plus spécialement aux cultures de la commune où la causerie doit avoir lieu. Ce seraient en quelque sorte de véritables bulletins périodiques rappelant aux agriculteurs les travaux à entreprendre et les soins à donner aux cultures entreprises.

En résumé, et quelle que soit l'idée qui pourra être adoptée, il faudrait créer dans chaque commune un intermédiaire entre les habitants de la localité et l'école professionnelle d'arrondissement, de manière que l'agriculteur puisse toujours avoir à sa disposition les renseignements dont il peut avoir besoin. Il paraît inutile d'insister sur les très grands services qu'un homme dévoué pourrait, dans ces conditions, rendre à la cause agricole, mais de toutes façons il paraît indispensable de diriger et de soutenir les efforts individuels, et seules les écoles professionnelles agricoles peuvent jouer utilement ce rôle.

D'une manière générale, si l'on veut travailler avec quelque chance de succès au relèvement de notre malheureux pays, il faut que toutes les personnes soucieuses de l'avenir de l'Ile s'efforcent de faire ressortir l'importance et la nécessité de l'agriculture. C'est là une question primordiale. Toutes les réformes entreprises resteront vaines si nos paysans continuent à abandonner la terre. Il faut retenir les Corses dans le pays et cela non pas en leur promettant de nouveaux emplois, mais bien au contraire en combattant en eux cette fâcheuse prédisposition et en provoquant chez nos paysans l'amour du sol natal et de l'agriculture.

En conclusion, nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation de la Commission le projet suivant :

1° Création dans chaque arrondissement et au besoin dans chaque région agricole, d'une Ecole professionnelle d'agriculture comportant des cours agricoles et l'installation d'une ferme modèle aux environs de la ville ou de la localité dans laquelle l'Ecole sera créée ;

2° Organisation de conférences agricoles dans toutes les communes, par les soins de l'Ecole d'agriculture d'arrondissement ou de l'Ecole professionnelle régionale ;

3° Propagande active sous le patronage de l'Ecole d'agriculture d'arrondissement par MM. les Instituteurs et MM. les Membres correspondants, en faveur du relèvement agricole de notre pays.

UNE OPÉRATION A REBOURS

Avant que la Commission interministérielle n'ait quitté le sol de Corse, nous tenons à dire, d'une façon nette et précise, quel est le sentiment qui se dégage pour nous de la direction qui a été donnée à l'enquête, et des solutions immédiates qui nous paraissent devoir être proposées.

L'enquête a porté à la fois sur toutes les améliorations qu'il conviendrait d'introduire dans différents services pour arriver au relèvement économique de notre pays.

On a envisagé la question de l'assainissement, celle relative à l'achèvement de notre réseau ferré ; l'interprétation abusive faite par le concessionnaire des services maritimes de l'art. 93 de son cahier des charges et la perception de taxes d'embarquement et de débarquement qui ne sont pas dûes.

La Commission s'est rendue à l'étang de Biguglia pour étudier le régime d'exploitation de cette propriété.

Elle a fait une excursion au Cap Corse et s'est fait représenter le projet de construction de la voie ferrée de Bastia à Macinaggio.

A ce propos, elle a, par l'organe de son distingué président, donné la promesse que le procès engagé entre le département et les concessionnaires, procès qui paralyse toute entreprise nouvelle, recevra bientôt une solution devant le Conseil d'Etat.

La Commission n'a pas encore parachevé son œuvre, et elle continue à parcourir la Corse, à recevoir et à étudier toutes les réclamations, toutes les propositions qui lui sont soumises.

L'enquête, nous en sommes certains, sera complète et probante.

A ce point de vue, nous n'éprouvons aucune inquiétude.

Mais voici des points noirs à l'horizon.

Il a été facile d'entrevoir, à la manière dont quelques-unes des questions ont été posées, aux aperçus généraux qui ont été échangés entre enquêteurs et enquêtés, que les premières mesures proposées pourraient bien être les suivantes :

1. Assimilation complète de la Corse, au point de vue des tarifs douaniers ; suppression par conséquent de ce qui reste des arrêtés Miot.

2. Vote d'une surtaxe sur l'alcool.

En échange de ces sacrifices on nous a promis de larges compensations.

C'est ici que l'opération nous paraît être entreprise à rebours ; on nous prendrait de l'argent avant que nous soyons en état d'en donner.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que la Corse n'est dans aucune des conditions économiques qui se retrouvent dans les autres départements français.

Elle est en retard de plus de cinquante ans pour tous les progrès qui ont été accomplis sur le continent, par la construction, aux frais de l'Etat, de routes, de canaux, de voies ferrées, de ports et de bassins et pour les travaux d'assainissement exécutés dans diverses régions.

Sa richesse agricole a été paralysée sur les points les plus favorables, par la malaria.

Son activité industrielle est nulle ou presque nulle.

Elle est écrasée au point de vue des transports par un monopole contre lequel elle a désespérément lutté et vainement protesté.

Ses produits arrivent sur les marchés grevés de frais qui ne leur permettent pas de lutter avec les produits similaires.

Toutes ces conditions d'infériorité font de la Corse un département exceptionnellement malheureux vers lequel doivent se tendre des mains secourables.

On nous accuserait peut-être de séparatisme si nous faisions valoir, à cette place, tout ce que l'Italie a fait pour nos voisins des Maremme ou de la Sardaigne, sans demander aux populations de ces régions infortunées des concours financiers qu'elles n'étaient pas en situation de fournir.

Nous laisserons sur ce point la parole à M. Tommasi, président du Syndicat d'Initiative de Bastia, qui a pu dire dans le numéro de « Bastia Journal » du 1er novembre courant :

« En Italie, lorsque le Gouvernement a signalé à la Chambre l'état déplorable de la Sardaigne, où les collecteurs d'impôts étaient reçus à coups de fusil, la Chambre n'a pas hésité un instant, elle ne s'est pas arrêtée devant l'énormité des chiffres demandés : d'un coup elle a voté 50 millions pour assainir l'Ile et pour achever ses voies ferrées ; puis, pour son développement agricole et industriel elle inscrit chaque année, au budget général, une somme considérable qu'on dépense sous le contrôle gouvernemental, avec l'intention évidente de donner à la Sardaigne la prospérité qui lui manque et qu'elle mérite. »

Nos voisins nous ont clairement indiqué quel est le moyen pratique de remédier à ce mal qu'on appelle *la misère* : il ne faut pas l'aggraver en imposant de nouvelles charges à ceux qui en souffrent : il faut commencer par donner à

un pays qui manque de tout, le moyen de se relever, c'est-à-dire l'argent.

Ce n'est pas en venant retourner nos poches déjà vides qu'on pourra y trouver les ressources qu'il faut pour mettre notre pauvre Corse au rang des pays civilisés.

Qu'on nous permette de travailler en purifiant l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons.

Qu'on multiplie nos moyens de communications, pour que nous puissions écouler nos produits.

Qu'on abaisse nos tarifs de transport sur terre et sur eau pour que nous puissions lutter avec nos concurrents.

Qu'on achève et qu'on outille nos ports de façon à les rendre accessibles par tous les temps, et économiques au point de vue de la manutention des marchandises.

Qu'on complète et qu'on encourage notre éducation agricole et industrielle.

Et il arrivera un moment, très prochain, nous l'espérons, où la Corse, mise au niveau des autres départements, pourra supporter les mêmes charges.

C'est alors, mais alors seulement, qu'on pourra lui demander les sacrifices compensateurs.

Actuellement elle ne pourrait les faire, et ce serait injustice que de vouloir la traiter sur un pied d'égalité avec les départements riches par eux-mêmes, et qui au surplus profitent de toutes les améliorations accomplies chez eux et chez leurs voisins, profits que ne peut retirer la Corse à cause de sa situation insulaire.

AUGUSTE GAUDIN,
Maire de Bastia, Conseiller Général.

MUSIQUE MILITAIRE

PLAGE SAINT-NICOLAS

Programme du 5 nov., à 3 h.

Richard Wallace, allégro,	Selldnick.
Boléro Impétueux,	Ernst.
La Belle Meunière, polka,	Parès
Le Retour à la Vie, valse,	Chebas.
Les Cadets, marche,	Sousa.

Le Chef de musique, X. LAUDIS.

Le Relèvement Économique de la Corse

LES TRAVAUX de la Sous-Commission

Interview de M. Balesi

Nous avons rencontré, ce matin, à la préfecture, le sympathique conseiller général de Portovecchio, M. le docteur Balesi, et nous l'avons prié de nous donner pour les lecteurs du *Petit Bastiais* un résumé des déclarations qu'il a faites devant la sous-commission.

Nous lui avons tout d'abord posé la question suivante.

— A maintes reprises, nous vous avons demandé de nous dire, si ce que nous avons lu dans le *Petit Provençal* était bien conforme aux déclarations que vous avez faites devant la Commission d'Enquête.

— Parfaitement.

— Alors, pourri-je vous prier de nous dire plus longuement ce que vous pensez de notre vicinalité ?

— Il y a déjà huit ans que j'ai prononcé au Conseil général un discours, où je faisais ressortir la situation lamentable de notre vicinalité, dont le réseau se développe sur une longueur de 2 447 kilomètres exigeant pour son complet achèvement une somme de plus de 35 millions.

Or, il y a 38 communes et 161 hameaux dépourvus de toute carrossable ; de telle sorte que 45,000 habitants sur 288,000, vivent dans un complet isolement.

— Et depuis votre discours, aucune amélioration n'a été apportée à notre vicinalité ?

— Si lente, qu'elle est à peine perceptible. La subvention de l'Etat qui était de 165.000 francs, a été portée à 180.000 francs. Il faudrait avec de telles subventions, plus de deux siècles pour terminer le réseau. Vous comprenez que les hommes d'action, ne peuvent avoir une telle patience et qu'ils veulent une solution plus prompte et plus conforme à la justice, à la solidarité sociale.

— Comment créer des ressources pour faire face à de telles dépenses ?

— Tout d'abord, sans sortir du droit commun, il y aurait lieu de réformer le barème et de le rendre plus conforme à la Justice. Car qui dit subventions, dit accours aux départements pauvres. Or, le barème est basé sur la valeur du centime par kilomètre carré. Mais, ce principe, au lieu de jouer intégralement, s'arrête à la limite minimum de deux francs. Savez-vous ce qu'il arrive par cette petite restriction apportée au principe ?

Il est une atténuée grave aux intérêts économiques de la Corse, dont la valeur du centime par kilomètre est de 0.72. Or, pour chaque 50 centimes, le montant de la subvention augmente de 5 000 fr. La différence entre 0,72 et 3 fr. 00 étant de 1 28, notre subvention aurait de 13 000 fr. supérieure, à celle que nous recevons au jour d'hui.

En effet pour avoir le droit, d'après le barème, de faire 100.000 fr. de travaux l'Etat ne donnant que 61.000 fr., la part contributive du département doit être de 39,000 fr. Tandis que si le principe du barème jouait sans l'unité, la part du département serait de 26 000 fr. et celle de l'Etat de 74 000 fr. Le Conseil général, de cette manière, au lieu de voter 7 centimes additionnels n'en voterait que 5. Voilà donc une première réforme à faire, conforme à la justice et à l'équité.

Il faudrait, il me semble, établir un autre barème, pour la répartition des subventions. L'Etat vote chaque année 8 millions à répartir entre les départements pauvres.

Or, nous touchons 130 000 fr., alors que des départements, moins pauvres que le nôtre, touchent 2, 3, 400,000 francs. Pourquoi cette anomalie qui est une atteinte aux droits de la Corse, qu'on reconnaît comme le plus pauvre de nos départements ? Ce même principe devrait être appliqué pour la répartition des 3.800 000 francs inscrits au budget par application de la loi du 10 août 1871, pour venir en aide aux départements pauvres. Là, aussi, nous sommes sacrifiés, puisque nous sommes mises que d'autres plus riches que nous.

— Mais le principe du barème est établi par une loi, il faudrait une nouvelle loi pour le réformer ?

— C'est une erreur : le barème a été établi par décret ministériel en 1895. Un autre décret peut le rendre plus juste et plus favorable à la Corse.

Votre observation s'applique au barème d'assistance médicale. Celui-là est établi par une loi et dans les conditions identiques à celui des chemins vicinaux. C'est donc toujours une atteinte portée aux intérêts de la Corse. Il y aurait lieu, par conséquent de demander également une modification de cette loi, en même temps qu'une modification du barème de la loi d'assistance aux vieillards, qui est basée sur un autre principe.

— Voulez-vous nous dire quel est ce principe ?

— La valeur du centime par 100 habitants, mais avec une limitation à 5 francs-Or, par cette limitation, la Corse seule se trouve exclue, son centime par 100 habitants étant de 2.19. Et le pays 5 p. 0,0 tandis qu'elle ne devrait payer que 2 19 pour 0,0. Pour assurer le fonctionnement de la loi d'assistance aux vieillards, au lieu de payer 30 centimes, elle n'en paierait que 15. Par mesure autoritaire et logique des barèmes, nous aurions des subventions plus fortes, avec une somme de centimes beaucoup moindre, ce qui améliorait énormément la situation des finances départementales.

— N'avez vous pas prévu d'autres ressources ?

— Vous pourriez vous en rapporter à mon discours il y a huit ans, où je demandais l'assimilation de la Corse à la France continentale pour les droits d'alcool, avec cette réserve, que la différence entre le droit intégral que paye le continent et le droit partiel que paye la Corse serait employée à l'achèvement du réseau vicinal.

— Avez-vous traité d'autres questions ?

— Oui, j'ai demandé, comme tout le monde, l'achèvement du autres voie ferrée. Il en est de même de l'assainissement avec l'adduction d'eaux potables, qui me paraissent des questions des plus intéressantes, auxquelles on devrait une très prochaine et favorable solution.

Mais, il est une question qui me paraît dominer toutes les autres : le reboisement et de l'agriculture en Corse ; à mes yeux la solution est toute dans l'établissement de canaux d'irrigation et de barrages. Et, c'est sans hésitation, à l'initiative du gouvernement qu'il faut les demander. Nous ne pouvons espérer de les obtenir, comme sur le continent, par le fonctionnement des syndicats : ce serait alors œuvre de longue haleine et désespérante.

Il n'est plus temps de se lamenter, il faut agir. C'est le propre des hommes d'Etat, comme des médecins : voir le mal et appliquer instantanément le remède. J'ai confiance en M. Clémenceau, aussi habile homme d'Etat que bon médecin. Il a déjà eu la main heureuse en plaçant à la tête de la Commission un homme de la valeur de M. Dalaney.

Vous pouvez dire aussi que j'ai demandé l'initiative du gouvernement, pour la construction des maisons d'écoles en Corse. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'aucune commune de notre département, étant donné l'état précaire de ses finances, ne trouverait un établissement de crédit qui consentirait à lui faire les avances qui représenteraient sa part contributive dans les constructions scolaires.

— Avant de vous quitter une dernière question.

— Faites.

— Croyez-vous que les travaux de la commission apporteront enfin à la Corse, cet ère de prospérité si patiemment attendue.

— Je le pense et le désire encore davantage.

C'est sur ces mots que nous quittons M. Balesi.

PAUL VALOT.

Nécrologie

Mme Pomonti-Emanuelli

Depuis huit mois, Mme Pomonti-Emanuelli luttait en vain contre le mal terrible qui devait avoir un dénouement aussi fatal. Malgré les soins dont elle était entourée, la guérison n'arrivait pas : elle comprit alors toute la gravité du mal, et peu à peu tous ses espoirs s'évanouirent. La réalité lui apparût dans toute son horreur, elle sentit que la séparation était proche avec le tendre compagnon de sa courte existence, avec ses deux enfants chéris, avec la bien-aimée tante qui lui avait servi de mère.

Mais la Mort, dans son hideux aspect, qui terrassait cette femme toute souriante à l'avenir, toute heureuse des joies que lui préparaient les succès de ses fils, ne réussit pas à effrayer l'âme forte sur laquelle elle s'était acharnée, la femme chrétienne. Ce ne fut plus avec la maladie qu'elle lutta, mais avec son cœur. Et avec un admirable oubli d'elle-même, avec un stoïcisme tout à fait antique, avec une sérénité dont seuls sont capables les cœurs les plus fortement trempés, elle s'ingénia à rassurer ses plus chers, à leur cacher ses souffrances et surtout ses larmes.

En même temps, elle demandait au Dieu miséricordieux la force d'accepter sa volonté avec toute la résignation nécessaire. Elle avait été admirable durant le cours de sa longue maladie ; elle fut héroïque dans ses derniers jours, et révéla plus encore la grandeur de son âme.

Mme Pomonti avait peu fréquenté le monde ; elle lui avait préféré son foyer, ce foyer, aujourd'hui si vide, parce qu'elle n'y est plus, qu'elle ne le remplit plus des exquises délicatesses, de l'affection la plus pure et la plus entière, et aussi d'une complète abnégation et d'un constant dévouement.

Que dire à l'homme privé d'une épouse aussi admirable, à ces jeunes fils qui étaient sa joie et son orgueil, à tous ceux qui pleurent sur cette tombe prématurément ouverte ? Qu'ils prennent pour exemple celle qui n'est plus ! Qu'ils se mettent à la hauteur de son énergie et de sa confiance en Dieu ! Dieu a maintenant à ses côtés un ange qui veillera constamment sur eux tous, qui intercédera pour eux la protection et la miséricorde célestes.....

Un grand nombre de parents et d'amis faisaient hier un imposant cortège à sa dépouille mortelle.

L'absoute a été donnée en la paroisse Saint-Jean.

Le deuil était conduit par M. Ernest Pomonti, professeur au Lycée et ses deux enfants ; par M. Agénor Flach, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, juge de paix de Rogliano ; et par MM. Joseph Ajaccio, avocat ; Jean Ajaccio ; Joseph Flach et Mathieu Fantauzzi, ses cousins germains.

Pour les obsèques, des gerbes, de grandes et splendides couronnes avaient été offertes par la famille et des amis.

A M. le professeur Pomonti, à ses fils, à tous ceux que cette mort met en deuil nous offrons l'expression de nos douloureux regrets et de nos plus affectueuses condoléances.

Mlle Dévote Belgodere

Mlle Dévote Belgodere s'est éteinte dans sa cinquante-unième année après une assez longue maladie. Elle appartenait à une ancienne famille bastiaise, et était la fille du très regretté juge au tribunal de commerce de notre ville et la sœur de la distinguée directrice de l'école publique de Corte.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après-midi, en présence de nombreux parents et amis qui ont escorté le cercueil jusqu'à l'église paroissiale Saint-Jean où a été donnée l'absoute.

Nous offrons à M. Augustin Belgodere, à Mlles Belgodere et à leur famille toutes nos condoléances.

M. Antoine Merleng

M. Antoine Merleng a succombé subitement à une affection cardiaque dont il souffrait depuis longtemps et qui avait pris un caractère inquiétant depuis la mort de sa femme, survenue l'année dernière. Il était, en effet, inconsolable de la mort de sa compagne, et c'est en vain que ses enfants s'empressaient autour de lui pour relever un peu son moral.

Très connu, particulièrement dans le quartier du Marché, il jouis-ait des sympathies de tous ceux qui le connaissaient et que cette fin soudaine a si profondement affligés.

Le convoi funèbre de M. Antoine Merleng a été suivi par une affluence de parents et d'amis. Le deuil était conduit par les fils, MM. Merleng, leurs beaux frères, leurs oncles et leurs cousins

L'inhumation a été faite au cimetière.

Nous adressons à MM. Merleng, Bergasse, Leandri et Gandolfi l'expression de nos vifs regrets.

M. Jean Baptiste Colombani, le sympathique sous inspecteur des Chemins de fer Départementaux, vient d'avoir la douleur de perdre son dernier enfant, la petite Marie-Madeleine, âgée de sept mois.

La levée du corps a été faite à une heure de relevée, au milieu d'une affluence d'amis et de tout le personnel des Chemins de fer.

Nous présentons à M. et Mme Colombani et à leur famille notre part bien sincère de regrets.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 novemb.

Thermomètre — 7 heures du matin + 14°, à midi 16°. à 5 heures du soir + 15 5. Maxima 17°. Minima 11°.
Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 762 mm. 6 heures du soir, 761 mm.
Vent Dans le matinée, N E. léger, Dans l'après-midi, S O. léger.
Etat du ciel, le matin, Couvert. l'après-midi, couvert

Au Palais

M. Paul Orsatelli, licencié en droit, a prêté serment devant la Chambre civile de notre Cour d'appel.

M. Paul Orsatelli se fera inscrire au barreau de Corte.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Licence en droit

M. Etienne Ponzevera a été reçu brillamment aux examens de troisième année, première partie, devant la Faculté de droit d'Aix.

Les Corses en Tunisie

M. le capitaine Paoli, licencié en droit, admis à faire valoir ses droits à la retraite, vient de se faire inscrire au barreau de Tunis, et a été admis à la prestation de serment devant le tribunal de cette ville.

Nouvelles coloniales

M. de Peretti Paul a été nommé commis auxiliaire provisoire des travaux publics et mines à Tananarive.

M. Alesi, garde principal de 4e classe, a été nommé chef de détachement à Arriverano et adjoint au chef du district.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr., 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14 à Paris.

Mots de la fin

A la Chambre :

— M. Archimbaud père va demander la réduction de 15.000 à 9.000 francs de l'indemnité parlementaire.

— M. Archimbaud père... son temps !

A louer

A louer 5 pièces au 5e étage donnant sur le boulevard, 15, Place St-Nicolas, s'adresser à la concierge.

A Louer de suite

Magasins, Boulevard de Toga, 1, Maison Ramelli.

S'adresser à M. Dominique Mattei Alo, 13, Place St-Nicolas.

A vendre

Huit pièces formant deux appartements au dernier étage d'une maison rue Droite, numéro 1.

Conditions très avantageuses.

S'adresser à M. Multedo (Etude du notaire Mingiou).

A louer présentement

Un appartement composé de 9 pièces ayant vue du côté du boulevard Paoli, sis au 1er étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas, Bastia.

S'adresser à M. Pierro Zuniol, chez L. N. Mattei, et Cie, 15, place Saint-Nicolas.

Cuisinière

Une cuisinière italienne demande emploi.

S'adresser à M. Sandri Sandro au Nouveau-Port.

Etat-Civil

NAISSANCES

Vatturini Dominique Marie, et Padroni Marie.

Cosimo François, et Cristiani Marthe-Catherine.

LA HERNIE

La contention parfaite et le traitement rationnel de toutes les hernies, quelles que soient leur grosseur et leur ancienneté, se peuvent être obtenues que par le nouvel appareil sans ressort de A. Claverie, 8 renommé spécialiste herniaire, 234, faubourg Saint-Martin, Paris.

Lire son *Traité de la Hernie*, qui contient, outre la description de cette belle découverte, une étude magistrale sur les différents caractères de cette affection, et que M. Claverie ouvre gratuitement à tous ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	3 nov.	4 nov.
Rente de 3 0/0 ancien	95.10	95 45
— de 3 0/0 nouvelle.	96.05	96 50

ex-coupon.

CALACUCCIA

UN MEURTRE

Corte, 4 novembre.

La commune de Calacuccia a été douloureusement impressionnée par la mort du nommé Leca Hilaire qui s'est produite dans les circonstances suivantes :

A la suite d'une longue et violente discussion pour affaire d'intérêts, le nommé Negroni Joseph a frappé mortellement le nommé Leca-Hilaire.

La victime porte sur son corps plusieurs blessures produites par un instrument contondant.

Le meurtrier a pris immédiatement la fuite. Les recherches de la gendarmerie sont jusqu'à présent restées infructueuses.

Le parquet de Corte, accompagné d'un médecin légiste, s'est transporté sur les lieux.

TOULOUSE

UN BEAU SUCCÈS pour l'élevage Corse

Paris, 4 novembre.

Les journaux de Toulouse annoncent que le pur sang *Koppeck*, appartenant à M. Stefani, vient d'être acquis par l'administration des Haras, aux derniers achats d'étalons de Toulouse, pour la somme de 5.500 francs.

AUX ÉTATS-UNIS

L'Election Présidentielle

Victoire des Républicains

New York, 4 novembre.

La bataille électorale est terminée ; jamais elle n'a été aussi vive, aussi ardente, aussi folle.

Plus de quatre-vingts millions ont été dépensés pendant cette campagne qui avait pris, ces derniers temps, des proportions gigantesques ; comme toutes choses, d'ailleurs, en ce pays du formidable, où les maisons ont trente étages, où les gens riches sont milliardaires.

Trois candidats étaient en présence :

M. William J. Bryan, candidat des démocrates ;

M. William Taft, candidat des républicains ;

Ce dernier candidat n'était pas dangereux ; un mouvement socialiste commence bien à se dessiner aux Etats-Unis, mais si jeune encore, qu'il ne saurait être menaçant, ni faire triompher son partisan.

M. William Taft a été élu avec une majorité supérieure à celle qu'obtint M. Théodore Roosevelt, le président sortant.

M. Taft a été élu avec une majorité de 14.000 voix.

Le Nouveau Président

M. WILLIAM TAFT

New York, 4 novembre.

M. William Taft est entré dans la vie publique en 1881.

Il fut successivement assistant du « District Attorney », quelque chose comme substitut du procureur en France ; puis « Internal Revenue Collector », c'est-à-dire, receveur des finances ; puis juge à la Cour d'Etat de l'Ohio.

Après plusieurs étapes en cette branche, il atteignit les plus hauts grades. Il fut appelé comme gouverneur aux Philippines, et enfin, fut nommé secrétaire de la Guerre.

M. Taft était soutenu par le président Roosevelt, dont il a les idées, les principes, et dont il continuera la politique. Il a pris d'ailleurs une part active aux principaux événements de la présidence qui finit.

L'Incident FRANCO-ALLEMAND

Les déserteurs de Casablanca

L'attitude de l'Allemagne

Paris, 4 novembre.

Le règlement de l'incident des déserteurs de Casablanca prend une mauvaise tournure.

Après avoir proposé de soumettre cet incident au tribunal arbitral de la Haye, le Gouvernement allemand, afin de détourner l'attention publique des difficultés soulevées par les révélations du *Daily-Telegraph*, revient maintenant sur ses propositions premières.

L'Allemagne n'accepte plus qu'une procédure arbitrale partielle.

Notre Ambassadeur chez le prince de Bülow

Paris, 4 novembre.

M. Cambon, notre ambassadeur à Berlin, s'est rendu ce matin au ministère des Affaires étrangères, et a conféré longuement avec le prince de Bulow au sujet de cet incident, et des nouvelles propositions du Cabinet de Berlin.

Le Grand Chancelier a déclaré à M. Cambon que l'Allemagne n'entendait soumettre au tribunal de la Haye que la question de droit.

Notre ambassadeur a répondu au prince de Bülow que la France maintenait ses propositions premières et qu'elle n'acceptait que la procédure d'arbitrage complète.

M. Cambon a pris ensuite congé du prince de Bulow.

L'entrevue des deux diplomates a été très froide.

Déclarations d'un Diplomate Allemand

Paris, 4 novembre.

Un diplomate allemand, très haut placé, a fait aujourd'hui au correspondant du *Temps* à Berlin, les déclarations suivantes :

« Nous acceptons l'arbitrage de la Haye sur le point de droit et sur le point de fait, mais la France n'ignore pas qu'il y a pour nous un point d'honneur, où nous considérons que notre drapeau est engagé.

« Ce point d'honneur subsiste dans ce fait qu'un convoi consulaire allemand a été attaqué.

« Nous voulons donc que la France exprime simplement ses regrets des violences de ses soldats.

« Là-dessus nous ne pouvons et ne devons pas transiger. »

LA GUERRE avec l'Allemagne

Paris, 4 novembre.

Dans les milieux militaires et diplomatiques, le bruit a couru, il y a quelque temps, que la guerre entre la France et l'Allemagne aurait lieu avant la fin de l'hiver 1909.

L'attitude actuelle de l'Allemagne donne une certaine consistance à ces bruits.

Dans les circonstances présentes, le Gouvernement de la République Française est décidé à ne pas transiger et à obtenir au besoin, par les armes, la satisfaction qui lui est due.

A L'ÉLYSÉE

La Situation Extérieure

Paris, 4 novembre.

M. Clémenceau, président du Conseil, et M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, se sont rendus dans la soirée à l'Elysée, pour entretenir le Président de la République de la situation politique extérieure, qui présente de très grosses difficultés.

De bien gros points noirs sont à l'horizon.

Cet entretien a duré plus de trois heures.

L'ÉMOTION A PARIS

Paris, 4 novembre.

Les nouvelles d'Allemagne ont produit, à Paris, la plus vive émotion.

On se demande si la France est prête à entrer en campagne.

Une grande effervescence règne dans les couloirs du Palais Bourbon.

De nombreux rassemblements se forment autour des ministres.

M. Clémenceau est assailli ; ses déclarations sont approuvées par nos représentants.

Interviewé au sujet de l'attitude de l'Allemagne, le président du Conseil a fait les déclarations suivantes :

« Dans ses pourparlers avec l'Allemagne, le Gouvernement français maintiendra ses propositions d'arbitrage et refusera toute excuse au sujet de l'attitude de nos officiers à Casablanca, attitude qui, au point de vue de la discipline, ne saurait être désavouée. »

CANNES

UN MARIAGE PRINCIER

Cannes, 4 novembre.

Aujourd'hui a été célébré, en l'église paroissiale de Notre-Dame-de Bon-Voyage, le mariage du prince Louis d'Orléans avec la princesse Maria Pia de Bourbon.

Le prince Louis d'Orléans est le second fils de Monseigneur le Comte d'Eu et de Mme la Comtesse d'Eu, née princesse du Brésil.

La princesse Maria Pia est la troisième fille du Comte et de la Comtesse de Caserta ; ses sœurs aînées sont la princesse Georges de Saxe et l'archiduchesse Ferdinand d'Autriche.

Le mariage unit donc les deux familles royales du Brésil et de Naples.

00596

EN ALLEMAGNE

Les Déclarations de Guillaume II ET LE PRINCE DE BULOW

Berlin, 4 novembre.

Le prince de Bulow a aujourd'hui une bien meilleure presse.

Plusieurs journaux soutiennent que le grand chancelier n'est pas coupable. Il a voulu simplement couvrir son empereur.

Depuis hier un grand revirement s'est produit dans l'opinion publique.

Le bruit court que l'interpellation qui devait avoir lieu demain au Reichstag, serait renvoyée à mardi prochain.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. RABIER

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Validation d'élections

La Chambre adopte sans discussion les conclusions du rapport du 5e bureau tendant à la validation de l'élection de M. Crepel.

M. Crepel est admis.

LA PEINE DE MORT

L'ordre du jour appelle la discussion :

1. du projet du gouvernement concernant la suppression de la peine capitale ;

2. de la proposition de M. Paul Meunier, tendant à substituer la peine des travaux forcés à perpétuité à la peine de mort, et à modifier ou abroger certains articles du code pénal et des codes de justice militaire ;

3. de la proposition votée par le Sénat et relative à la suppression de la publicité des exécutions capitales.

M. Wilm

député socialiste de la Seine, qui est le premier orateur inscrit, monte à la tribune.

M. Wilm est partisan de l'abolition de la peine de mort.

« La guillotine, dit-il, n'est pas un remède.

« Les causes de la recrudescence de la criminalité proviennent du manque d'instruction et des progrès de l'alcoolisme. »

Le discours de M. Wilm occupe toute la séance du matin.

La séance est levée à midi et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 45.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal du matin, qui est adopté.

LA PEINE DE MORT

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des propositions relatives à la peine de mort.

M. Georges Berry

député conservateur de la Seine, est partisan de la peine capitale.

L'orateur considère la peine de mort comme une peine préservatrice pour la société.

M. Paul Meunier

soutient que exécutions capitales ne produisent aucun effet salutaire.

L'orateur déclare, en outre, que le rétablissement de l'échafaud serait une honte pour la Chambre Française.

M. Fernand Labori

député radical de Seine-et-Marne, prononce un long et remarquable discours en faveur de la peine de mort.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain matin.

Nouvelles Religieuses

CONFRÉRIE SAINT-CHARLES. — Vendredi et samedi, auront lieu, dans l'oratoire de ce nom, les prières, dites des Quarante Heures, pour les confréres, bienfaiteurs et bienfaitrices trépassés.

Le matin, à 9 heures, messe ; le soir, à 7 heures, office des mort, Saint.

Dimanche, les mêmes cérémonies auront lieu à la messe de 10 heures.

AVIS DE DÉCÈS

(CERVIONE)

M. et Mme Ghilini Virgilii et leurs enfants, de Cervione ; Mme veuve Annette Sorini, de Ghisoni ; Mme veuve Ursule Marchetti et ses enfants ; Mme et M. Noun Negroni, juge paix à St-Germain des Bois, et leur fils ;

Les familles Costantini et Edouard Virgilii de Cervione,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Veuve Napoléon Costantini

Née NEGRONI

leur mère, sœur, tante et alliée, décédée à Cervione, le 3 novembre, à l'âge de 63 ans.

Les obsèques auront lieu à Cervione, aujourd'hui à 9 heures du matin.

HERNIES

Nous apprenons avec plaisir que *M. G. Viguier, spécialiste diplômé*, (pendeur et orthopédie) 5, Rue Garnier, Nice, sera de passage à Ajaccio, les 29 et 30 octobre, Hôtel Dauphin ; à Le-Rocuse, le *mardi 3 novembre*, Hôtel Dagnovani, où il fera lui-même l'application de ses appareils.

Possédant un système de *bandages sans ressort*, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Viguier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et par suite, préservant de tous les accidents occasionnés par L'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas à varices, et Ceintures sur mesure.*

Société des CHAUX & CIMENTS

Romain Boyer

Société anonyme au capital de 2.500.000 fr, 5, *rue Canebière, Marseille*

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, à grande résistance et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie et faite aux Administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seule vendeuse pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasses, Carreaux et Ciment

Entrepôts { Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

KINOR Vin au Quinquina. Le meilleur des apéritifs. Demandez partout un flacon.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÊPON, ECOSSAISE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

NETTOYAGE DES PANAMAS

OMBRELLES, MIDEAUX, GUIPURES, ECRUS

DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

SAISON Printemps-Été 1908

L'EAU PRÉCIEUSE

ET SES EFFETS

A ceux qui pourraient encore hésiter à se servir de l'EAU PRÉCIEUSE, nous répétons qu'il n'y a aucune raison pour ne pas l'employer, puisque l'expérience de chaque jour prouve son efficacité dans le traitement des Maux de Jambes, Ulcères, Varices, Dartres, Eczémas, et de toutes les plaies considérées comme incurables ; nous ne pouvons en donner de meilleures preuves que de citer les paroles mêmes de ceux qui, l'ayant employée, attestent bien haut ses mérites.

« Monsieur, — Depuis six ans, j'étais atteint d'un affreux Eczéma qui me couvrait les bras et les jambes. Après avoir tout essayé, potion, pommade, désespérais de toutes sortes et sans obtenir le moindre soulagement, j'ai eu recours à l'Eau Précieuse. J'affirme qu'en moins de deux mois et sans quitter mon travail, j'en obtins entière guérison. Je vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de ceux qui souffrent de cette affection.

Victor LECHEIN, 30, rue de Morphy, Reims. (France)

Le traitement est simple, facile, peu encombrant et se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Bien exiger l'EAU PRÉCIEUSE, avec la marque déposée « Une Jambe modèle dans la verre ».

Dépôt général à Rouen : Pharmacie DEPENSIER, 47, rue du Bac.

Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais 19, à Ajaccio Pharmacie Guiderdoni.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de toutes modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

94 Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ce maître en garde contre certains charlatans ambulants, se disant chirurgiens-dentistes, qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières arsenicales et le zinc pour la fabrication de fausse articulation.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz

Jean Cimi, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Religieuse, donne secret pour guérir enfants urinant au lit.

Ecr, Maison Burot, à Chantenay, Nantes.

LA POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment EFFICACE et INFAILLIBLE que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. [illegible] Corte (Corse)

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 309 — VENDREDI 6 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CONFLIT FRANCO-ALLEMAND

La Situation est très tendue

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Léonard.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 59 m. — Coucher, 4 h. 32 s.

Premier quart., le 1. — Pleine Lune, le 7.

Fête de Demain : Saint Achille.

5 NOVEMBRE

LE PROBLÈME SOCIAL

ET LE SYNDICALISME

La question de savoir si le gouvernement devait dissoudre l'organisation syndicaliste de la C. G. T. a fait l'objet, à la Chambre, d'un beau tournois oratoire entre M. Paul Deschanel et M. René Viviani, ministre du Travail.

Les idées qui ont été échangées, si elles ne sont pas neuves, n'en auront pas moins une haute portée sur l'orientation future de la classe ouvrière, et notamment du syndicalisme.

M. Paul Deschanel, se plaçant à un point de vue très élevé, un peu mystique même, proteste contre ce syndicalisme politique, qu'on a appelé « des forteresses contre la société capitaliste. » « La France, a-t-il dit, veut faire de la République une réalité vivante ; pour accomplir cette tâche, il lui faut la paix intérieure et la sécurité extérieure. Et c'est pour cela qu'elle est résolue à barrer la route au syndicalisme révolutionnaire, qui la mènerait à l'anarchie et à la propagande antipatriotique. »

Comme moyens, il préconise une organisation rationnelle du travail avec toutes les institutions qu'elle comporte : l'extension de la capacité syndicale ; la protection de la liberté du travail ; un statut pour les agents de l'Etat ; la lutte contre la violence, etc.

Et M. Deschanel fait appel « à la force morale, à la dignité du prolétariat ; nous savons ce qu'il porte dans son grand cœur de vaillance, d'aspirations généreuses. Nous admirons, nous aimons l'intelligence de ces hommes qui, sans culture première, s'élèvent d'emblée aux plus nobles soucis. Affaiblir dans leur âme la notion de la loi, essayer de leur faire croire que ceux qui la défendent font œuvre rétrograde, que ceux qui combattent l'anarchie combattent le progrès, c'est descendre à la plus misérable des impostures. »

C'est là, cependant, l'œuvre néfaste de la Confédération générale du Travail. Conclusion : il faut dissoudre la C. G. T.

Mais voici maintenant M. Viviani il rend hommage, lui aussi, à l'admirable force morale du prolétariat. Mais il assure que cette force morale ne peut exister que dans un prolétariat organisé, groupé en Syndicats et en Confédérations.

Bien loin de détruire la Confédération générale du Travail, qui n'essaye d'être néfaste que parce qu'elle est la proie d'une minorité d'ouvriciers, il faut, au contraire, grouper autour d'elle la masse du prolétariat sage, conscient de ses droits, partisan de l'ordre.

A l'appui de ses dires, M. Viviani cite des faits et des chiffres qui ne doivent pas passer inaperçus. Nous n'en sommes encore, en France, qu'à une organisation embryonnaire du Travail, c'est pour cela que nous luttons encore dans les convulsions des premiers tâtonnements. On cite souvent, et l'on oppose à nos syndicats les admirables *trades-unions* qui groupent le monde ouvrier en Angleterre ; ce sont, a-t-on dit, des institutions sages, avisées, tutélaires et fortes ; bien loin d'être en opposition avec le gouvernement, elles lui prêtent la main dans tous les conflits entre le Travail et le Capital.

Cela est vrai. Mais, objecte M. Viviani, « Il suffit de connaître l'histoire de ces trades-unions à leurs débuts pour voir qu'elles ont donné aux magistrats et aux législateurs anglais le spectacle affligeant et prolongé de violences auxquelles celles de la Confédération générale du Travail ressemblent comme un levier de rideau ressemble au drame qui va être joué après lui. C'est en 1824 qu'on remet aux ouvriers anglais le droit de grève qui n'a été reconnu aux ouvriers français qu'en 1864. De 1824 à 1829, c'est un déchaînement de grèves agressives, de violences déréglées, c'est mille métiers brisés en un jour, c'est l'armée anglaise qui intervient ; c'est Manchester et Londres jetés, par une grève des gaziers, pendant quelques nuits dans les ténèbres... Plus tard, ce sont les bombes mises dans les cheminées des ouvriers qui vont au travail. Pendant quarante années, ces trades-unions aujourd'hui si ordonnées se sont traînées dans le chemin stérile de la violence, et elles sont revenues à la sagesse. »

Or, en France, nous en sommes encore à ces débuts. Les trades-unions anglaises ont 1.600.000 adhérents et possèdent 52 millions de fortune ; les associations similaires d'Allemagne ont près de deux millions de syndiqués et possèdent 33 millions. En face de cela, la C. G. T. réunit 322.000 syndiqués et possède, de son propre aveu, 6 538 francs ! Nous sommes loin de la masse des onze millions de travailleurs qui existent en France.

Mais, peu à peu, le noyau s'arrondit, en même temps que les partisans de la violence perdent pied. Leur nombre, qui était, en 1901, au Congrès de Lyon, de 95 0/0, fut en 1902, au Congrès de Montpellier, de 84 0/0. En 1904, au Congrès de Bourges, ils n'étaient plus que 67 0/0 ; au dernier Congrès de Marseille, ils furent 65 0/0. En présence de ces progrès incessants de l'esprit d'ordre et de l'idée réformiste dans le parti socialiste, le devoir du gouvernement est tout indiqué ; d'après M. le Ministre du Travail, il ne faut pas arrêter cet essor en dissolvant par la force la Confédération générale du Travail. On doit se contenter de sévir avec la dernière énergie contre les violents, les antimilitaristes et antipatriotes qui essaient de compromettre, par l'illégalité, l'effort conscient des travailleurs vers la solution du difficile problème social.

Ne désespérons pas des masses laborieuses de la nation. Nos ouvriers ne sont pas inférieurs comme raisonnement ni comme bon sens à ceux d'Outre-Manche ; ils aboutiront à la même prudence et aux mêmes succès. La minorité des bruyants s'assagira et consentira à rentrer dans la légalité, pour étudier, d'accord avec le gouvernement, la belle formule de M. Clémenceau :

« Tous les hommes ont faim, c'est la loi de nature. Tous les hommes doivent manger, c'est la loi de justice. Tous les hommes mangeront, c'est la loi à faire. »

Combien de temps encore la dernière partie de ce programme social demeurera-t-elle dans le domaine du rêve ?

J. SOLEIL.

Maladies du Système nerveux

Prof. G. B. Pellizzi

Directeur de la Clinique des maladies ***nerveuses et mentales***, médecin en chef de l'Institut Psychiatrique de la **R. Université de Pise.**

Pour consultations : rue *S. Giuseppe, n° 18*, de 8 à 9 30 et de 13 à 16 heures. PISA.

Le Relèvement Économique de la Corse

LES TRAVAUX de la Sous-Commission

RAPPORT

présenté par le Président de la Fédération des Syndicats d'initiative et Amicales Corses.

Depuis l'année 1904, la Fédération des Syndicats d'initiative et Amicales corses (1) n'a cessé de poursuivre le relèvement économique et moral de la Corse. Elle en voit la réalisation possible dans le relèvement des industries agricole et touristique, qui sont intimement liées, et dans la modification des mœurs politiques.

Industries Agricole et Touristique

La mise en valeur de certaines régions de la Corse aura comme conséquence une augmentation de production.

A cause de notre situation géographique, l'exportation sera toujours gravée de frais si considérables qu'il sera inconstestablement plus avantageux de rechercher des débouchés sur place. Seul, le développement du tourisme peut amener la création de marchés disséminés dans toute la Corse et la certitude d'écouler tous les produits.

Le succès du tourisme, qui peut être immédiat, grâce au concours financier relativement faible dont cette industrie a besoin, aurait aussi comme conséquence un apport de capitaux qui permettrait aux insulaires de créer dès à présent des exploitations agricoles et de petites industries. Du reste, la contribution de l'Etat pour le tourisme se confondrait avec celle qui est indispensable au développement de l'agriculture.

Moyens communs au Tourisme et à l'Agriculture

1. Achèvement du réseau des voies ferrées.

a) Chemin de fer de Ghisonaccia à Bonifacio.

b) Chemin de fer d'Ajaccio à Sartène.

c) Chemin de fer d'Ajaccio à Vico.

2. Subvention aux services automobiles par la mise en adjudication des services postaux par traction mécanique. Actuellement, deux compagnies font le service des voyageurs entre Ajaccio-Sartène et Ajaccio-Vico. Nous pouvons affirmer que la première de ces compagnies est décidée à suspendre le service qui est onéreux sans subvention.

3. Achèvement de la route de Manganello reliant l'arrondissement de Corte à la fertile vallée du Gouamo.

4. Mise en communication directe et rapide de la Corse avec les ports de l'Algérie et de Tunisie. (Le projet est inscrit dans le programme du Sous-Secrétariat des Postes et Télégraphes).

Moyens propres à l'Agriculture

1. Assainissement des plaines orientales et centrales, ces dernières exigent de faibles capitaux.

2. Irrigation de ces plaines. Sans ce dernier travail, l'assainissement deviendrait inutile.

3. Modifications des tarifs de fret, qui sont actuellement tels que la fois prohibitifs. Exemple : malgré le prix élevé de la viande sur les marchés continentaux, les exportateurs qui, l'année dernière, ont expédié des milliers de porcs en Allemagne, se voient aujourd'hui obligés de renoncer à ce trafic à cause des frais de transport. D'Ajaccio à Marseille ou d'Ajaccio à Nice, le transport d'un bœuf coûte 20 francs, celui d'un porc 10 francs.

Moyens propres au Tourisme

1. Encouragement d'apport de capitaux destinés à la création d'hôtels et de casinos, Cession de terrains à prix réduits, diminution des droits de main morte, etc.

2. Prolongement de la route des Sanguinaires jusqu'à la Lecia ; M. le Président de la Commission, lors de son trop court passage en Corse en qualité de préfet, avait vivement insisté auprès de M. le Ministre des Travaux publics pour l'ouverture de cette route. Elle en ait une influence heureuse sur la circulation des automobiles en Corse.

Relèvement moral

La Corse est foncièrement noble et généreuse. Son passé en longue lui en pour la justice et la liberté l'atteste hautement. De nos jours, l'esprit de famille existe à un degré ignoré ailleurs, et personne ne se soustrait aux obligations qu'il impose. Dans l'île de Pauvreté, on ne trouve pas de mères consentant à priver leurs enfants de leur lait ; il n'y a pas de remplaçantes fidèles de la maternité une cruelle contre nature.

La mentalité déplorable contre laquelle nous voulons réagir est une mentalité engendrée par la misère et surtout par la politique, et nous devons dire que ce dernier fléau, loin d'être combattu, a toujours été développé comme un moyen d'asservissement par les divers régimes qui se sont succédé en France.

Les mesures économiques préconisées par M. le Président du Conseil, une impartiale répression, de la part de l'Administration, des abus de toutes sortes, auront vite fait de relever le niveau moral d'une population dont la mauvaise réputation est due surtout à une poignée trop âpre de quelques intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général.

Moyens préconisés pour le relèvement moral

1. Diminution des pouvoirs municipaux, en enlevant aux répartiteurs municipaux la répartition de l'impôt mobilier et la distribution des secours de toutes sortes. La violence des luttes municipales tient en grande partie à l'injuste répartition de l'impôt. La satisfaction de ce vœu amènerait l'apaisement des luttes électorales e

(1). Cette Fédération comprend actuellement les Syndicats et Amicales d'Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte, Propriano, Toulon, Marseille, Nice, Bordeaux, Alger, Bône, Cochinchine et Cambodge.

la facilité du recouvrement des impôts, qui seraient ainsi équitablement répartis sur tous les habitants, selon leurs moyens. La répartition pourrait être faite, comme en Algérie, par des fonctionnaires régionaux.

2. Assistance médicale. Suppression du régime actuel ; l'assistance médicale devrait être donnée comme en Algérie, par des médecins régionaux, non éligibles en Corse.

3. Création d'Ecoles Professionnelles.

Contribution financière de la Corse

Les ressources indispensables à cette contribution pourraient être trouvées dans une surtaxe sur l'alcool et peut être les tabacs.

Nous demandons que le montant de ces ressources extraordinaires reçoive à l'avenir une affectation déterminée, qu'il soit exclusivement destiné à fournir la part contributive du Département ou à gager des emprunts pour des travaux d'intérêt public : assainissements, achèvement de voies ferrées, ou autres reconnus nécessaires pour le développement économique de la Corse ; et afin de couper court aux critiques haineuses qu'a soulevées dans certains journaux du Continent la généreuse initiative du Président du Conseil, nous émettons le vœu que ces dispositions soient assurées par le Conseil général d'accord avec un inspecteur des finances.

Vœux complémentaires

1, Reboisement. — (Forêts). — Vœu que le pacage soit interdit à partir d'une altitude à déterminer et que le reboisement soit fait de préférence avec des bois de luxe tels que les cèdres de toutes les variétés qui ne craignent pas la sécheresse et donnent au bout de 15 à 20 années un rendement équivalent aux frais de première mise et intérêts.

(Châtaigneraies) — Vœu que l'industrie de l'acide gallique soit frappée de droits prohibitifs.

2. Débouchement. — Vœu que les voyageurs portant de la Corse puissent à leur gré faire visiter et plomber leurs bagages par la douane au port d'embarquement, afin de pouvoir, après l'arrivée sur le continent, profiter d'un train sans être retenus, pendant plusieurs heures quelquefois, par les formalités de la douane. Cette mesure a été déjà prise en faveur de l'Algérie.

30 Billets circulaires. — Vœu que les voyages en Corse figurent sur les billets circulaires délivrés en France. Ils figurent actuellement que dans les combinaisons empruntant à la fois les lignes françaises et étrangères.

40 Contrat avec les Chemins de fer départementaux. — Vœu que la formule actuelle qui sert les intérêts commerciaux et touristiques de la Corse en contradiction avec ceux de la Compagnie, soit modifiée.

Sécurité publique

1. Suppression du port d'armes. — L'application de cette mesure a autrefois considérablement réduit le nombre des meurtres, il est, de plus, choquant de rencontrer à chaque pas des fusiliers du banditisme se promenant en pleine ville, la main sur la détente de leur fusil.

2. Le nombre des délits dans les villes a, depuis quatre ans, augmenté d'une façon considérable. A cause de l'insuffisance de la police, le plus grand nombre des délits restent impunis. Nous demandons l'envoi provisoire d'une brigade de la Sûreté, et, d'accord avec M. le Maire d'Ajaccio, nous émettons le vœu que la police municipale devienne police d'Etat.

Cour d'Assises

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du quatrième trimestre

Jurés Titulaires.

Borelli Jean-Dque, prop., Albertacce.
Milelli Zacharie, retraité, Vezzani.
Marland Etienne-Ant., prop., Pietrasenza.
Goldoni Torlesi, prop., Calenzana.
Matiel Jean, agent-voyer, Corte.
Cristofari Pasquin, adjud. ret., Erbajolo.
Carboni Antoine, repr. du com., Ajaccio
Doghi F., industriel, Petreto-Bicchisano.
Bigliomini Fr.-M., industriel, Propriano.
Musulli Dominique, maire, Ocana.
Bertola Philippe, maire, Lama.
Cesari Vincenti, propr., Saint-Florent.
Orlandinoni, lieutenant en droit, Monticello.
Balleoni Antoine, adjudant retr., Olmeto.
Marcaniole Ange-Pierre, retr., Vivario.
Giamarchi Antoine, propr., Vescovato.
Bocognano, compt. chem. de fer, Bastia.
Bruni Machieu, retraité, Isolaccio.
Reginensi Paul, retraité, Tarrano.
Bronsi Sib., capitaine retraité, Z gliarà
Giordani Louis, notaire, Bastia.
Grimaldi, cons. d'arrond., Portovecchio.
Di Gielain Joseph, artiste peintre, Bastia.
Massoni Toussaint, pharmacien, Calvi.
Giacomaggi Marc, retraité, Vero.
Cipriani Pierre-Antoine, médecin, Guagno.
Paolini Simon-Pierre, maire, Ghisonaccia.
Chiappini Jérôme, adjudant retr., Lotta.
di Benedetti Bonaventure, retraité, Ota.
Angeli Charles-Laurent, retraité, Rusio.
Giamarchi François, avocat, Castiglione.
Ogliastro Jean, rentier, Bastia.
Gentello Jean-André, expédit., Bastia.
Raffalli Papirus, rentier, Sorbano.
Grimaldi J.-Victus, cons. gén., Pietralba.
Giovanni, suppléant du juge de paix, Lozzi.

Jurés Supplémentaires.

Ferrandi Joseph Marie, repr. du comm.
Giacobini J. an Luc, agent-voyer.
Milanta Edouard, propriétaire.
Poggioli, représentant de commerce, tous de Bastia.

Bulletin Financier

Paris, 31 octobre 1908.

Liquidation facile, et marché ferme dans l'ensemble malgré quelques réalisations provoquées par deux jours de fête. Compensée à 99 10, notre Rente se tient à 96,15 fin prochain. Les Fonds Etrangers sont hésitants. Portugais en baisse sensible à 58 40.

Nos Sociétés de Crédit sont bien tenues ; Crédit Foncier 729 Crédit Lyonnais 1.197 ; Société Générale 667, Comptoir National d'Escompte 698.

Le paiement à 450 frs des obligations 5 0/0 de 500 frs de la Cie Française du Port de Rio Grande do Sul (Brésil) se poursuit dans de bonnes conditions à la Banque de Paris et à la Société Générale, ce qui n'explique par le revenu avantageux de ces titres et leurs sérieuses garanties.

La Rente Foncière est l'objet de bons achats à 436.

Le Rio progresse à 1.776. Suez en nouvelle avance à 4.425.

La Banque, Comptoir Général Africain Français est ferme à 450 la part s'avance à 553. Le Laurium Grec se négocie à 50.50. Les actions Mines Pedrezzini passent à 68 50.

L'action Nation Buttes est toujours recherchée à 29 ; cette société aura largement contribué par la qualité de ses produits, à relever le chiffre des exportations françaises de beurre en Angleterre.

Nos chemins de fer accentuent leurs bonnes tendances.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Par arrêté du 27 octobre 1908, pris par M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes, ont obtenu un avancement de classe :

MM.

Bartoli, facteur rural	à	Caldarello.
Brancaleoni, id.	à	Prunelli-di Fiu morbo.
Casmmatta, id.	à	Pila-Canale.
Casanova, id.	à	Coti-Chiavari.
Ceccaldi, id.	à	Galeria.
Ciccoli, id.	à	Campile.
Frizza, id.	à	Corte.
Giudicelli, id.	à	Melta.
Lorenzi, id.	à	Portovecchio.
Luciani, id.	à	Erbalunga.
Orsini, id.	à	Cauro.
Maestracci, id.	à	Casabianca.
Marcaggi, id.	à	Bocognano.
Marchi, id.	à	Sartene.
Milani, id.	à	Coti-Chiavari.
Peretti, facteur local	à	Corte.
Polidori, facteur rural	à	La Porta.
Valery, id.	à	Erbalunga.

Gazette Judiciaire

Le Tribunal correctionnel de Bastia ne manque pas de besogne, si on en croit les affaires multiples inscrites au rôle.

C'est d'abord le nommé B., détenu, poursuivi pour escroquerie au préjudice d'un honorable négociant de notre ville ; six mois de prison.

C'est ensuite le nommé C., qui, malgré un arrêté d'interdiction de séjour, a été condamné de ce chef à six mois de prison et acquitté du délit de vol d'un billet de banque de cent francs, dans un débit de Lupino.

Défenseur, Me Angeli.

Le Tribunal a eu à s'occuper de différentes affaires de dérastation de récoltes et d'une affaire de port d'armes et de violences qui se serait passée le 12 avril 1908, dans la commune de Loreto.

Les nommés R. et A. ont été condamnés pour violences et port d'armes, à un mois de prison ; le nommé S., qui seul avait reconnu le port d'armes, à 60 francs, avec sursis.

Le garde-champêtre de la commune, véritable instigateur de tous ces troubles, s'est vu octroyer pour port d'armes prohibées, vingt jours de prison.

Défenseurs, Mes de Caraffa, Ajaccio et Tomasi.

Dans une autre affaire de Loreto, le nommé A. a été condamné pour violences, à 10 jours de prison, et le nommé M. à 16 francs d'amende et 15 jours de prison, pour port d'armes.

Défenseur, Me Ajaccio.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 novemb.

Baromètre : 7 heures du matin = 14°, à midi 10°. à 3 heures du soir 4 19°. Maxima = 16°. Minima 11°.

Baromètre : 9 heures du matin, 761 mm. à midi, 762 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. E. léger. Dans l'après-midi, S. O. léger

Etat du ciel, le matin, Pluvieux. l'après-midi, couvert

***

La promenade des quais

La promenade des quais est dans un état de malpropreté des plus désagréables à la vue et on ne s'y engage qu'avec une certaine répugnance.

Nous ne savons si l'entretien de cette voie incombe à M. Cinquini — ainsi appelé parce qu'il gagne beaucoup de pièces de cinq francs dans l'entrepri e du balayage — ou à l'administration des ponts et chaussées, qui peut être ignore ce trottoir, parce que un trottoir n'est ni un pont ni une chaussée ; mais ce que nous savons bien, c'est que personne ne s'en occupe.

Nous nous adressons donc à M. qui de droit, pour qu'il soit procédé à un balayage sérieux de cette promenade si agréable à tant de Bastiais qui y vont pour respirer l'air sain de la mer.

***

Nouvelles maritimes

Sont promus dans le corps des équipages de la flotte : au grade de 1er maître torpilleur sédentaire, le 2e maître Bertoncini Pierre-Benigno, à Toulon ; — au grade de 2e maître, le quartier-maître Ambrosini Jean-Noël, à Toulon.

***

Médaille militaire

Est inscrit d'office au tableau de concours pour la médaille militaire au titre des expéditions lointaines, le maréchal des logis Mariani, du 12e rég. d'artillerie : chef de pièce au combat de Menabba : le 16 avril, s'est fait remarquer par un grand calme dans les moments les plus critiques.

∴

On demande

On demande des ouvriers cordonniers au 2e régiment de cuirassiers comme engagés volontaires de 3 ans.

S'adresser au Maître Bottier du 2e cuirassiers, Paris.

⁂

A vendre

Huit pièces formant deux appartements au dernier étage d'une maison rue Droite, numéro 1.

Conditions très avantageuses.

S'adresser à M. Multedo (Etude du notaire Mingaud).

⁂

A louer

A louer 5 pièces au 5e étage donnant sur le boulevard, 15, Place St-Nicolas, s'adresser à la concierge.

***

A louer présentement

Un appartement composé de 9 pièces ayant vue du côté du boulevard Paoli, situé au 1er étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas, Bastia.

S'adresser à M. Pierre Zannini, chez L. N. Mattei, et Cie, 15, place Saint-Nicolas.

⁂

Cuisinière

Une cuisinière italienne demande emploi.

S'adresser à M. Sandri Sandro au Nouveau-Port.

Etat-Civil

NAISSANCES

Allegrini Antoine-Toussaint.

DÉCÈS

Mme Léon-Paul Nicolas, chauffeur, célibataire, 23 ans, de Bastia.

Sari Charles-Antoine, marin, veuf, 69 ans, d'Ajaccio.

Sassari Philippe, employé de commerce, marié, 31 ans, de Bastia.

HÉMORROIDES

Pas de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrance, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament, l'Elixir de Virginie Nyrdahl, qui les fait disparaître sans aucun danger. On n'a qu'à écrire : Produits Nyrdahl, 20, rue de la Rochefoucauld, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible et la plus douloureuse. Le flacon : 4 fr. 50 franco.

Méfiez vous des imitations ! Il n'existe qu'un seul Elixir de Virginie : il porte la Signature de garantie Nyrdahl.

AVIS

Les propriétaires de la *Moderne Cordonnerie* ont l'honneur de prévenir leur aimable clientèle, amis et connaissances, qu'ils viennent de recevoir un stock important de chaussures qu'ils mettent en vente à partir de ce jour et jusqu'au 15 novembre seulement à des prix tout à fait inouïs de bon marché, inconnus jusqu'ici.

Ils les engagent donc à ne point perdre l'occasion qui leur est offerte et seront satisfait sous tous les rapports.

Il est bien de promettre. — Il est mieux de tenir.

La maison se charge des réparations.

75 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XIV

EN EMBUSCADE

Francine l'encouragea, très obligeante :

— Fait patienter, Dominique. Les lires changent quelquefois. Elle n'est pas mauvaise, Virginie. Peut-être qu'elle se décidera...

Rousset avait bien entendu la conversation. D'ailleurs, la servante et le cantonnier s'expliquaient sans mystère. Il demanda son compte, paya généreusement et sortit. Dès qu'il fut à quelques pas, la servante observa :

— Un monsieur qui doit en savoir long sur la jeune dame, Dominique. Parait qu'elle est mariée...

Elle déclara d'un air entendu :

— Quand ce ne sait le mari !..

— Oui, il a son tour l'amoureux de Virginie. Depuis quelque temps, j'ai vu des figures rôder aux environs, et quand il se passerait des choses, Francine...

Il n'acheva pas. Sa bouche se tordait dans une grimace malveillante. Il ne dit pas quelles choses, mais elles seraient mauvaises que peut être il ne s'en affligerait pas outre mesure. Avec sa ruse de paysan de Balzac, il dissimulait sa rancune de prétendant refusé. Mais elle n'en existait pas moins, venimeuse et tenace. Et il attendait les événements avec une curiosité où il y avait plus de méchanceté que d'intérêt pour les habitants de ce château où on ne voulait pas de lui. Vers deux heures, Rousset arriva devant la grille des Glycines. Il n'y avait pas moyen de se tromper. C'était bien la maison d'Hélène. Mais il lui était interdit d'entrer par-là ! Sous quel prétexte l'eût-il fait ? Le temps s'était éclairci. Des espaces bleus se montraient de loin en loin entre les nuages devenus plus fluides et plus transparents. Quelques rayons d'un soleil amicale et sans force éclairaient les allées jonchées de feuilles sèches et les palissades verdâtres. Vers la fin de décembre, la nuit tombe de bonne heure. Il fallait se hâter. Rousset tourna autour des murs du parc en quête d'une issue ou d'une brèche. Presque en face d'une des peintes du château, un sauf-de-loup mécognait à ses habitants une vue magnifique sur la campagne. Le mari d'Hélène se glissa comme une fouine ou un renard après avoir escaladé les murs, dans un fourré où il attendit, rasé comme un faune à l'affût de sa proie. Presqu'aussitôt deux promeneurs sortirent du vestibule et s'engagèrent dans une large allée qui devait fatalement les amener auprès de lui.

— Eux ! murmura-t-il.

C'était bien le marquis André d'Orville et Hélène, bras dessus bras dessous. La jeune femme était enveloppée d'un peignoir garni de dentelles, très ample, mais qui ne pouvait dissimuler ni ses formes ni son état. Elle s'appuyait avec un abandon au bras de son amant. Sa pose seule indiquait le degré d'attachement qu'elle témoignait à l'homme qui avait su réaliser ses rêves, s'emparer de son cœur et lui faire oublier à la fois ses serments, ses devoirs et les services rendus. Que se disaient-ils, penchés l'un vers l'autre, lui plus grand, incliné sur les cheveux blonds, en aspirant les parfums avec délices, caressant la main blanche qu'il portait de temps en temps à ses lèvres, souriant à la gracieuse figure qui se tournait vers lui comme si elle eût été soulevée par les ailes de l'amour ? Rousset le devinait au mouvement de leurs lèvres, à l'épanouissement du sourire qui attestait leur joie et leur union.

Qu'il l'adorait, qu'il chérirait l'enfant qui allait naître, que c'était un lien de plus entre eux, une chaîne qui les riverait éternellement l'un à l'autre ? Comment en douter ? Le langage de leurs regards n'était-il pas aussi éloquent que les paroles les plus passionnées. Le bras qui pressait la taille d'Hélène, les lèvres qui s'approchaient les unes des autres, le baiser échangé sans contrainte dans ce parc solitaire, où ils semblaient isolés du reste du monde, leur abandon réciproque, n'étaient-ils pas le témoignage le plus flagrant de l'accord intime, de l'union étroite de ces deux êtres si bien faits l'un pour l'autre ? En réalité c'était un couple admirable. Le malheureux était forcé d'en convenir. Il aurait voulu saisir les paroles prononcées. Il ne le pouvait pas. Hélène cependant s'approcha enfin à quelques pas de lui. Il l'entendit qui disait :

— Tu verras... Ce sera pour le jour de Noël. Si c'est une fille, et je le voudrais, nous l'appellerons Noëlla. Je la garderai près de moi, toujours !

Elle passa un bras au cou de son amant et supplia :

— Tu veux bien, dis ?

— Oui.

Il se retourna d'un autre côté et répéta, après un silence :

— Pourquoi pas ? .. Noëlla... Tu as raison... Mais si c'est un garçon ? Le petit Noël, ce serait bien banal...

Il rit du rire des gens heureux qui sont arrivés au comble du bonheur. Rousset n'en entendit pas davantage. Ils prirent une allée transversale qui les éloignait de lui. Ils semblaient se diriger vers la grille. Bientôt ils disparurent derrière des bosquets d'arbustes sans feuilles, mais assez épais pour le dérober à sa vue. A ce moment, le bruit d'une voiture roulant sur le sable attira son attention. C'était le coupé qui amenait le marquis aux Glycines. On pouvait l'emporter, laisser Hélène seule

(A suivre).

Après vos repas, demandez dans tous les Cafés

ONE D'AGE

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	4 nov.	— 5 nov.
Rente 3 0/0 amort.	95.45	95 50
— 3 0/0 perpétuel	96.50	96 50
	ex-coupon.	

Le Relèvement Économique de la Corse

La Sous-Commission A ILE-ROUSSE

Ile-Rousse, 5 novembre.

La Sous-Commission d'enquête, ayant été obligée de modifier une troisième fois son itinéraire, est arrivée, cette nuit, à Ile-Rousse, en automobiles.

Les membres de la Sous-Commission sont descendus au Grand Hôtel Degiovanni.

La Sous-Commission s'est réunie ce matin à 8 heures et demie ; elle a entendu diverses personnalités, parmi lesquelles M. Albano Lanzalavi-Fabrizi, l'un des propriétaires les plus distingués de la Balagne.

La séance terminée, elle est partie en automobiles pour Calvi, en passant par Belgodere, afin de jouir du coup d'œil incomparable que présente la route nationale qui va de Belgodère à Calvi.

A CALVI

Calvi, 5 novembre.

La Sous-Commission est arrivée vers midi en automobiles, venant de l'Ile-Rousse et Belgadère.

A 2 heures de l'après-midi, elle a entendu, à la sous-préfecture, diverses personnalités de notre arrondissement, entre autres : MM. Pucciarelli, maire et conseiller général de Calvi ; Pierre Capifali, président des Syndicats d'initiative et agricole de Calvi ; Colonna de Leca, maire de Lumio, et président de la Société d'agriculture de Calvi ; Fabiani, conseiller général de Calenzana ; docteur Costa ; docteur Massoni, etc., qui ont déposé des rapports, complétés par des explications verbales.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La Succession DU CARDINAL MATHIEU

Paris, 5 novembre.

On annonce que Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, a posé sa candidature à l'Académie française comme successeur du cardinal Mathieu.

Mgr Baudrillart, l'éminent recteur de l'Institut catholique, est également candidat.

Tirages financiers

Ville de Paris 1875

Paris, 5 novembre.

L'obligation portant le numéro 309.687 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 321.041 est sortie remboursable à 50.000 francs.

Les obligations portant les numéros 308.903, 138.632 et 264.491 sont sorties remboursables chacune à 10.000 francs.

Foncières 1879

Les obligations portant les numéros 1.426.689 et 1.434.756 sont sorties remboursables chacune à 100.000 francs.

Foncières 1885

L'obligation portant le numéro 101.446 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 662.290 est sortie remboursable à 25.000 francs.

Les Morts du Jour

Le premier Président de la République de Cuba

Paris, 5 novembre.

On annonce la mort de M. Estrada Palma, le premier Président de la République de Cuba.

Les Prétentions de l'Allemagne *ET LA PRESSE*

Paris, 5 novembre.

Nous résumons les articles que la presse parisienne consacre aujourd'hui à l'Incident franco-allemand.

L'Humanité : M. Jaurès

« Nous avons surtout besoin de sang-froid à cette heure.

» Ne recommençons pas les folies de 1870. Attendons avec calme, sans prévention, sans colère, les éclaircissements nécessaires. »

L'Action

Nous ne céderons pas.

» Pas de disjonction. Aucunes excuses. »

Le Paris-Journal : Gerault-Richard

« Nous ne pourrions, sans déchoir au-dessous du ridicule, nous excuser d'avoir agi dans les limites des facultés que les arbitres nous reconnaîtront. »

L'Echo de Paris

« Il importe que le Gouvernement sache qu'il a tout le Pays derrière lui. »

Le Rappel

« Nous accepterons sans faux amour-propre toute solution pacifique, mais une situation humiliée devant le monde et dans l'histoire, jamais ! »

L'Aurore

« De regrets quelconques, en dehors du jugement de la Haye, il ne saurait, à aucun prix, en être question. »

La Petite République

« Nous nous en tenons à l'arbitrage. Nous ne pouvons pas aller plus loin. Il faut bien que le prince de Bülow renonce à nous faire marcher pour sauver sa situation parlementaire. »

La Lanterne

« L'Allemagne a demandé un arbitrage ; la France l'a accepté.

» La France ne fera rien de plus ; ni excuses, ni regrets. »

Le Radical

Le journal de M. Henri Maret publie une note dans le même sens.

L'Eclair

« L'énormité et l'horreur d'une conflagration font reculer les plus hardis, et sont hors de proportion avec l'incident en cause.

» La seule garantie d'une solution heureuse est dans la confiance que nous avons dans la sagesse des deux gouvernements et dans leurs intentions pacifiques. »

L'Autorité : M. de Cassagnac

« Aujourd'hui, l'empereur Guillaume n'est qu'un fantoche, qu'un épouvantail pour effrayer les moineaux. »

La Libre Parole

« Si le Gouvernement fait des excuses, il retiendra le record de la dégradation. »

Le Matin

« La France n'a aucune raison de changer d'attitude. »

L'Incident FRANCO-ALLEMAND

Les déserteurs de Casablanca

L'opinion DE M. DELCASSÉ

Paris, 5 novembre.

M. Delcassé, ancien ministre des Affaires étrangères, interviewé aujourd'hui par un rédacteur du *Temps*, a déclaré que, dans l'incident actuel, *tous les Français seront unanimes à soutenir le Gouvernement.*

L'ÉMOTION A PARIS

Paris, 5 novembre.

L'émotion est toujours extrêmement vive, et des nouvelles alarmistes circulent d'heure en heure, occasionnant de grands mouvements d'opinion.

L'Ambassadeur d'Allemagne AURAIT REÇU L'ORDRE *de quitter la France*

Paris, 5 novembre.

Une dépêche de source anglaise dit qu'en remettant à M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, les réclamations de son Gouvernement, le prince Radolin aurait déclaré que les instructions qu'il avait reçues, portaient qu'il devait partir immédiatement en congé, dans le cas où la réponse de la France ne donnerait pas pleine satisfaction à l'Allemagne.

Cette nouvelle n'a reçu ni confirmation, ni démenti.

Au Quai d'Orsay M. PICHON ET LE PRINCE RADOLIN

Paris, 5 novembre.

Le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris, s'est rendu aujourd'hui au ministère des Affaires étrangères, et a eu un nouvel entretien avec M. Pichon.

Le diplomate allemand a exprimé l'espoir qu'une solution transactionnelle permettra aux deux gouvernements de régler à l'amiable cet incident.

M. Pichon a répondu qu'il espérait, lui aussi, voir adopter une solution également honorable pour les deux gouvernements.

Déclarations DE M. CLEMENCEAU

Paris, 5 novembre.

M. Clémenceau s'est entretenu longuement aujourd'hui, dans les couloirs de la Chambre, avec les chefs des principaux groupes, sur l'incident franco-allemand.

Le président du Conseil, qui était accompagné de M. Pichon, a annoncé que le ministre des Affaires étrangères communiquera au Cabinet de Berlin le rapport du commissaire de police de Casablanca qui prouvera que la France a agi avec la plus grande loyauté.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. RADIER

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère de l'Agriculture

La Chambre aborde la discussion du budget du ministère de l'Agriculture.

La discussion générale est ouverte.

M. Plissonnier, député républicain radical de l'Isère ; M. Martin, député radical socialiste du Var ; M. Ajam, député radical de la Sarthe, occupent successivement la tribune.

Ces trois orateurs demandent au Gouvernement de hâter le vote des projets de loi destinés à améliorer la situation des Agriculteurs.

La séance est levée à 11 heures 55 et renvoyée à cette après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 45.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal du matin, qui est adopté.

Le Budget

Ministère de l'Agriculture

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget du Ministère de l'Agriculture.

La discussion générale continue.

MM. Carnaveau, député radical socialiste du Rhône ; Bayat, député radical de l'Isère ; Limon, député républicain libéral des Côtes-du-Nord ; Paul Constans, député socialiste collectiviste de l'Allier, prennent part à la discussion générale précisant de hâter le vote des projets de loi destinés à améliorer la situation matérielle et morale des Agriculteurs.

M. Ruau

ministre de l'Agriculture, monte à la tribune et donne satisfaction aux orateurs en leur distribuant une moisson de promesses.

Les articles 1 à 11

La discussion générale étant close, la Chambre commence la discussion des chapitres.

Les articles 1 à 11 sont successivement mis aux voix et adoptés.

La séance est ensuite levée, et renvoyée à demain matin.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Validation d'élection

Le Sénat adopte sans discussion les conclusions du rapport du 2e bureau tendant à la validation des opérations électorales dans le département de Saône-et-Loire.

L'élection de M. Sarrien est validée.

Interpellation de M. d'Estournelles de Constant

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de l'interpellation de M. d'Estournelles de Constant, sénateur républicain radical de la Sarthe, sur les encouragements que le Gouvernement compte donner aux expériences de locomotion aérienne.

Dans un assez long discours, M. d'Estournelles de Constant fait ressortir tous les sacrifices qui sont faits par les autres nations pour la navigation aérienne, ainsi que tous les encouragements que les puissances étrangères ne cessent de donner aux aviateurs.

L'orateur reproche au Gouvernement de ne rien faire pour encourager ces pionniers de la science.

M. Barthou

ministre des Travaux publics, monte à la tribune, et déclare qu'une somme de 100.000 francs est inscrite au budget de l'exercice 1909, pour faciliter les expériences d'aviation.

En présence des déclarations du Ministre, M. d'Estournelles de Constant se déclare satisfait.

La discussion est close.

Le Blanc de céruse

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, modifié par la Chambre des députés, sur l'emploi de la céruse dans les travaux de peinture exécutés à l'intérieur des bâtiments.

L'article 1er

Après une discussion assez confuse, le président met aux voix l'article 1er portant interdiction du blanc de céruse dans les travaux de peinture exécutés à l'intérieur des bâtiments.

L'article 1er est adopté.

DERNIÈRES NOUVELLES

L'IMPRESSION GÉNÉRALE

Paris, 5 novembre.

D'après les dernières nouvelles reçues dans la soirée, l'impression générale est que l'Allemagne sera obligée cette fois de rentrer ses griffes.

A BERLIN

Communiqué Officiel

Berlin, 5 novembre.

Le Ministère des Affaires étrangères a fait publier dans la *Gazette Officielle* une note ainsi conçue :

Les deux gouvernements cherchent la formule qui résoudra la question à la satisfaction des deux parties.

M. CAMBON chez le Prince de Bülow

Berlin, 5 novembre.

M. Cambon, ambassadeur de France à Berlin, s'est rendu cet après-midi au ministère des Affaires étrangères, et a remis au Grand Chancelier la note de M. Pichon exposant les vues *invariables* du Gouvernement de la République Française.

L'accueil qui a été fait par le prince de Bülow à notre ambassadeur, a été moins froid.

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome*, etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes*, secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, villa des Naves, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR*, contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et *d'élogieux certificats* de satisfaction, tûment *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, monté dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe*, dont nous pouvons reproduire *une seule personne*. Cette photographie-modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, monté dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons contenter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et *l'inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personnes solvable, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modeles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné

BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement*.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à **M. FRANCHI,** seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Poêles en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rasoirs artificiels

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Corde, 1.

ON DEMANDE DES MALADES

Le Directeur-Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

OUTILS

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECOSSAISE, PROJÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec procédé EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

SAISON Printemps-Été 1908

NETTOYAGE DES PANAMAS

OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS

DENTELLES, ETC., ETC.

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 310 — SAMEDI 7 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait et payées aux bureaux du Journal

Prix divers : 1 fr. — Réclames (3e page), 0,25 — Décès, 0,10 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00599

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête : Aujourd'hui : Saint Achille.
Demain : (heure nationale)
Lever, 5 h. 59 m. — Coucher, 4 h. 32 s.
Premier quart., le 1. — Pleine Lune, le 7.
Fête de Demain : N. D. des Suffrages.

6 NOVEMBRE

LA MORT *d'une Naïade*

Elle a vécu, Paratoja, la belle Naïade de *l'Occhio de' Frati !* L'époque de sa naissance se perdait dans la nuit des temps. Pendant des siècles, sous la vigilante protection des vieux Corses, puis des Génois et des Français, elle avait prodigué de son urne inépuisable, à son bon peuple de Bastia, l'onde pure et limpide qui rafraîchissait sa gorge et faisait cuire ses haricots. On assure que souvent, quittant sa grotte rocailleuse, elle se tenait, par les beaux clairs de lune, des heures entières sur le *Monte Piano*, drapée dans son long manteau verdâtre et promenant ses regards bienveillants sur les maisons situées au-dessous d'elle. Une noble fierté se reflétait sur son visage ; ses deux bras, étendus du côté de la ville, semblaient bénir les habitants, et si l'on en croit les employés de l'octroi qui veillent la nuit dans la cabine voisine, ils l'entendirent plus d'une fois prononcer ces mots d'une voix émue : « Grâce à moi, braves gens de Bastia, vous digérez sans peine et reposez d'un sommeil paisible. »

Oui, mais aujourd'hui elle a vécu, Paratoja, la belle Naïade de *l'Occhio de' Frati !* Des promeneurs mystérieux la trouvèrent une nuit, au-dessus de la cabine de l'octroi, sur le sentier par où elle portait de temps immémorial aux Bastiais les bienfaits de son onde, frappée d'un terrible coup de poignard. Des flots de sang s'échappaient de sa blessure ; son bras défaillant avait peine à soutenir son urne éventrée, aux trois quarts vide. Elle ne descendit pas cette fois jusqu'à *Monte Piano* ; elle reprit d'un pas chancelant le chemin de sa grotte où elle arriva enfin épuisée par la fatigue et la perte de son sang. Avant de s'y enfermer, elle se retourna du côté de la ville, l'enveloppa d'un long regard compatissant, et oubliant ses propres souffrances, elle soupira ces plaintes : « Pauvres amis ! ceux qui me devaient protection m'ont abandonnée, m'ont trahie. Ils ont laissé briser mon urne ; mes eaux ne vous désaltéreront plus. Pauvres amis ! Pauvres amis ! »

Quelques jours plus tard, elle s'aperçut qu'il restait encore au fond de son urne un peu d'eau. Aurait-elle assez de force pour aller jusqu'à Bastia ? Comme on devait attendre sa visite ! Avec quelle joie elle serait reçue ! Elle se souleva péniblement, et parvenue, après de grands efforts, à se tenir sur ses pieds, elle s'engagea dans le sentier ordinaire, gémissant à chaque pas. Il lui fallut plusieurs heures pour gagner cahin-caha le sommet de *Monte Piano*. Là, elle fut soudainement secouée par un violent frisson ; ses yeux hagards se fixèrent sur la maison voisine, qui dressait en face d'elle ses murs tout blancs. Les divinités inférieures elles-mêmes, comme les naïades, entrevoient l'avenir. La pauvre Paratoja comprit qu'elle faisait à Bastia son dernier voyage : la faux de la mort lui apparut tout proche, levée sur sa tête. Elle frémit d'épouvante à cette vision, puis se mit à pleurer.

Elle se mit à pleurer, la pauvre Paratoja ; mais bientôt, sachant qu'elle ne pouvait échapper à sa destinée, elle se résigna à descendre lentement, lentement, la pente de *Monte Piano* pour gagner la route de Saint Florent. Elle n'avait pas fait vingt pas le long du caniveau qui borde la droite du chemin à la descente, qu'un renard, un gros renard, tapi dans l'ombre, s'élança sur elle, lui fit, des dents et des griffes, une affreuse blessure au flanc, colla ses lèvres avides sur la plaie béante, et suça jusqu'à la dernière goutte le sang qui restait encore à la malheureuse Naïade. Le forfait accompli, il cacha le corps exsangue dans le caniveau, sous une large pierre, et s'appropria l'urne précieuse qu'il emporta dans sa tanière. Un passant le vit s'éloigner triomphant avec sa proie, et assura même l'avoir entendu chanter en italien sur un ton goguenard : *Non c'è più Paratoja, la bella Naïade dell'Occhio de' Frati.*

Les anciens croyaient que les naïades, comme les divinités supérieures, étaient immortelles. Avaient-ils raison ? Reverrons-nous jamais Paratoja ? Quand les dieux ou les héros étaient malades ou blessés, Jupiter leur envoyait un de ses médecins, ordinairement Esculape, de tous le plus habile. Esculape partait, emportant sa trousse, guérissait le malade en quelques minutes, et même, au besoin, s'il trouvait le héros mort, puisque les dieux ne mouraient pas, le ressuscitait. Paratoja est-elle morte ? Est-elle seulement malade ? Malade, elle est guérissable ; morte, elle est ressuscitable. Si Esculape avait une trousse, notre habile fontainier en a une aussi qui renferme des lingots de très bon étain et un excellent fer à souder. Ceux qui règnent à l'hôtel de ville, de qui relèvent les sources et les becs de gaz, n'ont qu'à recourir à son art. Il aura vite fait d'appliquer sur les plaies de la Naïade un salutaire onguent d'étain qui les refermera aussitôt hermétiquement. Paratoja, rendue à la vie et à la santé, retrouvera d'elle-même l'urne qui lui a été dérobée ; elle la remettra en bon état, et continuera à verser nuit et jour, comme autrefois, à ses vieux amis consolés, les trésors de son eau limpide et rafraîchissante.

MAC ARONY.

Le Relèvement Économique *de la Corse*

LES TRAVAUX de la Sous-Commission à Calvi

RAPPORT

du Syndicat d'Initiative

Le Syndicat d'initiative de Calvi vient appeler tout particulièrement la bienveillante attention de la commission instituée en vue du relèvement économique de la Corse, sur les questions suivantes :

Canal d'irrigation

Cette question offre un intérêt de premier ordre pour l'avenir de Calvi. En effet, la construction d'un canal d'irrigation serait une source de richesse non seulement pour notre ville, dont il fertiliserait le territoire, mais aussi pour toute la région qu'il traverserait.

Aussi, nos laborieuses populations appellent-elles de tous leurs vœux la réalisation de ce projet, naguère établi par les soins de l'administration des ponts-et-chaussées, mais auquel il ne fut malheureusement donné aucune suite.

Port de Calvi

L'importance et les avantages du port de Calvi, tant sous le rapport de la navigation, qu'au point de vue militaire, et à celui plus utile de la facilité et de la célérité des communications, ne sont plus à démontrer.

Calvi possède une rade spacieuse, avec des fonds bien tenus de 10 à 20 mètres, à une demi encablure de terre.

D'accès facile pour les plus gros navires, ce port constitue un des meilleurs et plus sûrs mouillages de la Méditerranée.

Voici comment s'exprimait M. Ballif, président du Touring Club de France, dans la *Revue* du T. C. F. d'avril 1906 :

« Située à six heures de Nice à peine, Calvi est la ville de la Corse *la plus rapprochée* du continent français. Elle deviendrait un point *vital* de l'île, grâce au chemin de fer dont elle est tête de ligne, si on voulait aménager son port.

» La Corse est pour la France une position militaire *de premier ordre* et une sentinelle avancée dans la Méditerranée.

» Or, de tous les ports, celui qui peut soutenir Toulon et surveiller Gênes, la Spezzia, c'est sans contredit Calvi qui touche à la France et confine à l'Italie. D'autre part c'est de Calvi *seulement* qu'une attaque sur Corte, la clé de la Corse aurait de sérieuses chances d'aboutir.

» L'importance de ce point stratégique était établi en ces termes dans la lettre adressée par le ministre de la marine au ministre des travaux publics en décembre 1902 :

» Je destine une partie du crédit au budget de 1904 pour la réorganisation du port de Calvi, *dont l'intérêt au point de vue de la défense maritime* vous a déjà été signalé par mon département.

» Je vous demande, mon cher collègue, de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour arriver à l'exécution de ce projet dressé par les soins de votre administration et dont votre lettre du 7 mars 1902 fixait l'importance à 650.000 francs. Le projet d'amélioration comporte le prolongement de la jetée existante, à 150 mètres, la construction d'un quai accostable de 125 mètres et des dragages. De la dépense prévue de 650.000 francs (dont un rabais au moins égal à celui consenti par les adjudicataires de la jetée existante soit 32 0/0, devrait être déduit), l'administration des travaux publics s'est déjà engagée à faire la moitié, soit 325.000 francs. Le reste doit être voté par la marine et prélevé sur les 6 millions et demi votés par le Parlement, en 1901, en vue de mettre la Corse à l'abri d'un coup de main, crédit dont il est fait mention dans la lettre ci-dessus relatée.

» Nous exprimons l'espoir que M. Thomson, dont nous avons pu apprécier le chaud patriotisme, aura à cœur de réaliser l'œuvre de sage prévoyance décidée et votée par le Parlement, et dont sa propre administration réclamait. Il y a deux ans, l'exécution.

» Ajoutons qu'au point de vue du

---

26. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

VI

LA FEMME SAINTONGE

— Ce n'est pas pour mon plaisir que j'habite cette baraque. J'ai toujours été logée confortablement. Que voulez vous ? je ne gagne plus rien. J'ai dû renoncer à exercer mon métier. Il y a de si mauvaises gens ! On m'a desservie ! Bref, l'administration m'a interdit l'exercice de ma profession ; on a prétendu que j'avais pratiqué de mauvaises manœuvres sur une femme à qui je donnais des soins, on réalité. Le monde est si méchant ! Oh, j'aimerais à être bien loge ; à avoir une bonne somme autrefois ; à manger des choses délicates. Et puis, j'adore le spectacle et j'en suis privée. Hélas ! je suis pauvre : j'ai à peine six cents francs de rentes.

— Avoux qu'un joli supplément de mille francs par an ferait bien votre affaire ?

La Saintonge sourit de nouveau ; elle avait réussi ; cependant, elle répondit :

— Mille francs par an, oui, oui, cela ferait bien mon affaire ; mais deux mille, beaucoup mieux ; il faut tant d'argent « au jour d'aujourd'hui ».

— Mettons quinze cents francs pour ne pas marchander davantage, dit Maquart qui souffrait comme un oiseau auquel on arrache des plumes.

— Nous nous entendrons à dix huit cents, cela fera cent cinquante francs par mois ; avec ce que je possède, je vivrai tranquille et à l'aise.

— Dame, vous vous engagerez à envoyer le jeune aux cinq cents diables lorsqu'il vous demandera de nouveaux renseignements, et je vous laisse une rente annuelle et viagère de dix huit cents francs ?

— Je m'y engagerais formellement.., vous entendez ! dit la Saintonge en levant la main, je m'y engagerais sur l'honneur.

A son tour, Maquart sourit.

— Bon ! je savais bien que nous finirions par nous entendre, dit-il. Eh bien ! chère mademoiselle, voilà qui est convenu ; vous constaterez que j'agis loyalement. Chaque semestre vous recevrez neuf cents francs, c'est convenu. Toutefois, je dois ajouter que la rente cesserait si la moindre indiscrétion était commise.

— Comment donc ? ça va de soi ; mais vous pouvez dormir tranquille à ce sujet ; mon intérêt vous répondra de mon indiscrétion. Dix huit cents francs de rentes, voilà de quoi enchaîner pour jamais ma langue. J'y mets, pourtant, une condition.

— Laquelle ? Parlez, chère mademoiselle. En vérité, je n'ai rien à vous refuser.

— Vous me paierez le premier semestre de ma rente, d'avance, et séance tenante.

— Cela ne fait aucune difficulté.

— C'est indispensable, d'ailleurs, ajouta l'ex sage femme.

— Pour quoi motif ?

La Saintonge s'explique.

— Rien de plus simple ! Le jeune homme est tenace. Je m'en suis aperçue. Il doit revenir, ici, après demain ; je lui ai demandé, en effet, quelques jours pour répondre à ses questions.

— Achevez ?

— Je ne veux pas le revoir et il ne faut pas qu'il me retrouve.

Maquart trouva l'idée fort ingénieuse.

— C'est fort bien dit.

— Or, dès aujourd'hui, je fais venir un marchand de meubles.

— Après ?

— Je lui vends mon bazar.

— Je comprends !

— Je paierai mon terme et je quitterai cette maison.

Maquart applaudit.

— Parfait !

La combinaison inventée par la sage-femme lui plaisait ; il s'étonnait de ne l'avoir pas trouvée. En effet, cela arrangeait tout. La sage-femme reprit :

— Je chercherai un nouveau local dans la banlieue de Paris ; je rachèterai des meubles, je m'installerai, et l'enfant perdra ma trace ; dès lors, ni vu, ni connu, j't'embrouille, comme on dit. Je me serai débarrassée de gêneur.

— « Nous » serons débarrassés, rectifia Maquart.

— C'est ce que je voulais dire !

— Vous êtes décidément fort habile !

La Saintonge, qui voulait en donner un échantillon pour son argent, ajouta en outre :

— Toutefois, je ne perdrai pas la trace du gamin, je saurai toujours où le retrouver, car, vous comprenez, il sera utile de le surveiller.

Maquart sourit : Ces deux êtres s'étaient dignes l'un de l'autre !

— Vous êtes plus habile encore que je ne le pensais, vous vous ferez de la sorte une garantie contre moi.

La vieille ne sourcilla pas, au contraire, elle prit un air niais parfaitement simulé.

— Vous mouvez les yeux, dit-elle. Je n'y avais pas pensé. Quel rusard vous faites !

— Il me faut ! fit Maquart pour montrer qu'il n'était pas dupe de celle qui allait être sa complice.

— Tout de bon ! dit la vieille avec conviction.

— N'en parlons plus !

Maquart tira de sa poche une liasse de billets de banque et il compta neuf cents francs qu'il mit sur la table.

— « Vous voyez que vous n'avez qu'à parler pour être servie, dit-il.

— Je vous remercie ; aussi vous pouvez compter sur ma discrétion la plus absolue.

Maquart se leva et prit congé.

— Vous me ferez connaître votre adresse ? dit-il encore.

— Certes !

— Au revoir !

(*A suivre*).

tourisme, Calvi est par sa situation à six heures de Nice, comme nous venons de le dire, tout indiquée pour servir de tête de ligne aux services pour la Corse, et qu'à ce titre l'amélioration de son port est, pour nous, du plus haut intérêt ».

Outre les conséquences heureuses pour notre ville, l'amélioration du port de Calvi aura pour effet de réparer une injustice commise à l'égard d'une cité dont le passé glorieux remplit les plus belles pages de notre histoire insulaire.

Sa sécurité, son étendue, son admirable situation géographique, tout appelle sur le port de Calvi l'attention des pouvoirs publics, et peu de dépenses suffiraient pour donner à ce port l'importance qu'elle devrait tenir de sa magnifique position naturelle.

En présence de tels avantages peut-on hésiter à faire un sacrifice, alors qu'il importe de donner à cette position exceptionnelle la valeur que la France est en droit d'attendre ?

Il y a là une œuvre éminemment patriotique, une œuvre de régénération et de parfaite équité à l'accomplissement de laquelle nous vous convions.

Calvi est une position militaire de la plus haute *importance* car, ainsi que le dit M. Baïlle, c'est de là *seulement* qu'une attaque sur Corte aurait de sérieuses chances d'aboutir.

Napoléon disait, en 1815, « que c'était à Calvi qu'il fallait porter tout l'effort de la défense, et qu'après y avoir d'abord pied à pied le terrain, on s'y renfermerait pour lutter jusqu'au dernier souffle ».

Pour les raisons qui précèdent, l'augmentation de la faible garnison de Calvi et sa mise en état de défense s'imposent *dans le plus bref délai.*

La fin à demain.

à Sartene

La Sous-Commission est arrivée à Sartène dimanche à midi. La population lui a fait un accueil des plus sympathiques. Dans la journée, la Sous-Commission a reçu à la Sous-Préfecture, le président et une délégation du comice agricole, un groupe d'ouvriers, de nombreux maires, conseillers municipaux et particuliers, venant soit par écrit soit oralement exposer leurs doléances et présenter les revendications de leurs communes. Les rapports sont des plus intéressants.

M. le Maire de Sartene est venu rendre visite à la Sous-Commission à la tête du Conseil municipal. Il présente au président et aux membres de la Commission d'enquête ses souhaits de bienvenue et leur déclare qu'il a à ses côtés non seulement ses amis mais ses adversaires politiques d'hier, les représentants de l'assemblée communale ayant tenu à témoigner hautement qu'ils étaient unis et sauraient se mettre d'accord toutes les fois que l'intérêt de la ville ou du pays seraient en jeu.

M. le Maire de Sartene donne ensuite lecture du rapport qu'il a rédigé au nom du Conseil municipal. Le rapport est très long, très documenté, d'une forme impeccable. Il décrit les causes du malaise économique dans lequel se débat la région méridionale, qui dans l'île oublée forme à son tour comme une île formée au progrès et à la civilisation. Les causes de ce malaise sont nombreuses : absence complète de voie ferrée ; les chemins de grande communication sont étroits, mal entretenus, coupés par endroits (les ponts en pierres importés par la crue de 1892 gisent encore dans le lit du Rizzanese) des bourgs, des hameaux importants ne sont reliés à la grande route que par des chemins muletiers ; le littoral est insalubre, et de Ghisonaccia à Serravo, de vastes étendues de terres sont infestées par la malaria ; les ports de l'arrondissement ne sont reliés au continent que par deux services hebdomadaires. L'horaire en est si incommode et le fret trop élevé ; des droits douaniers anhobitants frappent la plupart des produits.

Les conséquences de cet état de choses sont faciles à concevoir. Ne pouvant, sans danger pour sa vie et pour sa santé, aller demander sa subsistance aux plaines marécageuses — forcé par suite de l'absence de toute communication des moyens de commercialisation, par suite du défaut de débouchés, de consommer sur place, de vendre à vil prix les produits qu'il retire du sol, l'habitant se décourage et végète dans l'inaction. Cette année, la récolte d'un vignoble de 300 hectares a été abandonnée sur pied par le propriétaire parce que les frais de transport du vin surpassent de beaucoup les produits de la vente. Les émigrations s'en vont, l'exode se poursuit et pour ne parler que de la population du chef-lieu elle a été réduite en 10 ans de 6 154 habitants à 4 290.

Les habitants que l'intérêt ou l'affection retiennent encore au pays natal, accablés d'impôts, refusant de les payer, et c'est un spectacle affligeant que celui de cette longue théorie de contribuables — poursuivis et condamnés pour dénouement des objets saisis par le percepteur, venant purger leur peine dans les prisons de Sartene, heureux de s'être ainsi dérobés au paiement de leurs contributions.

Les remèdes ? Il faut achever le réseau ferré, prolonger la chemin de fer de Ghisonaccia à Ajaccio, en desservant les cantons de Porovecchio, Bonifacio, Sartene, Olmato, Petreto, avec embranchement sur les cantons de Tallano, Serra, Levie ; ouvrir des débouchés aux productions de l'arrondissement, améliorer, agrandir ses ports, les relier quotidiennement au continent, de manière que la mer ne soit plus une barrière fermant l'île mais un chemin maritime constamment fréquenté, véritable prolongement des routes et des voies ferrées, assainir les plaines marécageuses en procurant aux eaux stagnantes un écoulement régulier, en y amenant des eaux potables, fraîches et abondantes, défricher les terrains couverts de maquis, reboiser les massifs forestiers d'une façon intelligente et méthodique, admettre en franchise tous les produits corses, accorder pendant quatre années aux contribuables la remise de leurs impôts, réorganiser le service si lourd de l'assistance médicale, améliorer le service postal et télégraphique.

Pour réaliser ces travaux, on pourrait frapper d'une taxe, l'alcool, le tabac, les cartes à jouer, les armes à feu, les articles de chasse, et les vins importés dans l'île.

L'Etat devra en outre s'imposer des sacrifices. Mais la France qui a sacrifié tant de millions pour des expéditions lointaines ne doit pas hésiter. La Corse est non seulement départements français, mais sentinelle avancée dans la Méditerranée, elle augmente les moyens de défense de la Mère-Patrie.

Elle doit être mise en état de se défendre et elle ne peut l'être précisément que par l'amélioration de ses voies de communication, par la mise en valeur de son territoire.

D'ailleurs, le jour où la Corse aura été dotée d'un outillage économique complet, du jour où elle sera à même de retirer de son sol les produits qu'elle achète à des prix élevés au dehors, non seulement la vie renaîtra dans l'île, mais l'Etat y trouvera la compensation des sacrifices qu'il aura faits pour sa restauration matérielle et morale.

Le Maire de Sartene appelle ensuite l'attention de la Commission d'enquête sur la situation économique du chef-lieu dont la prospérité est liée, dit-il, à celle des autres communes de l'arrondissement.

L'état de ses finances est des plus précaires ; les produits communaux consistent surtout en centimes additionnels, prestations, taxes sur les chiens : les rentrées sont de plus en plus difficiles ; et cependant la ville manque d'eaux potables, d'égouts, de lavoirs, d'écoles. Le nombre de décès survenus dans la cours de ces dernières années a dépassé la mortalité moyenne de la France. Il est donc urgent d'acquérir de nouvelles sources, de pourvoir la ville d'égouts et de lavoirs communaux, de construire les écoles projetées. On pourrait aussi instituer, comme dans les centres importants, une gantelet, permettant aux mères de famille nécessiteuses de se procurer gratuitement du lait de vache pour leurs nourrissons.

La ville de Sartene est prête à faire des sacrifices ; elle a déjà voté les sommes nécessaires à la construction d'une école de filles, à la création d'une école primaire supérieure de garçons. Mais l'Etat doit lui venir largement en aide. C'est pourquoi elle fait un appel pressant à son concours financier, à sa générosité.

***

Cette lecture est écoutée avec le plus vif intérêt par les membres de la Commission d'enquête. Le président félicite M. le Maire de Sartene, qu'il a déjà eu l'occasion, dit-il, de connaître et d'apprécier — et qu'il tient pour un homme d'intelligence et d'initiative. Mais il doit lui déclarer en toute loyauté que si la Sous-Commission d'enquête s'intéresse aux questions d'ordre général, elle n'a pas mission de s'occuper de celles qui ont surtout un intérêt local.

Pour ce qui a trait à la demande de remise des impôts, elle lui semble exhorbitante, car il y a quelque danger, à décharger les produits de la vente. Les dégrèvements ne vont, l'exode se poursuit et pour ne parler que de la population du chef-lieu elle a été réduite en 10 ans de 6 154 habitants à 4 290.

Les habitants que l'intérêt ou l'affection retiennent encore au pays natal, accablés d'impôts, refusant de les payer, et c'est un spectacle affligeant que celui de cette longue théorie de contribuables — poursuivis et condamnés pour dénouement des objets saisis par le percepteur, venant purger leur peine dans les prisons de Sartene, heureux de s'être ainsi dérobés au paiement de leurs contributions.

Pour l'impôt, il ne demande pas que les contribuables en soient déchargés d'une façon permanente, mais qu'ils en soient dispensés pour quelques années au moins, en attendant la réalisation des travaux qui doivent apporter un peu d'aisance dans le pays.

L'entretien dure encore quelques minutes, puis M. le Maire et le Conseil prennent congé de la Sous Commission, emportant l'impression qu'on fera peut-être beaucoup, qu'on fera certainement quelque chose pour la Corse.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni hier, en séance publique, à 4 heures, sous la présidence de M. Paoli-Conti, maire.

C'est une des réunions des plus intéressantes auxquelles nous avons assisté.

Notre sympathique Maire a donné lecture à l'assemblée, des projets de construction du Casino municipal, et de la formation d'une Société immobilière, qu'avait élaborés la commission du Casino.

Disons, de suite, que de la réalisation de ces deux projets que nous allons développer dans leurs grandes lignes, dépend certainement l'avenir de notre station d'hiver.

En ce qui concerne le Casino, le projet qu'a rédigé M. le Maire et qui a reçu l'approbation de M. Luigi, porte que la Société fermière devra remettre les plans du Casino au plus tard, le 1er juillet 1909, que les travaux devront être commencés six mois après la remise des plans, et que l'inauguration doit être faite trois ans plus tard, faute de quoi, la Société serait déclarée en déchéance.

Le Casino serait construit sur les terrains à gauche du cours Grandval, et occuperait une surface d'au moins cinq mille mètres carrés.

Les avantages que la ville retirerait de cette construction sont les suivants : Le traité expirera à la fin de la quatre-vingt-dix-neuvième année. Pendant les cinq premières années, la Société ne versera aucune somme à la municipalité, excepté ce qui concerne une somme de mille deux cents francs par an, pour l'entretien de la musique municipale.

A partir de la 6e année, la redevance annuelle sera de quatre mille francs, jusqu'à la dixième année, puis de six mille, neuf mille, jusqu'à vingt mille francs par an. A l'expiration du traité la ville deviendra enfin propriétaire absolue des jardins, du Casino, du mobilier et de tout ce qui sert à l'exploitation.

Pour la Société immobilière la ville devra fournir les terrains nécessaires autres lesquels la Société versera à la ville, le jour du contrat, une somme de cent mille francs, six mois après, une nouvelle somme de cent mille francs, et enfin, trois mois plus tard, une dernière somme de cent mille francs.

La Société s'engage à construire : 1. un grand hôtel luxueux de cent cinquante chambres, avec tous le confort moderne ; 2. un autre hôtel moins riche de deux cents chambres ; 3. tout un quartier, sur les terrains du Casino, avec toutes les garanties d'hygiène, tout le perfectionnement moderne. A ses frais, la Société devra faire de la grande place du Casone, un jardin public, que des gardiens à sa solde et assermentés surveilleront. La grotte Napoléon, par les soins de la Société, sera entourée d'une grille. La Ville donnera à la Société, un terrain communal, à Vignola, pour l'aménagement d'un grand jeu de golf.

La Société s'engage à embellir notre ville et promet nombre d'autres avantages qui nous entraîneraient trop loin, s'il nous fallait les énumérer.

Le Conseil municipal a écouté cette lecture des projets, et s'est ajourné à samedi pour les discuter dans leurs détails.

Comme on le voit par ce qui précède, il est à souhaiter que ces projets soient réalisés, pour qu'enfin notre ville prenne son essor et qu'elle ait son rang parmi les stations d'hiver méridionales, que sa situation climatérique lui donne l'espoir de surpasser un jour. Ce ne sera pas alors la richesse pour Ajaccio seul-ment, mais pour la Corse tout entière, qui profitera, elle aussi, de l'important afflux apportant que pourra prendre notre ville.

PAUL VALOT.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SOLENZARA. — Un poste de garde maritime est créé à Solenzara.

***

SISCO. — Lundi dernier, avaient lieu les obsèques de Mme Dévote Battistini, enlevée en quelques jours à l'affection des siens, à la suite d'une de ces maladies qui ne pardonnent pas et contre laquelle sont restés vains les soins les plus affectueux et les efforts dévoués des meilleurs praticiens.

Sa mort cause un vide immense dans une famille étroitement unie et dont rien jusqu'ici n'avait pu altérer la parfaite harmonie. — Douée d'un caractère affable et bienveillant, d'un cœur dont rien ne pouvait épuiser les trésors de bonté, Mme Dévote Battistini était aimée de tous ceux qui l'approchaient et jouissait dans notre commune de l'estime et de la sympathie générales.

Epouse dévouée, elle était, pour son mari, la digne et fidèle compagne des heures de travail, de joie ou de tristesse. Elle fut pour ses enfants une mère accomplie. Son affection était sans bornes et ses fils avaient pour elle ce respect mêlé de vénération que l'on rencontre encore dans nos vieilles familles corses, et qui subsiste, malgré tout, comme l'un des plus beaux vestiges de nos anciennes mœurs.

Elle était la gardienne vigilante du foyer, l'âme même d'une maison aujourd'hui plongée dans le deuil et la désolation. — Secourable aux pauvres elle ne resta jamais insensible à aucune misère, et si les malheureux venaient souvent frapper à sa porte, c'est qu'ils savaient que leur appel ne demeurerait pas sans être entendu.

Un grand nombre de parents et d'amis venus des cantons de San-Martino di Lota et de Brando, ont tenu à se joindre à la famille de la regrettée défunte l'hommage de leurs sincères regrets.

Nos adresses à M. André Battistini et à ses enfants, ainsi qu'à la famille Carsenave, de San-Martino di Lota, l'expression de notre douloureuse sympathie.

Bulletin Financier

Paris, 3 novembre 1908.

Après un début très ferme le marché fléchit sans raisons bien déterminées. Toutefois les moins values sur samedi sont peu importantes. Notre Rente revient à 96 frs. Tous les Fonds Etrangers sont en légère reprise.

En représentation du solde non émis de l'emprunt 1902, le Gouvernement tunisien émet 114.052 obligations de 500 frs 3 0/0 sans de tous impôts.

Nos Sociétés de Crédit restent très bien tenues. Le Crédit Lyonnais fait 1.197.

Valeurs industrielles et de traction irrégulières. Rio en nouveau progrès à 1.779. Mines d'Or hésitantes.

En banque, l'action Ouest Africain Française est en nouvelle avance à 452, la part à 254. L'ancien Grec en reprise à 50. L'action Lithopone en fermes à 42. Les obligations 5 0/0 du Port de Bahia sont recherchées à 438, en raison des sérieuses garanties de leur revenu avantageux.

Déjà la Caisse Hypothécaire d'Egypte avait émis une première tranche d'obligations à 460 frs tombées aujourd'hui à 452. La 1re de 36 000 obligations qu'on émet aujourd'hui à 451.25 présente pour l'épargne le danger de les voir tomber dans les mêmes proportions, d'autant qu'elles rapportent à peine 4 0/0 y compris la prime d'amortissement.

Nos chemins de fer sont irréguliers.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 novemb.

Thermomètre : Thermomètre : 8 heures du matin : 12°. à midi 17°. à 4 heures du soir + 15°. Variations + 17°5. Hauteur : 11°.

Baromètre : 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 762 mm. 6 heures du soir, 763 mm

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, Id.

Etat du ciel, le matin. Découvert.

l'après-midi, Quelques nuages.

***

La Tunisie et la Corse

On lit dans la *Tunisie Française* :

Puisque la question de relèvement économique de la Corse est à l'ordre du jour, il n'est pas sans intérêt d'annoncer que plusieurs de nos concitoyens projettent l'installation d'une tbonaire sur la côte orientale de l'île.

On nous assure que M. Gallini, vice-président de la Municipalité de Sousse a obtenu l'autorisation de caler cette thonaire non loin du petit port de Propriano.

M. Fiorio, l'un des administrateurs de la thonaire de Kuriat, a procédé, l'année dernière, à des études pleinement satisfaisantes.

Ce résultat incitera probablement d'autres tonisiens à suivre l'exemple de M. Gallini, et à contribuer, par l'apport de capitaux, au relèvement économique de la Corse.

***

Licence en droit

Nous avons appris avec plaisir que M. Etienne Ponzevera, fils de l'honorable négociant de notre ville, a été définitivement reçu aux examens de la deuxième partie de la troisième année de droit devant la Faculté d'Aix.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

***

Un artiste Corse

Parmi les candidats admis au Conservatoire de musique et de chant, il en est dont la voix est, paraît-il, extraordinairement belle et puissante. Ce jeune homme, César Vezzani, exerçait la profession de cordonnier à Bastia quand sur les conseils d'amis, il vint à Paris pour y cultiver le chant, et se présenta comme basse chantante aux cours gratuits de M. et Mme Roche, les professeurs bien connus. Ceux-ci n'eurent pas de peine à lui faire comprendre qu'il se trompait sur la puissance et l'étendue de sa voix, qui devait lui procurer, en effet, les suffrages unanimes des membres du jury.

***

Au Port

Vap. « Lisimone, » cap. Maury, de Marseille, 91 passagers, diverses.

— Vap. « Vesuvio, » cap. Gland, de Livourne, diverses.

— Vap. « Persia, » cap. Gacigalupi, de Livourne, 56 passag., div.

***

Erratum

Il a été omis dans l'avis de décès de Magdeleine Colombani, M. Luca Augeste de Mende, et les familles Colombani, Donsimoni, Stefani, Franceschi et Albertini d'Orezza.

Etat-Civil

NAISSANCES

Albertini Françoise.

DÉCÈS

Chiappe Marie-Françoise célibataire 25 ans de Bastia.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini*

qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque

Maison Ghilini

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Ce soir, de 8 à 9 heures, perception de la cotisation du mois.

Admission de nouveaux membres.

Le conseil d'administration a fixé au dimanche, 15 novembre 1908, le 28me trimestriel de remboursement.

SOCIÉTÉ SAINTE DÉVOTE. — Toutes les membres honoraires et participants de la société sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche, 8 du courant, à 1 heure de relevée, dans la salle des délibérations du conseil municipal.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. — Situation financière. — Admission de nouveaux membres. — Questions diverses.

Le Président, AIROLA.

SYNDICAT DES MENUISIERS ET PARTIES SIMILAIRES. — Les membres du Syndicat sont convoqués en assemblée générale, ce soir, à 8 heures, à la Bourse du Travail.

Le secrétaire, J. Gambini.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

Rentes de 3 0/0 ancien — 5 nov. — 6 nov.
— de 3 0/0 amortis. 95.50 — 95.90
96.50 — 96.70
ex-coupon.

Conseil des Ministres

Paris, 6 novembre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 9 heures, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

MONTPELLIER

Mort de M. l'Intendant Cazalens

Montpellier, 6 novembre.

M. l'intendant militaire Cazalens, directeur du service de l'intendance du 16e corps d'armée, est décédé ce matin des suites d'un accident.

L'incident FRANCO-ALLEMAND

PAS D'EXCUSES, DIT LA FRANCE

DES REGRETS, DIT L'ALLEMAGNE

On cherche un terrain d'entente

M. PICHON ET LE PRINCE RADOLIN

Paris, 6 novembre.

Le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris, s'est rendu de nouveau aujourd'hui, au quai d'Orsay. Il a eu, avec M. Pichon, une entrevue qui a été des plus cordiales.

Les Cabinets de Paris et de Berlin recherchent une formule transactionnelle.

Le Gouvernement français accepterait une formule qui exprimerait les regrets simultanés des deux puissances pour les violences commises.

La France demande qu'on renvoie l'affaire des déserteurs, dans son intégralité, à un Tribunal arbitral.

LA PRESSE RUSSE

Saint Pétersbourg, 6 novembre.

La presse russe, en général, est favorable à la France.

Elle approuve son attitude noble, digne et fière.

La *Novoié Vremia* termine ainsi son article :

L'opinion russe serait déçue si la France hésitait, un seul instant, à défendre sa dignité nationale.

LA PRESSE ITALIENNE

Rome, 6 novembre.

La presse italienne ne se livre à aucun commentaire.

Les principaux organes expriment l'espoir qu'une solution pacifique et satisfaisante pour l'honneur français interviendra sous peu.

LA PRESSE ANGLAISE

Londres, 6 novembre.

Presque tous les journaux sont en faveur de la France.

Tous ces organes expriment très clairement leur opinion.

Ils n'hésitent pas à déclarer que *si la France était attaquée, il est bon que tout le monde sache que cette puissance ne resterait pas isolée.*

Ils espèrent, cependant, que l'Allemagne, devant l'attitude résolue de la France, ne persistera pas dans ses prétentions.

Du reste, ils ne sont pas éloignés de croire à un bluff du Chancelier qui, au milieu des embarras que lui a causés la publication de l'interview de Guillaume II, chercherait une diversion dans l'exaltation du chauvinisme allemand.

LA PRESSE FRANÇAISE

Paris, 6 novembre.

La presse française, en général, est heureuse de constater que les deux gouvernements cherchent un terrain d'entente.

Elle se montre très réservée en ce qui concerne les prétentions allemandes.

Certains journaux répandent des bruits pessimistes ; ils annoncent que des ordres de mobilisation ont été envoyés et qu'en présence de l'intransigeance allemande, la guerre est inévitable.

L'ANGLETERRE

offre son concours entier à la France

Paris, 6 novembre.

Le correspondant à Londres de l'*Echo de Paris* adresse à ce journal le télégramme suivant :

Le Foreing Office, après un examen sérieux du document relatif à l'incident survenu le 25 septembre dernier à Casablanca, à l'occasion de l'arrestation de déserteurs de la Légion étrangère, a fait savoir au Gouvernement français que quelle que soit la tournure des événements, l'Angleterre *lui assurait son concours le plus entier.*

Les Prétentions de l'Allemagne

Vraie Querelle d'Allemands

Paris, 6 novembre.

Les prétentions du gouvernement allemand portent sur les trois points suivants :

1. les Allemands voudraient la mise en liberté des déserteurs qui sont toujours en prison à Casablanca ;

2. un désaveu des gendarmes et officiers qui ont pris part à l'arrestation ;

3. des excuses faites sous une forme qui resterait à déterminer et adressées au consul allemand de Casablanca, sous prétexte qu'un de ses représentants aurait été l'objet de violences de la part des matelots et gendarmes.

Ces exigences, que la France a refusées d'accepter, sont une vraie querelle d'allemands.

A BERLIN

Note Officieuse DU GOUVERNEMENT

Berlin, 6 novembre.

Les organes gouvernementaux publient aujourd'hui une note officieuse ainsi conçue.

Au sujet de l'incident franco-allemand, il ne reste plus qu'à trouver les expressions qui, en constatant les regrets réciproques des deux gouvernements, ne touchent ni à l'honneur, ni à la susceptibilité des deux pays.

Les bruits de Guerre

Berlin, 6 novembre.

Dans les milieux officiels allemands, il n'était question, depuis deux jours, que de la guerre entre la France et l'Allemagne.

Un grand revirement s'est produit aujourd'hui ; il n'est plus question que d'une entente entre les deux gouvernements.

M. CAMBON chez le Prince de Bülow

Berlin, 6 novembre.

M. Cambon, ambassadeur de France à Berlin, s'est rendu aujourd'hui, à la Wilhemstrasse, et a remis au Grand Chancelier une note du Gouvernement Français.

Cette note a été transmise, par la Chancellerie, à l'empereur Guillaume qui est actuellement en villégiature en Autriche.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. RABIER

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère de l'Agriculture

La Chambre continue l'examen du budget du ministère de l'Agriculture.

La discussion reprend sur le chapitre 12.

Ce chapitre est adopté sans aucune modification.

Article 13

Le chapitre 13 donne lieu à une longue discussion.

Plusieurs orateurs reprochent au ministre de l'Agriculture de n'avoir pris aucune mesure pour empêcher la hausse des superphosphates.

M. Ruau

ministre de l'Agriculture, monte à la tribune, et fournit les explications nécessaires.

Le ministre promet de faire une enquête sur les causes qui ont déterminé la hausse des superphosphates.

La discussion étant close, le président met aux voix le chapitre 13, qui est adopté.

La séance est levée et renvoyée à cette après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 45.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal du matin, qui est adopté.

L'INCENDIE DE L'HOTEL GUTENBERG

Interpellation Berry

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de l'interpellation de M. Georges Berry sur l'incendie de l'hôtel de Gutenberg.

M. Georges Berry

député conservateur de la Seine, monte à la tribune et développe son interpellation.

L'orateur démontre les graves conséquences de cet incendie pour le commerce et les particuliers.

Il accuse l'administration de n'avoir pas surveillé la construction de cet immeuble, qui laisse beaucoup à désirer.

M. Georges Berry accuse également l'administration de n'avoir pas surveillé l'installation des appareils téléphoniques, installation qui était défectueuse sous bien des rapports.

M. Maurice Barrès

député nationaliste de la Seine, se livre, à son tour, à une attaque à fond de train contre le Gouvernement qui est responsable des fautes commises par M. Simyan, ou par l'administration dont il est le chef.

M. Simyan

répond aux attaques dirigées contre sa personne et son administration par les deux orateurs qui l'ont précédé à la tribune.

M. Simyan défend énergiquement son administration qui fait son devoir, et qui s'applique continuellement à satisfaire le public.

Le Sous-Secrétaire d'Etat soutient, en outre, que l'administration des postes, des télégraphes et des téléphones avait pris, au moment de la construction et de l'installation de l'hôtel, toutes les mesures de sécurité possibles.

M. Simyan reconnaît, cependant, que le jour du sinistre, il y eut un manque de surveillance.

M. Marcel Sembat

député socialiste unifié de la Seine, demande comme sanction de mettre à la tête de cette administration une personnalité industrielle compétente.

M. Dumont

député radical du Jura, demande la nomination d'une commission d'enquête.

Le Ministre des Postes

monte à la tribune, défend M. Simyan, et prie la chambre de repousser la proposition de M. Dumont.

La nomination d'une commission d'enquête serait considérée comme un vote de méfiance.

M. Dumont

en présence des déclarations du ministre, déclare retirer sa proposition.

Ordre du Jour

La discussion étant close, le président met aux voix l'ordre du jour pur et simple, qui est accepté par le gouvernement.

Cet ordre du jour est voté par mains levées, à une forte majorité.

La séance est levée et renvoyée à lundi.

EN AUTRICHE

L'empereur d'Allemagne *rendra visite demain* à S. M. François Joseph

Vienne, 6 novembre.

L'empereur d'Allemagne, qui s'est rendu à l'invitation que lui avait adressée, l'été dernier, l'archiduc François Ferdinand, chasse depuis deux jours à Eckartsau, avec l'héritier de la couronne.

Guillaume II rendra visite demain au vieil empereur François-Joseph.

AVIS

Les articles restant à liquider à la Bijouterie Mattei, 20, Boulevard Paoli, devant être vendus avant le 31 décembre prochain, les acheteurs bénéficieront d'une très forte réduction sur le prix coûtant.

USINE à GAZ, *BASTIA*

Houille, Coke, Goudron

TERRES ET BRIQUES REFRACTAIRES

Prix au détail

(Marchandises prises à l'Usine)

Houille, 4.50 les 100 kilos.
Coke tout venant, 3.00 » »
Coke concassé à la machine pour cuisinières et calorifères, 3.50 les 100 kilos.
Goudron, 0.10 le kilo.
Terres réfractaires, à partir de 10.00 les 100 kilos.
Briques réfractaires, à partir de 25.00 les 100.

La Direction se charge de la livraison à domicile ou en gare de Bastia, moyennant une légère augmentation de prix.

Adresser les commandes au Directeur de l'Usine à Gaz, Bastia.

AVIS

Les propriétaires de la *Modern' Cordonnerie* ont l'honneur de prévenir leur aimable clientèle, amis et connaissances, qu'ils viennent de recevoir un stock important de chaussures qu'ils mettent en vente à partir de ce jour et jusqu'au 15 novembre seulement à des prix tout à fait inouïs de bon marché, inconnus jusqu'ici.

Ils les engagent donc à ne point perdre l'occasion qui leur est offerte et seront satisfait sous tous les rapports.

Il est bien de prometire. — Il est mieux de tenir.

La maison se charge des réparations.

Lire un aperçu des prix à la 4e page.

Cie Française d'Assurances
Vie et Incendie
LE PHÉNIX
22, rue Lafayette, Paris

S'adresser à M. Jean GRAZIANI, agent, 8, Boulevard du Palais, au 1er étage.

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat.

MODERN' CORDONNERIE

BASTIA, 9, Boulevard du Palais, 9, BASTIA

A qualité égale le coquet Salon de la Modern' Cordonnerie vend meilleur marché que partout ailleurs et la concurrence est impossible.

RICHELIEU mat bout rapporté	Dames	2.95
RICHELIEU mat bout verni	»	3.45
RICHELIEU chagrin grainé	»	4.95 — 3.45
RICHELIEU claque vernie	»	3.95
RICHELIEU glacé	»	7.45 — 5.75
BOTTINES mat à lacets	»	4.35 — 4.45
BOTTINES chagrin grainé lacets	»	4.95
BOTTINES mat boutons lacets	»	5.25
BOTTINES claque vernie lacets boutons	»	5.45 — 5.25
BOTTINES boutons gde claque vernie	»	5.95
BOTTINES mégis boxcalf boutons	»	15.00 — 8.45
BOTTINES mégis boxcalf boutons	»	10.45 — 9.45
BOTTINES tout boxcalf boutons	»	17.00 — 10.95
BOTTINES mat à crochets	Hommes	6.00
BOTTINES veau à crochets	»	8.50
BOTTINES tout boxcalf boutons et lacets	»	15.75 — 14.50
BOTTINES chev eau glacé boutons	»	16.00 — 14.50
BOTTINES boxcalf havane boutons	»	18.00 — 14.00
BOTTINES boxcalf boutons et crochets forme américaine	»	20 — 18 — 16 — 15
BOTTINES mégis claque boxcalf	»	18.00 — 16.00
BOTTINES boxcalf extra, crochets garçonnet		12.75
BOTTINES veau crochets garçonnet		9.50 — 6.75
BOTTILLONS pour fillettes et enfants à lacets et boutons, tout boxcalf, semelle sans talon		8.25, 7.95, 7.25, 6.95

Grand choix de Snow Bott, pantoufles et article d'hivers pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERIGOLI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïque en tous genres. — Briques pleines et creuses. — Carreaux — Tuiles — Poterie en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Poutrelles Barrow : Fixes, Rondes, Carrées, Fil de fer, Rennes articulation.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

A VENDRE

250 hectolitres de vin des coteaux de Farinole (Cap Corse)

Dépôt à Bastia

Au coin du boulevard de Cardo et de la montée de Sainte Claire

Prix réduits

S'adresser montée de Sainte Claire, n° 4.

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa nouvelle adresse conservé son ancienne installation. Il donne chloroformisation, qui n'est pas le seul avantage qu'offre la profession et qui méritent des meilleures satisfactions à la ville pour la distribution de dents artificielles.

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'anéantissement cèdent pour toujours à l'emploi du

VIN DE VIAL

pris en cures de 3 flacons, 6 francs franco.

Dépôt à Bastia, Julien Bel et Viande et Lactée Pietrobelli et Cie

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECOSSENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, LAINAGES, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 311

DIMANCHE 8 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal

Prix divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fêtes Aujourd'hui : N. D. des Suffrages.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 59 m. — Coucher, 4 h. 32 s.

Dernier quart., le 15. Nouv. Lune, le 23

Fête de Demain : Déd. SS Sauveur.

7 NOVEMBRE

LA PRISE DU BOURGET

Le Jour de la Toussaint, les vétérans des Armées de terre et de mer honoraient, à juste titre, le commandant Roland, des Francs-Tireurs de la Presse, qui, en 1870, enleva le Bourget aux Prussiens.

L'auteur de ces lignes, ami personnel du commandant Roland, a pensé qu'il pourrait y avoir un certain intérêt à rappeler ce fait d'armes peu connu que fut la prise du Bourget.

Le 12 octobre 1870, la 3e compagnie du bataillon des Francs-Tireurs de la Presse occupait un poste avancé nommé Champ-Tourterelle, qui, à cette époque, était devenu intenable en raison d'une inondation de la Crould qui mettait de l'eau jusqu'au ventre des occupants.

Le commandant Roland alla trouver le général de Bellemare pour lui demander un ordre écrit l'autorisant à quitter ce poste. Le Général, devant cette nécessité, donna l'ordre en maugréant.

Le commandant Roland qui, dans plusieurs reconnaissances, s'était aperçu que les Prussiens occupent le Bourget pouvaient, avec de l'audace, en être délogés, demanda alors au Général s'il l'autorisait à enlever le village aux Allemands.

M. de Bellemare sourit et répondit : « Vous êtes prétentieux, mon cher Commandant, car le village est occupé par deux bataillons de la garde prussienne avec lesquels il faudra compter ! »

Le commandant Roland tint bon, demandant seulement d'exécuter la surprise le jour où le temps lui semblerait favorable, ce qui se produisit le 26 au soir, car le temps, très clair jusque-là, s'assombrit.., le 27, toute la journée, la pluie tomba... Aussi, le commandant Roland écrivait-il au Général la lettre suivante :

« La Courneuve, 27 octobre » 1870, 6 heures et demie du soir.

» Mon Général : J'ai l'honneur » de vous informer que, suivant » vos ordres, à 4 heures précises » du matin, je ferai enlever le » poste du Bourget.

» En attendant la réussite, » veuillez agréer, Mon Général, » l'assurance de mon dévouement.

» AUGUSTE ROLAND. »

Puis, le Commandant s'assura de la présence de tous ses officiers et les invita à dîner d'une soupe et d'un morceau de viande de conserve. A minuit et demi, les quatre compagnies de Francs-Tireurs étaient sur pied et quittaient la Courneuve ; les hommes étaient en vareuse, avec la couverture en capuchon, et n'emportaient aucun attirail pouvant faire du bruit.

Les troupes étaient disposées de la façon suivante :

La 4e compagnie devait entrer dans le Bourget par la route dite de la Tuilerie ;

La 2e et la 3e, guidées par le Commandant lui-même, par la route d'Aubervilliers ;

La 1re, par la gare du chemin de fer.

Ces quatre compagnies attendirent dans la boue, par une pluie battante, sans allumer une pipe et sans bouger, au pied des barricades prussiennes. Alors, le Commandant fit partir une fusée rouge et bleue : c'était le signal pour sauter dans le Bourget. Cela s'exécuta avec une précision telle que les Prussiens, surpris par la fanfare de nos clairons, s'enfuirent à toutes jambes, sans se défendre, laissant entre nos mains 200 sacs, 200 casques, 200 fusils, et ne s'arrêtèrent qu'à la grande route du Bourget, où ils trouvèrent un rassemblement des leurs qui leur barra le passage.

Les quatre compagnies de Francs-Tireurs arrivèrent presque en même temps que les fuyards, ne laissant pas le temps aux Prussiens de prendre position, et achevant par un feu nourri la déroute de ces derniers qui ne firent un semblant de résistance que dans le haut du village, d'où ils furent encore délogés.

Le bataillon resta seul dans le Bourget depuis 4 heures du matin jusqu'à 9 heures, heure à laquelle le général Lavoigeat vint le relever de ce poste dangereux enlevé à l'ennemi grâce à une audacieuse attaque.

Le bataillon des Francs-Tireurs de la Presse venait de gagner ses galons ; aussi, fût-il chaudement félicité par les officiers supérieurs. Malheureusement, on négligea d'envoyer des troupes de renfort, et les Prussiens, désireux de reprendre le Bourget qui, pour eux, était une position stratégique de premier ordre, nous attaquèrent avec 30.000 hommes et 60 pièces d'artillerie.

Mais les 3.000 Français qui défendirent le village combattirent en héros, car les Prussiens, dans leurs dépêches officielles, reconnaissaient que la prise et la reprise du village leur coûtèrent plus de monde que le combat le plus meurtrier livré sous Paris.

Honneur donc au commandant Roland et à ses braves Francs-Tireurs, dont la vaillance nous a permis d'écrire, au livre sombre de l'Année Terrible, la page glorieuse et consolante que fût la prise du Bourget.

AUGUSTE FAURE.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 8 nov., à 3 h.

Chasse, allégro,	G. Derouy.
Coquette, polka mazurka,	Hubeur.
Morena, valse espagnole,	Lachna.
Ballet de Faust,	Gounod.
Marchons en paz, allégro,	Signard.

DOMPTEUR ET CANDIDAT

Devant le ménagerie, la foule se pressait pour entendre le boniment du dompteur Farba, une sorte d'Hercule, vêtu d'une pelisse rouge, chaussé de grandes bottes à l'écuyère.

Le dompteur imposa silence à l'orchestre.

— Entrez, mesdames et messieurs, dit-il, prenez vos places, la séance va commencer ; ici, pas de parade, pas de boniment, c'est un établissement sérieux.

Le spectacle n'est pas à la porte, il est à l'intérieur.

Vous verrez le travail des fauves exécuté par votre serviteur : je n'ai pas besoin de vous parler de moi, le dompteur Farba est connu dans le monde entier. Ce soir, j'aurai l'honneur de vous présenter la lionne Fatma, une lionne de Numidie, aussi féroce que terrible, une lionne de l'espèce la plus dangereuse, capturée depuis six mois seulement, une lionne à poil ras, aux oreilles courtes, à la mâchoire puissante, aux griffes formidables, qui m'ont déjà plusieurs fois labouré les chairs.

Elle voudrait bien retourner dans son pays, mais moi je ne veux pas. Je la garde ; c'est entre nous une lutte à la vie et à la mort !

Vous verrez le travail des ours et des tigres par la gracieuse dompteuse Estelle, aussi courageuse qu'elle est belle.

Enfin, la séance sera terminée par le repas des animaux, donné en présence de tous les spectateurs.

Prenez vos places ! Les prix sont à la portée de toutes les bourses : un franc les premières, cinquante centimes les secondes, trente centimes les troisièmes ; messieurs les militaires ne paient que demi-place.

Entrez ! Entrez ! venez voir le travail remarquable du dompteur Farba !

La foule encercla les marches qui conduisaient à la ménagerie, une foule, surtout poussée par la curiosité, car le dompteur venait de poser sa candidature à la députation et se présentait à la prochaine élection législative du quarante-deuxième arrondissement.

Quand la représentation fut terminée, le dompteur, toujours revêtu de son costume de travail, la cravache à la main, se rendit à la réunion électorale organisée par les candidats.

Quand il parut, les dames poussèrent un murmure approbateur.

— Qu'il est beau ! s'écriaient-elles en chœur ; il faut le nommer !

Le dompteur, flatté, salua.

Il monta sur la tribune.

— Mesdames et messieurs, dit-il de sa voix stridule, je brigue les suffrages des électeurs du quarante-deuxième arrondissement ; je vous engage tous à voter pour moi, j'en veux bien un autre ; je ne fera pas mauvaise figure à côté des bateleurs, farceurs et autres trompeurs qui siègent à la Chambre où, malgré tant de saltimbanques, les forains ne sont pas représentés.

(Applaudissements).

— Si vous me nommez, je prends l'engagement de siéger en costume de travail, dans le costume avec lequel j'entre dans les cages ; je siégerai en bottes, et il ne faudra pas que l'on se moque de moi, autrement n'est !

(Il fit claquer sa cravache).

— Je serai à la hauteur et saurai vous représenter de première. Rien ne m'embarrassera, j'ai l'habitude de parler en public ; je me fais fort de dégoter tous les jusqu'ici et je saurai leur river leur clou.

Je me ferai l'interprète des justes revendications des forains que l'on exploite sans vergogne, soit en leur faisant payer trop cher les emplacements, soit en dînant aussi chaque année la durée des foires.

Citoyens, on nous empêche de gagner notre vie, pourtant nous sommes des commerçants comme les autres. Je demanderai qu'il y ait des foires permanentes dans tous les quartiers de Paris cela donnera à la Capitale de la gaîté et de l'animation. Je suis pour que le peuple s'amuse, moi !

— Bravo ! Bravo !

Un vieux Monsieur, timidement. — Vous savez que la réunion est contradictoire ; peut-on vous poser une question ?

Le Dompteur. — Parfaitement ! je suis pour la liberté. Qu'est ce que vous voulez ?

Le vieux Monsieur. — Qu'est-ce que vous pensez de la politique extérieure ?

Le dompteur. — La politique, je m'en fiche ! Voilà ma man ère de voir.

Le vieux monsieur. — Ça, c'est une opinion.

Le Dompteur. — Et une solide !

Le vieux Monsieur. — Que pensez-vous de l'attitude de la Turquie ?

Le Dompteur. — Et vous ?

Le vieux Monsieur. — Ce n'est pas à moi à répondre, je ne suis pas candidat.

Le Dompteur. — Et vous faites bien, vous êtes trop décati.

Le vieux Monsieur. — Des injures ne sont pas des arguments. Je veux m'éclairer ; j'ai le droit et le devoir de vous interroger.

Le Dompteur. — Ne t'ôtez ! Essayez un peu, vieux corniche.

Le vieux Monsieur. — Je constate que vous refusez de m'éclairer.

Le Dompteur. — Merde ! vos lunettes si vous n'y voyez pas. Qu'est-ce que vous voulez encore savoir ?

Le vieux Monsieur. — Quelle sera votre attitude...

Le Dompteur. — Mon attitude sera fière. Vous ne m'avez donc jamais vu travailler ! D'où sortez-vous ? Le dompteur Farba, connu avantageusement dans toutes les villes de la France et de l'étranger !

Le vieux Monsieur. — Vous ne me laissez pas finir. Quelle sera votre ligne de conduite...

Le Dompteur. — Ma conduite est bonne, puis elle ne regarde personne.

(Le vieux Monsieur se retire, un autre prend la parole) :

— Je désirerais savoir si vous êtes partisan des armées permanentes ?

Le Dompteur. — Parfaitement ; les militaires sont les meilleurs clients des forains. J'ai plus fait pour l'armée que tous les députés réunis, plus que les vieux grigous qui m'interrogent. J'ai toujours laissé les militaires entrer dans ma ménagerie à prix réduit, à demi place. J'ai calculé que j'ai donné plus de vingt mille francs à l'armée. Connaissez vous un député qui en ait fait autant ? Si je suis nommé, j'en prends l'engagement, les militaires ne paieront pas demi-place ; non, messieurs ! ils ne paieront que quart de place !

Le Contradicteur. — Etes-vous partisan de l'instruction obligatoire ?

Le Dompteur. — Obligatoire, jamais ! Rien d'obligatoire ; je suis pour la liberté. Mon père ne savait pas lire, cela n'a pas empêché d'amasser quatre cent mille francs ! Je demanderai que tous les Français soient tenus de passer six mois chez un dompteur, qui les fera entrer dans les cages : cela les formera, cela en fera des hommes et non des avocats !

Le Contradicteur. — Si on les oblige, ce ne sera plus de la liberté.

Le Dompteur. — Si vous n'êtes pas content, vous n'avez qu'à m'attendre à la sortie, nous nous expliquerons.

Le Contradicteur. — C'est lui qu'il faut s'expliquer. Que pensez-vous de l'impôt sur le revenu ?

Le Dompteur, moqueur. — Je pense que si toutes les pensées étaient dans la même passe, cela ferait une rude passe.

Les forains en chœur. — Bravo ! Bien répondu ! C'est envoyé !

Le Contradicteur. — Cela ne me dit pas en quoi vous pensez.

Le Dompteur. — Je pense que vous m'embêtez. Je suis pour la liberté dans la discussion, mais je ne réponds pas aux agents provocateurs.

Le Contradicteur. — Je proteste. (Murmures dans l'auditoire).

Le Dompteur. — Citoyens, c'est un agent de la rousse ; qu'on l'expulse !

(Les forains tombent à bras raccourcis sur le questionneur qui, malgré ses dénégations, le jettent dehors).

Le Dompteur. — Je suis pour la liberté. Y a-t-il d'autres personnes qui veuillent encore me poser des questions ?

Silence.

Le Dompteur. — A présent, citoyens, je suppose que vous êtes suffisamment éclairés. Nommez-moi et vous me verrez à l'œuvre. Je vous ferai honneur ici si, un jour, je suis président de la République, je représenterai aussi bien qu'un autre.

(Tonnerre d'applaudissements).

Le Dompteur. — Si vous me nommez, je distribuerai à tous mes électeurs des billets de faveur donnant droit à l'entrée gratuite dans la ménagerie Farba. A partir d'aujourd'hui jusqu'au jour de l'élection, entrée libre et je traite pour tous les habitants du quarante-deuxième arrondissement ; de plus chaque électeur recevra en entrant un billet de tombola avec lequel il pourra gagner un des fauves de la ménagerie.

Pour commencer, demain soir, mesdames et messieurs, j'offre comme premier lot un tigre royal de l'espèce la plus féroce, un tigre que moi n'a pu dompter.

Trouvez un candidat qui fasse de pareils sacrifices pour ses électeurs !

Aux armes, citoyens, pas d'abstentions ! (Des bravos partent de tous les points de la salle).

(Le jour venu, Farba est élu à une majorité écrasante).

Eugène FOURRIER.

***

Le billaire parisien se donnait la peine de se rendre à une réunion publique et contradictoire de ses futurs électeurs. Les belluaires Corses jugent ce luxe inutile, lorsqu'ils doivent affronter, non les lions, mais l'arène... politique.

Ils n'ont pas, me direz-vous, le prestige de l'uniforme ; ils n'ont pas non plus les notes du forain candidat.

Leurs bonniments n'arrivent même pas à la cravache. La plupart de nos élus, s'ils ne sont pas choisis parmi les ennuques du sérail, sont aussi muets que ces dévoués serviteurs du pacha à trois queues.

Pour les élections sénatoriales prochaines, soyez sans inquiétudes. Tout se passera dans l'ordre et comme par le passé.

Nos députés connaîtront leur sort vingt-quatre heures avant. Tout sera réglé hors de leur présence. Pourquoi diable discuterait-on les mérites de chacun et les revendications possibles, lorsqu'on peut compter sur des dévouements à toute épreuve. Est-ce que le peuple n'est pas fait pour être gouverné et même dompté.

Ce dompteur parmien ne connaissait pas son métier. Il aurait donc pu s'éviter tous les tracas de la réunion contradictoire, s'il avait consenti à solliciter nos suffrages.

Il est un pays où les choses se passent différemment que partout ailleurs. Ce n'est pas la Guadeloupe : C'est la Corse !

Le Relèvement Économique de la Corse

LES TRAVAUX de la Sous-Commission à Calvi

RAPPORT DU SYNDICAT D'INITIATIVE

(Salin et fils)

Marais de Calvi

Le desséchement des marais de Calvi a déjà produit de bons résultats. Cette opération, excellente au point de vue de la salubrité, doit être poursuivie et parachevée sans retard.

Services Maritimes Postaux

1. Diminution des tarifs de transport.

2. Modifications des horaires conformément à la demande adressée naguère par le Syndicat d'Initiative de Calvi au sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes. Augmentation de la vitesse du second service Nice-Balagne, afin qu'elle soit également portée à 14 nœuds.

3. Création, après entente avec la Compagnie P.-L.-M., de billets combinés d'aller et retour de Paris, à un quelconque des ports de la Corse, ainsi que cela existe pour l'Algérie.

4. Traversées *entièrement* de jour entre Nice et la Balagne, *ainsi que les retours*, conformément à l'article 22 du cahier des charges et à l'exposé des motifs de la loi du 3 janvier 1903. (Vœu du Congrès de Nice d'avril 1908).

5. Etablissement d'un service quotidien à grande vitesse entre Nice et les deux ports de la Corse *les plus rapprochés* du continent français. L'organisation d'un tel service doit entraîner relativement plus cher, mais qui ne voit que l'Etat sera remboursé, et au delà, par l'augmentation des recettes qui ne peut manquer de résulter du développement du mouvement touristique. Est-il d'ailleurs admissible que la France, si prodigue de son or, hésite à faire pour la Corse ce que l'Italie, plus pauvre, a fait pour la Sardaigne ? En effet, malgré la charge d'une subvention très élevée, l'Italie a établi entre Civita Vecchia et le point le plus *rapproché* de la Sardaigne, le golfe d'Agh Arranci, un service quotidien, et a porté ladite subvention à 1,200 000 francs.

De toute évidence, le mouvement touristique ne pourra s'établir et se développer entre le continent et la Corse qu'à la condition de créer des relations vraiment rapides et journalières entre Nice et Calvi-Ile Rousse.

Construction d'une voie ferrée d'Ajaccio à Vico et Calvi par la côte occidentale.

La construction de cette ligne donnerait la vie à cette vaste contrée s'étendant, sur plus de 80 kilomètres, entre Calvi et Porto, dénommée la Balagne déserte, dont « la sauvage beauté, d'accès le prince Roland Bonaparte, est ce qu'il y a de plus caractéristique en Corse. »

Cette voie serait très fréquentée par les touristes, épris des beautés de la nature, se rendant d'Ajaccio à Calvi, par la côte occidentale, immense corniche taillée dans le granit et le porphyre sur la Grande Bleue.

A défaut d'une voie ferrée, on pourrait établir un chemin de fer sur route ou, tout au moins, un service d'automobiles.

Etablissement d'un chemin de fer sur route ou d'un tramway électrique, Calvi-Calenzana-Muro-Belgodere et Ile-Rousse.

Ce chemin de fer ou ce tramway électrique rendrait les plus grands services en reliant entre eux et les deux ports de l'arrondissement les villages de la Balagne si mal desservis par la voie ferrée actuelle.

Chemins de fer de la Corse

Le contrat de la Compagnie C. F. D. devant expirer prochainement, il y a lieu d'examiner, d'ores et déjà, s'il ne conviendrait pas que le réseau de la Corse fasse retour à l'Etat.

En tous cas, il est utile de revoir les tarifs de transport trop onéreux et d'obtenir sur les voies ferrées insulaires une plus grande vitesse et un confort répondant mieux au progrès moderne.

Nécessité des reboisements pour l'assainissement de la Corse

La question est vitale pour la Corse. Les parties de l'île les mieux cultivées sont les plus saines et partout où les terrains sont boisés le pays est salubre. Il suit de là que la culture du sol d'une part, et les plantations de l'autre joueront un rôle décisif dans l'assainissement de la Corse. Les plantations surtout régulariseront le débit des cours d'eau et préviendront les variations de température continuelles suivant mortelles pour les habitants.

« La France périra faute de bois ! » Ce mot de Colbert est plus tragiquement vrai que jamais pour la Corse ! Si des mesures énergiques ne sont pas prises et des pénalités sévères édictées contre les auteurs d'incendies volontaires, la Corse ressemblera avant peu de temps à l'Arabie pétrée !

D'autre part, il y a lieu d'examiner s'il ne conviendrait pas de supprimer le libre parcours ainsi que la vaine pâture qui facilitent la multiplication des chèvres dont la dent meurtrière détruit tout. En résumé, il faut, pour assainir la Corse, fixer les embouchures des cours d'eau à la mer, dessécher les marais, reboiser les terrains en pente et incultes, rechercher et recueillir les sources le long du littoral, distribuer aux habitants des eaux pures et abondantes, interdire les dépôts de fumier et d'immondices dans tous les lieux habités ; enfin, exercer, dans ce but, et surtout pendant l'été, une surveillance des plus sévères.

Réforme des Mœurs Politiques

Il est urgent et nécessaire de réformer les mœurs politiques de la Corse et de mettre un terme aux abus de toute sorte commis par certains maires, véritables tyranneaux de villages, qui, considérant leur commune comme un fief, n'hésitent pas à transformer en sources de profits la fonction de maire, devenue pour eux une industrie lucrative !

Dans ce but, il faudrait enlever le pouvoir, même par une loi d'exception, aux maires de répartir l'impôt mobilier qui, la plupart du temps, n'est payé que par leurs adversaires.

Le meilleur moyen serait encore de revenir à l'ancien régime et de choisir, sans distinction d'opinions, les répartiteurs parmi les contribuables *les plus* imposés de la Commune, ce qui offre une incontestable garantie.

Au surplus, ils pourraient être rendus responsables de toutes irrégularités ou infractions à la Loi.

D'autre part, tant que la situation économique et financière de notre Ile ne sera pas améliorée, il est indispensable de maintenir les exemptions et diminutions qui sont garanties à la Corse par les articles Mot

La Corse est aussi digne d'intérêt que les autres départements

Les travaux que nous venons d'indiquer, il est vrai, exigeront d'assez grands sacrifices ; mais voyons ce qu'ont fait nos voisins et quel effort considérable ils ont consenti pour la Sardaigne. La France serait elle incapable d'un semblable effort, surtout en raison de l'importance du résultat ?

Au surplus, la Corse ne demande pas l'aumône, elle réclame ce qui lui est légitimement dû, elle réclame son *droit à la vie*. Elle entend être traitée avec les mêmes égards que les autres départements, que nos économies nous permettent. Les Sociétés de Crédit sont lourdement imposées, elles ont droit à la sollicitude du Gouvernement.

Les Compagnies de Chemins de fer, qui ont réalisé de si gros bénéfices, ne peuvent se refuser à faire un effort pour la Corse.

Les Compagnies de Navigation, qui ont bénéficié de subventions importantes, ne peuvent se dérober à leurs obligations.

Les Compagnies d'Assurances contre l'incendie, qui ont encaissé de si gros bénéfices, ne peuvent refuser de contribuer à l'assainissement de la Corse.

Les Compagnies de Gaz et d'Electricité, qui ont réalisé de si gros bénéfices, ne peuvent refuser de contribuer à l'assainissement de la Corse.

Les Compagnies de Navigation, qui ont réalisé de si gros bénéfices, ne peuvent refuser de contribuer à l'assainissement de la Corse.

Les Compagnies de Chemins de fer, qui ont réalis

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FADES OU TOMBENT-ILS? NE VOUS DÉSOLEZ PAS!

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse, il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux accordé. Résultats incroyables. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor de Londres. Parfumerie et Savon en Savon et Poudre. Parfumerie et Savon en Savon et Poudre.

ENTREPOT : 29, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Saint-Vigor du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux Mosaïques ou ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Voyez ce prospectus et ses prix.

FERS A PLANCHER

Divers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rascos artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Corde, 1

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Baquets), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles poulins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascule, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

FUMIER

Trois francs le collier

COTE DE TABACS

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

Adjudication pour les 7e et 8e Batteries *du 38e Rég. d'Art.*

Le mercredi, 25 novembre, à 9 heures du matin, il sera procédé, à la caserne Marbeuf, à l'adjudication des fournitures ci-après : 1. Epicerie. 2. Légumes secs et verts. 3. Viande fraîche. 4. Pain de soupe. 5. Bois de chauffage. 6. Os et eaux grasses. 7. Fumiers.

Les cahiers des charges sont déposés à la commission des ordinaires où les intéressés peuvent en prendre connaissance tous les jours.

Le Président de la commission, Signé : COYOT.

Religieuse, donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ecr, Maison Burot, à Chantenay, Nantes.

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'après s'être mis en parfait contact avec certains chefs-lieux cantonaux, ou divers chirurgiens-dentistes, qui n'ont pas le droit d'user de la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs prothèses.

Le Directeur-Gérant. J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Maux de Dents guéris radicalement par la Boulette Dentaire

de A. FOURNEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Tafelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Giglioli, Cours Napoléon, à Ajaccio.

HACHETTE & Cie

79, Bd Saint-Germain, Paris

PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.

REMBOURSÉ PAR UN SUPERBE PRIME

BON pour un abonnement d'essai de 3 mois à **Jardins & Basses-Cours**

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 5

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

PASTILLES CATTEL

Pectorales et Sédatives

IDÉALES

Toux, Rhumes, Bronchites, Grippes, Coqueluche, Asthme, Influenza

Le Flacon : 1 fr.

Dépôt dans toutes les Pharmacies

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, KOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, ROBES DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 312

LUNDI 9 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Prix divers 1 fr. — Réclames 0e page, 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	Le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Dédicace du St Sauveur.

Soleil : (heure méridionale)

Lever 5 h. 59 m. — Coucher 4 h. 32 »

Durée du jour : 10 h. 33 m. — Nuit : 13 h. 27 m.

Fête de Demain : Saint André d'Av.

8 NOVEMBRE

LES TRÉSORIERS GÉNÉRAUX

La discussion du budget du ministère des Finances, quelque obscure qu'elle ait été, a au moins eu, cette année, le mérite de faire la lumière sur les traitements parfois scandaleux qui sont payés à des fonctionnaires de la République, gras successeurs des fermiers généraux si impopulaires, mais si millionnaires, sous l'ancien régime. Je veux parler de nos modernes trésoriers payeurs généraux.

L'une des surprises de cette discussion a été de voir M. Caillaux prendre la défense de ces pauvres et si dévoués fonctionnaires qui touchent jusqu'à cent et deux cents mille francs par an ! Oui, ce même ministre des Finances, qui ne cesse de réclamer à ses collègues des économies indispensables à l'assiette de son budget, qui, récemment encore, faisait prescrire aux ministères de n'user, pour la correspondance administrative, que des feuilles simples, n'hésite pas à trouver minimes les traitements des trésoriers généraux « dont les services sont de plus en plus chargés, dont la surveillance est extrêmement difficile, dont les responsabilités sont écrasantes, etc. »

« Pensez donc ! s'écrie M. Caillaux, 33 trésoreries rapportent moins de 25.000 francs, 32 moins de 35 000 francs, 13 moins de 50.000 francs ; 9 seulement rapportent plus de 50.000 francs. »

Rien que cela ! C'est une pitié, vraiment. Encore M. Caillaux oublie-t-il de dire que les chiffres ci-dessus ne représentent pas la moitié des sommes qui entrent dans la poche des trésoriers généraux. C'est ainsi, qu'en 1907, le trésorier-payeur général de la Gironde, dont les émoluments avoués sont de 18.000 francs, touchait 84.000 francs de commissions, taxations ou remises diverses, ce qui lui faisait un revenu net de 102.000 francs au total : une misère !

Le trésorier général du Rhône est à peu près dans le même cas : ses émoluments annuels s'élèvent, grâce aux commissions, de 18.000 à 100.000 francs. Celui des Bouches-du-Rhône touche plus de 90.000 francs, celui du Nord 80.000 francs, celui de la Seine-Inférieure 64.000 francs. Les moins bien partagés, ceux sur lesquels M. Caillaux verse des larmes de pitié, sont le trésorier-payeur général des Hautes-Alpes, qui ne touche que 20 000 francs, celui des Basses-Alpes, 19,000 francs, celui de la Lozère, 19.000 francs, celui de l'Ariège, 18.000 francs. Tandis que les traitements officiels figurent au budget pour une somme de 1.200.000 francs, le total de ces lucratifs à-côtés y est inscrit pour 1.637 669 francs.

Est-ce tout ? Ma foi non. Un certain nombre des fonctionnaires des trésoreries sont payés par l'Etat, pour faire le travail du trésorier général ; coût : 234.000 frs, sans compter les retraites qui grèvent le chapitre des pensions civiles. Ajoutez encore les commissions payées aux trésoriers pour contrôler les recettes de la caisse des Dépôts et Consignations, de la Ville de Paris, du Crédit Foncier, etc.

En résumé, on peut dire que 87 fonctionnaires mettent bon an mal an dans leur poche, *tous frais déduits*, une somme totale de près de trois millions.

— Hélas ! gémit cependant M. Caillaux, si vous essayez de réaliser des réductions sur les émoluments des trésoriers-payeurs généraux, nous ne trouverons plus de fonctionnaires qui consentiront encore à accepter ces postes, et qui offriront à l'Etat des garanties suffisantes !

Fort heureusement, la Chambre n'a pas partagé la sollicitude toute paternelle du ministre des Finances, et, à la presque unanimité, elle a décidé, sur la proposition de M. Bédouce, de réduire, à titre d'indication, de 200.000 francs le crédit de 1 200 000 francs affecté aux traitements des trésoriers.

Ces messieurs toucheront donc, désormais, à peu près 2.000 francs de moins chacun ; c'est à peu près comme si on enlevait une goutte d'eau dans la mer, et la réforme, pour utile qu'elle est, est certainement encore insuffisante. Il serait extrêmement facile de supprimer presque en entier les dépenses des trésoreries, en confiant, par exemple, à la Banque de France, les opérations fiscales qui coûtent actuellement si cher à l'Etat et qui seraient tout aussi bien exécutées, et même avec des garanties encore plus sérieuses.

Quant aux Commissions diverses qui arrivent à grossir dans des proportions si phénoménales, les traitements de certains trésoriers, tandis que d'autres n'en profitent presque pas, ne serait-il pas logique et équitable que l'Etat centralisât dans ses caisses le million et demi annuel que représentent ces commissions, quitte à en répartir une fraction entre les trésoriers, et aussi entre leur personnel à qui on accorde actuellement le droit de faire le travail et de regarder le « patron » toucher les primes et commissions ?

En procédant ainsi, on n'aurait plus le spectacle inconcevable dans une république de fonctionnaires nantis de prébendes allant jusqu'à cent et deux cent mille francs par an, tandis que leurs collègues des départements moins favorisés atteignent à peine 20.000 francs, ce qui est déjà fort raisonnable.

La suppression des fonctionnaires gros mangeurs de budget est une question de dignité. Il est inadmissible que l'Etat emplise d'or le gousset de quelques-uns, alors que tant d'autres peinent toute l'année pour arriver à payer leurs impôts.

HENRI BRUMONT.

Propos d'actualité

Un Concours de Serins

Ayant appris qu'en ce moment même était ouvert à Paris, un grand concours de serins, j'ai décidé d'aller m'y présenter.

Je sais, quand il le faut tout aussi serin qu'un autre, et après tout, me suis-je dit, si je n'obtiens pas de prix, je verrai toujours les copains.

La députation, du reste, ne doit pas manquer d'originalité ; ce n'est pas qu'il soit rare de rencontrer des serins dans Paris, mais il est remarquable que ceux-ci ne veulent jamais chanter ; ceux qui prennent part à une exposition en qualité de serins doivent être très drôles de serins...

D'ailleurs le concours a lieu dans un restaurant du Palais Royal renommé pour sa bonne chère ; les serins qui y sont réunis ne sont pas si serins qu'on veut bien le dire, puisqu'ils ont choisi un restaurant, plutôt que la galerie des Machines ou la place de la Concorde...

Ainsi, je solliciquais tout en marchant, lorsqu'un vieil ami m'arrête :

— Je parie que tu vas au concours des serins ?

— Dam !

— Trop tard, mon vieux ! Moi j'en viens...

— Prend ?

— Non. Ce sont les serins hollandais qui ont obtenu le premier prix.

Malgré moi, je me sentis atteint dans ma dignité de Parisien de Paris ; j'aurais tant entendu dire — par des flatteurs, évidemment ! — que les Parisiens étaient les plus serins de la création que... Mais il n'y a rien d'étonnant à cet échec : je n'y étais pas, et combien comme moi, avaient dû déserter leur devoir !

— Le concours comprenait 87 sujets, m'expliqua mon ami.

— Parbleu ! c'est trois millions qu'ils auraient dû être. Jamais on ne me fera croire qu'il n'y a que 87 serins à Paris...

— Il y a serin et serin, me répondit-il, et je t'assure que les serins hollandais sont vraiment de jolis serins. Le type parfait du serin hollandais est gros, bien campé sur ses jambes, si ces frusques et sa tête est ornée d'un toupet. Il parle, dans le bec, une rue naturelle.

— Naturelle ?

— Certes ! avec tout autour, des plumes fraîches qui couvrent les murs...

— Les murs ? Qu'est-ce que tu me chantes là ? Les serins hollandais ne sont donc pas semblables à toi et moi, à tout le monde enfin ?

— Imbécile ! me répondit mon ami ; ce sont des oiseaux, et non des hommes !

— J'entends bien, répliquai-je que les serins ne sont pas des hommes mais prouve moi donc que les hommes ne sont pas des serins !

A. CAPELLO.

Triste Comparaison

Pour avoir parlé, dans notre rapport à la Sous-Commission d'enquête, de l'effort considérable consenti par l'Italie, en faveur de la Sardaigne, alors que la France a laissé jusqu'ici dans un quasi-abandon notre malheureux département, nous nous sommes attiré de la part de M. Delanney, président de la dite Commission, le reproche d'être injuste.

Nous allons essayer — si nous pouvons — de nous disculper, ne voulant pas rester plus longtemps sous le coup d'une aussi grave accusation.

L'honorable président de la Commission d'enquête nous permettra de lui faire observer, avec tout le respect dû à ses hautes fonctions, que nous avons, en somme, répété tout simplement ce qui a été dit et redit non seulement par des journalistes insulaires, mais aussi par des écrivains, voire des orateurs, du continent, et non des moindres.

Au surplus, puisque notre distingué contradicteur nous y oblige, nous n'hésiterons pas à le suivre sur le terrain où il s'est placé.

Voyons donc et... comparons.

1° D'après ce que notre excellent collègue et ami, M. Tommasi, président du Syndicat d'Initiative de Bastia, a affirmé dans un article cité tout récemment encore par M. Gaudin, maire de cette même ville, « la Chambre italienne a voté 50 millions pour assainir l'île voisine et pour achever ses voies ferrées, puis, pour son développement agricole et industriel, elle a inscrit chaque année au budget général, une somme considérable qu'on dépense sous le contrôle gouvernemental, avec l'intention évidente de donner à la Sardaigne la prospérité qui manque et qu'elle mérite. »

2° Ainsi que nous l'avons dit, malgré la charge d'une subvention très élevée, l'Italie n'a pas hésité à établir entre Civita-Vecchia et le point le *plus rapproché* de la Sardaigne, le golfe degli Arranci, un service quotidien et à porter la dite subvention à 1.200.000 francs. La subvention affectée à nos services maritimes postaux, on le sait, atteint à peine le chiffre de 555.000 francs.

3° L'Italie a consacré des *millions* à la création d'un port de guerre de premier ordre à la Maddalena, forteresse imprenable, en face de Bonifacio.

Nos côtes ni nos ports ne sont à l'abri d'un coup de main. Lorsque la flotte italienne aurait passé par là, les escadres françaises seraient privées de tout refuge, Marseille et Toulon seraient à découvert, le désastre qui atteindrait notre flotte frapperait la France dans ses œuvres vives.

4° Enfin, en Sardaigne, nos voisins entretiennent une division entière avec tous ses services accessoires. Le général en chef a sa résidence à Cagliari, tandis que le général de brigade réside à Sassari. Tout récemment encore, notre prévoyante voisine a renforcé les troupes de la redoutable et mystérieuse Maddalena d'un bataillon de bersagliers, soldats destinés à la guerre dans un pays de montagnes comme la Corse.

En Corse, nous allons à reculons !

En effet, sous l'Empire, il y avait un régiment de ligne et un régiment de la Légion étrangère, qui tenaient garnison dans l'île. Le général de division était à Bastia, le général de brigade à Ajaccio. Aujourd'hui, nous avons pour toute garnison un régiment, éparpillé par « petits paquets » et quelques batteries d'artillerie.

C'est bien peu, on l'avouera, pour la défense d'une île qui a près de 200 kilomètres de longueur et plus de 400 kilomètres de côtes.

On avait annoncé naguère, il est vrai, la création — prochaine ! — du 165e régiment d'infanterie, destiné à renforcer la garnison de la Corse. Un projet de loi a même été déposé, dans ce but, sur le bureau de la Chambre, le 14 novembre 1906. Mais il n'en a plus été question depuis cette époque, pas plus question que des six millions et demi votés, en 1901, par le Parlement, pour la mise en état de défense de la « sentinelle désarmée. »

Que sont devenus ces millions ? Disparus, volatilisés ?

Mais où sont les neiges d'antan ?...

Tels sont les faits que nous avons tous à pleurer sous les yeux de nos lecteurs qui pourront ainsi comparer et juger si vraiment le reproche de M. Delanney est justifié.

En résumé, et c'est notre conclusion, la Corse en a assez d'attendre. Il serait sage de lui accorder satisfaction, si l'on ne veut qu'elle finisse par perdre patience.

Gouvernants consolez !

PIERRE CAPIPALI,
Président du Syndicat d'Initiative de Calvi.

Ce que disent les Journaux

La Lanterne

Demande que nous soyons fermes et prudents, et dit :

« L'Allemagne a demandé l'arbitrage, la France y a consenti : elle ne fera rien de plus ni de moins, et n'agira. Ce sont là des démarches incompatibles avec la sentiment national ; elles risquent que, dans notre affaire des déserteurs, qui n'est qu'un mauvais prétexte à mauvaises querelle, le bon droit soit de notre côté. Au reste, nous sommes bien renseignés : Si l'Allemagne avait des vues belliqueuses, il lui suffirait, pour devenir aigre et provoquer, de jeter un coup d'œil sur la carte d'Europe. Ce n'est pas en vain que l'Autriche, son alliée, va obliger de se garder au Sud contre les prétentions de la Serbie et contre les revendications de la Turquie, que l'Allemagne n'est prête un conflit armé. »

Le Soleil

« Mais plus la France fait des concessions, plus l'Allemagne augmente ses exigences ; elle déclare aujourd'hui que son honneur était engagé, la France doit s'incliner, alors elle se refuse à l'arbitrage de La Haye. Ces exigences de la France ressemblent diablement aux prétentions exorbitantes et outrageantes que n'aurait pas manqué de faire valoir notre ennemi héréditaire, si nous avions eu le malheur d'être vaincus. Nous avons, dès le premier jour, marqué notre sentiment de réprobation en accueillant l'arbitrage proposé par l'Allemagne ; nous nous en tenons là. Nous n'irons pas, nous ne pouvons pas aller plus loin, et il faut que M. de Bülow se résigne à l'espoir de nous faire « marcher » pour sauver sa situation personnelle. »

La Petite République

« Aujourd'hui, tout est changé. M. de Bülow, pour se sortir d'un mauvais pas, fait volte-face et réclame avant toutes choses des « explications » de notre gouvernement. Nous ne saurions supporter des reproches dans une affaire où nous avons raison ; nous ne saurions le faire, même pour trouver, de bonne foi, un mauvais cas. Car c'est tout le fond de l'affaire. Nous avons, dès le premier jour, marqué notre sentiment de réprobation en acceptant l'arbitrage proposé par l'Allemagne ; nous nous en tenons là. Nous n'irons pas, nous ne pouvons pas aller plus loin, et il faut que M. de Bülow se résigne à l'espoir de nous faire « marcher » pour sauver sa situation personnelle. »

Le Radical

« Le tribunal arbitral dont la France et l'Allemagne ont déjà également accepté la juridiction, réglera les deux questions dans la plénitude de son indépendance et l'on peut espérer qu'il y trouvera aisément, car l'Allemagne possède trop le sentiment des devoirs militaires pour soutenir avec intransigeance la cause du Panamiste ou du déserteur, et la France est animée de sentiments trop conciliants pour ne pas trouver le mot ou le geste d'obligeante courtoisie qui assurera les responsabilités du gouvernement impérial, sans rien coûter, bien entendu, à notre honneur. C'est assez dire que le sang-froid s'impose, et combien il importe de ne compliquer par aucun commentaire intempestif l'œuvre de la diplomatie. »

Le Relèvement Économique *de la Corse*

LES TRAVAUX de la Sous-Commission à Ile-Rousse

RAPPORT

présenté par M. ALBANO LANZA-LAVI-FABRIZI, propriétaire à Costa.

Monsieur le Président,
Messieurs les Commissaires Enquêteurs,

Je viens respectueusement vous apporter les doléances des propriétaires qui font valoir leurs propriétés par eux-mêmes. Ils sont nombreux, dignes d'intérêt, et je m'honore d'en faire partie.

Le moyen, Messieurs, de relever l'état matériel et économique de la Corse est, avant tout, dans la prospérité de l'agriculture. M. Clémenceau l'a reconnu, lui-même, dans son rapport, et y a insisté : Le sol de notre île est bon, fertile, se prête à toutes les cultures et donne des produits très appréciés sur le Continent. Mais si, aujourd'hui, notre agriculture est dans le marasme, la principale cause est : *Le non respect de la propriété*. Avant qu'arrive-t-il ? Une grande partie des filles de ces propriétaires s'expatrient forcément et vont chercher dans les administrations et ailleurs des situations, souvent modestes, abandonnant de la sorte l'indépendance et le bien-être qu'ils auraient eu chez eux, s'ils pouvaient jouir, intégralement, du revenu de leurs propriétés.

Les auteurs de cette situation sont les bergers, qui avec leurs nombreux troupeaux de bœufs, de chèvres, de porcs et autre bétail, dévastent tout et vont jusqu'à allumer des incendies afin d'avoir dans la suite de plus abondants pâturages.

Nous avons, en outre, un peu partout des maraudeurs qu'il faudrait poursuivre sans merci.

Le remède à cet état de choses est tout indiqué : Appliquer rigoureusement les lois existantes. Ordonner d'abord à la gendarmerie de faire le police des champs, comprise dans ses attributions, d'autant plus que, quoi qu'on dise, les neuf dixièmes des brigades n'ont plus à traquer le *fameux bandit*, et, elle a été alléguée, en outre, du travail du recensement.

Les gardes-champêtres devraient être tenus de consigner leurs contraventions par devant un des magistrats cadenassés : juge de paix, suppléants, ministère public ; car, Messieurs, pour couper le mal dans sa racine, il faut que les maires ne soient plus chargés de ces services. Etant hommes politiques, ils ne peuvent agir avec *impartialité et rigueur*. J'ajouterai que bon nombre de maires verraient prendre cette mesure avec plaisir.

Une fois les poursuites engagées, tenir la main à ce que les tribunaux de simple police et de première instance condamnent sévèrement les récidivistes.

Comme je le disais tout à l'heure, la gendarmerie en verbalisant et les tribunaux en condamnant à l'emprisonnement, sont la crainte salutaire pour le berger et le maraudeur.

Sanction à ce qui précède : Il faut que les condamnations à l'amende soient exécutées par des saisies et tous les moyens que confie la loi, puisque, peu d'amendes s'acquittent de ce qu'ils doivent. Presque toujours, un certificat d'indigence, qui est souvent de pure complaisance, les dispense de tout.

Ainsi nous avons des perceptions où les saisies à exécuter s'élèvent à des sommes énormes, j'veux vous citer des chiffres, que je vous prierai de retenir : Dans une perception de quelques communes le total de ces amendes est de vingt-huit mille francs environ, et malgré toutes les diligences du percepteur, il n'a pu recouvrer que *cinq cent trente francs*.

En résumant surtout le bilan on serait loin payer les amendes ; de là sorte les contraventions et délits ne resteraient pas impunis, et l'agriculture reprendrait son essor. Sinon, tout ce que l'on tentera sera un leurre, et notre productive et belle île restera vouée à la misère.

En terminant, Messieurs, il me reste à remercier le gouvernement de la République, plus particulièrement M. le Président du Conseil, la représentation Corse, notre sympathique Préfet, dont je suis un des amis de la première heure, d'avoir enfin voulu s'occuper d'un département français d'un peuple, qui a ses défauts il est vrai, mais qu'il rachète largement par de nobles et rares qualités. Il est généreux, hospitalier et franchement patriote.

Une éternelle reconnaissance vous sera vouée, Messieurs, et de votre côté vous faites aboutir, comme je n'en doute point, nos *justes revendications*.

Costa, le 3 novembre 1908.

LANZALAVI-FABRIZI,
Propriétaire à Costa.

Souvenirs d'une Amie

Une bien triste nouvelle se répandait mardi dernier en ville. Mme Violante Pomonti, née Emanuelli, venait d'être ravie à l'affection des siens après une longue et cruelle maladie que les efforts dévoués de la science n'avaient pu ni combattre ni enrayer.

Quoique prévu, ce triste dénouement frappait de stupeur tous ceux qui avaient connu pleine de force et de santé cette jeune femme, qui était tout entière consacrée avec un dévouement inaltérable à l'éducation de ses enfants et à l'affection de son mari.

Un imposant cortège de parents et d'amis suivait sa dépouille mortelle, et tous les regrets s'adressaient à cette existence sitôt fauchée.

D'un esprit très vif et très pénétrant, Mme Pomonti était d'une incomparable douceur de caractère et d'une bonté que rien n'altérait.

Occupée exclusivement du bonheur des siens, elle y consacrait des trésors de tendresse, et nous ne connaissons rien de plus admirable que la fermeté d'âme, la grandeur qu'elle a apportée dans cette lutte terrible contre le mal qui la terrassait.

Jusqu'au dernier moment, elle a voulu adoucir par son sourire les épreuves d'une séparation qui s'annonçait comme une échéance fatale.

Elle sut toujours montrer ce visage souriant et calme, cette résignation du juste devant un destin immérité.

Nous ne connaissons rien de plus terrible que les tortures morales d'une mère de famille qui songe à des êtres chers avant de songer à elle-même.

Sa fin édifiante peut seule nous donner une faible idée de ce qu'était ce cœur d'élite.

En adressant à M. Pomonti, le professeur si estimé du Lycée de Bastia, et à toute sa famille, l'expression de nos vives et sincères condoléances, nous le faisons avec l'espoir d'atténuer, hélas, dans une très faible mesure, l'étendue de sa grande et légitime douleur.

J.

Bulletin Financier

Paris, 5 novembre 1908.

La marché est hésitant et irrégulier dans l'ensemble. La Rente Française est en nouveau et sensible recul à 99.25. Les Fonds Etrangers ne varient guère. Le Turc se retrouve à 89.67, le Russe 1906 à 97.70 ex-coupon. Extérieure en légère reprise à 95 fer.

Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Lyonnais se relève à 1 488.

Les valeurs industrielles et de traction sont bordées. Le Rio fait exception à 1,707 ex-coupon. Nouvelle fléchissement des Mines d'Or.

L'action Ouest Africain Français est en nouveau progrès à 464, le gaz à 2155. La Lautaro Gaz en forme à 59 50.

Les obligations 5 0/0 de l'emprunt 1906 de l'Etat de l'Amazone valant 356 ex-coupon.

Les actions Mines Pedrazzini Gold and Silver Mining se traitent à 89.50 ; l'exploitation ne paraît encore que sur une partie restreinte des concessions et de nouveaux travaux sont entrepris pour son développement.

Les obligations 5 0/0 de 250 fer de la Société des Gazements Dolomitiques de la Haute Ardèche, que la « Trust » a 78, rue Lafayette, vont encore délivrer au prix de 240 fer, sont recherchées comme étant de véritables obligations hypothécaires, car elles sont garanties par les propriétés et immeubles de la Société.

Nos chemins de fer sont calmes.

BONIFACIO

Les Obsèques du Capitaine d'Artillerie Ollivier

Ce matin ont eu lieu, à la cathédrale de Bonifacio, les obsèques du capitaine d'artillerie Ollivier, tout récemment nommé au commandement de la batterie de Bonifacio.

M. le capitaine Ollivier, avec Mme Ollivier, était arrivé à Bonifacio dimanche dernier, par le bateau venant d'Ajaccio ; il a dû entrer aussitôt à l'hôpital, où il est décédé dans la matinée du mercredi.

Le deuil était conduit par MM. les chefs d'escadron Boivin et Ferton, M. le maire Carrega, M. le lieutenant-colonel Castelli. Dans le cortège, tous les officiers de la garnison, le conseil municipal, les autorités, un grand nombre d'habitants.

Les honneurs ont été rendus par la batterie que commandait le défunt.

Une messe en musique a été chantée par les amateurs de la ville ; les orgues étaient tenues par M. A. Lucchini, qui, à l'offertoire a exécuté la Marche funèbre de Chopin avec maestris, et à l'Elévation, *Une Prière*, morceau sentimental, parfaitement rendu.

Le corps, déposé provisoirement dans le caveau mis gracieusement à la disposition de la famille par M. Carrega, maire de Bonifacio, sera transporté sur le continent pour être inhumé au château de Loriol, dans la Drôme.

Le chef d'escadron Boivin, commandant les batteries de la Corse, a prononcé sur le cercueil de son camarade les paroles suivantes :

Messieurs,

Il y a un mois, j'étais heureux de souhaiter la bienvenue, en Corse, au capitaine Ollivier, nommé au nouveau titre de la batterie de Bonifacio ; c'est avec joie que je voyais déjà se rapprocher de moi celui auquel me liait une amitié déjà ancienne. Ce n'est donc pas le chef de corps qui vient dire ici l'ultime adieu au brillant officier que nous accompagnons à sa dernière demeure ; c'est le vieux camarade qui pleure avec les siens. Parmi sincères et dévoué aux côtés duquel, durant plus de vingt ans, il a parcouru la plus grande partie de sa carrière.

Né à Valence, où l'artillerie est intéressée et ses affections, le capitaine Ollivier a eu, durant de nombreuses années, la satisfaction de pouvoir vivre au milieu des siens, dans les différents corps de troupe et établissements d'artillerie de la 14e région, où sa nature droite et franche lui a, toujours et partout, valu le même accueil sympathique et la même affection.

Fils d'un magistrat éminent de la Cour de Lyon, il avait puisé, au foyer paternel, les principes sains qui rendent l'homme fort devant sa tâche. Ces principes ont été la seule règle de sa conduite et avaient fait de lui l'officier instruit, dévoué et plein d'entrain que tous se plaisaient à admirer.

Mais les forces humaines ont une limite. Appelé, comme capitaine, au commandement d'une batterie sur notre frontière de l'Est, Ollivier se donna tout entier à sa tâche. Se laissant aller à sa nature ardente, il ne sut ou ne voulut pas ménager ses efforts, et c'est ainsi qu'il contracta le germe de la maladie qui, après l'avoir, durant quelque temps, tenu éloigné du service, devait finir par le terrasser.

Toujours soucieux du devoir, bien qu'il sentît la vie lui échapper, il obtint encore, il y a à peine huit jours, à l'ordre qui lui prescrivait de se rendre en Corse, mais il ne prenait possession de son poste que pour y exhaler son dernier souffle.

J'ai été le bon camarade. Cette abnégation de huit mois suffit pour faire connaître la valeur du soldat que nous pleurons.

Mon cher Ollivier,

Puissent les regrets unanimes qui t'entourent en ce moment, apporter un soulagement à la douleur de la femme inconsolable de n'avoir pu, malgré tout son dévouement, ravir à la mort l'être qui lui était si cher, à celle de la vieille mère et de ton frère et sœur si cruellement éprouvés.

Adieu, mon cher Ollivier, dors en paix.

Le *Petit Bastiais* adresse à Mme Ollivier et à sa famille, ainsi qu'aux officiers d'artillerie de Bonifacio ses bien vives condoléances.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Arrestations

Le nommé C. Jean-Marie, âgé de 35 ans, matelot à Calcatoggio, du passage à Ajaccio, a été arrêté et écroué au violon municipal, à la disposition de la justice, pour menaces, ivresse, manifeste et port d'armes prohibées, sur plainte de M. Macconi Jean-Paul, propriétaire, Rue Napoléon 121.

La nommée S. Antoinette, âgée de 19 ans, domestique chez M. Guidon, Cours Grandval, 18, inculpée de vol, a été arrêtée et écrouée au violon municipal, à la disposition de la justice.

Bulletin de Naissance

Le sympathique conseiller général d'Ajaccio, M. Jacques Stephanopoli, est depuis deux jours, le père d'un charmant bébé qui a reçu le prénom d'André.

La mère et l'enfant se portent bien.

Nos meilleures félicitations à l'heureux papa.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — M. Sarti Camille, conducteur des ponts et chaussées de 3e classe, précédemment détaché au service des travaux publics de l'Indo-Chine, est affecté au service ordinaire du département de la Corse, à Calvi, en remplacement de M. Degola.

***

CERVIONE. — La réouverture des écoles n'a pas eu lieu à Cervione le 2 octobre courant. Par décision municipale, les vacances sont prolongées jusqu'à nouvel ordre, et pour plus de sécurité, les portes des locaux scolaires ont été verrouillées à neuf.

Dans les Pyrénées-Orientales, un conflit similaire a été réglé dans les 48 heures, de la façon la plus logique.

Ici la situation s'aggrave, et les protestations indignées de plus de cent pères de famille contre un acte arbitraire qui prive leurs enfants d'école, ne trouvent aucun écho.

Y aurait-il deux poids et deux mesures ? Tout que des rivalités de ce genre seront favorisées par l'indifférence des pouvoirs publics, la Corse sera vouée au discours et à la misère.

Pour élever notre pays de cette misère où il se débat à un certain degré de bien-être, il suffit d'une seule condition : l'application équitable de la Loi.

Commençons par là ; tout le reste viendra peu à peu, lentement, après une série de tentatives persévérantes et d'efforts ininterrompus.

« La recherche de l'absolu et des solutions idéales, dit-on généralement des résultats accessibles ».

Appliquons-nous donc d'abord à faire respecter l'individu, la propriété, et à supprimer les répartiteurs malhonnêtes. — X.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 novemb.

Thermomètre — Thermomètre du matin + 15°, à midi 16°, 14 heures du soir + 14.5. Maxima + 16.7. Minima 11°.

Baromètre — Thermomètre du matin, 751 mm. à midi 747 mm. 6 heures du soir, 745 mm.

Pluie — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, Pluvieux.
L'après-midi, Pluvieux.

***

Licence en droit

Nous avons appris avec plaisir que M. Paul Valentini a été reçu avec succès aux examens de troisième année de licences en droit, devant la Faculté d'Aix.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Hygiène et salubrité

M. le commissaire central Hannequin continue l'œuvre d'hygiène, qu'il a entreprise.

Il s'efforce, en effet de faire disparaître les cloaques nauséabondes qui existent malheureusement trop nombreux à Bastia ; il n'hésite pas à visiter lui même certains réduits ou logements abandonnés qui sont de véritables dépotoirs, et où s'accumulent toutes sortes d'immondices et qui constituent un véritable danger pour la santé publique.

M. le Commissaire central n'a qu'à persévérer dans cette voie ; il aura ainsi rendu un point de vue de l'hygiène et de la salubrité publique un grand service à notre ville.

***

Mercuriale

Voici quelques prix pratiqués au Marché des approvisionnements de Marseille, chiffres officiels : Artichauts du pays, la douz. 1.15 à 1.25 ; — Châtaignes du pays 15 à 20 les cent kilos, marrons, 25 à 45 fr., de Corse et autres, 18 à 22 fr. ; — Choux fleurs, la douz. 1.50 à 2.50 ; — Citrons, le cent, 2.50 à 4.50 ; — Coings, 10 à 15 fr. les cent kilos ; — Poires fraîches, 20 à 35 fr. les cent kilos ; — Pommes reinettes 20 à 30 fr. les cent kilos ; — Tomates 10 à 15 fr. les cent kilos.

***

Les Annales

Une admirable étude de Paul Bourget fait revivre, cette semaine, dans les *Annales*, la figure de Barbey d'Aurevilly, dont on vient de fêter le centenaire. Dans ce même numéro, lire un ravissant croquis parisien de Jean Richepin sur le Jour des morts ; une légende napolitaine de Matilde Serao ; des articles d'actualité de Frédéric Masson, Jules Claretie, Adolphe Brisson, la Vie Féminine d'Yvonne Sarcey, etc.

Partout : 25 centimes. Abonnements : 10 fr. par an ; 12 fr. 50 pour l'Union postale. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

***

Au Port

Vap. « Cyrnos, » cap. Merlin, de Maciuaggio, diverses.

***

A louer

A louer 5 pièces au 5e étage donnant sur le boulevard, 15, Place St-Nicolas, s'adresser à la concierge.

***

Avis

On demande des ouvriers cordonniers. S'adresser « A la Botte d'Or, » Donatillon J. B., Boulevard Paoli, 31. — Pressé.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exigez la marque

Tintoni Ghilini

AVIS

Les propriétaires de la *Modern' Cordonnerie* ont l'honneur de prévenir leur aimable clientèle, amis et connaissances, qu'ils viennent de recevoir un stock important de chaussures qu'ils mettent en vente à partir de ce jour et jusqu'au 15 novembre seulement à des prix tout à fait inouïs de bon marché, inconnus jusqu'ici.

Ils les engagent donc à ne point perdre l'occasion qui leur est offerte et seront satisfait sous tous les rapports.

Il est bien de promettre. — Il est mieux de tenir.

La maison se charge des réparations.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00604

AJACCIO

MANŒUVRES NAVALES

Ajaccio, 8 novembre.

M. le vice-amiral de Fauque de Jonquières, inspecteur général permanent des flottilles de torpilleurs et sous-marins, est arrivé à Ajaccio.

Toutes les flottilles de torpilleurs de la Méditerranée seront centralisées en Corse, en vue des exercices combinés qui auront lieu avec les divisions de l'escadre.

Ces exercices auxquels prendra également part le cuirassé *Charles Martel*, école des torpilleurs, dureront une dizaine de jours.

Mort DE VICTORIEN SARDOU

Paris, 8 novembre.

M. Victorien Sardou, membre de l'Académie française, a succombé ce matin, à la maladie qui le minait depuis longtemps.

Né à Paris le 7 septembre 1831, il étudia d'abord la médecine, puis l'abandonna pour se livrer à des études historiques.

Il débuta dans les lettres par quelques articles de revues, puis fit représenter en 1854, à l'Odéon, sa première pièce « la Taverne des Etudiants. »

Depuis cette époque jusqu'à nos jours, l'illustre Académicien n'a jamais cessé d'écrire. Presque toutes ses pièces ont obtenu un succès considérable.

En membre de l'Académie française le 7 juin 1877, en remplacement de J. Autran, il fut reçu le 23 mai 1878 par Charles Blanc.

M. Victorien Sardou était grand' officier de la Légion d'honneur.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 8 novembre.

M. le général de brigade Ryckebusch, adjoint au commandant en chef, préfet maritime du 4e arrondissement, est placé, à dater du 9 novembre, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Prochaine Promotion

Paris, 8 novembre.

Au ministère de la guerre, on espère une promotion dans l'état-major général et dans toutes les armes.

Cette promotion paraîtra dans quelques jours.

Nouvelles Maritimes

Promotions

Paris, 8 novembre.

Le *Journal Officiel* publie des nominations dans le *génie maritime*.

M. Trebout est nommé *directeur*.

MM. Morel, Dupont, Petit Homme, Berthet, sont promus au grade *d'ingénieur en chef*.

MM. Mattei, Gal, Bihart, Martin Gondet, sont promus au grade *d'ingénieur principal*.

***

MM. Andrieux et Dorneau sont promus au grade de *mécanicien inspecteur de 2e classe*.

MM. Bigeard, Agarrat, Heimsch, Laurent, Geay, Granon, sont promus au grade de *mécaniciens en chef*.

MM. Page, Guyomart, Le Sevin, Rousseau, Le Meur, Berirand, Leroy, Bayle, Labbé, Hery sont promus au grade de *mécaniciens principal de 1ère classe*.

MM. Des Pojols, Fauchier Gasq, Desbœuf, Marest, Le Gac, Renaud, sont promus au grade de *mécanicien principal de 2e classe*.

***

MM. Gazeau et Mercier sont promus au grade de *médecin en chef de 1ère classe*.

MM. Gerard, de Bonavona sont promus au grade de *médecin en chef de 2e classe*.

MM. Arrilleaud, Lefèbvre, Cargès, Bonnefoy, Denis, sont promus au grade de *médecin principal*.

MM. Mariu, Lanclin, Donval, Rarelier, Roux, Gloaguen sont promus au grade de *médecins de 1ère classe*.

Les Empoisonnements à bord du « Brennus »

Toulon, 8 novembre.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, qu'une centaine de matelots, embarqués sur le *Brennus*, avaient subi un commencement d'empoisonnement.

A la suite de l'enquête qui a été faite, il vient d'être démontré que ces cas d'empoisonnement sont dus à la falsification des huiles.

Comme l'on voit, le service d'hygiène fonctionne admirablement à Toulon !

Déraillement du Train de Bordeaux à Cette

10 morts. — 22 blessés

Bordeaux, 8 novembre.

Le train qui va de Bordeaux à Cette a déraillé.

Le nombre des victimes est assez important.

On compte 10 morts et 22 blessés, dont trois ont rapporté des blessures très graves.

Les morts ont tous été reconnus ; on compte parmi les victimes de ce terrible accident de chemin de fer : 8 territoriaux, 1 verrier Bordelais, et 1 gendarme.

Les blessés ont reçu les premiers soins de tout le personnel de la Compagnie des Chemins de fer et des médecins de Cette.

Une double enquête judiciaire et administrative a été immédiatement ouverte.

On annonce l'arrivée du ministre des Travaux publics.

L'émotion est grande dans la région.

TUNISIE

Inauguration d'un Monument à Ferryville

Ferryville, 8 novembre.

Aujourd'hui a eu lieu l'inauguration du monument érigé à la mémoire des victimes des sous-marins *Farfadet* et *Lutin*.

Ce monument est l'œuvre du statuaire Gaudissart.

Cette cérémonie avait attiré une foule considérable.

Plusieurs discours ont été prononcés.

L'incident FRANCO-ALLEMAND

ATTENTE, *mais non pas* DÉTENTE

Paris, 8 novembre.

Plusieurs personnalités politiques se sont rendues aujourd'hui à la place Beauvau, pour s'entretenir avec le président du Conseil sur l'incident franco-allemand.

M. Clémenceau leur a déclaré qu'il n'y avait rien de nouveau aujourd'hui. Le gouvernement attend la réponse du Cabinet de Berlin à la *Note française*.

« Nous sommes, a-t-il dit, dans une *période d'attente, mais non pas de détente.* »

LES NÉGOCIATIONS

Paris, 8 novembre.

Les négociations relatives à l'incident de Casablanca se poursuivent en ce moment tout entières à Berlin, où l'ambassade de France attend la réponse du Gouvernement allemand à sa dernière note, note qui est considérée comme définitive et invariable.

Cette note est ainsi conçue :

« La France et l'Allemagne regrettent l'incident qui a amené, à Casablanca, leurs agents à se livrer à de mutuelles voies de fait. »

LA PRESSE FRANÇAISE

Paris, 8 novembre.

La plupart des grands organes continuent à rendre hommage à M. Pichon qui, durant cette négociation, a mis autant de soin à ménager l'amour-propre allemand qu'à sauvegarder l'honneur national.

M. Henry Bérenger, dans l'*Action*, engage M. Pichon à publier les documents officiels sur l'incident des déserteurs de Casablanca.

STRASBOURG

VIVE ÉMOTION

Strasbourg, 8 novembre.

Les nouvelles sur l'incident franco-allemand sont attendues, à Strasbourg, avec une poignante anxiété.

La *Freie Presse*, organe socialiste, publie aujourd'hui un article intitulé : « Vive la France ! Vive la République ! » dans lequel il glorifie la glorieuse Nation Française, et attaque avec violence le despote allemand, qui est enfoui jusqu'au cou dans la boue des scandales. »

ALGER

Le document secret RETROUVÉ

Alger, 8 novembre.

Nous avons annoncé hier la disparition d'un document confidentiel très important concernant le service des torpilles sous-marines.

A la suite des déclarations faites au commissariat de police par le second-maître mécanicien Bovero Edmond, attaché à l'atelier de défense mobile, ce manuel a été retrouvé aujourd'hui.

LA COUPE du Marquis de Polignac

Paris, 8 novembre.

Le Marquis de Polignac affecte une coupe de cinquante mille francs pour l'aéronaute qui couvrira, en ligne droite, une distance de mille kilomètres au moins, en cinq heures.

EN AUTRICHE

Les Recommandations de S. M. François-Joseph à l'empereur d'Allemagne

Vienne, 8 novembre.

L'empereur d'Allemagne a quitté Vienne pour rentrer à Berlin.

Les organes officiels annoncent que S. M. François-Joseph aurait recommandé au Kaiser d'examiner l'incident franco-allemand avec beaucoup de sang-froid et de calme, et surtout, avec un esprit très conciliant.

DÉMISSION OFFICIELLE *du Cabinet*

Vienne, 8 novembre.

Nous avons donné hier comme probable la démission collective du Cabinet, à la suite de la lutte des Allemands et des Tchèques en Bohême, et des intrigues du parti chrétien social.

Cette démission est aujourd'hui officielle.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Stéphane Sacripanti ; Mlle Pierrette Sacripanti ; M. l'abbé Sacripanti, curé à Pietrancre ; Mme et M. Charles-François Sacripanti, employé à la Reg. et leur enfant ; Mme veuve Angéline Sacripanti et sa famille ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Constantin Sacripanti

leur époux, père, frère, beau frère et oncle germain, décédé à Mexico, dans la 52e année de son âge, muni des Sacrements de notre Sainte Mère l'Eglise.

Prière pour lui !

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire part.

USINE à GAZ, *BASTIA*

Houille, Coke, Goudron

TERRES ET BRIQUES RÉFRACTAIRES

Prix au détail

(Marchandises prises à l'Usine)

Houille,	4.50 les 100 kilos.
Coke tout venant,	3.00 » »
Coke concassé à la machine pour cuisinières et calorifères,	3.50 les 100 kilos.
Goudron,	0,10 le kilo.
Terres réfractaires, à partir de	10.00 les 100 kilos.
Briques réfractaires, à partir de	25.00 les 100.

La Direction se charge de la livraison à domicile ou en gare de Bastia, moyennant une légère augmentation de prix.

Adresser les commandes au Directeur de l'Usine à Gaz, Bastia.

AVIS

Les articles restant à liquider à la Bijouterie Mattei, 20, Boulevard Paoli, devant être vendus avant le 31 décembre prochain, les acheteurs bénéficieront d'une très forte réduction sur le prix coûtant.

Mairie de Saint-Florent

Adjudication de l'Octroi

Il sera procédé, le 15 novembre prochain, à deux heures de l'après-midi, à la mairie, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, à titre de bail à ferme, des droits de l'octroi municipal de la ville, pour trois années qui commenceront le premier janvier 1909.

La mise à prix est fixée à trois cents francs.

Le cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication est déposé à la mairie, où il en sera donné connaissance à toutes les personnes qui en feront la demande.

Saint-Florent, le 15 août 1908.

Le Maire,
P. FEYDEL.

AJACCIO

SALON DE COIFFURE

Entièrement remis à neuf

Service très bien soigné

Un bon ouvrier continental est attaché à la maison.

Victor MATRICALI
14, Rue Fesch, 14

RESTAURANT DES PALMIERS

2, Place des Palmiers

Changement de Propriétaire

VIGNO GINO

Ancien chef de cuisine de l'Hôtel de Monte d'Oro,

SITUATION MERVEILLEUSE près de la mer

Cuisine de choix

Chambres meublées

Repas 1 fr. 50 et 2 fr. — Pension à partir de 60 francs.

Société des CHAUX & CIMENTS

Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.

5, rue Canebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, à *grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour ballasts, réservoirs, cuves, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seule vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasses, Carreaux et Ciment

Entrepôts { Bastia, 3, Avenue Carnot ; Corte, Nouvelle Traverse ; Travo. }

PIPPERMINT GET

Grande Liqueur, Tonique, Reconstituante

Un verre de VRAI GET est spécialement recommandé après les repas, pour faciliter la digestion parfumer et assainir la bouche.

CETTE LIQUEUR crée dans tout l'organisme un sentiment de fraîcheur et de bien être et se recommande aux DAMES, à MM. les FONCTIONNAIRES, COLONS, dans les SOIRÉES, après le bain, après les TRAVAUX et PROMENADES fatigantes.

Quelques GOUTTES de *PIPPERMINT GET*, dans l'eau fraîche, forment la meilleure des boissons d'été, désaltèrant sans fatiguer l'estomac. Le *Get* ne pèse que 29 et n'alcoolise pas.

Se méfier des nombreuses imitations.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBANT-ILS?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Pellicules. Il est la VRAIE Préparation capillaire. Toutes imitations dangereuses. Résultats toujours certains.

ENTREPOT : 36, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydraulique et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers-en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Gaulle, 1.

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Baies), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles poullins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, nº 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 10 à 40 0/0.

FUMIER

Trois francs le collier

COTE DE TABACS

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

A VENDRE

250 hectolitres de vin des coteaux de Farinole (Cap Corse)

Dépôt à Bastia

Au coin du boulevard de Cardo et de la montée de Sainte Claire

Prix réduits

S'adresser montée de Ste Claire, nº 4.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage ! — Travail soigné et garanti.

Religieuse, donne secret pour guérir enfants urinant au lit.

Ecr, Maison Burot, à Chantenay, Nantes.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste de Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

84 Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières malsaines à la santé pour la fabrication de leurs extractions.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Maux de Dents guéris radicalement par la Bouteille Dentaire de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Bastelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Spitalieri, Cours Napoléon, à Ajaccio.

HACHETTE & Cie 79, Bd Saint-Germain, Paris

PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.

ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à Jardins & Basses-Cours

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 50)

Adresser ce Coupon avec le montant, 1 fr. en MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ROLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, POIL DE CHAMEAU, LAINE

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS

OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS

BRETELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 313

MARDI 10 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Cette divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CORSE

CHAMBRE DE COMMERCE DE BASTIA

LE SERVICE MARITIME POSTAL

RAPPORT

présenté par M. le Comte Sébastien GREGORJ, au nom de la Chambre de Commerce de Bastia

Messieurs,

Lorsque notre Chambre de commerce a eu l'honneur d'exposer devant la Commission d'enquête ses idées relativement au triste état où se trouve notre île, et à quelques moyens d'y porter remède, vous nous avez reproché d'avoir gardé le silence sur le Service maritime postal, au sujet duquel vous aviez recueilli des plaintes nombreuses.

Nous ne vous avions pas entretenu de cette question, qui a provoqué de si nombreuses délibérations de notre Chambre de commerce, parce que nous sommes actuellement en présence d'une situation acquise et du fait accompli. Nous nous rendons à votre désir, nous venons vous exposer cette question dans toute son ampleur.

La dernière adjudication du 23 mars 1905 n'a pas donné ce que nous devions en attendre, et cela pour plusieurs raisons que nous allons vous faire connaître.

Et d'abord, cette importante question avait été mal posée : On avait admis en principe que l'Etat ne doit pourvoir qu'au service postal et qu'il n'est tenu que d'assurer le transport des dépêches. Cela résulte de l'art. 93 du cahier des charges qui est ainsi conçu :

« Le concessionnaire exerce pour son compte l'industrie du transport des passagers et des marchandises. Les produits de ce transport lui appartiennent exclusivement. »

Comme on le voit, ce n'est pas là une obligation de transporter les voyageurs et les marchandises, c'est une faculté accordée au concessionnaire, une simple autorisation. A un moment donné, on avait voulu supprimer dans le cahier des charges le tarif des frais de passage et de nolis, et il n'y a été inséré que sur les vives réclamations des Chambres de commerce. (Délibérations des 14 avril et 31 mai 1893).

Le projet de loi a cependant conservé son titre de Service maritime postal, tandis que ce titre aurait dû être celui de : Service maritime et postal.

Or, ce principe d'un service simplement postal est erroné, et notre Chambre de commerce s'est efforcée de le démontrer lorsqu'elle a soutenu énergiquement cette thèse que les voies maritimes sont le prolongement des voies ferrées, et que l'Etat doit pourvoir au transport des personnes et des choses sur mer, comme il le fait sur terre.

L'Etat qui trace les routes terrestres et qui les entretient, qui creuse les canaux et qui les entretient, qui a dépensé des milliards pour les chemins de fer, et qui est en voie de procéder à leur rachat, ne peut se désintéresser lorsqu'il est question des voies maritimes qui sont le prolongement des voies terrestres. C'est vainement que nous avons soutenu cette thèse qui comportait, comme corollaire, une augmentation de la subvention que nous avons sollicitée sans l'obtenir. (Délibération de la Chambre de commerce, 10 août 1893)

Du moment que l'Etat persistait dans sa théorie qu'il n'avait qu'à pourvoir au service postal, la subvention devait être modeste. Mais alors le concessionnaire du service devait trouver dans le tarif des transports la rémunération que ne lui fournissait pas suffisamment la subvention. Aussi, les prix de ce tarif furent fixés à des taux élevés, ils sont évidemment onéreux et ils constituent un sérieux obstacle au développement de nos relations commerciales et de notre prospérité Un de nos honorables collègues vous a fait connaître qu'on paie trente-cinq francs le fret d'une tonne de tissus de Marseille à Bastia, alors que l'on paie vingt-cinq francs pour le transport d'une tonne de blé de l'Inde à Marseille.

Lorsqu'il y a dix-huit ans on préparait l'adjudication du Service maritime postal de la Corse, le ministre du Commerce a dû sonder le terrain pour savoir s'il trouverait un adjudicataire, et c'est peut-être parce qu'il était assuré de n'en pas trouver, à cause de la subvention trop faible, que nous avons vécu dans un état provisoire qui a duré onze ans, marquant le pas sur place aux conditions du contrat de 1882.

Lorsqu'après ces onze années, on a procédé enfin à l'adjudication, on a voulu inaugurer un système nouveau par le concours à la vitesse, que notre Chambre de commerce a combattu. (Délibération du 10 août 1893). L'adjudication ainsi faite donna un excellent résultat : 16 nœuds pour les lignes de Nice et prolongements ; 14 nœuds pour les lignes Marseille-Ajaccio, Marseille-Bastia, Marseille-Calvi et Ile-Rousse et leurs prolongements. Ce résultat donnait pleine satisfaction à toutes nos aspirations. Nous sortions des conditions humiliantes du contrat de 1882 ; c'était la marche en avant, nous n'étions plus qu'à 6 heures de Nice, à 13 heures de Marseille, à 4 heures de Livourne.

Notre joie devait être de courte durée. En moins de six mois la Compagnie Nantaise fut obligée de suspendre son service ; nous n'avons pas à en dire ici les causes.

Après ce désastre, il aurait fallu surseoir à l'adjudication, modifier le cahier des charges, supprimer les lignes et les prolongements stériles, de manière à porter sur les lignes productives tout l'effort des concurrents

Notre Chambre de commerce, par sa délibération en date du 10 février 1905, avait demandé que le cahier des charges fut modifié en ce sens, mais sa demande ne fut pas accueillie et l'adjudication fut fixée au 23 mars 1905.

Un seul concurrent s'était fait inscrire, et cette circonstance aurait dû, à elle seule, faire ajourner l'adjudication, car l'idée qui avait présidé à l'établissement du cahier des charges, le concours à la vitesse, ne pouvait être réalisée avec un concurrent unique, qui était par cela même le maître de la situation.

Aussi, l'adjudication ainsi faite donna un résultat déplorable puisque sur les dix-neuf lignes que comprend le Service maritime postal, seize furent adjugées à la vitesse de dix nœuds et demi, celle que stipulait le contrat de 1882, et trois furent adjugées à la vitesse de quatorze nœuds, parce qu'elle était exigée par le cahier des charges.

Ainsi donc, désormais, et jusqu'en 1921, les trois quarts des voyageurs circulant sur les lignes maritimes de la Corse y seront transportés à la vitesse de dix nœuds et demi que leur avait assuré le contrat de 1882, en sorte que, durant une période de 40 ans, et pour la très grande majorité des voyageurs de ces lignes, la vitesse de dix nœuds et demi aurait été maintenue sans amélioration ni progrès

L'adjudication faite dans ces conditions d'une subvention insuffisante, d'un tarif de transports excessif et du concours à la vitesse avec un seul concurrent, devait porter un sérieux préjudice à notre île et retarder pour quinze ans le développement de son agriculture, de son industrie et de son commerce.

L'application illégale qui a été faite d'un article du cahier des charges devait s'ajouter à ces tristes inconvénients.

Cet article qui porte le nº 93 est ainsi conçu :

« Les perceptions pour frais d'embarquement et débarquement sont déterminées par le ministre sur la proposition du concessionnaire, en tenant compte des règlements locaux ».

La rédaction seule de cet article indique que ces frais ne devaient pas être généralement appliqués à tous les transports, mais seulement à une très faible portion de ces transports, ainsi qu'il sera dit plus bas. Cela ressort de ces mots : *en tenant compte des règlements locaux.*

Les perceptions devaient donc varier suivant que variaient les règlements locaux. Et, du reste, si la perception devait être uniforme et s'appliquer à tous les transports, la raison voulait qu'ils fussent déterminés à l'avance, de façon à ce que chacun des concurrents probables put facilement évaluer de quelle somme importante la subvention serait augmentée par ces droits.

Il convient tout d'abord de dire que ces frais n'ont jamais été perçus en Corse, non plus qu'ailleurs, et qu'ils sont en opposition avec les usages commerciaux.

En effet, quand on fixe un nolis, il est partout entendu que le chargeur doit consigner et recevoir sa marchandise à quai. Des frais d'embarquement et de débarquement ne sont stipulés que lorsque ces opérations se font sur une rade ou sur une plage ouverte Ces frais sont justifiés pour les escales de Macinaggio, Saint-Florent, Calvi, Sagona, Portovecchio, ils ne le sont pas pour Bastia, Ajaccio, Ile-Rousse, Propriano, Bonifacio, où les vapeurs abordent à quai et où s'opère presque là toute la totalité des transactions de notre île.

A l'appui de ce qui précède nous devons dire que ces droits ne sont pas perçus sur les lignes maritimes de l'Algérie et de la Tunisie, et qu'ils ne sont point exigés par les vapeurs allemands et anglais qui fréquentent notre port.

Il semblerait du reste fort étrange pour ne pas dire plus, qu'après avoir édicté dans le cahier des charges que les voyageurs et les marchandises seraient transportés aux prix d'un tarif longuement discuté, on eut voulu, par un article sibyllin, anéantir ce tarif en en majorant les prix dans de très fortes proportions, puisqu'elles atteignent 25 0/0 sur les blés et farines, les orges, les avoines, les vins, les charbons de bois, les pâtes alimentaires, les engrais chimiques, les châtaignes, les riz, les huiles, qui représentent les trois quarts de nos opérations commerciales.

Un argument nouveau s'ajoute aux considérations qui viennent d'être exposées. Lorsque après avoir obtenu que le tarif des transports serait maintenu dans le cahier des charges, notre Chambre de commerce a discuté les prix de ce tarif, il a paru équitable de prendre pour base ceux appliqués pour l'Algérie, en les diminuant dans une certaine mesure, en raison de la différence des distances à parcourir. Or, avec l'adjonction des frais d'embarquement et de débarquement qui majorent de 15, 20 et 25 0/0 tous les prix de notre tarif, nous payons nos transports plus cher que l'Algérie, ce qui est absolument injuste.

Nous croyons avoir suffisamment prouvé l'illégalité de l'application qui a été faite de cet article 93.

Nous devons ajouter que la perception de ces droits constitue pour notre commerce une lourde charge, puisque leur montant annuel s'élève à environ 300.000 francs, suivant l'évaluation qu'en a fait M. Gaudin, conseiller général et maire de Bastia.

Nous compléterons ce mémoire en donnant la raison des plaintes nombreuses que la Commission d'enquête aurait recueillies contre la Compagnie concessionnaire

Ces plaintes ont généralement pour cause les conditions nombreuses et arbitraires que la Compagnie adjudicataire a inscrites au dos de ses connaissements. « Si dans les opérations d'embarquement et de débarquement une chaîne se casse et un colis tombe à la mer, la Compagnie n'est pas responsable. Si un colis s'égare ou tarde à arriver, la Compagnie n'est pas responsable, elle a le choix du tribunal devant lequel seront portés les litiges intentés par les chargeurs, et dernièrement elle a indiqué le tribunal de commerce de Lyon ; si la Compagnie a encouru des dommages et intérêts pour une cause quelle qu'elle soit, le montant ne pourra jamais dépasser le prix du fret. »

De là, le mécontentement et les plaintes nombreuses du commerce qui sont arrivées jusqu'à vous.

Ces plaintes se sont produites partout dans nos ports, parce que toutes les compagnies maritimes ont adopté pour les connaissements la même formule que la Compagnie Fraissinet. Le Syndicat des chargeurs de France a sollicité la création d'une loi qui supprime ces procédés d'arbitraire. Une commission interparlementaire nommée pour cet objet, après une enquête, où les deux parties furent entendues, s'est prononcée en faveur des compagnies maritimes, parce que le connaissement constituerait un contrat bi-latéral que les deux parties doivent exécuter.

Nous prions la Commission d'enquête d'arrêter son attention sur cette importante question de notre Service maritime postal. La réduction des prix du tarif présente de grandes difficultés, parce que la Compagnie concessionnaire est en possession d'un contrat qui ne peut être modifié qu'avec son assentiment. Le mode de rédaction des connaissements sera discuté devant le Parlement. Mais pour ce qui est des droits d'embarquement et de débarquement, illégalement perçus, l'après nous, si la Commission d'enquête, avec la grande autorité dont l'a investie la confiance de M. le Président du Conseil, veut bien prendre en mains notre cause, elle obtiendra la suppression de ces droits, et elle aura bien mérité du commerce de notre île, qui l'en remerciera avec la plus vive gratitude.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint André d'Av.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 7 h. 59 m. — Coucher, 4 h. 32 m.

Dernier quart le 15 Nouv. Lune, le 23

Fête de Demain : Saint Martin, év.

9 NOVEMBRE

Propos d'actualité

La Greffe Humaine

Une curieuse histoire nous arrive d'Amérique. Le croirez-vous ? Il faut y croire, car c'est un Français qui en est le héros.

Le docteur Alexis Carrel, nouveau à New-York, a réussi à greffer des organes conservés sur de la viande vivante, sans que mort s'en suive. C'est ainsi qu'on a greffé sur un chien âgé le rein d'un animal plus jeune ; ce rein avait été conservé pendant plusieurs jours dans une solution spéciale qui peut conserver les organes sans les altérer.

Une artère conservée pendant deux mois put remplacer une artère calcifiée à un chien, sans que l'on puisse observer le moindre trouble dans la circulation.

M. Carrel tenta et réussit des opérations plus difficiles encore : à un autre chien, il greffa un membre postérieur ; il remplaça à un chat les deux reins, et la sécrétion rénale continua normalement...

Les conséquences de cette découverte ne sont-elles pas stupéfiantes ? Passons sur le côté un peu macabre de l'opération : c'est le vieux rêve presque indéfiniment la vie en remplaçant des organes usés par des organes sains pris sur des morts.

Un jeune homme meurt par suite d'un accident ou d'une maladie de cœur ; tous ses autres organes sont en parfait état ; au lieu de porter ces organes en terre ou à l'amphithéâtre de la place dans un hôpital, où, sur l'ordre du médecin, on greffera des organes ; pourquoi donc n'arrive-t-il pas à remplacer un cerveau usé par un cerveau neuf ?

Si cet événement que la science cérébrale est loin de rêver de la pensée, de la mémoire, et que les impressions n'y empreignent pas comme sur une cire molle, que de jolies simples que de pratiquer la faculté à communiquer à un cerveau de conserver la science humaine ! Au moment où un savant n'aura trouvé une voie de laisser atteint le moment de prochaines découvertes, de solutionner les problèmes qu'il a étudié durant un demi-siècle et lui fait mourir, céder à l'usure de son corps, tandis que son cerveau a conservé toute sa puissance de pensée.

Au contraire, qu'il deviendra possible de transporter un cerveau de vieillard dans un corps de jeune homme, c'est la continuation de l'œuvre commencée. A quels miracles n'aboutirons-nous pas ainsi ?

Carrel, par exemple, s'illustre. Carrel qui

découvrit le radium, est mort en pleine vigueur, d'un accident de voiture. Berthelot s'est éteint d'une affection cardiaque ; tant d'autres grands cerveaux disparus aussi d'avoir achevé leur tâche !

Si la découverte du docteur Alexis Carrel entre jamais dans le domaine de la pratique, le surhomme est créé, et il se saurait à lui même...

Vous verrez qu'il y aura des gens tellement ennuyés que ce sera à en devenir fou !

A. CAPELLO.

Le Domaine de Casabianda

M. le docteur Parcot Zuccarelli, auquel on doit déjà tant de travaux remarquables, ayant tous pour but l'amélioration et la prospérité de notre chère Corse, vient de publier son rapport à M. l'Ingénieur des ponts et chaussées sur la situation sanitaire du Domaine national agricole de Casabianda.

Ce rapport est succinct mais très catégorique ; M. le docteur Zuccarelli se borne à établir par des chiffres les progrès réalisés depuis l'amenée d'eau potable au Domaine.

Les observations de M. le docteur Zuccarelli commencent en 1897 ; il constate pour une partie de cette année et pour 1898, 90 cas de fièvres palustres, et 64 en 1899.

L'amenée des eaux est réalisée en 1900, les cas de fièvres palustres diminuent immédiatement et dans des conditions très sensibles :

1900.	36 cas sur	230 habitants.
1901.	16 —	—
1902.	8 —	—
1903.	14 —	—
1904.	17 —	250
1905.	22 —	—
1906.	15 —	290
1907.	9 —	258
1908.	20 —	276

Ces résultats sont probants, et les cas de fièvres malariques disparaîtront complètement le jour où on aura desséché et comblé l'étang del Sale.

C'est ce que demande M. le docteur Zuccarelli dans les conclusions de son rapport.

Ce rapport, soumis naturellement à la Commission d'enquête, ne pourra manquer d'attirer l'attention des honorables membres qui la composent, sur l'extrême urgence qu'il y a à commencer les travaux d'assainissement de la plaine orientale : c'est le premier pas à faire pour réaliser le relèvement économique de la Corse dont il est tant question depuis quelques jours.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 10 nov., à 3 h.

Chanzy, allégro,	G. Deroy.
Coquette, polka mazurka,	Habans.
Morena, valse espagnole,	Lecôme.
Ballet de Faust,	Gounod.
Marchons au pas, allégro,	Signard.

Le Chef de musique, X. LAURUS.

UN MARIAGE

On a célébré le 24 octobre, au Caire, le mariage de M. Jean de Suzzoni, élève vice-consul de France, avec Mlle Gabrielle Allet, une des plus charmantes jeunes filles de la colonie française. M. Jean de Suzzoni est le fils de M. de Suzzoni, directeur honoraire de la Banque de France. La famille de Suzzoni est trop connue à Bastia et dans toute la Corse pour rappeler ici le nom de tous ceux de ses membres qui l'ont illustrée dans la Magistrature et dans l'Armée.

Mlle Gabrielle Allet qui, par sa mère née Antonini, a une origine corse, appartient à une famille des plus estimées en Egypte, où elle est établie depuis de longues années.

Nous adressons nos sincères félicitations aux parents, et, aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

∴

Nous lisons dans le *Journal du Caire*, du 27 octobre, le compte-rendu de ce brillant mariage :

« Samedi, à quatre heures et demie de l'après-midi, a été célébré le mariage de M. Jean de Suzzoni, attaché au Consulat de France, avec Mlle Gabrielle Allet.

» M. Dussap, vice-consul, faisant fonction d'officier civil ; les témoins du marié étaient M. de Reffye, consul de France, et M. Henri Paillé ; ceux de la mariée, étaient MM. A. de Peretti et Marc Antonini, agent consulaire de France à Minieh.

» Après les formalités du mariage civil, M. Dussap a adressé aux époux une petite allocution de circonstance qui a produit le meilleur effet sur l'assistance.

» Puis la mariée prit place dans une automobile gracieusement garnie de fleurs blanches et le cortège se forma pour se rendre à l'église Saint-Joseph d'Ismailieh.

» L'église avait été fort bien décorée de fleurs blanches et de verdure. Le R. P. Pierre d'Alcantara a donné la bénédiction nuptiale. Pendant la cérémonie, différents morceaux de musique ont été exécutés avec beaucoup de maîtrise par le professeur Pini.

» La quête a été faite par Mlle V. de Peretti qu'accompagnait M. François Allet, premier garçon d'honneur, et par Mlle Oppi qu'accompagnait M. Valentini, élève vice-consul de France, second garçon d'honneur.

» Après la cérémonie religieuse, Mme Allet a reçu ses nombreux invités dans les salons du Shepheard's hôtel, où une sauterie avait été organisée. »

X.

Gazette Ajaccienne

(*De notre correspondant particulier*)

Au barreau d'Ajaccio

Le barreau de notre ville a procédé samedi, à l'élection de son conseil de l'ordre.

Ont été élus :

Bâtonnier : Me Jacques Luosetti.

Membres : Me Campiglia, Landranchi, De Negri, Sampiero Porri.

Nos meilleures félicitations aux nouveaux élus.

En Saint Martin

La confrérie de Saint Martin a l'honneur de prévenir les fidèles que mercredi, 11 courant, des messes seront célébrées à 8, 9 et 10 heures du matin, dans la chapelle de Sainte Lucie.

Le pain traditionnel sera distribué à toutes les messes.

Le départ de la Sous-Commission

La Sous-Commission d'enquête qui revient de faire le tour de la Corse, s'est embarquée samedi soir pour Marseille d'où, elle se dirigera sur Paris.

L'escadre à Ajaccio

Samedi soir à 6 heures, est arrivée dans notre port, une partie de la défense mobile d'Oran.

La contre-torpilleur *Daré*, commandant Conrad-Brust ; les torpilleurs *196*, commandant Herr, *275*, commandant Piroi ; *274*, commandant Degresand.

Cela porte à six, le nombre d'unités amarrées dans notre port, en plus de notre défense mobile.

Le service du port

Depuis le décès de M. Zuani et l'arrivée du nouveau capitaine, le service du port laisse un peu à désirer.

Nous croyons savoir, qu'abusant de la bonté du nouveau capitaine, des bâtiments encombrent, des mois entiers, notre quai, sans qu'aucune observation leur soit présentée.

Des bâtiments de l'escadre, qui ont l'habitude de venir accoster devant l'hôtel de ville, se seraient vus, dans l'obligation de s'en aller de l'autre côté du quai

On devrait prendre des mesures en conséquence, et notre capitaine de port, auquel nous nous faisons un devoir de rendre hommage, devrait faire débarrasser notre port, chaque fois que cela est nécessaire.

Au Port

Le « Venezuela » est arrivé de Bône.

Etat Civil

NAISSANCES

Torre Charles.

DÉCÈS

Bianchini Ange, journalier, 75 ans.

Bulletin Financier

Paris, 6 novembre 1908.

Le marché salue aujourd'hui par une reprise générale la nouvelle de l'amélioration des rapports franco-allemands. Notre Rente finit au plus haut à 95.35. Tous les Fonds Etrangers se sont relevés principalement le Turc et les Russes. Les Etablissements de Crédit sont en reprise. Le Crédit Lyonnais qui avait fléchi hier à 1.475 remonte vivement à 1.487. Son bilan au 30 septembre se balance par 2 milliards 285.285.118 frs (2. La Société Générale 728, la Comptoir National d'Escompte 688, la Société Générale 666.

Tout en offrant un revenu des plus rémunérateurs les obligations 5 0/0 de 500 frs de la Cie du Port de Rio Grande du Sud que la Banque de Paris et la Société Générale a émis à 450 frs. sont encouragées des plus sérieuses garanties.

Les valeurs industrielles et de traction sont également mieux tenues. C'est surtout le Rio qui se fait remarquer par une vive envolée à 1.825 contre 1.765. Le Bon Azar est ferme à 746.

En Banque, la Baila Karaïdin s'avance à 4.43. Le marché des Mines d'Or est en hausse.

Chemins français calmes.

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

Courrier en retard

Le courrier *postal* de la Compagnie Fraissinet est arrivé hier de Marseille avec *deux heures de retard*.

Nécrologie

M. le Professeur MARCHIONI

Vendredi matin, le télégraphe apportait la triste nouvelle de la mort de M. Jean Marchioni, professeur agrégé au lycée de Nice.

M. Jean Marchioni est une victime du surmenage. Tout le temps qu'il ne donnait pas au Lycée, était pris par des conférences et des correspondances à divers journaux. C'était un travailleur infatigable. Il avait débuté à notre lycée, après avoir été un de ses meilleurs élèves, puis avait été nommé professeur au collège d'Ajaccio, et enfin au lycée de Nice. Il s'était créé dans cette ville les meilleures relations, même en dehors de la colonie corse.

Ses conférences étaient très suivies, son talent d'exposition et de discussion très apprécié ; il avait le don de charmer ses auditeurs par une diction claire, sympathique. Il voyait l'avenir tout d'azur.

Il avait à ses côtés une jeune femme, appartenant à une honorable famille d'Ajaccio, et des enfants chéris, pour lesquels il travaillait inlassablement, auxquels il voulait préparer toutes les joies et les satisfactions possibles ; c'est au milieu d'eux qu'il se reposait, qu'il reprenait des forces pour continuer son œuvre... Pauvre femme ! pauvres enfants ! Tous les rêves et toutes les joies ont disparu devant l'angoissante réalité : plus d'époux, plus de père !...

M. Marchioni avait bien voulu collaborer souvent à ce journal, et nos lecteurs ne pouvaient que se plaindre de la rareté de ses correspondances, si attrayantes, si finement écrites, si appréciées dans le fond et dans la forme.

Aussi la nouvelle de sa mort nous a profondément ému. Nous avions suivi avec un affectueux intérêt sa marche en avant, ses succès : nous partagions son bonheur avec tous ses concitoyens, et c'est avec eux que nous saluons au passage sa dépouille mortelle.

La cérémonie des obsèques a eu lieu à Nice, en présence de tout le personnel du Lycée et du corps enseignant, de presque tous nos compatriotes, des nombreux amis qu'il comptait dans cette ville.

Ses deux frères étaient partis en toute hâte pour conduire le deuil, et dimanche matin ils ramenaient sa dépouille mortelle. Jean Marchioni dort maintenant son dernier sommeil au milieu des siens, à côté de sa mère et de son père, de ses plus chers disparus avant lui : qu'il y repose en paix !

A Mme Marchioni et à ses enfants, à MM. les frères Marchioni, Alessandri et Passalacqua, à la famille Canale, nous adressons l'expression émue de nos plus vives condoléances.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 novemb.

Thermomètre — 7 heures du matin + 10°, à midi 16°. — 3 heures du soir 16°. Maxima + 16°7. Minima 10°5.

Baromètre 7 heures du matin, 746 mm. à midi, 749 mm. 6 heures du soir, 753 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, N. E.

Etat du ciel, le matin, Pluvieux.

L'après-midi, Couvert.

∴

Carnet mondain

Nous avons appris avec plaisir le prochain mariage de M. Jean Battaglini, chef de service des bois de la Société nouvelle des tanins à Conseza (Italie), avec Mlle Judith Pasqualici, la charmante fille du dévoué médecin de Villeneuve-Loubet.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

∴

Contraventions

Hier, vers 7 heures du matin, le sieur B. Jean-Toussaint, route du Cap, 5, était occupé à faire sortir des tonneaux de sa cave, lorsque le nommé L., demeurant route du Cap, 8, jeta de chez lui des matières fécales provenant de son chien et que le sieur B. reçut sur ses vêtements.

Peu content du procédé, celui-ci porta plainte à la police qui verbalisa contre ledit L.

Procès-verbal de contravention a été également dressé contre l'entrepreneur du balayage pour n'avoir pas fait balayer depuis plusieurs jours la cour de la place de la Fontaine-Neuve, 2, où un chat en putréfaction séjourna depuis bientôt une semaine.

76 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XIV

EN EMBUSCADE

Tapi dans sa retraite, il ne fit pas un mouvement. Il attendit, l'oreille aux aguets.

Une émotion étrange lui serrait la poitrine. Allait elle revenir de son côté ? Dans le silence de cette après midi si paisible, où cependant déjà quelques mouvements de vent agitaient les branches sèches de la cime des arbres, les moindres bruissements lui arrivaient très distincts. La voiture s'éloigna sur le chemin vicinal qui regagnait la route de Paris. La grille se referma avec un grincement métallique. Puis plus rien. Hélène, cependant, n'était pas rentrée à la ville. Elle ne pouvait passer dans la grande avenue sans être aperçue de lui. Où était-elle ?

Quelques minutes, qui lui parurent longues comme des heures, s'écoulèrent sans qu'il osât respirer. Enfin, du côté par lequel il était entré il crut percevoir un froufrou de jupes traînant sur le sable. Il se redressa à demi en essayant de voir sans être vu lui-même. A travers les branches de son massif d'arbustes, il aperçut Hélène qui s'avançait d'un pas alourdi, tête basse, plongée dans ses réflexions. Elle était à peine à deux pas de lui, lorsqu'elle étouffa un cri de surprise. Lentement, il s'était dressé devant elle, au dessus des branches de lilas et de fusains où des spirées qui lui servaient d'abri. Il était rouge d'émotion, agité de sentiments divers, pouvant à peine proférer une parole, tandis qu'Hélène, les sourcils froncés, très pâle, ne faisait pas un mouvement. Tantôt ses traits si parfaits exprimaient plus de surprise que de crainte. Elle se remit la première et, comme frémissant, agité d'une sorte de frisson convulsif, il hésitait, elle lui dit :

— Je pourrais appeler... On viendrait aussitôt... Je ne le ferai pas. Si tu es ici, c'est d'abord parce que tu as découvert ma retraite, ensuite parce que tu veux une explication .. Je vais te la donner.

La voix était douce, le regard limpide. Telle il l'avait connue à la rue Saint-Jacques au début de leur liaison, telle il la retrouvait dans ce parc perdu au milieu des bois et dans ce château qui semblait fait pour elle. Il s'approcha et alors elle dit, en lui montrant une bonne place au retrait de l'allée, dans un demi-cercle de gazon :

— Viens et assieds-toi. Nous pouvons causer. Tu ne m'épouvantes pas ! Bien que je me sache très coupable envers toi, je n'ai pas peur. Ce n'est pas sans remords et sans regret que j'ai commis la faute que tu viens me reprocher. Tu vas tout savoir. J'espérais n'avoir jamais à te faire cette confession... Tu es là... Ecoute-moi.

Il demeurait muet, comme frappé de stupeur. Elle semblait si calme, si sûre d'elle-même, si résignée en même temps à tout ce qui pouvait lui arriver qu'il se sentait désarmé devant elle. Elle commença :

— Je ne m'excuse pas... Je sais à quel point j'ai été lâche, mais il faut que tu saches tout. Depuis la mort de mon père, ma vie n'a été qu'une longue agonie. Quand je t'ai connu, je ne savais à qui m'adresser pour avoir du pain, je entends ? pas la richesse, pas l'aisance, le pain nécessaire à l'existence matérielle. Par moments, j'étais hantée de l'idée de suicide et vingt fois j'ai été sur le point de m'écraser sur le pavé de notre triste cour de la rue Saint-Jacques en me jetant par la fenêtre de ma mansarde ! Je reculais.. La misère me répugnait, la mort me semblait plus affreuse encore. Tu es venu... Ta gaîté, ton courage, ton entrain m'ont rendu un peu de force.. Tu as une grande qualité, la bonté...

— Oh !

— Si, tu es bon et doux autant que tu es vaillant. Tu m'as aidée, soutenue, consolée dans mon abandon d'orpheline... Tu étais comme moi un orphelin n'ayant personne pour te diriger. Je t'admirais en me disant que je ne pourrais jamais t'imiter. Les démarches à faire pour obtenir des leçons, les reproches des gens que je ne pouvais pas payer, auxquels il fallait demander des grâces, des délais, me faisaient honte. Tu m'as demandé de t'épouser... Je te jure, mon cher Jacques, que je t'ai accepté de bon cœur, oh ! sans amour, sans passion. J'étais trop froissée dans mon goût, dans mes ridicules désirs, dans ma dignité de femme — que veux-tu ? on ne se fait pas, — pour penser à autre chose qu'à ces piqûres d'épingles, aux misérables vexations qui m'étaient aussi cruelles que des coups de poignard ou les insultes les plus sanglantes. Je me serais résignée à vivre en paysanne libre, dans une chaumière, à manger du pain noir et à boire de l'eau claire, je ne pouvais pas me soumettre aux ironies des fournisseurs inquiets, aux hargneuses insolvantes auxquelles il fallait me plier. J'avais tort... C'est la vie des pauvres, la nécessité des familles dont le gain est précaire et incertain, dont les dépenses reviennent chaque jour avec l'exactitude du balancier des horloges qui mesurent aux riches tant d'heures de plaisir, aux petits tant d'heures douloureuses. J'ai lutté tant que j'ai pu. Je l'ai fait pour toi à qui je devais tant, et pour moi qui me sentais trop débile pour trouver l'instant de courage qu'il faut pour se débarrasser du fardeau qui m'accablait.

Elle s'arrêta. Il la regardait avec des yeux pleins de désir et de rage en se demandant si elle était sincère ou si elle se jouait de lui.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	7 nov.	9 nov.
Rente de 3 0/0 ancien	96.00	95.90
— de 3 0/0 amortis.	96.72	96.80

ex-coupon.

Faculté de Droit d'Aix

Aix-en-Provence, 9 novembre.

M. Alfonsi Antoine a été reçu avec succès à son deuxième examen de licence en droit devant la Faculté d'Aix.

Nouvelles Militaires

Génie

Paris, 9 novembre.

M. le capitaine Cadier, attaché à la direction du génie de Bastia, est détaché en Tunisie.

Cadre de réserve

M. le médecin-inspecteur Finteau, directeur du service de santé du 16e corps d'armée, est placé, à dater du 10 novembre, dans la section de réserve des médecins-inspecteurs.

M. PUGLIESI-CONTI s'adresse une lettre ouverte A M. CLEMENCEAU

Paris, 9 novembre.

M. Pugliesi-Conti, député républicain nationaliste de Paris, a adressé aujourd'hui une lettre ouverte à M. Clemenceau.

Dans cette lettre, le député de Paris demande au Président du Conseil quelles mesures le Gouvernement compte prendre contre « l'Union des Syndicats » qui doit tenir demain soir un grand meeting pour examiner l'attitude de la classe ouvrière en cas de guerre.

Le Prochain Voyage DU ROI D'ITALIE

Paris, 9 novembre.

On annonce que le Roi d'Italie doit se rendre prochainement à Londres, pour rendre sa visite au Roi d'Angleterre.

Au retour, S. M. Victor Emmanuel III s'arrêtera pendant quelques jours à Paris.

Les Morts du Jour

Le Survivant de Reichshoffen

Fontainebleau, 9 novembre.

Pierre Lefèvre, cuirassier au 8e régiment, en 1870, est décédé aujourd'hui à Fontainebleau.

Ce vieux serviteur avait pris part à l'inoubliable charge des cuirassiers français à Reichshoffen, épisode glorieux de la bataille de Wœrth.

Interpellation GAUDIN DE VILLAINE

Paris, 9 novembre.

M. Gaudin de Villaine, sénateur général de la Manche, adressera demain à M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, une question relative aux incidents diplomatiques, dans l'affaire de Casablanca

L'incident FRANCO-ALLEMAND

Déclarations du Prince Radolin

Paris, 9 novembre.

Le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris, a déclaré à un rédacteur du *Matin*, qu'il lui semblait difficile que, grâce aux sentiments de conciliation manifestés des deux côtés, on n'aboutisse pas à une solution de nature à donner satisfaction aux deux Puissances pour la sauvegarde de leurs intérêts.

L'IMPRESSION à Paris

Paris, 9 novembre.

L'animation qui, ces jours derniers, se manifestait dans la population parisienne n'a pas cessé.

Les prétentions de l'Allemagne continuent à causer une vive inquiétude.

Le sentiment général est que l'on se trouve en présence d'une manœuvre inspirée à M. de Bülow par les difficultés de sa politique intérieure, et qu'au fond il n'a jamais eu l'intention d'imiter jusqu'au bout le Bismarck de la dépêche d'Ems, et si, avec l'approbation de l'Empereur, il posait l'ultimatum, tout le monde à Paris, comme dans le reste de la France, serait prêt à faire son devoir et serait unanime à approuver l'attitude énergique du gouvernement.

LA MÉDIATION DE L'AUTRICHE

Paris, 9 novembre.

Le bruit court dans le monde diplomatique que dans le cas où l'Allemagne rendrait impossible une consultation du tribunal arbitral de la Haye, l'empereur d'Autriche, qui est plus que jamais partisan d'une solution amiable, serait tout disposé à offrir ses bons offices en vue d'une médiation entre les deux Pays.

L'AFFAIRE DE CASABLANCA

Le récit d'un témoin oculaire

Paris, 9 novembre.

L'*Echo de Paris* publie le récit d'un témoin oculaire relativement à l'incident des déserteurs de Casablanca.

Ce récit confirme que nos officiers et nos soldats ont eu dans cette affaire une attitude irréprochable et absolument correcte.

Par contre, ce témoin oculaire déclare que M. Just, employé du consulat allemand, a été d'une insolence et d'une agressivité inqualifiables à l'égard de l'enseigne de vaisseau de Soria, qu'il menaça même.

Contrairement aux assertions allemandes, il résulte que, à aucun moment, l'enseigne de vaisseau n'a braqué son revolver sur l'employé du consulat.

Devant la fureur menaçante de M. Just, l'enseigne de vaisseau lui aurait fait observer que son devoir militaire l'obligeait, à la troisième sommation, de faire feu sur lui.

L'employé du consulat allemand attendit cette troisième sommation, puis se retira en proférant des menaces.

PAROLES IMPÉRIALES

Paris, 9 novembre.

Les journaux de Vienne rapportent le fait suivant :

« L'empereur François-Joseph a accompagné l'empereur d'Allemagne à la gare. Les adieux ont été d'une extraordinaire cordialité.

» En se séparant de son vieil allié, le Kaiser lui aurait dit à haute voix, de manière à être entendu par tous les journalistes aux aguets : *Laissez donc faire, tout s'arrangera !* »

A BERLIN

Nouvelles propositions de l'Allemagne

Troisième Refus de M. Cambon

Berlin, 9 novembre.

M. de Kiderlen Wœchter, qui vient de prendre la direction de l'Office impérial des affaires étrangères, s'est rendu aujourd'hui à l'ambassade de France.

Le diplomate allemand a proposé une *dernière formule*, suggérée, sans doute, par M. de Schoen.

M. Jules Cambon a répondu, une fois de plus, que cette formule était inacceptable.

Sur ce dernier mot, M. de Kiderlen Wœchter a pris congé de M. Jules Cambon.

Le Rapport du Commissaire de Casablanca *à la Wilhelmstrasse*

Berlin, 9 novembre.

La chancellerie allemande poursuit très activement l'étude du rapport du commissaire de police Borde, qui est écrasant pour la thèse allemande, et qui contient des faits d'une précision et d'une authenticité absolument indiscutables.

Il ressort que sur les cinq déserteurs qu'a tenté d'enlever le consul allemand, un est Français, un est Russe et un troisième de nationalité suisse ; deux déserteurs seraient peut-être allemands.

AU REICHSTAG

Les Interpellations *sur les* Paroles Impériales

Berlin, 9 novembre.

Les interpellations sur les *Paroles Impériales* commenceront demain.

Cette discussion occupera plusieurs séances.

Le nombre des orateurs qui prendront part à ces débats augmente tous les jours.

Un rude assaut sera livré au prince de Bülow, dont l'attitude dans cette affaire est très sévèrement jugée.

C'est en prévision de toutes ces séances orageuses que les journaux ministériels annoncent la maladie du Grand Chancelier.

LA SANTÉ DU PRINCE DE BULOW

Berlin, 9 novembre.

Les journaux annoncent que la santé du Grand Chancelier donne lieu à de vives inquiétudes.

Ses amis et son médecin craignent que les fatigues occasionnées la semaine dernière, et celles qui résulteront pour le prince de Bülow des interpellations au Reichstag, ne compromettent gravement sa santé.

AU MAROC

FEZ

ASSASSINAT d'un protégé Français

Tanger, 9 novembre.

M. Regnault, ministre de France à Tanger, a informé le président du Conseil qu'un protégé français a été assassiné, en pleine rue de Fez, par un soldat du Maghzen, sans motif aucun.

M. Regnault ajoute qu'il a demandé au Maghzen une réparation immédiate et le châtiment du coupable.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Interpellation Andrieu

A l'ouverture de la séance, M. Andrieu, député radical socialiste du Tarn, demande à interpeller le Gouvernement sur le conflit qui s'est élevé entre la Compagnie des mines d'Albi et les mineurs de Cognac.

Sur la proposition du Gouvernement, la discussion de cette interpellation est fixée à vendredi prochain.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère de l'Agriculture

La Chambre continue l'examen du budget du ministère de l'Agriculture.

La Chambre aborde la discussion de l'article 14.

Cet article est adopté après une légère discussion.

Les articles 15, 16 et 17 sont successivement mis aux voix et adoptés.

L'enseignement agricole

M. Guillemet, député républicain radical de la Vendée, demande au ministre d'étendre l'enseignement agricole aux Ecoles Normales.

M. Ruau

ministre de l'Agriculture, promet à M. Guillemet de donner une suite favorable à sa proposition.

Les Cours d'Agriculture

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, puis M. Cailaux, ministre des Finances, acceptent l'augmentation proposée de 20.000 francs sur le crédit affecté aux subventions pour les cours d'agriculture dans les Ecoles primaires supérieures.

Les chapitres 18 à 25 sont successivement mis aux voix et adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à mercredi matin.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

Etat-Civil

NAISSANCES

Santucci Sébastien, — Francisci Pierre-Dominique-Camille.

DÉCÈS

Baldacconi Marie-Philomène, veuve, 72 ans, de Ponte Leccia.

Remerciements

Le Docteur et Madame Giorgi remercient bien vivement toutes les personnes qui, de près ou de loin, leur ont témoigné leurs sympathies, à l'occasion de la perte de leur malheureux enfant.

USINE à GAZ, *BASTIA*

Houille, Coke, Goudron

TERRES ET BRIQUES RÉFRACTAIRES

Prix au détail

(Marchandises prises à l'Usine)

Houille, 4.50 les 100 kilos.
Coke tout venant, 3.00 » »
Coke concassé à la machine pour cuisinières et calorifères, 3.50 les 100 kilos.
Goudron, 0.10 le kilo.
Terres réfractaires, à partir de 10.00 les 100 kilos.
Briques réfractaires, à partir de 25.00 les 100.

La Direction se charge de la livraison à domicile ou en gare de Bastia, moyennant une légère augmentation de prix.

Adresser les commandes au Directeur de l'Usine à Gaz, Bastia.

Société des CHAUX & CIMENTS

Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr, 5, rue Cisseaux, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, à grande résistance et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits, etc.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasses, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Porta, Nouvelle Traverse. Francardo.

AVIS

Les articles restant à liquider à la Bijouterie Mattei, 20, Boulevard Paoli, devant être vendus avant le 31 décembre prochain, les acheteurs bénéficieront d'une très forte réduction sur le prix coûtant.

Déménagements pour tous les pays

Dépôt de cadres

pour mobilier

Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est un HÉROS. Propre comme des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 30, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures du maître de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydraulique et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Hourdis creux intérieurs. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Voyons en détail et en gros.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, 4 Boulevard de Gaulle, 4.

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bajes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echoles poulins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

FUMIER

Trois francs le collier

COTE DE TABACS

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

LIQUEUR DE NOIX

BREVETÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cervione

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Durée de propriété numérotée, reconnue par les sommités médicales de Montpellier qu'on fait l'analyse et commerce par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette Ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de 1ère qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, ses arômes et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac douloureux d'alimenter leurs suffisances, dans les cas d'apoplexie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à Liqueur.

Dépôt en la Ville près Corte.

Se méfier des contrefaçons

ANCIEN CABINET PRADIÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
de 1re classe
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Sarrocchi

M. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses confrères absents, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants, qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et se complaisent des matières sanitaires à tromper les habitants de divers arrondissements.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURNEAUX, Pharmacien, à Périgueux
Médicaments secrets brevetés. Adopter la véritable marque
Dépôts : Pharmacies Leigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Negroni, Centre Napoléon à Ajaccio.

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à *Jardins & Basses-Cours*

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 50)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

MOUSSELINE, SOIE, SATINS, CRÉPON, ÉCLIENNE, TOILE, FLANELLE, POPLINE, LAINE,

NETTOYAGE DES PANAMAS

GUIPURES, RIDEAUX, GUIPURES, ROBES

DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 314 MERCREDI 11 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 fr.	12 fr.	6 fr.

Union Postale, se reporter aux tarifs spéciaux.

On ne répond pas aux manuscrits reçus.

Belle Victoire de la Diplomatie Française

L'ALLEMAGNE A RENTRÉ SES GRIFFES

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Election des Délégués Sénatoriaux

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Martin, évr.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 59 m. — Coucher, 4 h. 32 m.
Dernier quart., le 15. Nouv. Lune, le 23
Fête du Demain : Saint Martin, pape.

10 NOVEMBRE

Après le Départ!...

La Commission d'enquête a terminé ses opérations relatives à la réorganisation économique de l'Ile. Elle est partie pour Paris avec de volumineux dossiers dont le contenu doit opérer la transformation morale et matérielle de la Corse. Les effets de cette transformation doivent se faire sentir à bref délai. Telle est la volonté de M. le Président du Conseil des ministres. C'est dire que la Commission ne perdra pas de temps à compulser ses travaux et à déposer ses projets de réorganisation.

A côté de ces dossiers, surnage une enquête morale qui sera, peut-être, la plus fructueuse. Je veux parler de l'impression personnelle et collective qui est restée dans l'esprit des enquêteurs, après leur tournée dans l'Ile. Ils n'ont pas seulement été enquêteurs. Ils sont aussi partie des enquêtés. Indépendamment des déclarations écrites et orales qu'ils ont recueillies sur place, n'ont-ils pas été eux-mêmes témoins de nos souffrances, de notre malaise et de notre infériorité marquée et manifeste, comparativement aux autres départements français ?

Il est vrai qu'ils n'ont visité que les principaux centres de l'Ile et avec une rapidité vertigineuse. Si l'éclair sillonne les airs, son rival sur terre ou sur mer, est l'automobile ou le torpilleur. Ceci pourtant ne veut pas dire que l'enquête n'ait pas été complète. La Commission se compose d'ailleurs d'hommes compétents, dont l'esprit éveillé est toujours prêt à la compréhension.

Au surplus, est-ce que M. Delanney, l'éminent président de cette commission, conseiller d'Etat et directeur général des Douanes, n'a pas été, pendant quelques mois, préfet de la Corse ? N'a-t-il pas été appelé, comme tel, à étudier, dans ses grandes lignes tout au moins, la cause principale de nos maux et le remède à y opposer ? C'est là plus qu'une garantie que les travaux de la commission qu'il préside avec tant d'autorité et de distinction, produiront les plus heureux résultats dans notre réorganisation de relèvement économique.

Nous avons lu attentivement tous les mémoires, toutes les déclarations qui ont paru dans les journaux. On y dit, en général, des choses très utiles, très justes et très sensées. Sans vouloir diminuer le mérite de qui que ce soit, et en rendant hommage indistinctement à tous ceux qui ont patriotiquement apporté leur pierre à l'édifice, nous avons senti notre cœur s'ouvrir aux plus belles espérances à la lecture des mémoires si lucides et si complets de MM. Gaudin et Pughesi-Conti, les maires si calés et si populaires de nos deux grandes cités, et de ceux si substantiels de MM. comte Gregorj et Lanzi, présentés au nom des deux Chambres de commerce de la Corse.

Il serait trop long d'analyser ici tous les rapports qui ont été fournis à la sous-commission d'enquête, mais il faut reconnaître que si les arguments ont été plus concluants les uns que les autres, il n'est trouvé une commune plate-forme qui a réuni dans un superbe et admirable élan de solidarité et de patriotisme, les éléments les plus disparates de l'agglomération insulaire.

Qui l'eut dit ? Il n'est pas de ville un peu importante en Corse qui ne voudra avoir sa rue ou sa place Clémenceau ! Soudainement et quand on y songeait le moins, M. Clémenceau s'est annoncé, sans crier gare, le bienfaiteur ou plutôt le justicier de la Corse, et la Corse qui a toujours bondi sous l'aiguillon de la reconnaissance, n'oubliera pas, qu'à un siècle de distance, Clémenceau succéda à Miot, et que tous deux arrivèrent juste à temps pour la délivrer d'un marasme inquiétant dans lequel elle se débattait, sans apercevoir au loin, au moins cette fois, aucune lueur de salut.

Je le répète, qui l'eut dit, qui l'eut cru, que M. Clémenceau allait être notre bouée de sauvetage, lui, dont la phobie pour la Corse, dans une heure d'angoisse publique, lui suscita dans l'île une espèce de méfiance ?

Eh bien ! Non. M. Clémenceau est le premier qui s'est senti touché par la situation lamentable qui est depuis longtemps faite à la Corse, et le premier — j'allais dire le seul — qui a justement et noblement provoqué des mesures salutaires pour son relèvement économique.

Je pense bien qu'à l'heure actuelle, personne ne doute plus des résultats féconds qui vont découler de la haute initiative prise par le Chef du gouvernement, et qu'on ne dira pas que c'est mettre la charrue avant les bœufs, en exprimant d'ores et déjà notre respectueuse gratitude à M. Clémenceau.

M. Clémenceau ! Si vous continuez dans la voie que vous vous êtes tracée — et l'on vous sait homme à ne pas faiblir — il n'est pas impossible que le marbre ou le bronze s'élève sur une des places publiques de la Corse, pour perpétuer votre mémoire, et qu'en passant devant votre effigie, la postérité s'écrie : Voilà un de nos grands bienfaiteurs !...

DA TALLA.

Le Relèvement Économique de la Corse

Interview

DE

M. HENRI PIERANGELI

Député de Bastia
Vice-président de la Commission d'enquête

J'ai rejoint ce matin à la préfecture, le jeune et sympathique Député de Bastia, retour de son voyage à travers la Corse.

J'avais déjà eu l'honneur d'être présenté à M. Pierangeli par M. Antoine Gavini, et je n'eus qu'à faire passer ma carte, pour être reçu.

Je lui demandai un entretien de quelques minutes, qu'il s'est empressé de m'accorder. Il m'autorisa à reproduire les déclarations qu'il m'a faites. Je vais donc les mettre sous les yeux de mes lecteurs.

— Voulez-vous me dire, M. le Député, quelle est l'impression d'ensemble de la Commission sur la Corse à la suite de son voyage ?

— Excellente ; nous avons fait un voyage de quinze cents kilomètres sur des routes merveilleuses, (routes nationales et forestières) ; nous avons reçu partout le meilleur accueil, et la Commission a pu se rendre compte exactement de la situation de notre département.

— Croyez-vous que des travaux de la Commission, il sortira des réformes ?

— Je le crois fermement : vous pouvez le déclarer.

M. Pierangeli nous fait cette déclaration d'un ton énergique et convaincu.

— Abîmera-t-on notre réseau de voie ferrée et notre réseau routier ?

— Sans aucun doute. Nous découvrons, en tout cas, un projet demandant l'achèvement complet de notre voie ferrée et de notre réseau routier.

— Et l'assainissement général de nos plaines ?

Certainement. L'assainissement de la côte orientale qui coûtera une dizaine de millions, ne peut être fait que par un projet de loi qui sera déposé. Pour l'assainissement de la côte orientale, il en faut d'une façon périodique, il en coûtera que deux millions. Le ministre de l'Agriculture pourra donc mettre à notre disposition, annuellement, les crédits disponibles.

— Prendra-t-on des mesures pour l'irrigation de la Corse ?

— Elle viendra naturellement après l'assainissement de nos plaines, le projet ne présentant aucune difficulté sérieuse. D'ailleurs, je crois que dans la question d'irrigation, l'initiative privée peut faire plus que l'initiative gouvernementale.

— L'opinion publique, à Ajaccio et à Sartène craint que les travaux de la Commission ne se bornent qu'à l'assainissement de la plaine orientale et à l'achèvement de la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio. Si le sud de la Corse était sacrifié, les populations diraient qu'on a tout fait pour la région bastiaise déjà très prospère et qui avait moins que le sud à profiter des largesses du gouvernement.

Sa question n'embarrasse par M. Pierangeli, il m'écoute sans faire des signes de dénégation, et il répond :

— Les populations du sud seraient absolument fort. Bien que député de Bastia, je considère, pour ma part, que j'ai le devoir de défendre les intérêts de la Corse tout entière. La question de l'assainissement de la côte orientale se pose naturellement la première, parce que c'est la région bastiaise qui a le plus à souffrir du paludisme, et parce qu'elle intéresse 135 communes, c'est-à-dire plus du tiers de la Corse. Elle intéresse même quelques populations du sud. Ainsi, nous avons trouvé à San-Gavino di Carbini, dans l'arrondissement de Sartène, des gens qui nous ont déclaré qu'ils passeraient l'hiver sur la côte orientale.

Mais cela ne veut pas dire que la Commission négligera l'assainissement de la côte occidentale : il se fera peut-être plus vite, car il coûte moins cher et demande moins de travail.

Pour les chemins de fer, l'achèvement de la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio est également le premier à envisager. Il faut considérer que les projets de construction sont tout préparés. On peut commencer les travaux demain. Il y a même deux projets de prêts, l'un ordinaire de trois millions, l'autre, six millions et demi. Ce n'est donc pas la même chose. Nous demanderons l'achèvement complet, mais nous ne pouvons cependant pas exiger que l'achèvement d'une ligne se fasse aussi rapidement avec la construction d'une autre. Il nous faudrait attendre trois ou quatre ans l'achèvement du projet de la ligne d'Ajaccio à Sartène, qui a été estimé. Il y a quelques années, vingt-deux millions, et qu'il faut augmenter aujourd'hui de trente pour cent. Il faudra donc que nous nous contentions de ce qu'on nous donne, car nous avons à compter avec le parlement. Nous ne pouvons pas tout avoir à la fois. Il ne faut donc pas dire : ou tout ou rien ; il est préférable d'avoir quelque chose, lorsqu'on a la certitude que le reste viendra ensuite.

— Au point de vue fiscal, quelles mesures comptez-vous prendre ?

M. Pierangeli, à cette question, a une hésitation, je le vois gêné, il ne voudrait pas répondre.

— Il me serait impossible de répondre à cette question d'une façon précise. Nous n'avons pas encore arrêté le projet. Votre pensée, cependant, que nous ne demanderons certainement pas la réforme des barèmes, qui ne nous donnerait qu'une somme insignifiante, en regard des 70 ou 80 millions que coûte le relèvement de la Corse. Nous ne demandons que l'assimilation douanière, nous ne sommes partisans, mais pour quelques produits seulement. D'autre part, nous voudrions, et ce nous serait un privilège de voir en transformer en une source de recettes pour la Corse.

Par exemple, lorsqu'on a augmenté les droits sur l'alcool et les tabacs, et on nous avait laissé le million annuel, qui est rentré de ce fait, dans les caisses de l'Etat, nous aurions pu gager un emprunt qui nous aurait permis d'entreprendre les travaux les plus essentiels.

Sur cette question M. Pierangeli ne veut pas se faire davantage, nous n'insistons pas.

— Savez-vous le reproche qu'on vous fait à propos des articles Miot ?

— Oui, on dit que nous voulons supprimer les avantages des articles Miot, mais pas du tout, ce qui est avantageux pour la Corse, dans ces articles, lui restera.

— Quelles mesures administratives comptez vous prendre, pour que l'application des lois nouvelles se fasse sans abus.

— Nous interrogerons en outre au Conseil

général, qui a déjà pris les mesures nécessaires pour éviter le retour des abus, qui ont été, il faut le dire, très exagérés.

— Vous savez que les populations ont une très grande confiance en M. Delanney.

— Cette confiance est bien placée, vous pouvez le dire ; tous à la Commission nous comptons sur l'énergie, la puissance de travail, le calme de M. Delanney, le [Cor]se peut y compter avec nous. M. le Président de la Commission d'enquête est un grand ami de notre pays.

— Quand comptez vous venir résider à Paris ?

— Dès le lendemain de notre arrivée.

— Croyez vous qu'un projet de loi puisse être déposé sur le bureau de la Chambre avant la fin de l'année.

— Mais c'est absolument impossible.

— Quand comptez vous déposer votre rapport ?

— Pas avant le mois de janvier. Mais vous pouvez être certain que ce rapport indiquera les besoins nombreux de la Corse tout entière, qu'aucune commune ne sera oubliée.

— C'est ce soir, je crois, que la Commission quitte la Corse.

— Parfaitement.

— Permettez-moi de vous souhaiter bon voyage.

— Merci !

C'est sur ces mots que je me retire après avoir remercié M. Pierangeli.

PAUL VALET.

Ce que disent les Journaux

L'Autorité

« La France ne peut pas, ne pouvait pas faire les excuses demandées ; aussi craignait-on en ce moment que le gouvernement allemand ne voulant pas reculer non plus, passât de la menace à l'action ; heureusement la diplomatie, féconde en ressources, put trouver un terrain d'accommodement. L'entente n'est pas faite encore, mais à l'heure qu'il est on peut et on doit espérer qu'elle se fera, puisqu'il ne s'agit plus que de s'accorder sur des mots. »

L'Humanité

« Que l'opinion ne s'énerve pas, qu'elle laisse aux négociations le temps d'aboutir. L'accord n'est pas encore fait sur la formule de conciliation, mais, à moins que toute notre planète ne soit saisie de folie, cette formule sera trouvée. Encore une fois, la seule hypothèse d'une guerre atroce surgissant d'un incident aussi misérable est un tel scandale pour la conscience et pour la raison, que l'esprit ne s'y peut fixer un instant, mais quelle Europe que celle sur laquelle s'interrallie rapprochés passent ces spectres. »

La République Française

« Personne n'attaque ni ne médite d'attaquer le colosse allemand. On se borne à se concerter pour se défendre contre une agression éventuelle de sa part, mais, le cas échéant, nos soldats retrouveront l'enthousiasme de leurs pères de 1793 ; les Russes montreront que la Teutonie est à leurs yeux l'ennemi héréditaire, et l'Angleterre reconnaîtra en Guillaume II, avec la même ténacité qu'elle l'a vu à Napoléon Ier, son adversaire. »

Le Radical

« Des deux côtés, la tenue est excellente et le désir d'aboutir à un dénouement satisfaisant s'affirme avec autant d'évidence des deux côtés. On tient également à la paix et l'on se montre aussi incapable de désarmer pourquoi elle serait troublée à propos d'un fait aussi insignifiant que celui dont il s'agit. Il est à remarquer, d'ailleurs, que les nouvelles inquiétantes qui avaient commencé à circuler relativement à des mouvements de troupes allemandes dans le voisinage immédiat de notre frontière, sont dénuées de fondement : tout est calme, absolument calme, en Allemagne comme en France ; dans ces conditions, la prolongation de l'attente ne saurait être pénible. »

L'Eclair

« Dans le lourd silence qui pèse sur l'Europe et dans l'attente d'un dénouement acceptable pour notre honneur, nous ne devons recommander au pays que la patience et le sang-froid. Quelles que soient les pensées allemandes, la diplomatie de Berlin, toujours méticuleuse et obstinée, semble encore exagérer son habitude de réflexion et de lenteur : est-ce simple goût de nature ou calcul pour éprouver nos nerfs lassés et gaulois, pour mesurer nos facultés de résistance morale ! »

Bulletin Financier

Paris, 7 novembre 1908.

Un peu hésitant au début notre marché s'affirme ensuite pour clôturer en nouvelle reprise sur la veille. Tous les Fonds d'Etat enregistrent des plus-values, sauf dans la Rente Française à 96.67. Le Turc s'inscrit à 90.20, le Serbe à 27.70 et le Russe 1906 à 98.70. Nos Grandes Institutions financières sont très recherchées ; le Crédit Foncier se retrouve à 728, le Crédit Lyonnais passe à 1 190, la Comptoir National d'Escompte à 695 et la Société Générale à 666.

Le groupe Industriel est bien disposé. Amélioration des valeurs industrielles russes. Les valeurs de traction sont calmes. Nouveau bond du Rio à 1 060 contre 1,050.

En Banque, la Delta Kavallia est en avance marquée à 425. La Lauraguais Grimonia à 55 fr.

L'action Nantes Butter a de bonnes demandes à 11 ; avec cinq années sous la direction de M. Fortin, cette Société devient une des plus grosses entreprises d'alimentation en France.

Fermeté à 42 de l'action Lithopone ; cette Société est d'autant plus sûre de débouchés permanents que les Chambres vont voter l'interdiction du blanc de céruse.

Les actionnaires de la Banque Charles Victor et Cie ont approuvé les comptes de l'exercice 1907-1908 et fixé le dividende à 15 frs, par action et 26 frs par part.

Nos chemins de fer conservent ou accentuent leurs bonnes tendances.

GAZETTE DEPARTEMENTALE

OLETTA. — Le 2 novembre courant s'est éteinte à Oletta, munie des sacrements de l'Eglise, Mlle Marie-Thérèse Andreani. C'est en se rendant à l'église du village, de très bonne heure, le jour des Morts, que cette femme de bien a été frappée d'une congestion à laquelle elle a succombé, quittant ainsi sans secousses et sans douleur, le chemin de l'église pour le chemin du Ciel.

Appartenant à une des meilleures familles de Crose, descendante de Pascal Paoli, alliée aux personnes les plus considérables du canton de la Porta, Mlle Marie-Thérèse Andreani était la fille du capitaine Dominique Andreani qui se distingua par de brillants services, sous le premier empire.

Quoique d'un grand âge, elle avait gardé toute sa lucidité d'esprit. Possédant les meilleures qualités du cœur, encore alerte, prévenante, douce, bonne, s'intéressant à ses parents, à ses amis, elle s'était établie à Oletta, pour se consacrer tout entière à ses neveux et petits-neveux, les membres de la famille Semani, qu'elle entourait de toute sa sollicitude et combinait de son affection. C'étaient pour elle ses enfants et petits-enfants qu'elle aimait plus que tout au monde.

Sa mort a jeté la consternation au sein de cette honorable famille, si aventageusement connue à Oletta et à Bastia.

Cette disparition a également causé les regrets de toute la population du village qui assistait en foule aux obsèques de la très regrettée défunte qui nous avait honoré de son amitié sincère et à laquelle nous rendons ici le pieux hommage dû à sa mémoire.

Nous adressons à Mme et à M. Semani instituteur public à Oletta, aux membres de leur famille et à la famille Andreani, l'expression de nos plus sincères condoléances. — M.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

L'escadre à Ajaccio

Ainsi que nous l'avons annoncé dans nos dépêches, le cuirassé « Charles Martel » est arrivé dans notre port ce matin à 10 heures.

On attend d'autres unités.

Le temps qu'il fait

Depuis trois jours le temps est mauvais, la pluie ne cesse de tomber, le froid ne fait cependant, pas encore son apparition, bien que le ciel soit sombre et que nous soyons privés de notre gai soleil.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira ce soir, à 5 heures, en séance publique.

Ordre du jour : Question du Casino.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 novembre

Thermomètre — 7 heures du matin + 14°. A midi 16°. + 18 heures du soir + 13°. Extrêmes + 19°. Minimo + 10°5.

Barométre — 7 heures du matin, 757 mm; à midi, 750 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent — Dans la matinée, Léger.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, l'horizon.

l'après-midi, id.

***

Novembre

D'après Mathieu de la Drôme, la période du 7 au 15 sera très variable et plus particulièrement froide et venteuse dans la région méridionale ; celle du 15 au 23 assez mauvaise. Méditerranée très houleuse du 19 au 20. Du 23 au 30, période relativement de beau temps pour la région méridionale de la France et les contrées riveraines de la Méditerranée ; temps très variable sur les côtes.

***

Licence en droit

Ont été définitivement admis aux examens de la licence en droit devant la faculté d'Aix, 1re année, 2e partie, M. Ristorcelli ; — 2e année, 2e partie, MM. Albertini et Franchi.

***

Gendarmerie

Le brigadier Orsatelli, de la 16e légion, est classé pour le grade de maréchal des logis.

Le maréchal des logis Dufau est nommé 2e secrétaire du trésorier de la 1re Cie à Bastia, en remplacement du maréchal des logis Gras, qui passe à la Cie du Var, à Toulon.

Le gendarme Michelli, de la Cie de la Charente, est nommé brigadier à Montembeuf.

***

Pensions ecclésiastiques

Sont approuvées les deux pensions ecclésiastiques ci-après : MM. Forsari Nicolas-François-Joseph, chanoine prébendé, 20 ans de services, 550 fr. ; Rossi Joseph, aumônier, 21 ans de services, 350 francs.

***

Examens de Capacité

M. Albertini a été admis au premier examen de capacité devant la faculté de droit d'Aix.

***

Barreau Marseillais

Notre compatriote M. Grisoli a été élu secrétaire de la Conférence des Avocats de Marseille.

***

Dans les préfectures

M. Durandi, sergent au 71e, est nommé expéditionnaire à la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

***

Octroi de Paris

M. Loudoni, adjudant au 28e, est nommé commis ambulant à l'octroi de Paris.

***

Postes et Télégraphes

M. Devichi Jean, aujedant au 53e d'infanterie, est nommé expéditionnaire des postes et télégraphes à Mâcon.

***

Au Port

Vap. « Liamone, » cap. Maury, de Nice, 32 passagers, diverses.

— Vap. « Numidia, » cap. Lelièvre, de Portovecchio, 18 passagers, div.

***

A louer

Villa Kermaria, en partie ou en entier.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Nouvelles Religieuses

CONGRÉGATION DES DAMES. — La retraite annuelle de la Congrégation des Dames commencera jeudi, 12 courant, à 3 heures et demie, dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus, Boulevard de Cordo.

Le matin : Messe à 9 heures, suivie de l'instruction ; le soir, à 3 heures et demie, sermon et Salut.

Il n'y a pas de lettres d'invitation.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque

Maison Ghilini

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	9 nov.	— 10 nov.
Rentes de 3 0/0 anciennes	95.90	— 96 20
— de 3 0/0 amortis.	96.80	97 30

ex-coupon.

L'obligation portant le numéro 105.029 est sortie remboursable à 10.000 francs.

L'obligation portant le numéro 183.218 est sortie remboursable à 5.000 francs.

MORT DE M. le Président Savelli

Ile-Rousse, 10 novembre.

M. Sébastien Savelli, président de Chambre à la Cour d'Appel de Bastia, est décédé aujourd'hui à Sant'Antonino, son pays natal, où il se trouvait depuis cinq mois environ, avec l'espoir de rétablir sa santé, fortement ébranlée.

M. Savelli était né à Sant'Antonino le 12 mars 1853 ; il entra dans la magistrature le 7 février 1880, comme substitut du procureur de la République à Limoux. Procureur à Apt, le 8 novembre 1880 ; à Draguignan, le 10 juillet 1886, il fut nommé Conseiller à la Cour d'appel de Bastia le 8 juillet 1888, et président de Chambre en 1907.

Elections Sénatoriales de la Corse

Convocation des Délégués Sénatoriaux

Paris, 10 novembre.

Les Conseils municipaux du département de la Corse sont convoqués pour le dimanche 29 novembre courant, à l'effet d'élire les délégués qui devront prendre part à l'élection de deux sénateurs, fixée au dimanche 3 janvier 1909, en remplacement de MM. Arthur Rane et Emmanuel Arène.

EXEQUATUR

Consulat général d'Italie

Paris, 10 novembre.

L'exequatur est accordé à M. Mordini, consul général d'Italie à Bastia, avec juridiction sur l'Ile de Corse.

Eaux et Forêts

Paris, 10 novembre.

M. Gavini, ex-caporal au 141e régiment d'infanterie, est nommé garde communal des Eaux et Forêts dans la Haute-Savoie.

LA CANDIDATURE RIBOT

Paris, 10 novembre.

Il est presque certain que M. Ribot, député de la première circonscription de Saint-Omer, acceptera la candidature au Sénat, dans ce même département.

Tirages financiers

Ville de Paris 1876

Paris, 10 novembre.

L'obligation portant le numéro 32.628 est sortie remboursable à 400.000 francs.

LES ÉVÈNEMENTS DES BALKANS

EXPLOITS DE BOSNIAQUES

Une caserne qui saute

170 Victimes

Paris, 10 novembre.

Une dépêche de Vienne annonce que des bandes de Bosniaques ont fait sauter, au moyen de la dynamite, la caserne de Konitza, qui est située à 120 kilomètres de la frontière serbe, dans l'intérieur de la Bosnie.

Les soldats, tous des Allemands d'Autriche, qui se trouvaient à la caserne, ont été tués au nombre de 170 environ.

DÉCLARATIONS du Roi Pierre de Serbie

Paris, 10 novembre.

Interviewé, le roi Pierre de Serbie a fait la déclaration suivante :

« Notre cause est juste, aussi nous envisageons l'avenir avec confiance.

» Mais si la Serbie était attaquée, elle se défendrait à outrance. »

LES ARMEMENTS DE LA SERBIE

INTERVENTION DES PUISSANCES

Paris, 10 novembre.

La Serbie, qui continue ses armements avec une activité prodigieuse, risque fort de provoquer un conflit.

L'Autriche a prié les cabinets de Paris, de Londres et de Saint-Pétersbourg d'intervenir à Belgrade.

Conseil des Ministres

Paris, 10 novembre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

L'incident Franco-Allemand

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, annonce au Conseil que la France et l'Allemagne sont tombées d'accord sur la rédaction de la formule, par laquelle les deux Gouvernements expriment simultanément, et sur le même pied d'égalité, leurs regrets pour les violences commises à Casablanca, à l'occasion de l'arrestation de déserteurs.

Les deux Gouvernements ont décidé, en outre, de soumettre à un tribunal arbitral l'ensemble des questions soulevées par cet incident, et ont pris l'engagement d'exprimer les regrets sur les actes de leurs agents subalternes, suivant le jugement que leurs arbitres auront porté.

Troupes Coloniales

Le général Picquart, ministre de la Guerre, soumet ensuite à la signature présidentielle, divers décrets de promotions et de nominations dans le haut commandement des troupes coloniales.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

TOULON

INCENDIE à l'Arsenal du Mourillon

Toulon, 10 novembre.

Un commencement d'incendie s'est déclaré ce matin, à l'arsenal du Mourillon, dans les ateliers de la scierie mécanique.

Grâce à la promptitude des secours, qui furent organisés par le personnel de l'arsenal, on a pu se rendre rapidement maître du feu.

Les dégâts ne sont pas considérables.

L'incident FRANCO-ALLEMAND A BERLIN

ENTREVUE DÉCISIVE de M. Cambon avec M. de Kiderlen-Wachter

L'ALLEMAGNE CÈDE

Berlin, 10 novembre.

Une entrevue décisive a eu lieu ce matin, entre M. Cambon, ambassadeur de France à Berlin, et M. de Kiderlen-Wachter, le nouveau directeur de l'Office des Affaires étrangères.

M. de Kiderlen a fait connaître à M. Cambon que le Gouvernement allemand, après avoir pris connaissance du rapport de M. Borde, commissaire de police français à Casablanca, consent à ce que l'affaire des déserteurs de Casablanca soit soumis, en fait comme en droit, à l'arbitrage.

L'Arbitrage et la Presse

Une double note publiée par la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, journal officiel de l'Empire, et par la *Gazette de Cologne*, moniteur officieux de l'Empire, affirme *sur ce point capital que l'Allemagne adopte la thèse de la France.*

La Presse Française

Les Journaux français enregistrent cette victoire de la diplomatie française, soutenue par l'opinion publique française, qui, dans cette circonstance, résista dignement et énergiquement, forte de son droit, aux prétentions injustes de l'Allemagne.

Il ne reste plus, pour clore cet incident, qu'à rédiger la formule, sur laquelle les deux Gouvernements se mettront d'accord dans la journée.

La Presse Anglaise

La presse anglaise est unanime à féliciter la France du succès brillant réalisé.

La Presse Allemande

Les organes pangermanistes sont furieux de la défaite de la diplomatie allemande.

AU REICHSTAG

LES INTERPELLATIONS sur les Paroles Impériales

Séance Orageuse

Berlin, 10 novembre.

La séance a été des plus orageuses.

Toutes les places, destinées au public, étaient occupées. Il aurait été difficile d'y placer une épingle.

M. Bassermann

député libéral, ouvre le feu.

Tout en ne demandant pas la démission du Grand Chancelier, il critique sévèrement son attitude ; c'est lui seul qui est cause de la publication de l'interview impériale par le *Daily Telegraph*.

L'orateur demande, en terminant, une réforme immédiate dans l'organisation de l'Office des Affaires étrangères.

M. Singer

au nom du groupe socialiste, monte ensuite à la tribune.

L'orateur se garde bien de ménager le prince de Bülow ; il le prend violemment à partie.

M. Singer soutient que le Grand Chancelier a fait preuve, en cette circonstance, d'une imprudence inqualifiable.

Le prince de Bülow

monte, à son tour, à la tribune.

De longs murmures éclatent dans la salle, puis le silence se fait.

Le Grand Chancelier répond avec calme à toutes les critiques, à toutes les attaques, en n'insistant pas longtemps sur chacun des orateurs qui l'ont précédé à la tribune.

VIVE ÉMOTION

Puis, au milieu de l'attention générale, le prince de Bülow termine ainsi son discours :

« Mes successeurs, pas plus que moi, ne pourraient accepter la responsabilité du pouvoir, si l'Empereur n'était pas, à l'avenir, très réservé dans ses déclarations privées. »

Ces paroles ont produit une vive émotion.

Le prince de Bülow n'a gardé la parole que pendant vingt minutes.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. RABIER

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère de l'Agriculture

La Chambre continue l'examen du budget du ministère de l'Agriculture.

La discussion s'ouvre sur l'article 26.

Amendement Bouveri

M. Bouveri, député socialiste révolutionnaire de Seône-et-Loire, soutient son amendement tendant à relever de deux millions le crédit affecté à la répression des fraudes.

Cet amendement, qui donne lieu à une très longue discussion, est repoussé par 473 voix contre 56.

Amendement Sarraut

M. Sarraut, député radical socialiste de l'Aude, obtient pour le même objet un crédit de 30.000 francs.

La séance est levée à 11 h. 55, et renvoyée à cette après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal du matin, qui est adopté.

Le Budget

Ministère de l'Agriculture

Suite du budget du Ministère de l'Agriculture.

Les alcools

La Chambre adopte, après une longue discussion, le projet de loi fixant à 2.52 cent., par hectolitre d'alcool pur, le taux de la taxe de fabrication sur les alcools d'origine industrielle pour 1909.

Incident

Une charmante suffragette jette dans la salle des imprimés tricolores.

Malgré sa beauté qui attire les regards de nos représentants, la suffragette est expulsée de la salle.

La protection des Forêts

Une vive discussion s'engage entre M. Dumont, le ministre de l'Agriculture et le rapporteur, au sujet de la protection des forêts, et le relèvement du traitement des préposés forestiers.

Les derniers articles de ce budget sont successivement mis aux voix et adoptés.

Séance demain.

SÉNAT

Réunion dans les bureaux

Le Sénat s'est réuni à 2 heures et demie dans ses bureaux, et a procédé à la nomination d'une commission pour l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet la création de classes de perfectionnement annexées aux écoles élémentaires publiques et d'écoles autonomes de perfectionnement pour les enfants arriérés.

Séance publique

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Eloge funèbre

A l'ouverture de la séance, le président prononce l'éloge funèbre de M. Béral, sénateur républicain de la Chambre Haute depuis le 10 juin 1883.

Interpellation Gourju

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Gourju sur les procédés de pression administrative et de candidature officielles dans les élections sénatoriales.

Par suite de l'indisposition de M. Clémenceau, cette discussion est ajournée.

Les conseils de Prud'hommes

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion, en première délibération, sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à modifier l'article 40 de la loi du 27 mars 1907, concernant les conseils de prud'hommes.

Le Sénat a adopté.

L'éligibilité des Femmes

Le Sénat adopte également, en première délibération, le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à conférer aux femmes l'éligibilité aux conseils de prud'hommes.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi prochain.

EN ANGLETERRE

L'Alliance Franco-Anglaise proclamée au banquet du Lord-Maire

Londres, 10 novembre.

Hier soir a eu lieu, à Londres, le grand banquet offert au nouveau Lord-Maire.

Lord Asquith, premier ministre, y a prononcé un remarquable discours, dans lequel il a défini, très clairement, la politique extérieure de l'Angleterre.

« Il a déclaré qu'il était heureux d'enregistrer les sentiments de vive amitié qui unissent le Royaume-Uni à la Russie.

» Il a affirmé l'esprit amical de l'Angleterre à l'égard de l'Allemagne, sans pour cela faire faillite, même un instant, à l'esprit des amitiés anglaises existantes.

» Lord Asquith a déclaré, enfin, que les événements actuels ont trouvé l'Angleterre en sympathie complète **avec la France, son alliée.** »

Ce discours est très commenté ce matin par la presse anglaise.

DERNIÈRE HEURE

SIGNATURE DE LA NOTE OFFICIELLE

Berlin, 10 novembre, 9 h. 30 s.

M. Jules Cambon, ambassadeur de France, et M. de Kiderlen-Wachter, directeur de l'Office des Affaires étrangères, viennent de signer la note constatant l'accord parfait entre les Cabinets de Paris et de Berlin.

Société des CHAUX & CIMENTS

Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr

3, rue Canebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX extrêmement hydraulique, à *grande résistance* et grand rendement, à employer pour les ponts et chaussées, le Génie militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques

Chaux grasse, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

AJACCIO

SALON DE COIFFURE

Entièrement remis à neuf

Service très bien soigné

Un bon ouvrier continental est attaché à la maison.

Victor MATRICALI

14, Rue Fesch, 14

OUVERTURE DE LA

Grande Charcuterie Parisienne

10, Cours Napoléon, 10

M. BOURTIN, propriétaire

Charcuterie en tous genres et sur commande. — Spécialités de côtelettes à la sauce tomate.

Conserves de 1er choix

Prix modérés

ON PORTE A DOMICILE

PIPPERMINT GET

Grande Liqueur,

Tonique, Reconstituante

Un verre de VRAI GET est spécialement recommandé après les repas, pour faciliter la digestion parfumer et assainir la bouche.

CETTE LIQUEUR crée dans tout l'organisme un sentiment de fraîcheur et de bien être et se recommande aux DAMES, à MM. les FONCTIONNAIRES, COLONS, dans les SOIRÉES, après le bain, après les TRAVAUX et PROMENADES fatigantes.

Quelques GOUTTES de *PIPPERMINT GET*, dans l'eau fraîche, forment la meilleure des boissons d'été, désaltérant sans fatiguer l'estomac. *Le Get* ne pèse que 29 et n'alcoolise pas.

Se méfier des nombreuses imitations.

PARIS

HOTEL DE LA MINERVE

23, Rue de la Chaise — Paris,

près du Bon Marché

et des gares Montparnasse et d'Orléans

L'Hôtel de la Minerve vient d'être complètement transformé et muni de tout le confort moderne. — Electricité, Salle de Bains, etc.

Situé au Centre de Paris, desservi dans toutes les directions par des moyens de communications rapides (omnibus, tramways, autobus).

Chambres (éclairage compris) de **2** fr. **50** à **7** fr. **50**.

Repas (déjeuners et dîners) **2.50**.

Prix spéciaux pour Séjours prolongés et Pensions

SOCIÉTÉ DES RHUMERIES DES ANTILLES

RHUM

GRANDS MORNES

Very Old Gets Rhum (Antilles)

Ce RHUM, d'une supériorité incontestable, se recommande AUX CONNAISSEURS et GOURMETS par son parfum agréable, sa haute finesse, sa vieillesse.

Très recommandé par les SOMMITES MÉDICALES, il est devenu le cordial préféré des familles, de MM. les Officiers, fonctionnaires, colons et de tous ceux qui, soucieux de leur santé, exigent un article pur et de distillation rectifiée.

Le Rhum GRANDS MORNES ne se vend qu'en carafes de forme *triangulaire* avec acquit blanc de la régie garantissant l'origine.

Importé par MM. GET FRERES, inventeurs du Pippermint.

En vente chez M. Marfisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie de pépins de Pépinmint.

Etude de Me LUCIANI, avoué

près le Tribunal Civil de Première Instance de Calvi (Corse)

Vente de biens immeubles de Congrégation dissoute sur mises à prix réduites.

A VENDRE

Le deux décembre mil neuf cent huit, à une heure de relevée, par devant le Tribunal civil de 1re instance de Calvi désigné à cet effet, il sera procédé à la vente, aux enchères publiques, de l'immeuble dénommé « Couvent de Tuani, » situé sur le territoire de la commune de Costa, canton de Belgodere, arrondissement de Calvi (Corse), en quatre lots, avec faculté de réunion en un seul lot, le cas échant, savoir :

Premier lot.

Le premier lot (côté Est) se compose de tout le bâtiment de l'église, moins la sacristie et le chœur, composé d'une grande nef, des chapelles latérales, d'une petite pièce et du cachot, d'une contenance de huit ares, trente centiares.

Deuxième lot.

Le deuxième lot (côté ouest) se compose de quatre pièces au rez-de-chaussée avec cave au-dessous, de neuf pièces au premier étage séparées entre elles par un corridor, des combles, de l'écurie et du jardin, à partir du bassin jusqu'au fond, d'une contenance de six ares, cinquante-deux centiares.

Troisième lot.

Le troisième lot (côté Nord) se compose de deux pièces au rez-de-chaussée, de cinq pièces au premier étage avec corridor et du jardin sur le devant de la façade, le tout d'une contenance de cinq ares, cinquante-trois centiares.

Quatrième lot.

Le quatrième lot (côté Sud) se compose de quatre pièces au rez-de-chaussée, dont une sert de sacristie et du chœur de la chapelle, de sept pièces au premier étage et d'une parcelle de terre plantée d'arbres fruitiers et de vignes contournant aussi la sacristie et le chœur, d'une contenance de quatre ares, quatre-vingt-seize centiares.

Cette vente est poursuivie à la requête de M. Victor Ménage, administrateur judiciaire près le Tribunal civil de la Seine, demeurant à Paris, rue des Mathurins, 44, agissant en sa qualité de liquidateur judiciaire et administrateur séquestre de tous les biens détenus par la Congrégation légalement dissoute des Capucins ou Frères Mineurs Capucins, fonctions auxquelles il a été nommé par jugement du Tribunal civil de la Seine, en date du quatre avril mil neuf cent trois, enregistré, ayant pour avoué Me Luciani, demeurant à Calvi.

En exécution : 1° d'un jugement du Tribunal civil de la Seine en date du quinze février 1907 ;

2° D'un autre jugement rendu par le même Tribunal le douze août 1908.

3° D'un autre jugement rendu par le même Tribunal la trente octobre 1908, enregistrés.

Lotissement et mises à prix

Les mises à prix ont été fixées par le jugement sus visé du trente octobre 1908, ainsi qu'il suit :

Pour le premier lot comprenant la chapelle, moins la sacristie et le chœur, contenant huit ares, trente-huit centiares.

Nouvelle mise à prix : sept cent cinquante frs, ci 750 fr.

Pour le second lot, composé du bâtiment Ouest et une partie du jardin à partir du bassin jusqu'au fond, contenant six ares, cinquante-deux centiares.

Nouvelle mise à prix, cinq cent frs, ci . . . . . 500 fr.

Pour le troisième lot, comprenant le bâtiment Nord avec jardin sur le devant, contenant cinq ares, cinquante-trois centiares.

Nouvelle mise à prix : quatre cent vingt cinq frs, ci . 425 fr.

Pour le quatrième et dernier lot composé du bâtiment Sud avec la sacristie et le chœur de la chapelle, plus une parcelle de terre plantée d'arbres fruitiers et de vigne, contournant la sacristie et le chœur, contenant quatre ares, quatre vingt seize centiares.

Nouvelle mise à prix : trois cent vingt-cinq francs, ci . . 325 fr.

Total des nouvelles mises à prix : deux mille francs, ci . . 2.000 fr.

Un plan des lieux est annexé au cahier des charges dressé par l'avoué poursuivant et déposé au greffe du Tribunal civil de première instance de Calvi.

Fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné à Calvi, le 10 novembre 1908.

T. LUCIANI,
Avoué.

Dûment enregistré.

S'adresser pour tous renseignements à Me Luciani, avoué poursuivant à Calvi.

Bastia, Imp. Ollagnier.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

SANTAL MIDY

GUÉRISON RADICALE

en quatre jours des écoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF

DÉPÔT dans toutes les Pharmacies et 38, Rue Vivienne, Paris.

FUMIER
Trois francs le cellier
COTE DE TABACS
Dix francs la tonne
S'adresser à l'Usine de Toga.

NEURASTHENIE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

FERS A PLANCHER

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, BOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Laver avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalée, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS

OMBRELLES, RIDEAUX, CUIPURES, BOAS

DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Importante fabrique

de confiserie du Nord faisant spécialités, surtout articles à la pièce, demande représentant à la commission actif et sérieux. Références sérieuses exigées. Ecrire : Paul Delemme, 125, rue Decrême, Roubaix.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL Quina, Kola et Viande de Lacto-Phosphate de Chaux

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 315

JEUDI 12 NOVEMBRE 1908

00609

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	6 mois	3 mois	1 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, 26 autres Pays le port en sus.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui Saint Martin, pape.

Soleil : (heure nationale)

Lever 7 h. 59 m. — Coucher, 4 h. 32 s.

Dernier quart.. le 15 Nouv. Lune, le 22

Fête du Dimanche : Saint Omobono.

11 NOVEMBRE

L'ALLEMAGNE CONTRE L'EUROPE

Pour une gaffe, c'est une gaffe phénoménale qui vient d'être commise par l'empereur Guillaume et par la diplomatie allemande en laissant publier dans un journal anglais, la prétendue interview du Kaiser, où celui-ci, essayant de justifier une attitude équivoque, laisse entrevoir sous son véritable jour toute la politique allemande, inconsciemment ourdie de compromissions, de cabales et de provocations.

Le document publié, — et qui n'a pas été démenti à Berlin — tendant de démontrer la sincère amitié que nourrit l'Allemagne vis-à-vis de sa rivale l'Angleterre, et pour cela il rejette sur la France et sur la Russie toute la responsabilité des fautes qui ont été commises. Le but de l'Allemagne est évident : s'apercevant — trop tard — que, par sa faute, elle est isolée et tenue en suspicion par l'Europe entière, elle fait des efforts pour dénouer le cercle d'amitiés qui s'unit contre elle et l'enserre. Mais elle s'y prend si maladroitement qu'on découvre sans peine la supercherie et les honteuses calomnies dont est rempli le document impérial.

La fausseté du langage du Kaiser éclate d'autant plus vivement que Guillaume II commence par invoquer ses intentions pacifiques maintes fois exprimées : « J'ai déclaré aussi nettement que je l'ai pu, s'écrie-t-il, que mon cœur est à la paix, que mon vœu le plus cher est de vivre avec l'Angleterre dans les meilleurs termes possibles. N'ai-je pas tenu parole ? ... Les actes devraient parler par eux-mêmes, mais vous ne prêtez l'oreille qu'à ceux qui les interprètent faussement et les dénaturent »

L'Angleterre n'a pas eu tort, comme on vient de le découvrir, de se méfier de ce bloc enfariné qui tend une main amie, tandis que de l'autre il dissimule un poignard.

Que penser, par exemple, de cette version allemande de l'affaire anglo-boër, *racontée par l'interview du Daily Telegraph* ? Elle ne manque ni d'astuce, ni de fiel. « Lorsque la guerre battait son plein, dit le Kaiser, le gouvernement allemand fut invité par les gouvernements de France et de Russie à intervenir auprès de l'Angleterre pour la sommer de terminer les hostilités. Le moment était venu, prétendaient ces gouvernements, non seulement de sauver les républiques boërs, mais encore d'humilier l'Angleterre, de la coucher dans la poussière. Je répondis que loin de participer à une action européenne destinée à précipiter la chute de l'Angleterre, l'Allemagne se tiendrait toujours à l'écart des entreprises qui pourraient la brouiller avec une puissance maritime telle que l'Angleterre... »

Or voici quelle est la version exacte de l'incident : L'initiative doot parle le Kaiser fut prise, en effet, par la Russie, mais il s'agissait simplement de tenter auprès de l'Angleterre une démarche de haute courtoisie, et à titre de conciliation. La France répondit qu'elle collaborerait volontiers à une telle démarche, si l'Allemagne, qui était alors en excellents termes avec l'Angleterre, se joignait à nous. Le cabinet de Berlin, pressenti à la fois par la Russie et la France, fit savoir qu'il ne marchanderait pas son action, à condition qu'on lui assurerait le statu quo en Europe.

C'était demander la perpétuité et la reconnaissance par la France du traité de Francfort. Cela, la France, fidèle à sa ligne de conduite, n'y consentit pas et n'y consentira jamais.

Comme on le voit, la version allemande ressemble à la vérité comme le jour à la nuit. Le résultat de ces *perfidies* est que l'Angleterre, mise en garde une fois de plus, est exaspérée contre la mauvaise foi allemande ; le rapprochement escompté par le Kaiser tourne en une aversion plus marquée que jamais. L'Europe, édifiée, *approuve l'Angleterre* ; la triple-entente loin d'être brisée, est raffermie. L'Allemagne a perdu la partie.

Mais comme une confidence en amène une autre, les révélations de Guillaume II en ont amené d'autres non moins sensationnelles, relatives à divers incidents internationaux qui se sont déroulés depuis quelques années, et où la perfidie allemande éclate dans toute sa beauté.

C'est d'abord l'incident de Hull. On se souvient de ce déplorable épisode de la guerre russo-japonaise, qui faillit amener l'ouverture des hostilités entre la Russie et l'Angleterre. Heureusement, l'affaire put être réglée par une commission d'arbitrage, où l'Allemagne fit des efforts inouis pour faire échec à l'Angleterre.

En suivant les événements, on retrouve la même mauvaise foi, le même désir de brouiller les cartes : à Tanger, à Algésiras, à Constantinople.

Maintenant encore, l'Allemagne use de son procédé habituel dans son différend avec la France au sujet de l'affaire des déserteurs de Casablanca. Après avoir demandé la réunion d'un comité arbitral, ou la soumission du différend au tribunal de la Haye, le gouvernement de Berlin réclame des excuses ou des regrets préalables de la part de la France. Il est bien évident que la France n'a pas à faire et ne fera pas d'excuses pour un incident où la loyauté et le bon droit sont pour elle. En agissant ainsi, l'Allemagne n'a pas d'autre but que de créer une diversion au mécontentement causé par la malencontreuse interview de l'Empereur. Irrités, humiliés, raillés par le monde entier, les Allemands essayent de passer leur mauvaise humeur *sur le dos de quelqu'un*, et c'est à la France qu'ils s'en prennent : c'est le procédé classique de Bismarck, dont use encore le chancelier de Bulow, avec une gaucherie vraiment déconcertante. Mais le procédé est vraiment trop vieux, *et nous ne nous laisserons* pas prendre. Nous savons que nous assistons à une comédie et nous continuerons d'en rire.

Craignons cependant que l'Allemagne cherche dans la force le droit qu'elle n'a pas. Lorsqu'ils *verront la partie définitivement* perdue pour eux, qui sait si l'Empereur et son chancelier n'auraient pas le triste courage d'essayer de sauver leur prestige et leur situation personnelle en tentant les chances d'une guerre, en *sacrifiant des milliers* de vies humaines, pour la vaine satisfaction de leur bon plaisir et de leur amour-propre ?

Cette éventualité est malheureusement toujours possible, en un état où le monarque dispose d'un pouvoir personnel et presque absolu. L'Europe ne permettra pas qu'un pareil crime puisse être commis. En cas d'agression, l'Allemagne trouvera non pas une puissance mais l'Europe entière en face d'elle.

G. des Cordilières.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 12 nov., à 3 h.

Pledgrets, allégro,	P. Mattei.
Gavotte des petites princesses,	André.
Quand l'amour meurt, valse,	Crémieux.
Fantaisie sur le Bidon,	Dursud.
Galop Tonnerre,	Lamothe.

Le Chef de musique, X. Laurus.

Propos d'actualité

Le Progrès

Ce formidable mot de l'humanité qui l'on nomme le progrès, annuelle et traîne à sa suite tant d'innovations de plus en plus déconcertantes et inattendues qu'on a peine à suivre en fantaisiste évolution. Il y a quelques mois à peine on s'entassait sur les premiers de la première machine volante qui avait réussi à quitter le sol ; puis brusquement surgissait la nouvelle que Wright avait volé une heure et demie, un cercle fermé. Voici maintenant que nos aéronefs parcourent des trentaines de kilomètres au vol, franchissant obstacles, maisons, villages, forêts .. et s'en viennent atterrir tout doucement au but qu'ils avaient choisi, tel un oiseau qui se pose au gré de son caprice.

Quel chemin parcouru depuis le temps où l'illustre Gassendi (il y a un siècle à peine !) déclarait péremptoirement : « Jamais l'homme ne pourra s'élever dans les airs ou voyager à mille kilomètres... La force dont il dispose n'est à peu près égal que la quatre-vingt-deuxième partie de celle que possède un oiseau pour s'envoler, et la machine humaine est telle que toujours à poids égal, est la plus puissante et la plus constante... »

Ces paroles datent, il y a un siècle, la dernier mot de la science. Où donc en sommes-nous encore un siècle plus tard ? Enseignant la chemin par-mers, notre imagination s'effraye à la conception de celui que nous allons maintenant franchir...

Laissons la conception effrayer pour nous dérer les transports sur terre : mêmes progrès mêmes merveilles ! Il n'y a pas quarante ans M. Thiers disait : « Les chemins de fer ne seront jamais possibles pour le transport aux voyageurs. Et voici qu'on nous annonce que la Compagnie P. L. M. (pour ne citer que celle-ci) va mettre prochainement en service entre Paris et Marseille les nouvelles machines, dites « Pacific », qui ne mettront guère qu'une heure pour faire le trajet de Lyon à Paris et environ huit heures pour franchir les 864 kilomètres qui séparent Marseille de Paris !

Ces monstres transporteront dans leurs flancs 3 tonnes de combustible et 28 mètres cubes d'eau. Les trains qu'ils remorqueront ne s'arrêteront que trois fois de Paris à Marseille : Dijon, Lyon et Avignon.

Partis de Paris vers midi on pourra dîner le même soir à Marseille, sept huit heures. Quelques années encore, et des machines semblables d'abord réservées aux trains de luxe seront la règle générale, et amèneront toutes les lignes, dans toutes les directions, à 110 kilomètres à l'heure.

Quelques années encore et des aéroplanes perfectionnés, mis à la portée de toutes

---

XI. — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

VI

LA FEMME SAINTONGE

Une minute après, Rouzain remettait sa voiture et se faisait conduire à la gare Saint Lazare ; il avait hâte d'être rentré chez lui.

— J'ai été bête, se dit la sage-femme... Il aurait donné deux cents francs par mois. Quel diable de myrthe y a-t-il là-dessous ? Si je pouvais le savoir !.. Nous verrons bien... En attendant, voyons !

Elle se rendit chez un marchand de bric-à-brac à qui elle offrit de lui vendre le mobilier qu'elle possédait.

VII

A L'ŒUVRE

Maître Lecamus l'avait dit fort exactement à madame Rouzain, son meilleur client : Antoine Evrard avait éprouvé, de la mort prématurée de la Benoîte, un si vif chagrin qu'un revirement subit s'était produit en lui ; jadis, toujours levé avant l'aube, toujours aux champs le premier, il donnait à ses serviteurs l'exemple d'une bonne activité ; il semblait être infatigable. Mais, après le décès, peu à peu, il s'était désintéressé de tout. Il demeurait durant des journées entières assis, rêveur, regardant dans le vide, marmottant des paroles incompréhensibles. Puis, il s'était mis à boire. Quand il sortait, à moitié gris, du cabaret de la Pomme-d'Or des Hesperides, c'était pour aller s'achever chez lui. A ce jeu là, ça n'avait pas duré longtemps ! En quelques mois, endetté déjà, il s'était trouvé « au bout de son rouleau », comme disaient les paysans.

Alors, il avait fallu congédier le personnel, d'abord ; ensuite, vendre, pièce par pièce, les outils, les machines agraires, les voitures, les bestiaux ; enfin, les meubles mêmes ! Aux alentours, on prévoyait le jour prochain où Antoine Evrard et Toussaint se trouveraient sur le pavé. A présent, sous la remise, il n'y avait plus qu'une méchante carriole, toute disloquée, et qui grinçait lamentablement lorsqu'elle roulait. Deux chevaux étiques, qu'on voyait errer dans les champs, complétaient l'attelage.

Toussaint, lui, avait vendu ses vêtements, ses meubles, ses hardes, pour acheter des habits de travail, des sabots, des blouses, des pantalons de toile. Il avait loué ses services à un fermier de Saint-Sauveur, et il était parti, sans regarder derrière lui, sans un mot d'adieu, sans un regret.

Antoine Evrard, lui, était resté à la ferme, à cause de Toussaint qui lui faisait pitié. C'était une bonne âme, une nature simple et droite, une créature faite pour le travail et dont la vertu dominante était le dévouement. Tout enfant, elle avait connu la Benoîte. Elles avaient grandi, côte à côte. Lorsque Benoîte s'était mariée, elle avait fait venir Marion à la ferme. Elles vivaient comme deux sœurs, n'ayant pas de secret l'une pour l'autre. La mort de la Benoîte avait attaqué Marion. Elle avait cru de son devoir, son amie morte, de servir de mère à Toussaint. Depuis longtemps, elle ne recevait plus de gages, elle se payait sur les jours du peu en bons baisers qu'il lui rendait.

Seule, elle s'occupait de l'enfant, veillait sur lui, ne le laissait manquer de rien, l'envoyait à l'école, raccommodait ses vêtements avec un art infini pour les faire durer longtemps et pour qu'ils fussent toujours relativement propres. Si on n'était pas à cette heure au « galvaudeux » pareil à ceux qui faisaient la désolation du pays, c'était à Marion, certes, qu'il le devait. La fidèle servante laissait Antoine dans sa « pourriture » comme elle disait ; c'est pour cela que la salle basse n'était pas entretenue, tandis que sa cousine, la chambre où couchait Toussaint, au premier étage, paraissait être un palais en comparaison, bien qu'elle ne fut meublée que de quelques chaises de paille, d'une table, en bois blanc, sur laquelle le petit faisait ses devoirs, au retour de l'école, et d'un lit, toujours blanc, où il reposait.

La cour de la ferme, où, jadis, tout ne ressentait de l'activité de maître, où les laboureurs et les garçons vaquaient à leur besogne, était, maintenant, déserte et silencieuse. Ce pour lui Marion, bras nus, lavait dans un baquet les nippes de Toussaint : pauvres nippes usées qui ne déchiraient rien qu'en tirant dessus, — lorsque m'sieu Maquart parut. La servante ne l'avait pas entendu venir, car elle songeait. Elle avait toujours la même préoccupation : l'avenir, qui l'épouvantait, surtout par rapport à Toussaint.

— Bonjour, Marion, bonjour, ma fille ! Toujours à la besogne, donc ! dit Rouzain qui aurait voulu s'attacher cette laborieuse créature et qui lui avait adressé, à diverses reprises, des offres toujours inacceptées.

— Il le faut bien, m'sieu Maquart, réplique la servante. Je suis seule, ici, maintenant, pour tout faire, et je n'ai pas le temps de m'amuser.

A l'accent de Maquart, Marion avait fait un mouvement. Chaque fois qu'elle le voyait, c'était de même. Elle avait au cœur de la haine pour cet homme qui avait été le bourreau de la pauvre défunte.

C'est que, confidente de Benoîte, Maî rien n'ignorait rien du passé, rien, même en ce qui concernait les relations que son amie avaient eues avec m'sieu Maquart. Oui, la vue de cet homme, de ce monsieur, comme elle disait à part soi, lui causait toujours une impression pénible, pareille à celle que ressentent les êtres impressionnables au surnaturel à l'aspect de certaines bêtes immondes réputées malfaisantes.

(A suivre).

Les bourses, ironi peut-être deux fois plus o le, ignorant les montagnes les océans, l.s frontières...
Mais où sont les diligences d'autan ?

A. CAPELLO.

Le Relèvement Économique de la Corse

LES TRAVAUX de la Sous-Commission

RAPPORT

présenté par M. le Docteur Gioconde MANFREDI, Conseiller général du canton de Piedicroce.

Monsieur le Président,
Messieurs,

Je vous devais la Commission demande la réfection totale de la chaussée de la route départementale de Folelli à Ponte.

Cette route traverse trois cantons : Porta, Ponte et Piedicroce, sans compter la canton d'Alesani qu'elle desservi en partie. Elle donne en plus accès aux Eaux d'Orezza : je n'ai pas besoin de dire par conséquent quelle est l'importance commerciale de cette route, les Eaux d'Orezza universellement connues sont les reines de nos eaux ferrugineuses et jouissent d'une réputation mondiale.

Les touristes et les malades arrivent ou pour mieux dire arrivaient de tous côtés à Orezza. Aujourd'hui, découragés par les grandes difficultés d'accès et aussi à cause du manque de confortable, conséquences fatales de la ruine de la station, les amateurs ne reviennent plus, et la réclame se fait chez eux en rebours, comme de juste ! Et si notre rédacteur quelque rare colonieux profondément endormis et quelques insulaires rompus à toutes les fatigues physiques ou morales en point de tenter toute expédition, même le voyage à Orezza !

Il suffit en deux mots de savoir que la proportion des buveurs est tombée au 20 ans de 10 à 2 !

Tout cela à cause de l'état de la route de Folelli.

Messieurs, et je parle à des Corses je n'aurais pas besoin d'ajouter autre chose, la réputation de ce chemin n'étant plus à faire. Je vous dirai cependant pour fixer votre religion que le tracé du charretier qui s'engage sur cette route est devenu bientôt pioche. Oui, Messieurs, la pioche. La charrette embourbée à chaque instant ne peut démarrer qu'à coups de pioche ; quand elle a passé l'ornière est devenue un sillon, et la route devient peu à peu un ravin.

Voilà le mal, Messieurs. Le remède est bien simple : Empierrer cette route ; mais l'empierrer sérieusement, d'un seul coup, et l'entretenir ne faisant dès la première année les réparations nécessaires à la chaussée qui sur un sous-sol schisteux a toujours besoin d'être surveillée de très près.

Or, le département de la Corse avec ses moyens budgétaires ne peut sérieusement songer à faire cette réparation. La question a été posée bien des fois au Conseil Général par nos collègues ayant recueilli le canton avant nous. Vous saurez toujours bien sympathi mais toujours pareil sans effet et pour cause.

Il faut donc que l'État décide de nous venir en aide, nouvelle entreprise à et se décide à faire le sacrifice de refaire la route d'Orezza. Il faut aussi qu'une fois posée on dote cette route soit entretenue ; or comme, le département, même avec les retenus qui lui viendront du Gouvernement et le nouvel état de choses que l'on nous fait entrevoir ne rentre, ne peut subvenir à toutes les dépenses que nécessitera l'entretien des chemins vicinaux et départementaux, il faut donc que la route d'Orezza devienne route nationale.

A ce sujet, je dirai en passant que la motion proposée par un de nos collègues, qui demandait le déclassement des routes départementales, ne peut s'appliquer à celle d'Orezza. A moins qu'on ne lui fasse up de la part plus large qu'aux autres. Ce serait cet en effet pour frapper que ses tributaires, les autres routes départementales, elle est plus fragile à cause de son mauvais sous-sol, et par conséquent sera plus délaissée que les autres ayant plus de besoin, à moins, dis je, qu'on ne lui fasse la part plus large. Eh, mon Dieu ! pourquoi ce la lui ferait-on pas cette part plus large étant donnée sa situation toute spéciale que la rend d'une utilité générale ?

De la dépense nécessaire, je vous dirai simplement, Messieurs, que d'après les estimations faites elle pourrait s'élever à 7 ou 8.000 francs le kilomètre. Or, sur les 30 kilomètres de route Ponte Champion en entretient plus ou moins ; il en restera donc que 12 kilomètres à refaire entièrement. En faisant largement les choses la dépense totale serait de 100 000 francs.

Avant de terminer, permettez-moi, Messieurs, de m'autoriser un argument qui fait dire à beaucoup de personnes que cette question de la route d'Orezza est une question d'intérêt local et non d'intérêt général. Je m'inscris à faux contre cette thèse et je proteste énergiquement.

Comment, la vitalité du pays et des eaux d'Orezza est en jeu, les eaux d'Orezza connues dans le monde entier, susceptibles de devenir le but et le centre du mouvement touristique le plus important de la Corse ! Les eaux d'Orezza, propriété départementale ! Et la question posée ne serait pas d'intérêt général pour le département ? Que faut-il donc pour intéresser la généralité des Corses ?

Je n'insisterai pas davantage parce que je pourrais être désagréable à quelques enthousiastes des autres questions mises en avant et dont l'avenir n'est sûrement pas aussi brillant et assuré que le serait celui de la source d'Orezza qui elle débiterait toujours et quand même du fer à jet continu et pourrait devenir la plus grande « source » de bénéfices pour le département puisqu'il en est le propriétaire.

Je conclus donc, Messieurs, en demandant :

1. La réfection totale de la chaussée et l'élargissement de la voie en différents points de la route départementale de Folelli à Orezza ;

2. La construction de parapets dans des points dangereux et encore dépourvus ;

3. Le classement de cette route comme route nationale ou thermale.

Docteur MANFREDI,
Conseiller général de Piedicroce.

Bastia, le 29 octobre 1908.

Un Mariage à Marseille

Le mariage de Mlle Lily Grimaldi de Sanssonetti, fille du Docteur et avantageusement connu et estimé officier de l'Instruction publique, et de Mme Grimaldi de Sanssonetti, a été célébré mercredi au milieu d'une très élégante et aristocratique affluence.

L'église de Saint-Barnabé, où des plantes d'un vert tendre sont ravissantes d'encens rares, de compétentes toilettes féminines, des sabres d'officiers, et des bijoux, ruisselant de stalle. Il est midi, Mlle Lily Grimaldi de Sanssonetti, toilette dentelle d'Angleterre et Malines, gravit les marches marbrées de l'autel, recouvertes de tapis, au bras de son père, le docteur Grimaldi de Sanssonetti, ancien interne des hôpitaux de Montpellier, tandis que le lieutenant Gendret la suit dans son élégance nonchalante et heureuse.

Les témoins de la mariée étaient le vicomte de Lenhard de Monchalin et le lieutenant de Bougainville ; ceux du marié, le colonel Camper et le capitaine de Boiz.

L'hymne nuptial de Dafür, lent, solennel, ensuite, s'assure, vibre par la voix ample et chaude de Mlle Cécile Gendre, belle-sœur de l'épouse adorée. L'Ave Maria de Mascagni succède, merveilleusement nuancée par l'art avisé de Mme Canty Bossy, autrefois artiste fêtée du public, aujourd'hui professeur, dont la notoriété est encore une gloire ; la harpe, sous les doigts de Mlle Arnaud, le violon, sous l'archet de M. Lauthier, le violoncelle sous celui de M. Arnaux, soutient leurs dames harmonies qui ne finissent plus qu'un silence et un soupir prolongé ; il semble que toutes ces voix, que tous ces sons, ne sont qu'une caresse et une chaleur de plus, tombées du grand soleil provençal de cette splendide journée d'automne très ensoleillée.

Le curé, M. Ball, parle, dans ses conseils exhorte à l'indissolubilité union, rappelle les lois de Dieu et les lois de l'amour : Dieu et amour, mais ces immortels du monde. Les quêteuses : Mlle Gondret, Mlle Bousiac, toute dernière fille du regretté promoteur de la République de Monsieur, cousine de la mariée ; les quêteurs : lieutenant de Bougainville, nom illustre de notre histoire, et le lieutenant Canet, parent entre les premiers des fastueux divertissements d'antan. La cérémonie prend fin.

Après la cérémonie religieuse, un grand déjeuner de trente couverts a été servi dans les appartements de M. et Mme Grimaldi de Sanssonetti.

Là-bas, sous la véranda odorante de jasmin de la villa, les invités se pressent autour du menu que Pauline Lindor a signé. Il y a dans le jardin, dans les salons, une foule distinguée et sympathique, d'impeccables habits noirs et de souples tailles de blanc, de rose, de mauve : la mère de la mariée en toilette rose thé et la mère du marié bellâtre, une gamme folle et magique de couleurs dont l'éclat s'atténuera tout à l'heure, alors que les buires flambent au-dessus des coupes qui bouillonnent ; et quand la nuit tombe quand les époux discrètement s'en vont vers l'Italie des traditionnels bonheurs ; quand la villa s'argente et s'habille à son tour de clair de lune d'octobre, il ne reste plus que des fleurs éparses, des persistantes senteurs, et dans un coin, sur un plateau d'or aux arabesques fines, les innombrables télégrammes qui apportent des vœux et saluent un grand et beau mariage.

Nos meilleurs vœux accompagnent les époux en Italie.

Un Invité.

A la Cour d'Appel

Hier, dès l'ouverture de l'audience de la Cour, M. le Premier Président, dans une allocution émue, a annoncé la mort de M. le président Savoli, et fait connaître qu'en raison du deuil douloureux qui venait d'atteindre la magistrature insulaire et particulièrement la Cour, la séance serait levée.

M. le Bâtonnier de l'ordre des avocats prenant à son tour la parole, a associé le barreau au deuil de la Cour.

L'audience, qui devait avoir lieu hier, sera tenue aujourd'hui à midi et demi.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

L'escadre à Ajaccio

Ce matin entraient le Bastille de Toulon qui se composait des contre-torpilleurs *Dragonne*, commandant Frammond ; *Cyclone* et *Pertuisane* des torpilleurs 221, 222 201, 248, 203, 233, 219, 260.

Avec les contre-torpilleurs *Epée*, *Averne* et les treize torpilleurs de notre défense mobile, cela porte à quarante et une le nombre d'unités actuellement à Ajaccio.

Ce matin à 9 heures le vice-amiral Fauconnet a passé l'inspection du personnel.

Ce soir, commenceront très probablement les exercices.

Hyménée

Jeudi dernier a été célébré à l'église de Saint-Roch le mariage de notre ami Jean Graziani, matelot télégraphiste avec la toute charmante Mlle Françoise Hélène Colonna, fille du surveillant principal, et de Francois Bartholi. Les témoins étaient, pour le marié, M. Sansonetti, agent de 1re classe de l'inscription maritime, et M. Calloccia, instituteur à Ajaccio, l'un de nos amis. M. François Hart, chef gardien au sémaphore des Sanguinaires, et M. Giaffert, agent comptable de la Marine.

Nous souhaitons aux jeunes époux une bonne lune de miel.

Vol

Dans la nuit du 10 au 11 novembre, des malfaiteurs, demeurés inconnus, se sont introduits à l'aide d'effraction, dans la cave du vin du sieur Poggi Philippe, rue des Halles.

Ils ont brisé la serrure de la porte d'entrée. Ils dérangèrent les tonnes d'une pièce soupçonneuse, sur les deux buvants ce la porte.

Ils ont ouvert deux placards, fouillé le linge, mais n'ont pu emporter que du vin, car il n'y avait, dans la cave, ni argent, ni objet de valeur.

Les malfaiteurs ont été allumés du feu.

∴

Dans la même nuit, peut être les mêmes malfaiteurs se sont introduits, à l'aide d'effraction, dans les magasins de M. Pardini Charles, mécanicien, impasse de la poste.

Ils se sont emparés de 28 clefs en aluminium pour serrures de sureté, et de 15 clefs de cave en fer, pour armoires.

Une enquête est ouverte.

Nouvelles Religieuses

CONGRÉGATION DES DAMES. — Le retraite annuelle de la congrégation des Dames commencera jeudi, 12 courant, à 2 heures et demie dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus, Boulevard de Cardo.

Le matin Messe à 9 heures, suivie de l'instruction ; le soir, à 3 heures et demie, sermon et Salut.

Il n'y a pas de lettres d'invitation.

Syndicat des Bergers

de l'arrondissement de Bastia

Tous les bergers syndiqués et non syndiqués de l'arrondissement sont priés de vouloir assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 15 courant, à 9 heures du matin, à Casa-Torra, gare Biguglia.

Le Président,
MAROSELLI.

MÈRE

L'heureuse mère, comme tant d'autres femmes, n'a confiance que dans la Tisane Américaine des Shakers. Les jours où ses occupations journalières lui permettent, où rien ne semblait vouloir céder, où ses progrès enfants lui contrariaient une charge, ne sont plus maintenant qu'un souvenir lointain ! Disparus aussi les migraines, les étourdissements, la sensation permanente de fatigue, les oppressions ! Tous ces malades l'ont quittée le jour où elle a pris pour la première fois la Tisane Américaine des Shakers et ils ne reparaîtront jamais plus, tout qu'elle en aura sous la main. C'est le remède par excellence contre les insomnies dyspepsies et celui que des centaines de milliers de familles en France emploient aujourd'hui. Il est bon pour la mère, bon pour le père, en un mot bon pour toute la famille. Demandez à M. Favyan, pharmacien à Lille, sa brochure explicative gratuite.

LA

TISANE AMÉRICAINE
DES
SHAKERS

Petite Gazette

Variétés Atmosphériques du 11 novembre

Thermomètre : 7 heures du matin : 14°, à midi 15°. 3 heures du soir 14°. Maxima : 16°. Minima : 10 5.

Baromètre : Niveau de mer, 763 mm ; à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent : Dans la matinée, Ouest léger. Dans l'après-midi. id.

Etat du ciel, le matin, Nuageux. l'après-midi, id.

∴

Mariage

Hier a été célébré, dans notre somptueuse église de Saint Jean-Baptiste, le mariage de Mlle Jeanne Gallo, la toute charmante fille du sympathique président des coiffeurs avec M. Charnier Marie-Abel, employé au P. L. M.

Toute rayonnante de pure joie, la jeune mariée portait, avec une distinction parfaite, la toilette blanche chamarrée de gaze et de soleries.

Les témoins étaient, pour la mariée : Mlles Mathilde Paoli et Antonetti Marie, ; ceux de l'époux étaient MM. Peraldi Simon-Paul et Lota Pascal.

Le mariage a été béni par M. l'abbé Girolami, chapelain de l'église du Lycée et ami personnel de la famille Charnier, qui a prononcé un discours de circonstance très remarquable.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège s'est dirigé vers le Grand Hôtel d'Europe où l'attendait un menu des plus soignés.

Le jeune couple est parti, dans la matinée, pour Ajaccio en voyage de noces.

Nos vœux de bonheur les y accompagnent.

∴

Contraventions

Hier matin, la police a verbalisé contre la dame S. P., revendeuse, pour avoir, sur la place du Marché, vendu de la viande de cabri au prix trop rémunérateur de 0 fr. 70 la livre, contrairement à l'Arrêté Municipal du 12 décembre 1880 qui en fixe le prix à 0 fr. 50 la livre.

∴

En simple police

Dans son audience d'hier, le Tribunal de simple police, présidé par Me de Gentile Frédéric, Juge de paix suppléant du premier canton de Bastia, a condamné à un franc d'amende plus de soixante propriétaires ou locataires pour infractions aux règlements sur l'hygiène.

A la même audience plusieurs individus ont été condamnés à de peines d'emprisonnement pour ivresse, tapage et violences, ainsi que plusieurs filles soumises pour avoir contrevenus à la police des mœurs.

∴

A louer

Villa Kesmarie, en partie ou en entier.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

∴

A louer de suite

Magasins, Boulevard de Toga, 1, Maison Ramelli.

S'adresser à M. Dominique Mathieu, 13, Place St-Nicolas.

SPLENDOR-CINEMA

20, Boulevard Paoli, 20

Aujourd'hui Jeudi 12 novembre

Programme inédit à Bastia

Les Aventures de Polichinelle

500 mètres de longueur

Grande scène fantaisie à transformations (coloriée) en deux actes et 33 tableaux suivie d'une grande scène dramatico-comique.

Une Amie d'Ecole
ou
Voleurs Modernes

Matinée à 5 heures

Etat-Civil

NAISSANCES

Charnier Marie-Abel et Gallo Jeanne, sans profession.

Charnaulin Germaine Antonia, sans profession.

Bonaillon Marguerite, 6 ans, de Bastia.

Testoni Marie, 1 mois, de Bastia.

Société Forestière
d'Isolaccio et Serra
Pietrapola-les-Bains

Vente de bois en grume ou débité
PIN, CHÊNE, HÊTRE, CHATAIGNIER, AULNE

Débits de toutes sortes sur commande pour construction, menuiserie, ébénisterie.

Meubles bruts.
Lits, Tables, Armoires, etc.

Charbon de bois et bois à brûler

Entrepôts : à Ajaccio, chez M. Antoine Eidel ; à Bastia, chez M. Cesar Lota, 6, rue de la Gare.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE
DANESI Fils
Ancien Elève des Ecoles d'Horlogerie de BESANÇON
16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. DANESI a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (mouvements les plus compliqués).

M. DANESI, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.

LUNETTERIE de 1re CHOIX

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	10 nov.	— 11 nov.
Rentes de 3 0/0 anciens	96.20	— 96.40
— de 3 0/0 nouvelles.	97.30	— 97.30
	ex-coupon.	

AJACCIO

Départ de M. le Préfet

Ajaccio, 11 novembre.

M. Chalot, préfet de la Corse, vice-président de la Sous-Commission d'enquête, accompagné de M. Carrier, membre de la dite commission, s'embarquera demain pour la Sardaigne, à bord du paquebot *Vénézuela*, qui fait le service d'Ajaccio à Porto-Torres.

Ces deux Membres de la Commission d'enquête vont étudier les travaux d'améliorations qui ont été faits depuis un certain nombre d'années par le Gouvernement italien.

Nouvelles Militaires

Ecole de Gendarmerie

Paris, 11 novembre.

Ont été déclarés admissibles aux examens oraux de l'Ecole de gendarmerie :

M. le lieutenant Giacobbi, du 8e bataillon de chasseurs à pied ;

M. le lieutenant Poli, du 139e régiment d'infanterie ;

M. le lieutenant Qui'ichini, du 99e régiment d'infanterie.

Etat-major général

Paris, 11 novembre.

M. le général de brigade de Trentinian est promu au grade de général de division, et appelé au commandement de la 3e division d'infanterie coloniale.

∴

M. le colonel de Pierrugues, directeur du génie à Nice, est promu au grade de général de brigade, et désigné comme adjoint au Gouverneur de Langres.

∴

M. le général de brigade d'Eu est nommé au commandement de la 4e brigade d'infanterie d'Algérie.

∴

M. le général Hermont, commandant l'artillerie du 1er corps d'armée, est nommé membre du Comité technique de l'artillerie.

∴

M. le général Pouradier-Duteil est nommé au commandement de la 5e brigade d'infanterie.

∴

M. le général de brigade Combes est nommé membre du Comité technique des troupes coloniales.

SAINT-DIÉ

LE MYSTÈRE des Raids de Robache

QUADRUPLE DISPARITION

Les aveux de l'assassin

Saint Dié, 11 novembre.

A Robache-de-Saint-Dié vivait, il y a trois ans, un ancien douanier, M. Romand, âgé de 57 ans, avec sa femme et ses trois enfants d'un second lit, âgés de neuf ans, trois ans et deux mois.

Le 29 février 1905, M. Romand et ses trois enfants disparurent. La femme et les deux aînés étaient alités, raconte Romand, faire baptiser le plus jeune à la paroisse Saint-Martin-de-Saint-Dié. Or, on apprit que le clergé de cette paroisse n'avait jamais entendu parler ni du baptême, ni même d'aucune demande de ce genre.

Depuis ce jour, personne n'a revu la femme ni les enfants du douanier. Une instruction judiciaire, ouverte à l'époque, ne donna aucun résultat.

M. Romand quitta le pays dernièrement pour aller habiter avec sa fille d'un premier lit, mariée à un instituteur, près d'Epinal.

Des faits d'une extrême gravité ayant été relevés ces jours derniers, le parquet a fait mettre Achille Romand en état d'arrestation.

L'ancien douanier serait entré aujourd'hui dans la voie des aveux.

L'ÉCHEC de la Diplomatie Allemande et la Presse

Paris, 11 novembre.

Les journaux de tous les pays consacrent de longs articles à la victoire de la Diplomatie Française.

La Presse Allemande

Bien entendu, la presse chauvine allemande est furieuse de l'échec subi par sa diplomatie.

Le prince de Bülow est l'objet des critiques les plus sévères.

La Presse Française

Les Journaux du matin se félicitent de l'heureuse solution qui termine l'incident souleré par la diplomatie allemande.

AU PORTUGAL

Complot contre le Roi

Suicide D'ALBERT COSTA

Lisbonne, 11 novembre.

Le *Daily News* annonce que le leader du parti républicain portugais, Albert Costa, s'est suicidé parce qu'il avait été désigné par la société secrète politique, la *Croix Noire*, pour assassiner le roi Manuel.

Albert Costa a préféré se donner la mort que d'accomplir un pareil acte.

La nouvelle de cette mort a produit une bien vive émotion.

PARIS

Les Obsèques DE VICTORIEN SARDOU

Paris, 11 novembre.

Ce matin ont été célébrées au milieu d'une affluence extraordinaire, les obsèques de M. Victorien Sardou, membre de l'Académie Française, Grand-Croix de la Légion d'honneur.

Des discours ont été prononcés par M. Doumergue, ministre de l'instruction publique ; par M. Paul Vandal, au nom de l'Académie Française ; et par M. Paul Hervieu, au nom de la Société des Auteurs dramatiques.

Le deuil était conduit par les fils et le gendre de l'illustre défunt.

LA SANTÉ DE FRÉDÉRIC MISTRAL

Marseille, 11 novembre.

Notre grand poète provençal, Frédéric Mistral, est très gravement malade.

Les médecins qui le soignent, conservent peu d'espoir de le sauver.

Cette nouvelle a profondément attristé les amis et les admirateurs de l'auteur de *Mireille*.

GRANDE RÉCEPTION *à l'Ambassade d'Italie*

Paris, 14 novembre.

A l'occasion de la naissance de S. M. le roi d'Italie, une grande réception a eu lieu aujourd'hui, au palais de l'Ambassade.

Plusieurs membres du Gouvernement, le corps diplomatique au complet, et les membres de la Colonie Italienne assistaient à cette réception.

M. CLEMENCEAU à l'Académie

Paris, 11 novembre.

M. Clémenceau fait démentir le bruit, qui avait couru, hier qu'il était candidat à l'Académie Française.

Le Président du Conseil a déclaré à un de ses amis qu'il y avait trop de visites à faire pour avoir l'honneur de faire partie de la docte Assemblée.

TOULOUSE

Triste Accident

Un Capitaine d'artillerie noyé dans la Garonne

Toulouse, 11 novembre.

Un bien triste accident a douloureusement frappé les officiers de notre garnison.

M. le capitaine d'artillerie Crozet, du 23e régiment, a été culbuté par son cheval dans la Garonne, et s'est noyé.

Des témoins de ce douloureux accident se précipitèrent au secours du malheureux officier, mais ils ne retirèrent qu'un cadavre.

EN ANGLETERRE

UN ARTICLE du « Daily Telegraph » contre le Prince de Bulow

Londres, 11 novembre.

Le Chancelier ayant été hier, au cours de la séance du Reichstag, l'exactitude des détails de l'interview impériale, le *Daily Télégraph* publie un article très violent contre le Prince de Bülow.

« Le Chancelier, dit l'organe anglais, a oublié de dire que ce document, retour d'Allemagne, portait l'*imprimatur officiel*.

EN ALLEMAGNE

L'Empereur d'Allemagne et le Comte Zeppelin

Berlin, 11 novembre.

L'empereur Guillaume a conféré au grand aviateur, le comte Zeppelin, l'ordre de l'Aigle noir.

Le Kaiser, en lui remettant lui-même cet ordre, l'embrassa trois fois, poussa un vigoureux hoch en son honneur, puis lui dit :

« Le Monarque et la Patrie sont fiers de posséder un tel fils, le plus grand Allemand du vingtième siècle ! »

AU REICHSTAG

LES INTERPELLATIONS sur les Paroles Impériales

Berlin, 11 novembre.

La séance du Reichstag a été consacrée entièrement à la suite de la discussion des interpellations sur l'interview publiée par le *Daily Télégraph*.

Presque tous les orateurs ont critiqué très sévèrement la légèreté du Grand Chancelier, et ils ont constaté, avec peine, que, depuis Bismarck, l'Empereur manque de conseillers ayant le courage de lui résister quelquefois.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Raiuin

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LA PEINE DE MORT

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet du gouvernement concernant la suppression de la peine capitale ;

2. de la proposition de M. Paul Meunier, tendant à substituer la peine des travaux forcés à perpétuité à la peine de mort, et à modifier ou abroger certains articles du code pénal et des codes de justice militaire ;

3. de la proposition votée par le Sénat et relative à la suppression de la publicité des exécutions capitales.

M. Dejeante

député socialiste unifié de la Seine, monte le premier à la tribune.

L'orateur n'est pas partisan de la peine de mort.

« Supprimez ou atténuez la misère, et vous obtiendrez ainsi la diminution de la criminalité. »

M. Castillard

rapporteur du projet de loi, est partisan du maintien de la peine capitale.

Le député républicain de l'Aube, qui est un ancien magistrat, prononce un très remarquable discours, qu'il termine par ces mots :

« La peine de mort ne laisse plus aucun espoir aux assassins, tandis que le prisonnier ou le forçat espère toujours s'évader.

« Si vous ne tenez pas compte de l'opinion publique, vous risquez fort de voir les honnêtes citoyens se faire justice eux-mêmes ».

VIE INCIDENT

La péroraison de M. Castillard soulève un vacarme infernal.

Les socialistes invectivent l'orateur ; un révolutionnaire le traite même de crocodile.

Le Garde des Sceaux

monte ensuite à la tribune.

« Je ne reprendrai pas, dit l'orateur en commençant, à ceux qui nous traitent de défenseurs des assassins.

« Nous ne devons pas être les esclaves de l'opinion publique. La guillotine n'est pas une œuvre moralisatrice »

Le ministre de la Justice fait ressortir que la criminalité est moindre dans les pays où la peine de mort est abolie.

Il démontre ensuite que l'augmentation de la criminalité en France est due simplement aux progrès de l'alcoolisme.

La suite de la discussion est renvoyée à mercredi prochain.

La séance est levée.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer
Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Caumartère, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, à grande résistance et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie militaire et toutes les administrations.
CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits, scellés.
CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.
CIMENT prompt spécial.
CIMENT de Roquefort.
Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :
F. CHARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasses, Ciments et Ciment
Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse, Francardo.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Raiuin

La séance est ouverte à 2 h. 35.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal du matin, qui est adopté.

LA PEINE DE MORT

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet du gouvernement concernant la suppression de la peine capitale ;

2. de la proposition de M. Paul Meunier, tendant à substituer la peine des travaux forcés à perpétuité à la peine de mort, et à modifier ou abroger certains articles du code pénal et des codes de justice militaire ;

3. de la proposition votée par le Sénat et relative à la suppression de la publicité des exécutions capitales.

M. Dejeante

député socialiste unifié de la Seine, monte le premier à la tribune.

L'orateur n'est pas partisan de la peine de mort.

« Supprimez ou atténuez la misère, et vous obtiendrez ainsi la diminution de la criminalité. »

M. Castillard

rapporteur du projet de loi, est partisan du maintien de la peine capitale.

Le député républicain de l'Aube, qui est un ancien magistrat, prononce un très remarquable discours, qu'il termine par ces mots :

« La peine de mort ne laisse plus aucun espoir aux assassins, tandis que le prisonnier ou le forçat espère toujours s'évader.

« Si vous ne tenez pas compte de l'opinion publique, vous risquez fort de voir les honnêtes citoyens se faire justice eux-mêmes ».

VIE INCIDENT

La péroraison de M. Castillard soulève un vacarme infernal.

Les socialistes invectivent l'orateur ; un révolutionnaire le traite même de crocodile.

Le Garde des Sceaux

monte ensuite à la tribune.

« Je ne reprendrai pas, dit l'orateur en commençant, à ceux qui nous traitent de défenseurs des assassins.

« Nous ne devons pas être les esclaves de l'opinion publique. La guillotine n'est pas une œuvre moralisatrice »

Le ministre de la Justice fait ressortir que la criminalité est moindre dans les pays où la peine de mort est abolie.

Il démontre ensuite que l'augmentation de la criminalité en France est due simplement aux progrès de l'alcoolisme.

La suite de la discussion est renvoyée à mercredi prochain.

La séance est levée.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère des Beaux-Arts

La Chambre aborde l'examen du budget du ministère des Beaux-Arts.

La discussion générale est ouverte.

M. Eugerand

député révisionniste du Calvados, félicite le nouveau ministre de la marine d'avoir fait remettre au musée du Louvre la table de Colbert qui servait de bureau à ses prédécesseurs.

L'orateur adresse également ses félicitations à MM. Clemenceau et Briand, qui ont jugé à propos de confier au Louvre les œuvres d'art éparses dans leurs ministères.

Causerie artistique

Comme 560 députés n'assistent pas à la séance une causerie artistique s'engage entre MM. Sembat, Chastenet, Steeg, Messimy, Berger et le Sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

M. Dujardin-Beaumetz, avec son amabilité habituelle, fait à tous les députés présents de très belles promesses.

Aussi les 56 articles du budget des Beaux-Arts sont votés sans aucune modification et sans aucun incident.

La séance est levée à 11 h. 55, et renvoyée à cette après-midi.

MODERN' CORDONNERIE

BASTIA, 9, Boulevard du Palais, 9, BASTIA

A qualité égale le coquet Salon de la Modern' Cordonnerie vend meilleur marché que partout ailleurs et la concurrence est impossible.

RICHELIEU mat bout rapporté	Dames		2.95
RICHELIEU mat bout verni	»		3.45
RICHELIEU chagrin grainé	»	4.95 —	3.45
RICHELIEU claque vernie	»		3.95
RICHELIEU glacé	»	7.45 —	5.75
BOTTINES mat à lacets	»	4.95 —	4.45
BOTTINES chagrin grainé lacets	»		4.95
BOTTINES mat boutons lacets	»		5.25
BOTTINES claque vernie lacets boutons	»	5.45 —	5.25
BOTTINES boutons gde claque vernie	»		5.95
BOTTINES glacé boxcalf boutons	»	15.00 —	8.45
BOTTINES mégis boxcalf boutons	»	10.45 —	9.45
BOTTINES tout boxcalf boutons	»	17.00 —	10.95
BOTTINES mat à crochets	Hommes		6.00
BOTTINES veau à crochets	»		8.50
BOTTINES tout boxcalf boutons et lacets	»	15.75 —	14.50
BOTTINES chevreau glacé boutons	»	16.00 —	14.50
BOTTINES boxcalf havane boutons	»	18.00 —	14.00
BOTTINES boxcalf boutons et crochets forme américaine	»	20 — 18 — 16 —	15
BOTTINES mégis claque boxcalf	»	18.00 —	16.00
BOTTINES boxcalf extra, crochets garçonnet			12.75
BOTTINES veau crochets garçonnet		9.50 —	6.75
BOTTILLONS pour fillettes et enfants à lacets et boutons, tout boxcalf, semelle sans talon		8.25, 7.95, 7.25, 6.95	

Grand choix de Snow Bott, pantoufles et article d'hivers pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

ULCÈRES VARIQUEUX

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER
Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet unique remède.
M. Depensier, pharmacien à Rouen

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai employé votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'ecsémas, varices et j'ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente découverte.
Docteur CAPELLE à Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies ; le flacon, 2 fr. 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue du Bac, Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Gelibertoni.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Glaises hydrauliques et Ciments, marques de Vellecourve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plâtre et rondre. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Bonifacio et Carbo, 1.

LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour raviver toutes ses Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN!

Le Paquet : 40 Centimes.

OUTILS pour AMATEURS INDUSTRIELS MACHINES, FERMETURE, DÉCOUPAGE

Scies, Burins, Burettes, TOURS, Perceuses, etc.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

FUMIER

Trois francs le collier

COTE DE TABACS

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

SAISON Printemps-Eté 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Eté 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECOSSAISE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec

Procédé EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

NETTOYAGE DES PANAMAS, CHENILLES, RIDEAUX, GUIPURES, LAINES, BRETELLES, ETC., ETC.

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 316 — VENDREDI 13 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

006.11

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Omobono.

Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 59 m. — Coucher, 4 h. 32 s.
Dernier quart., le 15 — Nouv. Lune, le 23
Fête de Demain : Saint Diego.

12 NOVEMBRE

L'ÉDUCATION SOCIALE

Ce thème de vaste envergure : l'*Education sociale*, vient de faire l'objet d'un magistral discours de M. Léon Bourgeois, ancien président de la Chambre, dont nous ne pouvons moins faire que de relever quelques-unes des idées essentielles.

La Démocratie tout entière est devenue une grande école de civisme, où il est indispensable que chacun s'instruise de ses droits et de ses devoirs de citoyen. Aussi, le problème de l'éducation sociale ne laisse-t-il indifférente aucune classe de la société ; M. Léon Bourgeois en a fait la pierre de touche de tout progrès et de tout bien-être futur.

« L'éducation sociale, a-t-il dit, est l'art de la préparation à la vie ; elle a pour but la formation de la personne humaine tout entière. Et le problème que posent devant nous les nécessités douloureuses, les inquiétudes du temps présent est celui-ci : comment donner aux hommes le sentiment social, comment développer en eux le besoin et la volonté de vivre ? »

L'urgence de cette éducation se fait de jour en jour plus violente ; certains symptômes : la criminalité du jeune âge, l'alcoolisme, et surtout la dépopulation ne laissent pas de doute sur l'imminence du mal.

Ce à quoi il faut tendre, c'est à développer coûte que coûte l'effort individuel, sans lequel toutes les grandes idées du siècle sont vaines et stériles. Qu'est-ce que la collectivité pourrait attendre de la coopération, de la mutualité, de l'association syndicale, de la prévoyance sociale, si chacun n'apportait à ces abstractions que la volonté d'en tirer bénéfice sans y participer par un rapport individuel d'activité, d'énergie et de confiance ?

Or, précisément, par l'éducation sociale, il faut tendre à perfectionner cet effort individuel, à l'orienter dans un sens unique, afin de former un faisceau convergent vers un même but : le progrès n'est pas fait d'efforts contrariés, de bonnes volontés impuissantes tirant à hue ou à dia ; il nécessite, entre les hommes, l'équilibre et l'harmonie.

A cette harmonie, M. Léon Bourgeois impose quatre conditions qui sont à la fois une devise et un programme dans l'Etat républicain :

Pas d'harmonie sans l'ordre ;
Pas d'ordre sans la paix ;
Pas de paix sans la liberté ;
Pas de liberté sans la justice.

« Qu'une seule de ces conditions vienne à manquer, ajoute l'éminent homme d'Etat, il n'y a plus d'harmonie, il y a trouble dans la société ; dans la servitude, il n'y a pas de paix ; dans l'injustice, il n'y a pas de liberté véritable. »

Tout l'effort de l'éducation sociale doit donc être de rechercher comment l'individu pourrait développer aussi complètement, aussi librement que possible toutes ses facultés, toutes ses activités, tout son être dans le milieu social, sans qu'il résultât de ce développement aucune injustice, aucun dommage pour autrui. « Nous cherchons, dit M. Léon Bourgeois, une société de raison où en réalité tous les hommes pourraient naître et demeurer libres et égaux en droits. »

Car, au-dessus de tous les droits, plane le droit supérieur de vivre, de vivre en accord avec ses semblables, de vivre *par eux et pour eux*. Jamais la théorie de Malthus n'a été plus fausse et plus inhumaine, qui prétend que « l'homme qui naît en ce monde, si sa famille n'a pas les moyens de le nourrir, si la société n'a pas besoin de son travail, cet homme n'a pas le moindre droit de réclamer une portion quelconque de nourriture, et il est réellement de trop sur la terre. Au grand banquet de la vie, il n'y a pas de couvert mis pour lui... »

A cette théorie démoralisante, nous répondrons avec M. Clémenceau que « si par la loi de nature, tous les hommes ont faim, par la loi de justice tous doivent manger. »

Mais n'est-il pas évident que l'*effort individuel* est l'indispensable devoir qui correspond au droit à la vie ? Le mendiant, le parasite, qui, valides, se contentent de tendre la main, de prélever le pain quotidien sur le travail d'autrui, ne sont pas dignes de vivre en société ; en éludant toute responsabilité, ils se condamnent à se priver de toute satisfaction, car il faut que chaque membre de la collectivité ait sa part des charges aussi bien que sa part de bien être.

Le but de l'éducation démocratique est précisément d'enseigner ces vérités à ceux qui, par leur faute, se mettent en dehors de la société, à tous les éternels mécontents, aux théoriciens de l'anarchie, aux saboteurs d'idéal qui se plaignent sans cesse que tout est mal fait en ce monde, mais qui ne tentent rien pour l'améliorer, et sont, au contraire, le poids mort, le frein de la marche en avant du progrès.

Certes, le labeur ne manque pas à qui veut s'y consacrer. « Dans chaque situation, conclut M. Bourgeois, dans toutes les conditions et sous tous les aspects de leur existence, pour tous les hommes se pose le problème social : dans la vie de famille entre les parents et les enfants ; dans la vie économique entre patrons et ouvriers ; dans la vie politique entre le mandant et le mandataire, etc. »

D'où toute une série de problèmes qui s'enchevêtrent et se succèdent sans jamais être complètement résolus : l'éducation sociale à l'école, après l'école, dans l'enseignement secondaire et supérieur, au régiment ; l'éducation sociale de la femme ; l'organisation du travail, le rôle social des associations professionnelles, syndicales, corporatives ; le rôle social de la propriété ; le rôle social de la coopération dans la production, la consommation, le crédit ; le devoir social de protection de la santé et de la vie, l'hygiène dans l'alimentation, l'habitation, l'atelier et l'usine ; le rôle social de la prévoyance mutuelle dans l'assurance contre la maladie, la vieillesse, l'accident, le chômage, etc.

« Œuvre de longue haleine ! s'écrie M. Léon Bourgeois ; nul de nous ne se flattera d'en voir la fin, trop heureux s'il peut verser, à son court passage dans la vie, l'imperceptible apport d'un peu de travail, de sympathie clairvoyante et de dévouement. »

De cet immense programme, les étapes ne seront franchies qu'au cours de nombreuses années à venir, mais il n'en demeure pas moins l'idéal et le but inéluctables de la Démocratie.

C. DES CORDELIERS.

CAUSERIE

Il y a une dizaine d'années, on considérait ceux qui s'étaient donné pour tâche l'abolition de la guerre comme des rêveurs, des idéalistes ; on souriait à leur vue, on ne les prenait pas au sérieux et ils passaient pour appartenir à un autre âge que le nôtre où l'on ne considère que ce qui est réel et pratique.

Le sourire a disparu, on cherche bien encore à les ignorer, à les fuir même, mais on ne peut nier l'évidence d'une force nouvelle, la force de l'intelligence et de la vérité.

Décidément la guerre ne supporte pas l'examen. Je prétends qu'il vaut mieux produire que détruire, vivre en bonne intelligence avec ses voisins, en échangeant avec eux des services, que de se quereller, en échangeant des horions et des coups ; et que la dévastation des campagne, la destruction des édifices, le carnage, le fer, le feu, la ruine et la peste ne sont pas l'idéal auquel doivent aspirer les peuples qui se disent civilisés.

Est-ce que, dans tous les temps, et dans tous les pays du monde, ce qu'on appelle le génie militaire n'a pas été, et n'est pas encore, le plus éclatant de toutes les gloires ? Est-ce que le nom des César, des Napoléon ou des Bismark n'est pas cent fois plus populaire que celui des Franklin, des Gutenberg, des Fulton ou Pasteur ? Est-ce qu'ils ne sont pas toujours vrais, quoiqu'ils le soient moins que l'antechrist, ces vers du poète, spostrophe ironique aux grands bienfaiteurs de l'humanité :

Passez, passez, pour vous soient de haute
Le temple perdez votre nom : [stature !
Car il ne se souvient que de l'homme qui
Avec le sabre ou le canon. [use,

D'où peut venir une telle aberration ? Quelles peuvent être les causes de cet étrange appétit de désastres et de ruines, que je ne sais plus quel contemporain appelait l'enthousiasme du bétail qui soupire après l'abattoir ? Elles sont multiples ; elles sont compréhensibles. Et quelques-unes sont coupables, voire même honorables.

Il y a d'abord l'amour du sol national et le souci de l'indépendance de la patrie. Il y a ensuite l'admiration due au courage, au dévouement dont la guerre est souvent l'occasion. Il y a l'idée fausse que l'on se fait de la grandeur, de la richesse et de la puissance nationale, et l'habitude trompeuse de les confondre avec l'étendue du territoire. Il y a l'ignorance où l'on est de ce que coûte réellement la guerre et des conséquences que, même en temps de paix, elle entraîne. Il y a, enfin, la résignation fétaliste qui nous fait accepter comme inévitable ce qui a, dit on, toujours été, et nous fait considérer comme chimériques tous les procédés autres que la force pour régler les différends.

Tous les hommes, sauf exception, aiment leur famille. Ils tiennent à leur tranquillité et à leur indépendance. Tout ce qui les menace leur est odieux. Et dès lors, repousser leur agression qui les mettent en péril, refouler les incursions ou les invasions, rendre aux populations qu'elles ont troublées la sécurité et la confiance, c'est un service auquel on ne marchande ni la reconnaissance ni l'admiration. Mais, de la gratitude due à l'emploi bienfaisant et protecteur de la force, on est passé par une pente naturelle à l'adoration de la force en elle même ; et, parce que la guerre avait été, à certaines heu-

---

77 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XIV

EN EMBUSCADE

Il l'écoutait d'ailleurs distraitement, les yeux pleins de sa beauté, enivré du parfum léger qui s'échappait de son corsage, de sa chevelure, de toute sa personne affinée par les mille délicatesses des soins dont elle était comblée, l'esprit occupé d'une seule pensée :

— Elle l'aime !

Ne venait-il pas d'en avoir la preuve, alors qu'elle s'abandonnait à son penchant pour lui dans ce parc où elle se croyait sans témoins ? Quelle extase dans ses yeux, quelle adoration pour le père de son enfant ! Sur un simple signe de sa maîtresse, elle se serait mise à genoux devant lui !

— Continue, dit-il d'une voix qui avait peine à sortir de sa gorge.

— Tu ne me crois pas, fit-elle avec sa même tranquillité. Eh bien ! voici ce qui s'est passé le soir de *Carmen*. J'étais entourée de femmes ruisselantes de diamants, parmi lesquelles je me trouvais comme une mendiante dans un salon de milliardaires. Elles paraissaient se demander : — D'où sort cette pauvresse ? Je n'aurais même pas levé les yeux sur elles. J'aurais voulu m'enfoncer à cent pieds sous terre pour échapper à leurs regards insolents. Les hommes, au contraire, me dévisageaient avec une hardiesse mêlée de compassion, comme une chose à vendre. Pendant un entr'acte, un spectateur de l'orchestre me lorgnait avec persistance et bientôt il arriva à l'entrée de la galerie d'où il me fit signe d'aller lui parler. Je devinais ce qu'il me voulait et cependant je quittai ma place et je le rejoignais. C'était le marquis André d'Orville, le propriétaire de cette maison où longtemps a demeuré sa mère. Il me fit des propositions que tu comprends. Pourquoi ne te le dirais je pas ? Il me voulait heureuse et riche. Je l'écoutais comme dans un rêve... Il me faisait toutes sortes de promesses ; il m'expliquait qu'il n'était pas libre, qu'il serait obligé de me cacher dans une retraite ignorée... Que veux tu que je te dise ? J'en avais assez de notre gêne, de ses privations et de ses abaissements... Le regard des femmes de mon entourage m'avait humiliée une fois de plus... La mesure était comble... Cependant je le remerciai, je repoussai ses propositions... Il insista vainement et me quitta. J'entendais, du foyer, où il m'avait entraînée, les éclats du dernier acte de *Carmen*, celui de la mort. Je ne rentrai pas au balcon. Je pris un mauvaise mantia et je descendis l'escalier pour gagner la rue. Au dehors, je te cherchai de tous côtés... Tu n'étais pas là. J'attendis longtemps. Le public s'écoulait par les portes et à la fin je restai seule sur le trottoir... Il me fallait qu'une dernière goutte pour faire déborder le vase. La pluie me transperçait... J'étais inondée... Mes jupes et mon corsage devenaient des guenilles insonables... J'étais sans argent et sans soutien... Alors, l'affreuse pensée qui m'obsédait depuis longtemps triompha de mes hésitations. Au lieu de prendre le chemin de la rue Tournefort, je descendis vers la Seine et j'allai au pont Royal et de là à celui de la Concorde. Des groupes me regardaient avec curiosité. Une femme dit en me voyant indécise : — En voilà une qui va se jeter à l'eau... Je remontai jusqu'au pont des Invalides et, me trouvant seule enfin, je regardai l'eau noire qui m'attirait... L'éclat des réverbères d'une voiture qui s'approchait me décida. Je me jetai dans la Seine !...

— Toi !

— Pourquoi mentirais je ? Ai-je jamais menti depuis que tu me connais ?... Dis-le !

Il ne répondit pas. Elle acheva :

— Quand je revins à moi, j'étais dans une sorte de cabine. Deux marinières me donnaient des soins... L'un d'eux me dit en me montrant l'ensemble d'Opéra-Comique : — Voilà votre sauveur !.. Il était là en effet rayonnant et souriant. Il se pencha sur moi et me dit : — Vous voyez bien que vous deviez être à moi ! Autrement le hasard ne m'aurait pas placé sur votre chemin juste à l'heure où vous alliez périr. Je m'évanouis... Une heure plus tard, j'étais couchée dans une petite chambre de la rue de Grenelle, sous la garde d'une vieille femme, celle qui me sert aujourd'hui de gouvernante. Ce sauveur c'était le marquis d'Orville. Il me demanda de lui consacrer une vie que je lui devais et je consentis... C'est tout.

— En te suicidant, tu ne songeais pas que tu allais faire notre malheur, me priver du tout ce qui me faisait aimer la vie ?

— J'ai pensé que je te délivrais d'une charge et que tu trouverais aisément une compagne meilleure et plus dévouée.

— Tu savais à quoi point je t'aimais.

— Hélas !

— Toi, tu me haïssais !

— Quelle erreur ! J'avais peur toi la plus simples des sottises...

— Mais tu me jugeais d'une autre race, inférieure, indigne !... Tandis que l'autre, le marquis d'Orville que j'exècre, parce qu'il m'a volé mon triple bonheur, représentait à tes yeux l'être idéal, rêvé dans notre pauvre logement, quand je m'extasiais au travail, en essayant de croire pour te prouver ce atome de ce bien-être qui te manquait et que je ne pouvais te donner.

Elle garda le silence. Il poursuivit, plus sombre :

— Dis donc la vérité tout entière.

(*A suivre*).

ses, une nécessité héroïque et glorieuse, on a glorifié la guerre elle-même.

La guerre, par les fatigues qu'elle impose, les sacrifices qu'elle exige, les souffrances qu'elle fait endurer, est l'occasion d'un déploiement souvent exceptionnel d'énergie, et suscite parfois de grands et sublimes dévouements. On en conclut qu'elle est une école de vertu, de courage, d'abnégation ; et que sans elle, comme l'a dit, sous la forme la plus crue, le maréchal de Moltke, les nations tomberaient rapidement au dévidence et croupiraient dans un abject matérialisme.

Mais les calamités de toutes sortes auxquelles l'humanité est exposée : les naufrages, les incendies, les épidémies et le reste, offrent assez d'occasions de se dévouer et de s'exposer pour ses semblables. Et l'on n'admet pas, en général, que pour multiplier ces occasions, il soit à propos de multiplier les calamités. On cherche, au contraire, à les restreindre ; et l'on ne croit pas, en le faisant, abaisser le niveau moyen. A côté des nobles enseignements qu'elle offre parfois, d'ailleurs, la guerre en offre d'autres. Et si elle est pour quelques uns une école de dévouement et d'héroïsme, elle est pour un grand nombre, par une inévitable fatalité — lorsqu'elle n'est pas la défense sacrée du sol natal — une école de brutalité, de violence, de cruauté et de mépris des lois habituelles de la civilisation.

La guerre, quand elle est heureuse, peut procurer au vainqueur des augmentations de territoire, des indemnités montant parfois à un chiffre très élevé, du prestige, enfin, et, pour plus ou moins longtemps, dans ce que l'on appelle le concert des nations, une prépondérance parfois réelle, mais toujours envié. Mais à quel prix ? Au prix de milliers et de milliers d'existences prises parmi les plus vigoureuses et les plus propres à féconder, par le travail, le sol national ; au prix de dépenses qui, si l'on en pouvait faire le total, dépasseraient toujours l'apparent bénéfice ; au prix des familles privées de leurs soutiens, du trouble des affaires, de la désorganisation de la culture et de l'industrie ; au prix surtout des charges nouvelles que prépare pour un long avenir la nécessité de garder à grands frais les territoires conquis, et de se trouver, comme le paysan qui se ruine pour s'arrondir, appauvri par d'onéreuses acquisitions.

Notre guerre de 1870, qui nous a coûté 45 milliards, à laquelle il faut ajouter les guerres de Crimée, du Mexique, les guerres de Napoléon Ier, sans compter nos guerres coloniales, font que presque tous s'épuisent à travailler sans résultats. Les 15 milliards de 1870 ont créé cette dette annuelle écrasante d'un milliard qui fait à chaque ménage, par les impôts indirects, cent francs à payer chaque année à perpétuité uniquement pour les guerres passées.

Veritas le courage militaire de nos volontaires de 1792 qui défendait le sol de la patrie envahie, mais repoussons toutes les guerres de conquêtes.

Il y a maintenant, depuis la Conférence de la Haye, une juridiction organisée. Il existe à la disposition de toutes les nations une cour permanente, composée d'arbitres désignés par elle à l'avance et, parmi lesquels chacune, à l'occasion, peut choisir des juges.

Quelle excuse pourrait avoir encore celle qui, refusant d'avoir recours à cette institution bienfaisante, s'obstinerait à se faire justice elle-même et à ne reconnaître d'autre droit que la force ? Elle serait aussi coupable et aussi insensée que le particulier, qui, mis en demeure d'accepter, selon le cas, la sentence d'un juge d'honneur ou d'un tribunal, déclarerait qu'il n'en appelle qu'à son épée ou à son revolver, et se mettrait impudemment et impudemment au-dessus des lois et de l'opinion.

Joseph MORETTI.

Bulletin Financier

Paris, 9 novembre 1908.

Dans l'attente de la solution du conflit Franco-allemand le marché se montre hésitant et réservé aujourd'hui. Notre Rente perpétuelle 3 0/0 cotée 90.95. A part le Suez meilleur à 77.10, les Fonds Etrangers se tiennent légèrement. Le Turc fait 90.05, l'Extérieure 95.40. Le Russe 5 0/0 1906, 96.05. Les Sociétés de Crédit se représentent dans leurs prix de samedi : le Crédit Foncier se consolide à 733.

Les obligations 5 0/0 de 500 fcs de la Cie Française du Port de Rio Grande do Sul, que la Banque de Paris et la Société Générale placent au prix de 450 frs net, garanties par un droit spécial que perçoit le gouvernement brésilien sur les importations de ce port et de deux autres, Porto-Alegre et Pelotas, droit dont la perception pourra s'exercer pendant toute la durée de la concession.

Peu de changements dans les groupes industriel et de traction. Suez 4.120, Rio calme à 1.865. Mines d'Or moins bonnes. Rio Bamboe, la Balia Karaidin est bien tenue à 421.

L'action Ouest Africain Français est recherchée à 428, la part à 253. L'action Nanies Batter garde son avance à 41 ; rappelons que cette Société exploite maintenant cinq usines importantes dont M. Fortin est le Directeur Général.

Nos chemins de fer sont irréguliers.

Un Dernier « Mot » d'Emmanuel Arène

Nous sommes heureux de rapporter ici un des derniers traits d'esprit du regretté sénateur de la Corse, Emmanuel Arène.

Nous ne reviendrons pas sur tout ce qui a été dit autour de l'homme politique et du publiciste distingué qu'une mort prématurée a arraché à l'affection des Corses et à l'admiration de tous les hommes intelligents.

Personne n'ignore que le délicat écrivain et le politicien éminent que fût Emmanuel Arène s'était fait une admirable réputation d'homme d'esprit.

Spirituel, Arène le fut jusqu'à l'heure de sa mort.

Deux jours avant sa fin, comme il se plaignait de ses souffrances, son neveu Gabrielli, le sympathique député de Sartene, lui disait :

— Allons, prends courage, Emmanuel, tu surmonteras ça, va ; que veux-tu ? *c'est une épreuve.*

— Oui, c'est vrai... répondit le pauvre journaliste dans un sourire, *j'ai tant corrigé d'épreuves dans ma vie !...*

A.-J. DE LA COLLETTA.

Le Relèvement Économique de la Corse

BASTIA

Revendications présentées, à la Commission interministérielle, au nom de la Ville de Bastia, par M. Auguste GAUDIN, maire.

Tramways électriques

Le 9 novembre 1895, le Conseil municipal de Bastia a adopté le projet de construction d'un tramway électrique présenté par l'ingénieur Gauderay, de Paris, et s'est engagé en cas d'accord définitif à faire à ce dernier rétrocession de la concession.

Le 21 décembre de la même année, un traité de rétrocession était passé entre la Ville et le dit Gauderay, signé par le Maire et le concessionnaire.

Il avait enregistré à Bastia le 6 avril 1897, F° 95 C° 8 au droit de 3,75.

Il était suivi du dépôt du tracé de la ligne et du projet de construction.

Toutes formalités sincèrement remplies, et il y avait lieu d'espérer que les travaux seraient entrepris, lorsque M. Sazzarini, négociant au Caire, présenta au Conseil général de la Corse un projet de tramway électrique plus étendu que celui que proposait M. Gauderay.

En vertu du principe qui régit la matière et qui dispose que le concessionnaire d'une ligne plus étendue doit avoir la préférence sur celui qui offre le parcours le plus réduit, M. Sazzarini fut déclaré par le département concessionnaire d'une ligne partant du cimetière de Bastia et aboutissant à Erbalunga et pouvant ainsi être prolongée.

M. Gauderay se trouva être ainsi dépossédé de son traité de rétrocession, et la Ville de Bastia, qui est pu dès l'année 1900 être dotée d'un tramway électrique allant du cimetière à Toga, en est encore à attendre que M. Sazzarini donne suite à son projet.

La question est venue à plusieurs reprises devant le Conseil général de la Corse lequel a accordé à M. Sazzarini divers délais.

Il importe que cette affaire reçoive une solution sur bien que M. Sazzarini soit définitivement mis en demeure d'exécuter son contrat dans un délai de rigueur, ou bien que, sur son refus, on laisse toute liberté à la Ville de Bastia.

NOTA. — M. Gauderay avait versé le cautionnement fixé par le cahier des charges à six mille francs.

Il n'a pu se rembourser des Caisses publiques que sur la production d'un certificat délivré par M. le Maire de Bastia et constatant qu'il avait rempli toutes ses obligations.

Servitudes Militaires

La citadelle de Bastia, qui comprend un ensemble d'ouvrages au centre desquels se trouve tout un quartier de la Ville, a été classée en 1853, et elle porte encore des servitudes qui ont été en partie réduites en 1903.

De l'avis de toutes les personnes compétentes, ces ouvrages ne répondent plus aux besoins actuels de la guerre et ne sont pas de nature à garantir notre place contre la plus légère insulte.

Le Conseil municipal de Bastia a demandé à diverses reprises que les servitudes existantes soient supprimées.

Elles constituent des vexations et obligent à des démarches qui sont pour les propriétaires se trouvant dans les zones protégées, une sinistre à leurs droits.

Il pourrait donc être sans inconvénient décidé que ces différentes servitudes seront supprimées.

Transformation de la Halte de Lupino en Gare

La station du chemin de fer située à Lupino, à l'extrémité sud de la Ville, n'est qu'une simple halte.

Les voyageurs avec leurs bagages peuvent seuls descendre du train ou y monter.

Les marchandises ne sont reçues qu'à la gare du Fango, située à l'autre extrémité de la Ville, à l'arrivée comme au départ.

Cet état de choses cause un grave préjudice aux habitants du canton de Terravecchia qui, pour faire des expéditions dans l'intérieur de l'île ou pour recevoir leurs denrées, sont obligés de traverser toute la ville dans toute sa longueur.

Pour remédier à ces inconvénients graves il faudrait transformer en gare la halte de Lupino.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

A l'Arrivée

Notre éminent confrère M. Charles Bos, ancien député, est de passage dans notre ville.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

L'escadre à Ajaccio

Les exercices des flottilles de la Méditerranée continuent autour de nos côtes.

Les bâtiments sont sortis hier au soir de ce matin ; ils sont rentrés quelques heures après au mouillage.

M. le Préfet de la Corse, accompagné de son sympathique chef du cabinet M. Gaud, a rendu visite hier au « Charles Martel ». A sa descente du bord, M. Chaleil a été salué six coups de canons.

Au départ

M. Peglani-Conti, maire d'Ajaccio, a quitté notre ville hier, par le courrier rapide de Nice, à destination de Paris.

Nos Hivernants

Sont arrivés :

MM. Docteur Konrad, Sieck, Frais, Ludwig Haru, M. et Mme Hada.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Au Port

Entrées :

Vapeur « Faraman », capitaine Francisci, venant de Cette, chargé de pétrole.

Vapeur « Golo », capitaine Olivieri, venant de l'Ile-Rousse.

Vapeur « Marie Louise », capitaine Durant, venant de St-Raphael, en relâche destination Philippeville.

Trois-mats « Mario », capitaine Carlotti, venant de Barcelone.

Sorties :

Le « Golo », pour Nice, le « Venezuela », pour Bône.

Etat Civil

MARIAGES.

Tasso Louis, commis à la direction générale des Finances à Tunis, et Trazzini Geneviève.

NAISSANCES

Leca Martin-Jean-Pierre.

DÉCÈS

Viangali Rose, 3 ans.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 novembre

Thermomètre : 7 heures du matin + 13°, à midi 15°, à 2 heures du soir + 14°. Maxima + 15.4. Minima 9°.

Baromètre : 7 heures du matin, 766 mm ; à midi, 767 mm. 6 heures du soir, 767 mm 7mi. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. L'après-midi, id.

***

Au Palais

Le Bureau de l'Assistance judiciaire établi près le Tribunal de 1re instance de Bastia a procédé, dans sa dernière séance, à l'élection de son Président et de son Rapporteur.

Me Louis Mozer a été réélu président pour l'année judiciaire 1908-1909, et Me Tomasi, rapporteur.

***

Arrestation

Hier matin, vers 6 heures, le sieur Cavani Maximilien, jardinier, 61 ans, demeurant Bd Paoli, 44, s'étant rendu à sa propriété, sise au lieu dit Bertrand, constata que la porte de son poulailler, fermée à l'aide d'un cadenas, avait été ouverte avec effraction et qu'il avait été dérobé un coq et deux poules.

Soupçonnant que l'auteur de ce vol pourrait bien être son fils, le nommé Cavani Jean, âgé de 27 ans, qui avait quitté le domicile paternel depuis plus de six mois et qui ne se livrait à aucun travail suivi, il se mit à sa recherche et le découvrit dans un magasin de l'Avenue Carnot ; un coq à la main et qu'il cherchait à vendre.

Le père lui arracha le coq et lui demanda ce qu'il avait fait des deux poules. Cavani Jean lui les avoir prises et s'en alla.

Quelques instants après une altercation assez vive s'élevait entre eux, pour le même motif, sur la place de la Gare, et Cavani Jean, qui, de bonne heure, avait déjà dû faire de copieuses libations, se livrait, en fils dénaturé, à des voies de fait sur son père.

A ce moment survint l'agent Ghigliermini qui somma Cavani Jean de le suivre au poste de police. Il refusa et opposa la plus vive résistance.

Malheureusement pour lui, cette scène avait attiré l'attention de M. Hannequin, notre excellent commissaire central, qui se trouvait à une certaine distance et qui se hâta de prêter main-forte à son agent.

Cavani Jean a été écroué au violon en attendant d'être déféré au Parquet. Il a déjà plusieurs condamnations à son actif, est sans domicile fixe et vit la plupart du temps en état de vagabondage.

***

Contraventions

La police a verbalisé, hier, contre quatre cochers pour avoir été surpris procédant au lavage de leurs tramways à des bornes-fontaines de la route de Saint-Joseph et du Nouveau-Port.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des

Pâtes de la Maison Ghilini

qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exigez la marque

Maison Ghilini

VARICES-PHLÉBITE

Les Varices sont des dilatations veineuses, qui occasionnent de la pesanteur, de l'engourdissement et de la douleur. Leur rupture engendre les Ulcères variqueux qui sont difficilement guérissables.

La Phlébite est une redoutable inflammation des veines qui peut se compliquer d'embolie mortelle, et qui dans les cas moins graves amène des gonflements, des douleurs et souvent même de l'impotence.

La plupart des Médecins prescrivent avec succès contre ces affections l'Elixir de Virginie Nyrdahl. Mais il faut se rappeler qu'il n'existe qu'un seul produit ayant droit au nom d'Elixir de Virginie ; il porte toujours la signature de garantie Nyrdahl.

Exiger gratuit de la brochure explicative : Produits Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS.

En vente chez M. Marfisi, Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge, — Vinaigre et Eau-de-Vie source de Peintomelo.

AVIS DE MESSE

M. et Mme Joseph Airola et leurs enfants remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été données à l'occasion du décès de leur regretté fils et frère

Victor Airola

et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite le mardi, à 9 heures, en l'église de l'Immaculée Conception.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Pâques Mandrichi, née Bagnetti ; M. Auguste Mandrichi ; Mme veuve Jeanne Pierucchi, née Mandrichi, sa fille Louisa ; M. et Mme Antoine Mandrichi et leurs enfants ; M. et Mme Viscare, née Mandrichi et leurs enfants ; Mme et M. Ange Mandrichi, ancien maître vétéran à l'arsenal de Toulon, leurs enfants ; M. et Mme François Mandrichi et leurs enfants ; Mme et M. Mandrichi, marin ; Mme et M. Jean-Baptiste Pennachi, coiffeur et leurs enfants ; Mme et M. Louis Pennachi, coiffeur, leurs enfants ; M. et Mme David Ionda de Marseille ; M. et Mme Célestin Pagni de Marseille ; Mme et M. Jean Mandrichi, coiffeur, et leur fils Dominique ; M. et Mme Antoine Longhi et leurs enfants ; Mme Jean Laurini, de Nice ;

Les familles Mandrichi, Viscare, Jean-Baptiste Monti, entrepreneur, Longhi, Pagni de Marseille.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Laurent Mandrichi

Vernicelier

leur époux, père, beau-père, grand-père, arrière grand père, frère, beau-frère, oncle, grand'oncle, cousin et allié, décédé le 13 novembre 1908, à l'âge de 79 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui vendredi, 14 du courant, à 3 heures relevée.

Se réunir à la maison mortuaire, 19, rue Soloda.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Mme veuve Hélène Vinciguerra, Olivieri ; M. Antoine Vinciguerra et Mme Vinciguerra, née Vittory et leur fille ; Jean Vinciguerra ; M. Philippe Vinciguerra ; Mme veuve Sébastienne Vinciguerra, née Nazi ;

Les familles Vinciguerra, Sebastiani, Olivieri.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M.

Pierre-Antoine Vinciguerra

Capitaine de gendarmerie en retraite

Chevalier de la Légion d'honneur

leur époux, père, fils, grand-père, beau-père, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé le 11 novembre, à La Porta, dans sa soixante-quatrième année.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire part.

USINE à GAZ, BASTIA

Houille, Coke, Goudron

TERRES ET BRIQUES REFRACTAIRES

Prix au détail

(Marchandises prises à l'Usine)

Houille, 4.50 les 100 kil.
Coke tout venant, 3.00 »
Coke concassé à la machine pour cuisinières et calorifères, 3.50 les 100 kilos.
Goudron, 0.10 le kil.
Terres refractaires, à partir de 10.00 les 100 kilos.
Briques refractaires, à partir de 25.00 les 100.

La Direction se charge de la livraison à domicile ou en gare de Bastia, moyennant une légère augmentation de prix.

Adresser les commandes au Directeur de l'Usine à Gaz, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00612

BOURSE DE PARIS

	11 nov.	12 nov.
Hausse de 3 0/0 ancien	96.40	96.50
— de 3 0/0 amortis.	97.30	97.50

Ex-coupon.

Elections Sénatoriales

Les Députés candidats

Paris, 12 novembre.

On annonce que 37 députés sont actuellement candidats aux prochaines élections sénatoriales.

La Corse en compte 2 pour le moment ; plusieurs prétendent qu'elle en compte trois.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Paris, 12 novembre.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui la nomination de M. Alfonsi, ex soldat d'infanterie coloniale, comme facteur à Sollacaro.

LA SANTÉ DE FRÉDÉRIC MISTRAL

Marseille, 12 novembre.

Les nouvelles reçues aujourd'hui sur l'état de santé de notre grand poète provençal sont rassurantes.

Le bulletin, qui a été rédigé ce soir par les médecins, fait espérer que Frédéric Mistral entrera bientôt en convalescence, et qu'il pourra se rendre à Gêars, où une grandiose réception lui est réservée.

Nouvelles Maritimes

Commandement à la mer

Paris, 12 novembre.

M. le lieutenant de vaisseau Echemann est nommé au commandement du sous-marin *Loutre*.

L'EXPLORATEUR ANDRÉE

Paris, 12 novembre.

Le bruit a couru aujourd'hui que le cadavre de l'explorateur Andrée avait été retrouvé sur la côte voisine du Cap Mugora, au nord du Labrador.

Le Ministre des Colonies n'a reçu aucune nouvelle confirmant ce bruit.

TOULON

Perquisitions chez des Antimilitaristes

Toulon, 12 novembre.

Des perquisitions ont été opérées, ce matin, au domicile de plusieurs ouvriers de l'arsenal, qui passent pour être des antimilitaristes militants.

Les perquisitions qui ont été faites, en premier lieu, au domicile des ouvriers de l'arsenal Basquière et Bertrand, ainsi qu'au siège de l'Association antimilitariste « La Jeunesse libre. »

La brigade de sûreté a trouvé, au siège de cette Société, un ballot qui venait d'être ouvert et qui contenait des manuscrits, des brochures et des placards antimilitaristes.

Ce ballot a été saisi.

Les antimilitaristes Bertrand et Busquière ont été mis en état d'arrestation, et conduits directement au parquet, où ils ont subi un long interrogatoire.

Cette formalité terminée, les deux antimilitaristes ont été mis en liberté provisoire.

ARRAS

Arrestation D'UN ESPION ALLEMAND

Arras, 12 novembre.

Le nommé Schmidt, né en Egypte, domicilié et demeurant dans le Grand duché de Luxembourg, a été arrêté au moment où il remettait une pièce de cinq francs à un sapeur du 3e régiment du génie, contre la remise du « Formulaire de l'école des Travaux de Campagne. »

Ce brave sapeur avait informé son sergent de la démarche qui avait été faite auprès de lui par l'espion allemand.

Aussi grâce à l'intelligence et au patriotisme de ce sapeur, toutes les dispositions nécessaires avaient été prises pour que l'arrestation de cet espion allemand fut opérée dans les conditions prescrites par la loi sur l'espionage.

SANS GÊNE ALLEMAND

Un nouveau ballon en France

Paris, 12 novembre.

Le 9 novembre, trois aéronautes allemands, les frères Oscar Mayer, partis de Francfort-sur-Mein, dans leur ballon libre, le *Zigler*, ont atterri près de Brest.

Le même jour, un autre ballon allemand, venant de la direction de l'Est, est passé au-dessus de Reims. Les aéronautes, qu'on suppose être des officiers allemands, ont jeté un petit sac contenant des cartes postales illustrées adressées à des officiers allemands.

Ce ballon a continué sa route vers l'Ouest, à 700 mètres de hauteur.

Aujourd'hui, un troisième ball on allemand, portant deux officiers prussiens, a atterri à Saint-Auberi-sur-Orne.

Les aéronautes allemands ne se gênent pas !

Terrible Accident à L'ÉCOLE MILITAIRE de Saint-Cyr

Un élève mort asphyxié

Sept autres camarades sont gravement malades

Paris, 12 novembre.

Un terrible accident s'est produit la nuit dernière à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

M. Pierre Coing, âgé de 23 ans, élève de deuxième année, a été trouvé dans son lit ne donnant plus signe de vie.

Sept autres de ses camarades respiraient à peine.

Ils avaient été asphyxiés par l'absorption du gaz provenant d'un poêle.

On s'empressa d'ouvrir les fenêtres et de prodiguer les soins à ces élèves-officiers, qui furent transportés immédiatement à l'infirmerie de l'Ecole.

Leur état est très grave.

Les familles ont été prévenues avec tous les ménagements possibles.

WESTPHALIE

Terrible Explosion DE GRISOU AUX MINES DE RADBOD

600 Victimes

227 cadavres ont été remontés

Berlin, 12 novembre.

La plupart des journaux annoncent qu'une épouvantable explosion de grisou vient de se produire aux mines de Radbod.

Près de six cents mineurs travaillaient dans ce puits.

On a remonté 227 cadavres, ainsi qu'une trentaine de mineurs très grièvement blessés.

Les journaux annoncent que trois cents mineurs sont encore prisonniers dans ce puits en flammes.

On craint fort de ne pouvoir retirer que des cadavres.

Les mesures les plus rapides ont été prises pour opérer le sauvetage de ces victimes du travail.

Aux environs de ce puits des scènes déchirantes se produisent. Les mères réclament leurs enfants, les femmes leurs maris et les enfants leurs pères.

Ces scènes de douleur poignante se produisent chaque fois que l'on remonte des cadavres ou des blessés.

AU REICHSTAG

LES INTERPELLATIONS sur les Paroles Impériales

Séance de nuit

Berlin, 12 novembre.

La séance s'est continuée dans la soirée d'hier.

M. Zimmermann prend la parole au nom du parti réformiste.

L'orateur fait allusion aux ennuques de la Cour, et demande ce que l'on veut faire du peuple allemand.

M. Haussmann le leader du parti populaire, constate qu'aucun membre du Reichstag n'ose venir défendre l'Empereur.

« Le prince de Bülow, dit l'orateur, déclarait récemment que l'Empereur ne devait pas être une Ombre !

« L'Empereur, soit ; mais il ne doit pas être non plus le roi Soleil.

« En attendant, le prestige allemand se trouve ainsi singulièrement diminué. »

M. de Kiderlen directeur de l'Office au ministère des Affaires étrangères, prend la parole, au milieu de longs murmures.

M. de Kiderlen-Wachter essaie de défendre le département des Affaires étrangères, mais c'est au milieu des sarcasmes, des rires et des huées que la Chambre écoute ses explications.

Enfin l'orateur parvient, non sans peine, à terminer son discours, qui n'a pas été écouté.

***

Le Reichstag réclame à la tribune le prince de Bulow, mais le Chancelier reste immobile à son banc.

Le débat est clos au milieu d'un tumulte épouvantable, sans aucune sanction, sans aucun vote, sans aucune adresse à l'Empereur.

La Situation de l'Allemagne

Paris, 12 novembre.

La grande Presse de Berlin, de Paris et de Londres, en rendant compte de la séance d'hier, constate qu'il y a quelque chose de changé en Allemagne.

Le peuple allemand est las de l'absolutisme politique

On ne peut nier que les débats d'hier ont le prélude d'une crise constitutionnelle.

D'autre part, on relève que, pour la première fois, l'Empereur a été nominalement attaqué, au Reichstag, sans que le président ait cru devoir intervenir dans le débat.

EN ALLEMAGNE

Conseil des Ministres

Berlin, 12 novembre.

Malgré l'heure avancée, les ministres ont tenu conseil après la séance du Reichstag.

Le prince de Bülow a exposé brièvement la situation intérieure et extérieure de l'Allemagne à la suite des débats de la journée au Reichstag.

Les ministres ont approuvé l'attitude du Grand chancelier.

EN ANGLETERRE

La Mairie de Dublin détruite par les flammes

Londres, 12 novembre.

Des télégrammes de Dublin annoncent que le beau palais municipal a été complètement détruit par les flammes.

La mairie avait été restaurée, il y a peu de temps.

Les dégâts sont considérables.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Raiberti

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère du Commerce

La Chambre aborde l'examen du budget du ministère du Commerce.

LES MÉDAILLES D'HONNEUR du Travail

Interpellation Flayelle

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Flayelle sur les conditions arbitraires, dans lesquelles se fait l'attribution des Médailles d'honneur du Travail.

M. Flayelle député nationaliste des Vosges, reproche au Ministre du Commerce que la médaille d'honneur ait accordée depuis quelque temps, à des ouvriers qui ne comptent pas trente années de travail dans le même établissement, tandis qu'elle est refusée à ceux qui ont droit à cette distinction.

Le Ministre du Commerce répond à l'orateur qu'il va examiner sérieusement les faits qui lui sont signalés, mais il ajoute que 1335 médailles ont été refusées pour des raisons de moralité.

L'incident est clos.

La séance est renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 35.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance, qui est adopté.

Le Budget

Ministère du Commerce

La Chambre commence la discussion des articles du budget du ministère du commerce.

Tous les chapitres sont votés à la vapeur.

Ministère de l'Intérieur

La Chambre aborde ensuite l'examen du budget du ministère de l'Intérieur.

La Suppression des Sous-Préfets

M. Constans, député socialiste colectiviste de l'Allier, développe son amendement tendant à diminuer le crédit, à titre d'indication, en vue de la suppression des sous-Préfets.

Le Ministre combat cet amendement qui est repoussé par 260 voix contre 251.

M. Clemenceau promet de hâter le dépôt du projet de loi sur la réforme électorale.

Les articles 1 à 24

Les 24 premiers articles sont votés sans aucune modification.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain matin.

Société Forestière d'Isolaccio et Serra

Pietrapola-les-Bains

Vente de bois en grume ou débité

PIN, CHÊNE, HÊTRE, CHATAIGNIER, AULNE

Débits de toutes sortes sur commande pour construction, menuiserie, ébénisterie.

Meubles bruts, Lits, Tables, Armoires, etc.

Charbon de bois et bois à brûler

Entrepôts : à Ajaccio, chez M. Antoine Eidel ; à Bastia, chez M. César Leta, 6, rue de la Gare.

RESTAURANT DES PALMIERS

2, Place des Palmiers

Changement de Propriétaire

VIGNO GINO

Ancien chef de cuisine de l'Hôtel de Monte d'Oro,

SITUATION MERVEILLEUSE près de la mer

Cuisine de choix

Chambres meublées

Repas 1 fr. 50 et 2 fr. — Pension à partir de 60 francs.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ROUENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINGE,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
GUIPURES, RIDEAUX, GUIPURES, ROBES
DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

SAISON Printemps-Été 1908

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydraulique et Ciments, marques de Villeneuve et Le Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïque ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles — Poterie en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard du Chemin, 1.

LA
POUDRE BESSIÈRE
est le seul remède vraiment EFFICACE et INFAILLIBLE que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, la *balonnement*, etc.., sont des plus graves.
De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous disent que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.
Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :
avec la POUDRE BESSIÈRE
Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement TONIQUE, mais encore LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.
Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.
Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 francs
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)
Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

AVIS
BONNE OCCASION
A vendre
Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bajes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles poulins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.
Vins Rouges du pays à 15 et 25 centimes le litre. — Vins Blancs à 25 et à 30 centimes le litre.
Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof: — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.
Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.
Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt
Biagini Oreste
Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. Ollagnier.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

OUTILS pour AMATEURS et OUVRIERS
MACHINES, Tourneurs, Scies à DÉCOUPAGE
TOURS, Perceuses

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Été 1908
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Hendekli

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ce mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Installation à Gaz
Jean Cinà, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

FUMIER
Trois francs le collier
COTE DE TABACS
Dix francs la tonne
S'adresser à l'Usine de Toga.

LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE
RICINE VAILLE
SÉLECTIONNÉ ET EFFICACE PURGE SANS FATIGUER

Consultez vos amis : *Nos Loisirs* est un journal bien fait.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

Demandez dans tous les débits de Tabacs
la *CIGARETTE BASTOS*
paquetage rose à ●,20 le paquet
La meilleure de toutes les cigarettes

TRENTE-TROISIEME ANNÉE — N° 317 SAMEDI 14 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Union Postale, et autres Pays : 10 fr. 5 fr.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Diego.
Soleil (heure nationale)
Lever 5 h. 59 m. — Coucher, 4 h. 32 s
Dernier quart., le 15. Nouv. Lune, le 23
Fête de Demain : Dédicace des Eglises

13 NOVEMBRE

APRÈS LE DÉPART DE CES MESSIEURS

Messieurs les Membres de la Sous-Commission sont rentrés à Paris. A cette heure, leur besogne principale commence ; c'est celle de tirer un résumé précis et complet des documents de toute sorte qui leur ont été présentés, en Corse, par toutes les personnes compétentes et autorisées.

A ce sujet, malgré nous, un indéfinissable scepticisme décourage notre âme abusée. Certes, pendant tout le séjour de la Sous-Commission dans notre département, nous n'avons pas voulu émettre la moindre note discordante, laissant à l'enthousiasme général toute sa liberté d'effusion ; mais aujourd'hui que nous restons, comme pour ainsi dire en famille, devant notre rocher glorieux et abandonné, n'est-il pas raisonnable de causer un peu plus librement, un peu plus froidement.

D'aucuns me diront : « Il aurait fallu parler et exposer les doléances de la Corse, tout au moins de votre arrondissement de Sartène, cela aurait mieux valu que de récriminer après coup et de pousser ici de timides soupirs de découragement. »

A ceux-là, à ces sages, nous tenons d'abord à répondre que d'autres ont parlé à notre place avec plus d'expérience et surtout plus d'autorité. Nous pourrions même ajouter qu'après les rapports documentés des principaux hommes politiques de notre île, après ceux très complets des Présidents de nos Chambres de commerce et de nos Syndicats d'Initiative, etc., etc., on n'avait qu'à choisir entre le silence prudent de Conrart ou le rôle ridicule du Perroquet prétentieux.

La Presse a donné sa plus large hospitalité et son concours le plus absolu. C'était le seul devoir qui lui revenait et qui s'imposait également, même à ceux de ses membres qu'aucun effort, qu'aucune difficulté ne saurait rebuter surtout lorsqu'il s'agit de la petite patrie. Car, ceux-ci, lancent assez souvent des cris d'alarme pour avoir le droit de se borner à d'instructives observations, lorsqu'à côté d'eux, enfin, on finit par bouger et par parler.

Cette digression faite, reprenons, si vous voulez, le commentaire interrompu.

Nous déclarions donc qu'il faudrait à cette heure rentrer en nous-mêmes, dissiper le doux rêve qui nous a bercé durant ces quelques semaines, et porter des jugements plus prosaïques sans doute, mais peut-être plus pratiques et plus justes.

Et oui, il serait temps que la volonté de la Corse s'affirma plus clairvoyante, plus perspicace et plus résolue.

Ces commissions sont appelées à Paris commissions d'enterrement, a dit notre excellent et vaillant ami Pascal Ceccaldi, député de l'Aisne, dans une interview publiée par *Corsica*.

« Néanmoins, a-t-il ajouté, je m'en voudrais d'être aussi pessimiste, car il y a à la tête de cette commission, un homme remarquable qui connaît la Corse et qui se pénétrera des devoirs qui lui incombent. »

Eh bien, quant à nous, ici, nous ne nous attarderons pas à apprécier la valeur personnelle du Président de la Sous-Commission d'étude, pas plus que celle des membres qui la composaient.

Le rapport que ces Messieurs fourniront sera même, nous l'accordons volontiers, très soigné à tous les points de vue. Mais *sera-ce suffisant pour la réalisation de notre progrès économique ?*

Voilà le problème ! Voilà bien la question qui se pose, qu'il faut à tout prix examiner, étudier et essayer de résoudre, si, réellement, nous voulons agir une fois pour toutes, être pratiques, et agir en hommes sérieux et avisés.

Maintenant que toutes les notabilités corses ont parlé, il appartient à la presse de tenir les esprits et les bonnes volontés en éveil.

A l'œuvre donc, c'est notre tour ! Que chacun de vous, mes chers confrères, réfléchisse sur la question que nous avons posée plus haut ! qu'il examine ce qui nous reste à faire ! qu'il communique à nos compatriotes ses propres impressions ! qu'il indique, selon lui, s'il faut dormir sur nos lauriers et attendre sous l'orme avec, pour oreiller, les copies de tous les beaux rapports et de tous les éloquents discours que nous avons lus, ou s'il convient au contraire d'agir, de nous organiser, de pousser nos représentants, que sais-je encore !...

Le silence serait maintenant une faute ! Il serait le mauvais messager de l'oubli que nous redoutons.

Par conséquent, voyons, que doivent faire en ce moment, sinon tous les Corses, du moins ceux d'entre eux qui ont reçu de leurs compatriotes un mandat quelconque ou qui sont en situation de contribuer au relèvement de cette pauvre terre natale ?

A.-J. de la Colletta.

La Saint-Martin

L'été de la Saint-Martin. — Les caprices des saisons. — L'oie de la Saint Martin. — Rôtisseurs et *oyers*. — L'échéance rurale du 11 novembre. — La saisie-brandon.

Rien de plus mystérieux et de plus capricieux que le rôle des saisons, celles ci sont aussi changeantes que la femme, aussi « bien fol qui s'y fie ». Les savants surtout ont de la méfiance. Ce dernier du ciel est celui qu'ils connaissent le moins et ils ne savent trop que dire devant certains phénomènes météorologiques qu'ils traitent volontiers de préjugés, mais dont cependant ils sont bien obligés de constater, d'accord avec la tradition populaire, la fréquence et la périodicité. Tels sont les malédic de la Lune rousse, ceux des Saints de glace et de Saint-Médard.

Il ne sont cependant pas sans avoir trouvé une explication normale de ces passagers ressurgeons de l'été qui se fait sentir *habituellement* (soulignons le mot pour qu'il n'y ait pas de mécompte) dans la première quinzaine de novembre et qu'on a appelé de temps immémorial, l'été de la Saint Martin. De cet été de la Saint-Martin on a même fait une application en cours de la vie humaine, et c'est de ce nom que l'on baptise l'éclat souvent très captivant des derniers rayons du bonheur de la femme et les surprenantes retours de jeunesse de certains vieillards.

Les anciens fixaient le commencement de l'hiver au mois de novembre, le calendrier et la science modernes l'ont reporté officiellement au 22 décembre. En fait, cette date ne marque que la saison la plus rigoureuse, le plus « creux » du froid, comme on dit en certains pays. Mais encore une fois, avec les caprices des saisons, il faut s'attendre à tous les changements à vue. Aussi un auteur a-t-il dit bon vieux temps, le *Calendrier des Bons Laboureurs* pour 1618, prenait-il en de vin avec, ses précautions contre toutes les surprises :

Si l'hiver va droit son chemin,
Vous l'aurez à la Saint Martin (11).
S'il n'avê n tant ne quant
Vous l'aurez à la Saint Clément (23).
Et s'il trouve quelqu'encombre,
Vous l'aurez à la Saint-André (30).
Mais s'il allait ce ne sera, ne l'a,
Vous l'aurez au avril ou may.

Ce n'était pas compromettant, comme vous voyez, mais quelle précision peut donner à ces prédictions du temps un pauvre faiseur d'almanachs, lorsque la science officielle se déclare incapable de dire aujourd'hui le temps qu'il fera demain.

Réagissons donc à présent le temps comme il vient et saisissons nous aux légendes, quand elles sont jolies comme celle de l'été de la Saint-Martin.

Avant de devenir le saint évêque de Tours, Saint-Martin était un commun romain, inconstant, brave et généreux comme le sont tous les soldats de fortune. Or, un jour — un matin de novembre — qu'il sortait d'Amiens où se légion avait ses quartiers d'hiver, il rencontre dans la campagne un pauvre diable mourant de froid. Pris de pitié, il partagea en deux son manteau d'ordonnance et en donna la moitié au mendiant en lui disant : « Je n'ai et or, ni argent, mais ce que j'ai, je te le donne au nom de N. S. Jésus Christ. »

« A peine, ajoute tout naïvement la *Légende dorée*, le lieur saint avait-il prononcé le nom de notre Sauveur que la Nature transattiti, et, à travers les nuées qui brusquement s'étaient entr'ouvertes, resplendit tout à coup le plus magnifique soleil. En même temps se fit entendre du ciel une voix qui proférait ces mots : « Puisque tu « t'es montré miséricordieux pour le der- « nier des derniers, j'ai voulu te montrer un « avant-goût des joies du Paradis, Il y an- « ra donc l'autre vie, un printemps éternel « pour ceux qui auront pris soin de nos « pauvres ici bas ».

Mais la tradition populaire veut de plus que pour que son été ne pâtît pas de sa bonne action, Dieu ait fait luire le soleil jusqu'à ce qu'il ne fît procurer à notre manteau. Depuis, pour perpétuer ce trait de charité, chaque année, à la même date, l'automne au train de passer la main à l'hiver se décide et le soleil se fait clément à l'humanité.

Ce qui, par exemple, se voit moins bien à la vie et à l'influence du pieux disciple de Saint-Hilaire, c'est la coutume très ancienne qui dure encore, surtout dans nos campagnes où l'ouvrage de la volaille ne suit aux richesses de la ferme, de manger l'oie de la Saint Martin, le jour même de la fête quand elle tombe un dimanche, ou le dimanche qui suit : « A la Saint-Martin, dit un vieux proverbe, rôtis l'oie, bois le bon vin et laisses l'eau au moulin ! »

Il ne faut y voir, à notre avis, qu'une réminiscence, bien vague assurément des cités et gâteaux de novembre, et n'est un événement que l'on marque à la ferme par un festin dont l'oie grasse est naturellement la pièce de résistance. Or, comme toutes les réjouissances, même profanes comme celle-ci, étaient toujours reportées à une date religieuse, on fit coïncider la fenêtre de l'oie avec la fête du plus grand saint le 11 novembre. Avec la coïncidence, la confusion se fit, et c'est ainsi que le saint évêque de Tours reste longtemps le patron des marchands de volailles et des rôtisseurs, les oyers, comme on les appelait au moyen âge.

Les rôtisseurs de Paris étaient jadis installés presque tous à proximité de l'abbaye Saint Martin, sur une des portes

---

28. — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

VII

A L'ŒUVRE

De son côté, Maquart n'était pas tranquille. Depuis la mort de Benelle, depuis cette soirée qu'il avait passée, à la ferme, à l'occasion de la fête des Rois, il n'avait pas remis les pieds chez Everard. Bien plus, il ne l'avait jamais revu qu'en présence de plusieurs personnes, et pour cause. Il craignait de se retrouver face à face avec le fermier. C'est que s'il n'en avait jamais parlé à personne, il n'avait point oublié ce qui s'était passé au cours de cette fatale soirée.

Maquart, solidement trempé, inaccessible à la peur, courageux même, avait longtemps eu, la nuit, un affreux cauchemar qui lui représentait la terrible scène de meurtre commise contre lui par le fermier. Il entendait la balle tirée sur lui siffler à ses oreilles et il se réveillait tout frémissant. Il n'était donc pas venu chez son débiteur sans une vague appréhension. Depuis quelques instants, il tournait autour de Marion sans oser dire pour quel motif il était venu à la ferme, ce qui, aux yeux de Marion, constituait un gros embarras. Elle savait, en effet, à quoi s'en tenir, au juste, sur la situation de son maître. Dans le village, d'ailleurs, on ne parlait que de la prochaine expulsion d'Antoine. C'était fini de rire, disaient méchamment les commères, à qui Marion eût voulu arracher la langue : la Benelle morte, Maquart n'avait plus aucune raison d'entretenir grassement Everard.

— Et-ce que votre maître, Antoine, est à la ferme, Marion ? demanda enfin Maquart.

— Oui !

Romain hésita encore.

— Pourrais-je lui dire deux mots ? dit-il après un instant de silence.

— Pourquoi pas ?

La servante ne comprenait rien au manège de son interlocuteur.

— Je veux dire... voyons, Marion, vous me comprenez bien... est-il de sang-froid ?

Marion demeura sérieuse pour protester contre les ricanements ironiques de Maquart.

— Vous voulez savoir s'il est gris ? demanda-t-elle.

— Juste !

— Parlez donc carrément alors ; ça vaut toujours mieux.

— Eh bien ?

— Pas encore !

— Voilà ce que je voulais savoir, Marion. Vous comprenez il est difficile d'entretenir une conversation suivie avec un homme qui est dans les brindezingues.

— Vous pouvez lui parler. Il est quasiment à jeun et pour cause.

Maquart comprit que les fonds étaient en baisse.

— Voilà qui me va. Eh bien, Marion, voudriez-vous pervenir Antoine que je suis là et que je veux lui parler ?

— Volontiers, répondit Marion, qui était très dame à cette pensée que Maquart voulait voir Antoine, évidemment pour lui signifier sa prochaine expulsion.

La servante jeta dans le baquet le linge qu'elle tenait et se dirigea vers la maison d'habitation, dont la porte était grande ouverte ; puis elle pénétra dans la salle basse, dans ce « parloir » où les Everard avaient vécu si heureux longtemps. Une minute après, Antoine parut sur le seuil. A sa vue Romain pâlit.

— Ah ! c'est vous, Maquart, fit le fermier ; vous voulez me parler, à ce que dit Marion ? Eh bien, entrez.

Maquart ne bougea pas. Antoine reprit en riant :

— Je ne vous mangerai pas, allez ; je comptais bien avoir votre visite un de ces jours.

Antoine Everard avait changé à ce point que la dame Benelle, qui dormait dans l'ancre funèbre voisin, n'eut certes pas reconnu son homme si elle avait pu revivre et le voir. Il était, à présent, maigre, efflanqué ; sa face était livide, à moitié envahie par des poils hirsutes ; sa blouse, déchirée, sale, tachée, tombait grossièrement en loques. Si peu rassuré que fût Maquart, au fond, il voulut payer d'audace ; il suivit le fermier dans la salle basse.

— Vous buvez bien un verre, pour trinquer ? dit Antoine en montant un litre et deux verres sur la table.

— Merci ! Je ne bois pas entre mes repas, et même, en mangeant, il est rare que je ne boive autre chose que de l'eau.

— C'est vrai ! à peu près comme moi, j'ai. Vous n'êtes pas un ivrogne, vous, Maquart ! Moi, je me sentis tous les jours à présent, j'ai mes raisons pour ça. Quand je suis saoul, du moins, je suis heureux. Je ne pense pas ! Ne pas penser, voyez-vous, c'est le repos ! Les morts ne vous tracassent plus, alors ! Vous ne comprenez pas ça, vous, peut-être ; ça prouve que vous êtes un fort.

Le malheureux l'était plus ! Maquart frissonna. Il avait, devant lui, son ouvrier et celui-ci le servait étrangement, lui qui ne croyait pas aux remords.

— Et moi, reprit Antoine, vous savez, ce n'est que de vin au litre ; on ne sait pas au juste ce qu'on boit. C'est Jean Paul qui me vend ça : un secret empoisonneur, comme disait avec raison le pauvre Jean-Baptiste qui s'est pendu, vous vous le rappelez bien. Maquart, le lendemain même de la mort de ce pauvre Benelle, ce qui fut que la date est restée gravée dans mon esprit.

Pour la deuxième fois en une minute, Romain frissonna. Il n'était pas à son aise, décidément ; de plus en plus, il regrettait d'être venu.

(*A suivre*).

des descendances de laquelle s'élève aujourd'hui le Conservatoire des Arts et Métiers. Le sanctuaire de Saint-Martin fut longtemps très populaire et le but vers lequel les pèlerins se portaient en foule le 11 novembre. Henri Sauval, un annaliste du XVIIe siècle, rapporte à ce sujet dans ses *Recherches des antiquités de la Ville de Paris* : Le commerce des cyres était surtout florissant à ce moment, en raison de l'habitude qu'ont les habitants de Paris, riches ou pauvres, de rôtir une oie ce jour là. »

Mais le 11 novembre n'est pas seulement la fête patronale du saint au manteau, c'est aussi l'échéance du paiement des fermages dans presque toute la France agricole, c'est d'après une coutume immémoriale que les fermiers ruraux payent le jour de la Saint-Martin, à terme échu, le loyer de leurs terres. La date de cette échéance est d'ailleurs l'époque de l'année où, toutes nos récoltes rentrées, et la plupart vendues, le fermier a par devers lui le plus d'argent liquide. Les frères de la Saint-Martin amènent ainsi beaucoup de paysans à la ville. Lorsque le fermier ne paie pas, le propriétaire est en droit de pratiquer la saisie-brandon. La désignation originale de cette procédure vient de ce qu'on dresse, dans les champs saisis, de longs piquets portant à leur sommet une botte de paille.

Robert DELYS.

Le Relèvement Économique *de la Corse*

LES TRAVAUX de la Sous-Commission

Déclarations Ecrites

Faites par M. SANTARELLI le 22 octobre, à Ajaccio.

Messieurs,

Dans le rapport présenté par M. le Président du Conseil à M. le Président de la République, au sujet de la triste situation de la Corse, il s'est glissé une affirmation catégorique sur la pauvreté minière de l'île, qui est de nature à décourager pour toujours les prospecteurs, et à arrêter toutes les recherches minières dans ce pays.

Je viens protester comme Corse contre la légende des propriétés géologiques qui interdisent tout espoir de créer ici une affaire minière prospère.

Il n'existe aucun rapport géologique sur la Corse dans cet ordre d'idées. Les études sommaires, à la suite de visites rapides faites il y a vingt ans sur quelques recherches insignifiantes et par là stériles, ne sont pas effet très favorables.

Les exemples abondent des rapports géologiques concluant des recherches minières et aboutissant à de désastreuses affaires industrielles. La géologie est la poésie de la Terre. La Corse a eu son poète amer, il y a une vingtaine d'années, et l'on se sert un peu trop à la légère du très distingué ingénieur, M. Nentien, pour dénaturer la Corse au point de vue minier.

Les cartes géologiques fourmillent. Des géologues viennent ici chaque année en mission officielle pour la revision de la carte de la Corse, et quelques erreurs sont signalées chaque année. Je n'ai aucune compétence pour vous parler de ces erreurs, mais voulant vous montrer combien il est nécessaire et juste que les Pouvoirs publics se montrent largement bienveillants pour les prospecteurs, je vous citerai un fait précis.

M. Nentien, dans son « Gîtes métallifères de la Corse », déclare avoir vu à Orsaria quelques affleurements insignifiants de minerais de cuivre gris. Les prospecteurs ne se sont pas arrêtés à cette affirmation aussi décourageante. Ils ont fait des descendries, poussé des galeries, foncé des puits, créé des routes, jeté des ponts sur des torrents, ils ont tiré plusieurs centaines de tonnes de minerai et aucune analyse n'a donné les éléments constituant le minerai dénommé « cuivre gris ». Le gisement a été jugé exploitable par le Service des Mines, après trois ans d'enquêtes de toutes sortes.

Par contre, les géologues ont parlé en termes favorables de gisements comme Punta Leccia, Linguizetta et Castifao. Les recherches faites n'ont pas été importantes, il est vrai, mais celles entreprises n'ont pas encore justifié les affirmations des géologues.

Je suis certain, Messieurs, je ne puis discuter devant vous la valeur possible de tel ou tel gisement. Vous êtes chargés de vous rendre compte sur l'état économique du pays. Je crois remplir un devoir en vous faisant connaître approximativement les salaires ouvriers payés depuis quatre ans, par les prospecteurs et exploitants de mines. Avant 1904, le nombre d'ouvriers mineurs variait entre 90 et 120. A la suite de diverses prospections entreprises un peu partout, le nombre d'ouvriers s'est élevé à plus de 700, et on compte actuellement encore 400 ouvriers travaillant dans les mines, ce qui représente près de 40 000 frs par mois de salaires. On peut trouver de la sorte la monnaie de quelques pièces de cent sous, même dans les villages les plus reculés.

Vous vous demanderez, Messieurs, à quel est abouti tous ces travaux de recherches. Il faut plusieurs années pour mettre en valeur une mine. Que de prospecteurs découragés quittent leurs travaux à la veille de réussir !

En Corse, en dehors des mines d'antimoine qui ont été exploitées avec célérité jusqu'à 300 ou 300 mètres de la surface, il n'existait aucune recherche ayant 20 mètres de profondeur.

Pour la première fois, depuis deux mois, on a foncé un puits jusqu'à 60 mètres, et les recherches ont été satisfaisantes puisqu'on a trouvé un filon métallisé et exploitable.

Or, un puits de 60 mètres, dans une mine, c'est un simple trou. Ne découragez pas les prospecteurs, et les géologues pourront un jour baser leurs études sur des recherches sérieuses.

Je reconnais que les recherches minières, dans ce pays, sont difficiles. Les Pouvoirs Publics ne croient pas aux résultats, et par conséquent ne vous encouragent pas y apporter des capitaux.

Les paysans propriétaires des terrains émettent des prétentions toujours exagérées sur les indemnités qui leur reviennent conformément à la loi sur les mines.

Les routes sont si mal entretenues, que le transport d'une tonne de minerai à une gare de chemin de fer revient généralement à un prix supérieur à son prix d'extraction.

La route de Lonzone à la gare de Biguglia, la route de Saint Laurent, la route de Fonicchia à Corte, sur lesquelles on doit faire passer mensuellement 6 ou 800 tonnes de minerais et fournitures diverses, sont dans un état déplorable. Une charrette à trois mulets pourrait transporter la tonne de minerai sur ces routes bien entretenues, à une moyenne de 4 frs par tonne ; on paie sur la base de 8 francs.

Je laisse de côté les prix exagérés des transports de minerais par chemin de fer, parfois, cette place plus cher pour aller de Bastia à Ajaccio, que pour venir de Newcastle à Marseille.

On dit généralement que les minerais de cuivre de la Corse sont trop pauvres. C'est inexact. On trouve de la philippsite à 55 0,0, et des pyrites à 2 0,0

De toutes les recherches et exploitations faites en Corse, on peut affirmer que la teneur moyenne des minerais dépasse 4 0,0. On a fait pour la première fois des essais de fusion de ces différents minerais dans un four water-jacket, à Francardo. Après dix mois d'essais et de patience, en présence d'ingénieurs anglais, on est arrivé à produire des mattes de 20 à 30 0,0 de cuivre. Un simple four de 50 tonnes, fonctionnant pendant 9 ou 10 mois par an, peut donner les résultats industriels les plus probants avec des minerais à 3 0,0

A défaut de concours, laissez au moins l'espoir aux prospecteurs, et les Pouvoirs Publics reconnaîtront un jour qu'on peut faire vivre des affaires minières dans ce pays.

20 Sous d'Amende

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Je lis dans votre numéro de ce matin, que M. le juge de paix de Gentile, à la dernière audience de simple police, a prononcé plus de soixante condamnations à un franc d'amende contre des propriétaires ou locataires pour infraction aux règlements sur l'hygiène.

Je ne veux pas démontrer aujourd'hui combien ce procédé de contraventions en masse est vexatoire et malheureusement inefficace. Et d'abord, c'est la ville de Bastia qui devrait, tous les jours, être l'objet de contraventions à ces règlements d'hygiène qui sont son œuvre et qu'elle devrait être la première à respecter.

Je veux seulement m'occuper de l'amende de vingt sous (1 fr.) prononcée par le tribunal de paix. C'est vingt sous (1 fr.), qu'a dit M. le Juge de Paix ; mais c'est quarante-sept sous (2.35) que dit M. le Percepteur, lorsqu'il vous avertit aimablement quand vous ne l'honorez pas de votre visite dans la huitaine, il décernera contre vous la contrainte par corps de... jours de prison, sans que, après votre sortie de l'ancien monastère de Sainte-Claire, vous soyez lavé de vos péchés envers le fisc.

Cette somme de 2.35 se décompose ainsi :

1 franc d'amende en principal et 0.25 de décimes, décimes votés provisoirement depuis tant d'années et qui n'auront plus de fin, à moins qu'on n'augmente le principal ;

65 centimes de frais de justice, sans doute, parce qu'il est écrit dans la loi qu'en France la justice est gratuite ;

20 centimes de frais de poste. Mais l'avertissement de M. le Percepteur n'est taxé qu'à 1 centime.

Enfin, 0.25 pour l'extrait de jugement, qui sont justifiés.

Je voudrais bien être éclairé sur la légalité de la perception des 65 centimes de frais de justice et des 19 centimes de frais de poste, et je crois que les nombreux condamnés à 1 franc d'amende ne seraient pas fâchés de l'être comme moi.

Veuillez agréer, etc.

Un Propriétaire.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CASTIFAO. — M. Grimaldi d'Esdra a demandé à la dernière session du Conseil d'arrondissement que le bureau auxiliaire de Castifao fut couvert en recette de plein exercice.

Le Conseil a reconnu la légitimité de ce vœu et l'a adopté à l'unanimité.

⁂

CERVIONE. — Ces jours derniers s'éteignait à Cervione Mme veuve Napoléon Costantini, née Negroni.

La mort de cette mère si dévouée a causé une bien vive émotion au sein de la société cervionaise qui avait pu apprécier les belles qualités de son âme, la générosité de ses sentiments et surtout sa bonté. Après ses plus proches, c'était surtout à l'égard des malheureux que s'étendait sa sollicitude ; ils savaient que jamais ils ne s'étaient adressés à elle en vain ; elle était compatissante pour toutes les infortunes c'est avec empressement qu'elle tâchait de les consoler.

La dépouille mortelle de Mme Costantini a été accompagnée par une foule compacte. De nombreux parents du canton de Ghisoni étaient venus se joindre à ceux de la ville, pour honorer la mémoire de cette femme de bien.

Après la cérémonie religieuse, présidée par M. l'Archiprêtre entouré de plusieurs prêtres des environs, l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous présentons à Mme et M. Blaise Virgilii, aux familles Sestini, Machielli et Negroni, nos plus sincères condoléances.

⁂

CALENZANA. — Le brigadier Saunac est nommé maréchal des logis à Calenzana.

⁂

CALVI. — Le semaine dernière, le bateau *Saint Louis*, patron Savelli, a fait une belle pêche de thons. Il en a capturé quatre pesant chacun de 60 à 135 kilos, en tout 419 kilos. Pendant deux jours la halle s'est trouvée ainsi largement approvisionnée et à bon marché.

⁂

SAINT LAURENT. — Mardi, 3 novembre, s'éteignait à Saint-Laurent, Mme Marchini, veuve de l'ancien instituteur, dont le nom est resté sympathique dans le corps enseignant.

Femme de bien, aimante et dévouée, Mme Morecchini, dont la santé s'était affaiblie depuis la mort de son fils aîné, professeur à Constantine, n'était âgée que de 68 ans.

De nombreux parents et amis, venus de toutes les communes environnantes, assistaient aux obsèques qui ont eu lieu le 4 courant.

En l'absence de ses fils, M. Morecchini, employé à Paris, et M. Morecchini Ernest, conducteur chef des Chemins de fer à Alla-Bella (Algérie), le deuil était conduit par ses gendres, MM. Vincenti, adjudant en retraite, et Venturini, négociant, et son neveu M. Terramorsi, retraité à Cartiosat.

Nous prions les familles Morecchini, Vincenti, Venturini et Terramorsi, d'agréer en cette douloureuse circonstance l'expression de nos meilleures condoléances.

Gazette Judiciaire

La dame X., de Saint-Florent, en allant un beau matin ouvrir la porte de son épicerie, constata, à sa grande surprise, qu'elle n'était point fermée. Elle comprit que des malfaiteurs avaient, la nuit, pénétré dans son magasin, et en effet, elle constata aussitôt, que 35 litres d'huile qui se trouvaient la veille dans une jarre, avaient disparu.

Elle alla aussitôt prévenir la gendarmerie qui se rendit sur les lieux et constata qu'une longue traînée d'huile partait du magasin de la dame X., et allait aboutir à la maison des époux P. Ceux-ci, interrogés, ne purent fournir que des explications fort embrouillées, et la femme finit par faire des aveux complets.

Les époux P. comparaissaient hier devant le Tribunal correctionnel sous l'inculpation de vol.

Me Hyacinthe de Montera, leur défenseur, soutient que la culpabilité du mari n'était guère établie et demanda son acquittement ; il fit ensuite appel à toute l'indulgence du Tribunal en faveur de la femme qui est sur le point de devenir mère pour la seconde fois.

Le Tribunal a acquitté le mari et condamné la femme à un mois de prison avec application de la loi Bérenger.

Syndicat des Bergers
de l'arrondissement de Bastia

Tous les bergers syndiqués et non syndiqués de l'arrondissement sont priés de vouloir assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 15 courant, à 9 heures du matin, à Casa-Torra, gare Biguglia.

Le Président,
MAROSELLI.

Bulletin Financier

Paris, 10 novembre 1908.

Le conflit franco-allemand étant considéré, comme terminé, le marché est en hausse générale. Nous Rentes n'avances à 96.30. Tous les Fonds Etrangers sont en nouvelle plus value : l'Ex-4-jours à 95.85, le Turc à 90.70 et le Russe 5 0/0 1906 à 99.47. Nos Sociétés de Crédit suivent le mouvement, le Crédit Lyonnais monte à 1.304. Le Crédit Foncier s'inscrit à 750, le Comptoir National d'Escompte à 686 et la Société Générale à 668.

Les valeurs industrielles et de traction sont en reprise importante. Le Suez note 4.400. Le Rio Tinto Acer se consolide à 755. Nouvelle hausse du Rio à 1.887. Les charbonnages russes sont mieux tenus. Les Mines d'Or s'améliorent.

Au marché en Banque le Laurium Grec accentue sa reprise à 60.50. Cette hausse n'est pas due seulement à la hausse du plomb, mais encore à la diminution du prix de revient qui est près de 180 frs par tonne.

L'action Mines Patraxlui est ferme à 68.50 ; le troisième acompte sur l'exercice 1908 sera payable aux guichets de la Banque Franco Américaine, à partir du 15 novembre, à raison de 2 1/2 0/0 soit 6.25 centimes, on qui fait ressortir le coupon à 1 fr 2.875 au change fixe de 15 frs le dollar.

L'obligation 5 1/2 or 1906 de l'Etat de l'Amazone regagne à 358 une partie du coupon qu'elle vient de détacher.

Nos chemins de fer sont en nouvelle plus-value.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

GROUPE SOCIALISTE UNIFIÉ. — Les membres du Groupe Socialiste unifié de Bastia sont priés de se réunir ce soir, 14 courant, à 8 heures, au « Café des Gourmets ».

Ordre du jour : Compte-rendu du délégué au Congrès de Toulouse ; Renouvellement du Bureau.

Le Secrétaire, Multedo.

VELOCE-CLUB-BASTIAIS. — Les membres du V.C.B. sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir au Garage Alayon, 8, rue de l'Opéra.

La Comité provisoire.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 novembre

Thermomètre — 7 heures du matin + 10 5 à midi 15°. 5 8 heures du soir + 12 5, Maxima + 16°. Minima + 9°.

Baromètre 7 heures du matin, 768 mm ; à midi, 768 mm. 6 heures du soir, 768 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, Id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, Id.

⁂

Assemblée de charité

Un sermon de charité au profit des pauvres assistés par la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, sera prononcé dimanche, 15 courant, à 4 heures du soir, dans l'église Saint-Jean, par M. l'abbé Paz-Diescki, l'éminent conférencier de la retraite des Dames.

La quête sera faite par Mmes Lotz-Gavini, Fontaine, Jacques Gregori, Jacques Olivari.

⁂

Nécrologie

A 10 heures de relevée avaient lieu les obsèques de M. Laurent Mandrichi, un de nos meilleurs vermicelliers de la ville, décédé dans sa soixante-dix-neuvième année.

MM. les frères Mandrichi conduisaient le deuil de leur regretté père entourés de leurs fils, beaux-frères, neveux et cousins et des nombreux amis qui étaient venus leur apporter leurs marques de condoléances.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Saint-Jean.

La Société « Sainte Dévote » assistait, avec sa bannière, aux obsèques du regretté défunt.

Le cercueil était porté par des marins.

Nous adressons à MM. Mandrichi, et aux familles Pieraschi, Viacara et Pennachi l'expression de nos regrets.

⁂

Réserve

M. l'officier d'administration de 1re classe en retraite Pallai, à Scolca, passe avec son grade dans la réserve.

⁂

Dalles brisées

Un habitant de la rue de l'Opéra nous prie d'appeler l'attention de M. l'Architecte sur l'urgence qu'il y a à réparer les trottoirs de cette rue et particulièrement à remplacer les dalles brisées devant la maison numéro 30. Il y a longtemps, paraît-il, que ces dalles ont été brisées.

⁂

Pilules Suisses

Saint Bonnet-le-Château (Loire). 12 nov. 07. — J'estime que les Pilules Suisses *valent* plusieurs fois *leur prix* pour les bons résultats que j'en ai obtenus. J'en ai demandé pour des voisins et ils en sont aussi contents que moi. GRAND Pierre. (Sig. lég.) 1 fr. 50 la boîte franco. Glasser, pharmacien, rue Grammont, 28, Paris.

⁂

Au Port

— Vap. « Ibéria, » cap. Carrias, de Livourne, 173 passagers, div.

⁂

Objet perdu

Il a été perdu une vaste homme en velours, de Sarta à la place du Marché.

La rapporter à la boucherie Mibelli, place du Marché.

⁂

A louer

A partir du 1er décembre, Villa et Jardin Forcone, à Toga.

S'adresser à M. Massei, Séquestre-Judiciaire, place St. Nicolas, 15.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00614

BOURSE DE PARIS

	12 nov.	13 nov.
Rente de 3 0/0 ancien	96 20	96.85
— de 3 0/0 amortis.	97.50	97.80

ex-coupon.

Conseil de Cabinet

Paris, 13 novembre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 9 heures, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

Postes et Télégraphes

Paris, 13 novembre.

Le *Journal Officiel* publie la nomination de M. Colonna, ancien sergent au 53e, comme facteur des postes à Lyon.

M. CLEMENCEAU abandonnerait le pouvoir

Paris, 13 novembre.

Dans les couloirs de la Chambre, on s'entretenait beaucoup aujourd'hui de la décision prise par le Président du Conseil de résigner le pouvoir, aussitôt après les élections sénatoriales.

M. Clemenceau, qui est très fatigué, a besoin de repos.

Combinaison Ministérielle

Paris, 13 novembre.

Le bruit de la retraite prochaine de M. Clemenceau, a mis en mouvement plusieurs groupes importants du Parlement.

Ainsi l'on parle ce soir d'une combinaison ministérielle, qui aurait de très grandes chances de succès.

MM. Doumer, Berteaux, Dubief et Paul Deschanel feraient partie du nouveau Cabinet.

LE RACHAT des « Messageries Maritimes »

Paris, 13 novembre.

La sous-commission des affaires extérieures a commencé aujourd'hui l'examen du projet de loi sur le rachat par l'Etat de la Compagnie des Messageries maritimes.

TOULON

Les Perquisitions chez des Antimilitaristes

Les Désertions dans la Marine

Toulon, 13 novembre.

A la suite de l'enquête qui a été faite par la préfecture maritime, il est démontré que les désertions qui se sont produites depuis quelque temps, très nombreuses, dans la marine, doivent être attribuées à la propagande antimilitariste qui était faite par les ouvriers de l'arsenal, au domicile desquels la brigade de police a opéré hier des perquisitions.

LA MALADIE DE M. ÉMILE OLLIVIER

Saint Tropez, 13 novembre.

M. Emile Ollivier, qui vit depuis longtemps retiré dans sa belle villa à Saint-Tropez, est très gravement malade.

LA MORT DE L'EMPEREUR DE CHINE

Paris, 13 novembre.

Le bruit a couru aujourd'hui, à Paris, de la mort de l'Empereur de Chine, qui souffrait depuis plus de quinze jours d'une maladie d'intestins.

L'empereur n'a pas voulu consulter les médecins étrangers.

Les affaires publiques sont suspendues par suite de la maladie de l'impératrice douairière.

WESTPHALIE

Terrible Explosion DE GRISOU AUX MINES DE HAMM

600 Victimes

NOUVEAUX DÉTAILS

Berlin, 13 novembre.

Le nombre des victimes de cette terrible catastrophe est bien celui que nous annoncions hier.

Malgré les appareils respiratoires qui étaient à la disposition des admirables sauveteurs, la fumée était tellement asphyxiante qu'il n'a pas été possible de continuer les opérations de sauvetage, à partir de 8 heures du soir.

Il a fallu donc abandonner l'espoir de sauver les 339 mineurs qui restaient encore au fond de la mine en flammes.

Aujourd'hui les travaux de sauvetage n'ont pu être repris.

Du matin au soir, on a été obligé d'inonder la mine, afin de circonscrire l'incendie qui prenait des proportions énormes.

Scènes déchirantes

Le spectacle est lamentable autour de la mine en flammes.

Des mères, des épouses, des enfants, s'arrachent les cheveux, poussent des cris de douleur, en réclamant leurs enfants, leurs époux, leurs pères et leurs frères.

La douleur de toutes ces familles en deuil est poignante.

Une Interpellation

Plusieurs membres du Reichstag vont interpeller, à la prochaine séance, le prince de Bülow, sur les causes et les conséquences de cette catastrophe.

Télégramme du Président de la République *à S. M. Guillaume*

Le Président de la République s'est empressé d'envoyer un télégramme de condoléances à l'Empereur d'Allemagne, à l'occasion de cette catastrophe.

Ce télégramme est ainsi conçu :

Nous nous associons de tout cœur au deuil qui frappe si cruellement l'Allemagne, et je prie Votre Majesté d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

ARMAND FALLIÈRES.

Les Condoléances du Gouvernement

Paris, 13 novembre.

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, s'est rendu aujourd'hui à l'ambassade d'Allemagne, et a présenté au prince Radolin, les condoléances du Gouvernement français.

L'ambassadeur d'Allemagne a été très touché de ce témoignage de sympathie et de regrets.

EN ITALIE

L'Arrivée DU ROI DE GRÈCE

Rome, 13 novembre.

On fait de grands préparatifs, à Rome, pour offrir une brillante réception à S. M. Georges Ier, qui arrivera la semaine prochaine dans la capitale.

EN ALLEMAGNE

LE PRINCE DE BULOW *chez le KAISER*

Berlin, 13 novembre.

Le Grand Chancelier rejoindra, dimanche prochain, l'empereur Guillaume à Kiel.

Le prince de Bulow doit entretenir son souverain sur la situation de l'Allemagne et sur la politique intérieure et extérieure qu'elle est obligée de suivre à la suite des événements récents et des débats du Reichstag.

UN ACCIDENT *au Dirigeable du Major Gross*

Berlin, 13 novembre.

Le dirigeable du major Gross, qui a accompli hier, avec succès, un raid de 24 heures, est tombé aujourd'hui dans le port de Stettin.

Tous les passagers, qui se trouvaient à bord de ce dirigeable, ont été sauvés.

Le ballon est détérioré ; les dégâts sont assez considérables.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. RAIBERT

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère de l'Intérieur

La Chambre continue l'examen du budget du ministère de l'Intérieur.

Les Fonds Secrets

Le chapitre relatif aux fonds secrets provoque une longue discussion.

M. Thivrier

député socialiste unifié de l'Allier, demande la suppression de ce chapitre.

« Les fonds secrets, soutient l'orateur, ne servent qu'à payer une certaine presse, et à subventionner des agents provocateurs.

« Ces fonds, ajoute M. Thivrier, ces fonds, dis-je, qui sont contraires aux principes républicains, échappent au contrôle parlementaire. »

L'orateur rappelle ensuite que M. Pichon lui-même, comme tous les républicains d'ailleurs, déclarait en 1888, au nom du parti radical, « que les fonds secrets étaient d'essence monarchique. »

M. Clemenceau

quoique indisposé, monte à la tribune.

Le ministre de l'Intérieur, qui est en proie à un grand énervement, répond sèchement « qu'il ne croit pas que l'heure est venue pour demander cette suppression.

« Avec les fonds secrets, dit en terminant M. Clémenceau, je secours même les misères qui me sont signalées par les députés qui votent contre ces fonds secrets. »

Le président du Conseil déclare, en outre, qu'il repousse l'amendement de M. Thivrier, et pose la question de confiance.

Le Vote

Le président met aux voix l'amendement de M. Thivrier.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants. .	440
Majorité absolue. . .	221
Pour	360
Contre	80

L'amendement de M. Thivrier est repoussé.

⁂

Les derniers chapitres du ministère de l'Intérieur sont successivement mis aux voix et adoptés.

La séance est levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 55.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal du matin, qui est adopté.

INTERPELLATION BLANC

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Alexandre Blanc sur les irrégularités de la mission Morgan en Perse.

M. Blanc

député socialiste unifié de Vaucluse, développe son interpellation.

Le Ministre

de l'Instruction publique, monte à la tribune, et fait le plus grand éloge de la mission Morgan, qui est appelée à rendre de grands services.

Par *519* voix contre *50*, la Chambre approuve les déclarations du Ministre de l'Instruction publique.

INTERPELLATION ANDRIEU

La Grève d'Albi

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Andrieu sur la grève des ouvriers mineurs d'Albi.

M. Andrieu

député radical socialiste du Tarn, réclame l'intervention du Gouvernement pour mettre fin à une grève aussi désastreuse.

L'orateur démontre que le Gouvernement seul arrivera à vaincre le parti pris de la Compagnie.

Le Ministre du Travail

monte à la tribune, et déclare que le Gouvernement est résolu à rester l'arbitre impartial.

M. Viviani promet de convoquer les intéressés, afin d'arriver à une entente.

Ordre du Jour

M. Andrieu dépose un ordre du jour invitant le Gouvernement à intervenir dans cette grève, afin d'amener une entente.

Cet ordre du jour est adopté par mains levées.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi.

AVIS DE MESSE

M. et Mme Joseph Airola et leurs enfants remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur regretté fils et frère

Victor Airola

et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite samedi, à 9 heures, en l'église de l'Immaculée Conception.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Hélène Vinciguerra, née Olivieri ; M. Antoine Vinciguerra et Mme Vinciguerra, née Vittory et leur fils ; M. Jean Vinciguerra ; M. Philippe Vinciguerra ; Mme veuve Sébastienne Vinciguerra, née Masi ;

Les familles Vinciguerra, Sebastiani et Olivieri.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M.

Pierre-Antoine Vinciguerra

Capitaine de gendarmerie en retraite
Chevalier de la Légion d'honneur

leur époux, père, fils, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé le 11 novembre, à La Porta, dans sa soixante-quatrième année.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire part.

SOCIÉTÉ DES RHUMERIES DES ANTILLES

RHUM

GRANDS MORNES

Very Old Gets Rhum (Antilles)

Ce RHUM, d'une supériorité incontestable, se recommande AUX CONNAISSEURS et GOURMETS par son parfum agréable, sa haute finesse, sa vieillesse.

Très recommandé par les SOMMITES MÉDICALES, il est devenu le cordial préféré des familles, de MM. les Officiers, fonctionnaires, colons et de tous ceux qui, soucieux de leur santé, exigent un article pur et de distillation rectifiée.

Le Rhum GRANDS MORNES ne se vend qu'en carafes de forme *triangulaire* avec acquit blanc de la régie garantissant l'origine.

Importé par MM. GET FRERES, inventeurs du Peppermint.

AVIS

Les articles restant à liquider à la Bijouterie Mattei, 20, Boulevard Paoli, devant être vendus avant le 31 décembre prochain, les acheteurs bénéficieront d'une très forte réduction sur le prix coûtant.

Déménagements
pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt

Société Anonyme au Capital de Vingt-Huit Millions de Francs
Siège Social, à St-Chamond (Loire). — Siège Central, 98, rue de la Victoire, Paris

AVIS

Suivant décision de l'Assemblée générale ordinaire du 26 octobre 1908, le dividende de l'exercice 1907-1908 a été fixé à 55 frs par action, payable par moitié, le 30 novembre 1908 et le 31 mai 1909.

Le paiement des 27 fr. 50 échu le 30 novembre courant sera fait aux propriétaires d'actions au porteur, contre la remise du coupon n° 14 et sous déduction de 2 fr. 40 pour droit de transfert et impôt sur le revenu,

et aux propriétaires d'actions nominatives sur présentation du certificat nominatif d'inscription et sous déduction de 1 fr. 10 pour impôt sur le revenu,

Les lieux de paiement sont :

La Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie, à Paris, Lyon, et dans toutes ses Agences :

Le Crédit Lyonnais, à Paris, Lyon et dans toutes ses Agences.

Le Comptoir National d'Escompte, à Paris, Lyon et dans toutes ses Agences.

MM. Vve Guérin et fils, banquiers, 31, rue du Puits-Gaillot, Lyon.

MM. Saint Olive, Cambefort et Cie, banquiers, 13, rue de la République, Lyon.

La Société Lyonnaise de Dépôts et de Comptes courants, 8, rue de la République, à Lyon.

La Banque Renauld et Cie, rue St-Dizier, à Nancy.

La Société Nancéienne de Crédit Industriel à Nancy

MM. Chalus frères, banquiers à Clermont-Ferrand.

MM. Gregorj frères, banquiers, à Bastia (Corse) ;

MM. Fabri de Lhoneux et Cie, banquiers, à Huy (Belgique).

MM. Fresart et fils, banquiers, 9, rue Sœurs de Hasque, à Liège (Belgique).

Dans les bureaux de la Compagnie :

à St-Chamond (Loire).

à Rive-de-Gier (Loire).

au Boucan (Basses Pyrénées).

Paris, le 12 novembre 1908.

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

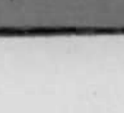

La Maison se charge des réparations

FUMIER

Trois francs le collier

COTE DE TABACS

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques du Tolleneare et Le Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en tous genres. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles creuses. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Gorée, 1.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

8d Paoli, 18, ou 1er Maison Semidei

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garde-malade spécialement exercé aux anesthésies, ne disant chirurgien-dentiste, qui a subi par le droit d'exercer la profession et qui emploiera des matières autorisées par la santé pour la tranquillité de toute opération.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissent tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS RÉPANDU DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE DES JOURNAUX DE MODES

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION B : contenant une Gravure coloriée en Patron découpé dans les P. P. et 4 P.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ADEL GOURAUD, Éditeur, 2, r. des Beaux-Arts

SAISON Printemps-Eté 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Eté 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ROBE JENNE, PEIGNÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalée, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS

CRINOLINES, RIDEAUX, CHIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleur

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 313 — DIMANCHE 15 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	12 m.	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, et Autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	23 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00615.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Dédicace des Eglises
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 23 m. — Coucher, 4 h. 9 s.
Dernier quart, le 15 — Nouv. Lune, le 23
Fête de Demain : Saint Stanilas.

14 NOVEMBRE

LA TUNISIE ET LA CORSE

Par les nombreuses relations qu'elle lui consacre, la Tunisie est familière à la Corse, dont un courrier direct ne la séparerait pas de plus d'une journée pleine. Nos compatriotes que la destinée a conduits chez elle, y forment, à cette heure, un groupement heureux et respecté. Les emplois plus accessibles que partout ailleurs, le travail plus rémunéré, les conditions de vie plus faciles et plus fécondes en résultats satisfaisants, en sont les causes normales.

Et de ces Corses qui se plaisent en Tunisie, pas un qui ne reste dans le chemin du devoir, et qui ne contribue, dans le milieu où il existe, au maintien toujours plus étendu de notre prestige. L'économie, l'ordre et les privations ordinaires les conduisent à l'aisance. Ou le voit bien, à leur exode coûteux vers le pays natal, aux chaleurs d'été, et encore que cet exode soit amoindri par les difficultés tirées de l'incommodité ou de la lenteur des communications.

Or, la Tunisie, pays encore nouveau, doit solliciter l'émigration corse, plus encore que l'Algérie dont la vie économique peut être considérée comme définitivement bornée par les limites de son peuplement général.

***

Je voudrais pourtant que les Corses, obligés par les circonstances, à chercher un avenir heureux plus loin que la rive insulaire, — avant de venir s'installer en Tunisie, apprissent, au préalable, à la connaître et à l'aimer. Je voudrais que la vie que nous avons ici leur fut connue par avance, et que cette initiation eut lieu au moment où, encore jeunes et confiants, sans les soucis et les craintes que produit à l'homme un âge avancé, ils sont appelés par l'exigence des conscriptions à quitter momentanément leur pays. Et cela me conduit à souhaiter que les soldats corses viennent accomplir en Tunisie leur service militaire.

Dans cet espace de temps passé sous les drapeaux, à notre contact répété, à celui infiniment fructueux des influences ambiantes, ils acquerraient vite l'expérience nécessaire pour se diriger, après leur libération, à travers les obstacles qui assiègent le nouvel arrivant. Pour établir l'importance d'une pareille assimilation, on de nos officiers supérieurs, vieilli en Tunisie, me prenait un jour, à Bastia, témoin de la vérité de cet aphorisme :

« Le Français qui ne parle point l'arabe paye le poulet un franc cinquante ; celui qui sait dire : — Combien ? — le paye un franc vingt-cinq ; — quant à celui qui le marchande en langue indigène, il l'obtient généralement pour quatre-vingts centimes. »

Il est hors de doute que le mélange des compagnies et des régiments du corps d'occupation, dont un gros tiers est constitué par le contingent tunisien, procurerait à nos soldats corses qui désireraient ensuite s'installer parmi nous une connaissance pratique des conditions de sa vie civile. Combien, plus tard, leur serait plus facile, parce que plus immédiate à eux, l'existence professionnelle qu'ils auraient choisie ou obtenu dans le protectorat, et à laquelle ils auraient des droits de premiers occupants.

En l'état, nous n'avons guère que des conscrits de la Métropole. De ceux-là, un si petit nombre nous reste, après leur service qu'on peut considérer leur passage en Tunisie comme étant de nulle influence au point de vue colonial. Le but qui avait tant séduit nos législateurs de doter la Tunisie de soldats colons était, de tous points, chimérique, et nous avons seulement démontré, par l'inutilité de cette tentative, la faiblesse de nos moyens d'opposition aux grandissants périls de l'immigration italienne.

La question se poserait de savoir si l'un des facteurs de la réorganisation économique de la Corse ne consisterait pas dans la création d'un courant méthodique, *par l'appel de soldats corses en Tunisie*, des intérêts de nos compatriotes vers des centres agréables à l'habitation, riches de l'excessive richesse indigène, et intensivement animés par les services des mines et des chemins de fer.

JULIEN PERGOLA.

Propos d'actualité

Le Chapitre Rouge

La discussion sur la suppression de la peine de mort doit être de celles qui n'ont pas de cesse ; comme la toile de Pénélope, la besogne des bonnes ne sera jamais achevée. Chaque fois qu'animés d'un beau zèle les philanthropes ont essayé de s'élever contre la peine capitale, disant qu'il n'existait pas de crimes qui méritassent une aussi inhumaine justice, meurtriers et assassins se sont empressés de les démentir. Ainsi depuis cinquante ans le parlement remet sur le métier son ouvrage, et toujours il doit recommencer.

Il y a un an les partisans de la suppression de la guillotine croyaient avoir enfin cause gagnée ; la commission de la réforme judiciaire s'était prononcée pour la disparition de cet instrument de supplice lorsque soudain, le monstrueux Soleilland surgit, révélant d'indignation la nation entière désidant les plus partisans à crier : A mort !

Pour comble d'un bout à l'autre de la France se signalèrent tout aussitôt des bandes rouges plus sinistres les unes que les autres. Ce furent les bandits de la Gironde dans le Nord le sinistre Pollet et ses acolytes...

Cependant les conservateurs espéraient encore : la discussion revenue la semaine dernière devant la Chambre, avec quelques chances de succès, attendait sous l'oriflamme la révélation inouïe des forfaits de la bande aux « loups cerviers, » terrorisant la Drôme.

Tandis qu'à la tribune M. Briand M. Dieulin-Lamy inaugurait la pitié et la clémence les bandits étaient avec système leurs atrocités tels ou font complaisamment le récit, et lorsque quelque scène dépasse en horreur toutes les autres, ils sont fiers d'assister et d'en narrer les détails le sourire aux lèvres.

Quels êtres le cependant ! Pour détrousser leurs victimes ils les tiquaient, puis leur demandaient où était leur argent, et la réponse tardait trop ils les piquaient à coups de couteau ; d'autres fois ils leur mettaient les pieds rôtir sur le feu Alors, ils mettaient la maison à sac et avant de partir, ils s'installaient à table à côté des malheureux qui râlaient de souffrir et ils faisaient un joyeux repas

S'il est vrai que le supplice de la guillotine soit indigne d'une nation civilisée, que l'échafaud soit un reste de barbarie incompatible avec la justice des hommes nous demandons que l'on n'inflige entre les hommes le bourreau. Tuer sans assassiner, sans les savoir ils tombe dans le crime, consommeront quelque chose d'humain, qu'ils seront accessibles au remords, à la pitié, oui, pardonnons soyons pitoyables et généreux ne soyons pas fantes, s'il le faut, mais soyons bons laissons une porte ouverte au rachat, à la régénération possible. Mais en présence de monstres déchaînés comme ceux qui viennent de se révéler, on sera à fin le que de parler de miséricorde ; qu'on les range au complément de nuit sans une prière sans une larme : ils ont tant l'habitude de voir souffrir.

A. CAPELLO.

LA STATION D'ORIZZA

Il y a deux ans, sous cette même rubrique, à la veille de la réunion du Conseil général de la Corse, je traitais, dans le *Petit Bastiais*, la question de la route de Forêt-Orizza, question qui, à juste raison, passionne tous les individus qui ont à cœur le relèvement matériel de cette riante vallée du Fium'Alto.

Je sollicitais l'Assemblée départementale de faire un effort énergique et de voter une centime de mille francs pour l'empierrement de cette route, afin de la rendre carrossable, et par là, faciliter, aux touristes et aux baigneurs d'eau minérale, l'accès de cette vallée qui n'était plus abordable.

On vote, paraît-il, 10.000 francs pour l'entretien, autant dire on ne fit rien.

M. le Docteur Pascal Zanfarelli — que tous les habitants d'Orizza ont en grande estime, qui fait des efforts inouïs pour faire valoir les qualités merveilleusement curatives de cette source ferrugino-gazeuse, n'en déplaise à M. Frédéric Masson — qu'est la source d'Orizza, a demandé à la Sous Commission de réorganisation administrative, que la route de Folelli-Orizza soit désormais classée comme route thermale.

M. le Docteur Giocondo Manfredi, Conseiller général de Piedicroce, qui est mon excellent ami et que je félicite vivement, vient de plaider, devant la dite Commission, avec une chaleur qui ne saurait étonner que ceux qui ne le connaissent pas, la même cause et de faire valoir les raisons majeures qui militent en faveur du classement de cette route comme route nationale ou thermale.

Enfin, M. Joseph Ajaccio, avocat à la Cour d'Appel, le sympathique président de la Ligue Radicale, a remis à M. Delanney une protestation des habitants d'Orizza ayant trait au même sujet. Tant de démarches aboutiront-elles à quelque chose ? . Chi lo sa.

Dans tous les cas, je soutiens — et le chose est incontestable que la prospérité des cantons de Pero-Casevecchie, Le Porta et Piedicroce est liée à l'état de viabilité de cette route actuellement impraticable, et que nous courrons sûrement bientôt sans issue et périclitèrent de plus en plus si on laisse les choses en l'état où elles sont.

Si, par impossible, le Gouvernement ne solutionnait pas cette question, il faudra bien, étant donné que la source minérale est la propriété du département — que le Conseil général fasse l'effort que je lui demande il y a deux ans et vote une forte somme pour la réfection complète de cette route dont le tracé soit existe en ce moment.

C'est une question patriotique et humanitaire qui ne saurait laisser indifférents nos représentants continentaux.

Et puisque j'ai parlé de la Sous-Commission de réorganisation administrative, je me suis demandé — avec étonnement — les raisons qui ont pu empêcher la municipalité de Rapaggio à demander à cette Commission la création d'un projet qui est en cursous depuis plus de trente ans : je veux parler de l'alimentation en eau potable de ce malheureux village qui en est entièrement privé.

Rapaggio est superbement situé ! Très

---

78 — Feuilleton du Petit Bastiais

NOELLA

Grand Roman Inédit

par Charles MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XIV

EN EMBUSCADE

— Avons qu'on penchant irrésistible l'entraînait de son côté, qu'entre lui et moi ton choix était fait dès la première minute ; qu'entre le millionnaire et le pauvre diable dont tu parlais le nom, tu n'as pas hésité un instant... que je te faisais horreur autant que la misère dont tu voulais sortir... Confesse que tu as trouvé en lui tout ce qui te manquait, la fortune et l'amour. Ah ! je l'ai bien compris, il n'y a qu'un instant, quand tu te promenais dans ces allées à son bras ! Tu m'as abandonné froidement, lâchement... sans te dire que moi aussi j'avais un cœur d'homme et que tu allais me faire une horrible blessure !

— Jacques !

Il se leva du banc où il était assis et reprit, d'une voix dont il comprimait avec peine les éclats, de peur d'attirer les gens de la maison auprès de leur jeune maîtresse :

— Tu n'as pas hésité devant le déshonneur ni devant l'abandon de notre pauvre fugie. Tu ne t'es pas dit que tu allais me réduire au désespoir et me couvrir de ridicule et de honte ; que puisque tu te résignais à la retraite, et quelle retraite que celle dont tu sors librement pour aller au théâtre où je t'ai vue !... tout le scandale de ta chute retomberait sur le malheureux que tu sacrifiais au mépris des engagements les plus sacrés !...

Il croisa les bras sur sa poitrine et demanda :

— Et si je me vengeais, moi !

— Tue moi donc, si tu veux... C'est ton droit !...

— Pas toi, mais cet amant, ce voleur qui t'a prise ! Si, tout à l'heure, lorsque tu t'appuyais tendrement à son bras, j'étais survenu et, cédant à ce droit dont tu parles, je l'avais étendu à mes pieds d'un coup de couteau ou d'une balle de revolver, qu'aurais-tu dit ?

— Que ce n'est pas lui qu'il faut frapper... que la coupable, c'est moi, moi seule !

— Ah ! comme il te tient au cœur pour le défendre ainsi ! Je n'avais pas besoin de cette nouvelle preuve pour le savoir...

La colère lui montait au cerveau. Elle lui souffluit un cri de haine, une menace prête à sortir de ses lèvres. Il la retint à temps en songeant qu'il allait se trahir, révéler ses projets, mettre l'ennemi sur ses gardes.

Il se radoucit tout à coup.

— Je t'ai bien aimée, dit-il, trop aimée, Hélène, pour te voir souffrir. Je garderai le supplice pour moi. Trois ans de bonheur que je t'ai dus, te défendent contre moi. J'ai été bien heureux pendant ces années trop courtes... J'ai quitté notre petit appartement parce qu'il me rappelait des joies perdues et que ton souvenir m'y semblait trop cruel. Dans quelques jours, demain peut-être, je m'en éloignerai davantage encore.

— Où iras-tu ?

— Je suis trop près de toi à Paris... Je ne peux pas oublier... Ta pensée m'inspirerait peut-être un acte de folie... Je ne veux pas... je ne veux pas...

Il grandit :

— Je t'aime trop !... Oui, j'ai des heures terribles... Donc il faut que je parte... J'irai chercher l'oubli au delà des mers... Un ami m'a trouvé une place, une bonne, dans l'Amérique du Sud, chez un Espagnol... C'est l'inconnu pour moi... Mais ce que j'ai vu ici m'a appris que je n'ai plus rien à espérer... Nous ne nous reverrons sans doute jamais... Adieu donc. Sois heureuse, si tu peux... Pour moi, il n'est plus de bonheur... Dieu veuille qu'il y en ait pour toi !...

Il demeura un instant immobile. Il était rivé au sol de ce pare qu'il ne pouvait se décider à quitter. Il se rongeait les lèvres ; sa poitrine se gonflait à la vue de cette femme qui était à lui et dont il n'avait toucher le doigt de peur de laisser échapper son secret. Il l'aimait et la haïssait en même temps ; il flottait indécis entre le pardon et le châtiment. Il aurait voulu la reprendre et il se maudissait pour cette faiblesse !... D'ailleurs tout lien nouveau entre eux n'était il pas impossible ? Depuis quelques minutes, elle ne l'écoutait plus... Elle ne le voyait même pas. Ses yeux hagards fixaient sur les belles allégories d'une souffrance qu'elle n'avait plus la force de dissimuler. Elle était assise sur le banc d'où le maître de la maison venait de se lever et retomba à sa place.

— Tu souffres ? demanda-t-il.

Elle balbutia :

— Rien, ce n'est rien.

Elle était affreusement pâle ; ses dents s'entrechoquaient ; un frisson agitait des pieds à la tête.

— Tu te trompes. Il t'embrasse. C'est le petit être que tu portes qui te tortures déjà ! C'est l'enfant de l'amant adoré qui va venir... Tu l'aimeras... comme l'autre, comme le père !...

Elle se raidit et déclara :

— Oui, je l'aimerai... Est-ce qu'une mère peut ne pas aimer son enfant ! Je l'aimerai. Il ne me quittera pas... Il sera ma consolation quand peut-être tout le reste me manquera !... Pour toi, je sais que tu ne peux que me mépriser... Va-t-en... Laisse-moi à ma destinée... Adieu, Jacques...

Il resta comme un écho :

— Adieu donc !

Il s'en alla, non sans se retourner à diverses reprises. Elle s'était levée, chancelante, courbée en deux, faisant quelques pas et s'arrêtant, tordue par la violence des douleurs qu'elle endurait.

ombragé l'été, entouré de châtaigneraies séculaires et d'oliviers, son séjour serait le plus agréable du canton pour les buveurs d'eau minérale s'il ne manquait d'eau pour son alimentation. Mais cette pénurie est si incommode que les buveurs n'y viennent qu'en petit nombre, alors que les maisons du village devraient à peine suffire à les gîter.

Je veux bien supposer que M. le Maire de Rapaggio, si justement aimé de ses administrés, ne laissera pas échapper une si belle occasion, étant donné surtout que le pari mutuel distribuant tous les ans de fortes sommes à ces fins, peut y contribuer largement — pour mettre en évidence une question de cette importance et pour en saisir les pouvoirs publics.

Dans tous les cas, je fais les meilleurs vœux pour que la vallée d'Ovrano qui est malheureusement trop délaissée, devienne — ce qu'elle devrait être depuis longtemps — le rendez vous de tous les buveurs d'eaux minérales, de tous les touristes et de tous les malades.

Joseph GIOVANNETTI.

LA QUESTION DE L'ÉCLAIRAGE

La municipalité s'occupe activement de la future concession de l'éclairage.

M. le Maire a adressé la lettre suivante aux candidats à cette concession.

Monsieur,

La Commission du Conseil municipal, avant l'examen des propositions des candidats à la concession de l'éclairage de notre ville, a décidé en principe :

1. Que l'éclairage serait mixte, c'est-à-dire obtenu par le gaz et l'électricité ;

2. Que si le concessionnaire voulait installer l'éclairage électrique pour les particuliers, même avant l'expiration du traité actuellement en cours, il pourrait le faire *mais à ses risques et périls* ;

3. Que la durée de la concession serait de 40 ans, du 1er Janvier 1912 au 31 décembre 1951 ;

4. Que le concessionnaire verserait immédiatement un cautionnement de 30.000 francs en titres cotés en bourse ou en numéraire, qui serait déposé chez un banquier. Ce cautionnement pourra être retiré sur certificat d'accomplissement des travaux, fourni par le Maire ;

5. Que les frais d'octroi seront à la charge du concessionnaire ;

6. Que les fournitures et frais d'installation des appareils ainsi que leur entretien, tant pour le gaz que pour l'électricité seront à la charge du concessionnaire ;

7. Que le concessionnaire ne pourra rétrocéder sa concession qu'après l'achèvement complet des travaux et la mise en marche définitive des installations ;

J'ai l'honneur de vous soumettre ces conditions et un projet de cahier des charges pour l'éclairage par le gaz.

Vous voudrez bien me faire parvenir, dans le délai de 20 jours, votre réponse et vos nouvelles propositions s'il y a lieu.

En même temps, et j'attache une grande importance à cela, vous voudrez bien aussi me fournir vos références et votre projet d'organisation financière de la future Société d'exploitation.

Veuillez agréer, etc.

Le Maire,
A. GAUDIN.

Bulletin Financier

Paris, 14 novembre 1908.

Bien que ne faisant pas aux plus hautes cours, le marché accentue encore aujourd'hui le mouvement de reprise signalé hier. Les fonds d'Etats sont tous en avance ; en tête nous Russe à 96 65, l'Extérieur passe à 91 65, le Turc à 91.20 et le Russe 1906 à 93.60. Les Sociétés de Crédit consolident leur récente plus value. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1.202, le Comptoir National d'Escompte à 759, le Comptoir National d'Escompte à 692, la Société Générale à 662.

Les valeurs industrielles sont fermes : Suez à 4.020. Le Rio monte vivement à 1.360 pour se tasser ensuite à 1.377. Hausse sensible du groupe traction. Le compartiment russe est bien tenu. Les Mines d'Or gagnent une légère fraction.

En Banque, les valeurs de sterling sont toujours soumises. La Italo Kreditin a 423, la Lauriun Grec à 59.50.

L'action Ouest Africain Français poursuit son mouvement ascensionnel à 502 et la part à 250. L'action Lithosine est en bonne tendance à 40 frs. L'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia a des échanges suivis aux environs de 440 frs.

Rappelons que c'est la Banque J. Degallois, 47, rue Taitbout, qui place actuellement les obligations 4 0/0 de 500 frs de la Cie des Tramways de Tunis. Au prix de 450 frs le placement ressort à 4 1/2 0/0 sans compter la prime de remboursement au pair, à partir de 1908 jusqu'en 1954.

Chemins Français toujours savamment traités.

Déraillement du train n° 6 D'AJACCIO à BASTIA

Les dégâts sont purement matériels

Le train n° 6, qui était parti d'Ajaccio hier à midi, a été arrêté au point kilométrique 32 k. 700, entre Barchetta et Ponte-Nuovo, par un éboulement d'environ cinq mètres cubes de roches et terres.

Cet éboulement s'étant produit au moment du passage du train, la machine a déraillé.

Un train de secours a été organisé avec une rapidité remarquable à Bastia, et s'est rendu sur le lieu de l'accident pour effectuer le transbordement des voyageurs du train 6, qui ne sont ainsi arrivés à Bastia qu'avec un retard de 4 heures 15.

Le relèvement de la machine et du fourgon, commencé dès l'arrivée du train de secours, était entièrement terminé à 5 heures 30 du matin, ce qui permit à tous les trains d'hier de circuler sans transbordement.

Grâce à l'activité déployée par les ouvriers de la traction, et les cantonniers de la voie, ayant à leur tête M. Lesurque, chef de dépôt, qui ont passé toute la nuit sur les lieux, l'opération du relèvement de la machine et du fourgon déraillés a été menée vite et bien.

Nous leur adressons toutes nos félicitations.

L'éboulement s'étant produit à l'entrée de la galerie d'Albano, les voyageurs n'ont eu que l'ennui de souper un peu plus tard que d'habitude, mais si l'éboulement s'était produit six kilomètres plus loin, nous aurions eu certainement à déplorer une grande catastrophe.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 15 nov., à 5 h.

L'Esprit Viennois, allégro,	Herzmanpo
Pavane Louis XIV,	Brisson.
Quand l'Amour rell surit, valse,	Crémieux.
Menuet,	Boccherini
Electric, polka pour piston,	Saldaich.

Le Chef de musique, X. LAUSUS.

Gazette Judiciaire

Le nommé G. constata, avant hier, que des malfaiteurs s'étaient introduits dans son poulailler et y avaient dérobé une certaine quantité de volailles. Ces soupçons se portèrent sur son fils, repris de justice, déjà quatre fois condamné. S'étant mis à la recherche de celui-ci, il le rencontra en train de vendre un superbe coq. Le père adressa alors à son fils de sévères remontrances. Mais celui-ci le prit de très haut et n'oublia jusqu'à porter la main sur l'auteur de ses jours.

Des agents de la force publique, survenant à ce moment, parvinrent, non sans peine, à le mettre en état d'arrestation.

Ce fils dénaturé a été jugé hier, en état de flagrant délit, par le Tribunal.

Me Hyacinthe de Monters, son défenseur, soutient qu'il avait agi dans un moment de folie et d'ivresse.

Le Tribunal a condamné ce jeune malfaiteur, à 6 mois de prison.

De tels méfaits sont heureusement rares dans notre pays où l'on a le culte de la famille. Ce n'est là qu'un cas isolé et il n'y a pas à craindre que l'exemple soit contagieux.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Tentative de meurtre

Hier, 34 cours Napoléon, vers dix heures du matin, à la suite d'une discussion qui dégénéra en bagarre, entre les nommées Venturini Marie-Antoinette, sa fille Rose, et sa petite fille Madeleine, avec la nommée Pantalacci Marie-Jeanne, la fille du Venturini Marie-Antoinette, Dominique Venturini, entrepreneur de maçonnerie 42 ans, croyant sa mère en danger, tira un coup de revolver, sur la dame Pantalacci qui fut atteinte à la hauteur du cœur, et l'a transpercée de part en part.

Après avoir reçu les soins du docteur Vincenti, la victime a été conduite à l'hospice.

Venturini est en fuite.

Vol

Des malfaiteurs, demeurés inconnus, se sont introduits cette nuit, 22, cours Napoléon. Après avoir fait sauter la serrure de la porte, et brisé une grande vitre, ils se sont emparés de 47 francs en argent, et de 400 francs en bijoux.

Une enquête est ouverte.

Conseil municipal

Séance intéressante que celle d'hier ; la plupart de nos édiles sont à leur fauteuil, M. Luiggi est assis en face du Maire qui préside.

M. Paglieni-Conti donne lecture des deux contrats concernant la construction du Casino municipal et la formation d'une Société immobilière. Ces contrats ont reçu quelques modifications sans importance. Dans notre dernier compte-rendu de séance, nous avons donné les grandes lignes de ces contrats.

Après quelques observations échangées entre les membres du conseil municipal, le Maire donne lecture d'une protestation de M. Matricali, conseiller municipal, qui s'élève contre la remise des terrains du Casone à la future Société immobilière. Cet protestation ne trouvant pas d'écho dans l'assemblée, M. le Maire se borne à en donner acte à M. Matricali et il annonce que cette protestation sera, comme il la demande, annexée au procès-verbal de la séance.

On passe au vote : les deux projets de contrats sont adoptés à l'unanimité et l'Assemblée autorise M. le Maire à signer les dits contrats au nom de la ville.

M. Paglieni-Conti adresse alors quelques mots de remerciements à M. Luiggi pour l'intérêt qu'il prend à l'avenir d'Ajaccio et il termine en souhaitant que les contrats deviennent définitifs et que la réalisation en soit prochaine.

M. Luiggi remercie à son tour l'Assemblée et se retire.

La séance continue. M. le Maire propose au conseil municipal de voter la somme nécessaire pour terminer la mise en état de la route des Sanguinaires. La Commission municipale a la promesse du ministre, qu'aussitôt que la route sera en bon état, elle deviendra route nationale. La ville a donc tout intérêt à achever ces travaux.

Après l'adoption de quelques affaires assez importantes, la séance est levée et renvoyée à une date ultérieure.

Duel Gozzi-Rouchon

Procès verbaux

M. Rouchon s'étant jugé offensé par une lettre du docteur Gozzi, parue dans le *Cri du Peuple*, en date du 12 novembre, a chargé MM. Fréal et Gueli de demander à celui-ci une rétractation ou une réparation par les armes. M. Gozzi a chargé MM. Magliolì et Marcaggi de le représenter.

Après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, les quatre témoins ont reconnu qu'une rencontre était inévitable.

La qualité d'offensé a été reconnue à M. Rouchon, qui a fait choix du pistolet de combat.

Les conditions de la rencontre ont été ainsi arrêtées : deux balles seront échangées à vingt-cinq pas, et au commandement, aujourd'hui à 2 heures, dans les environs du Lazaret.

Fait en double à Ajaccio, le 13 novembre 1908.

Pour M. Rouchon :	Pour M. Gozzi :
Fréal.	Magliolì.
Gueli.	Marcaggi.

Conformément au procès verbal dressé par leurs témoins, la rencontre entre MM. Gozzi et Rouchon a eu lieu à Caldaniccia, à 4 heures.

Deux balles ont été échangées sans résultat.

Après des explications loyales et courtoises, les deux adversaires se sont réconciliés sur le terrain.

Fait en double à Ajaccio, le 13 novembre 1908.

Pour M. Rouchon :	Pour M. Gozzi :
Fréal.	Magliolì.
Gueli.	Marcaggi.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 novembre

Thermomètre : heures de matin à midi 14 5. à 4 heures du soir 13. Baisse 1°. Minima 7 5.

Baromètre : heures du matin, 768 mm. à midi, 768 mm. 6 heures du soir, 768 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin. Découvert. L'après-midi, id.

Carnet mondain

On nous fait part du prochain mariage de Mlle Adèle de Ristori, fille de l'honorable inspecteur vétérinaire à la frontière de Vintimille, avec M. Abel Moreau, vétérinaire en second au 9e régiment de hussards.

Toutes nos félicitations aux jeunes fiancés.

Baccalauréat

M. César Lusiochi a été définitivement admis au baccalauréat, 2e partie, lettres-philosophie, devant la faculté de Montpellier, avec la mention bien. Nous le félicitons de ce beau succès.

Mercuriales

Le service des subsistances de Marseille a enregistré les prix suivants pratiqués au marché d'approvisionnements : Artichauts du pays, la douzaine 1.10 à 1.25 ; châtaignes ordinaires du pays, 20 à 22 fr. les cent kilos, marrons, 30 à 40 fr. ; de Corse et autres, 15 20 fr. ; choux-fleurs 2 fr. à 3.50 la douz. ; citrons, 2.50 à 4.50 le cent ; pois frais en cosses, 25 à 40 fr. les cent kilos ; pommes reinettes, 20 à 30 fr. les cent kilos ; tomates ordinaires, 10 à 15 fr. les cent kilos.

Assemblée de charité

Un sermon de charité au profit des pauvres assistés par la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, sera prononcé dimanche, 15 courant, à 4 heures du soir, dans l'église Saint-Jean, par M. l'abbé Paz-Dieschi, l'éminent conférencier de la retraite des Dames.

La quête sera faite par Mmes Lotz-Gavini, Fontaine, Jacques Gregori, Jacques Olivari.

Subventions

Le ministre du commerce a accordé pour 1908 les subventions suivantes : Œuvre d'assistance mutuelle : « Aide toi le ciel t'aidera, » des marins échoués de la Balagne, 100 fr. ; Ecole d'hydrographie de Bastia 3.500 ; La Fraternité maritime d'Ajaccio, 100 fr.

Armée territoriale

M. le lieutenant colonel Loviel, du 74e territorial d'infanterie, passe au 60e.

M. le lieutenant Ramarony, du 141e, passe au 140e.

M. Pinelli, capitaine de réserve au régiment de la Corse, est affecté aux services spéciaux du territoire dans la 15e région.

A Louer de suite

Magasins, Boulevard de Toga, 1, Maison Ramelli.

S'adresser à M. Dominique Mattei Aîné, 13, Place St-Nicolas.

A louer

Villa Karmaria, en partie ou en entier.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Objet perdu

Il a été perdu une vesta homma en velours, de Suerta à la place du Marché.

La rapporter à la boucherie Micheli, place du Marché.

A louer

A partir du 1er décembre, Villa et Jardin Forcone, à Toga.

S'adresser à M. Massei, Séquestre-Judiciaire, place St Nicolas, 15.

SPLENDOR-CINEMA

20, Boulevard Paoli, 20

Aujourd'hui 15 novembre

La Direction du *Splendor-Cinéma*, toujours soucieuse d'offrir à sa clientèle d'élite la primeur des progrès de la science, n'a reculé devant aucun sacrifice pour lui être agréable.

A cet effet, après beaucoup d'efforts, elle est parvenue à obtenir des premières maisons du continent des fils avec des effets alternatifs de jour et de nuit de toute beauté ainsi que d'une fidélité remarquables.

Le public pourra être édifié en allant au *Splendor-Cinéma*, voir se dérouler la tragédie *Hamlet* et les comédies annoncées au programme.

Journée Sportive

Dimanche, 15 novembre, à 2 heures de l'après-midi, le plus fort coureur pédestre, Domenico Baghini, se propose de couvrir les 30 kilomètres, soit 150 tours en 1 heure 30 minutes ; il sera entraîné par des jeunes amateurs de la Ville qui se remplaceront à tour de rôle.

Le plus jeune d'entre eux, âgé de 10 ans, se propose de faire 50 tours de piste en 40 minutes. Il lui sera offert un prix par le champion italien Baghini, s'il remplit les conditions voulues.

Dimanche dernier, 8 novembre, il aurait dû y avoir le défi lancé par le susdit coureur champion de la Côte d'Azur Bon, mais pour des raisons non encore établies, ce dernier n'a pas paru sur la piste. Il reste, bien entendu, que le champion italien lui lance un défi sur n'importe quelle distance avec ou sans enjeu et n'importe où

De même qu'il relève le défi du coureur amateur Sandri Dante, sur la distance Furiani-Bastia.

Départ de Furiani à 1 h. 1/2 précise ; arrivée à Bastia à 2 heures précises. La marche se terminera par cinq tours de piste, après quoi le coureur Baghini, sans s'arrêter suivra son programme.

Il invite n'importe quel amateur de lui relever son défi et prie instamment tous les amateurs de sports de vouloir bien assister à cette dernière journée.

Il est à remarquer que le coureur Baghini est déjà vainqueur de plusieurs concours organisés dans les principales villes d'Europe.

Enfin pour terminer, il lance un défi à n'importe quel cheval sur la même distance avec ou sans enjeu.

Tout le monde sera commodément installé.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque

Maison Ghilini

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

OC616

BOURSE DE PARIS

	13 nov.	14 nov.
Rentes de 3 0/0 ancien	96 85	96,85
— de 3 0/0 amortis.	97,80	97,85

ex-coupon.

LA MALADIE DE M. ÉMILE OLLIVIER

Paris, 14 novembre.

Plusieurs journaux avaient annoncé hier que M. Emile Ollivier, avocat, ancien ministre de Napoléon III, membre de l'Académie française, était gravement malade dans sa villa de Saint-Tropez, où il vit retiré.

Cette nouvelle est démentie aujourd'hui.

Bien qu'âgé de 83 ans, l'illustre homme d'Etat jouit d'une santé florissante.

ORAN

MORT DU PRÉFET

Oran, 14 novembre.

M. Malherbe, préfet d'Oran, a succombé aujourd'hui à une congestion cérébrale.

EN CHINE

La Mort de l'Empereur

Pékin, 14 novembre.

Tout l'empire est en deuil ; la mort de l'empereur a profondément affligé tous les sujets de ce vaste empire.

L'Impératrice Douairière *est mourante*

Pékin, 14 novembre.

L'impératrice douairière de Chine est très gravement atteinte.

Dans son entourage, on ne conserve plus d'espoir de la sauver.

Le bruit de sa mort a été même répandu.

Conseil de Cabinet

Paris, 14 novembre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

Les pièces de billon

Le Conseil a autorisé M. Caillaux, ministre des Finances, à déposer un projet de loi remplaçant les pièces de dix et cinq centimes de bronze, actuellement en cours, par des pièces d'un modèle semblable en aluminium.

Les affaires d'Orient

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a communiqué au Conseil les télégrammes relatifs aux événements d'Orient.

Le Cautionnement des Fonctionnaires des finances

Sûr la proposition de M. Caillaux, le Conseil a décidé que, désormais, les fonctionnaires des finances ne fourniront plus de cautionnement en numéraire, mais tout simplement une caution solidaire.

Cette caution solidaire sera fournie par l' « Association de cautionnement Mutuel » qui vient de se constituer et dont tous les comptables feront partie.

Séances supplémentaires de la Chambre

A cause des élections sénatoriales, et pour ne pas être obligé de demander au Parlement le vote de douzièmes provisoires, le Conseil a décidé de prier la Chambre de tenir des séances supplémentaires samedi et dimanche prochains.

De cette manière, le projet du budget pourra être déposé, lundi 23 courant, sur le bureau du Sénat.

Affaires du Maroc

Le général Picquart, ministre de la Guerre, a donné lecture des nouvelles reçues du Maroc et du Sud-Oranais.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

MORT DU GÉNÉRAL DE CHARETTE

Paris, 14 novembre.

Le général baron de Charette, qui était en traitement à l'Institut Pasteur, est mort aujourd'hui à l'âge de 81 ans.

L'ancien commandant des zouaves pontificaux avait été mordu, il y a quelque temps, par un chien suspect.

Pendant la guerre de 1870, le baron de Charette fut autorisé à former, en prenant son ancien corps pour noyau, une « légion des volontaires de l'Ouest, » qui, placée en première ligne à la bataille de Patay, se signala par des prodiges de valeur.

Grièvement blessé pendant le combat, M. de Charette put cependant échapper à l'ennemi, et suivre la partie de l'armée de la Loire qui se retira sur Bourges.

A la mort du dernier représentant de la branche aînée des Bourbons, M. de Charette s'était rallié ouvertement au Comte de Paris, comme chef de la Maison de France.

M. de Charette était officier de la Légion d'honneur.

WESTPHALIE

L'Explosion de Grisou AUX MINES DE RABOOB

NOUVEAUX DÉTAILS

Le bilan officiel des victimes

Berlin, 14 novembre.

La mine étant présentement en feu, et les équipes de secours ayant été forcées de rebrousser chemin, on considère comme perdus les 313 mineurs, qui n'ont pu être encore retirés de l'étage numéro 2.

Le bilan officiel des victimes de cette terrible explosion de grisou a été arrêté de la façon suivante :

Mineurs ensevelis. . . .	313
Cadavres remontés . . .	47
Mineurs blessés	27
Rescapés	4
Total. . . .	391

Don du Kaiser

L'empereur a chargé son fils, le prince Eitel, qu'il a envoyé sur les lieux de l'explosion, de remettre une somme de 25 000 marks, à titre de secours, aux familles des malheureuses victimes.

RÉPONSE de Guillaume II *au Télégramme* de M. Fallières

Paris, 14 novembre.

En réponse au télégramme du Président de la République, que nous avons publié dans notre numéro d'hier, l'Empereur d'Allemagne a adressé à M. Fallières le télégramme suivant :

A M. Fallières, Président de la République Française,

Dans cette triste circonstance, les condoléances de la France seront vivement appréciées par toute l'Allemagne.

Recevez, Monsieur le Président de la République, toute ma reconnaissance personnelle et celle du peuple allemand.

GUILLAUME.

L'arrivée DU PRINCE EITEL

Les imprécations de la foule

Hamm, 14 novembre.

A son arrivée sur les lieux de la catastrophe, le fils de l'empereur d'Allemagne a été l'objet d'une réception à laquelle il était loin de s'attendre.

La foule des mères, des épouses, des enfants en larmes s'est portée au devant du prince Eitel, et l'a accablé de toutes sortes de malédictions.

Les familles en deuil poussaient des cris déchirants ; les ouvriers chantaient la *Marseillaise* au cœur de la mine en flammes et devant les bureaux de la Compagnie. Ils demandaient, en outre, avec insistance que le drapeau noir fut hissé.

Au prince Eitel, aux ingénieurs de la Compagnie, les femmes, folles de douleur, les cheveux épars, les yeux hagards, criaient : « Rendez-nous nos maris ! rendez-nous nos enfants ! rendez-nous nos frères ! pourquoi avez-vous enfermé nos époux ? pourquoi avez-vous muré nos enfants ! »

Ces scènes de désespoir ont vivement impressionné le prince Eitel, qui s'est retiré dans un des bureaux de la Compagnie, où il s'est enfermé, afin de donner libre cours à ses larmes et se remettre de pareilles émotions.

Une délégation de Mineurs *chez le Prince Eitel*

Après une heure de repos, le prince Eitel a reçu une délégation des Mineurs qui l'ont prié de faire voter sans retard une loi d'Empire sur les mines, pour éviter le retour de pareille catastrophe et pour protéger les mineurs.

Le prince a promis de transmettre leurs doléances à son père, et de faire tout ce qui dépendra de lui pour qu'une prompte satisfaction soit accordée aux mineurs.

PARIS

MORT

du Grand-duc Alexis

Paris, 14 novembre.

Le grand-duc Alexis a succombé aujourd'hui à une attaque de grippe.

Le grand-duc Alexis était l'oncle du Tsar Nicolas ; c'était un grand ami de la France.

Il fut pendant de longues années grand-amiral de la flotte russe.

Autour du chevet du mourant, étaient accourus le grand duc Cyrylle ; la grande-duchesse Xénia ; le grand duc Alexandre Mikhaïlovitch ; le général baron Frederickse, ministre de la Cour de Russie ; le comte Nelidoff, ambassadeur de Russie à Paris.

Le grand-duc Alexis était Grand'Croix de la Légion d'honneur.

USINE A GAZ, *BASTIA*

Houille, Coke, Goudron

TERRES ET BRIQUES REFRACTAIRES

Prix au détail

(Marchandises prises à l'Usine)

Houille, 4.50 les 100 kilos.
Coke tout venant, 3.00 » »
Coke concassé à la machine pour cuisinières et calorifères, 3.50 les 100 kilos.
Goudron, 0.10 le kilo.
Terres refractaires, à partir de 40.00 les 100 kilos.
Briques refractaires, à partir de 25.00 les 100.

La Direction se charge de la livraison à domicile ou en gare de Bastia, moyennant une légère augmentation de prix.

Adresser les commandes au Directeur de l'Usine à Gaz, Bastia.

RHUM St-JAMES

Incomparable LIQUEUR DE TABLE *Tel au même temps Le Cordial le plus puissant pour tonifier l'organisme.*

St-JAMES le prestigieux rhum Antillais est la fière d'origine des premiers Rhums du monde

Prix Par un en Grog ou dans du Lait chaud, il préserve des Rhumes, Grippes et Influenzas.

BANDAGES et ORTHOPÉDIE

Maison spéciale de Bandages herniaires et d'appareils orthopédiques du professeur TACUSSEL fils, spécialiste de Paris. Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Fabrique de Bandages herniaires de tous les systèmes. Nouveaux bandages sans ressorts, se portant jour et nuit ; Ceintures spéciales pour Dames, grossesses et périodiques de tous les systèmes, etc...

Bas élastiques pour varices et sangles du Docteur TACUSSEL père.

Corsets orthopédiques pour les déviations de la taille, et appareils pour le redressement des difformités du corps.

Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Société Forestière

d'Isolaccio et Serra

Pietrapola-les-Bains

Vente de bois en grume ou débité

PIN, CHÊNE, HÊTRE, CHATAIGNIER, AULNE

Débits de toutes sortes sur commande pour construction, menuiserie, ébénisterie.

Meubles bruts,
Lits, Tables, Armoires, etc.

Charbon de bois et bois à brûler

Entrepôts : à Ajaccio, chez M. Antoine Eddel ; à Bastia, chez M. César Lota, 6, rue de la Gare.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des

CHEVEUX de Mme

S. A. ALLEN

Chez la perruquière le plus efficace pour conserver les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle remarquera que devenus vos cheveux qui faisaient leur crème variée ; elle en arrête la chute et protège les pellicules. Elle saura en conclure la conclusion.

Société des CHAUX & CIMENTS

Romain Boyer

Société anonyme au capital de 2.500.000 fr.

5, rue Canebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydrauliques, *à grande résistance* et grand rendement, adoptées par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. GHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasse, Ciments et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot ; Corte, Nouvelle Traverse ; Francardo.

PIPPERMINT GET

Grande Liqueur,
Tonique, Reconstituante

Un verre de VRAI GET est spécialement recommandé après les repas, pour faciliter la digestion parfumer et assainir la bouche.

CETTE LIQUEUR crée dans tout l'organisme un sentiment de fraîcheur et de bien être et se recommande aux DAMES, à MM. les FONCTIONNAIRES, COLONS, dans les SOIRÉES, après le bain, après les TRAVAUX et PROMENADES fatigantes.

Quelques GOUTTES de *PIPPERMINT GET*, dans l'eau fraîche, forment la meilleure des boissons d'été, désaltérant sans fatiguer l'estomac. *Le Get* ne pèse que 29 et n'alcoolise pas.

Se méfier des nombreuses imitations.

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tout genre, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome*, etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes*, secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, ville des Nave , et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR* contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et *d'élogieux certificats* de satisfaction, tâment *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, monté dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe*, dont nous pouvons reproduire *une seule personne*. Cette photographie-modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *logalement* nous devons contenter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et *l'inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personnes solvable, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modeles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Ainé

BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement*.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MALADIES DE LA FEMME
LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes commencent à s'apercevoir qu'elles approchent de l'époque du RETOUR D'AGE. Les unes le redoutent à l'égal de la mort, d'autres le saluent comme le début d'une ère de tranquillité et de bonheur. Quelques-unes, enfin, ne savent pas ce qui leur arrive et ne se doutent pas qu'elles sont à la veille de devenir folles. Toutes ont raison de craindre ou de saluer cette époque critique de la vie, car toutes sont exposées à des troubles graves, à des souffrances atroces, à des maladies incurables, à la folie même, si elles ne savent pas se soigner à temps.

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Nous ne connaissons de médicament que nous puissions recommander pour combattre les troubles de la JOUVENCE de l'Abbé Soury à ces intervalles pénibles, si elle veut éviter l'affreux cortège qui vient ensuite : congestions, hémorragies, névroses, folie, cancer, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrome, Maux d'estomac, d'intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies. Le flacon : 3 f. 50, franco 4 f. 40. Les 2 flacons, contre mandat-poste 10 f. 50, adressé à Mlle DUMOUTIER, phien, 9, place de la Cathédrale, Rouen.

(Notice et renseignements confidentiels gratis).

BIEN EXIGER LA VÉRITABLE JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
car elle seule peut vous guérir

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapporte de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise », rue Caraco, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Demandez et offrez dans tous les Cafés
PIERRE MATTEI apéritif supérieur.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le MEILLEUR Régénérateur des Cheveux connus. Résultats merveilleux. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se méfier des imitations-Parfumeurs en flacons et sous flacons ressemblant à ceux du ROYAL WINDSOR.

ENTHOFFOT, 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Jean Cluzi, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de bocaux, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnements pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

FUMEZ
Trois francs le collier
COTE DE TABACS
Dix francs la livre
S'adresser à l'Usine de Toga.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Valbonne et de Neuve du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques, ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Usine spéciale aux Magasins généraux à Boulevard du Centre

CHEVEUX SAUVÉS par les PÉTROLE Hahn

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez M. L. N. Mattei et Cie

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleur

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 319

LUNDI 16 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 f.	10 f.	5 f.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE. Les autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Stanislas.

Soleil, (heure nationale)

Lever, 6 h. 33 m. — Coucher, 4 h. 9 s.

Dernier quart, le 15 — Nouv. Lune, le 23

Fête de Demain : Saint Grégoire.

15 NOVEMBRE

Procédés Allemands

Il est entendu que le différend franco-allemand au sujet de l'affaire des déserteurs de Casablanca, sera réglé pacifiquement par le tribunal arbitral de la Haye. Cette étrange affaire, qui inquiète l'opinion depuis plusieurs mois, sera ainsi réglée comme elle aurait dû l'être immédiatement.

Dès lors, il est permis de se demander pourquoi l'Allemagne, usant de ses habituels procédés d'intimidation qui ressemblent trop souvent à de la déloyauté, a exigé que l'on perdît un si long temps en attermoiements, en discussions stériles. Le gouvernement de Berlin espérait-il donner au monde une haute idée de son habileté et de sa puissance en s'acharnant à vouloir trouver matière à une mauvaise querelle en une affaire si simple ? Ou bien croyait-il avoir enfin trouvé le prétexte capable de nous faire départir de notre prudence, de notre dignité, à amener enfin une conflagration monstrueuse, qui paraît être le rêve, la dernière ressource d'un régime militariste que rien n'excuse et que rien ne justifie ?

Si tel était son dessein, la Wilhelmstrasse doit faire aujourd'hui de bien amères réflexions sur son aberration ; non seulement ce plan machiavélique a échoué, mais il a tourné à la dérision de l'Allemagne.

Pour nous, Français, un enseignement précieux se dégage des événements auxquels nous venons d'assister, enseignement qui, en l'état d'inquiétude où nous a laissés l'attitude de l'Allemagne, nous réconforte et nous rend confiance en l'avenir et en nous-mêmes.

Examinons, en effet, après le bel exploit de la diplomatie allemande, quelle est la nouvelle situation de l'Europe. Toutes les puissances, comprenant qu'il n'y avait pas, dans une querelle entre gendarmes et déserteurs qui avait eu lieu à Casablanca, matière à une guerre entre deux grandes nations, ont été unanimes à désapprouver l'agitation factice créée par l'Allemagne autour de cette affaire. Non seulement la presse anglaise et russe, reflétant le sentiment de nations amies et alliées de la France, mais encore celle des autres pays inféodés ou non à la puissance germanique, ont fait entendre leurs protestations et leurs reproches. L'Allemagne, qui se plaignait hier d'être entourée d'inimitiés imméritées, a pu se rendre compte combien maladroitement elle s'appliquait à enfler ces inimitiés, et combien elle se trouvait aujourd'hui non seulement isolée, mais désapprouvée. La France, au contraire, a vu s'offrir à elle toutes les mains tendues, et les témoignages d'amitié désintéressée qui lui ont été spontanément prodigués, venant après ceux qui lui ont déjà été exprimés à la conférence d'Algésiras, lui sont d'autant plus précieux qu'ils lui prouvent une fois de plus que l'Europe a confiance en son génie et en sa loyauté.

Mais la note la plus étrange, en cette affaire où tout est étrange, est donnée par la presse allemande elle-même, dont la grande majorité réprouve l'attitude de son gouvernement. Quelques journaux, parmi les plus considérables directeurs de l'opinion, expriment leur mécontentement avec une violence dont on n'avait jamais vu d'exemple en Allemagne. Voici, par exemple, ce qu'écrit le *Berliner Tageblatt*, organe radical : « Que ces messieurs de la Wilhelmstrasse ne se fassent pas d'illusion. Quand le peuple allemand apprendra par la publication des protocoles, comment l'incident franco allemand s'est passé, c'est un ouragan d'indignation qui se lèvera. Ce n'est pas, en effet, l'honneur de l'Allemagne qui est en jeu : il ne s'agit que de subtilités diplomatiques, qui doivent paraître précisément aux patriotes d'Allemagne comme lamentables et comme périlleuses.

» On dit, il est vrai, que l'obstination du ministère est une concession faite aux pangermanistes. Ceci n'est qu'une preuve nouvelle de l'aveuglement de ceux qui nous gouvernent. Plus nous tarderons à soumettre l'affaire à un arbitrage, et plus notre position en face de l'opinion publique en Europe empirera. Qu'on lise les journaux de l'Angleterre, de la Russie, de la Belgique, de la Hollande, de l'Espagne, de l'Italie, où trouvera-t-on un mot capable de justifier la diplomatie allemande ?

» Que l'on réfléchisse enfin à ce que l'on a avoué officiellement dans l'affaire de Casablanca, et à ce que la France affirme en offrant de faire la preuve. On a avoué qu'une association, se trouvant sous la direction de M. Britz Ohlers, s'est efforcée de faciliter la fuite des légionnaires allemands. On ne peut pas demander vraiment aux Français qu'ils voient avec sympathie une pareille agence de désertion. On a avoué également en Allemagne que le consul allemand a protégé, outre les trois déserteurs allemands, des déserteurs d'autre nationalité. Ceci est une atteinte très claire au droit, atteinte au sujet de laquelle l'Allemagne est obligée d'exprimer ses regrets. Et ce que l'on avoue en Allemagne n'est presque rien auprès de ce que la France se dit en état de prouver. »

Nos lecteurs excuseront une aussi longue citation ; elle était nécessaire pour donner une idée de l'opinion publique allemande. En présence d'un pareil état d'esprit, l'entêtement du gouvernement de Berlin à ne pas vouloir céder montre combien est grand le danger du pouvoir entre les mains d'un seul homme, qui n'hésiterait pas, malgré la ferme volonté d'une nation de 60 millions de sujets ne demandant qu'à travailler et prospérer dans la paix, à déchaîner la plus atroce des guerres, pour la satisfaction de son orgueil ou de son point d'honneur personnel.

Enfin, une dernière constatation qui n'est pas la moins agréable que nous puissions faire, est que la provocation allemande a trouvé tous les Français unis, sans distinction de parti ou de classe, dans un même sentiment de patriotisme. L'élan, l'indignation ont été unanimes. La vieille fierté française s'est réveillée, et c'est en présence d'un danger possible que l'on a pu constater combien les honteuses propagandes antimilitaristes ou antipatriotiques avaient eu peu de prise sur la masse des citoyens...

Nous savons maintenant que si la France était menacée, la nation tout entière se rangerait sous les plis du drapeau pour la défendre. La mauvaise querelle allemande aura eu au moins le précieux avantage de nous en convaincre une fois de plus. Grand merci à messieurs les Allemands !

C. DES COUDELIERS.

LES VERRUES DE BASTIA

Je revoyais naguère Ajaccio après une très longue absence. Ce n'est plus le gros bourg d'il y a vingt ans, c'est une jolie petite ville fort coquette et toute parfumée qui a mis à une rude épreuve mon amour-propre de Bastiais pur sang.

Mes flâneries le long du cours Grandval, du Boulevard des Etrangers, de l'avenue du Premier Consul m'ont révélé un Ajaccio dont je n'avais pas idée. Nous ne pouvons rien offrir d'équivalent à Bastia où marâtre nature n'est montrée par trop avare.

Nous pouvons, avec la place Saint-Nicolas qui est un joli morceau, soutenir, vaille que vaille, la comparaison, mais tout est là. Pourquoi n'a-t-on pas construit à Bastia comme Ajaccio dans un but non seulement de spéculation, mais encore d'embellissement.

Si vous entrez, à ce propos, en conversation avec des hommes que ces questions intéressent, ils vous répondent invariablement : « Toutes les fois qu'un architecte construit une maison de rapport, il s'efforce de tirer le plus grand parti possible du terrain qu'on lui a vendu très cher. » Il me semble qu'il est difficile de répondre à un pareil argument, sinon que les propriétaires de sites à bâtir sont des Turcs qui ne voient que le gros sac d'écus à toucher.

Il faut dire que parmi les propriétaires, l'Etat vient de donner un exemple qui n'a rien à voir avec le désintéressement. Les terrains sis au Nouveau Port entre la route nationale et la mer appartiennent au Domaine, c'est-à-dire à l'Etat.

On pouvait s'attendre à ce que l'Etat préoccupé comme un bon père, de l'avenir de la ville de Bastia, consentît à céder ces terrains ou gratuitement à la Ville, ou à un prix raisonnable aux particuliers.

L'adjudication, qui a eu lieu en juin dernier, prouve que l'Etat est aussi âpre au gain que le plus juif des propriétaires.

Nous voulons conclure que Bastia ne s'est jamais trouvé dans des conditions favorables au point de vue de son développement territorial et de son embellissement. Tout ce qui a été fait, l'a été au prix d'efforts pécuniaires considérables sur un sol plutôt ingrat.

Combien plus riant eut été l'aspect de notre ville si, à la place des immenses et laides bâtisses du Nouveau Port, on avait, comme Ajaccio, de jolies villas entourées de jardins.

2e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

VII

A L'ŒUVRE

— Dame, poursuivit Antoine, ce vin-là ne vaut pas celui que je vous ai offert la dernière fois que vous m'avez fait l'honneur de vous asseoir à ma table ! Les temps sont changés, Maquart, pour moi surtout.

Il se versa un verre de vin qu'il but d'un seul trait et remplit son verre de nouveau. Maquart ne trouvait pas un mot à dire.

— Vous venez sans doute, me dévorer qu'il faudra bientôt décamper d'ici, pas vrai ? dit Antoine en vidant son verre qu'il remplit aussitôt et pour la troisième fois.

Il se leva et regarda bien en face Maquart, qui recula d'instinct. Jusque-là, il avait parlé avec douceur : il avait affecté vis-à-vis du visiteur une politesse exagérée ; mais il changea brusquement de ton et dit d'une voix vibrante, saccadée, en hachant les mots :

— Tu sais, vieux misérable, que j'ai eu dix fois l'idée de te tuer !

Maquart fit un nouveau mouvement de recul et tomba assis sur une chaise.

— Oh ! n'aie pas peur, va, maintenant, tu peux être tranquille, je n'ai plus le courage nécessaire. Jadis, j'étais un homme : je ne suis plus qu'une chiffe, à cette heure. Oui, jadis, ta vieille peau l'a échappé belle, va ! Et je ne parle pas du coup de feu que j'ai tiré sur toi, le jour des Rois, comme tu sortais de chez moi ; non, ce n'est pas de ça que je parle. Dix fois, vois-tu, dix fois, au moins, je t'ai attendu au bord des routes, au coin des bois, bien décidé à me venger de toi ; à te tuer comme un chien enragé qu'on abat aux applaudissements de tous afin qu'il ne puisse plus faire du mal à personne. Je peux bien te le dire, à présent ! Quelle force m'a retenu, je l'ignore ; qui a arrêté mon bras déjà levé ? je ne le sais pas ! Or, ta vie, misérable ! Mais, je te le répète, tu l'as échappé belle.

Il resta en regardant son interlocuteur qui était resté assis sur sa chaise, se sentant incapable de bouger, d'appeler, de crier à l'aide — quelque grande que fût sa frayeur.

— Tu me fais pitié, reprit le fermier, tu sues la peur, vieux renard ; sois donc tranquille, tu vivras, à présent, puisque je suis trop lâche, moi aussi, pour te descendre, comme on le méditerait, non que je craigne la mort, va, car je mourrais avec joie ; mais pas ce que, comme je te l'expliquais tout à l'heure, je ne sais qui me retient, lorsque, bien décidé, je veux te frapper !

Il s'arrêta, leva les yeux au ciel où il semblait suivre une vision, et il ajouta, gravement, ce qui augmenta l'agitation de Maquart :

— C'est la Benoîte, peut être, cette pauvre martyre qui me protège encore et ne veut pas que je devienne assassin !

Il reprit après un instant de silence :

— Et pourtant j'avais juré que je te tuerais, sais-tu ; oui, par mon patron, je l'avais juré ! Je te répète que c'est miracle, si tu vois encore la lumière du jour. C'est toi qui m'as fait fuir que je suis. Je peux enfin te le dire en face, entre quatre z'yeux, comme on dit, car tu avais de moi une frayeur si justifiée que tu te cachais pour ne pas me rencontrer ; que tu t'arrangeais toujours de telle façon qu'il y eût des témoins lors des entrevues forcées que nous avions eues.

Terrible, il ajouta :

— Maquart, regarde-moi, regarde-moi bien. Si tu ne veux pas pour continuer ton œuvre, tu dois être satisfait, n'est-ce pas ? J'étais bon, honnête, travailleur ; j'étais vraiment heureux ; j'adorais ma femme et mon petit ; on envidait notre sort ; je vivais à l'aise dans le bien qui m'appartenait, où mes vieux sont morts, où j'ai grandi, où je suis devenu un homme ; et tu m'as tout pris, Maquart, misérable ! Tu m'as tout enlevé ! Vois-tu dans la vie, il faut des croyances ; sans croyances, pas personne ! Je croyais en ma femme, ma chère compagne, ma douce Benoîte, Maquart ! tu l'avais sacrifiée ! J'avais foi en Dieu, tu es cause que, maintenant, je le renie. Enfin, je tenais à ce bien, où nous sommes ; oui, j'y tenais comme à ma chair même, car il me venait de mes vieux, qui ont mis cent ans pour l'amasser. Or, ce bien n'appartient, et tu peux m'en chasser, de par la loi, et je n'aurai plus rien de ce qui faisait mon bonheur, ma joie, mon orgueil, ma vie, et c'est toi qui m'auras tout pris, tout, et je n'ai pas le courage de te tuer, Maquart, tu vois bien que tu n'as rien à craindre de moi et que je ne suis qu'un lâche !

Il reprit de plus belle, il répétait, sur le même ton, et sa voix s'élevait à mesure qu'il parlait. Maquart l'écoutait sans mot dire, tout tremblant. Il disait tout ! D'un coup, il vidait son sac : il jetait à la face de Maquart tous les cris, toutes les lamentations de son âme ; il disait ses rages inassouvies, ses souffrances atroces, ses désespoirs. Il divaguait, en quelques mots, toutes les idées qui hantaient son cerveau, avant ces solitudes quotidiennes dans lesquelles il cherchait l'oubli, l'anéantissement momentanés. Une minute, il aspira farouche, et Maquart crut que sa dernière heure était arrivée !

Que d'angoisses, que de remords, que de terreurs en l'esprit de cet infirme ! Il souffrait un vrai martyre. A jeun, il ne voyait, autour de lui, que des fantômes ; il entendait des voix accusatrices qui lui parlaient, il écoutait leurs reproches.

(A suivre).

Et puisqu'il est question du Nouveau-Port, je demande la permission d'insister sur le délaissement dans lequel croupit ce vaste quartier qui offre les apparences d'un quartier sacrifié.

La ville dans ses grandes artères est éclairée au gaz à bec Auer. Franchissez le pont du Fango vous retombez dans la demi obscurité d'antan. Le progrès ne passe pas les ponts.

Et c'est à croire que ces Messieurs du Bureau d'Hygiène ne poussent pas souvent leur promenade du côté de Capannelle. J'imagine qu'ayant vu ce que tout le monde peut y voir, ils auraient pris des mesures propres à assurer aux habitants de ce quartier si populeux un minimum de satisfaction.

Le Boulevard de Toga est fort mal entretenu, le Boulevard Paoli offre un aspect encore plus lamentable. Point de trottoirs, point d'empierrement, l'eau coule à même la terre, et les écuries de l'artillerie apportent l'esthétique de l'odorat à ce tableau qui n'est pas poussé au noir.

Que dire de la rue sans nom ? C'est vraiment quelque chose qui n'a pas de nom.

On prétend que c'est là propriété privée et que la Ville n'a rien à y voir. Que vaut la raison ? Je n'en sais rien. Mais alors je me demande pourquoi la Ville n'est crue autorisée à installer des reverbères dans une propriété privée ?

Il est probable que cela doit être pour la commodité des habitants. Fort bien ! mais pourquoi ne donne-t-on pas aux habitants de cette rue en particulier et de tout le quartier en général les mêmes avantages qu'aux autres citoyens bastiais ?

Nous ne sachons pas que l'Etat ou même la Commune ont classé les Bastiais en deux catégories séparées de contribuables, les contribuables en deçà du pont et les contribuables au-delà.

D'un côté comme de l'autre, on paie de bons et lourds impôts qui, comme les années des hommes, augmentent fatalement tous les ans.

Il faudrait que pareille négligence prît fin. Il est bon quelquefois d'avoir des verrues qui font ressortir les parties plus belles d'un objet, mais pas trop n'en faut.

Les habitants du Nouveau-Port chargeront à l'occasion leur sympathique et zélé conseiller municipal d'être leur avocat au sein de l'Assemblée communale.

Que nos édiles tournent pour une fois leurs regards de notre côté, ce ne sera pas trop leur demander.

X

Le Relèvement Économique de la Corse

BASTIA

Revendications présentées, à la Commission interministérielle, au nom de la Ville de Bastia, par M. Auguste GAUDIN, maire.

Augmentation des crédits pour l'entretien des routes nationales

Les grandes routes nationales qui environnent Bastia et notamment la route de Bastia à Erbalunga sont dans un état tel que la circulation des voitures devient de plus en plus difficile.

Une des causes de cet état lamentable doit être certainement la réduction progressive subie par les crédits affectés par l'Etat à l'entretien des routes nationales.

Depuis 1895 ces crédits ont été diminués de cent mille francs environ.

Nous prions les pouvoirs publics de vouloir bien s'occuper de la Corse pour l'entretien des routes nationales les anciens crédits de 1895 et des années précédentes.

Modification de l'article 458 du Code Pénal.

Le territoire de la Ville de Bastia est périodiquement dévasté chaque année par de violents incendies.

Le feu parcourt d'immenses étendues de terrains et, arrivé par le vent, il dévore toutes les cultures qu'il rencontre sur son passage.

Souvent même des maisonnettes deviennent la proie des flammes, et n'est avec peine, au prix des plus grands efforts que l'on parvient à refouler ces cruels ennemis.

Quand la jalousie aussi heureuse pour mettre la main sur les coupables qui ont été révolutionnairement la cause de ces grands incendies, les peines que les tribunaux peuvent leur appliquer ne sont pas en rapport avec la gravité du fait reproché, l'article 458 du Code Pénal ne punissant l'incendie involontaire que d'une amende de 50 à 500 francs.

Il serait désirable que l'article 458 fut modifié et que la peine de l'emprisonnement fut substituée à celle de l'amende.

Création d'une voiture cellulaire

La maison d'arrêt de Bastia est située dans l'enceinte de la Citadelle, à une grande distance du Palais de Justice.

Journellement et surtout pendant les sessions d'assises, le pauvre diable de Haute Ville entière au spectacle n'a guère de voir des hommes passer entre des gendarmes, les menottes aux mains, les bras liés par une corde.

Ce mode de transfert des détenus n'est plus admissible à l'époque actuelle.

Dans toutes les villes de France et surtout dans les chefs-lieux de Cours d'assises les détenus sont transférés en voiture.

La création d'une voiture cellulaire pourrait remédier à ce regrettable état de choses, en montant Bastia sur le même pied que les autres villes de France.

CALENZANA

RAPPORT

présenté à la Sous-Commission d'enquête par M. Antoine FABIANI, conseiller général de Calenzana.

Monsieur le Président,
Messieurs les Membres
de la Commission d'Etudes.

Il faudrait rechercher bien loin les différentes causes de l'état lamentable de la Corse. Nous pensons qu'il y a lieu de les résumer le plus brièvement possible.

Sommes-nous seuls responsables de la situation malheureuse de notre département tant au point de vue économique qu'au point de vue social ?

Des esprits chagrins, des chroniqueurs en mal de verve ont voulu faire retomber sur nous tout le poids des responsabilités. Il vous aura suffi, Messieurs, de parcourir rapidement notre île, pour vous convaincre que notre état d'infériorité sur les autres parties du territoire français, à bien des points de vue, ne nous est pas uniquement imputable, et que la main secourable de la grande Patrie ne nous a pas toujours été tendue grande ouverte.

Cela est si vrai que M. le Président du Conseil, dont la louable initiative mérite toute notre vive reconnaissance a bien voulu vous envoyer parmi nous pour étudier sur place nos besoins. Ils sont nombreux. Votre tâche n'est pas facile. Notre confiance toutefois vous est acquise.

Agriculture

Le spectacle lamentable de notre territoire agricole a dû vous frapper. Vous avez pu constater dans quel état d'état de sécheresse se trouve notre pays. Les nombreux et fréquents incendies qui dévastent annuellement notre domaine forestier ont considérablement diminué le débit de nos torrents.

Reboiser nos montagnes, essayer de recueillir les eaux par des barrages, nous paraissent être les seuls moyens de remédier à ce grave inconvénient.

Une grande partie de notre île réclame depuis longtemps l'assainissement. Bien des existences sont fauchées en pleine jeunesse et en pleine labeur. Il y a là une question de la plus haute humanité devant laquelle le gouvernement ne doit pas rester insensible.

Nos moyens de communications encore à l'état rudimentaire ne permettent point l'écoulement de nos produits.

L'agriculteur découragé, privé de capitaux, cesse toute culture et quitte le pays. C'est ainsi qu'à tous les départs de courriers pour le continent l'on assiste au spectacle désolant de la Corse qui s'en va.

Voies de Communications Tourisme

Le chemin de fer ne dessert pas la moitié de l'île. Notre réseau vicinal est loin d'être achevé. Bon nombre de communes sont privées de routes. Celles existantes sont dans un état des plus déplorables et ne sont pas faites pour encourager l'industrie automobile dont l'établissement dans le pays augmenterait certainement le nombre de nos visiteurs.

Grâce aux efforts des syndicats d'initiatives insulaires, nos hôtels se transforment ; les conditions d'hygiène y sont mieux observées. Mais encore faut-il que nous ayons des chemins praticables.

A l'expiration du bail qui lie la Compagnie des chemins de fer départementaux avec l'Etat, nous formulons le vœu que celui-ci exploite notre réseau.

Transports Maritimes

S'il est vrai que le matériel de la Compagnie concessionnaire a subi de sérieuses améliorations, on ne peut pas en dire autant des prix de passage et de fret qui sont considérablement élevés. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que le prix de transport d'un cheval d'Oran à Marseille coûte moitié moins que de Marseille à Calvi ou Ile Rousse qui sont les ports les plus rapprochés du Continent.

Les horaires ont besoin d'être modifiés. A cet égard, une anomalie mérite d'être citée. Les trois départs de la Balagne ont lieu le dimanche, le lundi et le mardi. Cette contrée qui est l'une des plus fertiles de la Corse est privée de bateaux pendant le reste de la semaine, alors qu'il serait bien simple d'espacer les départs. Différemment le commerce des primeurs deviendrait impossible.

Impôts

A mesure que les ressources diminuent l'impôt augmente. Les propriétaires réduits à la misère sont dans l'impossibilité absolue de se libérer envers l'Etat.

La situation financière des communes ne permet plus à celles-ci de supporter le poids des lourdes contingents départementaux augmentés des centièmes annexes par les lois d'assistance.

A ces difficultés il faut ajouter la mauvaise répartition de l'impôt mobilier qui est établi dans diverses communes d'une façon arbitraire. Les maires et les répartiteurs font supporter cet impôt exclusivement à leurs adversaires. C'est ainsi que pendant quatre ans, dans l'une des communes les plus importantes de la Corse, tout un parti a été imposé dans les proportions de 11 douzièmes.

On comprend difficilement que, malgré tout leur zèle et toute leur activité, les agents du fisc soient impuissants à faire face à leurs obligations. La situation de ceux ci n'est plus possible, et nous ne sommes pas bien loin de croire que sous peu M. le Ministre des Finances rencontrera des difficultés pour le recrutement des percepteurs en Corse.

Résumé

En un mot, la Corse est le département le plus malheureux du territoire français. Il doit être traité comme tel.

Les pouvoirs publics se sont émus, Messieurs, au récit des nombreuses misères que vous avez eues sous les yeux. Nous espérons que la France ne restera pas insensible aux plaintes de la petite fille qui ne lui a jamais ménagé son sang aux heures difficiles de son histoire.

Antoine FABIANI,
Conseiller général.

En ma qualité de représentant du canton de Calenzana à l'Assemblée départementale, j'ai le devoir, Messieurs, d'appuyer de toutes mes forces les légitimes revendications d'ordre local que MM. les Maires de ce canton ont exposées dans des rapports qui vous sont soumis ce jour.

Bulletin Financier

Paris, 12 novembre 1908.

Plus faible au début à la suite de réalisations, le marché se raffermit en séance et clôture dans les nouvelles du soir, parfois même au-dessus. La Rente Française perd 10 centimes à 96.55. Les Fonds Etrangers sont très fermes comme la Turc à 91.17 et la Russe qui en avance comme l'Extérieure à 96.50. Les Etablissements de Crédit font toujours bonne contenance, nous retrouvons le Crédit Foncier à 710, le Crédit Lyonnais à 1.292 le Comptoir National d'Escompte à 689, et la Société Générale à 665.

Tout ce qui a été publié sur les obligations 5 0/0 de 500 frs de la Cie Française du port de Rio Grande do Sul fait ressortir à 5 0/0 la garantie de ses titres qui rapportent 5 0/0 nets au prix de 460 frs, auquel les souscrit la Banque de Paris et Sociétés Générale.

Les valeurs industrielles font preuve de fermeté. Le Suez est en nouveau progrès à 4.430. La Bon Accès passe à 770. Le Rio est calme à 1.870. Les valeurs de traction poursuivent leur mouvement de reprise. Les valeurs russes sont en avance plus ou moins appréciable.

En Banque, le Lyonnais Genc est bien tenu à 59. L'action Nemes Banat est l'objet d'un bon courant de demandes à 41.50 ; la Société est aujourd'hui une des plus grosses entreprises d'alimentation en France.

Les Mines sud-africaines sont calmes.

Fermeté de nos chemins de fer.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 novembre

Thermomètre : 8 heures du matin 12°, à midi 10°, à 4 heures du soir + 15°.
Maxima + 16°, Minima 8°.
Baromètre : Thermomètre du matin, 768 mm ; à midi, 767 mm. 6 heures du soir, 768 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi Léger.
Etat du ciel, le matin, Couvert.
l'après-midi, Id.

Gardes champêtres

Plusieurs propriétaires et cultivateurs de Furiani se plaignent, avec raison, que dans cette commune, il n'y a plus de garde-champêtre.

Il serait urgent que l'autorité compétente prît les mesures nécessaires pour faire cesser au plus tôt cet état de choses, si préjudiciable à nos agriculteurs.

Examens de Pharmacie

Nous sommes heureux d'apprendre que le jeune Luciani Pierre, étudiant en médecine de deuxième année, fils de notre sympathique ami M. Luciani pharmacien, a été reçu avec succès à son examen de validation de stage en pharmacie.

Nos meilleures félicitations au futur Docteur en Médecine et pharmacien de 1re classe, ainsi qu'à ses heureux parents.

Médaille des Postes

La médaille d'honneur en argent des postes et télégraphes a été décernée à M. Parfaitdoi Mathieu, facteur des postes à Paris, 32 ans de services, titulaire de la médaille de bronze depuis 1902.

Pugilat de dames

Hier matin, vers 10 heures, les dames B. P., 17 ans ; B. L., 27 ans, et la demoiselle S. M., 18 ans, vivant en mésintelligence, quoique sœurs et belle-sœur, se rencontrant sur la place du Marché ; décidèrent de vider leur différend, ce qu'elles firent séance tenante, à la grande joie de nombreux spectateurs qui se prenant aux cheveux et en se donnant force coups de griffes.

Le brigadier Ottavi et l'agent Torre, attirés par le rassemblement que cette scène avait occasionné, réussirent, non sans peine, à les séparer et verbalisèrent contre elles pour violences légères réciproques et tapage injurieux sur la voie publique.

Postes et Télégraphes

Nous avons appris avec plaisir le succès de notre ami Louis Bobia qui vient d'être reçu, avec le numéro 14, au concours des Postes et Télégraphes pour le cadre Algérien.

Toutes nos félicitations.

Ponts et Chaussées

M. Piana Gaido-Célestin, agent auxiliaire des ponts et chaussées, déclaré admissible à l'emploi de commis dans la métropole, à la suite du concours de 1908 avec le numéro 76, est nommé commis du cadre algérien.

Service de santé

Ont été nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, MM. les docteurs en médecine Cuttoli et Polidori, soldats à la 15e section d'infirmiers militaires, affectés à la 15e région ; Claudidei, médecin auxiliaire au 1er zouaves, affecté à la 19e région : au grade de pharmacien aide-major de 2e classe, M. le pharmacien de 1re classe Olivieri, soldat à la 15e section d'infirmiers, affecté à la 15e région.

A louer

Terrain situé route du Cap, ayant servi autrefois de dépôt de charbons, ébauchons et liège.

S'adresser à M. R. Rasmussen, route du Nouveau-Port, 1.

Avis

On demande des ouvriers cordonniers. S'adresser « A la Botte d'Or, » Ducatillon J. B., Boulevard Paoli, 31. — Pressé.

A louer

Villa Kyrnaris, en partie ou en entier.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*

A louer

A partir du 1er décembre, Villa et Jardin Forcone, à Toga.

S'adresser à M. Massei, Sténographe-Judiciaire, place St Nicolas, 15.

Nouvelles Religieuses

CAPANNELLE. — Aujourd'hui à 4 heures et demie, chant du *Te Deum* et Salut à l'occasion du Jubilé sacerdotal de Notre Saint Père le Pape.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles contiennent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner avec crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque

Maison Ghilini

Cie Française d'Assurances
Vie et Incendie
LE PHÉNIX
33, rue Lafayette, Paris

S'adresser à M. Jean GRAZIANI, agent, 8, Boulevard du Palais, 1er étage.

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00618

Récompenses aux Médecins

Paris, 15 novembre.

Les Médecins de Calvi et de Bolgodere ont reçu une lettre d'éloges du Ministre de la Guerre pour les soins gratuits qu'ils ont donnés aux militaires de la gendarmerie.

∴

M. le docteur Morani, médecin à Muro, a reçu une médaille pour le même motif.

Nominations

Ministère de l'Intérieur

Paris, 15 novembre.

M. Lovichi Jean-André est nommé à l'emploi de garde dans les établissements pénitentiaires.

Ministère de l'Agriculture

M. Roucaute Léon est nommé palefrenier à la station permanente des haras d'Ajaccio.

GENÈVE

Tentative Criminelle

UNE BOMBE sur la voie ferrée

Genève, 15 novembre.

Des employés, chargés de la surveillance de la voie, ont trouvé ce matin une bombe de dynamite, à 500 mètres de la gare de Genève, et cinq minutes avant le passage du train omnibus Paris-Lyon-Méditerranée.

Cette bombe avait été placée sur la voie.

CHERBOURG

Arrivée des Souverains Suédois

Cherbourg, 15 novembre.

Le roi et la reine de Suède, qui avaient quitté Stockholm vendredi, sont arrivés ce soir, à 6 heures 30, à Cherbourg, après avoir fait un arrêt de 14 heures à Cologne.

Leurs Majestés ont été reçues dans l'arsenal par le vice-amiral Beltue, préfet maritime ; M. Brelet, préfet de la Manche ; les autorités civiles, militaires et maritimes.

Les réceptions terminées, le roi et la Reine de Suède sont montés à bord du yacht royal *Victoria-and-Albert*, où ils passeront la nuit.

Les honneurs n'ont pas été rendus à Leurs Majestés à leur arrivée dans l'arsenal.

Les Souverains Suédois partiront demain pour l'Angleterre, où ils seront, du 16 au 21 novembre, les hôtes du roi Edouard VII et de la reine Alexandra, au château de Windsor.

EN SERBIE

MALADIE DU ROI PIERRE

Belgrade, 15 novembre.

Dans les milieux politiques on annonce que le roi de Serbie est sérieusement malade.

On assure que S. M. Pierre 1er serait atteint d'une maladie incurable.

NOTRE FRONTIÈRE de l'Est

L'Enquête DE M. PAUL DOUMER

Paris, 15 novembre.

A la suite d'événements récents, M. Paul Doumer, ancien président de la Chambre des députés, et rapporteur général du budget, a jugé à propos de visiter, ces jours-ci, les travaux de défense de notre frontière de l'Est.

M. Paul Doumer est revenu enchanté de son voyage.

Interviewé, le député de l'Aisne a dit entre autres déclarations :

« Verdun est prêt à recevoir le choc de l'ennemi.

« Nos autres places de la frontière de l'Est sont bien armées et bien approvisionnées.

« Le moral des troupes est excellent.

« Dans ces conditions, la France peut faire face à toutes les éventualités ».

ALGÉRIE

MORT TRAGIQUE DU PRÉFET D'ORAN

Oran, 15 novembre.

Nous avons annoncé hier, dans nos télégrammes, la mort de M. Malherbes, préfet d'Oran

Ce haut fonctionnaire est mort dans des circonstances particulièrement tragiques.

Frappé d'une congestion, M. Malherbes voulut se saigner lui-même.

Avec un couteau effilé il se fit une incision derrière chaque oreille, mais il se coupa si profondément, que les deux oreilles furent presque détachées.

Sur ces entrefaites, un employé entra dans son bureau, et cria au secours ; tous les employés accoururent.

Quand le médecin, qui avait été mandé en toute hâte, pénétra dans le bureau il se trouva en présence d'un cadavre.

M. Malherbes avait succombé à une hémorragie.

EN ITALIE

BRUIT DU SUICIDE de Gabriel d'Annunzio

Milan, 15 novembre.

Le bruit avait couru ce matin que Gabriel d'Annunzio s'était suicidé.

Le célèbre écrivain est simplement blessé, à la suite d'une chute de cheval.

M. Gabriel d'Annunzio sera condamné au repos pendant quelque temps.

EN CHINE

MORT de l'Impératrice Douairière

Pékin, 15 novembre.

Le bruit avait bien couru que l'impératrice douairière était très malade, et que, dans son entourage, on redoutait une issue fatale d'un moment à l'autre.

Le bruit court aujourd'hui que l'impératrice douairière est morte.

L'impératrice douairière n'avait jamais cessé d'occuper le pouvoir, depuis l'avènement au trône, en 1875, de l'empereur Tsai-Tien, décédé vendredi dernier.

EN ALLEMAGNE

Mort foudroyante DU GÉNÉRAL HAESLER

Berlin, 15 novembre.

M. le général Haesler, aide de camp de l'Empereur, a succombé aujourd'hui à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Guillaume II a été très affecté en apprenant la mort de ce fidèle serviteur.

LE PRINCE DE BULOW chez le Kaiser

Berlin, 15 novembre.

Le prince de Bülow, qui devait partir ce soir pour Kiel, où il devait rejoindre l'empereur, a reçu contre-ordre.

L'Empereur, après avoir assisté à la prestation du serment des recrues, rentrera immédiatement à Berlin, afin d'assister en personne aux obsèques du général Haesler, son aide de camp.

La conversation du souverain et du prince de Bülow aura lieu mardi.

Jusque là, la situation du Chancelier restera incertaine.

AUX ÉTATS-UNIS

Assassinat DU ROI DE LA MARGARINE

New York, 15 novembre.

M. Walter Ammon, surnommé le *Roi de la Margarine*, a été assassiné dans une des gares de l'Etat de Pensylvanie, par un de ses anciens employés.

Le meurtrier, qui a pu être arrêté immédiatement, a tiré cinq coups de revolver sur M. Ammon, qui est tombé sans proférer une seule parole.

Cette mort a produit une vive émotion.

AVIS

Les articles restant à liquider à la Bijouterie Maltei, 20, Boulevard Paoli, devant être vendus avant le 31 décembre prochain, les acheteurs bénéficieront d'une très forte réduction sur le prix coûtant.

Société Forestière
d'Isolaccio et Sera
Pietrapola-les-Bains

Vente de bois en grume au débité
PIN, CHÊNE, HÊTRE, CHATAIGNIER, AULNE

Débits de toutes sortes sur commande pour construction, menuiserie, ébénisterie.

Meubles bruts,
Lits, Tables, Armoires, etc.

Charbon de bois et bois à brûler

Entrepôts : à Ajaccio, chez M. Antoine Eidel ; à Bastia, chez M. César Lota, 6, rue de la Gare.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyur
Société anonyme au capital de 2.500.000 fr.
5, rue Cinsotière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, à grande résistance et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.
CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.
CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.
CIMENT prompt spécial.
CIMENT de Roquefort.
Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment
Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot ; Corte, Nouvelle Traverse, Francardo.

SOCIÉTÉ DES RHUMERIES DES ANTILLES
RHUM
GRANDS MORNES
Very Old Gets Rhum (Antilles)

Ce RHUM, d'une supériorité incontestable, se recommande aux CONNAISSEURS et GOURMETS par son parfum agréable, sa haute finesse, sa vieillesse.

Très recommandé par les SOMMITÉS MÉDICALES, il est devenu le cordial préféré des familles, de MM. les Officiers, fonctionnaires, colons et de tous ceux qui, soucieux de leur santé, exigent un article pur et de distillation rectifiée.

Le Rhum GRANDS MORNES ne se vend qu'en carafes de forme *triangulaire* avec acquit blanc de la régie garantissant l'origine.

Importé par MM. GET FRERES, inventeurs du Peppermint.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Barbaroux Félix, instituteur public ; 34 ans 9 mois 17 jours de services. Pension avec jouissance du 1er mai 1908. 1.450 fr.

Canu François Louis Instituteur public ; 43 ans 11 mois de services. Pension avec jouissance du 1er mai 1908. 1.574 fr.

Giovannetti Andrea, instituteur public ; 36 ans 1 mois 26 jours de services. Pension avec jouissance du 1er mai 1908. 791 fr.

Leandri Dominique-Marie, instituteur public ; 41 ans 7 mois 28 jours de services. Pension avec jouissance du 1er mai 1908. 1.507 fr.

Lucchini Antoine-Joseph, instituteur public ; 44 ans 7 mois 11 jours de services. Pension avec jouissance du 1er mai 1908. 1.574 fr.

Pietri Pascal, instituteur public ; 29 ans 6 mois de services. Pension avec jouissance du 1er mai 1908. 1.374 fr.

Paiscalini Jean Antoine, instituteur public ; 38 ans 6 mois 14 jours de services. Pension avec jouis. du 1er mai 1908. 1.684 fr.

Peretti Paul-François, instituteur public ; 39 ans 1 mois 5 jours de services. Pension avec jouissance du 1er avril 1908. 1.348 fr.

Battarelli Vincent-Marie, instituteur public ; 38 ans 6 mois de services. Pension avec jouissance du 1er mai 1908. 1.348 fr.

Sorbella Antoine François, instituteur public 41 ans 7 mois de services. Pension avec jouissance du 1er mai 1908. 1.350 fr.

Trottani Marianne, institutrice publique ; 42 ans 2 mois 3 jours de services. Pension avec jouissance du 1er mai 1908. 1.374 fr.

Capocini Marie-Nathalie-Baptistine, institutrice publique, 39 ans 7 mois 13 jours de services. Pension avec jouissance du 1er avril 1908. 953 fr.

Antona Marie-Magdeleine, femme Fiamenghi, directrice d'école publique ; 40 ans 1 mois 10 jours de services. Pension avec jouissance du 1er mai 1908. 1.237 fr.

Restoreschi Marie-Adelaïde femme Restoreschi, institutrice publique ; 38 ans 2 mois 19 jours de services. Pension avec jouissance du 1er mai 1908. 1.148 fr.

Ogliastroni Marie-Madeleine, veuve Olivieri. Le mari principal du collège décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 8 mars 1908. 1.222 fr.

---

79 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XIV

EN EMBUSCADE

Tout à coup elle pousse un cri strident, déchirant. Deux femmes accourent à son secours. Alors, Jacques Rousset, rassuré, regagna le mur de clôture, l'escalada sans être vu et reprit d'un pas rapide le chemin par lequel il était venu. Un peu avant minuit il entrait à la brasserie de la rue Montmartre, y trouvait Vandier et lui disait :

— Tu es seul ?
— Comme tu vois.
— Tu avais ?..
— Dix mes clients ..
— Si tu veux... Où sont-ils ?
— En campagne.
— Déjà ?
— Il n'est que temps.
— Pourquoi.
— L'enfant, la marchandise qu'on doit te livrer, est né.

Rousset demeura stupéfait. Il allait le lui apprendre et l'autre le savait déjà. Comment ? Il le demanda à l'homme d'affaires, d'affaires véreuses, sinistres peut être, qui se disait l'avocat d'une bande dont il était plutôt le complice. Vandier dit sèchement :

— Pensez-tu qu'on agisse à l'aventure comme des officiers qui n'étudieraient pas leur terrain ? Le chef dresse ses plans comme Napoléon dressait les siens. Un exprès est venu chercher le médecin de la bête, en toute hâte. Je peux même te donner le nom du docteur. Il s'appelle Lalande... L'adresse, boulevard Haussmann, 160.

Rousset réfléchit. Au fait, il n'avait qu'à se taire. Qu'aurait-il pu dire pour expliquer son entrevue avec Hélène, une imprudence qui pouvait faire avorter l'expédition. Il demanda seulement :

— Alors ?
— C'est pour demain. Trouve-toi le soir à dix heures, Champs-Elysées, côté gauche, en montant, au coin de la rue Lincoln. A la minute !
— Bon.
— Ecris rue Lincoln, dix heures. Pas de gaffe !
— Sois tranquille.
— Faute d'un point on perd une bataille.
— Connu.
— Je t'attendrai dans une voiture... Deux lanternes rouges... Un vieux cocher... à chevaux blancs...
— Bien.
— Amène ta nourrice ... Comme il faut rentrer à Paris, les gaboteux s'entonneraient de voir deux hommes et un gosse si jeune.
— Tu as raison.

Vandier paraissait grave, mesurait comme les combattants de deux camps en présence, dans l'attente du premier coup de canon. L'ennemi pour lui, c'était la Justice. On a beau prendre ses précautions, dresser ses plans, se croire sûr de ses soldats, quand on engage une bataille, on risque une défaite et sa peau. Vandier tenait à la sienne qui pourtant ne valait pas cher. Il rappela d'un ton bref à son ancien camarade :

— N'oublie pas la mousmée... Tu sais, demain demain. C'est toi qui l'as dit...
— Je l'ai.
— Bonsoir.

Ils ne se donnèrent pas la main. La voix de Vandier n'avait rien d'amical. Elle était sèche et rude. Il regardait son ancien camarade presque comme un complice douteux dont il est bon de se défier. De son côté, Rousset se demandait en quelle caverne il était tombé ! Il sortait de l'immense cabaret au milieu d'un vacarme dans lequel on n'aurait pas entendu Dieu tonner, selon l'expression de Carmen, lorsqu'une sorte de flamc s'arrêta à la porte. Un client en descendit, revêtu d'une pelisse confortable qui lui tombait aux talons et sous laquelle il pouvait dissimuler une foule d'objets inutiles à produire en public. Le cheval lui qui traînait en fiacre arrivait en ligne droite de Vanves-sur. Il n'avait pas un poil de mouillé, ses flancs ne battaient pas. Rousset reconnut le personnage à la pelisse

C'était Vincent, le colporteur, qui donnait de si bons renseignements à ses associés lors de sa première visite à cette diabolique taverne. Le cocher de sa prétendu fiacre, c'était Loisel, mais Loisel méconnaissable sous sa livrée. Rousset s'éloigna, mais non sans un serrement de cœur. Fallait-il donc mettre tant de monde en mouvement pour l'enlèvement d'une petite créature qui venait de naître ? Ces êtres aux obliques allures n'avaient ils pas un autre but ? Des assassins gymnasiarch dans son esprit avec la rapidité des grains semés un jour d'orage. Il essaya de les repousser et se dirigea vers la Seine pour rejoindre chez lui. Vincent, le colporteur, qui se liait d'intérêt avec les jeunes filles de sa clientèle rurale, était allé s'asseoir au fond de la brasserie à côté de Vandier, et lui disait :

— J'arrive de la baz.
— Tout va bien ?
— A merveille.
— Le marquis d'Orville ?..
— ... n'est jamais resté une nuit aux Cyclones. Chaque soir, scrupuleusement, il rentre à son hôtel de la rue Vaneau.
— Qui le l'a dit ?
— Le cantonnier, un faux bonhomme qui n'aime pas le père Patrice, le jardinier du château... Il a voulu épouser la fille, une grande, nommée Virginie, et les bonnes gens l'ont engagé à frapper à une autre porte. Du là une rancune secrète et tenace. En lui payant un verre, on en tire tout ce qu'on veut.
— La jeune dame ?..
— Accouchée... hospitalisée à l'Impératrice...
— D'un garçon ?

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais. se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome*, etc. Au Comptant, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères**, dessinateurs, *peintres-photographes*, secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, rue des Nave, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR*, contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et *d'élogieux certificats* de satisfaction. Ils sont *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, monté dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe*, dont nous pouvons reproduire *une seule personne*. Cette photographie-modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous enverrons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou conditions que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons contenter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et *l'inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personne solvable, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modèles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné

BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement très soigneusement et gratuitement.

Les MALADIES de la FEMME
LE FIBROME

Soyez sa patronne

Sont femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibrome, et autres engorgements qui n'osent plus en parler tellement ils font de victimes, et qui cependant les Hémorragies et les Pertes occasionnent la torture à subir continuellement.

La Femme se préoccupe peu d'abord de ces infirmités, croyant que le temps amènera le retour normal, mais peu à peu, le mal fait son œuvre, les organes intérieurs, convaincus des douleurs dans le bas-ventre et les reins. La matrice s'affaisse et les graves abcès amènent la torture à subir continuellement.

QUE FAIRE? A toutes ces malheureuses il dit de se rendre Faites une cure avec

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération douloureuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de plantes spéciales, sans aucun poison, elle est très exempte pour guérir toutes les Maladies spéciales de la Femme, Métrite, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Tumeurs, Ovarites et Engorgements, Troubles de la circulation du sang, Accouchements, RETOUR D'AGE, Vertiges, Etourdissements, Cadeurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, etc., etc.

Il est nécessaire de faire chaque jour une injection avec l'HYGIENITINE des DAMES (1 fr. le bidon)

La Jouvence de l'Abbé Soury se vend 3 fr. le flacon dans toutes les Pharmacies. 1 fr. 50 franco par poste. Les 3 flacons pour toute maladie franco 10 fr. 50 adressé Pharmacie Nouvelle DUPUICHEL, à Caen (Calvados).

(Notice et renseignements confidentiels gratis)

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Demandez et offrez dans tous les Cafés «MARO MATTEI supérieur supérieur»

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
Au Royal Windsor.

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médicalisé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Ils doivent être sur les Cachets-Parfumerie en Rouge et Noir-Bronze.

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Rival franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

Imprimerie à vendre
Jean Cinti, ex-ouvrier du Gr.
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de Bois, Papiers et Cartonnages
Appareils sur commande
Abonnements pour l'entretien de l'Imprimerie. — Travail soigné et prompt.

Le Directeur-Gérant :
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

FUMIER
Trois francs le cubier
CÔTE DE TABACS
Dix francs la tonne
S'adresser à l'Usine de Tgo.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villefranche et Lafarge de Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Poteaux en pierre et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à solives, Fers Zorès, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins généraux, 4, Boulevard de Cardo.

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 320 — MARDI 17 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Grégoire.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 6 h. 30 m. — Coucher, 4 h. 4 s.

Dernier quart., le 15 — Nouv. Lune, le 23

Fête de Demain : Déd. Ste Pierre et Paul

16 NOVEMBRE

LE PALUDISME
EN CORSE

Le *Journal Officiel* du 26 septembre dernier a publié un décret instituant au Ministère de l'Intérieur une Commission ayant pour objet d'*étudier* la *situation* de la Corse et de rechercher les moyens propres à réorganiser ses services administratifs, à relever économiquement ce département.

Il n'a pas laissé de causer une vive surprise au monde politique ; c'est un point de vue auquel nous n'avons pas à nous placer ici.

Mais, dans le long rapport qui le précède, nous avons trouvé un passage bien fait pour nous causer de l'étonnement. Le voici :

« Le paludisme est depuis cinq ou six ans la principale cause de morbidité. Il désole toute la plaine. Nous en *aurons dit assez en* citant le tableau suivant qui établit la durée moyenne de la vie dans quelques localités :

» Aleria, 23 ans ; à Biguglia, 22 ans ; à Saint-Florent, 26 ans ; à Portovecchio, 27 ans.

» Au contraire, dans les villages de montagne, la moyenne s'élève très sensiblement et nous trouvons à Piedicroce, 40 ans ; Campana, 45. »

Chose assurément consolante d'abord, c'est que si l'on accuse le « paludisme » d'être cause de morbidité, on ne l'incrimine pas de mortalité accroissement, mais, d'une manière indirecte, on le rend responsable de la brièveté de la vie humaine dans les communes précitées.

Ce qui est particulièrement grave, c'est que ce « paludisme » ne se serait déchaîné dans l'île que depuis cinq ou six ans. Or, singulière coïncidence, l'époque du début remonterait au moment précis où l'on a institué la fameuse Ligue paludéenne en Corse, ligue dont M. Laverso, Duc de l'Hématozoaire, Marquis de la Quarte, Prince des Moustiques, est le Président d'honneur. Les résultats les plus clairs de cette belle institution auraient donc été de rendre les gens plus malades Ce n'est pas nous qui en serons surpris. L'entôlage et l'empoisonnement quinique, recommandés, brevetés et surtout exploités par les Pasteuriens, avec la garantie du Gouvernement, ne peuvent pas avoir d'autre conséquence.

***

D'ailleurs, c'est peut-être un système de gouvernement comme un autre, afin de réduire ces braves Corses, que l'on flatte très peu dans de nombreux passages du rapport.

« Son désir de commandement comme sa pauvreté, nous dit-on, portent le Corse à rechercher l'autorité que confie une fonction publique. *Il voit dans cette fonction* publique, moins encore les avantages pécuniaires qu'elle peut procurer, que le désir de détenir une parcelle de la puissance publique... Tout le monde, dans l'île, veut être soldat ou fonctionnaire... »

Comprend-on des gens assez fous, par ce temps d'antimilitarisme, pour être soldats, pour occuper souvent dans l'Administration des fonctions dont d'autres se soucient peu, telles que celles si ingrates de gardiens de prison, où il faut précisément les qualités de commandement que le Corse possède éminemment. Il est temps de mettre ordre à cela.

Alors on les a représentés, eux *aussi, comme* marécageux, très marécageux, et en avant la quinine officielle !

Or, j'ai eu la curiosité de rechercher, dans la statistique sanitaire des principales villes de France, ce qu'il pouvait bien mourir, bon an mal an, du paludisme, d'habitants de la Corse dans les villes de Bastia, Ajaccio, Corte, Sartene, Calvi, chefs-lieux du département ou d'arrondissement, comprenant au total une population de 59 425 habitants. Ce chiffre est celui de la période de cinq ans, de 1901 à 1905 inclus. La statistique de 1905 est la dernière parue.

A la rubrique que je prends telle quelle, sans vouloir ici la discuter : « *Fièvre intermittente et cachexie palustre,* » on a noté pendant ces cinq années, en tout et pour tout, 22 décès.

Il n'y a pas une des plus ordinaires maladies, frappant les habitants de la Corse, qui ne détermine plus de mortalité.

***

Et cette population, si paludéenne, si marécageuse, elle s'étiole, elle s'affaiblit, elle s'use, elle disparaît. Allons donc ! Elle a augmenté sans cesse !

En 1787, elle n'était que de 148.000 habitants. Elle a presque doublé depuis la première révolution.

La guerre de 1870 avait fait en *Corse, dans ce pays à l'esprit si* militaire, une douloureuse saignée. La population avait diminué, mais depuis 1872, son chiffre s'accroît rapidement. Du 258.506 cette année-là, il est passé à 291.160 d'après le dernier recensement, soit un gain de près de mille par an, sans compter les essaims qui, partant chaque année de l'île pour se répandre au dehors, donnent peut-être un chiffre égal.

Il serait à désirer que tous les départements de France en fissent autant, qu'ils fussent aussi paludéens, aussi marécageux, et, par*tant, aussi prolifiques.*

***

Que l'hygiène publique ait des progrès à faire en Corse, cela n'est pas douteux ; mais, sous ce rapport, sa situation est celle de tous les pays méridionaux. Ce qui la menace le plus, comme l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la Tunisie, l'Algérie, c'est la *terrible malaria des déjections*, dont la typhoïde forme la dominante. N'est-ce pas elle, comme je ne cesse de le dire, et le clame depuis vingt ans, qui cause et a causé de tous temps dans la population algérienne, dans l'armée d'Afrique, les pertes les plus considérables ?

En Corse, c'est exactement la même chose. Elle cause dix fois et demie plus de décès que ce que l'on appelle d'une façon absurde *le « paludisme. »*

Alors qu'au titre de ce fameux paludisme, marécage et honte de la médecine actuelle, on n'enregistrait que 22 décès dans le groupe précité de cinq villes et de 59.425 habitants, 142 étaient portés à compte de la fièvre typhoïde.

Et c'est pour ce motif que l'on gorge les Corses de quinine, qu'on les empoisonne !

Un de leurs compatriotes, Tampinchi (1), dans sa thèse : *Le Paludisme en Corse*, s'exprimait ainsi en 1899 :

« Qu'il nous soit permis de dire *quelques mots du traitement des* fièvres intermittentes et de la médication quinique un peu trop abandonnée dans l'île aux seules mains des paysans. « Vous avez la fièvre ! Prenez de la quinine ! » Et les malheureux prennent de la quinine. Ils en prennent même tellement qu'ils finissent par s'accoutumer au médicament qui ne produit plus aucun effet sur leur organisme, *trop heureux si parfois même ils ne sont pas atteints d'empoisonnement quinique que l'on met ordinairement au compte du paludisme. »*

***

Ces réflexions de Tampinchi ont dû produire dans le clan des Laveraniens le même émoi que produisit dans le marécage des batraciens Maillioteux mon travail de 1891 : *« Limitation de l'emploi du* sulfate de quinine en Algérie. »

(1) Roger Trellis. *De la Cachexie paludéenne*, page 58, Paris, Maloine, éditeur.

Alors, en Corse, on institua une *ligue pour entôler les gens, répandre* à pleines mains la quinine, dont le prix est aujourd'hui dérisoire, empoisonner méthodiquement comme on le fait en Algérie. Et tout cela parce qu'il y aurait environ *1 Corse sur 10 000*, mourant annuellement du « paludisme ! »

Je vous le dis : on considérait évidemment que les Corses pullulaient trop. On n'a trouvé que ce moyen pour arrêter l'essor de la *population. C'est celui* qui a été appliqué à nos indigènes. Le Gouvernement Général a même institué, *à cet effet, une Commission* spéciale dont nous avons à parler prochainement.

Braves Corses ! l'on dit que vous avez quelques défauts ! Qui n'en a pas ? Mais, indépendamment de qualités remarquables de dévouement que j'ai pu apprécier sur le terrain professionnel, le seul dont j'ai à m'occuper ici, dévouement pour mes malades et pour moi-même, vous avez, à mes yeux, des vertus primordiales auxquel*les je tiens à rendre hommage.*

Vous êtes sobres, vous faites des enfants, et vos femmes, en bonnes mères, les allaitent et les conservent à la Patrie !

Ah ! c'est vous les paludéens !

Eh bien ! continuez, mais défiez-vous de ceux qui veulent vous empoisonner avec la quinine.

Dr ALCIDE THERLE.

(*L'Afrique Médicale*).

Propos d'actualité

Les Supériorités de l'Allemagne sur la France

L'Allemagne a dominé la France en 1870 par la supériorité de son armée, mais il nous restait une indiscutable suprématie navale industrielle et commerciale. Chose curieuse celle-ci, nous l'avons perdue, mais nous avons reconquis un point de vue militaire, sous la supériorité, bien que l'opinion étrangère nous l'attribue, mais fond au moins l'égalité.

Pour la guerre de guerre nous sommes

---

30. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

VII

A L'ŒUVRE

Parfois, ces voix vengeresses s'adoucissaient, même, se faisaient câlines, lui donnaient des conseils, essayaient de relever son courage ; alors, en lui, il se faisait une sorte d'apaisement ; il sentait l'influence de Benette ; oui, c'était elle, le fermier le croyait, qui essayait de le remettre dans le droit chemin. Dieu, par miracle, avait permis à l'âme de la chère adorée de revenir sur terre pour parler au père du petit Tousaint ; pour ramener le malheureux. Alors, Antoine se remettait à l'œuvre ; seul, il travaillait pendant des journées tout entières, s'exténuant, voulant faire marcher la ferme à lui tout seul. Puis, lamentablement, la bienfaisante influence s'évanouissait ; les voix, pleines d'amers reproches, se faisaient entendre de nouveau, et l'outil tombait des mains du travailleur, qui ne trouvait plus que dans l'ivresse un calme relatif. C'était vraiment horrible !

— Au fait, reprit-il, vous avez raison, vous êtes ici, chez vous, Maquart ; chassez-moi ! Ça sera plus tôt fini, au moins !

Et il s'assit, accablé ! Tout à coup, des larmes jaillirent des yeux d'Antoine, et, enfin, il sanglota. Ce spectacle était navrant ! Il y eut alors entre les deux hommes, un instant de silence, pendant lequel Maquart retrouva son sang froid. Les choses s'étaient passées mieux qu'il ne l'avait espéré ! Romain se sentait déchargé d'un poids très lourd. Le premier choc avait été dur ; mais quel... s'était assez naturel, après tout. Il y avait du vrai dans la harangue d'Antoine, il fallait en convenir. Alors, Maquart songea au motif qui l'avait décidé à venir à la ferme, motif tout à fait différent de celui que supposait Antoine.

— Je pourrais, en effet, vous chasser d'ici, Antoine, fit-il, mais, telle n'est pas mon intention.

Le fermier le regarda, surpris.

— Que voulez-vous dire ? Comment ai-je vous ne compter pas user de vos droits envers moi !

Il n'en revenait pas.

— *Antoine, j'ai besoin de vous, reprit* gravement Maquart.

L'étonnement d'Antoine augmenta.

— Pourquoi faire ? Je ne suis plus bon à rien.

— Vous pouvez, cependant, me servir.

Antoine, stupéfait, ne comprenait qu'une seule chose : Maquart ne comptait pas reprendre ses droits sur la ferme ; or, c'était à sa ferme qu'Antoine tenait le plus.

— Comment, fit-il, vous me laisseriez ma ferme ?

— Oui ! De plus, je vous donnerai trente mille francs !

— Trente mille francs !

— Ça vous va ? fit Maquart.

Antoine regarda Maquart avec hébétement.

— Que faut-il faire ?

— Partir avec moi.

— Pour aller ?

— Vous le saurez plus tard.

— Mais en quoi vous servirai-je ?

— Je vous le dirai...

— Il faudrait partir tout de suite ?

— Demain, il suffira que vous me preniez reprendre ce soir. L'affaire, pour laquelle j'ai besoin de vous, terminée, vous recevrez trente mille francs.

— C'est donc une affaire bien importante, car, enfin, trente mille francs, c'est une somme, et vous ne jetez pas l'argent par les fenêtres.

— L'affaire est importante, car me vous dites, et la somme vous sera versée.

— Maquart, ce doit être une affaire...

— C'est à prendre ou à laisser.

— Et vous me donnez jusqu'à ce soir pour réfléchir ?

— Oui ! *Mais je mets, à notre mar*ché une condition.

— Laquelle ?

— Vous ne boirez pas tant que l'affaire ne sera pas terminée. Il importe, en effet, que vous ayez tout votre sang-froid. Je ne pourrais pas vous utiliser si vous étiez ivre au moment même où j'aurai besoin de vous.

— Ça, je m'y engage !

Maquart se leva et se disposa à se retirer sans vouloir s'expliquer davantage.

— Réfléchissez ! dit-il, et, ce soir, faites-moi savoir ce que vous aurez résolu ; si vous consentez à m'aider dans l'entreprise que je vais tenter, nous partirons demain, au petit jour.

— Ce sera, vous avez fixé sur ma résolution, répliqua Antoine qui était vraiment stupéfait.

— J'y compte ! Au revoir !

Un instant après, Romain quittait la ferme.

— Je le tiens ! se dit-il, et un mauvais sourire parut sur ses lèvres. Il y viendra !... Au besoin, je pourrais me passer de lui, entre ; mais, lorsqu'il aura fait l'affaire avec moi, je n'aurai plus rien à craindre de lui ; il sera mon complice, dès lors, et je le tiendrai. Et qu'est-ce que ça me coûtera ? Presque rien ! *Je lui ai promis* trente mille francs, mais, l'affaire faite, je lui abandonnerai mes droits sur la ferme. Je n'y perdrai pas grand'chose, je ne tirerais pas trois mille francs de cette ferme si je la faisais vendre !

Resté seul, Antoine acheva de boire le litre entamé, et il songea.

— Trente mille francs ! dit-il, trente mille francs ! Avec une pareille somme, je pourrais vivre tranquille, désormais, et faire élever Toussaint. Je pourrais, peut-être, aussi, me relever, redevenir un homme honnête, comme naguère, ne plus entendre les voix.

(*A suivre*).

en train de perdre au profit de l'Allemagne, et ce n'est déjà fait, le second rang que nous occupions après l'Angleterre. Quand à la marine marchande nous n'existons plus non seulement par comparaison avec le développement gigantesque de la flotte de commerce allemande mais d'une façon générale : là où nous occupions aussi la deuxième place, nous ne venons plus qu'après la Norvège. Nous en sommes à nous retrouver devant la grandeur colossale d'Hambourg qui dispute la primauté même à Londres et laisse outrageusement en arrière Marseille, *Le Havre, Dunkerque, Bordeaux.*

Pour le commerce la chute est moins sensible, mais, tandis que nous progressons lentement, l'Allemagne, qui était, avant 1870, industriellement et commercialement parlant, quantité négligeable marche à pas de géant, menaçant même la suprématie anglaise. Résolument nous arrivons quatrièmes, après les Etats Unis, ne dénonçant que la petite mais industrieuse Belgique.

Sans doute nous conservons la supériorité incontestable de la main-d'œuvre industrielle, au point de vue de l'art de l'invention, du goût, du fini et de l'honnêteté du produit mais nous sommes de très mauvais commerçants. Les Allemands qui se méfient jadis à notre égard et qui ne nous craignent plus du tout ne se refusent pas à nous singuler les causes de l'infériorité commerciale dont nous souffrons. C'est ainsi qu'un commerçant francfortois fournissait, ces temps derniers à un de nos confrères parisiens un exemple frappant de notre incapacité marchande. A chaque saison, des commis voyageurs de Francfort ou de Berlin ou de Cologne ou de Dresde viennent solliciter à Paris des formes de chapeaux de dames. Chacune de ces formes leur coûte environ cent francs mais ce sont des modèles que les maisons allemandes se mettent de suite à copier par milliers pour en inonder leur pays et les exporter. « Ainsi disait l'industriel francfortois, c'est nous qui exploitons vos idées et qui utilisons vos créations. Si nous étions plus entreprenants vous viendriez nous même en pour vos chapeaux dans nos grandes villes mais vous ne bougez pas ; au lieu d'aller à la clientèle, vous attendez qu'elle vienne à vous, ce qui, à coup sûr, est trop lui demander par le temps d'âpre concurrence internationale qui court. »

Nous pourrions multiplier les exemples du même genre contenant une ironique et triomphante abondance par les Allemands. Nous nous contenterons pour finir, de citer cet autre trait de notre désarroi commercial à l'étranger que notre confrère parisien a rapporté de son voyage d'enquête outre Rhin. Un consul important de France est à peu près la seule personne notable d'une grande ville rhénane à n'avoir pas le téléphone, et si ne l'a pas parce qu'il craint d'être importuné par les questions de son nationaux !

L.-D. ARNOTTO.

M. Charles Soliva

L'Association des journalistes parlementaires a donné le 11 courant, un banquet dans la grande salle des Horticulteurs de France, en l'honneur de son président, M. Aubry, promu officier de la Légion d'honneur.

Cette Association purement journalistique avait tenu à comprendre dans cette si efficiente manifestation, notre sympathique compatriote, M. Charles Soliva, inspecteur principal au ministère de l'Agriculture, dernièrement nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Le fait mérite d'être d'autant plus souligné, que M. Soliva, bien que journaliste parlementaire de talent et dont l'éloge n'est plus à faire, a été décoré au titre fonctionnaire.

Une croix en diamants a été offerte par souscription à notre distingué compatriote, qui a prononcé, à la fin du banquet, un toast vigoureusement applaudi par toute l'assistance.

Nous nous réjouissons, à notre tour, de la distinction si bien méritée dont vient d'être l'objet M. Soliva, et lui adressons nos plus chaleureuses félicitations.

LUCIEN FALGUIÈRE.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

TAVERA. — M. Martinetti Joseph, garde frein à la Cie de Chemins de fer départementaux, a obtenu une mention honorable le 6 avril 1908, à Tavera, a sauvé une femme sur le point d'être écrasée par un train.

⁂

CARGESE. — Un poste de garde champêtre est créé à Cargese.

⁂

CASTIFAO. — A la dernière session du Conseil général de la Corse, M. C. Colombani, conseiller général du canton de Castifao, a demandé à l'Assemblée départementale, la conversion du bureau de poste et télégraphe de Castifao en recette de plein exercice.

Son vœu fut adopté à l'unanimité et rapporté par la Commission des vœux et pétitions dont M. C. Colombani fait partie.

Cette nouvelle fut agréablement accueillie par la population laborieuse de Castifao ; mais elle ne fut pas trop bien goûtée par notre conseiller d'arrondissement.

Pour tacher de regagner son influence perdue, M. le conseiller d'arrondissement a fait sien à la dernière réunion du Conseil d'arrondissement le vœu de notre conseiller général, tachant ainsi de jeter la poudre aux yeux à ses électeurs.

F. V.

⁂

VILLE DI PARASO. — M. Costa Charles est nommé facteur auxiliaire à Ville de Paraso.

L'ESCADRE A BASTIA

M. le Maire a reçu de M. le Commandant de la Marine en Corse, la lettre suivante :

Ajaccio, le 15 novembre 1908.

Monsieur le Maire,

Les flottilles de torpilleurs de la Méditerranée, au nombre de 24 torpilleurs et 8 contre-torpilleurs, auxquels s'ajoute le cuirassé *Charles Martel*, monté par M. le vice-amiral de Jonquières, inspecteur général, mouilleront, suivant toutes probabilités, à Bastia, le 18 courant, et prendront ce port pour base de leurs exercices combinés.

D'autre part, vers le 20 — et peut-être plus tôt, au moins pour l'une de ces divisions, — deux divisions de cuirassés et une de croiseurs cuirassés de l'escadre de la Méditerranée se trouveront sans doute conduites à relâcher aussi à Bastia.

Bien que le service de la Marine en Corse n'ait pas été avisé qu'il eut lieu de passer sur votre place des marchés de vivres pour cette importante réunion de bâtiments, je crois utile de vous prévenir, M. le Maire, afin que, si vous le jugez convenable les fournisseurs ordinaires de denrées alimentaires, particulièrement les marchands de fruits, etc., soient informés de l'intérêt qu'il y aurait pour eux à s'approvisionner en vue de satisfaire aux demandes des tables d'officiers et d'officiers mariniers, ainsi qu'à celles des « ordinaires » des équipages de torpilleurs.

Veuillez agréer etc.

Pour les Candidats AUX POSTES ET TÉLÉGRAPHES

M. Paul Lucchini, rédacteur à la direction des Postes de la Corse, justement préoccupé du nombre presque insignifiant de candidats du département qui affrontent avec succès les examens du surnumérariat des postes et télégraphes, a pris l'initiative de la création de cours spéciaux préparatoires à ces examens qui auraient lieu quatre fois par semaine, sous sa direction et avec la collaboration de professeurs distingués.

Nous nous empressons de publier la circulaire explicative qu'il adresse aux candidats.

Monsieur,

Un avez vous exprès expédiement dans les services administratifs nous a permis de constater que les candidats aux divers examens de l'Administration des Postes et des Télégraphes obtiennent peu de succès dans notre département. Depuis quelques temps, en effet, sur plus de 60 postulants ayant pris part à chaque concours, la Corse n'a jamais compté 6 admissions à la fois, moyenne peu en rapport avec celle des autres départements où existent déjà des institutions similaires à celle que nous voudrions créer pour le bien de notre pays.

Il faut en conclure que les connaissances acquises dans nos bonnes écoles primaires et même dans les lycées et collèges, par les élèves, les meilleurs, et n'est à ceux-ci que nous nous adressons, ne répondent pas complètement à nos programmes spéciaux.

Notre désir est de remédier à une si fâcheuse situation par une préparation méthodique et sérieuse des matières obligatoires et professionnelles.

Nous faisons donc appel aux jeunes gens, déjà instruits, qui rechercheut un emploi dans les Postes. Ces derniers ont tout intérêt à manifester sans retard leur désir en vue de hâter leur préparation. Un semestre est absolument nécessaire pour revoir méthodiquement le programme d'ensemble, élaboré avec le concours de maîtres distingués et d'excellents agents des Postes, chargés de professer ces cours.

Nous espérons que vous répondrez bientôt à notre appel et que sous peu nous pourrons utiliser, avec vous, nos modestes moyens, afin que le succès sera la juste tribut de nos efforts et vous permettra d'embrasser la carrière sur laquelle vous avez porté vos vues.

Veuillez agréer, etc.

Paul LUCCHINI,
Rédacteur à la Direction
des Postes et Télégraphes de la Corse à Ajaccio.

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

Courrier en retard

L'*Iberia*, paquebot à *grande vitesse* de la Compagnie Fraissinet, qui effectuait hier le *service postal* entre Marseille et Bastia, est arrivé avec *quatre heures de retard.*

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 17 nov., à 3 h.

L'Esprit Viennois, allégro,	Mezzacapo
Paysan Louis XIV.	Brisson.
Quand l'Amour reflorit, valse,	Crémieux.
Menuet.	Boccherini
Electric, polka pour piston,	Sellenick.

Le Chef de musique, X. LAURUS.

La chaufferette de M. Pelletan

De son long stage dans la presse du matin, M. Pelletan a conservé une déplorable habitude : celle du travail de nuit. Aussi Mme Pelletan, qui, et elle n'en parle à se plaindre de ces veilles tardives, ne semble pas, du moins, lui en garder rancune, a-t-elle coutume, quand son mari part en voyage, de lui mettre dans sa valise une chaufferette toute garnie afin de lui éviter le fâcheux refroidissement.

Lors du congrès de Dijon, cette donne prévoyante n'eut garde de manquer à la tradition, et comme, en raison de l'affluence des congressistes, on logeait chez l'habitant, Pelletan, sussitôt arrivé, n'eut rien de plus pressé que de sortir le coutant de la précieuse valise et de l'étaler pile mêle sur la cheminée.

On se souvient peut être combien la première réunion du congrès fut mouvementée. Pelletan rentre chez son hôte, le verbe haut, l'esprit en feu, avec une déclaration à rédiger pour le lendemain. D'une main sûre, il prend sa chaufferette, la jette à ses pieds, croque une allumette et... allume sa pipe. Une période difficile avait suffi pour changer de destination l'ustensile hivernal.

Pelletan travaille. Les heures passent, le jour blanchit, il est temps de prendre un repos réparateur. Mais, avant de se mettre au lit, le grand homme songe qu'il partira le lendemain après la séance, il reprend la valise, y entasse pêle-mêle ses redingote, des bottines vernies, la chaufferette de sa femme et un peigne auquel il manque plusieurs dents ; puis il se glisse dans ses draps et s'endort du sommeil du juste.

Le lendemain, quand son hôte, homme méthodique, vient mettre un peu d'ordre dans le capharnaüm que lui a laissé Son Excellence, c'est avec stupeur qu'il constate la disparition, sur sa cheminée... d'une petite pendule en boîte noir, de forme plate, qui provenait au moins d'un trisaïeul ! Cependant, seul M. Pelletan a pénétré dans cette chambre. Il est heureusement pour sa probité jusqu'alors inattaquable, qu'après les recherches multiples, on finit par trouver, dans un coin, devinez quoi ?... La chaufferette de Mme Pelletan.

Pour compléter son mépris de l'heure, la grand homme avait travaillé toute la nuit les pieds sur la pendule qu'il avait soustrite soigneusement dans la valise, en songeant avec attendrissement aux prévenances délicates de l'« ange du foyer », du « foyer de la chaufferette » naturellement...

Nécrologie

M. Constantin SACRIPANTI

Le dernier courrier du Mexique apportait à M. l'abbé Sacripanti, le digne curé de Pietranera, la triste nouvelle de la mort de son frère, M. Constantin Sacripanti, qui a succombé à une péritonite.

M. Constantin Sacripanti était âgé de cinquante-deux ans. Depuis quatorze ans environ il habitait Mexico où son esprit d'initiative, aidé par une santé vigoureuse, une intelligence vive et une grande activité, lui avait permis de se créer, en peu de temps, une situation des plus aisées. Ses relations commerciales avaient pris une extension considérable, et il entrevoyait déjà le jour, peu éloigné, où il aurait pu rentrer en Corse, dans son village natal, au milieu de tous les siens.

Hélas ! il avait compté sans une terrible maladie qui a résisté à la science des plus habiles praticiens ; et malgré tous les soins dont il était entouré, il s'est doucement éteint, après avoir réclamé les consolations de la Religion.

M. Constantin Sacripanti était très connu dans cette grande ville de Mexico, ses relations et son crédit lui permettaient souvent de venir en aide à ses compatriotes ; il le faisait avec un réel bonheur, aussi heureux de se rendre utile aux Corses assez nombreux qui se trouvent dans cette partie du nouveau monde.

Ceux-ci n'ont pas manqué de rendre à sa dépouille mortelle les derniers devoirs, et presque tous ont suivi le convoi jusqu'au champ du dernier repos, après avoir orné son cercueil de fleurs et de couronnes.

Nous offrons à Madame veuve Sacripanti et à sa fille, à M. le curé Sacripanti et à la famille Sacripanti l'expression de nos condoléances les plus attristées.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Renucci Paul-Dominique, surveillant principal des établissements pénitentiaires et ses 7 mois 5 jours de service. Pension avec jouissance du 1er mai 1908. 1.350 fr.

Zerbi Marie-Jeanne, veuve Livrgon. Le mari maréchal des logis, mort à l'armée des suites de maladie épidémique. Pension avec jouissance du 22 février 1908. 645 fr.

Tuffelli Marie-Anne, veuve Casaldi. Le mari cantonnier, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 24 février 1908. 529 fr.

Luggi Antonietta, veuve Colombani. Le mari gendarme décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 8 mai 1908. 454 fr.

Tramontanini Catharine, veuve Rogniaux. Le mari garde républicain, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 16 mai 1908. 454 fr.

Bulletin Financier

Paris, 13 novembre 1908.

L'horizon politique s'assombrissant chaque jour davantage, le marché reprend aujourd'hui son mouvement en avant et toute la cote finit en nouveaux progrès. Notre 3 0/0 passe de 96.55 à 96.90. Parmi les Fonds Etrangers, l'Ex atteint à 97.12, le Turc à 91.67, la Serbe à 79.55, sont les plus favorisés. Les Espagnols n'avez sont très fermes. Excellente tenue des Sociétés de Crédit, notamment du Crédit Lyonnais à 1.215.

Les valeurs industrielles et de traction suivent la tendance générale. La Suez s'inscrit à 4.445. La Rio monte à 1.877. Le commencement russe pourrait non moins venir de reprise. Soulez, les Mines d'Or font preuve d'un tassement et mêmes d'une certaine lourdeur.

Parmi les Obligations Etrangères, les obligations 3 0/0 nouvelles Ville de Paris sont en bonne demandes à 433 ; la richesse des regions traversées assure à ce chemin de fer un bénéfice des plus rémunérateurs.

Au marché en Banque, la Balle [illegible] d'un est en plus value notable à 43[illegible] Banque Ottoman Africain Français est resté à 495 et la part à 255. La Port de Bastia traite à 435.

Nos chemins de fer sont toujours [illegible] ment traités.

Petite Gazett

Variations Atmosphériques du 16 [illegible]

Thermomètre : [illegible] heures du matin à midi 14 . — [illegible] heures du soir : [illegible] Maxima + 14-3, Maxima + 8 5.

Baromètre : [illegible] heures du matin, 771 à midi, 772 mm. 6 heures du soir, 771 mm. — Dans la matinée, N. O. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, Couvert, l'après-midi, id.

Licence en droit

Notre jeune et distingué collaborateur, M. Antoine Alfonsi, vient d'être reçu avec succès à son premier examen de licence en droit devant la Faculté d'Aix.

Nous lui adressons nos bien sincères et chaleureuses félicitations.

Mouvement des passagers

Pendant le mois d'août, la Compagnie Fraissinet a effectué à Marseille : 9 voyages de Bastia, d'Ajaccio, 4 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de 1.644 de Bastia, 1.290 d'Ajaccio, 1.[illegible] Propriano, 125 de Calvi ou Ile-Rousse ; total, 3 050.

Il a été transporté : de Bastia 822 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano 771 ; de Calvi ou Ile-Rousse, [illegible] total, 1.797.

Vol

Dans les premiers jours du mois de septembre dernier, un vol [illegible] effraction assez important d'argenterie et autres objets, était commis au préjudice d'un de nos honorables concitoyens, demeurant boulevard de Cardo, le sieur C., [illegible] qu'il se trouvait en villégiature.

La police ouvrit aussitôt une enquête. Des soupçons se portèrent sur certaines personnes, mais aucune d'elle ne fut trouvé chez elles aucun des objets volés, aucune arrestation n'eut lieu.

Hier, dans la matinée, le nommé [illegible] carrier, se trouvait à sa carrière de pierres, sise au lieu dit « Rupello, » aperçut une arme de parade émergeant de terre, au pied d'un arbre. Ayant retiré ce poignard, il constata avec surprise qu'il contenait des cuillers, des fourchettes, etc.

Il porta aussitôt ces objets à la police qui reconnut en eux les objets volés chez le sieur C.

Espérons que la police ne tardera pas à mettre la main sur les coupables.

Dépenses administratives

On a distribué à la Chambre des députés un rapport sur la proposition de loi relative à l'organisation du personnel des bureaux des préfectures et sous-préfectures. Nous empruntons à ce document le tableau des dépenses faites dans le département de la Corse en 1908 :

Fonds d'abonnement alloué pour le personnel de la préfecture et des sous-préfectures, 52.300 fr. ; subvention accordée par le Conseil général pour parer à l'insuffisance du fonds d'abonnement, 9.280 fr. ; subvention allouée sur le budget départemental pour le fonctionnement de la caisse départementale des retraites, 13.369,79 ; secours accordés à d'anciens employés et à leurs familles, 3.220 fr. ; dépenses du Conseil général, 600 fr. ; dépenses de la commission départementale, 2.900 fr. — Total, 81.629,79.

Gendarmerie

Sont nommés dans la Gendarmerie : Garde républicaine, Biancarelli Jean Joseph, canonnier au 29e d'artillerie ; Giamarchi Don-Joseph, ancien soldat ; Bernardi Baptiste, ancien soldat ; — Cie de la Savoie, Damiani Pascal, ancien brigadier ; — Cie des Basses-Alpes, Scoffoni Pierre, ancien soldat au 4e colonial ; à Pentu-Acquatella ; — Légion de la Corse : Loss, cavalier au 4e rég. de chasseurs d'Afrique ; Deimeja, ancien cavalier au 6e rég. de chasseurs d'Afrique ; Ragain, caporal au 6e de ligne ; Pellevoisin, caporal au 1er zouaves ; Pinochon, ancien brigadier au 2e rég. de chasseurs d'Afrique ; — Légion d'Afrique, Chiocelli Antoine-Pascal, brigadier au 2e dragons.

⁂

Mérite agricole

Ont été nommés chevaliers du Mérite agricole, MM. Vincenti Charles-Henri, chef de bataillon au 4e rég. de tirailleurs, en Tunisie, services rendus au cours de la lutte contre les criquets en 1908 ; Orlandi Eugène Charles, propriétaire, entrepreneur de travaux publics, adjoint au maire de Bellys, création d'un jardin potager, 15 ans de pratiques.

⁂

Nouvelles judiciaires

M. Ginestinian Justinien, commis greffier, est nommé greffier de la justice de paix de Grossolia.

⁂

A louer

Terrain situé route du Cap, ayant servi autrefois de dépôt de charbons, ébauchons et liéges.

S'adresser à M. R. Rasmussen, rue du Nouveau-Port, 1.

⁂

A louer

Villa Karmaris, en partie ou en entier.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

⁂

A louer

A partir du 1er décembre, Villa et Jardin Forcone, à Toga.

S'adresser à M. Massei, Séquestre-Judiciaire, place St Nicolas, 15.

⁂

A vendre

BAR MIREILLE, place des Palmiers, Ajaccio, à vendre pour cause de départ.

SPLENDOR-CINEMA

20, Boulevard Pauli, 20

Aujourd'hui 17 novembre

PROGRAMME EXTRAORDINAIRE
Inédit à Bastia

Le capitaine Von-Coepénick
Scène bouffe historique allemande

LA PRINCESSE NOIRE

Chef-d'œuvre fantastique dramatique
En 18 parties et 85 tableaux
500 personnes ont pris part à cette merveilleuse conception. — Durée 20 minutes.

La Belle Mère emballée

Superbe scène de grand fou-rire

USINE à GAZ, *BASTIA*

Houille, Coke, Goudron

TERRES ET BRIQUES REFRACTAIRES

Prix au détail
(Marchandises prises à l'Usine)

Houille, 4,50 les 100 kilos.
Coke tout venant, 3.00 » »
Coke concassé à la machine pour cuisinières et calorifères, 3.50 les 100 kilos.
Goudron, 0.10 le kilo.
Terres réfractaires, à partir de 10.00 les 100 kilos.
Briques réfractaires, à partir de 25.00 les 100.

La Direction se charge de la livraison à domicile ou en gare de Bastia, moyennant une légère augmentation de prix.

Adresser les commandes au Directeur de l'Usine à Gaz, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00620

BOURSE DE PARIS

	14 nov. — 16 nov.
Rentes de 3 0/0 ancien	96.85 — 96.90
— de 3 0/0 amortis.	97.85 97.80
	ex-coupon.

Nominations

Gouvernement Général de l'Algérie

Paris, 16 novembre.

M. Santucci, ancien adjudant au 3e zouaves, est nommé expéditionnaire aux bureaux du Gouvernement général de l'Algérie.

TOULON

MORT ET ACCIDENT

Un marin Corse noyé

Toulon, 16 novembre.

Le quartier maître fourrier Ernest Poggi, âgé de 28 ans, originaire de l'arrondissement de Corte, embarqué à bord du contre-torpilleur *Cognée*, a été retrouvé aujourd'hui au fond de la mer par un scaphandrier.

Ce contre-torpilleur était amarré dans l'arsenal. On suppose que ce malheureux, trempé par l'obscurité, sera, la nuit dernière, tombé accidentellement.

EPINAL

Grande Réunion publique

Epinal, 16 novembre.

Dimanche prochain, M. Méline sénateur des Vosges, prononcera un grand discours programme, à l'occasion des prochaines élections sénatoriales.

M. Méline est soumis au renouvellement.

BEAUNE

ADJUDICATION DES VINS

Beaune, 16 novembre.

Aujourd'hui a eu lieu l'adjudication des 344 pièces des fameux vins des Hospices de Beaune.

Cette adjudication a rapporté 405.000 francs.

Nouvelles Maritimes

Inscription Maritime

Toulon, 16 novembre.

M. Alfonsi, commis dans le personnel de l'inscription maritime, récemment désigné pour servir à Bastia, et M. Andreani, récemment désigné pour servir à Ajaccio, sont autorisés à permuter.

Constructions navales

Paris, 16 novembre.

M. Alheilig, ingénieur en chef des constructions navales, est nommé sous-directeur à la Direction centrale des Constructions navales, au ministère de la Marine.

Commandements à la mer

M. le lieutenant de vaisseau Changeux est nommé au commandement du sous-marin *Lynx*.

M. le lieutenant de vaisseau Duries est nommé au commandement du transport de l'Etat *Drôme*.

M. le lieutenant de vaisseau Didelot est nommé au commandement du torpilleur de haute mer *Mangini*.

M. le lieutenant de vaisseau Capronnier est nommé au commandement d'un torpilleur de la flotille des Mers de Chine.

LE ROI D'ANGLETERRE à Cannes

Paris, 16 novembre.

S. M. Edouard VII ira passer quelques jours à Cannes, au moment où le Président de la République se rendra à Nice pour inaugurer le monument élevé en l'honneur de Gambetta.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Gironde

Bordeaux, 16 novembre.

Les électeurs de l'arrondissement de Lesparre étaient convoqués hier, à l'effet d'élire un député en remplacement du Comte du Périer de Larsan, républicain progressiste, décédé.

Trois candidats étaient en présence :

M. d'Elissagaray, nationaliste ;
M. Vigneau, de l'Alliance républicaine.
M. Boyer, également de l'Alliance républicaine.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

M. d'Elissagaray a été élu par 7025 voix contre 3053 à M. Vigneau, et 2612 à M. Boyer.

⁂

Au renouvellement de mai 1906, le Comte du Périer de Larsan avait été réélu par 7.169 voix contre 5.815 à M. d'Elissagaray, nationaliste, et 573 à M. Olivier, socialiste.

AU MAROC

CASABLANCA

Départ d'une colonne

Casablanca, 16 novembre.

Le général d'Amade a fait partir, le 14 novembre, une colonne composée de Tirailleurs, de Chasseurs d'Afrique et d'une section d'artillerie, ayant pour mission d'inspecter les postes dans l'intérieur de la Chaouia.

AU VATICAN

Le Jubilé Sacerdotal du Pape

Rome, 16 novembre.

Le Jubilé sacerdotal de Pie X s'est déroulé, selon le rite religieux, avec une solennité extraordinaire.

Plus de 60 000 pélerins courbèrent la tête avec émotion sous la bénédiction du Pape, qui avait les larmes aux yeux.

EN CHINE

Les postes des Légations

Pékin, 16 novembre.

A l'occasion de la mort de l'impératrice douairière, qui a été annoncée officiellement ce matin, des troubles graves sont à craindre.

En prévision de tous événements, les postes militaires de toutes les Légations ont été doublés.

CHERBOURG

Le Départ des Souverains Suédois

Cherbourg, 16 novembre.

Après avoir couché dans l'arsenal, à bord du yacht royal *Victoria-and-Albert*, les Souverains Suédois sont partis ce matin, à 7 heures, pour l'Angleterre.

Au moment de leur départ, le roi et la reine de Suède, ont été salués par les croiseurs de l'escadre du Nord.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. RABIER

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère de la Guerre

La Chambre aborde la discussion du budget du Ministère de la Guerre.

Troupes Coloniales

La discussion générale est ouverte.

L'amiral Bienaimé

député nationaliste de la Seine, monte à la tribune, et adresse diverses critiques au sujet de la situation des troupes coloniales.

M. Villebois-Mareuil

député conservateur de la Mayenne, prend part à la discussion.

L'orateur critique les réductions apportées dans les effectifs des garnisons dans toutes les Colonies et les défectuosités que présente la relève dans de telles conditions.

M. Le Hérissé

rapporteur du budget des Troupes coloniales, répond aux critiques apportées à la tribune.

Le Vote

La discussion générale étant close, le président met aux voix les chapitres de ce budget qui sont adoptés sans aucune modification.

La séance est levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 35.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal du matin, qui est adopté.

Le Budget

Ministère des Colonies

La Chambre aborde l'examen du budget du ministère des Colonies.

M. Louis Martin

député radical socialiste du Var, monte à la tribune, et parle en faveur de notre établissement de la Nouvelle-Calédonie.

L'orateur insiste pour que l'on y développe le système économique.

M. Chailley

député républicain radical de la Vendée, soutient que nous ne devons pas seulement nous occuper de créer la richesse matérielle dans nos Colonies, mais nous devons principalement nous préoccuper de la conquête morale des populations, dont nous avons pris la direction.

M. Joseph Reinach

député radical des Basses-Alpes, demande une augmentation de solde pour certains fonctionnaires coloniaux.

M. Messimy

député radical-socialiste de la Seine, rend hommage à la politique coloniale de la France.

La discussion générale est close.

Les articles 1 et 2

Le président met successivement aux voix les articles 1 et 2, relatifs à une augmentation de crédits qui sont destinés à la création de nouveaux rédacteurs à l'administration centrale.

Ces crédits avaient été refusés par la Commission du budget.

La Question de confiance

M. Millies-Lacroix, ministre des Colonies, insiste pour le vote de ces crédits, et pose la question de confiance.

La Chambre réserve les chapitres 1 et 2.

Vif incident

Ce vote produit une certaine agitation.

La séance étant levée, les députés quittent leurs bancs, en se demandant quelle suite le Ministre des Colonies donnera à ce vote.

Séance demain matin.

EN ALLEMAGNE

LES OBSÈQUES DU GÉNÉRAL HAESLER

Berlin, 16 novembre.

Aujourd'hui ont eu lieu à Donaueschingen, les obsèques du général Hæsler, qui a succombé, hier matin, à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Guillaume II assistait aux obsèques de son aide de camp.

Sa Majesté a déposé deux riches couronnes sur le fourgon funéraire qui emportait, à Berlin, la dépouille mortelle du général Hæsler.

C'est à Berlin qu'aura lieu l'inhumation.

Société Forestière
d'Isolaccio et Serra

Pietrapola-les-Bains

Vente de bois en grume ou débité
PIN, CHÊNE, HÊTRE, CHATAIGNIER, AULNE

Débits de toutes sortes sur commande pour construction, menuiserie, ébénisterie.

Meubles bruts,
Lits, Tables, Armoires, etc.

Charbon de bois et bois à brûler

Entrepôts : à Ajaccio, chez M. Antoine Eidel ; à Bastia, chez M. César Lota, 6, rue de la Gare.

AJACCIO

SALON DE COIFFURE

Entièrement remis à neuf
Service très bien soigné
Un bon ouvrier continental est attaché à la maison.

Victor MATRICALI
14, Rue Fesch, 14

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.]
Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Ciments hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Chaux. — Tuiles creuses et pleines et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo, 1

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certaines charlatanes ambulants — se disant chirurgiens-dentistes, — qui n'ont pas le droit d'exercer sur la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la substitution de dents artificielles.

FUMIER
Trois francs le collier

COTE DE TABACS
Dix francs la tonne
S'adresser à l'Usine de Toga.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

A VENDRE
250 hectolitres de vin des coteaux de Farinole (Cap Corse)
Dépôt à Bastia
Au coin de boulevard de Cardo et de la montée de Sainte Claire
Prix réduits
S'adresser montée de Ste Claire, n° 4.

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bajes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles poulins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof; — Gentiane. — Vins de Marsala; — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti; — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Ratrepôt

Blagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier,

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et notamment par M. Gumb-acure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en sa Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

OUTILS AMATEURS ET OUVRIERS
MACHINES, Fraiseuses, à DÉCOUPAGE
Droguerie, Quincaillerie, TOURS, Perceuses, &

Consultez vos amis :
Nos Loisirs
est un journal bien fait.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 331 MERCREDI 18 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page) 0,75 — Réclames 0,30 — Judiciaires 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BASTIA

LA CORSE DEMANDE DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Au lendemain de la mort de nos deux sénateurs, MM. A. Ranc et Emmanuel Arène, plusieurs candidatures ont été aussitôt annoncées, entre autres celles de MM. Gabrielli, Decori, Peraldi et Forcioli. Depuis on n'en a plus entendu parler, et on en est à se demander si réellement ils seront candidats.

Après le magistral, quoique si sévère rapport de M. le Président du Conseil, on a bien le droit d'espérer que tous nos représentants voudront, à l'avenir, s'occuper sérieusement et presque exclusivement des intérêts primordiaux de notre département, alors qu'à la Chambre, comme au Sénat, le vote *par procuration* aura fait son cours.

Aussi quelle n'a pas été notre déception de n'avoir vu aucun des candidats sus-nommés, accompagner *dans leur tournée les membres* de la Commission d'Enquête. C'était une excellente occasion pour les futurs candidats au Sénat de se mettre en contact avec les populations, pour s'enquérir des besoins généraux les plus urgents et des besoins particuliers de chaque contrée et de chaque commune.

Ils auraient ainsi écouté les doléances et les revendications de chaque parti, de chaque corporation et de chaque individu, ce qui leur aurait donné plus de conviction, plus de force et plus d'autorité à soutenir les droits et les revendications de chacun auprès des pouvoirs publics, car ils auraient été sûrs et convaincus qu'ils soutenaient les intérêts de tous et non pas seulement ceux d'un parti ou d'une caste.

Et puis, ne fût-ce que pour changer un peu nos mœurs électorales qui ont été, jusqu'ici, tout à fait déplorables, et qui ont donné tant de prise à la critique. Les populations auraient pu apprécier les candidats, les voyant à l'œuvre, et le choix des électeurs aurait été de beaucoup facilité. Les délégués se rendraient alors, le jour du vote, au chef-lieu, avec une opinion déjà arrêtée sur la valeur de tel ou tel candidat et n'accepteraient plus le candidat, frais émoulu qu'on avait un peu l'habitude de leur servir quelques instants seulement avant l'ouverture du scrutin.

En se mettant en contact avec les populations, les candidats ne feraient qu'imiter les leaders du grand parti républicain tout entier.

En effet, M. Clémenceau lui-même a déjà été se mettre en contact avec ses électeurs pour leur rendre compte de son mandat et leur permettre de pouvoir juger s'il méritait encore leur confiance dans la *prochaine consultation qui aura* lieu au mois de janvier.

Et l'intègre M. Brisson, comme tant d'autres d'ailleurs, ne s'est-il pas rendu, lui aussi, à Marseille rendre compte de son mandat législatif à ses électeurs ?

Pourquoi nos représentants, comme les candidats aux sièges vacants de la Corse, ne les imiteraient-ils pas ? Est-ce qu'on penserait par hasard que le peuple corse n'a pas assez de jugement ni de saine raison pour pouvoir apprécier les candidats à leur juste valeur et juger s'ils ont rempli leur mandat en toute liberté et conscience, sinon à la satisfaction de tous, du moins à celle de la grande majorité des électeurs !

Nous ne le pensons sans doute pas, et nous voulons même croire que candidats et électeurs ont toujours été en communion d'idées et qu'ils ont toujours eu les uns pour les autres une confiance justifiée et réciproque. Mais nous pensons aussi que cette confiance ne peut être que plus grande le jour où nos représentants connaîtront mieux la Corse, car ils semblent n'avoir connu jusqu'ici que leur commune ou tout au plus leur canton et quelques chefs de clan.

C'est pourquoi la Corse demande actuellement des candidats qui voudront bien parcourir ses campagnes pour se mettre en contact avec les populations ; des candidats qui aient enfin le courage de venir exposer leur programme.

Et ces candidats que la Corse demande devront prendre spontanément l'engagement d'honneur de se rendre auprès de leurs électeurs au moins une fois par an, rendre compte de leur mandat et s'enquérir des besoins nouveaux de leurs commettants.

C'est à ces conditions seulement que l'on pourra espérer le relèvement matériel et moral de notre pays.

X. Y. Z.,
Délégué sénatorial.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui. Déd. Ste Pierre et Paz
Soleil : (heure nationale)
Lever 6 h. 30 m. — Coucher, 4 h. 4 s.
Dernier quart.. le 15 — Nouv. Lune, le 23
Fête de Demain : Sainte Elisabeth.

17 NOVEMBRE

Le Relèvement Économique *de la Corse*

MÉMOIRE

présenté à la Commission d'Enquête par M. LUZY, président *du Syndicat professionnel agricole* de la Balagne, sur la situation économique de cette contrée.

La Balagne doit le territoire est couvert d'oliviers, tire sa principale ressource de la production de l'olive et de la fabrication de l'huile d'olive.

En 1869 elle a produit de 5 à 6 millions de kilos d'huile dont le prix de vente valait de 140 à 150 francs les cent kilos : il est alors entré en Balagne de 8 à 9 millions de francs.

En 1900 la récolte a produit environ 5 millions de kilos d'huile, dont la vente a varié de 87 à 97 francs les cent kilos.

En 1908 la récolte a été environ de 2 millions de kilos d'huile, *exportée*, dont la vente a varié de 110 à 125 francs les cent kilos.

Situation actuelle

De 1869 à 1908 c'est à dire pendant une longue période de 37 ans, les récoltes ont été rares, insignifiantes, et les prix de vente de l'huile sont descendus de 80 à 60 francs les cent kilos.

Il y a eu, d'un côté, diminution des récoltes, de l'autre, mévente de l'huile ; d'où, comme conséquence, dépréciation de la terre, diminution de sa valeur et par suite diminution de la fortune publique.

Il faut ajouter à ces causes : 1. la prise de la main-d'œuvre qui a doublé ; 2. les charges sociales, contributions, etc., qui se sont accrues dans de fortes proportions ; 3. les huiles de graines étrangères, qui sont venues, dans notre propre pays, faire concurrence aux huiles d'olive.

Améliorations entreprises

La situation du cultivateur est devenue lamentable. Malgré cela, il a lutté courageusement, et quoiqu'on dise la légende qui veut que le paysan corse soit un être paresseux, indolent — pour combler le déficit causé par la disparition des revenus de l'huile, il a entrepris de nouvelles cultures.

C'est ainsi que ce paysan paresseux et manquant d'initiative, a créé beaucoup de jardins de cédratiers, de citronniers et d'orangers ; qu'il a fait des plantations d'amandiers, de mûriers et de vignes qu'il est autorisé d'organiser des pépinières artificielles pour entretenir des troupeaux dont il veut augmenter le nombre, par suite de la vente permi nous des laiteries de Roquefort.

Il faut dire que toutes ces nouvelles cultures ont été entreprises par le cultivateur avec l'argent des autres, Aimant la terre avec passion, il a voulu la relever coûte que coûte,

Dans ces conditions le courage revient à ceux qui ont pu à la faire vivre, à cet brûlant sa terre et à payer l'intérêt de sa dette, sans pouvoir en amortir le capital.

Et toutes ces améliorations qui ont eu pour effet immédiat d'attirer l'état de contribuable actuel, n'ont pu donner des résultats plus conséquents à cause des empêchements que nous expliquerons plus loin.

Et l'état, nous pouvons affirmer qu'a seule la production de l'olive et de l'huile peut relever la situation économique de la Balagne et lui rendre son ancienne prospérité.

C'est donc de ce côté qu'il faut diriger les premiers efforts.

Création d'une station Oléicole

C'est pourquoi nous demandons la création d'une station oléicole, dont les professeurs seront chargés de donner des leçons exclusivement pratiques, des leçons de choses, sur le terrain, pour nous apprendre : 1. le meilleur procédé d'entretenir les oliveraies par le labour, le fumure et la taille de l'olivier, qu'on ignore absolument ; 2. la façon d'appliquer la méthode de la Direction de Cette pour combattre la mouche de l'olive (Dacus oles) qui est la cause véritable de la destruction de nos récoltes, et 3 enfin les meilleurs procédés de fabrication de l'huile.

Taxes sur les Huiles de Graines

Les huiles de graines qui viennent faire concurrence aux huiles d'olive entrent chez nous en franchise, ce qui constitue en leur faveur une véritable prime, au détriment des oliviers qui paient de lourds impôts à l'Etat, au département et aux communes. Nous demandons que le département soit autorisé à les taxer, à son profit, à raison de 30 fr. 0,0 on bien, pour œuvre de justice, nous demandons que les *oliviers et les terres portant des oliviers* soient exonérés de tout impôt foncier.

La ville de Marseille nous a donné l'exemple, en frappant les vins d'un droit d'octroi, qu'on peut évaluer à 10 francs la mille, ce qui réduit leur prix de revient à un tiers de leur valeur.

Causes qui empêchent les cultures de la Balagne de prendre de l'extension.

1. La sécheresse et le déboisement des montagnes ; 2. les inondations ; 3. le libre parcours ; 4. le manque de chemins d'accès d'exploitation agricole ; 5. le manque de Caisses de Crédit agricole ; 6. l'organisation actuelle des services maritimes qui nous rollent au continent.

Sécheresse et Déboisement

Pour combattre la sécheresse il faut exécuter le barrage des eaux d'eau qui arrosent les différentes vallées de la Balagne. La plus value que pourra acquérir la contrée, par cette opération, compensera largement les sacrifices consentis.

Le reboisement de nos montagnes, qu'on peut obtenir au moyen de pépinières et en consolidant les terrains communaux

---

8) — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XIV

EN EMBUSCADE

— Non, d'une fille...
— Alors l'affaire ?..
— Pour demain, comme c'est convenu.
— Rendez vous ?.. Là bas ?..
— A l'entrée du bois de Beauregard. Loisel connaît la taupe à merveille... Pas de danger qu'il se trompe...

Vincent déclara :

— Trop facile l'expédition ! Pas de chien dans le parc.. Le jardinier est un enorme... pas commode .. Crevé s'y a deux mois et pas remplacé... Ce serait refroidi, mais il vaut mieux qu'on n'ait pas été embarrassé.

Il s'expliqua :

— La garnison, à part le jardinier qui doit dormir comme une marmotte auprès de sa femme, dans son pavillon à deux cents mètres de la maison de maître, ne se compose que de femmes, la vieille Louise, la gouvernante, et Virginie, *la future* marquise du cantonnier, promue à la dignité de garde-malade. La jeune mère veut sûrement soigner le bébé et le marquis y a consenti.

C'était tout. Vandier demanda :

— Et dans la ville, le butin ?..

On ne savait pas. Ce serait un petit bonheur, mais on devait au moins y trouver une tartane, une petite. Vincent conclut :

— Je vais m'étendre sur mon lit, là bas, à la rue de la Chapelle. Demain, il faudra avoir bon pied, bon œil.

Les deux malandrins absorbèrent une dernière consommation et sortirent. A la même heure, Jacques Rousset rentrait à la rue Tournefort, où tout dormait paisiblement. Le voleur et le professeur d'histoire sommeillaient avec la paix des bonnes consciences. Rousset n'avait pas l'esprit si tranquille. Il se sentait bel et bien entre mille sentiments divers. Vandier et ses compagnons lui inspiraient une invincible répulsion. Quelle confiance pouvait-on avoir en de tels êtres ! Il trouva un mot de Colonel qui lui disait :

« N'oublie pas !.. Le marquis de Vil... tes prend le rapide pour Bordeaux après demain, à neuf heures... Passe demain à l'hôtel.. »

Il replia le billet, et murmura :

— Bordeaux, l'Amérique, Montevideo, Buenos-Ayres, le bout du monde ! Que n'y suis je déjà ! Oh ! ce Paris !.. Quand l'aurai je quitté ! Mais le vin est tiré... Il faut le boire.

XV

LA NUIT TOUTE

Comme l'avait dit Rousset, s'était bien l'enfant de l'amour. Rarement deux êtres jeunes et beaux s'étaient donnés l'un à l'autre avec plus d'abandon, plus de passion et moins d'arrière pensée. Leur union avait été spontanée, pour ainsi dire. Ils se cherchaient sans se connaître. Ils s'étaient rencontrés. Elle était née. D'un commun accord, ils l'avaient appelée Noëlla, parce qu'elle était venue au monde, la nuit de Noël, à la dernière heure, alors que dans les campagnes, les carillons des clochers du village annoncent la messe de minuit. L'accouchement avait été laborieux, les souffrances de la jeune mère atroces et douloureuses. Enfin, le docteur, un grand praticien connu de tout Paris, avait dit à Hélène, calmée tout à coup, et au marquis d'Orville qui attendait le résultat avec une anxiété poignante :

— C'est fini, vous avez une fille !.. Une enfant forte, bien constituée.

Il ajouta en souriant :

— Selon toutes les prévisions, elle sera blonde comme sa mère et son aïeule, la première des femmes, qui devait naturellement en être le type le plus parfait.

A une heure du matin Hélène reposait dans sa chambre, blanche comme la fine toile de ses draps, reposée et les yeux clos dans un sommeil réparateur, lorsqu'elle sentit un baiser sur son front, une douce pression sur ses mains devenues presque diaphanes, en même temps qu'une voix caressante lui murmurait à l'oreille :

— Dors .. je reviendrai demain !

Lorsqu'elle s'éveilla au point du jour, elle vit près d'elle sur une petite table, l'éclat d'une bague magnifique qui jetait des feux dans la demi obscurité de cette chambre, où un grand feu répandait une chaleur et un bien être délicieux. Hélène se sentait brisée mais heureuse. L'épreuve était passée. Dans un berceau, à quelques pas d'elle sa fille, cette Noëlla qu'elle adorait, reposait silencieuse, sous la garde de Virginie, la cantonnière, qui refusait de s'unir à ce brave Dominique, le cantonnier, qui lui offrait son cœur et sa riche position et sa personne par dessus le marché.

Virginie était fière de son grade. Pour passer le temps, elle enfonçait sans avarice en sa cause de grandes prétentions, la brave fille, les avantages qui résulteraient pour elle de cette promotion dont elle avait déjà perçu les premiers bénéfices. Le marquis, en la quittant, la nuit dernière, ne lui avait il pas glissé quelque louis dans la main, en lui disant :

— Prenez bien soin de la mère et de la fille, Virginie ! Je vous en récompenserai.

Ce qui leur, c'était une aubaine qu'elle n'avait même pas rêvée jusque-là. C'était tout juste ce que son nouveau mari de père gagnait en un mois. Et il connaissait son métier ! Aussi veillait-elle sur la petite créature avec autant de tendresse que si elle eût été réellement la sienne.

(A suivre.)

bilants aux saisons des plantations, sans pour cela interdire : 1. d'intensifier la vinification dans toute mesure que nous sommes capables, qui éliminerait tout ; 2. de conserver l'eau de nos sources qui tarissent pendant l'été.

Incendies

Défendre les écobuages, et là où ils sont indispensables, en les permettre qu'à partir du 1er octobre ; répression énergique et sévère à toute infraction : on n'aura plus à déplorer les incendies annuels qui consument au débroussaillement et sont un danger public permanent.

Libre Parcours

Défendre absolument le libre parcours. Outre les inconvénients signalés pour la conservation de nos forêts, le libre parcours oblige le cultivateur, pour garantir sa propriété, à construire des murs en pierres dont la construction et l'entretien sont très onéreux.

Manque de Chemins d'accès

Tous les produits se transportant à dos de mulet, faute de chemins accessibles aux charrettes dans les vallées de la Balagne. Exemple : celles d'Aregno à Algajola et celle du Regino. D'où difficulté de l'exploitation agricole, parce que nécessité pour l'exploitant de consacrer une partie de son capital à l'achat et à l'entretien de plusieurs bêtes de somme ; on devrait donc encourager les initiatives collectives qui entreprendront la construction de chemins d'exploitation agricole par des subventions.

Création d'une Caisse régionale du Crédit Agricole mutuel en Balagne.

Le gouvernement a pour principe de reconnaître et de subventionner une seule caisse régionale agricole par département. Mais il apporte quelquefois des tempéraments à ce principe. C'est pourquoi quoiqu'il existe une caisse régionale à Corte, nous demandons qu'on fasse une exception pour la Corse, comme on l'a faite pour d'autres départements, et qu'on subventionne la caisse régionale qui est créée à Ile-Rousse.

Des souscriptions assez importantes sont entre les mains du trésorier provisoire, des caisses locales sont également créées dans plusieurs communes, mais elles ne peuvent fonctionner parce que l'obligation d'aller à Corte arrête tout essor.

La création d'une caisse régionale à Ile-Rousse mettrait en jeu le fonctionnement du Crédit mutuel en Balagne et serait sûrement le point de départ de tous les progrès auxquels donne naissance la mutualité dans l'exploitation agricole, qui a produit de si heureux résultats à l'étranger et en France.

Services Maritimes

La Corse n'a d'autres moyens de communication avec le reste du monde que par ses services maritimes.

Les services de la Corse concédés à l'adjudicataire, constituent pour l'adjudicataire, grâce à la subvention de l'Etat, un véritable monopole, qui empêche toute concurrence.

Exemple : les Chargeurs bastiais et le bateau « Ville de Cannes ».

La Compagnie concessionnaire en profite pour frapper toutes les marchandises qui partent de Corse ou y viennent de frets exhorbitants. Les tarifs appliqués par les autres compagnies pour les transports d'Algérie et de Tunisie, quoique ces contrées soient plus éloignées de la Métropole, sont moins forts.

Un exemple : M. Antonetti, maire de Spelonnato, est parti de Porto-Rico pour Marseille (15 jours de traversée) avec un excédent de bagages pour lequel il a payé 30 francs. Pour le même excédent de bagages il a payé de Marseille à Ile Rousse (15 heures de traversée) 25 francs !!

Pour les petits colis portant de Corse, la Compagnie exige 4 francs comme pour marchandises, tandis que les mêmes petits colis partent de Marseille pour la Corse ne paient que 2 francs. Pourquoi ? — Cette inégalité choquante empêche le cultivateur de faire les petits envois qui sont si profitables.

Le cahier des charges a prévu des réductions que la Compagnie a rendu illusoires par les taxes nouvelles qu'elle a ajouté à l'embarquement et au débarquement des marchandises.

Mais toutes ces entraves apportées au développement de la Corse ne sont rien en comparaison des abus qui se commettent à bord des bateaux.

Il n'y a pas un seul courrier sans qu'on n'ait à constater des manquants considérables, sur les huiles, les vins, les farines, les fruits, les comestibles, etc. Le maximum des petits enquête auprès des chargeurs le démontrera. Les chargeurs d'huile ont subi des pertes de 100 à 150 k. los par envoi. Une expédition de 2 000 litres de vin, partie de Saint-Florent pour l'Ile Rousse, a subi en 2 heures de traversée un manquement de 130 litres. Une autre expédition identique n'ayant pu débarquer à Ile-Rousse à cause de l'état de la mer, a fait le voyage jusqu'à Marseille et en est revenue avec un manquant de 114 litres.

Si les chargeurs viennent à réclamer, on leur oppose un article du connaissement, aux termes duquel toutes les contestations doivent être présentées devant les tribunaux de Marseille et même de Lyon. Cette clause, à cause des dépenses d'avocat et de procédure qu'elle promet, arrête tout procès et fait que la malheureuse Corse, accablée par tous les maux possibles, est encore obligée de subir ces charges supplémentaires et scandaleuses.

Services Nice-Balagne

La Balagne est reliée à Nice par deux services hebdomadaires, le premier, sortant du dimanche à 10 heures, le second, sortant du mardi à 14 heures.

Les deux bateaux vont, tous les deux, une semaine à Calvi, l'autre semaine à Ile-Rousse, laissant ainsi un des deux ports sans bateau pendant 15 jours. Ne serait il pas raisonnable de donner chaque semaine un service régulier à chaque port.

La Compagnie y gagnerait : 1. par la suppression du trajet Ile Rousse-Calvi sur le prolongement d'Ajaccio, environ 600 milles annuels ; 2. sur le nombre des voyageurs qui augmenteraît parce qu'on n'hésiterait plus à profiter de ces lignes que l'incertitude du port de départ ou d'arrivée en Corse leur a fait abandonner.

Conclusion

En résumé, pour donner à la Balagne le développement matériel qu'elle comporte il faut : 1. une station oléicole ; taxation des huiles de graines ou le dégrèvement des oliveraies et des terres qui portent les oliviers, de tout impôt foncier ; 3. des canaux d'irrigation, et le reboisement de nos montagnes ; 4. défenses du libre parcours ; 5. l'ouverture des chemins d'accès d'exploitation agricole ; 6. l'organisation du crédit agricole mutuel par la création d'une caisse régionale à Ile-Rousse ; et enfin, 7. une meilleure organisation des services maritimes.

A ces conditions on peut espérer la relèvement de la Corse qui deviendra alors « la perle incomparable de la Méditerranée, » et surtout un département français qui cessera, comme on le lui a amèrement reproché, d'être une charge pour la France !

L'arrivée de l'Escadre

Le mauvais temps qui règne en mer depuis quelques jours n'a pas permis aux flotilles de torpilleurs réunies sous le commandement de l'Amiral de Jonquières, de poursuivre le thème des manœuvres qu'elles devaient exécuter. Cette force navale a regagné le golfe d'Ajaccio.

Son arrivée à Bastia, fixée au 18, est donc ajournée jusqu'à ce que le temps soit favorable.

Bulletin Financier

Paris, 14 novembre 1908.

Marché toujours très ferme quant au fond, mais peu animé par suite de réalisations provoquées par la reconnaissance primes. Notre 3 0/0 s'inscrit à 96,90. Les Fonds Etrangers offrent peu de variations, l'Extérieure finit à 97,0', le Turc à 91,70, et le Russe 1906 à 94,45. Serbe plus lourd à 75,90. Les Sociétés de Crédit se représentent dans leurs cours de la veille, ou à peu près. Le Crédit Lyonnais se traite à 1,223. La Ratte Foncière passe à 632.

Les valeurs industrielles et de traction subissent un léger tassement, ainsi que les valeurs russes. Le Suez se retrouve à 4.430. Le Rio est plus calme à 1.810. Les Mines d'Or sont en légor recul.

Sur le marché en banque la Baie Karaïdin consolide ses avances à 436. Fermeté à 507 de l'obligation 5 0/0 or, 1908, de l'Etat de l'Amazone. L'action Lothopaie est en hausse à 42 fr.

La série on des obligations 4 0/0 de 500 frs de la Cie des Tramways de Tours est largement assurée par les rentrées de la Cie qui suivent une progression constante. Les bénéfices pour l'exercice 1907 1908 se sont élevés à 999.446,56, alors que les différents services financiers n'en exigeaient que 551.678,61.

Les actions de nos Grandes Compagnies de Chemins de fer restent fermes.

Vol mystérieux

Mme Alexandre Sanguinetti était absente de Bastia, depuis quelques jours ; mais elle avait laissé à la maison son fils, ainsi que sa bonne, C. M., en qui elle avait la plus entière confiance.

Samedi soir, M. Sanguinetti s'absenta également.

Dimanche matin, la police recevait la visite de la bonne de Mme Sanguinetti, qui déclara avoir trouvé la porte de la maison ouverte. Pensant que son patron était rentré, elle n'ajouta aucune importance à cela ; elle rentra à la maison, prit de l'argent à la cuisine et elle alla faire son marché.

A son retour, quelle ne fut pas sa stupéfaction en ne voyant pas son maître ; en outre, elle constata que la porte de sa chambre à coucher avait été fracturée.

Interrogée par M. le Commissaire central, elle déclara qu'elle était allée coucher en ville le samedi, vers 7 heures du soir.

Les déclarations mal assurées et souvent contradictoires de la bonne, mirent le doute sur la sincérité de ses affirmations. Une contradiction évidente à propos de son panier qu'elle prétendait avoir laissé dans un magasin, fit mettre la fille C. M. à la disposition de M. le Procureur de la République.

On sut alors qu'elle fréquentait une autre bonne, N. R., et on la fit appeler. Ses réponses ne coïncidant pas avec celles de C. M., elle fut aussi gardée à la disposition de M. le Commissaire central.

Une enquête sérieuse fut ouverte, et il résulta que les deux bonnes en question ont chacune pour amant un militaire du 163e.

En outre, une voisine a déclaré avoir vu, vers sept heures du soir, la bonne C. M. ouvrir la fenêtre, après avoir joué du piano, et appeler les deux militaires et la bonne N. R. qui montèrent s'amuser dans l'appartement de Mme Sanguinetti.

Pendant la nuit l'armoire fut fracturée.

On a constaté que la porte de la chambre de M. Sanguinetti avait été ouverte avec la clé même de la serrure. En effet, une serrure de sûreté se trouvait à cette porte et cette serrure aurait été sûrement brisée, si on avait essayé d'ouvrir avec un passe-partout.

Or, on constatait, en outre, que la véritable clé tournait avec facilité dans la serrure.

La Terreur de l'Hiver

Le Rhumatisme

Le rhumatisme est plus douloureux en hiver, par suite du froid, de l'humidité. Les quelques douleurs ressenties pendant la saison chaude font place à des douleurs aiguës et persistantes. Les muscles s'enflamment, les articulations sont sensibles au contact et le rhumatisme, la terreur de l'hiver, prend possession de votre organisme.

Le malade n'ose retourner aux vêtements spéciaux, aux pommades, aux liniments. Malheureusement, le rhumatisme n'est pas une de ces maladies dont on se débarrasse avec quelques frictions : les pommades opèrent bien un peu et momentanément la douleur, mais c'est tout. Soyez mobile, les douleurs reviendront plus aiguës que jamais.

Le rhumatisme est causé par un état particulier du sang. Les impuretés du corps, les résidus de la nutrition qui doivent être éliminés par les voies naturelles n'ont pas été éliminés, ou l'ont été imparfaitement par faiblesse des organes éliminateurs, intestins, reins, foie. Ces impuretés ont formé l'acide urique qui est absorbé par le sang et déposé ensuite dans les différents muscles, dans les jointures, les articulations. Cet acide urique produit alors l'inflammation et l'épaississement de ces jointures, de ces articulations, de ces muscles.

Les pilules Pink vont à la racine du mal, et vont guérir le rhumatisme, en purifiant le sang. Elles neutralisent l'action de l'acide urique, le font éliminer et convertissent un sang rouge, riche, pur, par lui la Lorn dans toutes les parties de l'organisme, même les plus reculées.

Alors, les douleurs cessent, l'affection disparaît, le système nerveux est calmé et le malade est fortifié. La guérison est durable parce que vous n'avez plus de poison dans le sang.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Phie Galbin, 23, Rue Ballu, Paris, Fr. 3.50 la boîte, Fr. 17.50 les 6 boîtes franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 novemb

Thermomètre — 7 heures du matin : 13 5 à midi 12°, à 6 heures du soir + 14°. Maxima + 15°. Minima + 9°.

Baromètre 9 heures du matin, 772 mm. à midi, 771 mm. 6 heures du soir 769 mm

Vent Dans la matinée, Nord. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel le matin, Couvert. l'après-midi, id.

⁂

Nouvelles coloniales

M. le sous-lieutenant Santelli, du 1er colonial, est affecté au bataillon du Congo.

M. l'officier d'administration de 2e classe de l'intendance Fontana, en congé, est désigné pour servir à Madagascar.

⁂

Dispute sanglante

Hier matin, vers 10 heures, les dames Paolaggi et Carosi se prirent de dispute dans la rue Droite.

Les choses s'envenimèrent à un point tel que la femme Paolaggi, saisissant une barre de fer qu'elle avait à sa disposition, en frappa la femme Carosi ; aussitôt cette dernière, s'armant d'un couteau-poignard, enfonça son arme dans la nuque de son antagoniste.

La dame Paolaggi épuisée tomba à terre, blessée grièvement. Elle fut transportée par les soins de son mari et de ses parents à la pharmacie Ramaroni où MM. les docteurs Thiers et Zuccarelli lui prodiguèrent tous leurs soins.

M. Carosi a porté plainte à la gendarmerie.

Le couteau a été remis entre les mains des gendarmes.

⁂

Nouvelles judiciaires

M. Poggi, juge de paix de Saint Bonvet-de-Château, est nommé à Saint Rambart, Loire.

⁂

Réserve

M. Valle, sous-lieutenant de réserve au rég. d'infanterie de la Corse, passe au rég. de Mamers ; — M. Varese, sous-lieutenant de réserve au rég. de la Corse, passe au rég. du Blanc ; — M. Parsi, sous-lieutenant au rég. de la Corse, passe au rég. de Vitré ; — M. Vico, capitaine de réserve au rég. de Rouen, passe à celui de Saint-Lô ; — M. de Susini, sous-lieutenant de réserve à la disposition des troupes coloniales, passe au rég. de la Corse.

⁂

Mots de la fin

Dans le salon de Mme B. on cause du ancre :

—Cette Mme B...., quelle mauvaise langue !... C'est un vrai serpent.

— Oui ! un serpent à sonnettes !

⁂

A vendre

BAR MIREILLE, place des Palmiers, Ajaccio, à vendre pour cause de départ.

⁂

A louer

A partir du 1er décembre, Villa et Jardin Forcone, à Toga.

S'adresser à M. Massei, Séquestre-Judiciaire, place St Nicolas, 15.

⁂

A louer

Villa Kermaria, en partie ou en entier.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

⁂

A louer présentement

Un appartement composé de 9 pièces ayant vue du côté du boulevard Paoli, six au 1er étage de la maison Fantazzi, 15, place Saint Nicolas, Bastia.

S'adresser à M. Pierre Zannini, chez L. N. Mattei, et Cie, 15, place Saint-Nicolas.

⁂

A louer

Terrain situé route du Cap, ayant servi autrefois dû dépôt de charbons, ébauchons et liéges.

S'adresser à M. B. Rasmusen, route du Cap, 1.

Société Forestière

d'Isolaccio et Serra

Pietrapola-les-Bains

Vente de bois en grume ou débité

PIN, CHÊNE, HÊTRE, CHATAIGNIER, AULNE

Débits de toutes sortes sur commande pour construction, menuiserie, ébénisterie.

Meubles bruts,

Lits, Tables, Armoires, etc.

Charbon de bois et bois à brûler

Entrepôts : à Ajaccio, chez M. Antoine Eidel ; à Bastia, chez M. César Lota, 6, rue de la Gare.

LA HERNIE

La contention parfaite et le traitement rationnel de toutes les hernies, quelles que soient leur grosseur et leur ancienneté, ne peuvent être obtenues que par le nouvel appareil sans ressort de A. Claverie, le renommé spécialiste herniaire, 234, faubourg Saint-Martin, Paris.

Lire son *Traité de la Hernie*, qui contient, outre la description de cette belle découverte, une étude magistrale sur les différents caractères de cette affection, et que M. Claverie enverra gratuitement à tous ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande.

Société des CHAUX & CIMENTS

Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.

5, rue Consolère, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

Chaux éminemment hydrauliques, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

Ciment de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.

Ciment de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

Ciment prompt spécial.

Ciment de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasse, Carreaux et Ciment

Entrepôts : { Bastia, 2, Avenue Carnot. / Corte, Nouvelle Traverse / Venzolasca.

PIPPERMINT GET

Grande Liqueur,

Tonique, Reconstituante

Un verre de VRAI GET est spécialement recommandé après les repas, pour faciliter la digestion parfumer et assainir la bouche.

CETTE LIQUEUR crée dans tout l'organisme un sentiment de fraîcheur et de bien être et se recommande aux DAMES, à MM. les FONCTIONNAIRES, COLONS, dans les SOIRÉES, après le bain, après les TRAVAUX et PROMENADES fatigantes.

Quelques GOUTTES de *PIPPERMINT GET*, dans l'eau fraîche, forment la meilleure des boissons d'été, désaltérant sans fatiguer l'estomac. Le *Get* se pèse que 29 et n'alcoolise pas.

Se méfier des nombreuses imitations.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	16 nov. — 17 nov.
Rentes de 3 0/0 anciens	96 90 — 96,90
— de 3 0/0 nouvelles.	97,80 97,80

ex-coupon.

- Nomination -

Port de Saint-Florent

Paris, 17 novembre.

M. Cesari Vincent est nommé maître de port à Saint-Florent.

L'incident Milliès-Lacroix

Paris, 17 novembre.

M. Milliès-Lacroix, ministre des Colonies, a informé le Président du Conseil, que l'incident survenu hier, au cours de la discussion du budget des Colonies, est heureusement aplani.

L'accord est maintenant parfait avec le rapporteur général du budget.

LORIENT

Explosion d'un projectile

Trois ouvriers tués

Lorient, 17 novembre.

Une grave explosion s'est produite, ce matin, dans l'Etablissement de pyrotechnie de Saint-Michel, près de Lorient.

Au cours des opérations du chargement des obus à la mélinite, un projectile a fait explosion.

Le chef ouvrier Fouesmard, ainsi que les ouvriers Levu et Cobonner, ont été tués sur le coup.

De l'enquête qui a été faite immédiatement par la préfecture maritime, il résulte que les précautions réglementaires n'avaient pas été prises par les ouvriers victimes de ce douloureux accident.

TOULON

LA SANTÉ DE L'AMIRAL KRANTZ

Toulon, 17 novembre.

L'amiral Krantz a dû subir aujourd'hui, à l'hôpital de la marine, une légère opération.

Les médecins sont satisfaits du résultat de cette opération.

Conseil des Ministres

Paris, 17 novembre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Affaires du Maroc

Le général Picquart, ministre de la Guerre, annonce que le rapatriement des troupes du Maroc se poursuit méthodiquement.

Il communique, en outre, au Conseil, les télégrammes et rapports adressés par le général d'Amade.

Les Concessions minières

M. Barthou, ministre des Travaux publics, soumet à la signature présidentielle un projet de loi autorisant, dans des conditions déterminées, et avec des garanties spéciales, le rachat éventuel par l'Etat des concessions minières.

Mouvement Judiciaire

M. Briand, ministre de la Justice, fait signer par le Président de la République un mouvement judiciaire assez étendu.

Aucune nomination ne concerne le ressort de la Corse.

Le Marchandage

M. Viviani, ministre du Travail, soumet à la signature présidentielle un projet de loi portant interdiction formelle du marchandage, sans que le tribunal ait à se préoccuper de savoir, si le tacheron a eu ou non l'intention de nuire à l'ouvrier.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LE SANS-GÊNE ALLEMAND

L'ESPIONNAGE EN BALLON

Paris, 17 novembre.

L'Echo de Paris publie la nomenclature des seize ballons qui ont atterri, en France, depuis le mois d'avril dernier.

« Les représentations diplomatiques faites à Berlin n'ayant produit aucun résultat, il convient que le Gouvernement prenne des mesures vigoureuses, afin de mettre un terme à cette invasion qui dissimule mal les tentatives d'espionnage. »

CONTRE LE GRISOU

Les expériences de Liévin

Paris, 17 novembre.

Le Comité central des houillères de France a procédé, hier, dans la galerie d'essais de Liévin, à des expériences intéressantes en présence de la Commission du grisou.

M. Barthou, ministre des Travaux publics, assistait à ces expériences, qui démontrèrent enfin la possibilité de combattre l'inflammation des poussières de charbon dans les mines.

EN ALLEMAGNE

L'entrevue du Kaiser et du Prince de Bulow

Berlin, 17 novembre.

S. M. Guillaume II a reçu ce matin, à Potsdam, le prince de Bulow. L'entretien a duré de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

NOTE OFFICIELLE

Le *Moniteur Officiel* a publié ce soir la note officielle ainsi conçue :

« Au cours de l'audience de ce jour, l'empereur a écouté le long rapport du prince de Bulow.

» L'Empereur accueillit les explications et les déclarations du Chancelier avec une profonde gravité, il exprime ainsi sa volonté, sans se laisser troubler par les exagérations.

» Sa Majesté regarde comme injuste la critique publique, et considère, comme son devoir impérial le plus élevé, d'assurer la constance de la politique de l'Empire en sauvegardant les responsabilités constitutionnelles avec ces vues.

« Sa Majesté approuve les déclarations faites par le Chancelier, et assure le prince de Bulow de toute sa confiance. »

L'impression à Berlin

Berlin, 17 novembre.

Les éditions des journaux qui publient la Note officielle sont enlevées.

Le maintien du prince de Bulow à la tête de la Diplomatie allemande a été accueillie par les transports de joie.

Aussi, à son retour de Potsdam, le Grand Chancelier a été l'objet de manifestations enthousiastes.

L'arrivée du Kaiser

L'Empereur est rentré à Berlin, vers 3 heures du soir.

Aucun cri n'a été poussé sur son passage.

Cet accueil très froid de la population a profondément impressionné le Kaiser.

EN CHINE

Le Testament Politique des Souverains décédés

Pékin, 17 novembre.

Dans leurs testaments politiques l'empereur de Chine et l'Impératrice douairière conseillent à leurs successeurs de préparer une constitution qui donne pleine satisfaction au peuple.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Rabier

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère des Colonies

La Chambre continue l'examen du budget du ministère des Colonies.

La discussion reprend sur l'article 3.

Les articles 3 et suivants sont votés sans aucune modification.

Le budget des Colonies est voté.

Ministère de la Guerre

La Chambre aborde la discussion du budget du Ministère de la Guerre.

La discussion générale est ouverte.

Le comte de Ludre monte le premier à la tribune.

Le député libéral de Meurthe-et-Moselle réclame une amélioration de la solde des gendarmes, qui sont des dévoués serviteurs, aussi qu'une meilleure alimentation pour nos troupes de l'Est.

M. Mahieu

député socialiste de la Manche, demande la suppression du port des armes pour les soldats dans les villes de garnison.

L'orateur fait remarquer que la militaire ne ferait pas aussi souvent usage de son arme, dans les rixes, s'il n'avait pas à ses côtés un sabre ou une épée-baïonnette.

Le Ministre de la Guerre répond que la proposition de M. Mahieu ne peut pas être discutée. Ce serait avoir une mauvaise opinion du soldat français.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 55.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal du matin, qui est adopté.

Le Budget

Ministère de la Guerre

La Chambre continue l'examen du budget du ministère de la Guerre.

M. Cazeneuve

député radical socialiste du Rhône, proteste contre les réductions qui ont été faites dans le corps du service de santé.

M. Bénazet

député républicain de l'Indre, critique les modifications apportées dans le recrutement des officiers. Ces modifications amèneront bientôt la déchéance, puis la disparition de l'Ecole de Saint-Cyr.

Le Ministre de la Guerre monte à la tribune, et distribue un certain nombre de promesses, tout en répondant aux critiques non justifiées qui lui ont été adressées par les divers orateurs.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

A l'ouverture de la séance, le Sénat procède au tirage au sort des bureaux.

Interpellation Gourju

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Gourju sur les procédés de pression administrative et de candidature officielle notamment dans le département du Rhône, en ce qui concerne les élections sénatoriales.

M. Gourju

sénateur républicain libéral du Rhône, développe son interpellation.

Il dénonce à la tribune les procédés de pression administrative de M. Lutaud, préfet du Rhône, qui n'est pas, dit l'orateur, un administrateur, mais un politicien, un homme à tout faire, un candidat de trois siècles sur nos mœurs.

M. Gourju termine son long discours en demandant la révocation de M. Lutaud, qui fit acte de pression officielle, dans toutes les élections et sans ménagement aucun pour ses adversaires.

M. Morin

sénateur radical du Rhône, prend la défense de M. Lutaud, qui est un administrateur énergique et un vrai républicain.

Le Président du Conseil monte ensuite à la tribune.

M. Clémenceau déclare que le préfet du Rhône a derrière lui la majorité des républicains de tout le département.

Ce fonctionnaire défend avec une énergie remarquable le gouvernement de la République ; dans ces conditions, il n'a aucune raison pour le frapper.

Ordre du Jour

La discussion étant close, le président met aux voix l'ordre du jour pur et simple accepté par le Gouvernement.

Cet ordre du jour est adopté par mains levées.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

ASCENSIONS MOUVEMENTÉES

du dirigeable « Ville de Paris »

Verdun, 17 novembre.

Jeudi dernier, le dirigeable *Ville de Paris* faillit sauter en cours d'essais du moteur.

Le réservoir d'essence s'enflamma ; les flammes léchèrent le dessous de l'enveloppe ; une panique se produisit parmi les aérostiers.

Heureusement l'un des aérostiers jeta sa capote sur le réservoir et étouffa les flammes, évitant ainsi une catastrophe.

Hier, ce même dirigeable évoluait depuis une heure au-dessus de Verdun, lorsque le moteur s'enflamma, et contraignit les aérostiers à opérer une descente rapide.

Le ballon atterrit sur le terrain de manœuvres, où les soldats faisaient l'exercice ; ils aidèrent ainsi à l'atterrissage.

Malheureusement au cours de cette opération l'hélice trop brusquement, l'arbre de couche se brisa, et il fallut renoncer à repartir.

On a été obligé de rentrer le ballon à bras d'hommes dans son hangar, éloigné de quatre kilomètres. Il fallut couper les fils télégraphiques en sept endroits le long de la voie ferrée, abattre les poteaux isolateurs conduisant la force électrique et faire arrêter les trains, car il s'agissait de traverser deux voies ; la nuit noire arrivait, on ne disposait pas de projecteurs quelques phares automobiles éclairaient seuls cette scène.

On parvint très difficilement à traverser la Meuse sur le pont du chemin de fer.

Enfin, grâce à mille efforts des cinq cents hommes qui convoyaient l'aérostat, et après quatre heures d'un travail aussi difficile que possible, le *Ville de Paris* était remisé dans son hangar.

AVIS DE MESSE

M. l'abbé Scarpanti remercie ses parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion du décès de son regretté frère

M. Constantin Sacripanti

et les prie d'assister à la messe de sortie deuil qui sera dite aujourd'hui, 18 du courant, à Pietraneru, à 2 heures et demie.

SOCIÉTÉ DES RHUMERIES DES ANTILLES

RHUM

GRANDS MORNES

Very Old Gets Rhum (Antilles)

Ce RHUM, d'une supériorité incontestable, se recommande AUX CONNAISSEURS et GOURMETS par son parfum agréable, sa haute finesse, sa vieillesse.

Très recommandé par les SOMMITÉS MÉDICALES, il est devenu le cordial préféré des familles, de MM. les Officiers, fonctionnaires, colons et de tous ceux qui, soucieux de leur santé, exigent un article pur et de distillation rectifiée.

Le Rhum GRANDS MORNES ne se vend qu'en carafes de forme *triangulaire* avec acquit blanc de la régie garantissant l'origine.

Importé par MM. GET FRERES, inventeurs du Pippermint.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.)

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques des Valentines et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux Hourtoulle, carrelet. — Briques pleines et creuses. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Divers fournis: Pleins, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Gaulle.

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bajes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles poulins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Rue Pozzo di Borgo 18, au 1er

Maison Benedetti

M. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, l'avis à se mettre en garde contre certaines exhibitions ambulantes, se disant diplômées dentistes, qui n'ont pas le droit d'exercer sur le territoire et qui vendraient des ustensiles ou produits pour les dents.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, recommandée par les sommités médicales de Montpellier contre les faiblesses et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son goût.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'activer leurs fonctions digestives, dans les cas d'épuisement et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt au Café de la Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

OUTILS AMATEURS INDUSTRIELS

Fabrique Française d'Outils, 28 DÉCOUPAGE

Succursale TOURS, Perfection, 10

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris

PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.

REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

BON pour un abonnement de 3 mois à *Jardins & Basses-Cours*

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec la mention, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

LE GUIDE DES CONVENANCES

Par LISELOTTE

1 FR. 45

Un beau vol. de 425 p. illustrées avec impression de luxe et couverture artistique.

LE GUIDE des CONVENANCES constitue le plus sûr moyen de conserver l'amitié, car il évite le froissement inconsidérément causé quelquefois lorsqu'on ignore TOUS les usages du monde.

Pour le recevoir franco, il suffit d'envoyer un mandat-poste de 1 fr. 45 à l'adresse indiquée ci-dessus, ou de s'adresser à tous les libraires.

CHOCOLAT-MENIER

Méfiez-vous des Contrefaçons

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez M. L. N. Mattei et Cie

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

ON DEMANDE DES MALADES

même désespérés incurables. — PAIENT APRÈS GUÉRISON obtenue. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiations, sels, plantes, hypnose, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladie de Poitrine, Asthme, Rhume, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Névralgie, Vices du Sang, Morts, Impuissance, Hémorroïdes, Paralysie, Cancer, etc.

Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire en toute confiance à Monsieur Hubert A. B., Pharmacien diplômé, 3, rue de Rivoli, PARIS (1er).

FUMIER

Trois francs le collier

COTE DE TABACS

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Toutes les Bonnes Pharmacies

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 322

JEUDI 19 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Diverses 0.20 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	12 m.	1 mois	1 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00623

BIBLIOTHÈQUE BASTIA UNIVERSITAIRE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Elisabethe.

Soleil : (heure méridien)

Lever 6 h. 20 m. — Coucher 4 h. 4 m.

Dernier quart le 15 Nov. Lune le 23

Fête de Demain : Saint Félix de Valois

18 NOVEMBRE

L'ÈRE NOUVELLE

Les mots expriment les idées, et les idées préparent les faits. Si le mot *vandalisme* fut créé pour tuer la chose, c'est, au contraire, pour contribuer à réaliser cette chose consolante que serait pour notre île une *ère nouvelle*, un changement marqué dans le sens du bien, qu'on reprend le mot et qu'on le donne pour titre aux réflexions qui suivent. Réflexions qui ont déjà été soumises à la sous-commission envoyée pour étudier nos besoins sur place. Mais, avec les meilleures intentions du monde, ni cette sous-commission ni le gouvernement lui-même ne feront rien d'efficace en Corse sans le concours des Corses. Avec beaucoup d'autres compatriotes, — et c'est là un empressement de bon augure, nous avons apporté, nous apportons le nôtre.

***

La question Corse, que M. le Président du Conseil a posée avec tant de clairvoyance, d'opportunité et de courage est, à notre sens, comme la question dite sociale, une question surtout morale. Sans nier que l'histoire et la géographie de l'île expliquent pour une bonne part son état social actuel, il faut reconnaître aussi qu'à cet état si peu satisfaisant il y a d'autres causes, moins indépendantes de notre volonté. Un mot les résumera : la subordination ou l'immolation trop fréquentes de l'intérêt légitime et durable du groupe, qu'il s'appelle nation, département ou commune, — intérêt qui n'est, par conséquent, que la somme, nécessairement épurée, des intérêts particuliers, — à l'intérêt éphémère et souvent inavouable de l'individu.

Le reproche de sauvagerie, contre lequel nous protestons avec tant de vivacité, c'est dans ce fait là qu'il trouve son explication, soit dit en passant. Mais de ce funeste état de choses, Français insulaires et Français continentaux sont, à des degrés divers, les auteurs responsables. Qu'ils fassent ensemble leur *mea culpa*, M. Clémenceau les y convie, et collaborent, dans un esprit meilleur que par le passé, à l'œuvre commune.

Les besoins de la Corse sont de deux sortes : matériels et moraux.

Ses besoins matériels trouveraient leur satisfaction dans le payement d'impôts moindres et mieux répartis, dans la réduction de fret et dans l'exécution des travaux que l'on sait ; et de ces besoins chacun, grâce à la presse, a plein la bouche. On est plus réservé sur les besoins moraux, affectant de croire ou croyant qu'une fois la plaine assainie et les réseaux du chemin de fer et vicinal achevés tout serait pour le mieux dans la meilleure et la plus belle des îles. Et il est vraisemblable, en effet, que de l'exécution de ces travaux résulterait, avec un accroissement de notre bien-être matériel, un certain mieux être moral. Mais, avant de pouvoir remuer une pelletée de terre, l'Etat aura dû obtenir l'agrément des propriétaires des terrains. Et voici, encore une fois, l'intérêt des particuliers en face de l'intérêt commun, où, d'ailleurs, ne l'oublions pas, celui de ces particuliers est compris, ce qui suffirait à condamner leurs exigences.

Que va-t-il donc se passer ? Aurons-nous de nouvelles expropriations, avec les risques qu'elles impliquent ? Ce n'est pas probable ; car, instruit par l'expérience, formidablement endetté, obligé de répondre à mille sollicitations, de pourvoir à mille besoins, l'Etat refuse, semble-t-il, de s'y exposer ; Et comme les communes et le département, de leur côté, n'ont ni ressources ni crédit, ils ne le pourront ni ne le devront davantage. Cela étant, nos expropriables ne feraient-ils pas acte de patriotisme et de sagesse en acceptant, dans les formes prévues par les art. 23 et 24 de la loi du 3 mai 1841 sur les expropriations pour cause d'utilité publique, les offres loyales que l'Etat ferait au sujet des emprises du chemin de fer ? Quant aux terrains dont l'occupation, temporaire, pour l'assainissement définitive, pour le réseau vicinal, serait requise, il apparaît que les propriétaires, en les cédant à l'amiable à leur valeur vraie, feraient encore une très bonne affaire. Ne deviendraient-ils pas en effet les premiers bénéficiaires des travaux par la plus-value qui en résulterait forcément pour leurs terres devenues, grâce à eux, vraiment accessibles, exploitables, vendables ? Et il ne faudrait pas invoquer les précédents expropriatifs trop connus, car d'abord la situation a changé, et ensuite, ces précédents ne sauraient rien justifier, étant eux-mêmes injustifiables.

Arrivons aux besoins moraux de la Corse. Il lui faut plus de paix, un ordre moins précaire, par un plus grand respect des lois : réforme d'une immense portée et qui ne s'effectuera, bien entendu ni par un seul homme, ni en un seul jour, mais qui devra être désormais la première de nos préoccupations ; réforme que tous nos compagnons de vie nationale sans exception, appellent depuis longtemps de leurs vœux (1), et il nous faut bien compter avec eux ; réforme qui non seulement ne coûtera pas un sou au Trésor, mais lui fera faire de sérieuses économies, et au département aussi ; réforme enfin qui n'exige qu'un peu de bonne volonté, — et nous l'aurons devant la beauté et l'urgence de la tâche.

La premier des besoins moraux de la Corse, et le seul sur lequel on appuyera ici, c'est la liquidation du banditisme. Le banditisme, conséquent à l'homicide — à l'homicide, qui est, — et nous n'écrivons pas ce chiffre sans hésitation ni rougeur — 22 fois plus fréquent en Corse, en moyenne, que dans l'un quelconque des départements du continent pris dans leur ensemble, existe encore chez nous à l'état endémique, foyer maléfeint, toujours prêt à se rallumer. Que l'administration préfectorale, s'inspirant de celle de 1852, (préfet Thuillier) et d'accord comme celle-là avec le Conseil général, provoque au besoin la constitution des contumax, dans un délai donné, par l'appât d'un traitement moins sévère : aussi bien ne sont-ils pas les seuls coupables en leur rébellion. Mais qu'avec ou sans port d'armes la Corse répudie enfin d'une manière solennelle et définitive ce legs de son passé, cicatrise cette plaie, efface cette honte. Elle donnera ainsi à la nation un gage de sa volonté de mieux vivre et fera cesser cette sorte de quarantaine morale qui pèse encore sur l'île, et plus que son insularité même la maintient en marge du monde civilisé.

***

Si le lecteur a été impressionné par ce trop véridique exposé, qu'il coopère à la rénovation de la Corse. Au langage amicalement grondeur, au beau geste fraternel de l'homme d'Etat en qui s'incarne aujourd'hui le gouvernement de la France, répondons par une collaboration confiante et empressée. Le plus humble des Corses, dans la plus reculée et la plus misérable bourgade, peut, s'il le veut, aider à assurer à son pays — et à lui-même, par conséquent, — les premiers des biens, et la condition de tous les autres, sans conteste : cet ordre, cette paix et ce bon renom qui lui ont si tristement fait défaut jusqu'ici.

P. POLETTI.

(1) La Corse, ce beau pays auquel nous donnons nos fils sans avoir encore réussi à lui donner nos mœurs. (A. de Tocqueville, 1847, Disc. sur les prix de vertu).

Propos d'actualité

Une Voiture Cellulaire

Dans quelques jours, on s'ouvrir la session de la Cour d'Assises, et nous aurons encore le triste spectacle d'hommes conduits de la Prison au Palais et du Palais à la Prison sous les cris hostiles d'une foule hurlante qui ne ménage pas les insultes et qui prend que les mots grossiers à ces êtres malheureux qui viennent s'échouer sur la sellette de la Cour d'Assises.

Depuis le temps qu'on nous promet une Voiture cellulaire !...

Oh ! sans doute ceux qui ont le triste honneur de venir se défendre devant le jury, ne sont pas, d'ordinaire ceux qui méritent le plus la bienveillance des pouvoirs publics.

Mais ces tares dégoûtent dont l'âme semble être formée à tout jamais aux bons sentiments, ressentent eux aussi l'opprobre de leur condition ; ils comprennent que l'intérêt que le monde semble porter à leur sort ne saurait les défendre et n'est pas nécessaire que cette foule déjà trop sensible aux audiences, se charge de leur rappeler qu'ils sont indignes de pitié.

C'est un spectacle dégoûtant, que celui d'une bande de pervertis — à moralité douteuse le plus souvent — accompagnant un malheureux condamné ou même un simple accusé, de ses cris et de ses quolibets.

Ce jeune homme que la colère a aveuglé au point de lui faire perdre toute notion de la valeur d'une vie humaine, est entre, qu'une passion aveugle a jeté dans la désordre tous ceux qui se sont laissé emporter par leurs instincts brutaux, tous ces grands coupables sont des hommes après tout. Si nous pouvons y voir nous devons haïr l'action qu'ils ont commise, il nous est permis si nous est ordonné de conserver un peu de charité pour l'être humain déchu.

A travers cette lueur morale que nous apportons, à travers ces amas de crimes qui nous font horreur cherchons toujours un reste d'humanité et gardons-nous d'oublier peut être à jamais cet adage de bonté, que pourrait encore germer et faire de l'homme déchu, un homme moralement bon.

Ce n'est pas à la foule à faire justice par son insolence et sa méchanceté. Et les pouvoirs publics, — à Bastia en particulier — doivent empêcher le scandale de ces manifestations.

Une voiture cellulaire s'impose. La question judiciaire ne doit pas être un sujet à scandale.

Que ce soit au contraire, pour nous, une leçon de morale, et pour le coupable, l'image nécessaire pour atteindre au vrai repentir.

A'TEOT.

31. — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

VII

A L'ŒUVRE

— Oui, mais de quelle affaire s'agit-il? Là est la question ! Ce Maquart, ce misérable, est capable de tout. S'il s'agissait d'un crime ? Bah ! Maquart est trop lâche ! Il faudra voir !

Vers cinq heures, il s'habilla, il endossa des vêtements relativement propres qu'il possédait encore, et sortit. Il était pensif. En le voyant sortir, Marion reflechit à son tour.

— Il n'est pas allé au cabaret ! dit-elle avec surprise ; il est vrai qu'il n'a pas d'argent ; mais il peut boire à crédit chez Jean-Paul. A cette heure-ci, d'ordinaire, il est gris. Qu'est-ce que ça veut dire ? Certainement, il y a anguille sous roche. Qu'est-ce que le Maquart a pu lui dire ? Et puis il n'est habillé ; il est sorti. Où va-t-il ? Tout ça ne me dit rien qui vaille ! Pourvu que ça ne retombe pas sur la tête de Toussaint, le pauvre enfant ! Oh ! je veillerai ! je veillerai !

Et comme le petit revenait de l'école, la servante l'embrassa. Puis, comme Toussaint n'était retiré dans sa chambre pour y faire ses devoirs. Marion appela l'enfant :

— Viens avec moi, lui dit-elle. Viens, mon garçon, tu travailleras ce soir.

— Où donc?

La servante lui répondit avec émotion.

— Prier avec moi sur la tombe de ta mère.

Elle avait les larmes aux yeux. Un quart d'heure après, Marion et Toussaint étaient agenouillés sur la tombe de Bernaise. Cette tombe, très simple, mais bien entretenue de fleurs par Marion, était surmontée d'une petite croix de pierre portant cette inscription :

« Ci gît Blanche Evrard, née Lechanet. Priez pour elle ! »

Marion pria longuement avec ferveur, suppliant Benelle de l'aider dans sa tâche, d'intercéder pour elle auprès de Dieu afin qu'il bénît Toussaint. Elle se releva soulagée. En retour à la ferme avec le petit, elle trouva Antoine qui maniait du linge dans une vieille valise.

— Vous allez donc en voyage ? lui demanda-t-elle.

— Si on te le demande, tu répondras que tu n'en sais rien ! répique le fermier d'une voix forte.

VIII

LE BRIQUART

Une voiture, une sorte de charrette, attelée d'un gros cheval blanc, épais, rable, de race percheronne, était arrêtée, sur la route, devant l'enclos d'une jolie maisonnette qui s'élevait à cinq cents pas de Blois, sur la rive gauche de la Loire. La porte de la maisonnette était grande ouverte, ainsi que celle de la palissade peinte en vert chêne qui défendait le jardinet contre la route.

Dans la maisonnette, tout était sens dessus dessous, comme à la veille d'un voyage ou d'un déménagement. Les meubles, très modestes, étaient démontés et leurs diverses parties placées sur le parquet ; les rideaux des fenêtres avaient été décrochés, ainsi que les cadres, tableaux, gravures qui ornaient les murs.

Une horloge ancienne, avec ses chaînes et ses poids, gisait dans un coin, parmi les instruments de torture que monseigneur de Guise, duc de Lorraine ne s'était pas fait faute d'appliquer aux calvinistes, au temps de la reine Catherine, dans les cachots du château, dont les bâtiments se dressaient, non loin de là, sur la colline qui domine Blois.

Le parquet était passablement jonché de brins de paille, souillé par les pas des allants et venants.

Trois hommes, coiffés de casquettes, misérablement vêtus, soulaient les meubles de la maisonnette, les portaient sur leurs épaules, traversaient les jardins sans se préoccuper, dans leur hâte de briser les branches des arbres et entendaient le pauvre mobilier sur la charrette. Le soleil brillait. Le chaleur était accablante.

Les déménageurs, — s'était bien à un déménagement que les trois hommes procédaient — avait terriblement sué depuis Blois, d'où ils venaient... Aussi, s'étaient-ils arrêtés, fréquemment, sur la route, dans les « bouchons » qu'ils avaient rencontrés, et, la chaleur aidant, ils s'étaient, peu à peu, grisés.

Ils s'interpellaient grossièrement, portaient leurs fardeaux avec un ahouris sans souci de la « casse, » et riaient même, bêtement, lorsqu'ils avait brisé la moulure d'un meuble ou la glace d'un tableau. Par moments, ils interrompaient leur travail pour compter un peu, s'asseoir sur le gazon, et tout en essuyant sur leur manche leur front couvert de sueur, « s'agaillent » les bibelots qu'ils devaient emporter. Le sujet d'une gravure représentant « Henry IV, le roi vert galant, faisant la cour à la belle Gabrielle, » leur suggéra des plaisanteries obscènes.

De même, ils s'esclaffèrent devant une autre gravure, dont la glace était brisée, et qui montrait, d'après le tableau de Gustave Courbet, « la Femme au perroquet », une femme nue, couchée sur le dos et jouant avec un perroquet.

L'un d'eux, tout à coup, laissa tomber le globe d'une petite pendule en imitation d'albâtre. Ce globe se cassa en mille morceaux. L'ouvrier poussa un juron que jurent et ne font ordinairement que les gens de sac et de corde.

Les autres rigolèrent. Cela les avait mis en joie. Alors, pour le plaisir cette fois, ils voulurent, à leur tour, causer quelque chose, et chacun, prenant une assiette, la jeta sur la muraille de toutes ses forces, riant, s'amusant beaucoup.

(A suivre).

AU TRIBUNAL DE CALVI

Hier, dès l'ouverture de l'audience du Tribunal, M. Ambrogi, président, a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs et Chers Collègues,

Depuis notre dernière audience un vide qui sera difficilement comblé s'est produit à la Cour d'appel de Bastia. Notre chef et excellent collègue et ami, M. le Président Serelli, est décédé à Sant'Antonino, après quelques mois de maladie.

Je ne vous rappellerai pas l'homme qui laisse après lui des regrets universels : vous connaissez tous son inépuisable bienveillance, sa douceur, sa constante affabilité : c'était un de ces hommes frappés à l'antique marque, si rares à notre époque, qui sont demeurés toute leur vie les fervents de la petite patrie, et qui, jusqu'à leur dernier souffle, ont consacré à la défense des intérêts de leurs amis tout leur cœur et tout leur dévouement.

Je ne vous dirai qu'un mot du magistrat : vous tout enfier aux travaux de sa profession, doué d'un esprit éminemment juste et bon, passionné de justice, il laisse dans tout le ressort le souvenir de son intégrité et de sa haute capacité ; la mort est venue le frapper sans le surprendre ; il a vécu d'une vie de labeur, alliant en lui, par un heureux privilège, les mérites les plus divers, juris consulte érudit, homme de savoir et d'esprit et par dessus tout homme de bien.

Sa mort laisse aux siens un nom honoré ; à tous, les enseignements et l'exemple de ses vertus.

Puisse le témoignage que nous lui rendons en ce jour, être pour sa famille désolée un adoucissement au malheur qui la frappe.

Je vous propose de lever l'audience en signe de deuil.

L'audience a été levée.

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois

A propos de la catastrophe de Messine :

« L'empereur allemand est fort éprouvé en ce moment. Je ne sais si la lettre de M. d'Allières a touché ou a peiné, mais il est certain qu'elle agira favorablement sur les esprits en Allemagne. A l'heure où de l'autre côté du Rhin l'opinion publique traite ainsi bienveillance l'empereur Guillaume II, il était bon que de chef d'un pays qui demeure catholique, en dépit des efforts tentés par son gouvernement pour le détacher de l'Eglise, exprimât au nom de tous un sentiment hautement chrétien. Un grand Romain qui méritait de connaître les vertus éternelles écrivait : *Homo sum et nihil humani a me alienum puto* : « Je suis homme et je pense que rien d'humain ne peut m'être étranger. » C'est une admirable formule, et nos gouvernants feront sagement de se la remettre en mémoire lorsque, ayant consolé les Allemands, ils auront de nouveau le loisir de songer aux Français. »

L'Autorité

Sur l'entrevue de M. de Bülow et du Kaiser :

« Guillaume II persistera-t-il dans sa conception féodale du pouvoir ? Se refusera-t-il à entendre les cris de plus en plus sourds qui s'élèvent un peu partout dans le règne instauré par Bismarck ? Ou bien cédant à la tendance qui dirige tous les peuples vers une plus complète direction de leurs destinées, acceptera-t-il de devenir par son irrésistible succession un souverain constitutionnel ? Nous ne tarderons pas à le savoir. Après les déclarations de M. de Bülow, au Reichstag, la dernière solution est la seule qui puisse permettre son maintien au pouvoir. Sera-t-il encore chancelier après l'entrevue de Kiel ? La réponse à cette dernière question indiquera l'orientation de la politique allemande. Mais peut-on encore à rien se défaire avec un esprit aussi prétentieux que celui de l'Empereur d'Allemagne ? »

La Petite République

« Il semblerait vraiment qu'en de semblables circonstances, l'humanité sort pour un moment en avance sur son évolution et que les hommes soient vêtus plus fraternellement en eux les sentiments qui les réconcilient jour. Et ces manifestations si riches de sympathie internationale montrent bien que les hommes ne sont pas condamnés aux perpétuelles divisions. En envoyant son télégramme, M. le Président de la République a été l'interprète sûr du peuple français tout entier. Nous sommes très satisfaits de la sincérité évidente de la réponse de l'Empereur Guillaume. Les deux hommes sont à la hauteur l'un de l'autre et cela fait du bien de voir luire un rayon d'espoir au milieu de la tourmente. »

L'Humanité

« Et nous, France, ce serait la pire folie et le plus grand des crimes d'exploiter cette crise intérieure allemande par des desseins agressifs, marocains ou autres. Nous referons l'union des cœurs allemands meurtris par nos procédés sous l'égide de l'Empire. Nous avons mieux à faire, c'est d'assurer chez nous aussi la volonté du peuple, c'est d'en finir avec la diplomatie secrète et arbitraire, c'est de ne pas permettre le renouvellement des mensonges qui dans la crise récente ont égaré trop souvent l'opinion française, c'est de faire reposer la sécurité nationale sur la conscience nationale et non sur les combinaisons occultes de quelques dirigeants, c'est d'inaugurer envers toutes les nations, l'allemagne comme les autres, une politique de plein jour, de loyale cordiale, d'équité évidente, de paix certaine. Encore une fois, c'est une grande époque qui s'ouvre pour les peuples s'ils ne sont pas incapables, par inertie ou maléorie, de répondre aux avances du destin. »

Gazette Judiciaire

Les suites d'une discussion

L'affaire de Borgo a eu son épilogue à l'audience correctionnelle d'hier, devant le Tribunal de Bastia.

Dans la nuit du 11 août, à la suite d'une discussion futile, le nommé Giustiniani, à la sortie du débit Franchi, avait envoyé la charge d'un fusil chargé à petits plombs, au nommé Gentili Sabatino, avec lequel il avait eu une légère discussion au sujet des répartiteurs.

Comme on le voit, cette question préoccupe non seulement la sous-commission d'enquête, mais aussi les électeurs de la commune de Borgo.

Les blessures, rapportées par Gentili, étaient d'autant plus graves, qu'à un moment donné le blessé, qui avait été atteint à la cuisse gauche, a eu des craintes sérieuses pour certaines parties chères à tout homme digne de ce nom.

Le Tribunal, après les réquisitions de la partie civile représentée par Me de Caraffa, et les observations du défenseur du prévenu, Me Ajaccio, a condamné Giustiniani à 15 mois d'emprisonnement, le laissant ainsi bénéficier d'une certaine indulgence en raison de ses bons antécédents.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Nécrologie

Une bien triste nouvelle venait jeter, dimanche soir, la consternation dans notre ville : Madame Livreili, la jeune et charmante femme du professeur-adjoint de l'école annexe, venait de mourir, emportée en quelques jours par une de ces terribles maladies qui ne pardonnent jamais.

Agée de vingt-huit ans, Mme Livreili, qui appartenait à l'enseignement depuis quelques années, s'était vue nommer dernièrement aux fonctions délicates et difficiles de directrice de l'école maternelle d'Ajaccio. Ses belles et fortes qualités de cœur et d'esprit en faisaient la mère de tous ses petits élèves, qui affectionnaient en elle une grande confiance. Aussi combien de jolis yeux d'enfants ont pleuré hier matin, lorsque leurs mamans, douloureusement émues, ont dû leur annoncer la mort de leur jeune directrice. Il y a huit jours à peine, elle leur donnait à tous, de sa voix douceur sympathique, des conseils éclairés et tendres, en plus de leurs leçons journalières.

Dans l'Enseignement, et surtout à Ajaccio, ce fut une grande tristesse qui s'empara de tous les camarades de Mme Livreili, quand le bruit malheureusement répandu de sa mort fut connu de chacun. Bien des larmes qui coulèrent, larmes de parents, d'amis, de camarades, qui douceurent sont venues couvrir un cercueil si prématurément couvert, l'eussent-elles apporter un peu de calme au désespoir touchant d'un malheureux époux, qui se voit si brutalement privé de la tendresse d'une épouse si parfaite et adorée, tandis que la charmante fillette qui lui reste dans les bras n'entendra plus jamais la voix douce de jadis, répondre à ses moindres appels : Maman !

Les obsèques ont eu lieu lundi. Elles ont revêtu le caractère d'un deuil général. Malgré le ciel gris et la pluie, une foule nombreuse suivait le cortège qui précédait les élèves de la propriété qui

Mulleda, Filidori et Alfonsi ; 2e année, 1re partie, M. Mariotti ; 2e partie, M. Orenga.

∴

Nouvelles maritimes

M. Novella, commis de 2e classe, a été déclaré admissible, avec le numéro 2, au grade d'agent de 2e classe de l'inscription maritime, à la suite du concours de 1908.

M. le médecin principal Casanova, du port de Brest, au service à la prévôté de Rueile, est affecté au port de Rochefort.

∴

Cours secondaires

Mme Fabri, institutrice aux cours secondaires de Bastia, est nommée institutrice à Corte.

∴

Indemnités de déplacement

L'article 9 du décret du 12 juin 1908 dispose qu'au point de vue des indemnités de déplacement, sont considérées comme prononcées pour des raisons de service, même si elles sont consécutives à des demandes formées par les intéressés, les mutations ayant pour effet de faire changer de résidence des militaires ayant accompli un séjour de six années au moins en Corse.

∴

Postes et Télégraphes

M. Timotei, commis à la recette principale des postes à Tunis, passe à Béja.

M. Lapidi, commis à l'office central des postes à Tunis, est promu à une classe supérieure.

M. Colonna, ex-sergent au 53e, est nommé facteur des postes à Lyon.

∴

Gendarmerie

Les officiers dont les noms suivent, candidats à la gendarmerie, ont été déclarés admissibles aux examens oraux à la suite des épreuves écrites : MM. Giacobbi, lieutenant adjoint au trésorier au 8e chasseurs ; Poli, lieutenant au 159e ; Quilichini, lieutenant au 89e.

∴

A louer

Terrain situé route du Cap, ayant servi autrefois de dépôt de charbons, ebaachons et liéges.

S'adresser à M. R. Rasmusen, route du Cap, 1.

∴

A Louer de suite

Magasins, Boulevard de Toga, 1, Maison Ramelli.

S'adresser à M. Dominique Mattei Aîné, 13, Place St-Nicolas.

∴

A louer

Divers locaux situés dans l'ancienne Usine de Toga pouvant servir d'entrepôt de fourrages, marchandises diverses et écuries.

S'adresser à M. Pierre Battistini, Magasins Généraux, Bastia.

∴

A louer

A partir du 1er décembre, Villa et Jardin Forcone, à Toga.

S'adresser à M. Massoni, Séquestre-Judiciaire, place St Nicolas, 15.

Etat-Civil

NAISSANCES

Giordani Antoine et Castelli Marie-Philippine.

Leca Dominique, garilen-chef de prisons civiles, et Pucchinelli Adélaïde.

DÉCÈS

Ciccoli François Xavier-Virgile. — Agostini Pascal. — Giuseppi Pierre Simon.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

GROUPE SOCIALISTE UNIFIÉ DE BASTIA. — Les membres du groupe socialiste de Bastia, section française de l'Internationale Ouvrière, en sont réunis le samedi, 14 courant, à 8 heures du soir, à l'effet de prendre connaissance du rapport de leur délégué au Congrès de Toulouse et de procéder au renouvellement de leur bureau.

Ont été élus : Secrétaire, M. Vittini ; Trésorier, Docteur Morucci.

Le groupe a admis de nouveaux membres.

Il a exam né ensuite les diverses questions à l'ordre du jour, notamment celles relatives au développement des idées socialistes en Corse et au triomphe définitif du prolétariat. — Jules Odet.

SPLENDOR-CINEMA

La Direction de ce charmant petit local, animée des meilleurs principes d'humanité, et désireuse que cette belle attraction si agréable qu'instructive puisse être à la portée de tous les jeunes cerveaux bastiais, a décidé, qu'à partir d'aujourd'hui à 4 heures et tous les Jeudis suivants, il sera offert à toutes les Ecoles sans exception et à tour de rôle, une représentation gratuite où il sera permis à 130 enfants (sous la conduite de leurs professeurs) d'assister aux brillantes scènes que le Cinéma Splendor est coutumier de faire paraître sur son *modeste* écran.

Petits Enfants soyez bien sages. Le Splendor pense à vous faire bien rire.

Le Directeur,
L. HERMET.

Ménagères, attention !!!

Servez-vous tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exigez la marque

Maison Ghilini

Société Forestière
d'Isolaccio et Serra
Pietrapola-les-Bains

Vente de bois en grume ou débité
PIN, CHÊNE, HÊTRE, CHATAIGNIER, AULNE

Débits de toutes sortes sur commande pour construction, menuiserie, ébénisterie.

Meubles bruts,
Lits, Tables, Armoires, etc.

Charbon de bois et bois à brûler

Entrepôts : à Ajaccio, chez M. Antoine Eidel ; à Bastia, chez M. César Lota, 6, rue de la Gare.

BANDAGES et ORTHOPÉDIE

Maison spéciale de Bandages herniaires et d'appareils orthopédiques du professeur TACUSSEL fils, spécialiste de Paris. Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Fabrique de Bandages herniaires de tous les systèmes. Nouveaux bandages sans ressorts, se portant jour et nuit ; Ceintures spéciales pour Dames, grossesses et périodiques de tous les systèmes, etc...

Bas élastiques pour varices et engelos du Docteur TACUSSEL père.

Corsets orthopédiques pour les déviations de la taille, et appareils pour le redressement des difformités du corps.

Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE
DANESI Fils
Ancien Elève des Ecoles d'Horlogerie de BESANÇON
16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. DANESI a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (mouvements les plus compliqués).

M. DANESI, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.

LUNETTERIE DE 1er CHOIX

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00624

BOURSE DE PARIS

	17 nov. — 18 nov.
Rentes de 3 0/0 comptant	96.90 — 96.70
— de 3 0/0 amortis.	97.90 — 97.60

ex-coupon.

BREST

Arrestation D'UN OFFICIER ALLEMAND

Affaire de mœurs et d'Espionnage

Brest, 18 novembre.

La brigade de sûreté a procédé ce matin à l'arrestation d'un sujet allemand, âgé de 25 ans, lieutenant de réserve au 2e régiment d'artillerie de la Garde impériale allemande.

Cet individu est accusé d'une grave affaire de mœurs ; il attirait, paraît-il, dans une chambre d'hôtel, de jeunes lycéens.

Cet allemand est aussi soupçonné de pratiquer l'espionnage ; la police a des preuves très sérieuses à ce sujet.

TOULON

LA MALADIE DE L'AMIRAL KRANTZ

Toulon, 18 novembre.

L'état de santé de M. le contre-amiral Krantz n'est pas trop satisfaisant.

Cet officier général souffre horriblement d'une occlusion intestinale ; il avait subi hier une légère opération, à l'hôpital maritime, opération qui paraissait avoir donné d'excellents résultats.

Les médecins ont constaté ce matin qu'une opération plus sérieuse devait être faite ; mais, vu l'état de faiblesse du malade, l'opération a été ajournée.

PARIS

LES OBSÈQUES du Grand-duc Alexis

Paris, 18 novembre.

Ce matin ont été célébrées, en l'église russe de la Rue Daru, les obsèques du Grand-duc Alexis, Grand-Croix de la Légion d'honneur, et oncle du Tsar Nicolas.

Dans le cortège imposant on remarquait le représentant M. Fallières, les membres du Gouvernement, le corps diplomatique au complet, un grand nombre de sénateurs et de députés, la plupart des officiers généraux des armées de terre et de mer, présents à Paris ; la plupart des personnalités politiques, littéraires, artistiques ; tout le personnel de l'Ambassade et du Consulat général de Russie ; la Colonie russe de Paris, etc.

Le service religieux a duré de 10 heures du matin à midi. A l'issue de ce service, le corps a été transporté à la gare du Nord.

Le deuil était conduit par le Grand-duc Paul.

Derrière lui suivaient les membres de la famille impériale actuellement à Paris, les aides de camp du Grand-duc Alexis, l'ambassadeur et le consul général de Russie, etc.

Les honneurs ont été rendus par des détachements de marins du *Léon Gambetta*, et du *Dupetit Thouars*, par le 2e régiment de cuirassiers et par deux régiments d'infanterie, sous les ordres d'un général de brigade.

Le cercueil disparaissait sous les couronnes.

Derrière le cercueil, on remarquait la couronne offerte par le Tsar, et celle envoyée par le Président de la République.

A la gare, les troupes ont défilé devant le cercueil, qui est parti pour la Russie, par train spécial, à 1 h. 55.

LE GRAND DUC CYRILLE *pardonné par le Tsar*

Paris, 18 novembre.

A l'occasion de la mort du Grand-duc Alexis, et se conformant aux volontés du mourant, le Tsar Nicolas a envoyé télégraphiquement son pardon au Grand-duc Cyrille, actuellement à Paris.

La libération de M. Hervé

Paris, 18 novembre.

M. Gustave Hervé est sorti aujourd'hui de la Santé, sa peine finie.

Entré le 18 février, il sort le 18 novembre, au bout de neuf mois, jour par jour, bénéficiant de la réduction du quart (neuf mois au lieu de douze), qui est au droit pour tous ceux qui font leur peine en prison cellulaire, où l'on prend des indigestions d'huîtres arrosées de vins blancs des meilleurs crus !

Cour d'assises de Reims

UN JURÉ IVRE

Reims, 18 novembre.

Un fait, heureusement rare, s'est produit hier à la cour d'assises de Reims.

Une demi-heure après l'ouverture de l'audience, le Président constata que l'un des jurés était dans un état presque complet d'ivresse.

L'affaire a dû être ainsi renvoyée à une prochaine session.

L'ENTREVUE DE POTSDAM

Paris, 18 novembre.

Dans la presse française et étrangère, les avis sont très partagés au sujet de l'importance des conséquences que pourrait avoir l'entrevue de Potsdam.

La Presse Française

Le sentiment qui domine dans les journaux français est celui que la soumission momentanée du Kaiser cache une pensée de derrière la tête.

La Presse Anglaise

La plupart des journaux anglais manifestent une grande joie au sujet du triomphe du prince de Bülow.

Ils croient y voir le gage certain de la victoire prochaine des constitutionnalistes allemands.

La Presse Allemande

« L'entretien de Potsdam, disent les organes les plus importants, ne donne aucune satisfaction au peuple allemand qui garde toute sa méfiance. »

La *Gazette de Francfort* dit :

« Les promesses seules ne nous suffisent pas. Il nous faut des garanties plus sérieuses, et qui ne soient pas basées sur des personnes, mais sur des institutions. »

En résumé, les Conservateurs sont heureux ; les Radicaux très mécontents ; les Nationaux libéraux penchent déjà vers l'opportunisme, cependant ils espèrent dans un avenir meilleur.

EN ALLEMAGNE

ATTENTAT AVORTÉ contre le Kaiser

Berlin, 18 novembre.

Malgré toutes les mesures qui avaient été prises, des anarchistes avaient réussi à placer sur la voie ferrée deux cartouches de dynamite, afin de faire sauter le train qui ramenait, d'Autriche à Berlin, l'empereur d'Allemagne.

Ce sont des agents de la police secrète qui ont découvert ces cartouches.

Les auteurs de cette tentative criminelle sont activement recherchés ; on se demande comment deux inconnus ont pu pénétrer sur la voie, alors que les mesures les plus sévères avaient été ordonnées.

EN CHINE

LA MORT DE L'EMPEREUR

Paris, 18 novembre.

Des dépêches de source anglaise affirment que l'Empereur a été étranglé par ses eunuques, sur l'ordre de l'impératrice.

Tout est calme à Pékin.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. RADIER

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère de la Guerre

La Chambre continue la discussion du budget du Ministère de la Guerre.

M. Marin

député progressiste de Meurthe-et-Moselle, parle en faveur du personnel civil de la Guerre.

M. Chéron

Sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre, répond que tout le monde recevra satisfaction.

M. Ernest Flandin

député plébiscitaire du Calvados, réclame la gratuité des cours de Saint-Cyr.

Le général Picquart

répond qu'un projet a été déposé par le Gouvernement.

Le ministre de la Guerre ajoute que les réservistes et territoriaux seront convoqués individuellement à l'avenir.

Il promet ensuite d'étudier la question des retraites des officiers et de créer une Revue destinée à vulgariser les sciences militaires.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Séance cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Un public nombreux et élégant, où l'élément féminin domine, est venu assister à cette séance consacrée à la discussion de la peine de mort.

Beaucoup de jeunes femmes ont arboré des chapeaux phénoménaux et des fourrures somptueuses.

La séance

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 55.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal du matin, qui est adopté.

LA PEINE DE MORT

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet du gouvernement concernant la suppression de la peine capitale ;

2. de la proposition de M. Paul Meunier, tendant à substituer la peine des travaux forcés à perpétuité à la peine de mort, et à modifier ou abroger certains articles du code pénal et des codes de justice militaire ;

3. de la proposition votée par le Sénat et relative à la suppression de la publicité des exécutions capitales.

M. Puech

député radical socialiste de la Seine, monte à la tribune, pour répondre au discours prononcé, la semaine dernière, par le ministre de la Justice.

L'orateur démontre que le nombre des assassins augmente, tous les jours, de plus en plus, et que, dans ces conditions, la Chambre ne peut pas prononcer la suppression de la peine de mort, avant que la peine de l'encellulement ait fait ses preuves.

M. Puech, qui est président de la Commission de la réforme judiciaire, soutient que la peine de mort est moralisatrice et intimidante.

Le Ministre de la Justice

monte à la tribune pour répondre à certaines insinuations du président de la Commision de la réforme judiciaire.

M. Briand profite de cette occasion pour soutenir que la société n'est pas infaillible. A côté du Code pénal qui lui donne le droit de prononcer la peine de mort, il y a le Code d'instruction criminelle qui reconnaît l'erreur judiciaire. Si la société n'avait pas d'autre moyen de se défendre, on comprendrait le maintien de la peine de mort ; mais il n'en est rien.

M. Jaurès

député socialiste unifié du Tarn, monte à la tribune. Un grand silence se fait dans la salle.

L'orateur commence par soutenir que la peine de mort ne doit pas être maintenue. Bien souvent on a exécuté des innocents. D'ailleurs la criminalité n'a pas augmenté dans les pays où la peine de mort a été abolie. Il résulte des statistiques uniformément adoptées dans tous les pays que le nombre des grands crimes a diminué.

M. Jaurès, se tournant vers la droite, continue en ces termes : « Ce dogme, d'ailleurs, est contraire à l'esprit du Christianisme et à l'esprit de la Révolution. »

Dans une envolée d'éloquence superbe, le leader du parti socialiste unifié, fait un tableau saisissant de la misère, de l'alcoolisme, de la prostitution.

« La Société, dit M. Jaurès en terminant, qui n'a réussi à extirper ni l'alcoolisme, ni le vagabondage, ni le chômage, ni la prostitution, a-t-elle le droit de frapper à mort le crime dont elle ne surveille pas les origines.

» La Chambre refusera de voter le projet de la Commission, car ce projet est illogique, puisqu'il propose en même temps la peine de mort et la peine de l'encellulement.

» Il vaut mieux adopter le projet du Gouvernement qui comporte une nouvelle échelle des peines avec l'internement perpétuel. »

L'orateur en descendant de la tribune est chaleureusement félicité par un grand nombre de ses collègues.

M. l'abbé Lemire

député démocrate chrétien du Nord, monte à son tour à la tribune.

L'orateur demande l'abolition de la peine de mort, dont l'efficacité est douteuse ; et comme la justice est parfois imparfaite, il convient de laisser une porte ouverte aux innocents.

La discussion générale est close.

La demande d'urgence

Le président met aux voix la demande d'urgence.

Le Garde des Sceaux fait remarquer que le Gouvernement demande l'urgence en faveur de son projet portant suppression de la peine de mort, et que la Commission demande également l'urgence pour son projet relatif au maintien de la peine capitale.

(Rires sur plusieurs bancs).

La demande d'urgence est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

La suite de la discussion est renvoyée au 2 décembre.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

AVIS DE DÉCÈS

M. Raphaël Beverini, propriétaire ; Mlle Noémie Morellini ; Mme Giuliani, née Morellini et M. Giuliani, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur ; Mme Berardi, née Morellini et M. Berardi, capitaine au long cours ; M. Antoine Beverini, marchand-tailleur ; Mme veuve Tarteroli et M. Nicolas Tarteroli ; M. et Mme Jacques Dassoul et leurs enfants ; M. et Mme François Domiuhd et leurs enfants ; Mme et M. Eugène Beverini, maréchal des logis à Vergnes ; M. et Mme Philippe Domenici ; Mme et M. Philippe Beverini, capitaine merle et leurs enfants ; Mme et M. Pierre Beverini, officier de la marine marchande et leurs enfants ; Mme et M. Jean-Simon Luccierdi, vérificateur des poids et mesures et leurs enfants ; M. et Mme Dassoul, née Tarteroli et leurs enfants ;

Les familles Beverini, Guidi, Spanosi, Leonis, Morellini, Dellacasse, Richeli, Lega, Olivi, Magnoi, Orsechioni et Martin.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Marie-Dominique Beverini

Née MORELLINI

décédée à l'âge de 58 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2.

RESTAURANT DES PALMIERS
2, Place des Palmiers

Changement de Propriétaire

VIGNO GINO
Ancien chef de cuisine de l'Hôtel de Monte d'Oro,

SITUATION MERVEILLEUSE
près de la mer

Cuisine de choix

Chambres meublées

Repas 1 fr. 50 et 2 fr. — Pension à partir de 60 francs.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché incroyable jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc

Lettres à broder, Festons et Festonneurs

Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses

Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et relieurs nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydraulique et Ciments, marques de Vitrerie et de Linge du Toit. — Pâtres gris et blanc. Carreaux céramiques ordinaires. — Briques pleines et rondes. — Gervexon. — Tuiles creuses. — Papiers en portefeuille et en gros.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Gaulle, 1.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir [illegible] dans cette ville, exclusivement chirurgien-dentiste, qui n'est pas la droit d'exercer la profession et qui emploiera [illegible]

LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN!

Le Paquet: 40 Centimes.

FUMIER

Trois francs le collier

COTE DE TABACS

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

Le Directeur-Gérant

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

MAUX DE JAMBES

Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.

M. Dopensier, Pharmacien à Rouen.

Marseille, le 30 Novembre 1906.

Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.

Docteur CHATELAIN.

L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen. Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

LA

POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DEPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

Livre de Santé pour Tous

LA MÉDECINE VÉGÉTALE

Par les Sucs et Principes vitaux des Plantes.

La Méthode Végétale qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le nouveau volume qui vient de paraître. Illustré de nombreuses gravures, cet ouvrage intéressant dans sa première partie, traite de l'hygiène, de la diététique, de la médecine naturelle, de l'alimentation rationnelle, etc., etc.

Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer : **Maladies de la peau**, dartres, eczéma, [illegible] etc. **Tumeurs**, utérines, **Maladies spéciales de la Femme**, etc. **Maladies contagieuses**. Fièvre typhoïde, Rhumatisme, Epilepsie, Paralysie, Anémie, Bronchite, Artérite, Cystite, Prostatite, Gravelle, Diabète, Albuminurie, Hydropisie, Asthme, Dyspepsie, Gastralgie, Constipation, Hémorroïdes, Hydrocèle, Albuminurie, etc., etc.

Avec ce livre, chacun peut devenir son propre médecin, se soigner et se guérir seul de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette médication douce et bienfaisante qui puisant son action bienfaitrice dans toutes nos cellules et dans tous nos organes, par ces précieux sucs des plantes qui imprègnent dans nos veines

FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ

Dans ce livre de vulgarisation scientifique et humanitaire, *Le Médecin Végétal*, fort volume de 350 pages, est envoyé franco contre 0,60 centimes, en timbres poste adressés à M. le Dr du 18e **PHARMACIE VIVIENNE**, 15, Rue Vivienne, Paris.

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 323 — VENDREDI 20 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00625

BIBLIOTECA CIVICA BASTIA

LE RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CORSE

LETTRE OUVERTE

à M. le Président de la Commission de réorganisation économique de la Corse

Monsieur le Président,

Vous avez, sans doute, conservé la mémoire des doléances qui vous ont été exprimées à la sous-préfecture de Calvi, par un certain nombre d'agriculteurs de l'arrondissement. Pour notre part, nous n'avons pas encore perdu le souvenir de la verte réponse que nous nous sommes attiré sur un ton fort aimable certes, mais empreint de cette pointe d'autoritarisme inhérent sans doute aux hautes fonctions que vous occupez. Nous eûmes en terminant la fâcheuse idée d'émettre le vœu que les centres de population de la Balagne fussent reliés entre eux par un tram sur route. « Vous êtes comme les enfants et comme les jolies femmes (cette dernière comparaison nous a plus agréablement chatouillé), auxquels on promet du rosbeef et qui réclament du gâteau. » A cette heure tardive, n'ayant garde d'oublier le vieux précepte :

Souvenez vous bien
Qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien,

nous nous contentâmes de répliquer : « Nous sommes en Balagne de bonne composition, nous renonçons volontiers au gâteau, nous nous contenterons du rosbeef, et, qui mieux est, nous n'ergoterons pas sur son plus ou moins de succulence. »

Aujourd'hui, que les truites de la Restonica, les perdreaux de Galeria, les langoustes de Calvi sont digérés, que les fumées capiteuses de nos vins généreux sont dissipées, que les yeux des commissaires rassasiés de pittoresque pâlissent sur les rapports à fournir, nous pouvons reprendre, si vous le voulez bien, la conversation interrompue.

Le 22 septembre 1906, le Conseil général de la Corse était saisi d'une demande de M. Eugène Bresson, de Marseille, représentant la maison Sarcouf et Cie de Paris, tendant à compléter le réseau ferré de ce département français par l'établissement de trains Renard. A cette époque, le Finistère, l'Orne, la Savoie, les Côtes du Nord, le Var, le Gard, les Basses Alpes, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, etc., étaient sillonnés par ces trains ou les avaient à l'étude.

Nous regrettons de n'avoir pas sous la main le rapport si documenté de M. Bresson, mais il ne serait pas impossible de le retrouver dans les oubliettes du Conseil général. Nous nous contenterons d'en extraire de mémoire ce qui intéresse plus particulièrement notre région. M. Bresson s'occupe de la ligne de la Balagne, il ajoute que cette riche contrée pourrait avec un réseau bien compris alimenter la ligne du chemin de fer et en augmenter par suite l'importance du trafic. On mène, en effet, quelque bruit autour de ce chemin de fer de la Balagne qui, trouve-t-on ne rapporte pas assez. Comment, cependant, une ligne qui ne traverse que des régions absolument désertes ou qui ne fait que longer la côte rocheuse, en dehors non seulement de tout centre habité mais même fort loin du réseau des voies de communications ordinaires, peut-elle fournir un trafic important ? Est-ce la faute de la Balagne, si, dans un but politique, car malheureusement jusqu'ici tout ce qui s'est fait dans notre pays n'a eu d'autre mobile que la hideuse politique, le tracé actuel a été préféré à un autre plus lucratif ? Malgré tout, ce chemin de fer qui a débuté avec une recette kilométrique de 500 francs atteint aujourd'hui 1.300 francs.

Les avantages des trains Renard sont indiscutables : d'abord utilisation des routes ordinaires, sans modifications ni empiètements, et par suite, volatilisation de la somme de 4 à 5 millions à laquelle une compétence de la Commission fixait le prix de revient de premier établissement de notre projet. Simplification des formalités : une autorisation préfectorale permettant la circulation sur les routes ordinaires et une convention avec le Conseil général : voilà toute la procédure.

Le prix de transport est des plus abordables ; les voyageurs de deuxième classe paient 0 fr. 08 par kilomètre, c'est-à-dire autant que nous demande aujourd'hui la Compagnie de Chemins de fer départementaux ; la tonne de marchandises voyage à raison de 0 fr. 25, tarif au-dessous de la moyenne de notre chemin de fer, qui est de 0 fr. 26. Toute la question se ramène à étudier le quantum de la subvention à allouer à l'exploitation.

L'Orne accordait 200 francs par tram kilométrique à cause de la modicité des tarifs, et, cette subvention n'était due que jusqu'au jour où la recette kilométrique aurait dépassé 1.000 francs. Il n'est pas exagéré de croire que ce chiffre aurait été atteint en Balagne, puisque la recette de notre chemin de fer est aujourd'hui de 1,300 francs.

La loi du 13 avril 1880, autorise l'Etat à subventionner les départements qui utilisent les tramsroutes. Nous pouvons presque affirmer que la part contributive de l'Etat aurait été nulle en Balagne, car il lui aurait suffi d'attribuer à la maison Sarcouf, les sommes que l'Administration des Postes alloue à ses convoyeurs pour le transport des correspondances et des colis postaux des diverses gares du réseau aux différents bureaux de poste. Toujours est-il, qu'il y a là une question à étudier, et que notre demande n'était pas aussi saugrenue qu'on s'est plu à le crier le soir en sablant les crus de Corse.

Nous terminons notre lettre comme nous avons clos notre conversation : « Nous ne sommes pas « exigeants, faites quelque chose « pour cette pauvre Corse qui se « meurt d'inanition et vous aurez « droit à notre reconnaissance éter- « nelle. Donnez-nous du rosbeef, « donnez-nous-le même cru, et, « malgré notre mentalité qui....., « notre mentalité que..., nous nous « ingénierons à le cuire entre deux « roches calcinées sous notre so- « leil ardent. »

Veuillez agréer, etc

M. A. COLONNA DE LECA,
Président
de la Société d'Agriculture du Calvi.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: St Félix de Valois

Soleil: (heure nationale)

Lever, 6 h. 30 m. — Coucher, 4 h. 4 m

Dernier quart, le 15. — Nouv. Lune, le 23

Fête de Demain : Prés. de la Ste Vierge

19 NOVEMBRE

Autour des Élections Sénatoriales

Une idée à creuser

Une idée tout au moins originale et qui sera peut-être appelée à un certain retentissement et même à beaucoup de succès, vient d'être émise par notre ami Santa Casanova, directeur de la *Tramontana*, à propos des élections sénatoriales.

Notre avisé confrère, ayant parfaitement démêlé que la politique Corse était une politique d'appétits et d'ambitions personnelles, se tenant en dehors des intérêts généraux et des principes qui, partout ailleurs, passionnent le corps électoral, veut mettre en pratique le fameux proverbe : « Charité bien ordonnée commence par soi même. »

Cela étant, il propose tout simplement, à chaque délégué sénatorial, de placer son nom dans l'urne, et de tirer ensuite au sort les deux sénateurs.

Les heureux gagnants de cette loterie seraient les deux noms qui sortiraient les premiers au tirage ; mais, au préalable, tous ceux qui participeront à l'opération prendront l'engagement de voter à bulletin ouvert pour les deux collègues que le sort aurait favorisé.

L'idée émise fera sûrement du chemin. Pensez donc, entrevoir dans ses rêves dorés, les fameux quinze mille francs, et peut-être les pots de vin supplémentaires. Que demande le peuple ? Autrefois c'était le *panem et circenses*. Aujourd'hui, c'est un fauteuil pour s'asseoir dessus.

Hâtons-nous d'ajouter que la Corse, mise en loterie comme un vulgaire enfant tuberculeux, ne s'en porterait ni mieux ni plus mal. On n'en est pas à une nullité près, en pareille matière.

L'essentiel est de passer à la caisse à la fin de chaque mois, et nos deux élus sauront remplir leur devoir, sur ce point, tout comme leurs illustres et muets devanciers.

X.

ANALYSE D'UNE TERRE

C'est une opération de la plus haute importance. Elle permet, en effet, de déterminer l'amendement qui convient à une terre et la quantité à employer de cet amendement (marne, argile, plâtre et chaux); la profondeur des labours à exécuter ; les engrais à employer ; les plantes à cultiver.

Impossible, sans cela, d'obtenir de bonnes récoltes.

Comment peut on donc analyser une terre, c'est à-dire déterminer combien elle contient de calcaire, de sable et d'argile le plus simplement possible ?

Un échantillon pris dans un champ, est chauffé dans une casserole portée au rou-

---

83 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XV

LA NUIT TRISTE

Le jour de Noël se passa sans incidents. Le marquis d'Orville revint, comme il l'avait promis.

Il s'installa au chevet de sa maîtresse, avec un redoublement d'attention et de tendresse. Il lui parla de ses projets pour l'avenir, de ce qu'on avait fait pour cette enfant qui formait entr'eux un lien impossible à rompre. Le docteur qu'il avait ramené avec lui et qu'il allait faire reconduire à Paris était en ce moment même à la mairie où il déclarait leur fille sous le nom unique de Noëlla, née de père et mère inconnus.

— Une enfant sans parents ! murmura Hélène.

André d'Orville la rassura. Pouvait-il agir autrement ?... C'était une formalité nécessaire... Elle assurerait la liberté de cette pauvre Noëlla et en même temps elle la soustrairait à l'autorité d'un étranger qui aurait pu la revendiquer comme lui appartenant... Il ne prononçait pas le nom de cet étranger, mais était il besoin de le désigner ?... C'était le mari d'Hélène, ce Jacques Rousset, qu'elle avait si cruellement entraîné par sa faute et qui lui disait la veille encore dans ce parc où il l'avait surprise :

— Et si je me vengeais, moi !

Elle avait gardé le silence sur cette visite pour ne pas troubler le repos de son amant. A quoi bon d'ailleurs le tourmenter au sujet de cette entrevue ? Jacques Rousset ne lui avait-il pas annoncé son départ, son exil dans l'Amérique du Sud, où il allait occuper une place qu'elle ne connaissait pas, mais qui lui permettrait peut-être de réaliser une petite fortune. L'éloignement, le temps, les pays nouveaux où il se trouverait, les distractions du voyage, lui feraient sans doute oublier ses rancunes. Le docteur affirma qu'elle était hors de tout danger, qu'à moins de complications imprévues, dans quelques jours, elle serait libre d'aller et de venir, de vivre à sa guise, et en pleine santé... C'était donc la joie qui l'attendait, le bonheur d'être mère, d'avoir un enfant qui égayerait sa solitude, qui abrégerait les heures et ferait le sourire de cette demeure, aux beaux jours du printemps, qui ne tarderait pas à venir.

Ce fut une fête pour elle que cette Noël où il lui semblait que tous les obstacles s'aplanissaient devant elle, que les dangers parfois redoutés n'existaient plus dès que Jacques Rousset prenait le parti de s'éloigner et de quitter la France. D'un autre côté la marquise d'Orville ne donnait pas signe de vie. Jamais dans ses rares rencontres avec son mari, dans leurs banales conversations, elle n'avait fait aucune allusion à la villa des Glycines ni à ce qui pouvait s'y passer. Elle vivait de son côté en toute liberté sans demander à son mari aucun compte de sa conduite, de ses relations ou de ses amitiés. André d'Orville et son Hélène s'enfermaient donc dans une sécurité parfaite. Qu'auraient ils pu craindre l'un et l'autre ? Cependant l'heure approchait où une catastrophe imprévue, inouïe, allait s'abattre sur eux

Le jour de Noël passa comme un enchantement où on ne formait que des projets de félicité. A sept heures, alors que la nuit était tombée depuis longtemps, le marquis ordonna d'atteler. Il voulait rentrer à Paris. Hélène n'avait elle pas besoin de repos ? D'ailleurs la nuit s'annonçait mal. La tempête probablement. Les journaux sur des dépêches de New York exerçait déjà ses ravages sur les côtes de Bretagne. De Brest à Paris, la distance n'était pas difficile à franchir pour elle. Lorsque le marquis monta dans son coupé après avoir embrassé Hélène avec la plus sincère des tendresses, car elle avait su se l'attacher par sa grâce, sa douceur inaltérable et, disons-le, par sa radieuse beauté, des rafales, avant-garde de la bourrasque prochaine, secouaient les branches des grands arbres du parc et commençaient à siffler autour du château comme une légion de vipères. Le marquis ordonna à son cocher :

— A Paris, vite... rue Royale.

Il allait y retrouver son ami, le baron Hubert de Breux son confident, qui était aussi un peu celui de la marquise. On verra dans la suite pour quelle raison. Après avoir fermé la grille, le jardinier, accompagné de sa femme, qui depuis vingt quatre heures n'avait pas pris un instant de repos, rentra dans son pavillon en disant :

— Il fera bon être chez soi cette nuit, sous un toit solide . Je plains les marins qui sont en mer par un temps pareil.

Il demanda

— L'enfant ?...

— Dort paisiblement.

— Forte ?...

— Admirable...

— Et la mère ?...

— Rien à craindre. Le docteur a même dit qu'il n'a pas besoin de revenir.

Dans la ville, il ne restait que trois femmes et la petite Noëlla, Virginie, la veille Louise et Hélène. A onze heures, voici ce qui se passa :

Le programme dressé par l'expert en antiquités, objets d'art et autres, n'exécutait de point en point. A l'heure dite, une chaussette anglaise, seul vernis, dépeinte et poudreuse, traînée par le petit cheval de Loisel qui ne payait pas de mine mais nerveux et plein de feu, avait amené quatre hommes qu'on n'aurait pu reconnaître pour les habitués de la grande Taverne de la rue Montmartre, la route, l'intervalle

(*A suivre*).

KINOR. Vin au Quinquina. Le meilleur des apéritifs. Demandez partout au Kinor.

re ; on laisse ensuite refroidir la terre, on la pèse et on la met dans du vinaigre ; « lâché et pesé : la différence de poids donne ce qu'il du calcaire. Le reste est délayé dans l'eau ; l'argile se dissout pendant que le sable se dépose lentement au fond du vase ; on pèse en dernier après décantation : on a le poids des trois éléments.

Il importe d'ajouter qu'un bon sol doit renfermer de 45 à 50 pour 100 de sable ou silice, de 20 à 25 d'argile et de 3 à 10 de calcaire pulvérulent : le surplus est de l'humus ou terreau (3 à 5), et de l'eau.

Notre expérience est à la portée de tous les cultivateurs, et de nature à leur rendre les plus grands services.

Voudront-ils la tenter, s'ils ne la connaissent pas encore ? Il le faudrait bien pour la relèvement matériel et moral de la Corse.

Mais j'entends dire qu'on a d'*autres chats à fouetter*..... Pourquoi se plaire toujours dans la misère ? Pourquoi ne pas transformer radicalement notre beau département au point de vue agricole, étant donné que le sol est très fertile ?

« Aidons nous, chers agriculteurs, et le Ciel nous aidera ! »

FONTANA,
Instituteur.

M. JULES CAMBON

Empruntons aux anecdotes à l'étude publiée par M. Adolphe Brisson dans les *Annales* sur cet éminent diplomate qui représente la France à Berlin :

M. Aynard s'était présenté plusieurs fois sans succès à la députation. Il se rencontra, à un déjeuner d'amis, avec M. Jules Cambon, et celui ci lui dit :

— Vous ne savez pas pourquoi vous êtes toujours battu, monsieur Aynard ?... Quand vous serrez la main aux paysans, vous leur tendez deux doigts. Et j'entends bien que ce n'est point par morgue. Mais les paysans prennent ça pour de la fierté. Croyez-moi, tendez-leur la main entière.

Et, comme M. Aynard demandait, incrédule :

— Croyez-vous ?

— J'en suis sûr, répliqua-t-il.

Souriant, M. Aynard déclara :

— Eh bien ! ainsi ferai-je.

Ainsi fit-il. Bien lui en prit aux élections suivantes, il était élu.

Ce que disent les Journaux

Le Rappel

« De l'entrevue de Potsdam, on peut dire seulement qu'elle a restauré une fonction un moment menacée par l'empereur lui-même. Les monnaies d'une presse déchaînée ont fait rendre Guillaume II devant la tentation d'exercer directement l'action personnelle. Le bénéficiaire, M. de Bülow, n'est bien garde de chercher autre chose, et, comme il n'a, ni raisons, ni obtenu un accroissement des prérogatives du Reichstag, le cation ne gagne rien à l'affaire. Comme précédemment, l'empereur peut disposer du sort du chancelier. »

La Lanterne

« On les mots n'ont plus de sens quand ils tombent de la plume d'un empereur, on le veut dire que désormais, le Kaiser n'entend pas de faire une politique à lui, en dehors et au-dessus de la politique du chancelier. L'engagement est aussi formel que possible. Suffira-t-il au peuple allemand ? La contradiction pourtant complète, de ce maître impérieux, aura-t-elle pour résultat de calmer et de rassurer une opinion publique irritée et défiante ? On peut en douter. Si dure que soit la leçon l'on peut craindre qu'elle ne soit pas entièrement comprise. Un empereur est un homme, et, s'il est humain de se tromper, il est aussi humain de reconnaître cette erreur. »

La République Française

« L'empereur allemand, auquel on n'a pas besoin d'enseigner le pouvoir d'un mot mis à sa place, a bien dû dire qu'il allait « exprimer » ses « volontés ». Cela s'entend sans équivoque. Il y a une volonté, et cette volonté est là « silence » uniquement, pas du tout le volume d'une majorité parlementaire, quelle qu'elle soit. Sa volonté n'est pas hésitante, elle sait où elle va, ce qu'elle veut ; il s'agit « d'assurer la constance de la politique de l'empire. » Or, il n'est pas besoin d'avoir suivi les cours de M. Lavisse pour savoir que la politique des pays parlementaires est changeante. Guillaume II a vu de trop près les arcanes du gouvernement de son oncle Edouard VII pour n'avoir pas remarqué qu'il règne, tandis autours de ministres éphémères, ce qui n'est point le type de la constance, ni le plus sûr moyen de servir « sa volonté. »

Carnet Mondain

On lit dans le *Petit Niçois* :

Hier, a été célébré à la mairie, devant M. P. Clerisey, faisant fonction d'officier civil, le mariage de M. Pierre, lieutenant au 20e escadron du Train des Equipages, en garnison à Versailles, avec Mlle Marie Cesari, nièce de M. P. Quilichini, ancien commissaire spécial à la gare de Nice, chevalier de la Légion d'honneur.

Les témoins étaient, pour la mariée : MM. P. Quilichini, son oncle, et le docteur A. Pietri, son cousin ; pour le marié : MM. D. Colonna, chef de brigade des Postes et Télégraphes, à Marseille, cousin du marié, et J. Torre, sous-lieutenant au 20e escadron du Train des Equipages.

Le mariage religieux a été célébré ensuite à l'église du Vœu par M. l'abbé Orecchioni.

Nous avions remarqué parmi le cortège et la nombreuse assistance venue féliciter les nouveaux époux :

Mlle Maria Pia ; M. Bruni, sous-préfet de Puget-Théniers ; Mlle Edith Orsetti et M. Jean-Paul Pietri, garçons et demoiselles d'honneur ; Mme Cesari et M. Colonna, receveur des Postes ; le docteur Pietri et Mme Poiverini ; le lieutenant Torre et Mme S. Pietri ; M. Orsetti, commissaire spécial, et Mme Bruni ; Mme Orsetti et M. Poiverini ; M. Bruni, ancien directeur des Postes ; M. Valère Pietri ; Mme veuve Pietri ; M. François Pietri ; MM. Mathel, le docteur Ucelesi et Mme ; M. Massoni, le docteur Chini, etc.

Un déjeuner intime a réuni au Cecil-Hôtel les invités et les familles, puis les jeunes mariés sont partis pour Paris par le train de 2 h. 50.

Nous adressons aux heureux époux nos sincères vœux de bonheur.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORRANO. — Une lettre de félicitations a été adressée à M. Léonardi Antoine Toussaint, sergent au 8e d'infanterie, en permission à Corrano, le 7 août 1908, a maîtrisé un attelage emporté.

⁂

GROSSETO — M. Quastros Noël est nommé facteur intérimaire au bureau des postes de Grosseto-Prugne.

⁂

BONIFACIO. — Un terrible accident est venu jeter la désolation dans notre ville. Le petit Colonna Ceccaldi est tombé dans le port. Le jeune Berger Augustin, qui se trouvait non loin de là, ayant aperçu un corps qui flottait à la surface, se mit à nager au secours.

Le premier secours, le sous-patron Thomas Piro, du canot de sauvetage, se jeta immédiatement à l'eau et ne tarda pas à déposer l'enfant sur le quai, mais on n'était plus qu'un cadavre, la mort avait fait son œuvre. On peut juger du désespoir de la famille Colonna. L'enfant était âgé de cinq à six ans. On suppose qu'ayant probablement voulu monter sur une des embarcations amarrées au quai, il n'ait perdu l'équilibre et est tombé à la mer.

⁂

SARI. — Le gardienne Ferrière, du détachement de Sénégal, passe à Sari-d'Orcino.

Lectures pour Tous

Qui va succéder à M. Roosevelt ? A la veille du l'élection prochaine à la Maison Blanche, tout le monde voudra lire l'amusant article où les *Lectures pour Tous* nous font connaître, sur les prochains électeurs en vedette, sur les prochains électeurs en usage de l'autre côté de l'Océan, des détails aussi authentiques qu'ahurissants.

Cet article, et les typiques photographies qui l'accompagnent, ne sont d'ailleurs qu'une des attractions du numéro de Novembre de la revue illustrée. Lisez les titres des articles groupés en notre au sommaire des *Lectures pour Tous* et nous voudrez certainement connaître ces articles aux mêmes, ainsi que les remarquables illustrations qui en ornent le texte à chaque page :

L'Election d'après-demain aux Etats-Unis. — L'Ecole des sports d'hiver. — Dominicains sur les toits de Paris. — La France du Pacifique. — Je chante clair. — Les Maniaques de la chicane. — Qui n'a pas eu silhouette ? — La Gazette du Boy. — Enfants bêtes. — *Actualités* : L'Europe se défend contre le choléra. — Un coup de théâtre dans les Balkans. — Après l'Incendie du « Gutenberg. » — L'A célèbre aux noces d'argent.

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

Acte de Dévouement

La Corse a toujours été la terre classique du courage et du dévouement.

On a beau passer sous silence les actions les plus éclatantes accomplies avec l'abnégation la plus absolue, il n'en est pas moins établi, au su et au vu de tout le monde, que ce feu sacré fait partie du patrimoine insulaire.

Aussi, ai-je hâte de signaler l'acte de dévouement accompli, le 16 du mois courant, par le lieutenant Pieraggi, du 22e régiment d'infanterie coloniale.

Cet officier, partit d'Osani, le dit jour, avec quatre de ses amis ; au lieu dit *Bazzoso*, col dominant le golfe de Porto, le timon du véhicule qu'ils montaient se casse, d'où s'ensuit un subit dételage. Le véhicule désemparé, rétrograde et allait verser dans un précipice, lorsque le lieutenant Pieraggi, n'écoutant que son dévouement, s'élance au péril de sa vie, saisit le véhicule à bras-le-corps, et, par un effort surhumain, parvient à le faire changer de direction, et éviter ainsi le gouffre où ils auraient été infailliblement précipités.

Cet acte de dévouement mérite d'être signalé, ne fusse que pour s'acquitter d'un devoir de justice et de loyauté.

J. S.

Epoque de Douleurs
Epoque de Périls

La Croissance chez les Jeunes Filles

Combien de jeunes filles sont mortes à la suite des crises qui accompagnent leur formation ! Combien d'autres sont, depuis cette époque de douleurs et de périls, dans un état de santé précaire ! Ces dernières auraient à se plaindre de troubles, d'irrégularités qui, durant de cet âge critique, les feront longtemps souffrir. Ces désastres auraient bien souvent pu être évités, avec un peu de prévoyance et d'attention. La période de la croissance, de la formation chez les jeunes filles est bien dangereuse. Quand on pense aux troubles qui vont se manifester dans ces organismes à cette époque, on comprend qu'il est de toute nécessité qu'on les y prépare et qu'ils soient dans un état parfait de force et de résistance pour les supporter. Les mères doivent se souvenir que les Pilules Pink sont excellentes pour préparer les organismes aux changements de l'époque de la puberté et assurer sans douleurs, sans irrégularités, le nouveau cours de la vie.

Mlle Louise Charleston
(Ut. Pompt-La Châtre).

La jeune fille dont nous donnons ici le portrait, Mlle Louise Charleston, 46 ans, demeurant chez Mme Fauveau, rue des Forges-Saint-Jacques, à la Châtre (Indre), a eu beaucoup à souffrir d'une croissance trop hâtive accompagnée de troubles graves. Depuis cette époque, sa santé était restée mauvaise et elle était devenue si anémique qu'elle fut obligée de suspendre son travail pendant quatre mois. Soumise au traitement des Pilules Pink, son état n'est de suite amélioré, toutes ses fonctions ont repris un cours normal et elle s'est si bien ressaisie et fortifiée qu'on lui donnerait 20 ans.

Les Pilules Pink donnent du sang avec chaque dose. Elles régénèrent le sang, fortifient le système nerveux. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, dans de Saint-Guy, neurasthénie, douleurs. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies et au dépôt : Phie Gabin, 23, Rue Bailu, Paris, 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes franco.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Bienvenue

Notre confrère M. William Tuwat, de la presse londonienne, est de passage dans notre ville.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

L'escadre à Ajaccio

Hier soir, à partir de 5 heures, la douzième division d'escadre de la Méditerranée s'est livrée à des manœuvres combinées, dans notre rade, avec les flottilles de torpilleurs.

Un grand nombre de personnes ont suivi de loin ces très intéressantes exercices.

Nos Hivernants

Sont arrivés à Ajaccio :

M. Edouard Fewari, descendu à l'Hôtel de France ;

M. Canzia Marguerite, descendu à l'Hôtel Suisse.

Etat Civil

MARIAGES.

Alfonsi Jacques, marin, et Leca Rose.

Accolati Baptiste, patron des douanes, et Forcioli Baptistine.

NAISSANCES

Guasmas Edouard-Emile-Charles.

DÉCÈS

Bocognano Antoine-Horace, marin, 24 ans.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 19 novembre

Thermomètre : Maxima le matin + 13.5 à midi 15. Maxima le soir + 15. Maxima + 16°. Minima + 10.

Baromètre : Hauteur du matin, 767 mm. 1 midi, 767 mm. 6 heures du soir 762 mm.

Vent : Dans la matinée, N. E. Dans l'après-midi Id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, Id.

⁂

Troupes coloniales

Ont été promus dans l'infanterie coloniale : adjutant, le sergent Nivaggioli Jean, en service en Indo-Chine ; — sergents-majors, les sergents Mattei Paul-Louis, du 5e, Taddei Oscar-Charles-Joseph, du 8e, Battistini Agabile, de la section d'infirmiers militaires, au Tonkin ; — au grade de sergent, les caporaux Bonfaci Dominique-Jean-André, du 10e ; Colombani Joseph, du 10e ; Angelini Joseph, du 2e tirailleurs ; Mariotti Charles Marie, du 9e ; Biancoui Antoine, du 8e ; Santini Vittorio-Sumiero, du 2e ; Batini Jean-Laurent, du 3e sénégalais ; Filippi Xavier, du 3e sénégalais ; — au grade de caporal, le soldat Orecchioni Jean, des commis militaires d'administration, en service au Tonkin, et Raffalli Louis, soldat infirmier ; — à l'emploi de sous-chef artificier, le brigadier Sorba François, du 3e rég. d'artillerie coloniale.

⁂

Obsèques

A deux heures de relevée ont eu lieu les obsèques de Mme Marie-Dominique Beverini née Morellini, décédée dans sa cinquante-huitième année, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise.

Le deuil était conduit par son époux notre concitoyen M. Raphaël Beverini, propriétaire, son frère, ses beaux-frères et neveux entourés de nombreux amis.

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean-Baptiste.

Nous adressons à M. Raphaël Beverini et aux familles Morellini, Giuliani, Geraldi, Beverini, Tartaroli, Dussol, Dominici et Lucciardi toutes nos condoléances.

⁂

A louer

A partir du 1er décembre, Villa et Jardin Forcone, à Toga.

S'adresser à M. Massei, Séquestre-Judiciaire, place St Nicolas, 15.

⁂

Avis

En vertu d'une concession du Souverain Pontife, une messe solennelle de Requiem sera célébrée, le dimanche 22 du courant, dans toutes les églises paroissiales pour le repos des âmes privées des suffrages que leur assuraient les « fondations pieuses » dont le patrimoine a été définitivement confisqué par la loi inique du 13 avril 1908.

Cette messe solennelle sera célébrée à Saint-Jean dimanche prochain 22 du courant, à 11 heures.

M. le Curé invite toutes les Congrégations religieuses et tous les paroissiens à y assister.

⁂

A louer

Divers locaux situés dans l'ancienne Usine de Toga pouvant servir d'entrepôts de fourrages, marchandises diverses et écuries.

S'adresser à M. Pierre Battistini, Magasins Généraux, Bastia.

⁂

A louer

Terrain situé route du Cap, ayant servi autrefois de dépôt de chambons, ébauchons et liéges.

S'adresser à M. R. Rasmoni, route du Cap, 1.

⁂

A louer

Villa Karmaris, en partie ou en entier.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

SPLENDOR-CINEMA

20, Boulevard Paoli, 20

Aujourd'hui 20 novembre

Le Foot-Ball

Superbe cinématographie prise sur le

L'AFFAIRE DREYFUS

Dernière nouveauté inédite à Bastia. Grand chef-d'œuvre de la Maison Pathé.

Cette superbe Cinématographie, construite finement et très scrupuleusement assurera au *Public* d'assister dans tous les plus petits détails au douloureux drame politique qui a ému le monde entier.

Description des principaux tableaux

La Trahison — Henry et Esterhazy — A l'ambassade — La Dame voilée — Secret du Bordereau — Le Prix du sang — Dégradation — Condamnation de Dreyfus — Départ pour Cayenne — A l'Ile du Diable — Visite à la Famille — Retraite et suicide d'Henry — Retour de Dreyfus — Justice — Réhabilitation.

DURÉE 30 MINUTES

L'automobile passe-partout

Scène de FOU RIRE

HÉMORROIDES

Peu de personnes ignorent quelle est la fréquence et la gravité constituant les hémorroïdes, mais c'est une des affections les plus répandues comme on n'aime pas à parler de cette genre de souffrances, même à son médecin, on est beaucoup moins qu'il ne faut. Aussi, on est beaucoup moins qu'il ne faut. Aussi, on n'a aucun médicament, l'Elixir de Virginie Nyrdahl, qui les fait disparaître sans aucun danger. On n'a qu'à écrire à la Société des produits Nyrdahl, 20, rue de la Rochefoucauld, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On y trouvera combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible et la plus douloureuse. Le flacon : 4 fr. 50. franco.

Méfiez-vous des imitations ! Exigez qu'on vous donne l'Elixir de Virginie : Exigez la Signature de garantie Nyrdahl.

Ménagères, attention

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange et donnent donc une nourriture saine, très digestives que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque

Maison Ghilini

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

18 nov. — 19 nov.

Rente 3 0/0 ancien 90.70 — 90.75
— 3 0/0 amortis. 97.80 97.65
ex-coupon 2

AU PALAIS-BOURBON

Le Maintien
DE LA PEINE DE MORT

Paris, 19 novembre.

D'après certaines impressions parlementaires, on pense que le maintien de la peine de mort sera voté avec une majorité d'une centaine de voix.

Nouvelles Militaires

Troupes du Maroc

Paris, 19 novembre.

Le sergent-fourrier Stefanini, des tirailleurs sénégalais, au Maroc, est inscrit d'office, sur le tableau d'avancement, pour le grade de sergent-major, pour sa belle conduite au Maroc.

TANGER

La Note Franco Espagnole *communiquée* à Moulay-Hafid

Tanger, 19 novembre.

Le Corps diplomatique a envoyé aujourd'hui un message à Moulay-Hafid, porteur de la *Note Franco-Espagnole*.

Cette note proclame Moulay-Hafid sultan du Maroc, et il est reconnu comme tel par toutes les puissances signataires de l'Acte d'Algésiras.

LA CROISIÈRE de l'Impératrice Eugénie

Nice, 19 novembre.

L'ex-impératrice des Français, qui voyage sous le nom de Comtesse de Pierrefonds, fera au cours de l'hiver prochain une longue croisière dans la Méditerranée.

Sa Majesté visitera notamment l'Egypte.

SAINT-PIERRE & MIQUELON

Nouvelles Rassurantes

Paris, 19 novembre.

Le Ministre des colonies a reçu aujourd'hui des nouvelles assez rassurantes de Saint-Pierre et Miquelon.

Une grande manifestation en faveur des écoles libres, créées par le parti clérical dans les îles, a eu lieu le 16 courant.

Le tribunal avait été envahi, et les manifestants avaient planté le pavillon américain sur l'hôtel du gouverneur.

Les forces de police étant insuffisantes, le ministre des Colonies fit envoyer un navire de guerre, actuellement à New York, pour rétablir l'ordre.

En outre le Gouverneur et le Maire, qui est d'origine Corse, ont adressé une proclamation à la population pour l'inviter au calme.

LE SANS-GÊNE ALLEMAND

Les ballons allemands en France

Paris, 19 novembre.

Le Gil Blas se croit autorisé à annoncer que si le Gouvernement allemand ne nous donnait pas entière satisfaction, en empêchant, dans la mesure du possible, les ballons de ses nationaux d'atterrir sur le territoire français, plusieurs de nos aéronautes n'hésiteront pas à diriger leurs dirigeables sur le territoire allemand.

⁂

Le Gouvernement étudie la question de savoir s'il ne convient pas de frapper d'une taxe très élevée tout ballon étranger atterrissant sur notre territoire, ainsi que les officiers qui les montent.

Mesures allemandes

Berlin, 19 novembre.

La *Gazette de Cologne* annonce qu'à la suite des représentations qui lui ont été faites par le Cabinet de Paris, le Gouvernement vient de prendre les mesures nécessaires en vue d'éviter, autant que possible, que les ballons allemands atterrissent au delà de la frontière allemande.

MARSEILLE

Une cartouche de mélinite au Consulat d'Italie

Marseille, 19 novembre.

Une cartouche de mélinite a éclaté, ce matin, devant l'entrée principale du Consulat général d'Italie.

Heureusement, il n'y a eu que des dégâts matériels.

Une enquête a été ouverte immédiatement.

LA GALERIE HUMBERT

Paris, 18 novembre.

M. Frédéric Humbert a exposé, sous un pseudonyme, une série de tableaux qui attirent l'attention des amateurs et du public.

EN ALLEMAGNE

Guillaume II ne va pas à Kiel

Berlin, 19 novembre.

La plupart des journaux annoncent que S. M. Guillaume II ne retournera pas à Kiel, ainsi qu'il en avait manifesté le désir.

AU REICHSTAG

Interpellation sur la politique de l'Allemagne

Berlin, 19 novembre.

Le prince de Bülow répond à l'interpellation qu'il lui a été adressée au sujet de la politique financière de l'Allemagne.

Le Grand Chancelier a déclaré que l'Allemagne a besoin de faire des économies, si elle veut garder son rang de grande puissance dans le monde.

Le prince de Bülow cite la France comme ayant, pour qualité dominant, l'économie.

Aucune allusion n'a été faite aux derniers incidents politiques.

Le Chancelier a cependant déclaré que la situation mondiale actuelle ne présentait aucun danger de guerre.

LES ÉVÈNEMENTS DES BALKANS

MONTENEGRO ET AUTRICHE

Paris, 19 novembre.

Les Correspondants des journaux français à Vienne annoncent que toutes les communications télégraphiques sont interrompues, depuis dimanche, entre l'Autriche et le Montenegro.

Les Monenegrins occupent Dugo, et braquent leurs canons sur les hauteurs dominant Cattaro.

La mobilisation des corps d'armée autrichiens s'effectue.

La flotte autrichienne est attendue incessamment.

EN ITALIE

Inondations A MESSINE

13 personnes noyées
Nombreux blessés
COMMUNICATIONS COUPEES

Rome, 19 novembre.

Des télégrammes de Messine annoncent qu'à la suite d'une pluie torrentielle qui n'a pas cessé de tomber, depuis plusieurs jours, toute la ville est inondée.

L'inondation a, en outre, envahi, depuis ce matin, les *giardini* et les villages voisins.

Deux femmes, trois hommes âgés, et une dizaine d'enfants ont été entraînés par les eaux ; leurs corps ont été retrouvés, mais la mort avait déjà fait son œuvre.

Toutes les communications sont interrompues.

La désolation et la misère règnent à Messine.

EN SICILE

Ouragans et Inondations

16 morts — 200 blessés
100 voyageurs bloqués dans une gare
37 maisons écroulées

Rome, 19 novembre.

Des dépêches de Sicile annoncent des ouragans et des inondations dans toute la province.

Les détails sont navrants.

Il pleut continuellement et avec une extrême violence, depuis plus de trente heures.

A Siveno Melito, une dizaine de maisons se sont écroulées ; les *giardini* sont inondés et les récoltes dévastées.

A Casalvecchio, plus d'une centaine de voyageurs sont bloqués dans la gare.

A Noto Rosolini, les vignobles sont perdus, les campagnes dévastées.

A Riposto, une vingtaine de maisons se sont écroulées ; plus de 150 habitants sont logés dans les écoles.

Enfin à l'heure actuelle on compte 46 morts, 200 blessés et 37 maisons écroulées.

L'ENTREVUE DE POTSDAM

Concessions du Kaiser

Paris, 18 novembre.

Le correspondant du *Petit Parisien* à Berlin télégraphie à ce journal, que dans les cercles politiques on affirme que le prince de Bülow aurait obtenu de l'Empereur beaucoup plus que ce qu'on lit dans la note du *Moniteur officiel de l'Empire*.

Aussi, devant l'importance et l'étendue des concessions acquises, le Bloc libéral-conservateur a résolu de cesser toute attaque contre le Souverain.

Il paraît même que l'un de ses leaders montera à la tribune du Reichstag pour rendre hommage au sacrifice personnel, consenti par l'Empereur, en faveur de l'intérêt national.

Les concessions impériales ne seront connues que plus tard.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Raiberti

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère de la Guerre

La Chambre continue la discussion du budget du Ministère de la Guerre.

Les troupes de couverture

En réponse aux questions qui lui ont été posées sur les troupes de l'Est, le général Picquart déclare que nos troupes de l'Est ne laissent à désirer à aucun point de vue, et qu'il est prêt à donner, à titre confidentiel, aux députés qui le désireraient tous les renseignements nécessaires.

M. Bouffandeau député radical socialiste de l'Oise, parle en faveur du relèvement moral et matériel des gendarmes.

La Gendarmerie

M. Chéron déclare que le Gouvernement s'occupe d'améliorer la situation des gendarmes.

« La solde sera augmentée de 240 francs pour les uns, et de 192 francs pour les autres.

» Le crédit pour la gendarmerie, pour l'exercice 1909, est augmenté de 85.000 francs.

» L'unification des retraites sera bientôt un fait accompli.

⁂

En entendant la Chambre adopte le projet de résolution tendant à la suppression des gratifications accordées aux gendarmes pour la constatation des délits de chasse.

⁂

Sur la proposition du Gouvernement la Chambre décide de siéger samedi matin.

La séance est levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 55.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal du matin, qui est adopté.

Le Budget

Ministère de la Guerre

La Chambre continue l'examen du budget du ministère de la Guerre.

M. Adigard républicain indépendant de l'Orne, parle en faveur de la constitution d'un corps d'automobilistes dans l'armée.

Le général Picquart déclare que le Gouvernement prépare, en ce moment, un projet en vue de la constitution de ce corps.

M. Du Halgouet questionne le Sous-Secrétaire d'Etat sur l'insalubrité de certains casernements, la remonte et le pain de soupe.

M. Chéron Sous-secrétaire d'Etat au Ministère de la Guerre, répond que des enquêtes ont été faites, et que plusieurs autres sont faites actuellement, afin d'apporter des améliorations sérieuses dans le casernement des troupes et dans le service de la remonte.

M. Chéron parle ensuite du pain de troupe, des cantines et du service de l'habillement.

Le président met aux voix un certain nombre de chapitres, qui sont adoptés sans modification.

La Société d'Assistance aux Blessés

Afin de reconnaître le dévouement de la Société de la Croix Rouge au Maroc, la Chambre accorde une augmentation de crédit de quinze mille francs à cette société d'assistance aux blessés.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Crédits extraordinaires

Au début de la séance le Sénat discute le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture au ministère des Affaires étrangères d'un crédit extraordinaire pour la réception des Souverains Suédois.

Ce projet de loi est adopté par 192 voix contre 40.

Contrat d'association

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif au contrat d'association dans les colonies de la Guadeloupe et de la Réunion.

M. Victor Lourties, rapporteur, demande l'urgence.

L'urgence est déclarée, et le Sénat adopte ce projet de loi par mains levées.

Séance jeudi.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — Samedi 21 du courant, sera célébré, dans l'oratoire de ce nom, la fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge dite le Bambino.

Le matin, messe à 9 heures ; le soir, à 4 heures et demie, Salut, suivi du baisement de la Relique.

Par suite d'un accord intervenu entre *LE PETIT BASTIAIS* et *" LA RENAISSANCE DU LIVRE "*, nous pouvons offrir en

PRIME SENSATIONNELLE à nos Lecteurs :

TOUS LES CHEFS-D'ŒUVRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

100 Volumes de Luxe pour 60 francs ?

Voilà qui est si fort invraisemblable qu'il ne suffira pas d'affirmer, pour qu'on le croie :

1° Que les volumes dont on trouvera la liste ci-contre seront tirés sur papier vergé, ainsi baptisé, du premier choix, marqué au chiffre de *La Renaissance du Livre* ;

2° Que chacun d'eux sera imprimé en caractères neufs modernes, d'une élégance incomparable, spécialement fondus pour la collection ;

3° Que la typographie Crété de Corbeil, dont les travaux de luxe ont une réputation universelle, et qui est la mieux outillée des imprimeries de France, s'est chargée d'imprimer avec un soin particulier les 100 ouvrages de cette collection ;

4° Que chacun desdits ouvrages, enfin, comportera la matière d'un fort volume à 3 fr. 50 !

Nul en effet ne pourrait le croire

Aussi mettons-nous à la disposition de quiconque en fera la demande dans les conditions ci-dessous indiquées *la Confession d'un Enfant du Siècle*, d'ALFRED DE MUSSET, qui servira de volume type, en tout pareil (format, papier, impression) à chacun des 100 volumes dont la liste est ci-contre.

Ces 100 volumes — soigneusement choisis et annotés par un Comité d'Hommes de Lettres, d'Agrégés et de Docteurs de l'Université, — édités ou réédités pour les plus difficiles des amateurs de livres, constituent

Une Bibliothèque complète

de *Tous les Chefs-d'Œuvre de la Littérature Française*, bibliothèque luxueuse, indispensable à l'homme comme à la femme cultivés, et où puiseront aussi les enfants durant toutes leurs études, ce qui constituera

100 VOLUMES DE LUXE

POUR

60 Francs

PAYABLES

5 Centimes

par Jour

alors que

" LA RENAISSANCE DU LIVRE "

n'accepte plus de Souscriptions à moins de

65 Francs

LISTE DES 100 VOLUMES — DE LA COLLECTION —

XIe SIÈCLE

Vol. 1. — *La Chanson de Roland*. Traduction nouvelle, d'après les textes originaux.

XIIe SIÈCLE

Vol. 2. — *Thomas. Le Roman de Tristan*.

XIIIe SIÈCLE

Vol. 3. — *Le Roman de Renard et le Roman de la Rose*. Analyse et extraits.

Vol. 4. — *Recueil de Fabliaux*.

XIIIe ET XIVe SIÈCLES

Vol. 5. — *Les Chroniqueurs Français*. Villehardouin, Froissart, Joinville.

XVe SIÈCLE

Vol. 6. — *François Villon. Charles d'Orléans, H. Baude*. Ballades et rondels. — *Arbalète et la ruelle : La Farce*.

XVIe SIÈCLE

Vol. 7. — Rabelais : (Extraits).

Vol. 8. — *Clément Marot* : (Œuvres).

Vol. 9. — *Ronsard* : (Œuvres choisies).

Vol. 10. — *Du Bellay, Belleau, Pontus de Thyard, Jodelle, Passerat, Desportes* : (Œuvres choisies).

Vol. 11. — *Montaigne* : (Essais choisis).

Vol. 12. — *Agrippa d'Aubigné* : (Œuvres choisies).

XVIIe SIÈCLE

Vol. 13. — *Corneille* : Théâtre choisi.

Vol. 14. — *Racine* : Théâtre choisi.

Vol. 15. — *Molière* : Théâtre choisi.

Vol. 16. — *Pascal* : Pensées.

Vol. 17. — *La Rochefoucauld, Mme de Sévigné* : Maximes et Pensées. — Lettres choisies.

Vol. 18. — *La Fontaine* : Fables choisies.

Vol. 19. — *Boileau* : Œuvres choisies.

Vol. 20. — *Bossuet* : Oraisons funèbres choisies.

Vol. 21. — *Fénelon* : Aventures de Télémaque.

Vol. 22. — *Mme de Sévigné* : Lettres choisies.

Vol. 23. — *Mme de Lafayette* : La Princesse de Clèves.

Vol. 24. — *Saint-Simon* : Mémoires choisis.

XVIIIe SIÈCLE

Vol. 25. — *Les Petits Poètes du XVIIIe siècle. La Motte, J. B. Rousseau, Lebrun, Thomas, Roucher, Bernard, Parny, Saint-Lambert, Boucher, Delille, Florian, Dorat, Bertin, Parny, Dubois, Bertrand-Chénier*.

Vol. 26. — *Lesage* : Le Diable Boiteux.

Vol. 27. — *Prévost* : Manon Lescaut.

Vol. 28. — *Montesquieu* : (Extraits).

Vol. 29. — *Voltaire* : Romans et Contes.

Vol. 30. — *Voltaire* : Théâtre choisi.

Vol. 31. — *Voltaire* : Poésies choisies.

Vol. 32. — *Diderot* : Le Neveu de Rameau.

Vol. 33. — *Diderot* : Jacques le Fataliste.

Vol. 34. — *Beaumarchais* : Le Barbier de Séville, le Mariage de Figaro.

Vol. 35. — *Bernardin de Saint-Pierre* : Etudes de la Nature. — Paul et Virginie.

Vol. 36. — *Saint-Simon* : Extraits des Mémoires.

Vol. 37. — *A. Chénier* : Poésies.

XVIIIe SIÈCLE

Vol. 38. — *Mme de Staël*, Considérations sur la Révolution française. — Delphine.

Vol. 39. — *Chateaubriand* : Atala, René, Les Natchez. — Génie du Christianisme.

Vol. 40. — *Mme de Staël*, De la Littérature. — Corinne.

Vol. 41. — *Chateaubriand* : Mémoires d'Outre-Tombe.

Vol. 42. — *Lamartine* : Méditations poétiques.

Vol. 43. — *Lamartine* : Jocelyn.

Vol. 44. — *Lamartine* : Histoire des Girondins.

Vol. 45. — *Victor Hugo* : Odes et Ballades.

Vol. 46. — *Victor Hugo* : Les Orientales. — Les Feuilles d'Automne.

Vol. 47. — *Victor Hugo* : Les Chants du Crépuscule. — Les Voix intérieures. — Les Rayons et les Ombres.

Vol. 48. — *Victor Hugo* : Les Burgraves.

Vol. 49. — *Victor Hugo* : Théâtre choisi.

Vol. 50. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 51. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 52. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 53. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 54. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 55. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 56. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 57. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 58. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 59. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 60. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 61. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 62. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 63. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 64. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 65. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 66. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 67. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 68. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 69. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 70. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 71. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 72. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 73. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 74. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 75. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 76. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 77. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 78. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 79. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 80. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 81. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 82. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 83. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 84. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 85. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 86. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 87. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 88. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 89. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 90. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 91. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 92. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 93. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 94. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 95. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 96. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 97. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 98. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 99. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Vol. 100. — *Victor Hugo* : Les Misérables.

Remarques Importantes Pour être valable, le bulletin de souscription, accompagné du mandat-poste, établi au nom du Directeur de *" La Renaissance du Livre "*, 7, place Saint-Michel, Paris, et dont le montant doit varier suivant la série choisie, devra être soit remis développé à l'adresse du Directeur d'Administration du journal *LE PETIT BASTIAIS*, qui peut seul les transmettre à *" La Renaissance du Livre "*, en faisant bénéficier le souscripteur du prix réduit de 60 francs.

Le volume type *" LA CONFESSION D'UN ENFANT DU SIÈCLE "*, d'ALFRED DE MUSSET, est envoyé contre 70 centimes adressés à M. l'Administrateur du journal.

une grosse économie pour la famille. Représentant réellement la matière de 100 volumes à 3 fr. 50, c'est donc une collection de

350 Frs que nous offrons pour 60 Frs

à nos souscripteurs. C'est plus, c'est beaucoup plus, étant donnée l'édition de bibliophile tirée pour eux, étant donné le choix des ouvrages, dont quelques-uns, les lettres sauront le constater, n'existent qu'à des prix extrêmement élevés dans le commerce. Et c'est mieux encore, puisque ces 100 volumes sont payables à raison de

5 CENTIMES PAR JOUR

Mais d'autres avantages sont offerts aux souscripteurs pour qui les trois modes suivants de paiement ont été créés :

Souscription SÉRIE A. — 2 FRANCS en souscrivant, puis tous les six mois, à partir du 1er février 1909, versement de 2 FRANCS (soit 5 cent. par jour), jusqu'à paiement des 60 francs.

Souscription SÉRIE B. — 14 FRANCS en souscrivant, et le reste comme précédemment, ce qui donne droit à une PRIME GRATUITE

D'UNE SUPERBE LISEUSE PLEIN CUIR

Souscription SÉRIE C. — Un seul versement de 60 FRANCS en souscrivant, ce qui donne droit à une PRIME GRATUITE

D'UN CORPS DE BIBLIOTHÈQUE EN CHÊNE

spécialement construit pour la collection *" Tous les Chefs-d'Œuvre de la Littérature Française "*.

Cette belle organisation, entre les cent mille premiers souscripteurs, indistinctement, un prix de

100.000 Francs de Prix

en Espèces

Mais que nos Lecteurs se hâtent : ce prix de 60 francs constitue une prime en leur faveur, consentie pour un court délai par *" La Renaissance du Livre "*, qui vient d'opérer une véritable révolution en librairie.

A la demande de la majorité des Souscripteurs actuels, la publication des Chefs-d'Œuvre de la Littérature française, qui paraîtront à raison de 2 volumes par mois, à partir du 1er janvier prochain, commencera par les Œuvres du XIXe Siècle.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

A Monsieur le Directeur de " La Renaissance du Livre ", 7, place Saint-Michel, Paris

(Voir la mention : REMARQUES IMPORTANTES)

Je soussigné, ... envoyant la somme de .....

profession de ..... habitant à .....

souscris à votre édition de luxe " TOUS LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE " en 100 volumes au prix privilégié de 60 francs, payables suivant le mode de la (1) :

Série A (1) Sont 2 francs et suivis, le reste par versements semestriels de 2 francs, à partir du 1er février 1909.

Série B (1) 14 francs et suivis, le reste par versements semestriels de 2 francs, à partir du 1er février 1909, donnant droit à la Prime gratuite d'une Liseuse plein cuir.

Série C (1) Soit 60 francs et suivis, donnant droit à la Prime gratuite d'une Bibliothèque plein cuir.

SIGNATURE :

(1) Les souscripteurs exerçant les autres modes de paiement ont été avisés qu'ils n'ont qu'à nous faire connaître leur choix pour recevoir, sans aucun supplément de prix, les conditions spéciales qui leur sont réservées. Ces conditions sont exactement les mêmes que celles ci-dessus, sauf en ce qui concerne les versements qui sont échelonnés de façon à ce que le dernier soit effectué le 1er février 1909, date à laquelle tous les souscripteurs, quel que soit le mode de paiement choisi, auront versé la même somme, soit 60 francs.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 324 — SAMEDI 21 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait. Tarif remis sur demande. Réclames 1 fr. — Faits divers 0,75 — Réclames 0,75 — Nécrologies 0,30 — Judiciaires 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

00627

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Pr. de la Ste Vierge

Soleil : (heure nationale)

Lever, 6 h. 30 m. — Coucher, 4 h. 4 s.

Dernier quart., le 15 — Nouv. Lune, le 23

Fête de Demain : Sainte Cécile.

20 NOVEMBRE

PALUDISME ET QUININE

Dans son numéro du 17 novembre le *Petit Bastiais* a cru à propos de reproduire un article sur le Paludisme en Corse, de notre confrère algérien, le docteur Alcide Treille

Ecrit d'un bout à l'autre en termes que la presse médicale réprouve, et que seule la chaleur excessive du soleil africain pourrait faire excuser, cet article n'est qu'une haineuse et violente diatribe contre les organisateurs de la lutte anti-paludéenne.

Tandis que tous les médecins qui s'occupent de paludisme affirment que la quinine est le véritable et le seul spécifique de la fièvre palustre ; tandis que des associations de défense contre le fléau ont été fondées un peut partout, en Corse, en Algérie, en Grèce, en Indo-Chine, pour vulgariser l'emploi du précieux médicament, tandis que l'Italie n'a pas hésité à recourir à une législation spéciale pour mettre la quinine à la portée de tout le monde et de toutes les bourses ; tandis que les statistiques du monde entier démontrent jusqu'à l'évidence les propriétés curatives des sels de quinine dans l'infection paludéenne, le docteur Treille lui, avec la plus parfaite inconscience de la gravité de ce qu'il écrit, essaie de jeter l'alarme au sein des populations de la Corse en leur affirmant que la quinine est un poison redoutable et que les médecins qui en préconisent l'emploi ne sont que des empoisonneurs plus ou moins officiels.

Comme il fallait s'y attendre, c'est le professeur Laveran, l'apôtre infatigable de la lutte contre le paludisme, qui est le plus malmené et le plus particulièrement visé. Essayer de le défendre ici nous paraît tout à fait superflu.

Ses contemporains n'ont-ils pas en effet rendu un éclatant hommage à son mérite et à sa probité scientifique en lui ouvrant toutes grandes les portes de l'Institut et de l'Académie de médecine, et tout récemment encore, l'Académie des Sciences de Suède en lui attribuant un prix Nobel ne lui a-t-elle pas décerné la plus belle récompense qui puisse couronner la carrière d'un savant ?

Un pareil homme, on le conçoit, est au-dessus de toute atteinte, et les injures de mauvais goût que lui prodigue le Docteur Treille ne sauraient l'émouvoir, pas plus qu'elles ne nous émeuvent nous qui nous honorons d'être les élèves du Maître, nous tous médecins de la Corse qui avons conscience de faire notre devoir et de contribuer dans la mesure de nos forces au relèvement économique et social de notre pays. Présentées sous la forme malveillante qu'il leur a donnée les affirmations du Docteur Treille ne méritent pas d'être discutées. Elles ne reposent sur aucune preuve et sont en contradiction formelle avec les résultats obtenus par une expérience de près d'un siècle. Elles constituent tout simplement une négation absurde et systématique des faits les plus évidents et les mieux établis.

Docteur JOSEPH THIERS.

Les Soutiens de Famille

Aussi bien que la loi d'assistance aux vieillards, la loi de 1882 complétée par celle de 1903, prescrivant aux communes d'inscrire à leur budget trois centimes spéciaux pour venir en aide aux familles nécessiteuses des réservistes et des territoriaux, a donné lieu à de regrettables abus.

La presse s'est depuis longtemps fait l'écho des réclamations fort justifiées des intéressés ; le récit de ces abus est enfin arrivé jusqu'à la tribune de la Chambre, où il a été porté, la semaine dernière, par M. de Belcastel.

Chacun sait que les hommes de la réserve et de la territoriale convoqués peuvent obtenir, pendant leur période d'exercices, une allocation journalière de 0 fr. 75 pour leur famille, plus 0 fr. 25 par enfant ; ces allocations sont accordées à ceux qui, au moment de leur convocation, remplissent effectivement les devoirs de soutiens indispensables de famille, jusqu'à concurrence de 12 0,0 des hommes convoqués au cours de l'année et résidant dans le département.

Or, il est de notoriété que les secours n'arrivent jamais *avant* la période d'exercices militaires, c'est-à-dire au moment où la famille de l'absent en aurait besoin ; par suite des retards occasionnés par une procédure trop longue et trop compliquée, l'intéressé reçoit avis qu'il peut se présenter chez le percepteur alors qu'il a déjà fini sa période depuis plusieurs semaines. Ainsi, la loi, bienfaisante en principe, n'est d'aucun effet et manque totalement son but.

Il y a mieux M. de Belcastel cite des réservistes qui ont bénéficié de l'allocation et qui cependant sont aisés, propriétaires, rentiers, etc. L'un d'eux possède 80.000 francs de fortune, paye 120 francs d'impôts ; un autre paye un fermage annuel de 1 000 francs ; un autre encore qui est garde forestier, garde champêtre, porteur de dépêches, et dont le total des appointements s'élève à près de 1.000 fr., touche néanmoins les 75 centimes par jour d'indemnité.

Pendant ce temps, d'autres vraiment nécessiteux, alors de 7 enfants, ou payant 2 fr. 50 d'impôts, se voient évincés.

Tout le mal vient de ce que le conseil institué dans chaque département pour examiner les demandes des soutiens de famille, cède trop souvent à des considérations politiques qui devraient toujours rester étrangères à l'application d'une loi de bienfaisance ou d'assistance. Le sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur a promis d'y remédier par l'institution prochaine d'une commission départementale d'appel siégeant au chef-lieu du département ; toutes les réclamations, qui jusqu'à présent étaient examinées par le conseil départemental, pourront être frappées d'appel et portées devant cette commission. Il est à souhaiter que cette façon d'opérer donne de plus sérieuses garanties d'équité que par le passé.

En ce qui concerne la rapidité de la décision, le Ministre de l'Intérieur a pris l'engagement de donner des instructions aux mairies, aux bureaux de gendarmerie, de recrutement ou de préfecture, afin que ne se renouvelle plus cette anomalie de secours accordés pour l'absence du soutien de famille et qui arrivent quand celui-ci est depuis longtemps de retour.

Il faut remarquer, d'ailleurs, que bien des fois, les retards proviennent des intéressés eux-mêmes, qui attendent au dernier moment pour produire leur demande et les pièces réglementaires. Afin de les mettre en garde contre ce défaut, nous croyons utile de rappeler ici le processus des formalités à remplir pour postuler à l'allocation légale.

Les réservistes et territoriaux sont prévenus *dès le mois de novembre* qu'ils auront à accomplir une période au cours de l'année suivante. Le même avis, qui leur parvient par carte-postale officielle, les informe, en outre, que, s'ils veulent solliciter l'indemnité journalière, ils auront à remettre au maire de leur résidence, *avant le 15 décembre suivant*, une demande accompagnée de la carte portale et d'un relevé des impôts payés par la famille. Ce relevé est délivré gratuitement par le percepteur.

Le maire soumettra aussitôt le dossier au conseil municipal et transmettra le tout au préfet, *avant le 31 décembre*.

Dès le mois de janvier, le conseil institué dans chaque département, devra se réunir et s'aturer sur toutes les demandes qui lui auront été soumises. Il devra néanmoins réserver un certain nombre d'allocations en vue des demandes urgentes qui se produiraient au dernier moment.

De cette façon, les intéressés seront avisés *dès le mois de janvier* de l'adoption ou du rejet de leur demande.

Dans le premier cas, le réserviste n'aura plus à s'occuper de rien, si non d'indiquer au maire le nom de la personne qui, en son absence, devra toucher l'indemnité Celle ci n'aura plus qu'à se présenter chez le percepteur, dès le premier jour de l'absence du soutien de famille.

En procédant de cette façon, on évitera, à l'avenir, bien des retards et des récriminations.

HENRI BRUMONT.

Le Relèvement Économique *de la Corse*

REVENDICATIONS

présentées à la Commission interministérielle par M. GAUDIN, maire, au nom de la Ville de Bastia.

Séance du 30 mars 1908

Poste de Torpilleurs à créer à Bastia

M. Tuiers donne la voix suivante :

Messieurs,

Au mois de Décembre 1905 j'ai eu l'honneur de proposer au Conseil municipal l'adoption d'un vœu en faveur de la création, à Bastia, d'un poste permanent de torpilleurs et de sous-marins.

Ce vœu fut adopté à l'unanimité et transmis, par les soins de M. le Maire, à M. le Ministre de la Marine.

M. le Ministre ne crut pas devoir lui donner une suite favorable, mais, depuis cette époque, un fait s'est produit, qui semblerait indiquer de sa part l'intention

---

32. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

VIII

LE BRIQUART

— Allons !... nous !... dit un vieux qui paraissait commander aux autres... Nous sommes bêtes comme des oies !

— Bah ! répliqua un autre, qu'est-ce que ça fait ? On ne cause de tort qu'aux ostendars de M. Landry Lamarche : des gueux, qui font vendre le pauvre homme pour quelques centaines de francs qu'il leur doit. Je voudrais tout démolir pour qu'il ne leur reste rien.

Et, très vexés, il donna un grand coup de pied dans une soupière en porcelaine, qu'il brisa, et dont les débris roulèrent avec fracas sur le parquet. Cependant, ils achevèrent leur besogne... Une heure après, la charrette était pesamment chargée de tout le mobilier, et, dans la maisonnette, il ne restait plus, au rez-de-chaussée et au premier, au milieu des pièces vides, où la voix résonnait, désormais, comme sous les voûtes d'une église, qu'un lit de fer, un berceau d'enfant et une table en bois blanc, seuls objets que la loi avait laissés au pauvre diable à qui elle avait pris le reste de son mobilier.

— Trois heures ! dit le chef des déménageurs en regardant sa montre, un vieil oignon en argent. Nous n'avons que le temps si nous voulons dîner, à quatre heures, sur la place du Marché, à Bioix... Dieanillons, les enfants !

Les hommes remirent leur blouse bleue, traversèrent une dernière fois le jardinet, fermèrent la porte de la palissade, et, la charrette s'étant mise en marche, ils la suivirent sur la route blanche, poussiéreuse, sans ombre, jusqu'au prochain « bouchon », où ils s'arrêtèrent. Lorsqu'ils eurent disparu, un homme, aux sorte de colosse, sortit d'un bosquet touffu, couvert de vigne folle, où il s'était caché, pendant le déménagement. Cet homme, qui paraissait avoir cinquante ans, c'était Landry Lamarche. C'était le type accompli du vieux soldat, nez de « grognard » tel qu'il existait après le premier Empire, mais de beau « briquart », comme on s'appelait ; du vieux soldat qui avait fait les campagnes d'Afrique, et qui, sous Napoléon III, avait été incorporé dans les grenadiers de la garde. Ce type a presque disparu de nos jours.

Landry Lamarche avait servi trois congés durant, dans les zouaves. Blessé à Magenta, il avait reçu la croix d'honneur. Pour fait d'armes, il avait déjà reçu la médaille militaire, quelque mois auparavant !... C'était un beau soldat alors, avec ses trois brisques de laine rouge sur sa veste bleue, — car, sans instruction, il savait seulement lire et signer son nom, on n'avait pu lui donner un grade, — avec, aussi, sa croix, sa médaille et « tout le tremblement » Leogtemps il avait été l'un des gardes du drapeau du régiment, et il fallait voir avec quelle allure martiale, avec quel orgueil il marchait, l'arme au bras, près de l'officier portant l'aigle d'or surmontant l'écusson. Il aimait son métier. Son régiment c'était sa famille : il avait perdu, successivement, tous ses parents, depuis son incorporation.

C'était un simple, un naïf... un brave homme, d'une grande droiture, d'une franchise brutale, ayant le respect de la hiérarchie : il obéissait à ses chefs avec une ponctualité exemplaire et ne connaissait que ses consigne... Jeune, parbleu ! comme les camarades, il avait fait les « cent dix neuf coups ». En Afrique, il s'était payé de bon temps, si, parfois, il en avait vu de dures lui aussi d'ailleurs, toujours prêt lorsqu'on demandait des hommes de bonne volonté, se plaisant à être en avant-garde, en reconnaissance. Tireur de premier ordre, il abattait, à tout coup, vos hommes à cinq cents pas. « Chapardeur », parce que rouerre, il avait, autrefois, coupé l'un d'une fois... et grassement, au détriment des indigènes.

Il se l'était souvent reproché plus tard Landry Lamarche avait toutes les qualités du briquart, mais sans ses défauts, car le briquart, jadis, était, huit fois sur dix, paresseux, vaniteux, querelleur, ivrogne et ne craignait que ses officiers. Retraité, il était presque toujours insupportable. Qui de nous n'a connu ce type, que le gens du peuple dénommaient « pied de haut ? » Après ses trois congés, Landry, médaillé, décoré, chevronné, couvert de blessures et de gloire, s'était retiré dans son pays, à Bioix, où il se proposait de vivre, modestement, du produit de sa retraite, et de la vente de ses décorations. Il comptait, même, s'occuper, pour augmenter ses ressources, [illegible] n'avait, d'ailleurs, pas de besoins, et il espérait pouvoir subvenir à ses ressources seules que l'Etat devrait lui fournir pour ses longs services.

Landry vivait donc à Bioix, tranquille, solitaire, recherché même par certaine petite bourgeoise à cause de son ruban rouge ; célibataire toujours, malgré les « invites » qu'il avait reçues, car, sur « l'article femme », il avait « ses idées », lorsqu'un beau jour, sans dire où il allait, le briquart n'était mis en route. Personne ne savait ce qu'il était devenu. La bonhomme était resté, pendant un mois, absent. Puis, il était revenu, subrepticement, avec une petite fille. Vainement, on l'avait interrogé, avec discrétion, d'abord, et, sur son propre voyage, et sur l'enfant qu'il avait ramenée avec lui au pays ; mais il n'avait répondu que par des explications évasives. La malignité, ceux va de soi, s'en était mêlée. On ne saurait long ou, si l'on n'a jamais habité une petite ville de province, à quels commentaires absurdes, ou méchants — parfois les deux — les camarades de la ville s'étaient livrés, au sujet de ce mystérieux événement...

(*A suivre*)

de donner bientôt satisfaction aux désirs exprimés du Conseil municipal de Bastia.

Je veux parler de la construction, sur le quai Nord du Vieux Port, à côté du magasin à charbon édifié précédemment, d'une caserne destinée à loger des marins.

Cette caserne est terminée depuis quelque temps, mais elle reste fermée et absolument vide.

Il convient il pas de signaler cet état de choses à M. le Ministre et de lui rappeler respectueusement que notre ville attend toujours la création promise jadis, d'un poste de torpilleurs et de sous-marins dans le Vieux Port ?

Il est inutile de dire les grands avantages qu'en retirerait notre ville et, spécialement, le quartier si intéressant du Vieux-Port, autrefois si animé, aujourd'hui si désherité, et qui reprendrait ainsi une nouvelle vie.

Je vous propose donc de renouveler notre vœu de 1905 et vous prierai de vouloir bien le faire dans les termes suivants :

« Considérant que par sa position géographique exceptionnelle, en face de l'Italie et sur la route suivie par les grands paquebots qui vont aux Indes et dans l'Extrême-Orient, le port de Bastia paraît tout indiqué pour l'établissement d'un poste de torpilleurs et de sous-marins ;

« Considérant que le Vieux-Port sûr, bien abrité, spacieux, et qui pourrait être entièrement affecté à cette destination — les navires du commerce ne fréquentant plus que le Nouveau-Port — est admirablement disposé pour un pareil établissement ;

» Que ce fait a été formellement reconnu à diverses reprises par les plus hautes notabilités de la Marine, telles que M. l'amiral Fournier, et par les Ministres, MM. Lockroy et Pelletan, lors de leur passage à Bastia ;

» Considérant que depuis quelque temps un magasin à charbon et une caserne pour marins ont été édifiés sur le quai Nord du dit port, mais que la caserne reste vide faute de marins à loger ;

» Qu'il serait, de plus, facile de procéder à l'installation dans la cale de ce port, d'un bassin de radoub ;

» Le Conseil municipal de Bastia renouvelle le vœu, qu'il a déjà émis le 15 décembre 1905, en faveur de la création, dans le Vieux-Port, d'un poste permanent de torpilleurs et de sous-marins ;

» Dit que ce vœu sera de nouveau transmis par M. le Maire à M. le Ministre de la Marine ».

Le Conseil à l'unanimité adopte.

Copie de la présente a été adressée le 2 août 1908.

⁂

La construction de la caserne devrait avoir pour conséquence la disparition du hors-atelier « Entreprenant », actuellement installé au vieux port.

Les torpilleurs auraient ainsi à leur disposition une surface d'eau plus étendue.

Il faudrait également, pour faciliter leurs évolutions dérouler, le rocher qui se trouve en face de la caserne actuelle.

L'Escadre à Bastia

Une escadrille composée de 23 torpilleurs et contre-torpilleurs, sous le commandement de l'amiral de Joncquières, viendra à Bastia, si le temps le permet, dimanche matin, 22 du courant.

Cette escadrille doit se ravitailler en charbon et probablement en vivres.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ROGLIANO. — M. l'abbé Valentini, maire de Poggio-Marinaccio, a fait don aux Ecoles de Rogliano, d'une superbe affiche murale « la République ».

⁂

PIETRACORBARA. — La commune perd en M. Sinigaglia l'un de ses meilleurs enfants.

Cet homme de bien disparaît, à l'âge de 48 ans, après une longue et douloureuse maladie. Rien n'a pu conjurer le mal.

Le défunt appartenait à une très bonne famille, dont il avait hérité des meilleures qualités du cœur et de l'esprit.

Excellent ami, il ne tarissait pas de conseils et battait en brèche la discorde.

Chef de la commune, de 1900 à 1908, il a obligé tous ses administrés.

Père de deux enfants, il avait à cœur de les élever dignement.

Tel fut, en peu de mots, M. Sinigaglia. Il est unanimement regretté.

Ses obsèques vont être imposantes.

Cher ami, dors en paix ! C'est le cœur brisé que j'offre à ses parents éplorés mes meilleures condoléances.

⁂

CIAMANNACCE. — Le Conseil municipal de la commune a voté 20 francs pour fournitures scolaires aux élèves indigents et 50 francs pour achat de matériel scolaires.

⁂

BONIFACIO. — M. le capitaine Roux, du 26e régiment d'artillerie, passe au 13e bataillon de forteresse, pour commander la 5e batterie, à Bonifacio, en remplacement de M. le capitaine Ollivier, décédé.

⁂

OLMI CAPPELLA. — Ces jours derniers, ont eu lieu les obsèques du cher et regretté M. Rossi André, facteur des postes en retraite. Homme de bien, époux vertueux, fonctionnaire consciencieux il est mort après 35 années de bons et loyaux services dans les postes et après avoir vu sa longue carrière couronnée de la médaille d'honneur, juste récompense de ses bons services.

Aussi sa mort a causé de bien vifs regrets au sein de notre population. L'affluence des personnes venues des diverses communes du canton prouve combien le cher disparu était aimé et estimé.

Nous adressons à sa femme éplorée et aux autres membres de la famille l'expression de nos plus vives condoléances.

M. Giustini Vincent-Marie, facteur des postes à Olmi-Cappella, a prononcé sur la tombe de son regretté collègue un discours bien senti, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire faute d'espace.

⁂

APPIETTO. — M. Antonelli Noël Fortuné est nommé garde-champêtre de la commune d'Appietto, en remplacement de M. Simeoni Paul-Noël, démissionnaire.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Décret

Le Président de la République Française,

Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre de l'intérieur,

Vu les lois du Août 1875 et 9 décembre 1884 ;

Vu l'article 1er, § 3 de la loi du 30 décembre 1875 ;

Vu les articles 3 et 4 du décret du 5 janvier 1876, portant convocation de tous les conseils municipaux en vue des élections sénatoriales du 30 du même mois ;

Attendu le décès de MM. Ranc et Emmanuel Arène, sénateurs de la Corse ;

Décrète

Art. 1er. — Les conseils municipaux des communes comprises dans le département de la Corse sont convoqués pour le dimanche 29 novembre 1908, à l'effet de nommer leurs délégués et suppléants en vue de l'élection de deux sénateurs.

Art. 2. — Le collège électoral, formé des députés, des conseillers d'arrondissement et des délégués municipaux du département de la Corse, se réunira au chef-lieu le dimanche 3 janvier 1909, pour procéder à l'élection de deux sénateurs.

Art. 3. — La réunion des Conseils municipaux, et les opérations électorales tant pour l'élection des délégués et suppléants que pour la nomination des sénateurs auront lieu suivant les formes déterminées par les lois et décrets ci-dessus visés.

Art. 4. — Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, est chargé de l'exécution du présent décret ?

Fait à Paris, le 9 novembre 1908.

Arrêté

Nous Préfet du département de la Corse,

Vu les ordonnances du 27 novembre 1816 et du 18 Janvier 1817 ;

Vu l'art. 1er. — du Décret du 9 novembre 1908, qui convoque les conseils municipaux de la Corse pour le dimanche 29 novembre courant, à l'effet de nommer leurs délégués et suppléants en vue de l'élection de deux sénateurs du département en remplacement de MM. Ranc et Arène, décédés,

Arrêtons :

Art. 1. — Le décret du 9 novembre 1908, portant convocation des conseils municipaux de la Corse, pour le dimanche 29 novembre 1908, à l'effet de nommer leurs délégués et suppléants, en vue de l'élection de deux sénateurs, sera immédiatement imprimé, en placard, publié et affiché dans toutes les communes du département.

Art. 2. — La réunion des conseils municipaux, fixée au 29 novembre 1908 par le décret précité, aura lieu dans la salle ordinaire des délibérations des conseils municipaux à une heure de relevée.

Art. 3. — Si le Conseil ne se réunit pas en nombre suffisant le 29 novembre, le Maire devra, à l'issue même de la séance, faire par écrit une nouvelle convocation pour le surlendemain ; mardi 1er décembre, à une heure de relevée, et si à cette seconde séance la réunion est encore insuffisante, une troisième convocation aura lieu, le jour même, pour le jeudi 3 décembre, également à une heure de l'après midi. A cette dernière séance, l'élection pourra avoir lieu, quelque soit le nombre des membres présents.

Art. 4. — Le présent arrêté sera notifié par écrit, dans chaque commune, par les soins du Maire, à chacun des membres du conseil municipal, sans le moindre retard.

Art. 5. — MM. les Sous-Préfets et Maires du Département sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio, le 12 novembre 1908.

Le Préfet de la Corse,
J. CHALEIL.

PIETRACORBARA

Disparition d'un Jeune homme

M. Pierre Franceschi, âgé de 18 ans, a quitté, dimanche matin, la maison paternelle pour aller voir ses vaches à la montagne. Il avait un fusil et deux chiens. Il n'a pas encore rejoint ses parents ; on craint un malheur, d'autant plus que les chiens sont revenus mardi. Malgré le mauvais temps, on a organisé, sans résultat, des battues sur le territoire de la commune.

Nous signalons ce fait douloureux à qui de droit.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Au théâtre Saint-Gabriel

Ce soir samedi, débutera dans notre salle théâtrale, le Thé Mexican Cinématographe, le dernier perfectionnement de ces merveilleux appareils, sous la direction de M. Gouhier.

Le spectacle commencera à 9 heures, avec un programme des mieux choisis qui procurera trois bonnes heures de distractions.

Prix des places : Parterre, 0,50 ; Galeries, 0,75 ; Fauteuils d'orchestre, 1 fr., de balcon, 1,50 ; Places de loge, 1,50 et 1 fr.

Bulletin Financier

Paris, 19 novembre 1908.

Après un début en hausse hésitant, le marché se relève vivement pour finir au-dessus du niveau de la veille. Toutes les places étrangères sont en reste, très fermes. La Banque Française dépasse le cours de 97 francs pour obtenir à 96 97. Les plus-values sont générales parmi les Fonds Etrangers. La Turc passe à 92,80 et le Rosse 1906 à 99,70. Les Sociétés de Crédit sont en hausse principalement le Crédit Lyonnais à 1.398.

Les groupes industriel et de traction sont toujours sans animation. Rio regagne 20 frs à 1.874. Valeurs métallurgiques restent bien tenues. Fermeté des Mines sud-africaines.

Au marché, le Lauriam G ex est ferme à 57,25. L'action Ouest Africain Français pourrait son mouvement ascensionnel à 470 et la part à 250.

Les actions de Mines Pedrazzini Gold sont Silver Mining Co sont bien tenues à 97,50, ex coupon. Des perfectionnements dans le mode d'exploitation sont en voie d'exécution ou de projet. On stud e de plus, la construction d'un câble aérien entre la mine et le chemin de fer qui amènerait une réduction considérable du prix de revient.

Tendances soutenues au chemins Français.

Nouvelles Universitaires

Inspection académique

Par arrêté ministériel du 30 octobre 1908, M. Bourdier, délégué dans les fonctions de commis d'inspection académique à Ajaccio, a été nommé titulaire (4e classe du son emploi).

Instituteurs et Institutrices

Par arrêté préfectoral du 27 octobre 1908 pris sur la proposition de M. le Vice-Recteur, ont été nommés :

Adjointe à l'école des filles d'Ajaccio (Rue Sœur Alphonse) Mme Rombaldi, adjointe à Corte, en remplacement de Mme Lombrachini, nommée institutrice détachée au collège d'Ajaccio ;

Adjointe à Corte, Mme Fabri, maîtresse chargée de cours de lettres au cours secondaires de jeunes filles de Bastia ;

Instituteur à Bonifacio, M. Lorenzi, ex-directeur de l'école de garçons de Bastelica, en congé.

⁂

Par arrêté préfectoral du 31 octobre 1908, Mme Pacciani, institutrice à Rogliano, a été promue à la 1re classe avec effet du 1er octobre 1908, date de la reprise de ses fonctions à la suite de congé régulier.

Enseignement primaire supérieur

Par arrêté préfectoral en date du 17 septembre 1908, approuvé par M. le Ministre le 3 octobre 1908, une demi-bourse familiale d'enseignement primaire supérieur de 250 francs, a été accordée à :

1. Mlle Serra Marie-Antoinette, au cours complémentaire de Sartène ;
2. M. Valery Alexandre, au cours complémentaire de Bastia.
3. Mlle Laurenti Marie-Rose, aux cours secondaires de jeunes filles d'Ajaccio ;
4. Mlle Carbonnia Grâce-Marie, aux cours secondaires de jeunes filles de Bastia ;
5. M. Angelini Benoît, au cours complémentaire de Bastia ;
6. M Gaffory Jean-Paul, au cours complémentaire de Bastia ; et une bourse d'entretien de 100 francs a été accordée au jeune Moufflet Antoine Janvier au cours complémentaire de Bastia.

D'autre part, par le même arrêté, une remise de fournitures classiques de 20 francs a été accordée à Mlle Orsoni Marie-Benoîte, boursière d'entretien aux cours secondaires de jeunes filles de Bastia.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 novembre

Thermomètre : 7 heures du matin + 12°, à midi + 13°, à 4 heures du soir + 11°.
Maxima + 14°7. Minima + 7°.
Baromètre : 9 heures du matin, 756 mm. à midi, 754 mm. 6 heures du soir 756 mm.
Vent : Dans la matinée, S. O.
Dans l'après-midi Id.
Etat du ciel, le matin, Quelques nuages, l'après-midi, Id.

⁂

Tentative et suicide

Hier, dans l'après-midi, le nommé B. E., demeurant au Nouveau Port, a tenté de se suicider en se donnant deux coups de couteau à la gorge.

Ses blessures ne mettent pas sa vie en danger.

⁂

Pour le Bon Pasteur

Dimanche, 22 du courant, à 4 heures, à l'issue l'un sermon, qui sera prêché, à Sainte-Marie, par M. l'abbé Casabianca, une quête sera faite au profit de l'Orphelinat du Bon Pasteur par Mmes de Casalta, Anderson, Ferrandi et Bonelli.

Nous n'avons pas besoin de recommander à nos lecteurs cette œuvre si méritoire, si populaire du Bon Pasteur. C'est une œuvre de salut pour plus de cent orphelines qui reçoivent des admirables religieuses qui leur servent de mères, des soins de tous les instants, et, aussi, pour les repenties qui trouvent, dans la maison du Bon Pasteur, un abri assuré avec la joie et le bonheur que la religion, seule, peut leur procurer.

Mais combien sont grands les besoins de ces centaines de personnes, qui ne vivant guère que de la charité publique, et combien, malheureusement, sont réduites leurs ressources !

Nos concitoyens, au cœur si généreux, se feront un devoir de leur venir en aide. Ils auront la joie d'avoir accompli une bonne action, et Dieu la leur rendra, un jour, au centuple.

⁂

Licence en droit

Nous avons appris avec plaisir que M. Angelo Filitori, fils de notre excellent ami, le docteur Filitori, vient de subir avec succès son premier examen de licence en droit, (1re et 2e parties) devant la Faculté d'Aix.

Nous lui adressons toutes nos félicitations, ainsi qu'aux familles Forcioli, Nicolai Lots, Gaggeri et Filippi.

⁂

A louer

Divers locaux situés dans l'ancienne Usine de Toga pouvant servir d'entrepôts de fourrages, marchand ses diverses et écuries.

S'adresser à M. Pierre Battistini, Magasins Généraux, Bastia.

⁂

A louer

Terrain situé route du Cap, ayant servi autrefois de dépôt de charbons, échaudoirs et liéges.

S'adresser à M. R. Rasmusen, route du Cap, 1.

AVIS DE DÉCÈS

M. Philippe Morucci, pharmacien, et sa famille ; Mme et M. Mathieu Giovannetti, de Morsiglia, et leur famille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

le Docteur Mathieu Morucci

leur frère, beau-frère et oncle germain, décédé à Bastia, le 20 novembre 1908, à l'âge de 73 ans.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui, 21 novembre, à midi et demi, 30, Boulevard Saint Angelo.

L'enterrement aura lieu à Biguglia.

La famille ne reçoit pas.

M. Antoine Biancarelli, négociant ; Mlle Madeleine Biancarelli ; MM. François et Jean Biancarelli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du petit

René Biancarelli

leur fils et frère, décédé à Bastia, le 20 novembre 1908, à l'âge de 17 mois.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui au midi, 21 courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue des Jardins, 4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Mme Pierre-Paul Pekle ; M. Jean-Mathieu Pekle, statuaire, et sa fille ; Mme Marie-Paul Sola ; M. et Mme Joseph Pekle et leur fille ; Mlle Andrée Pekle ; Mme veuve Toussaint Viale et sa fille ; Mme Camille Pekle et ses enfants ; M. et Mme Louis Tonarelli ;

Les familles Fouget, Chenagon, Semidei, Pekle, Paoli, Escande, Fischer, Ponzi di Borgo, Duchazel, Tonarelli, Negroni, Bourgeois, Fabiani, Palmieri, Bernoni et Delpino ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Pierre-Paul Pekle

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin germain, décédé à Bastia, le 20 novembre 1908, dans sa 77me année, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu dimanche, 22 novembre, à 1 heure et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Route du Cap, 9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	19 nov.	20 nov.
Rente 3 0/0 amort.	96,75	96,87
— 3 0/0	97,65	97,80

ex-coupon.

M. CLEMENCEAU *EN CORSE*

Paris, 20 novembre.

Après le vote du budget par le Sénat, le Président du Conseil s'embarquera pour la Corse.

M. Clemenceau doit accompagner sa fille, Mme Jacquemaire à laquelle les médecins ont conseillé le beau climat d'Ajaccio.

Le Président du Conseil débarquera à Bastia ; bien attendu, il ne sera accompagné par aucun des candidats aux prochaines élections sénatoriales.

D'ailleurs, M. Clemenceau, qui a l'intention d'abandonner le pouvoir après les élections du 3 janvier, passera une grande partie de l'hiver en Corse.

LE RELÈVEMENT DE LA CORSE

Les Impressions DE M. DELANNEY

Paris, 20 novembre.

Un des rédacteurs du *Matin* s'est rendu chez M. Delanney, conseiller d'Etat, directeur général des douanes, président de la Commission d'enquête pour le relèvement économique de la Corse, et lui a demandé les impressions qu'il a rapportées de son voyage dans l'île embaumée.

M. Delanney lui a fait les déclarations suivantes :

« Il est urgent que l'Etat, et surtout le Parlement interviennent pour modifier l'état lamentable où se trouve cette grande et belle île

« Les Corses ne répugnent pas à la culture de leurs terres, mais ils ignorent tout des principales méthodes.

« Vous dire combien le pays est fertile, il suffit de rappeler qu'on appelait autrefois le *grenier de Rome*.

« Il faut donc avant tout propager la culture, créer des champs d'expériences et des cours spéciaux d'agriculture.

« Il est urgent d'assainir le littoral et les plaines marécageuses, suivant la méthode employée en Italie pour assainir les Marais Pontins.

« La taille de l'olivier est chose inconnue. Les vins Corses mériteraient d'être classés parmi nos crus les plus renommés, s'ils étaient bien faits.

« Si le Pays est assez largement doté de routes nationales, on peut dire qu'il y a absence complète de routes vicinal ; de nombreuses communes se trouvent privées de toutes sortes de voies de communications.

« L'industrie n'existe pas ; le commerce est rudimentaire ! Il y aurait cependant beaucoup à faire ! C'est ainsi que les marchandises françaises exportées se sont élevées, l'année dernière, au chiffre de 3.891.000 francs, contre 3.334 999 francs de marchandises étrangères importées.

« La Corse est, d'ailleurs, soumise à un régime douanier spécial. Il est évident que le Parlement modifie cet état de choses. Le droit d'entrée est, en effet, perçu sur les fruits, les peaux brutes, les bois, etc., qui arrivent de Corse.

« On peut et on doit faire quelque chose pour ce *Grand Département Français*, au même titre que les autres, conclut M. Delanney ; c'est une question d'équité et d'intérêt général. »

AJACCIO

ECHOUEMENT DU CROISEUR « CONDÉ »

Ajaccio, 20 novembre.

Par suite d'une forte brume, le croiseur *Condé*, commandé par le capitaine de vaisseau Aubry, s'est échoué ce matin dans le port, à deux cents mètres de la pointe d'Aspretto.

On croit que le navire repose sur la vase, on a tout lieu de supposer qu'il n'a pas touché contre des roches ; la situation du navire n'est pas désespérée ; elle ne présente même pas des difficultés sérieuses, à moins qu'une tempête ne vienne à éclater.

Les flottilles de torpilleurs et les cuirassés travaillent activement à l'allégement du *Condé*, afin de pouvoir opérer le plus vite possible le renflouement du navire.

TOULON

TERRIBLES EFFETS DU MISTRAL

Toulon, 20 novembre.

Le *mistral* soufla en tempête depuis ce matin, il n'est presque pas possible de circuler en ville.

Les murs de la minoterie, récemment incendiée qui est située au Port Marchand, ont été renversés par la violence du vent.

Mme Delsunay, son jeune fils et Mme Caisset, sont restés ensevelis, pendant plusieurs heures, sous les décombres.

Des secours furent organisés rapidement ; mais, malgré toutes les bonnes volontés, le vent, qui soufflait avec rage, arrêtant le travail de ces hardis sauveteurs, au nombre desquels se trouvaient plusieurs soldats de l'infanterie coloniale.

Enfin plusieurs heures de louables efforts, ces malheureux purent être dégagés, les deux femmes et le jeune enfant portent des blessures graves.

Plusieurs personnes, qui ont coopéré au sauvetage, ont rapporté des blessures assez sérieuses.

La Conquête de l'Air

NOUVEAUX ESSAIS du « Farman »

Paris, 20 novembre.

Plus de soixante sénateurs et députés assisteront demain aux nouveaux essais du *Farman*.

UN BALLON FRANÇAIS en Allemagne

Paris, 20 novembre.

Un ballon français, du parc aérostatique de Chalais-Meudon, monté par trois officiers français, a atterri en Westphalie.

Les officiers allemands ont fait l'accueil le plus cordial à leurs camarades de l'armée française.

LE « CLÉMENT-BAYARD »

Paris, 20 novembre.

Le dirigeable de notre compatriote Louis Capazza, le *Clément-Bayard*, a fait une nouvelle expérience cet après-midi.

M. Viviani, ministre du Travail, était à bord du dirigeable, qui a évolué sur le Bois de Boulogne et sur tous les environs de Paris.

Véhémentes Protestations des Inscrits Maritimes

Paris, 20 novembre.

Les Inscrits maritimes de Marseille, de Toulon, et de La Seyne ont publié de véhémentes protestations contre le projet du Gouvernement relatif au rattachement du service de la marine marchande au ministère du Commerce.

SAINT-PIERRE & MIQUELON

La Situation s'aggrave

Envoi de deux Croiseurs

Paris, 20 novembre.

Les nouvelles reçues aujourd'hui ne sont pas trop satisfaisantes.

Aussi le Gouvernement a-t-il décidé l'envoi de deux navires de guerre à Saint-Pierre et Miquelon.

Le ministre de la marine a envoyé au préfet maritime de Cherbourg l'ordre de faire partir, sans aucun retard, les deux croiseurs *Amiral Aube* et *Guyton*.

Les Morts du Jour

M. Tassin

Paris, 20 novembre.

On annonce la mort de M Pierre Tassin, député radical de la deuxième circonscription de Blois.

M. Tassin, qui était âgé de 71 ans, avait été élu député en 1869, et vota contre la guerre.

Membre de l'Assemblée nationale en 1871, il n'a cessé depuis cette époque de faire partie de la Chambre.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. RABIER

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère de la Guerre

La Chambre continue la discussion du budget du Ministère de la Guerre.

M. Gervais

député radical socialiste de la Seine, fait un exposé remarquable de notre situation militaire.

Il constate avec plaisir que de grands efforts de travail sont faits dans tous les services de l'armée ; l'état moral de la Patrie est excellent.

« Nous avons une armée qui répond bien aux sacrifices du Parlement ; une armée, qui fait honneur aux sentiments du Pays ; une armée, qui satisfait entièrement nos désirs.

« Nous pouvons donc avoir pleine confiance en notre force militaire. »

Après ce remarquable discours, qui soulève à plusieurs reprises les applaudissements unanimes de la Chambre, le rapporteur du budget de la guerre descend de la tribune ; il est chaleureusement félicité par tous ses collègues.

Les derniers chapitres du budget de la guerre sont votés sans aucune modification.

La séance est levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 55.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal du matin, qui est adopté.

M Biétry

qui a été frappé de l'exclusion, fait sa rentrée sans aucun incident.

Interpellation sur les Evènements de St-Pierre et Miquelon

Le président annonce qu'il a reçu de MM. Guernier, Suchetet et Denis Cochin, une demande d'interpellation sur les manifestations séparatistes qui viennent de se produire à Saint-Pierre et Miquelon.

Il a reçu également une demande d'interpellation, de MM. Aynard et l'abbé Gayraud.

La Chambre fixe la discusion de ces interpellations à vendredi prochain.

Le Budget

Ministère des Travaux publics

La Chambre aborde l'examen du budget du ministère des Travaux publics.

La discussion générale est ouverte.

M. Bussat

député radical socialiste de la Seine, critique le retard apporté au projet de loi sur les retraites des ouvriers de la voie ferrée.

M. Camille Pelletan

député radical des Bouches du Rhône, reproche également au Gouvernement le retard injustifiable apporté au vote du projet de loi relatif aux retraites des ouvriers et employés des chemins de fer.

« Elle est belle, s'écria-t-il, cette République qui faillit à sa dette ! »

Le Ministre

répond aux deux orateurs, en disant que le Gouvernement a fait tout son devoir et qu'il espère arriver bientôt à une entente avec la Commission des chemins de fer du Sénat.

Motion Pelletan

Le président met ensuite aux voix la motion de M. Camille Pelletan invitant le Gouvernement à hâter le vote de la loi Berteaux sur les retraites des employés des chemins de fer.

Cette motion est adoptée à l'unanimité, et par mains levées.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain matin.

EN ITALIE

Inondations EN SICILE

Deux villes anéanties

Les cimetières emportés par l'ouragan

Rome, 20 novembre.

Les nouvelles, qui arrivent de Sicile, sont désolantes.

Les deux villes, Giarre et Riposto, de la province de Catane, sont presque entièrement anéanties.

Les deux cimetières n'existent plus ; les cadavres ont été emportés par l'ouragan.

Le chiffre des victimes est inconnu.

Quant aux dégâts, ils sont incalculables.

La désolation est grande dans toute l'Italie.

Une Sirène à Bastia

Avez-vous souvenir des fables d'autrefois ! Vous rappelez-vous les Sirènes, ces femmes dont la voix mélodieuse entraînait le voyageur sur les mers ? La Sirène existe toujours, seulement elle n'est faite humaine, elle habite Bastia et son nom est *Modern' Cordonnerie*. Si elle attire les mortels par le charme de sa beauté, c'est pour leur offrir de belles chaussures. Et tout Bastia, hommes et femmes, accourent à son appel, car *Modern' Cordonnerie* possède un salon merveilleux, 9, Boulevard du Palais.

L'élégante la plus raffinée est toujours certaine de trouver une chaussure à son goût. Et c'est la femme va, l'homme s'empresse de venir.

La *Modern' Cordonnerie* est la seule qui puisse satisfaire tous les goûts et toutes les bourses.

Société Forestière
d'Isolaccio et Serra
Pietrapola-les-Bains

Vente de bois en grume ou débité
PIN, CHÊNE, HÊTRE, CHATAIGNIER, AULNE

Débits de toutes sortes sur commande pour construction, menuiserie, ébénisterie.

Meubles bruts,
Lits, Tables, Armoires, etc.

Charbon de bois et bois à brûler

Entrepôts : à Ajaccio, chez M. Antoine Eidel ; à Bastia, chez M. César Lots, 6, rue de la Gare.

AIGREURS — BILE — CONSTIPATION

LES TROIS PRÉCURSEURS DES MALADIES DE L'ESTOMAC, DU FOIE ET DES INTESTINS.

La Tisane Américaine des Shakers favorise la sécrétion prompte et normale du suc gastrique et des ferments digestifs, empêchant ainsi la dyspepsie. En touchant et fortifiant l'estomac, le foie et les intestins, elle assurera désormais leur parfait fonctionnement. Elle guérit la constipation, les migraines et les excès de bile. En vente dans toutes les pharmacies et chez M. Pasyan, pharmacien à Lille.

LA TISANE AMERICAINE DES SHAKERS

EST LE PLUS EFFICACE DE TOUS LES REMÈDES.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Malle du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux Mosaïques pour trottoir. — Briques pleines et rondes. — Carreaux — Tuiles creuses ou pleines et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T, I de fer, Rennes artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Bonaventure, 2 Boulevard de Cardo.

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Baes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles poulins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Blagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

OUTILS pour AMATEURS MODÈLES — MACHINES — A DÉCOUPER

Disc... TOURS, Perceuses, Etc.

Installation à Gaz

Jean Cinti, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

A VENDRE

250 hectolitres de vin
des coteaux de Farinole (Cap Corse)
Dépôt à Bastia
Au coin du boulevard de Cardo
et de la montée de Sainte Claire

Prix réduits

S'adresser montée de Ste Claire, n° 4.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

A. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants qui disent abusivement « qu'ils sont de la Faculté d'Amérique » et qui exploitent des naïvetés en promettant la prothèse dentaire sans douleur.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

CHEVEUX Maladie, Chute, Pellicules **SAUVÉS** Perfection **Hahn**

FUMIER

Trois francs le collier

COTE DE TABACS

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1894)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1901)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combemorre, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, est recommandée aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son goût.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrance, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les naüpathes.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en gros Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

Consultez
vos
amis :
Nos Loisirs
est un
journal bien fait.

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 325 — DIMANCHE 22 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnés sont priés de bien vouloir se référer aux tarifs du Journal publié dans le 1er — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Cécile.
Saints : (Heure nationale)
Lever, 6 h. 30 m. — Coucher, 4 h. 4 m.
Dernier quart : le 15 Nouv. Lune, le 23
Fête de Demain : Saint Clément.

21 NOVEMBRE

AUTOUR DES

Elections Sénatoriales

LA CORSE EN LOTERIE

Notre confrère u scié Santu Casanova, en soumettant aux délégués sénatoriaux son projet peu banal d'élection, n'oublie pas d'éclairer sa lanterne, puisqu'il laisse entrevoir l'intérêt qu'offre sa combinaison pour tous ceux qui voudront y participer. Vous n'avez aucune chance d'être élu, dit-il, à chaque délégué ; si vous suivez mon conseil, vous aurez au moins deux chances, avec ma loterie d'un nouveau genre.

Mais voilà ! Qui garantira, aux bénéficiaires, la sincérité de ceux qui ne seront pas favorisés par le sort ? car on est toujours tenté de se soustraire à ses engagements, et puis les idées originales, tout comme les belles plantes, ont besoin d'être fumées et arrosées. Qui fournira le tabac et le petit verre aux électeurs dont les ressources seront aussi restreintes que le vote auquel ils doivent prendre part ?

M. Delanney et la Sous-Commission d'enquête pourraient peut-être nous le dire, mais ils n'en feront rien, à cause de la fameuse neutralité administrative. Qui paiera les petits verres ? Ceux qui les casseront. C'est possible, si l'on en croit un proverbe et les proverbes sont la sagesse des nations.

Le Délégué du Pigno.

LES CHAMBRES
DE COMMERCE
LEUR NOUVEAU STATUT ÉLECTORAL

Le mois prochain, on procédera à un renouvellement intégral de toutes les Chambres de Commerce. Ce sera une des innovations de la loi du 19 février 1908, qui est leur nouveau statut, car jusqu'ici ces Chambre ne se renouvelaient que par élections partielles.

Une autre innovation c'est que ce ne seront plus les voix seules des gros industriels et des gros commerçants qui désigneront les élus, mais tout le commerce et toute l'industrie : tous les patentés des tableaux A, B et C. Le collège électoral des 100.000 électeurs d'autrefois, triés sur le volet, va démocratiquement s'augmenter d'environ 1.200.000 électeurs nouveaux, parmi lesquels 477.000 débitants.

Certes, les patentés de toutes catégories sont intéressants, mais il en est pourtant — et c'est justement entre leurs mains que va passer la majorité — qui n'ont qu'une bien vague préparation aux grandes questions d'ordre général économique sur lesquelles les Chambres de Commerce ont à délibérer et dont l'importance va encore grandir avec la discussion des traités de commerce et à la veille d'une reprise de la lutte sans fin du protectionnisme et du libre-échange. Ce qui a fait jusqu'ici la très haute valeur des Chambres de Commerce, c'est la capacité professionnelle des hommes qui étaient appelés à les composer. Et ils étaient tels parce que l'élection comportait un choix fait par des électeurs, eux-mêmes d'une surface industrielle ou commerciale notoire et, par conséquent, très intéressés aux mérites de leurs élus.

Désormais, il se pourra malheureusement que ce ne soit pas l'élite de chaque industrie et de chaque commerce qui soit appelée à composer les nouvelles Chambres et même que les grandes industries et les commerces importants d'une région n'y soient pas représentés du tout, qu'il n'y ait pas, par exemple, de fabricants de soieries à la Chambre de Lyon, pas de négociants en vins à celle de Bordeaux, pas de délégués des grandes marques de champagne à celles de Reims, et d'Epernay, pas de représentants des drapiers à celles d'Elbeuf ou de Sedan, etc., etc. Pour remédier à cette dangereuse anomalie, la loi a prévu que les élections se pussent faire sur une liste unique ou par catégories de professions.

Sur les 143 Chambres de Commerce de France, il n'y en a que 55, plus particulièrement celles de moindre importance, dont l'élection se fera au scrutin de liste. Toutes les autres seront élues par catégories, dont une Commission spéciale, chargée, dans chaque département, de donner son avis au préfet sur le mode d'élection préférable, a déterminé la composition.

Un autre inconvénient de la nouvelle formation du collège électoral des Chambres de Commerce c'est que les intérêts de l'industrie qui occupe 5.800.000 personnes sont subordonnés à ceux du commerce qui, bien que comptant infiniment plus de patentés, ne fait vivre que 1.822.000 personnes, même en comptant les forains. M. Touron avait présenté un amendement qui maintenait à la grande industrie une part de représentation proportionnelle à son importance et au nombre d'ouvriers qu'elle emploie, mais elle fut repoussée par le Sénat.

Les Chambres de Commerce ont un grand passé historique : elles furent une des meilleures institutions dont Colbert a doté notre pays ; à l'envi l'étranger nous l'a empruntée. On sait leur rôle éminent dans la vie nationale : ce sont les conseils consultatifs les plus autorisés du législateur en toute matière économique ; elles sont les auxiliaires puissantes des grands travaux publics, dans les ports de commerce notamment, et c'est à elles que l'on doit l'extension de l'enseignement commercial, technique ou professionnel. D'ailleurs, avant de les sacrifier sur l'autel de la démocratie, M. Doumergue, le ministre du Commerce d'alors, les couronna de fleurs, comme de nobles victimes : « Je suis heureux de cette occasion de leur rendre hommage, disait il à la tribune du Sénat. Oui, les Chambres de Commerce rendent de très réels services : *elles sont remarquablement composées ; elles renferment des hommes instruits et compétents*, et leurs avis, dans beaucoup de questions, n'ont pas été sans exercer une influence salutaire sur les décisions du gouvernement en matière d'intérêts économiques et commerciaux.

René Sabatier.

Propos d'actualité

La Sainte Cécile

La Sainte Cécile au dimanche ! — Le dimanche 22 novembre — c'est à marquer. On va pouvoir la fêter tout à son aise dans les concerts, dans ces banquets traditionnels : flots d'harmonie flots de champagne. Il n'est pas patronné au ciel qui ait une clientèle plus nombreuse de tous les âges de toutes les conditions sociales. Tout le monde aujourd'hui fait sa musique ou se prend à la dire ou le sera. On s'est mis sur les bancs de l'école on l'est plus tard au régiment plus tard encore sous la bannière des sociétés de la ville : orphéon chorale harmonie fanfare etc ; amateur on l'est chez soi pour son plaisir, lorsqu'on a cultivé sa voix ou qu'on est comme on dit, d'une « belle force » au piano sur le violon le violoncelle la flûte le hautbois, sous le pouce ou c'est dans les salons pour le plaisir des autres à moins bêlas ! que ce ne soit pour leur supplice ; enfin, artiste de profession ou c'est comme chanteur sur la scène ou comme instrumentiste à l'orchestre.

Et cependant rien n'est moins certain que la vocation musicale de la patronne de la musique. On n'en trouve pas trace dans la Légende dorée. Pourtant, on lit dans la brève relation de son martyre que la vierge romaine « chantait dans son cœur ». C'est peut être la seule musique qu'elle ait connue. Un autre de ses hagiographes est néanmoins plus précis et nous dit qu'elle s'accompagnait sur un instrument de musique, qu'on peut supposer un cithare pour chanter les louanges du Très Haut. C'est ainsi d'ailleurs que les peintres nous l'ont représentée d'ordinaire et qu'un peintre flamand du quinzième siècle nous l'a montrée, dit-on, entourée des musiques de la terre pour célébrer du ciel ».

« Elle chantait dans son cœur ». N'en demandons pas davantage et acceptons son gracieux patronage que personne ne surprise, n'a jamais songé à lui contester. Qu'elle nous donne la foi en cet art. Si la musique celle des hommes et celle des oiseaux est indispensable à l'harmonie et à l'enchantement de la création, combien plus indispensable nous est à tous un peu de cette vie au moins que : la foi en CELA !

Née à Rome, d'une des plus anciennes et des plus illustres familles patriciennes, vers le commencement du IIIe siècle, Sainte Cécile vécut les dernières années, dans sa courte vie en état de mariage mais « dans une continence parfaite », tout encore la légende chrétienne. Après avoir vu martyriser sous ses yeux son époux mystique Valérien et son propre frère Tiburce en 227, sous Alexandre Sévère, successeur d'Héliogabale elle fut elle même suppliciée pour sa foi. Elle est honorée par l'Eglise comme vierge et martyre.

L.-D. Arnotto.

Avis aux Amateurs
de vitesse et d'accidents

Le 17 juillet 1908 était promulguée la loi suivante :

Article unique. — Tout conducteur d'un véhicule quelconque qui, sachant que ce véhicule vient de causer ou d'occasionner un accident, n'en aura pas arrêté et aura ainsi tenté d'échapper à la responsabilité pénale ou civile qu'il peut avoir encourue, sera puni de six jours à 2 mois de prison, et d'une amende de 16 à 500 francs, sans préjudice des peines contre le crime ou le délit qui se serait produit dans le doute ci.

Dans le cas où il y aurait lieu, en outre, à l'application des articles 319 et 320 du code pénal, les peines prononcées aux dits articles seront portées au double.

Les dispositions de l'article 463 du code pénal sont applicables au délit prévu par la présente loi.

Nous sommes heureux de publier le texte de cette loi qui aura pour

---

2e — FEUILLETON DU « PETIT BASTIAIS »

NOELLA

Grand Roman Inédit

par Charles MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XV

LA NUIT TRISTE

Elle s'était arrêtée à la corne des bois de Beauregard, du côté qui fait face au massif de Vaucresson, vers le centre duquel se trouvait la villa, manoir de château — comme on l'appelait le plus souvent — des Grèves. Loisel, l'ancien cocher de grande maison, vêtu d'une peau de bique, avec une fausse barbe qui lui donnait des airs de maquignon rural, cacha cette charrette dans le taillis, à quelques pas du chemin, attacha la brave bête à une forte branche de chêne, lui suspendit au cou une musette d'avoine pour lui faire prendre patience et rejoignit ses compagnons en vedette au bord de la route. On ne voyait ni ciel ni terre.

Certainement il n'y avait pas un chien dehors. Ni gardes ni braconniers n'auraient osé s'aventurer dans la campagne par une nuit pareille. La tempête rugissait dans son plein. Le vent secouait les maisons et les arbres avec une violence extraordinaire. Les annonces n'avaient pas menti. Pour une fois, sait-tu ? comme disent nos voisins des Flandres, Vincent, le coiffeur, se frotta les mains en disant :

— C'est une veine, on peut opérer sans crainte

Thomas Benzoni, le futur artiste, présentement moucheur de platines, enlumineur de statuettes et apprenti chez le célèbre maître Lastigou, de Marseille, était tranquille. Il avait de quoi se défendre. Il caressait dans sa poche le manche d'un bon couteau catalan avec lequel il aurait éventré un cerf ou un taureau. C'était un homme d'action, en cas de besoin, sans peur et sans reproche. Presque aussitôt un coup arriva, ni beau ni laid, de ceux dont on ne dit rien et qui peuvent passer, au choix, pour une voiture de maître, de cercle, de grande ou de petite remise. Il était conduit par un vieux cocher d'aspect assez vénérable, à cheveux blancs, et qui semblait un ancien et fidèle serviteur de gens modestes, mais aisés. Loisel lui adressa un reproche :

— Tu retardes, mon vieux Ligou.

— Jamais ! fit l'autre en tirant une énorme montre de sa poche et en la plaçant devant une de ses lanternes. A la seconde !

— Reparlons d'honneur !

— Vous êtes seule ? demanda le chef.

Vandier répondit :

— Non, la femme est là.

— Bon.

La femme, c'était Marthe Leroy qui venait chercher l'enfant. Elle ne devait plus rentrer chez elle. Ses bagages étaient au chemin de fer, à la consigne. Rousset pâlissait et rougissait tour à tour, mais dans l'obscurité, personne n'aurait pu distinguer les visages. Castanès, le Toulousain, expert et notable commerçant, ordonna au vieux cocher vénérable :

— Eteins les feux et range-toi. Pas de bruit et attends !..

Il ne pleuvait pas, mais le vent sifflait avec plus de fureur. On aurait pu croire que les grands arbres allaient s'abattre sur ces malfaiteurs que la bourrasque protégeait au contraire. Castanès ordonna de nouveau à Rousset, sur lequel il braqua la clarté d'une lanterne sourde :

— Mettez vous dans le coupé et ne bougez plus. Ne vous inquiétez pas... Ce ne sera pas long !

Vandier, qui aimait la besogne faite et mettait le moins possible la main à la pâte, et son camarade, très ému, se rencognèrent dans le véhicule, les glaces fermées, tandis que leur conducteur se tenait sous un bâton énorme près de la bête qui ne laissait pas un mouvement. Les lanternes étaient éteintes. Une escouade de gendarmes serait passée à côté d'eux sans soupçonner leur présence. Vandier dit à son compagnon :

— Le coup le bal, hein ? C'est des émotions pires qu'à l'Amb gu, pas vrai ?

Rousset ne répondit pas. En effet, sa large poitrine était serrée comme dans un étau. Qu'allait-il arriver ? Des soupçons contre eux s'entrechoquaient dans son cerveau bouleversé par un ouragan pire que celui qui faisait rage autour de lui. Il s'en voulait de se trouver en relations avec les bandits dont il avait redouté les services ; il se maudissait pour les douleurs qu'il allait infliger à cette Hélène qu'il avait tant aimée ! Et pour se donner du cœur, il se répétait avec obstination qu'il ne devait pas agir autrement ; que l'outrage ne pouvait pas demeurer impuni et qu'il ne devait, après tout, qu'à rendre le mal pour le mal.

D'ailleurs, il était trop tard pour reculer. Comme il se l'était dit déjà, le vin était tiré. Si sage, si économe qu'il fût, il fallait le boire. Les autres ne restaient pas inactifs. Ils s'enfonçaient à pas de loup à travers bois. La villa des Grèves n'était pas loin et ils connaissaient le sentier qui devait les conduire au pied des murs du parc. A ce moment, il était cinq de minuit. Les portes du château étaient fermées. Aux fenêtres, aucune lumière, excepté une légère clarté, presque invisible, qui filtrait au dehors dans l'intervalle de deux rideaux, derrière les persiennes closes.

Tout dormait. Louise, la gouvernante, allongée toute vêtue sur un large divan, près de sa maîtresse plongée dans un profond sommeil ; Virginie près de Noëlla couchée dans son berceau, les yeux fermés, ses pauvres yeux d'enfant qui ne pouvaient pas encore voir la lumière du jour.

(A suivre).

KINOR — Vin au Quinquina — Le meilleur des apéritifs — Demander partout le Kinor

effet, nous voulons bien l'espérer, d'abord de mettre un frein aux courses folles de nos cochers, conducteurs ou chauffeurs d'automobiles, ensuite de permettre aux victimes d'accidents de poursuivre en justice la réparation du préjudice qui leur sera causé.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 22 nov., à 3 h.

Allégro,	G. Wettge.
Le Picador, boléro,	Signard.
Un peu, beaucoup, passionnément, valse,	Faudrey.
Ballet de Faust,	Gounod.
Nina, polka marche,	Lust.

Le Chef de musique, X. LAURENS.

Le Relèvement Économique de la Corse

REVENDICATIONS

présentées à la Commission interministérielle par M. GAUDIN, maire, au nom de la Ville de Bastia.

Surtaxe sur l'alcool

A la session ordinaire du Conseil général de 1907, je faisais observer, répondant à la demande qui était faite d'une surtaxe sur l'alcool dont aurait bénéficié le département, que cette proposition était illégale, les taxes sur l'alcool constituant un impôt d'Etat.

Dans son rapport en date du 24 septembre dernier, M. le Président du Conseil dit textuellement : « Il est vrai que les taxes sur l'alcool constituent un impôt d'Etat et ne peuvent être autorisées en faveur des départements. Mais il est permis de se demander si en raison de la situation exceptionnelle où se trouve la Corse, il ne serait pas possible de consentir à un traitement exceptionnel. »

Le principe est donc posé, et j'éprouve quelque satisfaction à constater que l'Etat absolument en thèse, lorsque je le soutenais au sein de l'Assemblée départementale.

Il faudra donc une dérogation formelle à la loi faisant pour qu'une partie des droits dont serait frappé l'alcool tombe dans les caisses du département.

Quel sera le montant de cette surtaxe ? On ne nous le fait pas prévoir.

M. le Président du Conseil indique seulement qu'elle devra s'arrêter à la limite :

1. Où elle augmenterait les frais de perception.

2. Où elle rendrait nécessaire la substitution des contributions indirectes à celle des douanes.

Il est malaisé de prévoir comment on pourra fixer cette limite.

Que si cependant on y parvenait, à quel devrait être employés les fonds provenant du nouvel impôt.

Car il ne faut pas s'y méprendre, le bien qu'on entend nous procurer provoquera d'une nouvelle imposition qui frappera le département tout entier.

Or, nous trouvons la proposition en contradiction avec la vérité exposée par M. le Président du Conseil, à savoir, que la Corse ne peut supporter, et surtout ne paye pas, les impôts qui la frappent.

De deux choses l'une : ou bien la Corse continuera à consommer l'alcool et en acquittera les droits surtaxés, ce qui sera une gêne encore plus forte pour lui lorsqu'il s'agira d'acquitter les impôts existants ; ou bien il limitera sa consommation, et ce sera autant de perdu pour l'Etat et le département.

Mais revenons à la question posée : à quoi sera employé le montant de la surtaxe sur l'alcool ?

On annonce qu'il servira : « à équilibrer le budget départemental et à liquider par un emprunt la dette flottante, qui menace de ruiner les finances corses ; qu'il rendra possible la remise aux communes de l'arriéré de tous les contingents dûs au département et qui pèsent si lourdement sur leurs budgets ; qu'il facilitera la participation exigée du département à l'achèvement des voies ferrées et à l'assainissement de la plaine orientale. »

Nous accepterions les trois premières modes d'emploi, puisqu'il s'agit en substance de l'acquittement de charges déjà contractées et de dégrèvement en faveur des communes.

Il est équitable à ces deux points de vue que le département subisse une situation qu'il s'est créée.

Mais nous insistons une fois de plus pour dire que la Corse ne peut contracter aucun engagement pour la construction du réseau ferré, ni pour l'assainissement.

Elle ne serait pas en situation de le tenir.

M. le Président a reconnu que la Corse est le département la plus pauvre entre les départements pauvres de la France.

Aux pauvres on ne demande rien : on donne.

Aux Chasseurs Bastiais

Il est une maxime qui dit : « Nous tombons de Charybde en Scylla ». Je crois qu'il est bon de l'appliquer à notre cas. Nous attendons cette fameuse battue aux foulques, mais selon moi nous atteindrons longtemps encore.

De temps immémorial cette battue a toujours eu lieu le 1er novembre, et tous les fermiers de l'étang de Biguglia, des plus généreux jusqu'aux plus grincheux, se sont fait un devoir d'accorder aux amateurs Bastiais une journée de chasse à l'étang. Cet usage existe dans tous les étangs du continent. Aujourd'hui, contrairement à tous les usages et à toutes les traditions, nous n'avons qu'à constater une chose, c'est que nous n'aurons une battue que lorsqu'un autre fermier, plus bienveillant aura la direction de l'étang de Biguglia.

Mes chers amis, nous tombons de Charybde en Scylla.

P. E.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

L'escadre à Ajaccio

Une nouvelle division est arrivée hier matin, celle des contre-torpilleurs, elle se compose du *Victor Hugo* et du *Condé*, croiseurs cuirassés et les contre-torpilleurs *Carabine Carquois, Claymore Orifamme, Sabretache Mousquiton, Cuirasse, Fanfaron, Arbalète*, y ovenant de Toulon.

Ces bâtiments vont prendre part aux manœuvres.

A la « Palette d'or »

M. Joseph Giuiqui a installé sur le Cours Grandval un joli petit magasin de peinture et de décorations, vient de recevoir un stock de papiers peints de tous les modèles qui compose la plus charmante collection qu'il soit en ce genre.

Ont peut aller les visiter, et l'on aura eu plus le plaisir de voir l'artistique installation du décorateur plein de goût et plein d'idées qu'est le propriétaire.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ROSTINO. — Mlle Mariani Marie-Isabelle est nommée suppléante au bureau des postes de Castello di Rostino.

CORRANO. — Le gendarme Gandolfi est nommé brigadier à Corrano.

MONTEMAGGIORE. — M. Lorenzi, instituteur en congé, est nommé instituteur à Montemaggiore.

ARIENO. — M. Negretti Jean-Baptiste est nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu, à Areguo.

Bulletin Financier

Paris, 18 novembre 1908.

A la formalité du début a succédé, en clôture, une lourdeur générale due à des réactions en baisse. Notre Rente revient à 96 80. Les Fonds Etrangers, sauf les Emprunts Russes restent plus ou moins. Extérieure 96.85. Turc 78.30. Les Sociétés de Crédit demeurent très fermes ; le Crédit Foncier gagnant même 3 fr.

Les compagnies du Midi fait à 5 fr. de la Cie Française du Port de Rio Grande du Sud sont offertes par la Banque de Paris et la Société Générale à 450 fr. Le premier coupon, soit 17.50, sera payable le 1er février prochain.

Dans le compartiment industriel, nous retrouvons le Rand à 4.450. Le Rio est plus calme à 1.836. Le Bec Auer s'inscrit à 788. Les valeurs russes reportent en clôture leur avance du début. Lourdeur du groupe français. Mines d'Or faibles.

Au marché en Banque, la Banque Kara-din reprend à 458 ; la Banque de Paris et des Pays Bas est maintenant chargée du service de cette Société. La Nantes Bayker s'inscrit à 41 fr.

L'obligation 5 0/0 or, du Port de Bahia, a des demandes suivies qui la portent à 442. Nos chemins de fer sont irréguliers.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Feliol Grégoire, officier d'administration de 1re classe ; 62 ans 10 mois 10 jours de services. Pension avec jouissance du 19 juillet 1908. 3.200 fr.

Gianelli Ferdinand, capitaine ; 32 ans 1 mois de services. Pension avec jouissance du 15 juillet 1908. 2.425 fr.

Paoli Jacques, soldat ; 5 ans 1 mois de services. (Perte de l'usage d'un membre). Pension avec jouiss. du 2 mai 1908. 641 fr.

Sauf déduction des sommes perçues depuis la date d'entrée en jouissance à titre de gratification remouvelable.

Saint Jean, adjudant. Pension avec jouissance du 24 mai 1908. 975 fr.

Santelli Jean-Q.-Hilaire-Antoine-Sauveur gendarme ; 26 ans 11 mois 17 jours de services. Pension avec jouissance du 21 juillet 1908. 839 fr.

Scoffoni Marie-Catherine, veuve Baitaglini. Le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 21 février 1908. 454 fr.

LES PILULES PINK REÇOIVENT DES ÉLOGES

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux des lecteurs la lettre suivante écrite par Mme Thèle, bien connue à Reims, où elle habite, 21, rue David, et dont nous reproduisons ici la photographie.

Mme Thèle (Cl. Gerschel)

« Je suis très contente, écrit-elle, de pouvoir vous faire part de mon rétablissement. Ace aux pilules Pink. J'ai obtenu des résultats inespérés, je puis le dire, puisque depuis vingt ans, malgré tous les soins, ma santé avait été mauvaise. Après la naissance de mon premier enfant, j'avais ressenti très anémié et depuis cette époque, j'ai été de mal en pis. J'ai toujours été très faible ; j'avais des vertiges, des étourdissements. Mon appétit s'est devenu bien petit et bien que mangeant très peu, j'avais des digestions lentes, accompagnées de maux d'estomac et de nausées. J'étais si facilement oppressée que le moindre mouvement m'était devenu pénible. Etant toujours souffrante, j'avais été prise d'idées noires, je voyais la mort et j'avais continuellement dans la crainte d'un accident. J'avais toujours de mauvaises humeur, la moindre des choses me contrariait. Pendant cette période, j'ai eu une péritonite et une attaque d'appendicite, et ma santé, déjà altérée, devint plus mauvaise encore. Je me croyais condamnée et mes voisins disaient que je n'en avais plus pour longtemps.

« Où tout avait échoué, les pilules Pink ont réussi, je les ai prises comme le remède du désespoir, et j'étais bien décidée à ne plus rien tenter si ces pilules Pink n'avaient rien fait pour moi.

« Les pilules Pink m'ont bien guérie, elles m'ont rendu toutes mes forces, elles m'ont fait éprouver la joie de me sentir enfin parfaitement bien. Pour vous donner une idée de ce que je suis devenue comparativement à ce que j'avais été, sachez que mon fils étant commissionnaire entre Reims et Paris, je l'accompagnais souvent ; je faisais chaque fois le voyage Reims-Paris et, arrivée à destination, je portais les paquets et faisais les courses. »

Attention

A la fin de sa lettre, Mme Thèle ajoute ceci : « J'ai bien tenu au début que les pilules Pink n'avaient aucune valeur. Je n'avais, en effet, ressenti aucune amélioration, je dirais même mieux, je me sentais plus mal. En regardant attentivement les boîtes, qui m'avaient été vantées, je m'aperçus qu'on m'avait livré une contrefaçon des pilules Pink. J'ai mis de côté ces boîtes de fausses pilules Pink et j'en ai fait venir des véritables. J'ai alors rapidement commencé le traitement qui m'a si bien réussi. » Exiger les boîtes qui portent les mots « pilules Pink pour personnes pâles. » Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Phie Gabin, 32, Rue Bailu, Paris, 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 novembre

Thermomètre : Maximum à midi 14°, Maximum + 14°, Minimum + 9°.
Baromètre : Hauteur de matin, 762 mm ; à midi, 758 mm. 6 heures du soir 759 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme,
Dans l'après-midi id.
Etat du ciel, le matin. Découvert,
l'après-midi, Quelques nuages.

Récompenses honorifiques

Le ministre de la Guerre a conféré les récompenses suivantes aux médecins dont les noms suivent, pour soins gratuits donnés aux militaires de la gendarmerie et à leurs familles :

Lettre d'éloges officiels, M. Santi, à Orgon ; — Médaille de bronze, M. Bartoli, à Oued Fehda ; Médaille d'argent, M. Ambrosini, à Poissy.

Mauvais traitements

Le Tribunal de simple police de notre ville, présidé par M. le Juge de paix suppléant de Gentile, a, dans sa dernière audience, condamné à trois jours d'emprisonnement le nommé Grisoni Jean, charretier, qui, le 3 novembre, dans la rue Miot, avait brutalement frappé son mulet à grands coups de fouet à la tête et à coups de pieds aux jambes de devant de l'animal.

Il serait à désirer que les infractions de ce genre soient plus souvent réprimées.

Postes et Télégraphes

M. Venturini est nommé surnuméraire des postes et télégraphes à la recette principale de Toulouse.

Pour le Bon Pasteur

Dimanche, 22 du courant, à 4 heures, à l'issue d'un sermon, qui sera prêché, à Sainte-Marie, par M. l'abbé Casabianca, une quête sera faite au profit de l'Orphelinat du Bon Pasteur par Mmes de Caraffa, Anderson, Ferrandi et Bonelli.

Licence en droit

Ont été reçus aux examens de la licence en droit devant la faculté d'Aix : M. Gozzi, 2e partie ; et aux examens de capacité, 2e partie, MM. Afonsi, Filidori, Simoni.

Avis

En vertu d'une concession du Souverain Pontife, une messe solennelle de Requiem sera célébrée, le dimanche 22 du courant, dans toutes les églises paroissiales pour le repos des âmes privées des suffrages que leur assuraient les « fondations pieuses » dont le patrimoine a été définitivement confisqué par la loi inique du 13 avril 1908.

Cette messe solennelle sera célébrée à Saint-Jean dimanche prochain, 22 du courant, à 11 heures.

M. le Curé invite toutes les Congrégations religieuses et tous les paroissiens à y assister.

M. Reginensi jouera à l'offertoire, une marche funèbre de Chopin, et M. Barboni chantera le *Pie Jesu* de Haendel.

Service pénitentiaire

M. Lorichi est nommé dans le personnel de garde des établissements pénitentiaires.

A louer

Terrain situé route du Cap, ayant servi autrefois de dépôt de charbons, ébauchons et liéges.

S'adresser à M. R. Rasmussen, route du Cap, 1.

A Louer de suite

Magasins, Boulevard de Toga, 1, Maison Ramelli.

S'adresser à M. Dominique Mattei Aîné, 13, Place St-Nicolas.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE SAINT-ROCH. — Dimanche sera célébré, dans le dit oratoire, la messe solennelle du *Requiem* prescrite par le Saint Père.

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — Aujourd'hui, à 10 heures, messe de *Requiem*.

ORATOIRE SAINT-CHARLES. — Ce matin, messe de *Requiem* à 10 heures.

SPLENDOR-CINEMA

20, Boulevard Paoli, 20

Aujourd'hui 22 novembre

La Direction a l'honneur de prévenir le public Bastiais, qu'il sera donné pour la dernière fois, aujourd'hui en matinée seulement :

L'AFFAIRE DREYFUS

Le soir, changement complet avec le programme suivant :

Au Pays du Soleil de Minuit

Jolie scène virée (prise sur le vif)

LES DEUX GUIDES

Magnifique scène dramatique émouvante

Le BOSSU porte bonheur

Scène de Fou Rire

USINE à GAZ, *BASTIA*

Huille, Coke, Goudron

TERRES ET BRIQUES REFRACTAIRES

Prix au détail

(Marchandises prises à l'Usine)

Houille, 4.50 les 100 kilos.
Coke tout venant, 3.00 » »
Coke concassé à la machine pour cuisinières et caloriféres, 3.50 les 100 kilos.
Goudron, 0.10 le kilo.
Terres refractaires, à partir de 10.00 les 100 kilos.
Briques refractaires, à partir de 25.00 les 100.

La Direction se charge de la livraison à domicile ou en gare de Bastia, moyennant une légère augmentation de prix.

Adresser les commandes au Directeur de l'Usine à Gaz, Bastia.

BANDAGES et ORTHOPÉDIE

Maison spéciale de Bandages herniaires et d'appareils orthopédiques du professeur TACUSSEL fils, spécialiste de Paris. Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Fabrique de Bandages herniaires de tous les systèmes. Nouveaux bandages sans ressorts, se portant jour et nuit ; Ceintures spéciales pour Dames, grossesses et périodiques de tous les systèmes, etc...

Bas élastiques pour varices et anglies du Docteur TACUSSEL père.

Corsets orthopédiques pour les déviations de la taille, et appareils pour le redressement des difformités du corps.

Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger en froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque

Maison Ghilini

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	20 nov.	21 nov.
Rentes de 3 0/0 anciens	96.87	96.75
— de 3 0/0 nouvelle,	97.80	97.75

ex-coupon.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 21 novembre.

M. Biabelli Joseph, commis-greffier au tribunal de 1re instance de Bastia, est nommé juge de paix à Antrain (Ille-et-Vilaine) 1re circonscription de Rennes.

M. FRÉDÉRIC MASSON *et la Corse*

Réponse de M. Caïtucoli

Paris, 21 novembre.

Dans son numéro du 19 novembre, le *Gaulois* a publié un nouvel article contre la Corse de M. Frédéric Masson, membre de l'Académie Française.

M. Célestin Caïtucoli, le distingué conseiller général de Petreto-Bicchisano, a adressé aujourd'hui à M Frédéric Masson la lettre suivante :

Paris, 21 novembre.

A Monsieur Frédéric Masson, membre de l'Académie Française,

On me communique, aujourd'hui seulement, le *Gaulois* du 19, dans lequel vous exhalez copieusement votre haine pour la Corse.

Vous auriez peut être dû, Monsieur, pour prouver que votre documentation sur notre île était complète, et faire l'entière démonstration de votre impartialité, citer le rapport adressé par Banqui, en 1838, à l'Académie des sciences.

« La Mère-Patrie, disait-il, doit à la Corse les éléments primordiaux de toute civilisation », c'est-à-dire les avances que la puissance sociale doit à la faiblesse individuelle.

Tel n'est pas votre avis ; au contraire. Un département coûte à la France ; qu'on le supprime !

C'est une manière de voir tout au moins originale.

Vous souvenant que vous êtes de l'Académie Française, vous auriez pu, même pour parler de la Corse et des Corses, choisir un peu plus votre langage et ne pas nous comparer à des chiens qui grognent ! eh ! lecteur, mot à mot, c'est bien dedans, dites-vous, on a retiré l'os qu'ils rongent. »

Je n'entreprendrai pas de discuter avec vous les comptes fantastiques que vous produisez. Vous êtes, sans doute, un grand historien, mais vous ne me paraissez pas faire figure de bien grand économiste. Ce serait, d'ailleurs, trop de talents à la fois pour un seul homme, fut-il l'historien de Bonaparte !

Mais tout cela n'est rien à côté de la conclusion de votre long article.

Vous contestez l'utilité de l'effort à faire en vue du relèvement de la Corse. C'est votre droit. C'est, peut-être, aussi votre droit d'engager les Corses à aller fournir de bons soldats, — ils sont excellents, confessez-vous, — aux armées Européennes.

Il est tout à fait piquant que ce conseil nous soit donné par ceux qui affichent, à tout propos, le patriotisme le plus chatouilleux.

Mais vous n'avez pas le droit de dire qu'en allant prendre du service dans les armées étrangères, c'est-à-dire en trahissant notre pays, la France, nous resterons dans les traditions de notre race.

Vous pouvez, à votre aise, insulter à nos misères, nous vous défendons de toucher à notre patrimoine d'honneur et de loyauté.

J'ai l'honneur de vous présenter, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Célestin CAÏTUCOLI,
Président de la Commission départementale de la Corse.

Nominations

Manufacture des tabacs

Paris, 21 novembre.

MM. Peraldi, adjudant au 112e, et Lofani, sergent au 92e colonial, sont nommés préposés à l'atelier de la manufacture des tabacs à Lyon.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 21 novembre.

M. le général de brigade Lacroisade est promu au grade de général de division.

M. le colonel Colle, breveté d'état-major, est promu au grade de général de brigade.

Ces deux officiers généraux sont maintenus, à titre définitif, dans leur commandement actuel.

AJACCIO

L'ECHOUEMENT DU CROISEUR « CONDÉ »

Ajaccio, 21 novembre.

Le vice-amiral Germinet, commandant en chef l'escadre d'évolutions de la Méditerranée, a télégraphié au Ministre de la Marine que le croiseur cuirassé *Condé* a été déséchoué à 4 heures de l'après midi.

Rapport au Ministre

M. Picard, ministre de la Marine, a télégraphié ce matin à l'amiral Germinet de lui faire connaître sans retard quelle responsabilité incombe au haut commandement dans l'échouement de ce croiseur.

Dans les Couloirs

On s'entretenait beaucoup, dans les couloirs de la Chambre, de l'échouement du *Condé*.

MM. Pierangeli, Forcioli et Gavini ont déclaré que, pour eux, cet échouement est incompréhensible dans une rade comme celle d'Ajaccio, si fréquentée par les escadres, si connue dans ces moindres recoins.

Conseil des Ministres

Paris, 21 novembre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Mouvement Judiciaire

M. Briand, Garde des Sceaux, soumet à la signature présidentielle un mouvement judiciaire d'une moyenne importance.

Aucune nomination ne concerne le ressort de la Corse.

Questions Parlementaires

Le Conseil examine ensuite les diverses questions qui sont à l'ordre du jour des Chambres.

Etat-major général

Le général Picquart, ministre de la guerre, fait signer par le Président de la République des promotions dans l'état major général.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

L'Affaire Steinheil

UN COUP DE THÉATRE

Paris, 21 novembre.

L'affaire de l'assassinat du peintre Steinheil a donné lieu à un véritable coup de théâtre.

Le hasard a fait découvrir dans une des poches du pardessus du domestique Remy Couillard, une magnifique perle détachée de la bague ayant appartenu à Mme Steinheil.

Couillard, interrogé sur la provenance de cette perle, est devenu tout pâle, et tout tremblant, et a répondu qu'il ne s'expliquait pas la présence de cette perle dans la poche de son pardessus.

Il a été immédiatement écroué, malgré ses protestations d'innocence.

EN ITALIE

Naufrage D'UN PAQUEBOT FRANÇAIS

Quinze marins noyés

Naples, 21 novembre.

Le Gouvernement vient d'être informé, par la voie diplomatique, que le paquebot français *Martinique* a fait naufrage à Reggio de Calabria.

Quinze hommes de l'équipage se sont noyés.

EN ALLEMAGNE

Les Crédits pour la Marine

Berlin, 21 novembre.

Le projet de budget du ministère de la marine pour 1909 prévoit des crédits énormes pour la construction et l'achèvement de 14 grands cuirassés.

Cette dépense extraordinaire, vu l'état de la situation des finances allemandes, soulèvera de grandes protestations au moment de la discussion au Reichstag.

La Maladie DU PRINCE DE BULOW

Berlin, 19 novembre.

Le prince de Bülow est malade, et dans l'impossibilité de s'occuper de la direction des affaires, par suite d'une dépression nerveuse.

Les médecins lui ont conseillé de prendre un repos absolu de quelques semaines.

On assure que le Chancelier aurait sollicité un congé pour rétablir sa santé, fortement ébranlée.

TOULON

EXPLOSION d'une cartouche de fulminate

Deux ouvriers Corses blessés

Toulon, 21 novembre.

Une explosion s'est produite, cet après midi, à l'Ecole de pyrotechnie de Toulon.

Les ouvriers Padovani et Marioti étaient occupés à la fabrication des cartouches de fulminate.

Tout à coup l'une d'elles éclata, et les deux malheureux ouvriers furent grièvement blessés aux bras.

Après un premier pansement, les ouvriers Padovani et Marioti ont été transportés à l'hôpital de la Marine.

La préfecture maritime a fait ouvrir une enquête.

TERRIBLE ACCIDENT de chasse

Tulle, 21 novembre.

M. Monservin, ancien lieutenant d'artillerie, ancien sous-préfet, fils de l'honorable sénateur de l'Aveyron, a été tué accidentellement dans une partie de chasse.

La famille a été prévenue, avec tous les ménagements possibles, du grand malheur qui la frappait.

SAINT-PIERRE & MIQUELON

Départ d'un croiseur

Cherbourg, 21 novembre.

A la suite des ordres télégraphiques, transmis, hier, au préfet maritime de Cherbourg, le croiseur *Amiral-Aube* a appareillé aujourd'hui pour les îles Saint Pierre et Miquelon.

Le nouveau Gouverneur a pris passage à bord de ce croiseur.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. RABIER

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère des Travaux publics

Toute la séance du matin a été consacrée à un long discours du Vicomte de Villebois-Mareuil, député conservateur de la Mayenne, en faveur du mont Saint-Michel.

Après les explications du Ministre la séance a été levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 35.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal du matin, qui est adopté.

Le Budget

Ministère des Travaux publics

La Chambre aborde l'examen du budget du ministère des Travaux publics.

M. Lafferre

député radical socialiste de l'Hérault, traite la question du transport des vins, relativement aux intérêts des Agriculteurs du Midi.

L'orateur prie le ministre d'obliger les Compagnies à appliquer le barème kilométrique.

M. Treignier

député radical socialiste du Loir-et-Cher, parle dans le même sens.

M. Pujade

député radical socialiste des Pyrénées-Orientales, traite la question de la défectuosité du matériel d'exploitation des Compagnies.

INTERPELLATION CHAUVIN

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Chauvin sur le déplacement d'office des receveurs et des receveuses des postes.

M. Chauvin développe son interpellation.

M. Barthou, ministre des Postes et Télégraphes, lui répond en lui donnant les explications nécessaires.

Ordre du Jour

La discussion étant close, le président met aux voix l'ordre du jour pur et simple qui est adopté par 326 voix contre 188.

La séance est levée et renvoyée à lundi matin.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Pierre-Paul Pekle ; M. Jean-Mathieu Pekle, étudiant, et sa fille ; Mme Marie-Paul Sola ; M. et Mme Joseph Pekle et leur fille ; Mlle Andrée Pekle ; Mme veuve Toussaint Viale et sa fille ; Mme Camille Pekle et ses enfants ; M. et Mme Louis Tocanelli ;

Les familles Pongel, Chiangera, Semidei, Pekle, Paoli, Esmenard, Fischer, Pozzi di Borgo, Ducheni, Tocanelli, Negroni, Bourgeois, Fabiani, Palmieri, Bernard et Delpino ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Pierre-Paul Pekle

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin germain, décédé à Bastia, le 20 novembre 1908, dans sa 77me année, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu dimanche, 22 novembre, à 1 heure et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Route du Cap, 9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

M. et Mme D. Lanfranchi ; Mlle Angèla Halbholz et Marguerite Lanfranchi ; MM. Ignace et Paul Lanfranchi ; Mlle Laura Franceschi ; M. Flora Fenochietti ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Veuve Pauline Lanfranchi
Née FRANCHETTI

leur mère, sœur, tante, belle-mère, belle-sœur.

Le lever du corps aura lieu aujourd'hui à midi, à 8 heures du matin, Boulevard de Paixhans, 11.

L'enterrement aura lieu le même jour à Pie-Caorcchiolo.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE

DANESI Fils

Ancien Elève des Ecoles d'Horlogerie de BESANÇON

16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. Danesi a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (mouvements les plus compliqués).

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.

LUNETTERIE DE 1er CHOIX

Etude de Me de Gentile
AVOUÉ LICENCIÉ
près le Tribunal civil de Bastia

Assistance Judiciaire

Délibération du 22 janvier 1905

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Bastia, le trente mai 1908, enregistré,

Au profit de la dame Pinelli Marie-Angèle, ménagère, demeurant et domiciliée à Bastia,

Contre le sieur Leca Ange-François, charretier, domicilié à Bastia, son mari,

Il a été extrait ce qui suit :

« Le Tribunal, le Ministère Public entendu, accorde défaut contre Leca Ange-François à son épouse Pinelli Marie Angèle, et pour le profit,

« Prononce la divorce entre les époux Leca aux tort a du mari. »

La présente publication, par extrait, a été prescrite par ordonnance de M. le Président du dit Tribunal civil, en date du dix-huit novembre 1908, rendue sur requête, conformément aux dispositions de l'article 247 du code civil.

Bastia, le 19 novembre 1908.

L'avoué de la demanderesse,
de GENTILE.

Installation à Gaz
Jean Cimi, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de Cheveux jeunes. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser. Il détruit les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Succès toujours croissants.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT, 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MACHINE A TRICOTER
Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits.

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
24 Paoli, 13, au 1er
Maison Benedetti

M. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans empiriques, se disant chirurgiens-dentistes, [illegible] le droit d'exercer la profession [illegible] pour la Bastia.

A VENDRE
250 hectolitres de vin
des coteaux de Farinole (Cap Corse)
Dépôt à Bastia
Au coin du boulevard de Cardo
et de la montée de Sainte Claire

Prix réduits

S'adresser montée de Ste Claire, n° 4.

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1908)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac douloureux d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt au Vin Vila près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

OUTILS pour AMATEURS MENUISIERS, Parqueteurs, Découpage, Sculpture, Tournage, Tours, Perceuses, &c.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Vellemoure et la Malle du Teil. — Pierres grès et blanc. Carreaux Mosaïques ordinaires. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Bonifacio et Cardo.

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de tous les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI.

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez MM. L, N. Mattei et Cie

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 326 — LUNDI 23 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Diverses 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20	10	5
Autres Départ.	22	12	6

Union Postale, et autres Pays, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui. Saint Clément.

Soleil: (heure nationale)

Lever, 6 h. 30 m. — Coucher, 4 h. 4 s.

Dernier quart., le 15. Nouv. Lune, le 23

Fête de Demain : St Jean de la Croix.

22 NOVEMBRE

La Sainte-Catherine

La Jeunesse a patron et patronne : Saint-Nicolas, pour les garçons ; Sainte-Catherine, pour les filles.

Sainte-Catherine est une grande sainte au Paradis, comme dans la « Légende dorée ; » au Paradis, elle a la clientèle la plus gracieuse du monde : depuis la toute jeune elle, dans les yeux de laquelle la puberté a mis son éclair, jusqu'à la chaste « beauté » plus mûre qui, les vingt-cinq ans sonnés, s'inquiète et prend mal son parti de rester à « coiffer » la Sainte, tandis que, plus heureuses, ses compagnes ont pris, pour leur compte, la couronne nuptiale.

La Sainte-Catherine de la légende chrétienne a droit au voile et à la coiffure des épouses, car elle fut l'épouse mystique de Jésus. Au temps de la primitive Eglise, le baptême était un sacrement d'âge de raison, et Catherine était jeune fille quand, à Alexandrie d'Egypte, où elle était née et où elle mourut, vierge et martyre, la Vierge Marie lui apparut la nuit qui suivit son baptême et, dans un rêve étoilé, lui présenta Jésus sous l'aspect d'un jeune et beau fiancé. Jésus la complimenta en paroles douces sur sa beauté et sur sa sagesse et, quand elle se réveilla, elle avait au doigt l'anneau nuptial.

Fidèle à la foi engagée, elle souffrit mille morts dans un martyre de la cruauté la plus raffinée, en proclamant la gloire de son Dieu et de son maître.

C'est un symbolisme de consolation religieuse : il offre dans la foi un refuge aux jeunes filles déçues de la grande joie de ce monde et en Jésus l'époux mystique à défaut de fiancé qui ne s'est pas présenté.

Sainte-Catherine est la patronne des vierges sages de l'Evangile, comme Sainte-Madeleine, celle des vierges folles. Aussitôt tombée en puissance de mari, la jeune fille cesse d'être entourée sous sa bannière ; cependant elle favorise les « justes noces, » et c'est pour trouver mari grâce à sa toute-puissante intervention que, dans toutes les églises où elle a sa statue, les jeunes filles la parent et la « coiffent » avec assiduité. Désillusionnée, l'éternelle fiancée n'en continue pas moins à la « coiffer, » si elle n'est fait, comme on dit, une raison et si elle a trouvé dans l'union mystique avec Jésus l'idéal qu'elle a vainement cherché en ce monde.

Sainte-Catherine, qui vécut entre la fin du deuxième siècle de l'ère chrétienne et l'aurore du troisième, était de sang royal ; elle avait été élevée dans ce milieu de civilisation raffinée qui fait, en ce temps-là, d'Alexandrie, après Athènes et après Rome, le foyer universel des Lettres, des Sciences et des Arts. Il était devenu de mode — rien de nouveau sous le soleil! — de développer les connaissances de la femme et les jeunes patriciennes suivaient les leçons des maîtres en renom. Comme elles, Catherine grandit en sciences, et c'est pourquoi, pendant tout le Moyen-Age, elle était restée la sainte patronne de toutes les écoles et de toutes les universités en France et dans l'Angleterre chrétienne ; durant des siècles, les étudiants de l'Université de Paris ont chômé, le 25 novembre, en son honneur.

Aujourd'hui, elle n'est plus que la patronne des écoles et des collèges et des lycées de jeunes filles où sa fête est l'occasion de réjouissances en commun.

Partout, dans le monde chrétien, c'est la fête blanche des vierges, on se la souhaite d'amie à amie comme une fête personnelle, par des petits cadeaux ou un échange de belles cartes postales illustrées ; en commun, c'est l'occasion de dînettes aux marrons, d'une petite sauterie entre soi on, dans le monde élégant, de bals blancs priés.

Il y a des accommodements avec le ciel et avec la bonne sainte ; mais là où les usages sont suivis, la Sainte-Catherine est réservée aux jeunes filles de quatorze à quinze ans jusqu'à vingt-cinq. Plus on va, plus cette dernière limite est reculée, car aujourd'hui les jeunes filles se marient beaucoup plus tard que jadis.

Le culte si fervent des jeunes Françaises pour Sainte-Catherine s'est développé avec la légende patriotique de Jeanne d'Arc, car Sainte-Catherine était une de ses apparitions les plus familières, et c'est sa voix qu'elle écouta quand elle se mit en route pour joindre Charles VII.

A tant de poésie invoquée par la patricienne martyre d'Alexandrie, vient de se mêler la note utilitaire et pratique, et c'est du pays d'Hamlet qu'elle nous vient, et, dame! il faut bien le dire, sous l'apparence d'un bon conseil de prévoyance. En Danemark, on a créé une assurance pour les jeunes filles condamnées à « coiffer » indéfiniment Sainte-Catherine et cette assurance fait florès. Elle est d'ailleurs, comme on va voir, à double fin. Sur la tête de toute fille venant au monde, les parents qui ont le moyen versent une somme, une fois donnée de huit cents couronnes (onze cents francs, environ) Dans le cas où, à trente-cinq ans, la bénéficiaire n'est pas mariée, elle reçoit une annuité de cent vingt-cinq francs, de trois cents à quarante ans, de cinq cents à cinquante et ainsi de suite.

Par contre, dans le cas de mariage avant trente ans révolus, la jeune femme reçoit dans sa corbeille de noces une bourse de trois cents couronnes — qui lui tombent là comme un nouveau cadeau de Sainte-Catherine propice au mariage et consolatrice de celles qui n'en connaîtront pas les joies ni non plus les épines.

Robert DELYS.

Propos d'actualité

Guillaume II

De même que Louis XIV voulut avoir sa statue équestre dé son vivant, érigée sur la place des Victoires Guillaume II a tenu à avoir de quoi nous le qualifierait l'Histoire. Ce successeur de Frédéric le Grand veut d'être enfin satisfait ; il est d'ores et déjà certain que dans les manuels élémentaires à l'usage des écoliers futurs il sera dénommé Guillaume le Coiffeur. Ainsi son rêve de se singulariser devant la postérité sera exaucé.

Au fond, il paraît que le Kaiser est très ennuyé de ce qui lui arrive ; si cela est vrai, il a grand tort. N'a t il pas toujours affectionné les gestes audacieux les coups de théâtre, les poses, les ronflantes déclarations ? Cette fois, il a réussi au delà de toute mesure à attirer l'attention sur lui, et il peut se vanter d'avoir réalisé un joli tour de force en mettant en Europe tout le monde du même avis pour se moquer de lui. Le concert européen dont il est le chef d'orchestre est tout à fait bien réussi. Cet irréductible ennemi du désarmement universel fait du désarmement à sa manière : l'Europe se tient les côtes depuis 15 jours, et chacun sent que l'adversaire qui consent à rire est à moitié vaincu.

Puisque pour une fois nous ne sommes pas sur la scène et que nous jouons simplement le rôle du bon public, laissons nous à quelques commentaires. Remarquons, par exemple que si pareille mésaventure était arrivée à notre président de la République, nous n'aurions pas manqué de crier par dessus les toits à l'inconvenance et un gaffe ; les Allemands ont le point d'honneur moins sensible, ils en blaguent pas fort bien mais ils arguent tout autant que le gaffe est dans l'administration impériale et l'incohérence dans sa politique. Après cela si Guillaume II était prédécédé de la République que, nous n'hésiterons pas un seul instant à le ramener dans ses foyers mais comme il est empereur d'Allemagne nous ne pouvons que l'engager à continuer ..

Malheureusement les Allemands ne sont pas tout à fait de cet avis et ils font entendre les plus amères récriminations contre leur seigneur et maître. Le Reichstag, qui d'habitude se montre le plus ventre quand l'empereur aujourd'hui ne lui a pas ménagé les reproches, la presse a fait chorus et le peuple se plaint et s'indigne à s'émouvoir, a tenu lui aussi à manifester son mécontentement. A Munich, par exemple on a pu voir trois mille Allemands réunis pour réclamer la plus stricte observance de la Constitution.

Cette disposition d'esprit est d'autant plus remarquable que jusqu'ici l'empereur avait été parmi ses sujets, vénéré comme un Dieu. Quand un Allemand parle de « son empereur », il est convaincu qu'il s'agit d'un être d'une essence supérieure. Le crime de lèse majesté est puni en Allemagne, avec une rigueur extraordinaire. Mais en présence du réveil soudain de la conscience publique, toutes les critiques sont impunément exercer.

La conclusion de tout cela est qu'il y a quelque chose de changé chez nos voisins d'Outre Rhin. Le peuple, prenant peu à peu conscience de sa puissance, ne veut plus être mené par le bout du nez par un souverain qui ne voit pas plus loin que le bout du sien...

Ne désespérons pas. La nation allemande commence à comprendre les principes que la nation française a proclamés depuis 1789, à savoir que la politique personnelle des souverains est contraire à la dignité et à la liberté des nations. Il n'est jamais trop tard pour se tendre la main ..

A. CAPELLO.

CARGESE

Fondation d'un Comité

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Le 10 septembre dernier, un groupe assez important d'électeurs de la commune de Cargese fondait un comité pour la défense de ses intérêts ; aussitôt constitué, les membres du comité provisoire m'ont désigné pour leur président ; quelques jours après sa constitution définitive, je partais en voyage, dans le cours de ce voyage, je recevais plusieurs lettres émanant de divers adhérents pour me prier de faire publier le procès-verbal de la fondation de leur comité en y insérant le nom de chaque adhérent, et cela pour donner plus de force aux engagements solennels qu'ils ont pris de rester fidèles les uns envers les autres.

Dans de telles intentions, la date de la constitution de ce comité n'a

---

33. — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

VIII

LE BRIQUART

Le briquart avait haussé les épaules et laissé dire les bavards... L'étonnement des bonnes gens avait été à son comble lorsqu'on avait appris que Landry avait loué, pour cinq cents francs par an, une vieille maisonnette hors la ville, comptant s'y installer, au premier jour, avec la pet'te fille.

Cinq cents francs de loyer, une maisonnette, un jardin ! Diable ! mais c'm'sieu Landry » avait donc fait un héritage ? Les langues méchantes avaient de plus belle recommencé leur caquet. Chaque jour, on se repassait une nouvelle au vieux soldat, qui secouait la tête et riait, en montrant ses dents blanches. Au jour dit, il s'était installé dans la maisonnette, où il avait fait porter des meubles neufs. Bon ou dettes, qu'on disait, pourtant, comptant.

Il avait pris une femme de ménage qui devait s'occuper de la petite fille et donner des soins à l'enfant. Jour de Dieu, les commères n'en revenaient pas ! Et en effet, même Pendant un mois, tout ce petit bourgeois de la bonne ville de Blois avaient, intérieurement, envié de jeunesse. Cependant, le briquart avait remis ses toutes ses anciennes relations. Et dans sa maisonnette, il y vivait heureux, tranquille, avec la petite fille, pour qui il avait un grand attachement. La femme de ménage de Landry avait reçu des ordres précis, de son maître, relativement aux économies. Elle avait été prévenue qu'elle serait congédiée, sans rémission, au premier « potin » qui serait fait. Or, la place étant bonne, la servante était restée muette, avec autant moins de difficulté, d'ailleurs, que, quelque envie qu'elle eût en de parler, elle n'aurait rien pu dire : le briquart ne l'ayant pas mise dans ses confidences.

Chaque mois, Landry recevait de Paris une lettre chargée, et, le jour même, il venait à pied, à Blois, toucher à la poste, un mandat de deux mille francs. Voilà ce qui intriguait, surtout, les bons bourgeois de la ville. D'où lui venait cet argent, et de qui ? On avait interrogé l'employé des postes qui avait déclaré sous quatre n'y rien que le mandat venait de Paris mais que le nom de l'envoyeur ne devait rien. L'envoyeur du mandat devait inscrire, seulement, ce nom : « Monsieur Jean ». Monsieur Jean ! Etait-ce assez mystérieux ? Qui pouvait être ce monsieur Jean ? Que faisait-il ? Ce devait être le père de la petite ! On connaît le bonhomme de Blois pour de l'argent, un « sou mis sur » !, il était une bourse ! Si ce n'était des braves à l'Homme qui, au moins, payait son ruban rouge, pour avoir reçu, chaque mois, cet argent qui, sans qu'on sût pourquoi « n'était mauvais ».

Quelques braves rentiers affirmaient de ne plus savoir le croquant, qui, selon leur expression sulfureuse, « n'en faisait les flanes comme le roi de Prusse ! Régulièrement, lorsqu'il avait touché son mandat mensuel, il se rendait dans l'un des bazars de la ville où il achetait des jouets, pour la petite. Il en rapportait, toujours, à la maisonnette, une

[illegible] voiture, tout attelage ; le rire, un marchand d'oiseaux, grâce à son aucun une ingénieuse ; tambours de bazoue même, car les jouets n'épargnent rien qu'assourdissent, ce pas, la petite. Et, au retour d'une de ces joies des yeux, des rubis de rire ! Le bonhomme avait, pour son compte, comme un gamin, avec la petite qu'il faisait monter sur son dos, tandis qu'il se mettait à quatre pattes, l'enfant ayant un sabre à la main, en qui s'appelait « jouer au maréchal Bugeaud, grimpé sur son cheval de bataille et marchant contre les Kabyles ! » Entre temps, Landry jardinait, tout en fumant sa pipe.

En belle veste, en sabots, le bonnet de police sur l'oreille, le brûle-gueule aux dents, un pliant sur la manette gauche, il bêchait, sarclait, arrosait, semait, plantait, dès l'aube, à l'heure où le jour monte et où les plantes pleurent la rosée ... Dans un coin du jardinet, il avait installé un tir au pistolet. Chaque jour, il fallait six balles, les unes après les autres, pour remplir la main... Et toujours les bourgeois bienpensants de la boulevard, savaient, à coup sûr, [illegible] leur langue de diable, s'ils avaient

[illegible] [illegible] [illegible] [

aucune importance, le but à atteindre étant celui de faire connaître le sentiment politique de chaque adhérent.

Je profite de mon passage à Bastia pour vous prier de vouloir une fois de plus m'être agréable, et donner l'hospitalité dans votre honorable journal au procès-verbal ci-joint.

Tout en regrettant l'absence d'un service postal de nuit de Bastia à Ajaccio, qui aurait permis, au *Petit Bastiais* en arrivant à Ajaccio le matin, de pouvoir être expédié dans la même journée pour toutes les communes de l'arrondissement d'Ajaccio, et recevoir ainsi, dans un intérêt commun, dans la journée l'organe de publicité le plus ancien et le mieux informé de notre île.

Je tiens également à vous faire connaître que M. Forcioli, député de l'arrondissement d'Ajaccio, et M. le Préfet de la Corse, ont promis leur appui au dit comité.

Je vous prie d'agréer, etc.

P. STEPHANOPOLI.

Procès-Verbal

L'an mil neuf cent huit, le dix sept septembre, à huit heures du soir, le parti ouvrier de la commune de Cargese s'est réuni dans la salle de M. Aillo Achille à l'effet de constituer un comité républicain radical pour la défense des intérêts du prolétariat cargésien.

Le bureau provisoire est composé de M. Durili Jean, président, assisté de M. Papadacci Antoine, Paul Cnalucci Stephanopoli, et Frémigacci Nicolas, M. Durili, après avoir expliqué le but ainsi que l'intérêt qu'il y aurait à la constitution de ce comité, a prié l'assemblée d'en proposer la direction à M. Patrice Stephanopoli, conseiller du commerce extérieur de la France, officier de l'Instruction publique, propriétaire à Cargese. A l'unanimité et par acclamations, une délégation composée de MM. Antoine Papadacci et Versini Xavier a aussitôt apporté la note ci-dessus à M. Patrice Stéphanopoli.

« Les soussignés, électeurs de la commune de Cargese, réunis au nombre de 81 environ de former un comité républicain radical socialiste, pour la défense des intérêts du prolétariat cargésien, prient M. Patrice Stephanopoli de vouloir bien accepter la présidence du dit comité. »

Les délégués ont apporté à l'assemblée la réponse affirmative de M. Stephanopoli et le comité a été constitué par les signataires comme suit :

Président : M. Patrice Stephanopoli, conseiller du commerce extérieur de la France, officier de l'Instruction publique, propriétaire.

Vice-Présidents : MM. Durili Jean, et Antoine Papadacci Stephanopoli.

Secrétaire : M. Paul Cnalucci Stephanopoli. Trésorier : M. Frémigacci Nicolas (dit Galoset).

Assesseurs : MM. Ragazzacci Angeantoine, Frémigacci Joseph, Garidacci Michel, cultivateurs, Franchi Georges, marin pêcheur, Bochicchioli Dimétrine, manœuvre, Leca François-Marie, cultivateur, et Frémigacci Basile, cordonnier.

Après lecture faite est approuvé le présent procès-verbal et déclaré le comité constitué.

Cargese, le jour, mois et an que dessus le présent.

Ont signé :

Le Président,
Patrice Stephanopoli,
Conseiller du commerce extérieur de la France,
Officier de l'Instruction publique,
Propriétaire à Cargese.

Les Vice-Présidents,
A. Papadacci Stephanopoli et Durili Jean,
Propriétaires.

Le Trésorier,
Frémigacci Nicolas,
Propriétaire.

Le Secrétaire,
Paul Cnalucci Stephanopoli,

Les assesseurs : Ragazzacci Ange Antoine. — Frémigacci Joseph. — Garidacci Michel, cultivateurs. — Franchi Georges, marin pêcheur. — Bochicchioli Dimétrine — Leca François-Marie, et Frémigacci Basile.

Les électeurs adhérents :

Angelici Joseph.	Confiotti.
Rocca Antoine.	Confiotti Paul.
Bochicchioli Xavier.	Durili Henry.
Abessandri Pierre.	Drimaracci Constantin
Confiotti P. Antoine.	Giusti,
Ragazzacci Etienne,	Ragazzacci Noël,
Rochicchioli Thomas	Ragazzacci Jean.
Rossi Mathieu.	Corvisi Démétrine.
Versini J. Thomas.	Fedi André,
Frangolacci Nicolas	Corvisi Jacques.
Casta Georges.	Rocca Séraphin.
Neyo Pierre.	Frangolacci Nicolas.
Versini F. Xavier.	Versini Augustin.
Fremigacci Elie.	Ragazzacci Démétrius
Stephanopoli F.	Pinelli Jean.
Cacciagueira J.	Mattei Joseph.
Fremigacci Mathieu	Franchi Bonaventure
Baldacci Jean.	Mattei J. Dominique.
Gorsici Georges.	Franchi Michel.
Copolani Dominique	Confort i Dominiques.
Alio Achille.	Fanucci Antoine.
Colonna Noël.	Nesa N. è.
Casta Pierre.	Fedi Camille.
Capodimacci Pierre	Lucciani Mathieu.
Medonzio Jean.	Papadacci Basile.
Villa Joseph.	Villa Jean.
Nesa Mathieu.	Capodimacci Jean.
Corsici.	Subrini Toussaint.
Capodimacci Elie.	Frangiacci Pierre.
Rocca Antoine.	Stefanelli Michel.
Andriani Paul.	Versini Crescenzio.
Neyo Horace.	Cacciaguerra Etienne
Saint François.	Casta Michel.
Rochicchioli Bastien	Rochicchioli Thomas.
Carlini Toussaint.	N Ragazzacci.

P. S. Depuis le 10 septembre, 11 nouveaux adhérents au comité se sont fait inscrire.

Une Œuvre
DE
Prévoyance corporative à fonder

Appel aux Instituteurs
et aux Institutrices de la Corse

Dans la presque totalité des départements français, les membres du corps enseignant primaire ont à côté de leur Amicale ou de leur Société de Secours mutuels une Association qui a pour but de venir en aide à la veuve et aux orphelins des Sociétaires décédés. En Corse, rien de similaire n'existe. Nous avons bien une Société de Secours mutuels qui rend les plus signalés services, mais qui est impuissante à soulager d'une manière efficace les gracides détresses.

La lacune est à combler. Un louable effort a été fait à Ajaccio (ville) pour fonder une fraternelle d'Instituteurs qui aurait eu pour but de verser au décès d'un Instituteur, d'une Institutrice, d'un conjoint ou conjointe d'Instituteur, d'Institutrice, une prime d'assurance variant entre 500 et 1,000 francs.

Notre désir serait d'étendre cette œuvre à la Corse entière. De toutes les catastrophes domestiques, il n'en est pas de plus navrantes que celles de la disparition prématurée du père ou de la mère. Le foyer est brisé; et le chef de famille, soutien naturel et indispensable, disparaît, frappé en pleine force, avant d'avoir eu le temps d'assurer l'éducation des enfants et de mettre sa compagne à l'abri des nécessités de la vie. Si l'amertume de pertes aussi irréparables est profonde dans toutes les classes de la société, la pitié ne doit-elle pas aller surtout aux familles dont le travail ou le salaire représente toute la fortune ? Or, pour la plupart d'entre nous, ne travaillons-nous pas toutes les ressources ?

Le camarade décédé laisse sa jeune veuve, désormais seule, obligée d'improviser des ressources, de chercher un gagne pain qui puisse assurer l'existence d'être chers et fragiles, pauvres orphelins, dont elle est moralement et physiquement responsable.

Notre Fraternelle aurait pour triple but :

1° De défendre et de relever ce foyer presque effondré ;

2° D'aider ceux qui restent à reconquérir honorablement leur marche dans la vie ;

3° De leur verser une prime de 1,000 fr.

Avec cet appui la veuve se trouvera moins désemparée et pourra continuer plus efficacement la tâche difficile léguée par le cher disparu.

Nous estimons qu'avec une minime cotisation mensuelle variant entre 1 fr. et 1 50 selon l'âge du sociétaire et par membre participant, nous pourrons arriver à ce résultat.

Nous faisons donc un appel auprès de nos camarades, instituteurs, institutrices, conjoints ou conjointes d'instituteurs ou d'institutrices, et nous les prions de se grouper en vue du soulagement des pauvres orphelins.

Si notre appel est entendu, nous proposerons de la prochaine assemblée générale de la Société de Secours mutuels pour élaborer les statuts et pour nommer une commission qui sera chargée de l'administration de la nouvelle Société de prévoyance corporative. Le fonctionnement pourra alors commencer à la date du 1er janvier 1909.

Ajaccio, le 20 octobre 1908.

L'Instituteur-adjoint d'Ajaccio,
Alphonse NIVAGGIONI.

Nota. — La prime d'assurance sera versée aux héritiers du membre participant à la veuve de préférence, ou aux orphelins.

Les cotisations seront admises aux mêmes dans la Société et la prime serait versée aux personnes qu'ils auraient désignées.

Les Agissements
DE LA
COMPAGNIE FRAISSINET

Les services maritimes postaux de la Corse continuent à être assurés d'une manière déplorable par la Compagnie Fraissinet.

Le paquebot *postal* est arrivé jeudi à Bastia avec un retard de *deux heures* environ.

En Balagne, les populations sont désespérées ; elles se soulèveront un jour ou l'autre, si M. Clemenceau ne porte pas remède aux scandaleux abus de la Compagnie Fraissinet.

Les deux télégrammes que nous publions ci-après prouveront, une fois de plus, au distingué président de la Commission d'enquête que la Compagnie Fraissinet est une des causes principales de la misère de la Corse.

Télégrammes

A Monsieur Clemenceau, président du Conseil des Ministres,
Paris.

Vous informe respectueusement que j'ai signalé à M. le Ministre des Postes et à Monsieur Santelli, député de Calvi les procédés inqualifiables de la Compagnie Fraissinet qui a supprimé, cette semaine, par pur caprice, le service postal entre île Rousse-Marseille et île Rousse-Nice. Passagers, colis postaux, marchandises et correspondances en panne.

SAVELLI, conseiller municipal.

Reçu télégramme transmis service compétent. Amitiés.

SANTELLI.

Nécrologie

M. le Docteur Morucci

Le corps médical de notre ville vient de faire une grande perte en la personne de M. le docteur Morucci, décédé samedi dans sa soixante-treizième année.

Par sa science, par l'expérience acquise à la suite d'une longue pratique, M. le docteur Morucci comptait parmi les meilleurs praticiens de Bastia. A ces qualités il ajoutait un grand dévouement pour ses malades : il leur prodiguait ses soins sans tenir compte de son âge et des fatigues. C'est ainsi qu'il s'était acquis une nombreuse clientèle.

Il est à peine besoin d'ajouter que son désintéressement était à la hauteur de sa science, et qu'il se portait toujours avec un empressement particulier et qui dénotait son excellent cœur, vers les demeures pauvres, où le médecin ne récolte que la satisfaction intérieure du bien réalisé et du devoir accompli. Aussi les malheureux pleurent leur bienfaiteur et leur consolateur, celui qui savait en guérissant le corps, relever le moral et atténuer la misère par de discrètes offrandes.

La levée du corps a été faite à midi, en présence de la plupart des confrères du regretté défunt, des parents de Bastia et de Biguglia et de nombreux amis.

Le cercueil a été dirigé sur Biguglia où ont été célébrées les obsèques, et où se trouve le caveau de la famille.

Nous adressons à M. le pharmacien Morucci, à ses enfants, et à la famille Mathieu Giovannetti de Morsiglia nos bien sincères condoléances.

M. Pierre-Paul Pekle

M. Pierre-Paul Pekle s'est éteint dans sa soixante-dix septième année, après une bien longue maladie. L'accident qui l'avait frappé si gravement il y a déjà longtemps n'avait en rien atteint son moral, et il supportait son infirmité avec une patiente résignation. Il y était aidé par le dévouement incomparable de sa bien aimée compagne et les soins de ses chers enfants.

Aussi sa mort a été douce : il y était préparé depuis longtemps par les progrès que faisait le mal et qui ne lui permettaient de se faire aucune illusion sur sa fin prochaine. Il a eu la satisfaction d'être entouré de tous ses enfants qu'il a édifiés par ses sentiments religieux.

Excellent époux et père affectueux, M. Pierre Paul Pekle était un ami sûr, un homme généreux et charitable qu'on trouvait toujours prêt à s'intéresser à une infortune.

Les obsèques ont eu lieu à la chapelle de Notre Dame de Lourdes. Le deuil était conduit par les fils, MM. Jean-Mathieu et Joseph Pekle, et d'autres parents, en présence d'une affluence d'amis.

Nous offrons à Mme Pierre-Paul Pekle, à Mme Paul Salin, à MM. Jean-Mathieu et Joseph Pekle, aux familles Viale, Pekle et Tonarelli nos condoléances les plus attristées.

***

Le petit René Biancarelli, âgé de dix-sept mois, est allé rejoindre sa chère mère, décédée il y a quelques *mois, peu de temps après lui avoir* donné le jour.

Ce nouveau deuil est bien cruel pour M. Antoine Biancarelli, l'un des propriétaires des grands magasins « La Samaritaine ».

De nombreux amis l'entouraient, derrière le blanc cercueil de son dernier-né, et l'ont accompagné jusqu'à l'église Saint-Jean.

Nous prédentons à M. Antoine Biancarelli et à sa famille l'expression de nos regrets.

Bulletin Financier

Paris, 19 novembre 1908.

Le marché est faible aujourd'hui en sympathie avec les places étrangères qui sont toutes lourdes. Alors que les Fonds d'Etat retrouvaient plus ou moins la Rente Française se maintient très ferme à 96 75. Les Sociétés de Crédit sont irrégulières ; la Crédit Lyonnais revient à 1,280. Le Crédit Foncier, le Comptoir National d'Escompte et la Société Générale sont bien tenus dans leurs prix de la veille.

Tassement général des grandes industriel et de transition et des valeurs cuprifères : Rio 1,845. La Métropolitain est lourd à 540. Pennaroya d'une 1 centaine environ d'obligations n'étant pas faite pour satisfaire les actionnaires. Les Mines d'Or perdent encore quelques francs.

Au comptant officiel, les obligations nouvelles 5 0/0 Victoria Mines rapportent au cours actuel de 434 frs 5.69 0/0. Outre la garantie expresse du gouvernement brésilien, elles ont, par préférence, un privilège sur tout l'actif et tous les biens de la Société situés au Brésil.

En Banque, la Banque Kredin est en nouveau progrès à 613. Le mois de Londres Gros à 56 54. L'Union Ouest Africain Français accentue son mouvement ascensionnel à 473.

La transformation à l'électricité des lignes à traction à vapeur de la Cie des Tramways de Tours amènera une augmentation sensible des recettes qui sont déjà, on le sait, plus que suffisantes pour assurer le service des obligations à 6/0 de 6/0 frs de cette Société que la Banque Degaille 47, rue Taibou, offre à 460 frs.

Chemins Français sans grandes variations.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 novembre

Baromètre : 7 heures du matin 11°, à midi 14°, 4 heures du soir 12 5, Extrêmes + 14°, Minima + 9°.
Novembre : 7 heures du matin, 762 mm ; à midi, 758 mm. 6 heures du soir 759 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi id.
Etat du ciel, le matin Découvert, l'après-midi, Quelques nuages.

***

Service funèbre

La confrérie Saint Charles Borromée fera célébrer, ce matin à 9 heures, un service funèbre pour le repos de l'âme de leur regrettée bienfaitrice, Mme Louis Uberuin.

***

Les Annales

Les *Annales* de cette semaine sont consacrées à Victorien Sardou : des études magistrales et approfondies de M. Emile Faguet, Jules Claretie, G. Lenôtre, évoquent l'homme et l'écrivain ; les plus belles pages de son œuvre sont reproduites dans ce numéro exceptionnel. Il contient également un article des plus curieux d'Adolphe Brisson sur les premières Paul et Jules Cambon, nos ambassadeurs qui, à Londres et à Berlin, viennent de jouer un rôle considérable dans l'affaire d'Agadir et ses secteurs de Casablanca. De nombreuses gravures illustrent ces études d'un haut intérêt.

En vente partout : Le numéro : 50 centimes.

♣

Au Port

Vap. « Diamond », cap. Marty, de Livourne, 121 passagers, divers.

♣

Le Miroir des Modes

Qu'est-ce que portera cet hiver ? Quelle sera cette élégance, car la mode ne paraît pas bien définie. En effet, tout se porte tout est charmant ; mais, en vérité, ce qui fait la valeur de nos costumes actuels, ce n'est pas leur nouveauté, mais seulement leur élégance. C'est pour aider nos lectrices dans la confection de leur toilettes que nous avons fait paraître dans notre numéro de Novembre des costumes de style Empire et Directoire, d'une élégance rare, et aussi jaquettes, manteaux longs, ornés de grands revers, destinés à compléter les jaques fourreau et les robes princesse.

Un grand choix de robes pour jeunes filles, fillettes et enfants est donné également.

Nos lectrices trouveront aussi dans le « Miroir des Modes » précieux conseils sur la couture, l'assemblage, et, comme par le passé, nous leur offrons un cadeau pour dames et un manteau pour fillettes.

Prix du « Miroir » : 1 franc. — En vente chez tous les Libraires.

♣

A louer

A partir du 1er décembre, Villa et Jardin Forcone, à Toga.

S'adresser à M. Massoni, Négociant-Judiciaire, place St Nicolas.

♣

A louer

Villa Kermaria, en partie ou entier.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Etat-Civil

Décès

Pekle Pierre Paul, ancien négociant, retraité, 77 ans, de Bastia.
Morucci Mathieu, docteur-médecin, 73 ans, de Castinetto.
Biancarelli René-Pierre-David, 17 mois, de Bastia.

Ménagères, attention !

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles contiennent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque

Maison Ghilini

Société Forestière
d'Isolaccio et Serra
Pietrapola-les-Bains

Vente de bois en grume ou débité
PIN, CHÊNE, HÊTRE, CHATAIGNIER, ALISIER

Débits de toutes sortes sur commande pour construction, menuiserie, ébénisterie.

Meubles bruts,
Lits, Tables, Armoires, etc.

Charbon de bois et bois à brûler

Entrepôts : à Ajaccio, chez M. Antoine Eidel ; à Bastia, chez M. Cheta Lota, 6, rue de la Gare.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

GRENOBLE
Grande Réunion publique

Grenoble, 22 novembre.

Une grande réunion politique a eu lieu aujourd'hui, dans la grande salle du Gymnase, à Grenoble.

Malgré une pluie torrentielle, la salle était bondée ; les orateurs ont obtenu un succès considérable.

Des discours d'une extrême violence ont été prononcés par MM. Benoist, Flandin, Gourd et Varenne, députés.

Ces quatre orateurs ont parlé en faveur du projet de loi sur la Représentation proportionnelle. Ils ont flétri les procédés employés avec le scrutin d'arrondissement ; la corruption, le marchandage, la tyrannie du gouvernement sont les armes dont se servent les candidats pour se faire élire dans chaque arrondissement.

A la fin de cette réunion, un ordre du jour a été voté.

LES Souverains Suédois en France

L'arrivée à Cherbourg

Paris, 22 novembre.

Le roi et la reine de Suède sont arrivés hier soir, à 11 heures, à Cherbourg, à bord du yacht royal « Victoria and Albert. »

Le yacht a mouillé sous la digue et est entré ce matin, à 7 heures, dans l'arsenal. Les Souverains ont débarqué aussitôt après.

A leur débarquement le roi Gustave V et la reine Sophie Victoria ont été reçus par le vice amiral Bellue, préfet maritime de Cherbourg, et par le préfet de la Manche.

Les honneurs ont été rendus par toutes les troupes de la garnison, qui faisaient la haie de l'arsenal à la gare.

Les musiques ont joué l'*Hymne royal suédois* et la *Marseillaise* ; les salves réglementaires ont été tirées par les canons des bâtiments de la division navale mouillée dans la rade, et les batteries du fort du Roule.

Le préfet de la Manche a souhaité la bienvenue aux Souverains suédois de la part du Gouvernement de la République Française.

Le roi Gustave V a répondu en français aux souhaits qui leur leur adressés par M. Brelet.

Après la réception des autorités civiles, maritimes et militaires, le roi et la reine de Suède ont visité en détail l'arsenal.

Cette visite a beaucoup intéressé les Souverains, qui ont quitté Cherbourg, par train présidentiel, ce matin à 9 heures.

A PARIS

L'Arrivée

Paris, 22 novembre.

Le train présidentiel est arrivé à la gare du Quai d'Orsay à 3 h. 30.

Le roi et la reine de Suède sont reçus à leur descente du train, par le Président de la République, qui est accompagné de tous les membres du Gouvernement.

Les deux Chefs d'Etat se serrent affectueusement la main.

Le canon tonne ; les musiques jouent l'*hymne royal suédois* et la *Marseillaise*. Les troupes portent l'arme sur l'épaule droite ; les drapeaux saluent.

Malgré une pluie battante, une foule extraordinaire stationne aux abords de la gare, et pousse des acclamations enthousiastes.

Le cortège royal se forme à la sortie de la gare, et se dirige vers le Ministère des Affaires étrangères, transformé en palais royal.

A 4 heures et demie les Souverains suédois se sont rendus à l'Elysée, où ils ont été reçus, avec le cérémonial habituel, par le Président de la République et Mme Fallières.

A 5 heures, le roi et la reine de Suède étaient de retour au Ministère des Affaires étrangères pour recevoir la visite du Président de la République et de Madame Fallières.

La Situation de l'Europe

Londres, 22 novembre.

Le *Times* publie un article très important sur la situation actuelle de l'Europe.

L'auteur de cet article déclare que la situation ne peut pas être plus mauvaise, et que toute puissance prudente est obligée de se tenir prête à toute éventualité, c'est à-dire à se tenir en permanence sur le pied de guerre.

LES ÉVÈNEMENTS DES BALKANS
La Situation s'aggrave

Paris, 22 novembre.

Le bruit se confirme que les Monténégrins ont attaqué, à Cattaro, un navire de guerre autrichien.

On ne donne pas d'autres détails à ce sujet.

Le bruit a couru également que des soldats serbes auraient tiré plusieurs coups de feu sur des ingénieurs autrichiens, non loin de Semendria.

EN ALLEMAGNE
La Maladie
DU PRINCE DE BULOW

Berlin, 22 novembre.

La *Gazette de Francfort* affirme que la maladie du Grand Chancelier est purement imaginaire.

Le prince de Bulow jouit actuellement d'une excellente santé.

Il demande à quitter le pouvoir, parce qu'il juge la situation intenable.

Entre Diplomates

Berlin, 22 novembre.

Le baron d'Ærenthal, président du conseil des ministres d'Autriche-Hongrie, a adressé de chaleureuses félicitations au prince de Bülow sur le succès de sa politique.

UN CENTENAIRE
Discours de l'Empereur

Berlin, 22 novembre.

A l'occasion du Centenaire de l'inauguration de l'Organisation municipale dans le Royaume de Prusse, l'Empereur a prononcé un long discours qu'il a terminé par ces mots :

« J'ai le ferme espoir, que le lien étroit de fidélité et d'affection qui unit le roi à la bourgeoisie, deviendra de plus en plus indestructible.

ASTRAKAN
120 PÊCHEURS DISPARUS

Saint-Pétersbourg, 22 novembre.

Par suite d'un ouragan très violent, 120 pêcheurs de la province d'Astrakan ont disparu dans la mer Caspienne.

De temps en temps, la mer en furie rejette sur le rivage les corps inanimés de ces malheureux pêcheurs.

AVIS DE DÉCÈS

MM. et Mme D. Lanfranchi ; Mlles Angèle, Mathilde et Marguerite Lanfranchi ; MM. Ignace et Paul Lanfranchi ; Mlle Laura Franchetti ; Mme Veuve Franchetti ; M. Pierre Franchetti ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Veuve Pauline Lanfranchi
Née FRANCHETTI

leur mère, sœur, tante, belle-mère, belle-sœur.

La levée du corps a eu lieu hier dimanche, à 8 heures du matin, Boulevard du Palais, 11.

L'enterrement a eu lieu le même jour à Pero-Casevecchie.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer
Société anonyme au capital de 2.500.000 fr.
5, rue Caumebière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, caves, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment
Entrepôts : Bastia, 3, Avenue Carnot ; Corte, Nouvelle Traverse ; Vescovato.

AVIS

Les articles restant à liquider à la Bijouterie Mattei, 20, Boulevard Paoli, devant être vendus avant le 31 décembre prochain, les acheteurs bénéficieront d'une très forte réduction sur le prix coûtant.

SOCIÉTÉ DES RHUMERIES DES ANTILLES
RHUM
GRANDS MORNES
Very Old Gets Rhum (Antilles)

Ce RHUM, d'une supériorité incontestable, se recommande aux CONNAISSEURS et GOURMETS par son parfum agréable, sa haute finesse, sa vieillesse.

Très recommandé par les SOMMITÉS MÉDICALES, il est devenu ce cordial préféré des familles, de MM. les Officiers, fonctionnaires, colons et de tous ceux qui, soucieux de leur santé, exigent un article pur et de distillation rectifiée.

Le Rhum GRANDS MORNES ne se vend qu'en carafes de forme *triangulaire* avec acquit blanc de la régie garantissant l'origine.

Importé par MM. GET FRÈRES, inventeurs du Pippermint.

PARIS
HOTEL DE LA MINERVE
10, Rue de la Chaise — Paris,
près du Bon Marché
et des gares Montparnasse et d'Orléans

L'*Hôtel de la Minerve* vient d'être complètement transformé et muni de tout le confort moderne. — Electricité, Salle de Bains, etc.

Situé au Centre de Paris, desservi dans toutes les directions par des moyens de communications rapides (omnibus, tramways, autobus).

Chambres (éclairage compris) de 3 fr. 50 à 7 fr. 50.
Repas (déjeuners et dîners) 3.50.
Prix spéciaux
pour Séjours prolongés et Pensions

LA HERNIE

La contention parfaite et le traitement rationnel de toutes les hernies, quelles que soient leur grosseur et leur ancienneté, ne peuvent être obtenus que par le nouvel appareil sans ressort de A. Claverie, le renommé spécialiste herniaire, 334, faubourg Saint-Martin, Paris.

Lire son *Traité de la Hernie*, qui contient, outre la description de cette belle découverte, une étude magistrale sur les différents caractères de cette affection, et que M. Claverie enverra gratuitement à tous ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande.

AJACCIO

SALON DE COIFFURE
Entièrement remis à neuf
Service très bien soigné
Un bon ouvrier continental est attaché à la maison.
Victor MATRICALI
14, Rue Fesch, 14

OUVERTURE DE LA
Grande Charcuterie Parisienne
16, Cours Napoléon, 16
M. BOURTIN, propriétaire

Charcuterie en tous genres et sur commande. — Spécialités de côtelettes à la sauce tomate.
Conserves de 1er choix
Prix modérés
ON PORTE A DOMICILE

RESTAURANT DES PALMIERS
2, Place des Palmiers
Changement de Propriétaire
VIGNO GINO
Ancien chef de cuisine de l'Hôtel de Monte d'Oro,
SITUATION MERVEILLEUSE
près de la mer
Cuisine de choix
Chambres meublées
Repas 1 fr. 50 et 2 fr. — Pension à partir de 60 francs.

Déménagements
pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

Cie Française d'Assurances
Vie et Incendie
LE PHÉNIX
25, rue Lafayette, Paris
S'adresser à M. Jean GRAZIANI, agent, 2, Boulevard du Palais, 1er étage.
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat.

TOULON
TENTATIVE DE SUICIDE

Toulon, 22 novembre.

Le matelot Martin Antoine, embarqué à bord du cuirassé *République*, a tenté de mettre fin à ses jours en absorbant un poison.

Ce matelot avait été puni de prison pour absence illégale.

L'état du matelot Martin Antoine inspire de vives inquiétudes.

EN AUTRICHE
La Visite
du Roi et de la Reine de Suède

Vienne, 22 novembre.

De grands préparatifs sont faits pour recevoir les Souverains suédois, dont l'arrivée est définitivement fixée au 5 décembre prochain.

EN ESPAGNE
ATTENTAT CONTRE LE ROI

Madrid, 22 novembre.

Le bruit avait couru la nuit dernière qu'un attentat anarchiste avait été commis contre S. M. Alphonse XIII.

Cette nouvelle a été démentie officiellement aujourd'hui.

EN RUSSIE
LES OBSÈQUES DU GRAND-DUC ALEXIS

Saint-Pétersbourg, 22 novembre.

Les obsèques du Grand-duc Alexis ont été célébrées en grande pompe à Saint Pétersbourg.

Pour la première fois, depuis dix ans, le Tsar, en uniforme d'amiral, a suivi à pied par les rues de Saint-Pétersbourg, malgré les protestations de la police, le cercueil du Grand-duc Alexis, pendant les cinq kilomètres qui séparent la gare de la forteresse.

Après le service religieux le Tsar et les Grands-ducs ont porté le cercueil dans le caveau impérial.

Une foule extraordinaire assistait silencieuse et recueillie aux obsèques du Grand-duc Alexis.

Par suite d'un accord intervenu entre *LE PETIT BASTIAIS* et *" LA RENAISSANCE DU LIVRE "*, nous pouvons offrir en

PRIME SENSATIONNELLE à nos Lecteurs :

TOUS LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

100 VOLUMES DE LUXE

100 Volumes de Luxe pour 60 francs ?

Voilà qui est si fort invraisemblable qu'il ne coûtera pas d'affirmer, pour qu'on le croie :

1° Que les volumes dont on trouvera la liste ci-contre seront tirés sur papier vergé, mat teinté, du premier choix, marqué au chiffre de *La Renaissance du Livre* ;

2° Que chacun d'eux sera imprimé en caractères neufs modernes, d'une élégance incomparable, spécialement fondus pour la collection ;

3° Que la typographie Crété de Corbeil, dont les travaux de luxe ont une réputation universelle, et qui est la mieux outillée des imprimeries de France, s'est chargée d'imprimer avec un soin particulier les 100 ouvrages de cette collection ;

4° Que chacun desdits ouvrages, enfin, comportera la matière d'un fort volume à 3 fr. 50 !

Nul en effet ne pourrait le croire

Ainsi raisonnons-nous à la disposition de quiconque en fera la demande dans les conditions ci-dessous indiquées *la Confession d'un Enfant du Siècle*, d'ALFRED DE MUSSET, qui servira de volume type, en tout pareil (format, papier, impression) à chacun des 100 volumes dont la liste est ci-contre.

Ces 100 volumes — soigneusement choisis et annotés par un Comité d'Hommes de Lettres, d'Agrégés et de Docteurs de l'Université, — *aidés ou rédigés pour les plus difficiles des auteurs de livres*, constituent

Une Bibliothèque complète

de Tous les Chefs-d'Œuvre de la Littérature Française. Bibliothèque *luxueuse, indispensable à l'homme comme à la femme cultivés*, et où puiseront aussi les enfants durant toutes leurs études, ce qui constituera

une grosse économie pour la famille. Représentant réellement la matière de 100 volumes à 3 fr. 50, c'est donc une collection de

350 Frs que nous offrons pour 60 Frs

à nos souscripteurs. C'est plus, c'est beaucoup plus. Tant donnée l'édition de bibliophile tirée pour eux, étant donné le choix des ouvrages, dont quelques-uns, les lettres suprême le constatent, atteignent déjà des prix extrêmement élevés dans le commerce. Et c'est mieux encore, puisque ces 100 volumes sont payables à raison de

5 CENTIMES PAR JOUR

LISTE DES 100 VOLUMES DE LA COLLECTION

XI^e SIÈCLE — XVIII^e SIÈCLE

XII^e SIÈCLE

XIII^e SIÈCLE

XIII^e ET XIV^e SIÈCLES

XV^e SIÈCLE

XVI^e SIÈCLE

XVII^e SIÈCLE

XVIII^e SIÈCLE

POUR 60 Francs PAYABLES 5 Centimes par Jour

alors que *" LA RENAISSANCE DU LIVRE "* n'accepte plus de Souscriptions à moins de

65 Francs

Mais d'autres avantages sont offerts aux souscripteurs pour qui les trois modes suivants de paiement ont été créés :

Souscription SÉRIE A. — **2 FRANCS** en souscrivant, puis tous les trois mois, à partir du 1er février 1909, versement de 2 FRANCS (soit 5 cent. par jour), jusqu'à paiement des **60 francs**.

Souscription SÉRIE B. — **14 FRANCS** en souscrivant, et le reste comme précédemment, ce qui donne droit à une PRIME GRATUITE

D'UNE SUPERBE LISEUSE PLEIN CUIR

Souscription SÉRIE C. — Un seul versement de **60 FRANCS** en souscrivant, ce qui donne droit à une PRIME GRATUITE

D'UN CORPS DE BIBLIOTHÈQUE EN CHÊNE

spécialement construit pour la collection *" Tous les Chefs-d'Œuvre de la Littérature Française "*.

Il sera enfin organisé, entre les cent mille premiers souscripteurs, indistinctement, un grand concours, avec

100.000 Francs de Prix en Espèces

Mais que nos Lecteurs se hâtent : ce prix de 60 francs constitue une prime en leur faveur, consentie pour un court délai par *" La Renaissance du Livre "*, qui vient d'opérer une véritable révolution en librairie.

A la demande de la majorité des Souscripteurs actuels, la publication des Chefs-d'Œuvre de la LITTÉRATURE française, qui paraîtront à raison de 2 volumes par mois, à partir du 3 janvier prochain, commencera par les Œuvres du XIX^e Siècle.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

A Monsieur le Directeur de " La Renaissance du Livre ", 7, place Saint-Michel, Paris

(Voir la question : REMARQUES IMPORTANTES)

Je souscrirai, _____ envoyez la

prochaine de _____ habitant à _____

Souscrit à votre édition de luxe " TOUS LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE " en 100 volumes au prix privilégié de 60 francs, payables suivant le mode de ci-

Série A* Soit 2 francs d'abord, le reste par versements semestriels de 2 francs, à partir du 1er février 1909.

Série B* Soit 14 francs d'abord, le reste par versements semestriels de 2 francs, à partir du 1er février 1909, donnant droit à la Prime gratuite d'une Liseuse plein cuir.

Série C* Soit 60 francs ci-joints, donnant droit à la Prime gratuite d'un Bibliothèque en chêne.

SIGNATURE :

* Les souscripteurs suivant les séries ci-dessus font leur choix entre les prix indiqués. Le nombre de volumes pour lesquels ils souscrivent est proportionnel au versement qu'ils font. Ainsi, pour ceux qui font la souscription Série A, 2 francs d'abord, puis 2 francs tous les trois mois, ils ont droit à 5 volumes ; Série B, 14 francs d'abord, puis 2 francs tous les trois mois, ils ont droit à 35 volumes ; Série C, 60 francs d'abord, ils ont droit à 100 volumes. Ils peuvent souscrire pour un nombre de volumes inférieur à celui auquel ils ont droit, mais ils ne peuvent souscrire pour un nombre supérieur.

Remarques Importantes Pour être valable, le bulletin de souscription, affranchi au mandat-poste, établi au nom du Directeur de *" La Renaissance du Livre "*, 7, place Saint-Michel, Paris, et dont le montant doit varier suivant la série choisie, devra être mis sous enveloppe à l'adresse de *Monsieur l'Administrateur du journal LE PETIT BASTIAIS*, qui peut seul les transmettre à *" La Renaissance du Livre "*, en faisant bénéficier le souscripteur du prix réduit de 60 francs.

Le volume type *" LA CONFESSION D'UN ENFANT DU SIÈCLE "*, d'ALFRED DE MUSSET, est envoyé contre 70 centimes adressés à M. l'Administrateur du journal.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 327 — MARDI 24 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnés sont prévenus d'avance et reçoivent aux bureaux du Journal trois divers 2 fr. — Réclames 15 pages, 0.75 — Divorces 6.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
Autres Départ.	32	12	6	le port en sus.

On ne reprend pas des manuscrits déposés.

00633

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CORSE

LE PORT DE BASTIA

RAPPORT

présenté par M. le Comte Sébastien GREGORJ au nom de la Chambre de Commerce de Bastia

Messieurs,

En venant vous présenter ce Mémoire relatif au *Port de Bastia*, nous ne vous exposerons pas une question d'intérêt local, mais bien d'intérêt général. En effet, ce port est le seul qui existe sur la côte orientale de la Corse, et c'est par lui que s'effectue plus de la moitié des opérations commerciales de l'île.

La loi du 14 juillet 1845 ordonnait la construction d'un port vaste et sûr dans l'anse de Saint-Nicolas et affectait à ce travail un crédit de trois millions.

Les travaux ne furent entrepris qu'en 1864, c'est-à-dire dix-neuf ans après.

Le devis comportait un port de 27 hectares, devant pourvoir à la fois aux besoins du commerce local et à ceux de la navigation internationale, car Bastia est le premier port de la France sur cette grande voie maritime qui la relie à Tunis, à Nice et aux contrées de l'Orient.

Ce port devait aussi répondre aux besoins de la défense de l'île. C'est dans ce but que le gouvernement de la République, bien qu'il n'ait pourvu que d'une manière insuffisante à la défense de la Corse, a fait procéder sans retard à la construction de deux batteries qui, placées au Nord et au Sud de Bastia, et armées d'une artillerie puissante, doivent protéger son port, qui pourrait, le cas échéant, offrir un refuge à un certain nombre de navires de notre marine militaire.

Jusqu'en 1879, les travaux furent conduits sur ce programme d'un port vaste. A ce moment une tentative fut faite pour andantir ce projet ; mais les vives réclamations de notre Chambre de commerce et de l'opinion publique firent avorter cette tentative qui avait pour but de réduire le port primitif à un simple bassin, à peine suffisant pour les besoins locaux actuels.

Après une enquête prolongée, une décision ministérielle en date du 8 mai 1882 détermina les travaux d'achèvement du port de Bastia en décrétant le prolongement de la grande jetée du large sur une longueur de 230 mètres et la construction d'un épi à la pointe de Saint-Erasme, qui en arrêtant la lame du Sud-Est, devait compléter la sécurité du nouveau port.

Depuis 1882, vingt-six années se sont écoulées sans que ces travaux d'achèvement aient été conduits à terme, quoique depuis 1879, notre Chambre de commerce ait déjà fourni la somme de 1.150.000 francs, pour sa part contributive, qui est de la moitié de la dépense.

Elle est actuellement en instance pour obtenir l'achèvement des quais de la jetée du large et la construction de l'épi Saint-Erasme décrétée depuis 1882. Le devis de ces travaux s'élèverait aujourd'hui à 900.000 francs, à laquelle notre Chambre de commerce s'est déjà mise en mesure de contribuer pour la moitié, soient 450.000 francs, *ce qui porterait à la somme de* 1.600.000 francs, sa quote part dans les travaux du nouveau port.

Il s'est écoulé soixante-trois ans depuis la loi de 1845, et ce port est encore inachevé. Sa sécurité est incomplète et ses quais sont insuffisants pour nos opérations commerciales.

Pour le prouver, nous dirons ici qu'il y a quinze jours, le vapeur *Saint-Jean*, qui inaugurait une nouvelle ligne, Marseille, Bastia, Tunis, Anvers, a dû mouiller vingt quatre *heures en rade*, avant d'avoir place à quai. Cet incident est fait pour décourager les promoteurs de cette nouvelle ligne maritime et leur faire abandonner cette escale de Bastia, si importante pour faciliter nos exportations sur Anvers, qui se chiffrent par plusieurs milliers de tonnes à l'année.

Nous croyons devoir signaler à la commission d'enquête un autre fait qui prouve à quel point les intérêts de notre port ont à souffrir des lenteurs apportées à son achèvement.

Depuis plus de quinze ans, notre Chambre de commerce a signalé à l'administration des ponts-et-chaussées l'existence dans notre port d'un bas-fond qui gêne les évolutions des *vapeurs du Service maritime postal*, lorsqu'ils ont leur plein chargement, comme aussi les évolutions des grands vapeurs anglais et allemands qui font escale à Bastia. Les travaux de dévasement de *cette roche*, qui constitue un péril évident, ont été compris dans une adjudication faite en 1901, et notre Chambre de commerce a payé sa quote-part des fonds nécessaires pour ce travail qui n'a jamais été exécuté.

Aujourd'hui, les plaintes de la Compagnie concessionnaire du Service maritime postal et d'autres armateurs ont décidé l'administration à effectuer ce travail dont le devis s'élève à 79.000 francs. On a réclamé à notre Chambre de commerce sa *part contributive de la moitié qu'elle* a déjà versée dans l'entreprise Cressan, et, pour ne pas faire traîner plus longtemps en longueur ce travail d'une urgence reconnue, nous avons consenti à débourser une seconde fois cette quote-part.

Par suite de ces lenteurs, notre port est considéré comme dangereux ; un certain nombre d'armateurs nationaux et étrangers refusent d'y venir prendre les chargements qui leur sont offerts et de là résulte une surélévation du prix du fret, pour l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne, où nous expédions plus de dix mille tonnes de marchandises chaque année.

Nous avons cru devoir appeler d'une manière toute particulière l'attention de la Commission d'enquête sur la lenteur inouïe avec laquelle ont été conduits les travaux de ce port, par lequel s'effectue plus de la moitié des transactions commerciales de l'île entière, ainsi que cela résulte des statistiques officielles. Soixante-trois ans se sont écoulés, depuis que sa construction a été ordonnée par *la loi de 1845*, et son achèvement exigera dix années encore si on n'y apporte une plus grande sollicitude.

Il nous a paru nécessaire de porter à la connaissance de la Commission d'enquête cette situation si préjudiciable au développement de nos relations commerciales et qui constitue probablement un cas unique dans les annales des travaux publics de la France.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui. St Jean de la Croix.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 6 h. 30 m. — Coucher, 4 h. 4 m.

Dernier quart., le 15 Nouv. Lune, le 23

Fête du Domain : Sainte Catherine.

23 NOVEMBRE

Nous reproduisons ci-après le nouvel article sur la Corse de M. Frédéric Masson, membre de l'Académie française.

C'est cet article qui a motivé l'envoi de la lettre de M. Célestin Caltucoli, le distingué président de la Commission départementale de la Corse.

Tous nos lecteurs ont apprécié la lettre de notre cher concitoyen qui a paru dans nos télégrammes, édition de dimanche 22 novembre.

Sur la Corse

Telles les reines catholiques des temps anciens, la Corse n'est, par décret, déclarée intangible, et j'ai eu le malheur d'y toucher. Cela me valut des hontes d'injures et *des découvertes. Pour les injures*, qui s'adressaient bien mieux à M. le comte de Volney, à M. Mazoulier, à M. Blanqui, à M. Paul Bourde, et à quiconque, continental, écrivait sur la Corse, cela est trop lointain pour qu'on s'y arrête. Lorsque, pour des raisons de bon ordre, on n'avise de retirer un os à un chien, le chien grogne. Devant cette colossale motte de beurre promise aux Corses, l'enthousiasme est indicible, et, tout naturellement, s'aviser de plaindre la vache qui fournira le lait, d'où viendra le beurre, est imputé à crime. C'est nous la vache, situation peu enviable, car, après avoir été trait jusqu'au sang, on est tué pour la viande ; et nous, vache infortunée, nous n'avons pas même droit de meugler ; sinon, on fera rouler parti d'un maquis garni d'escopettes, *nous fera passer le goût* de l'herbe.

La fusillade fut vive, et on vit paraître entre les portes fusils des personnages dignes d'attention : entre autres, un meltre de conférences à l'Ecole normale supérieure, qui apporte de ce titre sa réponse. On avait cru à l'école normale supérieure supprimée par décret, et les maîtres de conférences versés à la Sorbonne.

Qu'est-ce donc qu'il faut penser de cette histoire ? Notre illustre confrère Brunetière ne fut-il point alors exulé de la Sorbonne, présenté au Collège de France, exulé du Collège de France ? Quoi ! l'Ecole normale a retrouvé des maîtres de conférences ! *J'en suis fort aise* ; mais alors l'exil-on donc momentanément abolie pour en chasser Brunetière ? Cela in-

trigue comme un dossier, mais n'a rien à faire avec la Corse.

C'est à Volney et à M. Paul Bourde, qui écrivit dans le journal *le Temps*, d'est à tous les continentaux qui ont traité les choses de Corse qu'il eût fallut répondre — et par des faits, non des phrases : il s'agit d'un bilan à former, avec le doit et avec l'avoir — les considérations sentimentales y peuvent figurer, mais aussi les pratiques, qui sont essentielles ; il s'agit d'une situation historique à déterminer au travers d'un siècle — s'étoile singulièrement intéressant pour la Corse, où l'on peut croire qu'elle fut plus favorisée qu'aucun département français ; il s'agit de constatation que peut et doit faire cette grande commission d'enquête dont les services sont gratuits et qui en nomme la *Presse*.

⁂

Mais, dès qu'il s'agit de la Corse, on n'a le droit de critiquer des actes, on n'a le droit de réclamer des chiffres : Ce n'est pas de ce point qu'il faut partir pour envisager de quelle utilité la Corse peut être à la République française ; écrit, dès 1793, en réponse à Volney, le citoyen Constantini, député extraordinaire de la ville de Bonifacio, « c'est uniquement et de sa position, et de l'amélioration dont elle est susceptible, et du commerce et de l'industrie que l'on peut y faire naître et qui peuvent un jour mettre cette contrée au niveau des autres départements. »

En vérité, cela fait-il écrit, il y a cent qui n'en sou, on tout à l'heure ? Pas une phrase du plaidoyer du citoyen Constantini qui ne soit autant actuelle — sauf que Volney, est mort. Ainsi : « Le citoyen Volney en communiquant à la France ses propres préventions sur la Corse et sur ses habitants, n'a eu pour objet que de persuader que cette portion intégrante de la République française ne devait être regardée par celle-ci que du même œil dont l'antique Sparte regardait ses Ilotes, et qu'en faisant entendre que la Corse n'est d'aucune utilité à la France, mais qu'au contraire ce département lui est infiniment à charge, le citoyen Volney a voulu, autant qu'il était en lui, porter atteinte aux principes solennellement consacrés sur l'Unité et l'indivisibilité de la République. »

On sait qu'en 1793 « porter atteinte à l'Unité et à l'Indivisibilité de la République a été un crime qu'on payait de la tête. On sollicitait ainsi la tête du moi illustre et regretté confrère de l'Institut, qui avait *les Ilotes* pour en défendre, et *je n'ai pas même les Ilotes*.

Mais le citoyen Constantini avait d'autres arguments moins tranchants, et après avoir dit « qu'il y a bien moins de différences entre la Corse et les départements de Provence et de Languedoc, qu'il n'y en a entre ceux ci et les départements de la Flandre et de l'Artois » et après avoir loué la patience des Corses, leur fidélité aux serments, leur esprit, leur pénétration, leurs aptitudes générales pour toutes les sciences, il revenait aux chiffres ; il disait : « Une expérience de plus de trente années a donné la preuve que, d'une immensité de millions que la France a versés en Corse pour ses améliorations, il n'en a pas été employé peut-être cinq cent et que tout le reste a été soigneusement recueilli par les employés (français) et les administrateurs en chef. »

C'est exactement le même argument qu'on fait valoir aujourd'hui ; or, Constantini y trouvait un remède, c'est « que la Corse s'administre elle-même, en lui procurant les secours nécessaires pour les différentes améliorations dont elle a besoin. »

⁂

Que si l'on ouvre : « La Corse, documents historiques, législatifs et judiciaires », par M. Fabiani (Paris 1843), on y rencontre une conclusion presque semblable : « Que le gouvernement peut et doit confier aux Corses les emplois supérieurs de l'île : *Il importe sans doute qu'il procède avec discernement, mais enfin le bien public exige qu'il en vienne là...* »

C'est là *Corse sur Corse*, et dans la mesure de brochures que j'ai remises sur la Corse, n'est là une des idées qui revient le plus fréquemment : que le continental français est incapable de connaître les besoins des Corses, de tirer parti du territoire et d'utiliser les secours que la France doit y verser.

Sans doute, fort peu vont jusqu'à dire, comme M. Morelli (Jean Baptiste), chevalier de la Légion d'honneur, dans une brochure : *La Corse italienne et la France*, publiée en 1868 (page 19) : « Qu'un nouveau tel écroulement, sans brigues et sans pression d'aucune sorte, le peuple corse ; qu'on lui demande s'il veut faire partie du *royaume d'Italie, rentrer dans la famille* des Sardes, des Toscans, exporter et recevoir sans droits les marchandises échangées entre les deux pays ; avoir pour langue officielle sa propre langue, des fonctionnaires qu'il entendra, qui ne seront pas des étrangers chez lui, pas plus qu'il ne sera lui-même étranger en Italie comme il est réellement en France aujourd'hui, et l'on verra avec quelle unanimité se fera la réponse. »

C'est là, il faut l'espérer, une opinion isolée et qui n'est plus pratiquée en Corse, si elle l'est authentiquement par les Italiens irrédentistes.

Mais l'on ne saurait dissimuler que, sauf les conséquences, certains Corses trouvaient quelques raisons d'être ; ainsi, en 1864 M. Fabiani, membre du conseil général de la Corse « Le Corse devant le budget et devant l'histoire », compare ce que la France a fait pour la Corse, ce que l'Italie fait pour la Sardaigne, « Il n'entre pas dans ma pensée, dit M. Fabiani, *de vous faire connaître tout ce* que le Piémont a dépensé, de temps immémorial, pour les travaux publics de la Sardaigne, ni d'énumérer les charges dont le budget de l'Etat est grevé pour les frais d'administration qui sont énormes. Je rappelerai seulement que le 24 juillet 1862 la Sardaigne obtenait par une seule loi, un crédit de 24 millions pour l'ouverture de nouvelles routes... et que peu de jours auparavant, le gouvernement italien avait, par la loi du 25 juillet 1862, concédé à une Compagnie anglaise un réseau de chemin de fer d'un développement de 387 kilomètres et dont la construction devait coûter près de 80 millions. »

En comparaison, qu'avait fait la France pour la Corse ? « Elle lui avait, en un siècle, dit M. Fabiani, joint une misérable somme de vingt-*neuf millions*, »

⁂

Or, c'est là que la désaccord est complet entre les dernières continentaux et leurs contradicteurs corses. Tandis que les continentaux établissent leur bilan en y portant les dépenses militaires, navales, administratives judiciaires et autres, les Corses ne prétendent y porter que les « crédits alloués pour les travaux publics » et non point même les crédits ordinaires, mais les crédits extraordinaires. Les dépenses normales pour frais d'administration, qu'elles soient productives ou non, ne peuvent, disent-ils, être réduites parce qu'elles sont indispensables pour assurer le marche régulières des services publics ; donc, si l'on fait des économies, elles porteront sur l'exécution des travaux publics. Or, écrivait M. Fabiani en 1864 : « Les travaux du rivage, de ports, d'assainissement, rentrant dans l'ordre des améliorations qui n'ont jamais été mises à la charge des populations, devaient être exécutés par l'Etat. »

C'est une confusion voulue évidemment établie entre les divers régimes de routes (routes royales, impériales, nationales — routes départementales — chemins d'intérêt commun — chemins vicinaux), mais *voilà* où M. Fabiani a l'on croire, de 1760 à 1864 il n'a été dépensé seulement par

l'Etat, en recettes 33,038,000 francs; en portes maritimes, 5,609,400 francs; en désarmement des navets 900,000 francs, soit au total 28,547,400 francs.

Ces chiffres, depuis lors, ont été, non point doublés, mais démplés — ce qui n'importe: la discussion sera toujours pareille et l'antithèse identique. Les uns diront — et ce sont les continentaux — qu'ils ont payé des milliards; les autres — et ce sont les Corses — qu'ils ont reçu une aumône misérable de quelques millions. Il faut s'entendre, et on ne peut le faire qu'en reprenant, depuis la conquête en 1769, l'histoire de ce qui fut projeté, tenté et accompli en Corse par la France et à ses frais. Il n'est pas un insulaire un peu instruit qui ne remonte jusque aux plans formés sous Louis XV et Louis XVI pour la mise en valeur de l'île. Si l'on dit, comme Constantini, que cinq à six millions seulement sont arrivés à bon, eel ne nie que des centimes de millions y aient été destinés. Si ces remboursements faites se sont produites jusqu'en 1793, si, depuis lors, on affirme qu'elles se sont faites par à chaque fois que la métropole accorda des subventions d'importation, n'est-il point de toute nécessité qu'on s'enquière d'abord des moyens d'avenglor ces trous par où s'échappe à si grands flots l'argent des contribuables français?

***

Il y eut les projets de l'ancienne monarchie, il y eut les projets de Napoléon Ier, ceux de la Monarchie de Juillet — car la Restauration, disent les Corses, n'a rien fait pour eux; — il y eut les projets de Napoléon III; il y a ceux de la République actuelle; il y aura ceux que présentera cette fameuse commission d'enquête; les uns doivent être rapprochés des autres; ceux qui ont reçu un commencement d'exécution doivent être mis au parallèle avec ceux qui ont été abandonnés, et les vingt années, les cinquante rapports, le flot intini des discussions parlementaires doivent prendre leur place au milieu de ces pièces avortées, pour expliquer une situation sur laquelle personne n'est d'accord, qui présente, selon certains, un défi permanent et incombable; selon d'autres, une plus-value annonçant le plus grande prospérité. Car voici que pour démontrer que la Corse a le plus urgent besoin des secours de la métropole, on n'allègue plus sa misère, mais sa richesse.

Pour la démontrer, on nous dit que, en 1899, la France a payé en Corse, au titre des divers services ministériels, quinze millions sept cent mille francs, « qui millions; on déduit de ces quinze sept constituent des dettes publiques, de véritables obligations nationales consenties non pas pour l'île elle même et qu'il aurait fallu payer d'ailleurs, si la Corse n'eût pas existé, « ce qui n'était les quinze à sept; puis on s'efforce de présenter un budget de recettes de dix millions, soit un excédent bénéficiaire de trois millions. Si cet excédent est véritable, qu'a-t-on besoin d'enquête, n'est dans une mer de prospérité que nage la Corse.

Et pourtant non! L'enquête historique, économique, industrielle, agricole est nécessaire — mais à la condition qu'on n'y impose pas le terme fatidique de trois mois, car c'est y enlever toute base sérieuse, et c'est en faire vraiment trop calculer la clôture avec l'ouverture de la période électorale; à la condition qu'elle ne soit pas menée par les intéressés, mais par des hommes compétents, ayant une connaissance préalable des faits et recevant les témoignages avec le souci de ne point favoriser indûment un la Corse, à la condition qu'elle soit libre, que, pour répondre à leurs contradicteurs continentaux, les Corses ne soient point autorisés à leur déclarer la rendons — procédé de discussion qui prouverait à la fois comme le compriment la liberté de la presse, comme ils acceptent l'égalité avec les autres départements, comme ils pratiquent la fraternité avec les Français. Volney l'avait constaté dès 1790. Rien n'est changé.

***

Toutefois, depuis 1793, les Corses ont découvert en leur faveur un argument, majeur: qu'ils furent les compatriotes de Napoléon Bonaparte. Sens doute: même là le pronunciment en 1793; même après 1797, lorsque les Anglais eurent évacué volontairement l'île, où le Parlement corse les avait appelés, et que les envoyés du général Bonaparte en eurent repris possession, il y eut, dans le Golo et le Liamone, des insurrections contre la France et contre Bonaparte, qui la représentait. Même à l'aide de Bonaparte furent mis en accusation, et n'a bon pas, à Ajaccio, gardé quelque souvenir des émotions de l'an VII? Malgré la brochure tirée à vingt cinq exemplaires et imprimée à Bastia, en 1880: « Ajaccio vindicata dall'accusa di cospirazione contro l'impero francese nel 1809. » il y eut bien autre chose comme une conspiration d'Ajaccio, à s'en rapporter aux documents recueillis par M. Célestin Bosc: « La Conspiration d'Ajaccio contre la France en 1809. » De la conspiration des Bastiais en 1814, il n'est fait mystère ni dans la brochure publiée à Florence: « Serie raggionate degli avvenimenti accaduti in Bastia dagli 11 aprile fino al 28 maggio 1814, » ni dans les Bastia, en 1814, » publié en 1883 par J.-B. Thiers, d'après le manuscrit de Figarella. D'ailleurs les proclamations du général anglais Montrésor, et les dépêches de lord Castlereagh sont là pour prouver que ce ne fut point un rêve, et si l'on allait aux documents manuscrits, qui ne sont point tous, il s'en faut, en Corse, on établirait de la Corse sous l'Empire une histoire dont M. Maurice Jolliet, dans son livre: « Un Royaume anglais dans la Méditerranée, » a écrit l'introduction.

Qu'est-ce qu'on y verrait? En même temps que des carnages admirables et façonnés à l'antique, que des êtres d'une audace sans pareille, d'un désintéressement poussé à tous les sacrifices, d'un dévouement inaltérable à l'homme, au clan et au parti auxquels ils se sont attachés, on y verrait surgir et grandir d'autres personnalités, aussi vives, aussi mordantes, peut être aussi dévorées dans le sens opposé, dressant des pièges, combinant des embuscades, coalisant des nations, passant de service en service pour satisfaire leur haine — et si, d'un côté, l'on groupait des fidèles autour des Bonaparte, croit-on qu'on serait embarrassé de trouver des noms à rapprocher de celui de Pozzo di-Borgo? Croit on que l'histoire de cette grande vendette serait dénuée d'intérêt, et, sans restreindre l'immense lutte de la France contre l'Europe aux mesquines proportions de cet épisode des mœurs corses, n'y on aurait il pas des enseignements à tirer qui surprendraient bien des gens?

***

Et que prouverait-on, de là, pour l'enquête qu'on veut faire? Que la Corse n'a qui rapport avec les départements continentaux dont la population est mêlée et confondue, quoi qu'on dise de certains, dans le reste national; que la Corse est la meilleure et, peut-on dire, le seul exemple dont on puisse illustrer la théorie du régionalisme, que la Corse, après cent vingt ans d'incorporation à la France, est restée une partie qu'habite une nation — nation exclusive, jalouse, née, faite et formée pour la guerre, qui fut durant des siècles son industrie principale. Car l'on ne trouve pas seulement, depuis le quinzième siècle, des Corses dans les armées florentine, lorraine, modénaise, parmesane, aragonaise, napolitaine, génoise, vénitienne, savoyarde et romaine; l'on en trouve en quantité dans les armées françaises depuis la fin du quatorzième siècle jusqu'à la conquête, et l'on trouve au moins un régiment corse dans l'armée anglaise, de 1800 à 1815.

Créer des débouchés à la Corse, cela semble singulièrement difficile, mais voilà un débouché pour les Corses. Ils fournissent déjà, l'armée française nombre d'excellents soldats, mais notamment dans la proportion où ils en fournissaient jadis à l'Europe, et peut être est-ce là, rétrovoe dans les traditions de la nation corse, la solution du problème. La France y gagnerait — et aussi les Corses.

Frédéric MASSON,
de l'Académie française.

(Le Gaulois.)

MUSIQUE MILITAIRE

SALLE SAINT-ROMUALD

Programme du 24 nov., à 3 h.

Allégro,	G. Wettge.
Le Pirador, boléro,	Signard.
Un peu, beaucoup, passionnément, valse,	Faschey.
Ballet de Faust,	Gounod.
Nina, polka marche,	Lust.

Le Chef de musique, X. LAUGER.

Bulletin Financier

Paris, 23 novembre 1908.

La physionomie du marché se modifie dans un sens l'ors ble sur nombreux nos valeurs VO-lant en hausse le 6 de 5-1 -8 reprise. La Rente F.-e gagne moins 96,90. Le Turc passe à 92 20 le Russe à 99 1906 à 79 65 et le Serbe 73,50. Les nouvelles de Grèce restent sur bien bonnes tendances.

Les valeurs industrielles et surtout les valeurs de traction se relèvent assez. S ez à 468. Le Rio gagne près de 30 fra c. 1,935. La Bec Auer est bien tenu à 755. Ha ner du commerce-ci russes et reprises du groupe des Mines d'Or.

Les valeurs de bomb sont en nouvelle avance: la Bel a Kavadin à 456 et le Caoutchouc Gu ne 58,50; on prévoit de plus hauts cours. L'obligation 5 0/0 or 1906 de l'Etat des l'Amazone s'échange à 361. Celle du Port de Para est demandée à 449; à la fin de l'année, la Cie sera autorisée à percevoir la totalité des droits de port prévus par le contrat de concession.

On négociera prochainement en Bourse, les nouveaux 75 frs de la Chémin-Blanque. Cette affaire, déjà en rapport, semble appelée à prendre place dans l'industrie américaine graphique dont on sait le très grand développement.

Fermeté de nos Grands Chemins Français.

Cour d'Assises

Rôle des affaires devant être jugées pendant la session du 4e trimestre, qui s'ouvrira le jeudi, 26 novembre 1908, à midi précis.

Jeudi 26 novembre. — Gerolami Pasqua-Dominique, journalier, demeurant à Lucciana comme et blessures volontaires, ayant entraîné la perte d'un œil. Ministère public. M. Angeli, avocat général. Défenseur, Me de Montera.

Vendredi 27. — Massoni Jean-Toussaint, demeurant à Pietra di Verde, assassinat et tentative d'assassinat avec concomitance. Min. pub., M. Mancini, substitut du procureur général. Déf., Me Ajaccio.

Samedi 28 (mardi 30 et mardi 1er décembre. — Grisoni Pierre Jean, Cipriani Luc, Cavigiolli Jean Marin, Colonna Dominique, tous cultivateurs, demeurant à Guagno, meurtre et complicité de ce crime. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Casalonga, deputé.

Mercredi 2 et jeudi 3. — Giustiniani Don François, cultivateur, demeurant à Zonza, assassinat. Min. pub., M. Mancini. Déf., Me Moretti.

Vendredi 4. — Tramoni Antoine, berger, demeurant à Levie, meurtre. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me de Caraffa.

Samedi 5. — Pesth Ange Joseph Antoine, demeurant à Ortale, tentative de meurtre. Min. pub., M. Mancini. Déf., Me de Montera et Angeli.

Lundi 7. — Rafini François, berger, demeurant à Rospigliani, assassinat. Min. pub., M. Mancini. Déf., Me de Sampiero.

Mardi 8. — Fiori Jean, adjoint municipal, demeurant à Lucciana, faux en écriture authentique et publique et tentative d'usage de faux. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Moretti et Ajaccio.

Mercredi 9. — Chambrelli Jean Joseph, demeurant à Appietto, assassinat. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me de Montera et Angeli.

Jeudi 10. — Giustiniani Antoine Jérôme, cultivateur, demeurant à Olmeto, faux en écriture authentique et publique et tentative d'usage de faux. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Moretti.

Vendredi 11. — Farri Vincenzo, ouvrier mineur, sujet italien, demeurant à Gavignano, enlèvement de mineur. Min. pub., M. Mancini. Déf., Me Vittori.

Vendredi 11. — Tognarelli Dominique, cocher, demeurant à Bastia, enlèvement de mineure. Min. pub., M. Mancini. Déf., Me de Caraffa et Massi.

Samedi 12. — Bertoli Noël Bertoli Charles, tous deux cultivateurs, demeurant à Palasca, double meurtre, complices de ces crimes avec circonstances. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me de Caraffa et de Montera.

Lundi 14, *mardi 15 et mercredi 16.* — Chiocca Xavier, maçon, demeurant à Ajaccio, assassinat et tentative de ce crime avec concomitances. Min. pub., M. Mancini. Déf., Me de Caraffa et de Montera.

Jeudi 17. — Spinosi Xavier, cordonnier, demeurant à Oletta, coups et blessures volontaires ayant occasionné la mort sans intention de la donner. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me de Montera.

Vendredi 18. — Corvesi Jules Raphaël, cultivateur, demeurant à Penta di Verzo, assassinat. Min. pub., M. Mancini. Déf., Me de Caraffa.

Samedi 19. — Bolli Michel, brigadier, demeurant à Ajaccio, meurtre. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me de Caraffa.

Lundi 21. — Bonfanti François Xavier, boucher, demeurant à Reano, meurtre. Min. pub., M. Mancini. Déf., Me de Caraffa.

Mardi 22. — Corticchiato Ange Pierre, cultivateur, demeurant à Cattoli, meurtre. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me de Caraffa.

Mercredi 23. — Vinciguerra Rose Marie, ménagère, demeurant à Vale de Campoloro, tentative d'assassinat. Min. pub., M. Mancini. Déf., Me de Caraffa.

Jeudi 24. — Filippi Roch Vincent Alexandre, propriétaire, demeurant à Porticcio, assassinat.

Jours suivants. — Le même, inculpé de meurtre sur un mu féhal des logis de gendarmerie dans l'exercice de ses fonctions. Min. pub., M. Aug B. Déf., Me Moretti.

Ces deux affaires sont distinctes. La deuxième affaire ne commencera qu'après que la première sera terminée.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Par arrêté de M. le Sous-Secrétaire d'Etat de Postes et des Télégraphes, en date du 14 novembre 1908, ont obtenu un avancement de classe:

MM.

Rombaldi, Orsini et Casanova, commis à Ajaccio;

Lanfranchi, Chiesa, Agostini et Bonerandi, commis à Bastia;

Angeli, commis à Sartene;

Maxiola, expéditionnaire à Ajaccio;

Gabrielli, receveur à Casabianca;

Mme Tomi, receveuse à Ghisoni.

SPLENDOR-CINEMA

20, Boulevard Paoli, 20

Aujourd'hui 23 novembre

Récolte du Houblon

Scène de vrai

L'ENFANT PRODIGUE

Grande scène dramatique émouvante

Les Femmes du Capitaine

Scène HILARANTE maritime

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 novemb

Thermomètre : maximum du matin 15°, à midi 16 5. minimum du soir 15°. Baisse de 16-5, Hausse de 10°.

Baromètre : minimum du matin 755 mm. à midi, 753 mm. 6 heures du soir 757 mm. Dans l'après-midi 14.

Etat du ciel, le matin. Découvert. L'après-midi, id.

***

Pénible traversée

Le paquebot postal *Ibéria*, parti jeudi de Bastia, n'est arrivé à Marseille que vendredi matin à 11 heures. Il a essuyé une violente tempête. Le commandant Carrère a fait preuve d'une remarquable habileté dans les diverses manœuvres d'accostage, au plus fort de la tourmente.

Ce brave officier a déclaré à un rédacteur du *Petit Marseillais*, « qu'il avait été assailli par une comète d'une violence telle que son vapeur constamment était couvert par les lames furieuses, qui l'ont quelque peu maltraité. Tout avait été condamné à bord, et les passagers durent être renfermés, afin d'éviter tout accident. »

L'*Iberia* avait 42 passagers et 103 tonnes de marchandises.

***

Nouvelles maritimes

M. Montaggioni Jules, surveillant technique de 1re classe à Toulon, est promu à l'emploi de chef surveillant technique de 2e classe.

***

Service funèbre

La confrérie Saint Charles Borromée fera célébrer, ce matin à 9 heures, un service funèbre pour le repos de l'âme de leur regretté bienfaiteur, M. Louis Uccrun.

***

Arrestation

Hier soir, à 9 heures, les agents Poggi Lecci et de Giacomoni, passant Avenue Carnot et surveillant chanter à tue tête, s'approchèrent du chanteur, le nommé Moretti Egisto, 22 ans, vannier, demeurant rue du Lycée, 30, et l'engagèrent à se taire en lui faisant observer qu'il troublait le repos des habitants du quartier. mais l'auteur de ce tapage nocturne accueillit fort mal les observations des agents qu'il traita de lâches et autres épithètes aussi malsonnantes qu'injurieuses.

Devant pareille attitude les agents se virent obligés de le mettre en état d'arrestation, ce qu'ils ne purent faire qu'avec une certaine difficulté, Moretti essayant de les frapper à coups de pied et à coups de tête.

Interrogé par M. Moiselle, commissaire de police, il a déclaré avoir été en état d'ivresse et n'avoir aucune souvenance de ce qui s'était passé.

Moretti, qui n'a pas d'antécédents judiciaires, a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

***

En Algérie

M. Santucci ex-adjudant au régiment de zouaves, est nommé expéditionnaire dans les bureaux du Gouvernement général de l'Algérie.

***

Contraventions

La police a, hier soir, dressé procès verbal contre la nommée Amadei Séraphine, buvetière, rue du Cirque, 1, pour avoir reçu des filles soumises dans sa buvette.

Un bon point à la police que ces verbalisations viennent exercer avec vigilance active et constante certaines buvettes.

***

A louer

A partir du 1er décembre, Villa et Jardin Forcioli à Toga.

S'adresser à M. Massei, Signe tre-Judiciaire, place St Nicolas,

***

A louer

Villa Kermaria, en partie ou entier.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

USINE à GAZ, *BASTIA*

Houille, Coke, Goudron

TERRES ET BRIQUES REFRACTAIRES

Prix au détail

(Marchandises prises à l'Usine)

Houille, 4.50 les 100 kilos
Coke tout venant, 3.00 » »
Coke concassé à la machine pour cuisinières et calorifères, 3.50 les 100 kilos.
Goudron, 0.10 le kilo
Terres refractaires, à partir de 20.00 les 100 kilos.
Briques refractaires, à partir de 25.00 les 100.

La Direction se charge de la livraison à domicile ou en gare de Bastia, moyennant une légère augmentation de prix.

Adresser les commandes au Directeur de l'Usine à Gaz, Bastia.

Société Forestière d'Isolaccio et Semi

Pietrapola-les-Bains

Vente de bois en grume au détail

PIN, CHÊNE, HÊTRE, CHATAIGNIER, etc.

Débits de toutes sortes sur commande pour construction, menuiserie, ébénisterie.

Meubles bruts, Lits, Tables, Armoires, etc.

Charbon de bois et bois à brûler

Entrepôts: à Ajaccio, chez M. Antoine Eidel; à Bastia, chez M. Orlanducci Lota, 6, rue de la Gare.

Déménagements pour tous les pays

Dépôt de cadres

pour mobilier

Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route de Casamozza, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00634

BOURSE DE PARIS

	21 nov. — 23 nov.
Hausse de 3 0/0 ancien	96 75 — 96.80
— de 3 0/0 amortis.	97.75 97.70

ex-coupon.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Surnumérariat

Paris, 23 novembre.

Les candidats dont les noms suivent ont été déclarés admissibles, à la suite du concours de 1908 pour le surnumérariat des Postes et Télégraphes:

Nous relevons les noms de ceux qui ont subi les examens à Ajaccio.

97 Valery;
189 Girolami;
202 Exiga;
400 Casanoprana;
518 Zamponi;
774 Sanguinetti;
778 Dasnand.

Conseil des Ministres

Paris, 23 novembre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront jeudi prochain, à 9 heures, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La Conférence de La Haye

L'incident des déserteurs de Casablanca

Paris, 23 novembre.

Selon toutes probabilités, c'est M. Léon Bourgeois, qui sera chargé de représenter le Gouvernement français devant le tribunal arbitral de la Haye, pour le règlement de l'incident des déserteurs de Casablanca.

TOULON

Assassinat D'UNE ARCHIMILLIONNAIRE

Arrestations imminentes

Toulon, 23 novembre.

Mlle Françoise Rauchière, âgée de 80 ans, qui passait pour être archimillionnaire, a été trouvée noyée dans le bassin de sa propriété.

Le parquet de Toulon, s'étant rendu sur les lieux, ouvrit immédiatement une enquête, de laquelle il résulte qu'il y a eu crime.

On annonce que plusieurs arrestations sont imminentes.

Explosion A BORD D'UN CROISEUR

Un mécanicien blessé

Toulon 23 novembre.

Une explosion s'est produite à bord du croiseur cuirassé *Chasseloup-Laubat*, dans la soute à essence.

Un mécanicien a rapporté des blessures très graves; il a été transporté à l'hôpital de la marine.

On prétend même qu'un commencement d'incendie s'est déclaré dans cette soute, mais on n'a pu en rendre immédiatement maître.

ALGER

Condamnation d'un Allemand

Alger, 23 novembre.

La Cour d'appel vient de condamner à la peine de deux années d'emprisonnement un sujet allemand, nommé Wachter.

Ce individu était poursuivi pour excitation de militaires à la désertion.

Le Mauvais Temps

Vent et Froid

TEMPÊTE EN MER

Nombreux sinistres

Paris, 23 novembre.

Le vent continue à souffler en tempête à Brest, à Cherbourg et à Toulon.

De nombreux sinistres sont à redouter; plusieurs bâtiments à voiles ont disparu, et l'on est sans nouvelles d'un certain nombre de vapeurs.

Dans ces trois ports la mer a rejeté plusieurs épaves.

***

Dans plusieurs régions le froid est très vif et la neige est tombée assez abondamment.

Entrevue de Souverains

Paris 23 novembre.

Plusieurs journaux annoncent comme très certain la rencontre du roi Edouard avec l'empereur Guillaume à Corfou, au printemps prochain.

L'Affaire Steinheil

Après l'arrestation du valet de chambre

Prochain Coup de Théâtre

Paris 23 novembre.

Nous avons annoncé samedi l'arrestation du valet de chambre Rémy Couillard.

La découverte de la perle dans le portefeuille de Rémy Couillard accuse le boulevard plus que les questions de haute politique et les événements qui se passent à l'étranger.

— Le roman de la perle où donc l'a-t-on découverte?

— Impasse Ronsin, dit Mme Steinheil!

— Dans les bureaux du *Matin*, où le portefeuille fut porté et ouvert, déclarent plusieurs journalistes!

— Quel papier enveloppait la perle?

— Un papier buvard, répond M. Hamard!

— Du papier soie, soutient Mme Steinheil.

— Mais ce papier était tout frais, déclare le Chef de la Sûreté?

— Cela ne prouve rien, réplique Mme Steinheil.

***

Plusieurs journaux tirent de nombreuses contradictions de l'attitude de Mme Steinheil, qui a sollicité, plusieurs fois, des perquisitions chez elle.

Ils se demandent quelle est la personne qui avait intérêt à mettre dans le portefeuille de Couillard la perle mystérieuse.

Le bruit court qu'un coup de théâtre nouveau ne tardera pas à se produire, et que ce coup de théâtre éclairera enfin ce drame passionnant.

EN PERSE

La Fin d'une Constitution

Téhéran, 23 novembre.

Un rescrit royal vient d'abolir entièrement la constitution.

NOUVELLE DÉCOUVERTE

La Télégraphie sans fil DIRIGEABLE

Paris, 23 novembre.

Deux anciens officiers ingénieurs, de la marine italienne, auraient parfaitement réussi dans des expériences de télégraphie sans fil dirigeable.

Après de nombreuses tentatives, ils seraient enfin parvenus à envoyer des télégrammes sans fil de Trouville au poste du Havre, sans que le poste de Harfleur, tout proche cependant, fut influencé.

Ces officiers continuent leurs expériences sur la côte.

Port-au-Prince

Un port bloqué

New York, 23 novembre.

Les troubles continuent à Port-of-Spain.

Le gouvernement a fait bloquer le port des Iles Cayes, où le général Simon s'est mis à la tête de la rébellion en faveur du général Fouchard.

PARIS

LES

Souverains Suédois

Le dîner à l'Elysée

Paris, 23 novembre.

Un dîner de gala a été offert hier soir par le Président de la République et Mme Fallières, en l'honneur du roi et de la reine de Suède.

Aucun toast n'a été prononcé.

A RAMBOUILLET

Chasse présidentielle

Paris, 23 novembre.

A son arrivée à Rambouillet, le roi Gustave V a été reçu par le maire, qui lui a souhaité la bienvenue en des termes vibrants de patriotisme.

« Je suis heureux, a-t-il dit, d'avoir l'insigne honneur de souhaiter la bienvenue à un Roi qui est Français par le sang, et Français par le cœur. »

Au déjeuner, qui a eu lieu au château, le roi était assis en face du Président de la République, ayant à sa droite M. Pichon et à sa gauche, M. Clemenceau.

Après le déjeuner une magnifique chasse fut organisée; elle dura jusqu'à 4 heures du soir.

A 5 heures les deux Chefs d'Etat rentraient à Paris, chaleureusement acclamés par la population.

ÉPINAL

RÉUNION ÉLECTORALE

Discours de M. Méline

Epinal, 23 novembre.

M. Méline, sénateur sortant des Vosges, avait convoqué hier, dans une réunion publique, tous ses électeurs, afin de leur rendre compte de son mandat.

L'assistance était très nombreuse; l'ancien président du Conseil a prononcé un discours programme qui a été écouté avec une grande attention, et qui a provoqué, à plusieurs reprises, les applaudissements unanimes de la salle.

M. Méline a établi que le régime douanier de 1892 a enrichi la France; il faut donc s'unir contre le collectivisme.

« Nous voulons, dit en terminant l'orateur, une République ouverte à tous les hommes sincères, sans aucune exclusion systématique.

« La République n'est la propriété de personne.

« A la politique de haine de M. Jaurès, qui détruit lentement notre ressort national, substituons une politique d'apaisement, d'union, de réconciliation.

« Faisons aimer la République, afin d'augmenter le nombre de ses amis. »

D'autres orateurs ont pris ensuite la parole.

La candidature de M. Méline a été acclamée.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. RAIBIER

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère des Postes et Télégraphes

La Chambre continue la discussion du budget du Ministère des Postes et Télégraphes.

La matinée a été entièrement consacrée aux discours de MM. Justin Godart, Benazet, Delonclo, Chautard et Bedouce, qui défendent énergiquement les intérêts de ces modestes employés, de ce personnel dévoué.

La séance est levée à 11 h. 50 et renvoyée à cet après midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 35.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal du matin, qui est adopté.

Le Budget

Ministère des Postes et Télégraphes

La Chambre continue l'examen du budget du Ministère des Postes et Télégraphes.

M. Chastenet

député radical de la Gironde, réclame l'abaissement du prix de l'abonnement au téléphone.

M. Louis Martin

député radical du Var, demande la création de cabs de 10 kilos pour les produits agricoles.

Le Sous-Secrétaire d'Etat monte à la tribune, et promet de nombreuses améliorations dans le service en général.

M. Simyan annonce que les 8 000 abonnés, qui sont privés du téléphone depuis l'incendie, vont recevoir satisfaction dans ces deux ou trois jours.

INCIDENT

Plusieurs députés accusent M. Simyan d'avoir donné des instructions secrètes pour retarder l'avancement de certains agents.

M. Simyan

proteste énergiquement contre cette accusation infamante, et donne des preuves sérieuses à l'appui de ses déclarations.

Ordre du Jour

Enfin après une longue et confuse discussion, le président met aux voix l'ordre du jour déposé par M. Sarraut, député radical de l'Aude, et qui est ainsi conçu.

« La Chambre approuvant les déclarations de M. Simyan, passe à l'ordre du jour. »

Par 441 voix contre 60, cet ordre du jour est adopté.

Séance demain.

Etat-Civil

NAISSANCES

Mandrichi Eugène-André. — Valdrichi Lucie.

DÉCÈS

Ladeno Henri, 17 ans de Marseille.

Montanelli Dominico, cordonnier, 58 ans de Fucecchio, Italie.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

Messieurs les patrons boulangers, signataires du repos hebdomadaire, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu mercredi soir, à 10 heures, à la Mairie, salle du Conseil municipal.

Invité le Président des ouvriers boulangers à vouloir à cette réunion.

Prière d'être exact.

Jacques Dussol.

Société des CHAUX & CIMENTS

Romain Boyer

Société anonyme au capital de 2.500.000 fr, 5, rue *Canebière, Marseille*

Production: 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, à grande résistance et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour fondations, réservoirs, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise lente.

CIMENT prompt romain.

CIMENT de Roquefort.

Seule maison vendant pour les arrondissements de Bastia et Corte:

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasses, Ciments et Ciment

Entrepôts { Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traversée Provençale.

Cabinet

François-D. Maestracci

Agréé au Tribunal de Commerce

2, rue Neuve Saint Roch, Bastia

Agence à Nice

A vendre à Bastia et Nice

Magasins et Appartements très bien situés

Prix modérés

A louer à Bastia et Nice

Appartements et Villas

Arrangements amiables entre débiteurs et créanciers

Consultations Commerciales

Achats et Ventes de fonds de commerce

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome, etc.* Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes,* secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, vis-à-vis Nave, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR,* contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements et d'élogieux certificats* de satisfaction, tôlement *signés* et *légalisés.*

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable,* bien fait et d'une *fidèle ressemblance,* monté dans un *riche cadre,* à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe,* dont nous pouvons reproduire *une seule personne.* Cette photographie-modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement,* tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction.* Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. N ous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe,* ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons contenter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et *l'inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous l'acquisition de n s *tableaux, précieux souvenirs de famille,* aux fonctionnaires et à toutes personnes solvable, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modèles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné

BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement et gratuitement.*

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Installation à Gaz
Jean Chali, ex-suivie du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Valleauvre et Portage du Teil. — Filtres gris et Blanc. Carreaux-Mosaïques en tous genres. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Poterie de poterie et au grès.

FERS A PLANCHER

Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, 4 Boulevard du Quichet, 1.

OUTILS pour Artisans, Jardiniers, Horticulteurs, Viticulteurs, Ménagers

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez M. L. N. Mattei et Cie

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 328 — MERCREDI 25 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration
ABONNEMENT (Payable d'avance)

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

Fête de Catherine, Sainte Catherine.

Lever 6 h. 30 — Coucher 4 h. 4.
Dernier quart, le 15 Nouv. lune, le 23
Fête de Chamole : Saint Sylvestre, abbé.

24 NOVEMBRE

AUTOUR DES Élections Sénatoriales

La Loterie

Allons, Messieurs les Délégués, le grand jour approche ! préparez-vos billets ! c'est gratis ! c'est pour rien ! et avec ça deux lots superbes, deux sièges de sénateur : 45 000 francs de rente pendant 3 ans, et le droit de voyager à l'œil.

Songez donc quelle aubaine pour le plus humble des délégués sénatoriaux, d'avoir la chance, s'il a 40 ans, d'être proclamé sénateur le 3 janvier 1909 !

Car cela dépend absolument de vous, de mettre à exécution l'idée mirifique, géniale, de notre ami Santu Casanova.

La veille du scrutin, tous les électeurs sénatoriaux, âgés de 40 ans, mettront leur nom dans l'urne, et les deux premiers noms qui sortiront seront ceux des futurs sénateurs.

Vous êtes bien persuadés, n'est-ce pas, que la présence au Sénat de M. X ou de M. Y, n'a aucune importance, ni pour notre île, ni pour les intérêts généraux de la patrie.

Le rôle d'un bon sénateur gouvernemental, comme nous avons tous le désir de l'être, peut être rempli par le dernier paysan corse.

Jeter un bulletin dans l'urne, quand on va au Sénat, deux fois par semaine, et c'est tout.

L'assistance aux séances n'est pas obligatoire, témoins, Emmanuel Arène et Ranc qui n'y mettent jamais les pieds.

A la fin de chaque mois, passer à la questure et encaisser 1 250 francs.

Entre temps, si le climat de Paris ne vous convient pas, ou si vos petites affaires de famille vous réclament, on prend le rapide gratis, et on vient faire admirer à ses commettants, la tête d'un sénateur, qui a eu de la chance à la loterie.

Et nous refuserions un tel cadeau ! Pas un délégué qui ne veuille penser à soi, avant de songer aux divers candidats qu'on voudrait nous imposer.

C'est, d'ailleurs, Clémenceau qui nous a invité à agir ainsi.

« Il y a de l'indiscipline, demain peut-être, il y aura de l'indépendance, » a-t-il dit dans son célèbre rapport.

Jamais occasion plus belle ne s'est offerte aux électeurs, de faire à la fois une bonne affaire et preuve d'indépendance.

L'électeur souverain est le maître ! qu'il le montre demain en choisissant dans les rangs du peuple, par la voie du sort, les deux citoyens qui iront siéger au Sénat.

Plus de malheureux ! plus de déçus ! qu'on ne voie plus ce lamentable spectacle de tout un troupeau d'électeurs ignorant, jusqu'à la veille du scrutin, le nom du candidat, et attendant l'ordre du maître...!

Un Délégué.

Un Ennemi
DE LA CORSE

Je me demande pourquoi l'éminent académicien et le rare historien qu'est Frédéric Masson pourrait la Corse, un département français pourtant, d'une si féroce antipathie. Depuis Clémenceau qui, jadis, voulait l'exproprier pour cause d'indignité politique, et qui, aujourd'hui, prétend l'acabler de ses bienfaits en continuant à lui prodiguer son mépris, jamais orateur ou écrivain qualifié n'a plus malmené la terre qui enfanta Napoléon Ier.

Une première fois, dans un article du *Gaulois,* il avait fait aux Corses le reproche d'émarger trop au budget, en payant le moins possible d'impôts : il lui fut répondu, avec infiniment de justesse, qu'il connaissait mal le pays et ses habitants, que tout ne se mesure pas à cette unique question budgétaire, que les Corses, d'ailleurs, ont payé souvent de leur sang avec largesse, s'ils sont ménagers de l'or, dont leur pauvreté n'est pas avare, mais mal pourvue. Et là-dessus, sur deux ou trois observations aussi pelées que réfléchies, M. Masson se fâche terriblement et ne plaît en termes qui doivent étonner l'Académie :

Lorsque, pour des raisons de bon ordre, on s'entre dans un pays, on ne s'en chasse pas, on le gouverne, on le policie, on le soumet au droit commun, on le traite par assimilation, on le francise, on le latinise, on le civilise, on le pacifie, on le pénètre, on le fait pénétrer, on le fait pénétrer, on le fait pénétrer

⁂

BIGUGLIA. — Samedi soir, est en lieu à Biguglia les obsèques de M. le docteur Mathieu Morucci, décédé subitement la veille à Bastia. Sa mort que, personne ne prévoyait du sitôt, a douloureusement surpris tous ceux qui connaissaient la résistance d'une constitution fortement trempée, ayant jusqu'ici défié les plus rudes atteintes.

Toute la population de la commune s'était portée au devant de sa dépouille mortelle et de nombreux parents et amis venus de Bastia, avaient tenu à assister à ses obsèques et à s'associer au deuil de la famille. La douleur empreinte sur tous les visages disait assez de quelle estime il jouissait auprès de tous ceux qui l'ont connu. Un caractère réservé, des dehors un peu froids, cachaient mal les trésors de bonté concentrée au fond d'un cœur peu expansif, mais sensible à toutes les peines, prêt à tous les dévouements. Honnête homme, simple, loyal et bon, son seul défaut, pourrait-on dire, fut de ne pas croire à la duplicité, à la possibilité de pouvoir exprimer autre chose qu'une vérité, qu'une pensée sortie, partie du cœur ; chaque constatation du contraire lui fit toujours éprouver une nouvelle et douloureuse déception et finit par voiler son âme de légère mélancolie.

Intelligence supérieurement douée, il ne lui a manqué pour exceller dans la profession qu'il avait choisie, qu'un champ plus vaste et des occasions favorables. Une habileté proverbiale mise au service des sciences exactes, des connaissances scientifiques très étendues, des préparations dignes d'orner les meilleures musées, avaient attiré sur lui l'attention de ses maîtres qui voulaient le pousser dans cette voie où il excellait. Mais le docteur Morucci n'avait pas d'ambition : c'était un modeste et un timide. Il céda aux attractions du pays natal dans lequel il revint pour se consacrer avec dévouement à sa profession, jusqu'au jour, où surpris par la maladie, il a été emporté malgré les soins dévoués dont il a été l'objet.

⁂

CORTE. — Mme Rombaldi, institutrice à Corte, est nommée à Ajaccio.

⁂

PERO CASEVECCHIE. — Aujourd'hui ont été célébrées dans notre commune les obsèques de Mme veuve Lanfranchi, née Franchetti.

La défunte appartenait à une des familles les plus justement considérées dans le canton de Pero. Mais ce qui a attiré le plus notre population à l'annonce de ce décès, survenu à Bastia, c'est la disparition de cette femme de bien, dont l'obligeance et la charité étaient citées comme exemple.

Aussi, lorsque la voiture amenant la défunte a été en vue du village, le glas a tinté et à plus de deux kilomètres la population s'est portée au devant. Le cortège paraissait attendre les amis à cinq cents mètres du village.

C'est là que la voiture s'est arrêtée ; le cercueil a été porté à bras jusqu'à l'église, suivi par les enfants de la regrettée défunte, et par toute la population.

L'église était bondée ; l'absoute a été donnée au milieu des sanglots et des larmes.

La cérémonie terminée, le cortège s'est dirigé vers le cavean de la famille, où a eu lieu l'inhumation, en présence des membres de la famille et d'une foule considérable.

Puissent ces marques de vive sympathie adoucir la profonde douleur de la famille Lanfranchi, à laquelle nous adressons nos bien vives et sincères condoléances.

⁂

CASTIFAO. — M. Vincentelli Philippe est nommé facteur intérimaire des postes à Castifao.

⁂

PIETRICAGGIO. — Mlle Pauline Biaggini, employée, vient de quitter notre village, accompagnée par de nombreux habitants qui ont tenu à montrer à la jeune institutrice leur attachement et leur reconnaissance.

Sa douceur, son amabilité, ses qualités de maîtresse pédagogique, lui avaient acquis la sympathie des mères de famille et la vénération de ses élèves.

Nous ne doutons pas que Mlle Biaggini ne soit bientôt l'objet d'un avancement de choix.

Nous tenons à présenter nos meilleurs remerciements à cette charmante demoiselle qui a su s'attirer la sympathie de notre population. — R. M.

⁂

PIANA. — M. Orsavi Jean est nommé garde champêtre de la commune de Piana, en remplacement de M. Alessandri Joseph, démissionnaire.

UN MARIAGE

Hier matin a été célébré, en l'église paroissiale Saint-Jean, le mariage de Mlle Madeleine Baldacci, la toute charmante fille du sympathique percepteur des contributions directes de Bastia, avec un jeune et brillant officier d'avenir, M. le lieutenant Bernard Benedetti, du 98e d'infanterie.

La mariée, qui portait avec beaucoup de grâce son costume en crêpe de Chine avec dentelles Venise sur filet, a été conduite à l'autel par son père. L'époux donnait le bras à sa mère, Mme Benedetti-Grisostomi, satin noir.

L'assistance était des plus nombreuses et formait une haie des plus élégantes sur le passage du cortège, pendant que les orgues répandaient leurs notes les plus harmonieuses sous les doigts de M. Reginensi.

M. le chanoine-archiprêtre Casanova présidait la cérémonie, et avant de bénir cette union qui s'annonce sous de si heureux auspices, *a prononcé une allocution* de circonstance très remarquable dans le fond et dans la forme.

Les témoins étaient : pour Mlle Baldacci, son oncle, M. Lorenzi, et son beau-frère, M. Filippi ; pour le marié, son oncle, M. le commandant Grisostomi et M. le lieutenant Bastiani.

Pendant la messe, une quête a été faite par les demoiselles d'honneur Mlles Antoinette Baldacci et Marie Gaudin, accompagnées de MM. les lieutenants Scherrer et Morlot.

Après la messe, les jeunes époux et leurs familles ont reçu à la sacristie les vœux et les félicitations de la nombreuse assistance.

On s'est rendu ensuite à l'Hôtel de France où a été servi un succulent déjeuner, dont voici le menu :

Filets de Soles Dieppoise
Galantine de Chapon en Bellevue
Filet de Bœuf Rembrandt
Foies d'Ariège en Foie Gras
Bécasses Rôties
Bombe Pralinée
Dessert
Vins : Bordeaux Bourgogne
Champagne Mumm Cordon Rouge

Dans l'après midi, une sauterie a été organisée dans les grands salons de l'hôtel et s'est prolongée avec une grande animation jusqu'au soir.

Les époux sont partis pour Paris par le rapide, à quatre heures. Nos meilleurs vœux de prospérité et de bonheur les accompagnent dans leur voyage de noces.

Bulletin Financier

Paris, 21 novembre 1908.

Le marché témoigne aujourd'hui d'une certaine hésitation due surtout à la rareté des transactions. Not. à 2 69 environ à 26 67. Parmi les Fonds Etrangers le Turc et le Serbe sont en hausse respectivement à 91.27 et à 75.80. L'Extérieur est calme à 93.45 le Russe 5 0/0 1906 à 99 60 et Crédit à 104 fcs. Les Sociétés de Crédit restent très fermes.

La Rente Foncière est bien tenue à 425.

En valeurs industrielles, on remarquera le Suez à 4.665. Le Rio perd une dizaine de francs à 1.864. Affaires presque nulles sur les valeurs de transports et dans le compartiment russe. Les Mines sud africaines sont délaissées.

Le Boléo Katanga est en nouveau progrès à 609.

La Navire Bolier est ferme à 61 francs. Ce titre, dont la direction technique est de premier ordre à coudu, des résultats dernière, des opérations considérables en Angleterre.

L'obligation 5 0/0 or, du Port de Bahia, se présente en nouvelle avance à 444, donnant à ce cours un revenu avantageux et bien garanti.

Les obligations 4 1/2 de 500 fcs de la Cie des Tramways de Tunis, que la Banque J. Dupuis, rue Tronchet, place à 450 fcs rapportent à 1/2 0/0 sans compter la prime de remboursement au pair.

Nos chemins de fer restent bien tenus.

L'Avenir du Prolétariat

Paris, 19 novembre 1908.

Mon cher Directeur,

Me trouvant de passage à Paris où je m'occupe de régulariser la situation de la « Loterie des Habitations à bon Marché de la Ville d'Ajaccio, » j'ai assisté au 28me tirage d'amortissement de la Société l' « Avenir du Prolétariat, » qui compte un grand nombre de Comité en Corse, et dont le plus important est celui de Bastia.

Voici les heureux gagnants : Remboursement cent francs.

Comité d'Ajaccio ; Mme Vizzavona, Mme Baud, femme du professeur au Collège Fesch, le dévoué Président du Comité d'Ajaccio.

Comité de Bastia : MM. Périer, Ricci, Vannucci, Maestracci, Casanova, Mme Balbi,

Comité de Calvi : MM. Ambroggi, Scaglioli.

Comité de Gatti di Vivario : M. Simonetti.

Comité de Ponte-Leccia : M. Baldacci.

Comité de Vico : M. Mattei.

En félicitant les heureux gagnants je forme le vœu que de nouveaux Comités se créent, et que ceux existant puissent atteindre le chiffre de nos braves camarades Bastiais.

Antoine BENEDETTI,
Promoteur des Prêts Mutualistes de la Corse

Les pilules Pink arrivent La maladie s'en va

Nous avons sur devers nous, un très grand nombre de lettres dans lesquelles des malades nous disent n'être soumis au seul traitement des pilules Pink et avoir été rapidement guéris. Nous avons aussi par devers nous un très grand nombre de lettres où nos correspondants écrivent qu'ils ont été malades pendant longtemps, qu'ils ont pris beaucoup de médicaments, certains disent même avoir été en traitement dans des hôpitaux et que, en fin de compte, tous les traitements les uns après les autres avaient échoué, lorsque quelqu'un leur conseilla les pilules Pink. Ces malades sont guéris, ils vont très bien, leur sang s'est enrichi, leur estomac fonctionne à merveille, leurs nerfs sont calmés, leur sommeil est bon, leur appétit est revenu, leur teint est rose, leurs yeux brillent, leurs muscles sont fermes, leurs membres ont repris de la force, leur démarche est assurée, leur cœur bat régulièrement, leur tête est libre, leur mémoire est fidèle, leur vie est heureuse.

Mlle Marie Anne Gouriot, de Taiveau-Pluvy, (Morbihan) écrit ce qui suit :

Mlle Marie Anne Gouriot
(Cl. Garrance, Pont-vy)

« Je suis heureuse de vous informer que les pilules Pink ont été excellentes pour ma santé. J'ai été anémique pendant 2 ans et maintenant je me trouve très bien portante. Ma maladie débuta par une grande faiblesse et la perte complète de l'appétit. Au moindre travail j'avais des points de côté, et quand je marchais vite, de la suffocation. Mon estomac me faisait beaucoup souffrir et ma digestion étaient très mauvaises. J'avais souvent de grands maux de tête et avais rarement une bonne nuit de sommeil d'ailleurs. J'avais toujours triste. Tous les médicaments qu'on m'avait fait prendre avaient échoué. Alors on me conseilla par les pilules Pink. J'ai pris moi aussi des pilules. Grâce à elles, j'ai retrouvé un excellent appétit, j'ai eu de nouveau de bonne digestion et mes faiblesses a disparu. »

La pauvreté du sang se constate à l'origine d'un grand nombre de maladies telles que : l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, le découragement et même les maux d'estomac. Il y a une foule de traitements uniques, de médications spéciales contre cet appauvrissement du sang si nourrissant de l'organisme. Il n'y en a pas ayant conduit des résultats aussi sûrs et aussi rapides que les pilules Pink, lesquelles font une action très puissante sur le sang qu'elles enrichissent pour ainsi dire avec chaque dose. Une comparaison vous donnera bien l'idée de ce que font les pilules Pink sur les malades. On peut dire que les pilules Pink guérissent la pauvreté du sang comme le pain guérit la faim. Les pilules Pink donnent de suite au sang ce qui lui manque, c'est-à-dire la quantité normale de globules rouges, comme le pain donné à l'affamé au fatigué, les calories qu'il a à réparer.

Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, asthme, rhumatismes. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Phie Gabriel 33 Rue Bailly Paris, Fr. 3.50 la boîte, Frs. 17.50 les six boîtes franco.

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

Calvi

Le paquebot *Cyrnos* qui est parti, hier lundi, de Calvi via Toulon-Marseille, a quitté notre port à 5 heures moins 20 minutes, laissant plusieurs voyageurs qui ne pouvaient s'attendre à un départ aussi précipité. En effet, ce bateau doit partir régulièrement à 5 heures précises.

Nous sommes livrés au bon plaisir de cette Compagnie qui nous traite comme des eunoques.

Les malheureux voyageurs laissés sur les quais de Calvi et dont plusieurs sont sans ressources, entendent protester contre une pareille fantaisie du commandant du *Cyrnos*, et demandent réparation du préjudice qui leur a été causé.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 novembre

Thermomètre	heures du matin	10.	
à midi 14.5	heures du soir	13.	
Bastia : 14.5, Minima 4.8.			
Baromètre	heures du matin	763 mm.	
à midi, 765 mm.	6 heures du soir	767 mm.	
Vents	Dans la matinée N.-N. O.		
	Dans l'après-midi	id.	
Etat du ciel, le matin	Découvert.		
l'après-midi,	id.		

⁂

Exploit d'Apaches

Marcellin Mathieu, un de nos apaches bien connu par la police, actuellement soigné au 163e à qui il a à propos de distribuer quelques coups de boule honnête, à des camarades qui, comme lui, sont logés à la caserne Watrin.

L'autorité militaire a ouvert immédiatement une enquête.

⁂

Foire des mœurs

Les [illegible] sont très négligées

Nous espérons que M. le Commissaire Central voudra bien y apporter un prompt remède

⁂

Examens de médecine

MM. Luciani et Paoli ont satisfait aux examens de validation de stage pour le doctorat en médecine à l'école de médecine et de pharmacie de Marseille

Ont satisfait aux examens de pharmacie : 2e examen. MM Goidordoni, Michelangeli et Serra ; 3e examen, MM. Battesti, Geromini et Michelangeli.

⁂

Bastia aux Apaches.

On sait que notre ville est en train de devenir le point de concentration d'une armée de rapins de justice et de nerfs à tous crins qui, par les sombres nuits de l'hiver qui s'avance, s'apprêtent sans doute, à nous en faire voir de belles. D'ores et déjà, les guerriers réservés ne brillaient plus aux abats de cette tonte, et ce sont nos petits amis arriérés qu'ils choisissent pour théâtre de leurs opérations.

C'est ainsi que lundi soir, vers sept heures et demie, une dame appartenant à une des plus riches et des plus estimées familles de notre ville, fut poursuivie le long du boulevard Paoli, désert à cette heure-là, par un individu à face patibulaire. Elle en fut naturellement désagréablement surprise, sans la rencontre d'un passant M. R. M. à qui elle dut demander du secours, et dont l'énergique intervention mit en fuite le malandrin. Que les chefs de notre police y prennent garde ou sous peu, nous verrons une rose de Bastia se métamorphoser en sinistres coupe-gorge.

⁂

Examens de droit

Un élève reçu aux examens de licence en droit devant la faculté d'Aix : 1re année, 1re et 2e parties, M Facciantini ; 2e année, 1re et 2e parties, M. Chiappe ; 2e partie, M. Orsoni

⁂

Insoumission

Le conseil de guerre de Marseille a condamné le soldat territorial C., du recrutement de la Corse, à six jours de prison, pour insoumission.

⁂

Un Départ

Vapeur « Lamoricière, » cap. Maury, de Nice, 34 passagers, divers.

⁂

On demande

On demande une cuisinière bourgeoise.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

⁂

On demande

On demande un ouvrier vernicelier.

S'adresser à MM. Meleo, frère, place d'Arme.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

Messieurs les patrons boulangers, signataires du repos hebdomadaire, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu mercredi matin, à 10 heures, à la Mairie, salle du Conseil municipal.

Invite le Président des ouvriers boulangers à assister à cette réunion.

Prière d'être exact.

Jacques Dussol.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque

Maison Ghilini

Société Forestière d'Isolaccio et Serra

Pietrapola-les-Bains

Vente de bois en grume ou débité

PIN, CHÊNE, HÊTRE, CHATAIGNIER, AULNE

Débits de toutes sortes sur commande pour construction, menuiserie, ébénisterie.

Meubles bruts,
Lits, Tables, Armoires, etc.

Charbon de bois et bois à brûler

Entrepôts : à Ajaccio, chez M. Antoine Eidel ; à Bastia, chez M. César Lota, 6, rue de la Gare.

Cabinet François-D. Maestracci

Agréé au Tribunal de Commerce
2, rue Neuve Saint Roch, Bastia
Agence à Nice

A vendre à Bastia et Nice
Magasins et Appartements très bien situés
Prix modérés

A louer à Bastia et Nice
Appartements et Villas

Arrangements amiables entre débiteurs et créanciers
Consultations Commerciales
Achats et Ventes de fonds de commerce

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00636

BOURSE DE PARIS

23 nov. — 24 nov.

Rentes de 3 0/0 amort.	96.80	96.80
— de 3 0/0 perpétuelles.	97.70	97.70

ex-coupon.

La Lettre de M. Caïtucoli à M. Frédéric Masson

Paris, 24 novembre.

La lettre adressée par M. Caïtucoli, président de la Commission départementale de la Corse, à M. Frédéric Masson, qui a été publiée par le *Petit Bastiais* du 22 novembre, est reproduite aujourd'hui par tous les journaux parisiens.

La réponse du distingué conseiller général du canton de Petreto-Bicchisano est très vivement commentée.

⁂

Dans les couloirs de la Chambre, on dit que *Question Corse* est toujours à l'ordre du jour, on s'entretenait beaucoup de la lettre de M. Caïtucoli à M. Frédéric Masson.

Ponts et Chaussées

Paris, 24 novembre.

M. Costa, conducteur principal des Ponts et chaussées, actuellement attaché au service du département de la Corse, est mis, à compter du 1er janvier 1909, à la disposition du Gouverneur général de l'Algérie, pour occuper un emploi de son grade dans le service des Travaux publics de l'Algérie.

Nominations

Etablissements Pénitentiaires

Paris, 24 novembre.

Sont nommés à l'emploi de surveillant dans les Etablissements pénitentiaires de la Guyane, les anciens militaires ci-après :

Cremona, du 7e colonial ;
Giuseppi, du 22e ;
Santini, du 9e ;
Vergelati, du 3e d'artillerie ;
Colombani, du 8e colonial ;
Negroni, du 24e ;
Damachi, gendarme à la 8e légion.

LES CHEMINS DE FER DE LA CORSE

Proposition Régnier

Paris, 24 novembre.

M. Régnier, député radical socialiste de l'Allier, a déposé aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi relative à la dénonciation de la Convention passée en 1909, entre l'Etat et la Compagnie des Chemins de fer départementaux, pour la construction et l'exploitation des Chemins de fer de la Corse.

Cette proposition est ainsi conçue :

« A partir du 1er décembre 1909, les Chemins de fer de la Corse seront exploités par l'Administration des Chemins de fer de l'Etat, dans les termes du cahier des charges, et en conformité des lois et règlements sur la gestion financière et l'organisation administrative du réseau de l'Etat.

« L'indemnité due à la Compagnie, en exécution du cahier des charges, donnera lieu, après règlement, à une ouverture de crédit supplémentaire au budget du Ministère des Travaux publics.

TOULON

Assassinat D'UNE ARCHIMILLIONNAIRE

Folie de la sœur aînée

Toulon, 24 novembre.

Mlle Banchière, la sœur aînée de l'infortunée victime, était devenue folle en apprenant le grand malheur qui la frappait.

Mlle Banchière aînée est âgée de 86 ans.

La police recherche activement le ou les assassins de cette archimillionnaire

L'Affaire Steinheil

Mystère !!!

Déclarations d'un Bijoutier

L'innocence du valet de chambre

Arrestations Sensationnelles *IMMINENTES*

Paris, 24 novembre.

L'affaire de l'impasse Ronsin devient de jour en jour encore plus mystérieuse.

Le bruit court que le valet de chambre, Remy Couillard, était amoureux fou de Mlle Steich-il.

Tout le monde est persuadé que le valet de chambre est innocent, et qu'il est victime d'une horrible machination.

Un bijoutier a déclaré au juge d'instruction qu'un professionnel seul était capable d'enlever la perle, sans la détériorer, de la bague de Mme Steinheil, laquelle perle a été retrouvée dans le portefeuille du valet de chambre.

Pendant toute la journée, des inspecteurs de la Sûreté ont fouillé la maison de Mme Steinheil.

Le bruit court avec persistance que des arrestations sensationnelles sont imminentes.

PARIS

LES Souverains Suédois

A L'ÉLYSÉE

Dîner de Gala

Paris, 24 novembre.

Le dîner de gala, offert par le Président de la République et Mme Fallières au roi et à la reine de Suède, a eu lieu hier soir, à l'Elysée.

Toast de M. Fallières

Au dessert, le Président de la République s'est levé et a porté le toast suivant :

« Majestés,

« Je vous remercie bien vivement de votre visite.

« L'accueil que Paris vous a fait, est un gage certain de la déférente sympathie du peuple français pour Vos Majestés, ainsi que de son désir de maintenir et de développer les relations amicales qu'il a toujours entretenues avec la Nation Suédoise »

A la fin de ce discours, qui a été écouté debout par tous les convives, la musique de la Garde Républicaine a joué *l'hymne royal suédois.*

Toast du Roi

S. M. Gustave V a répondu en ces termes au discours de M. Fallières :

« Monsieur le Président de la République,

« Nous éprouvons un plaisir tout particulier de nous trouver, en ce beau pays de France, au milieu d'un peuple auquel je suis attaché par les liens du sang et les sentiments d'une sympathie invariable.

« Nous conserverons un impérissable souvenir de l'accueil grandiose et extrêmement cordial qui nous a été fait.

« Je me suis plein d'accord avec mon peuple, quand j'exprime l'espoir que les rapports d'amitié cordiale entre nos deux pays se développeront encore dans l'avenir.

Ce toast a été également écouté debout ; à la fin, la musique a joué la *Marseillaise.*

S. M. la Reine

S. M. la reine de Suède a fait, ce matin, une longue promenade en voiture à travers le Bois de Boulogne et les Champs-Elysées.

Sa Majesté a fait de nombreux achats.

Les Cadeaux

Le Président de la République a offert au roi de Suède un vase à boire en or, rehaussé d'émaux de diverses couleurs, et un riche et superbe portrait de son ancêtre, le maréchal Bernadotte.

M. Fallières a remis à la Reine deux vases en argent style Louis XV.

Grand déjeuner

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, et Mme Stephen Pichon ont offert un déjeuner de 120 couverts, en l'honneur des Souverains Suédois.

Le Président de la République et Mme Fallières assistaient également à ce déjeuner.

A l'Hôtel-de-Ville

La réception a été grandiose.

Les Souverains Suédois ont été reçus par le Conseil municipal de Paris, et le Préfet de la Seine.

Tout en vidant une coupe de champagne, des discours éloquents et patriotiques ont été prononcés par le président du Conseil municipal et par M. de Selves, préfet de la Seine.

S. M. Gustave V a répondu par des mots très aimables aux souhaits de bienvenue.

L'arrivée et le départ de l'Hôtel-de-Ville des Souverain Suédois ont donné lieu à des manifestations imposantes.

EN RUSSIE

Les Cosaques tirent sur un ballon allemand

Saint-Pétersbourg, 24 novembre.

Un ballon allemand, évoluant en Silésie, ayant pénétré à une centaine de mètres de la frontière russe, les cosaques ont tiré une vingtaine de coups de fusil sur le ballon.

Une balle a traversé la nacelle.

Aucun des aéronautes n'a été atteint.

EN ALLEMAGNE

AU REICHSTAG

La discussion sur la Réforme financière

Berlin, 24 novembre.

Au cours de la discussion sur la Réforme financière, M. Wiemer, chef du parti radical, a attaqué vivement la réforme financière proposée, qui grèvera encore davantage la classe moyenne, sans atteindre les gros capitalistes.

M. Zimmermann, du parti de l'Empire, a aussi critiqué sévèrement le projet du Gouvernement. Il a déclaré que le déficit annuel provient de l'imprévoyance et de la gabegie d'en haut.

« Le peuple, dit-il, en terminant, est opprimé par les impôts ; il se trouve de plus en plus dans l'impossibilité de faire face aux charges qui pèsent sur lui. »

Le ministre des finances déclare que dans la situation où se trouve actuellement l'Allemagne, le peuple doit faire encore un grand sacrifice, nécessaire pour son honneur, pour sa dignité.

« Il faut absolument que l'Allemagne *reste au premier rang* des nations européennes. »

AUX ÉTATS-UNIS

Villes détruites PAR DEUX CYCLONES

MORTS et BLESSÉS

New York, 24 novembre.

Des nouvelles reçues de Little-Rock annoncent que deux cyclones ont détruit plusieurs villes de l'Etat d'Arkansas, dans l'Amérique du Nord.

Le chiffre des morts, des disparus et des blessés est inconnu jusqu'à présent ; mais il paraît qu'il sera considérable.

Plusieurs trains de secours ont été envoyés.

EN ANGLETERRE

L'Argumentation DE LA FLOTTE

à la Chambre des Communes

Londres, 24 novembre.

A la séance de la Chambre des Communes, plusieurs députés ont adressé des questions au Gouvernement, au sujet de ses intentions relativement aux forces navales de l'Angleterre.

Lord Asquith a répondu qu'il est très exact que le gouvernement a l'intention d'augmenter sa flotte.

« Il importe, déclare le premier ministre, de maintenir une marine suffisante pour assurer à l'Angleterre la supériorité sur mer contre toutes les coalitions possibles des puissances.

CRÉATION d'une armée formidable *à la Chambre des Lords*

Londres, 24 novembre.

Presque à la même heure, à la Chambre des lords, lord Roberts faisait adopter un ordre du jour, portant création d'une armée formidable pour assurer la défense du pays.

« Une invasion de l'Angleterre par l'Allemagne, serait possible.

« Tout pays, continue lord Roberts, qui n'est pas prêt à se défendre, est perdu.

« Toute nation doit compter sur ses propres forces. Une puissante marine ne suffit pas pour protéger l'Angleterre, car, pendant que la marine est absente pour protéger les parties lointaines de l'empire britannique, une flotte étrangère se trouverait maîtresse de sa situation.

« Lord Roberts évalue à 80.000 le nombre d'anciens militaires allemands qui se trouvent en Angleterre, et pourraient, le moment venu, être en mesure de prêter leur concours à l'armée de l'invasion. »

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. BARTHOU

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère des Postes et Télégraphes

La Chambre continue la discussion du budget du Ministère des Postes et Télégraphes.

Les cartes pneumatiques

M. Georges Berry, député conservateur de la Seine, développe sa proposition tendant à abaisser le prix de la taxe des cartes pneumatiques à vingt centimes.

Cette proposition est adoptée.

Le Vote

Après une longue discussion entre MM. Godard, Varenne, Chautard, Farjon, et le Sous-secrétaire d'Etat, tous les chapitres du budget du ministère des postes et télégraphes sont successivement mis aux voix et adoptés.

La séance est levée à 11 h. 50 et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 35.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal du matin, qui est adopté.

Le Budget

Ministère de la Marine

La Chambre aborde l'examen du budget du Ministère de la Marine.

M. Doumer

rapporteur général du budget, demande à la Chambre d'abréger les débats, urgence, probablement, les divers projets relatifs à l'augmentation et à la réorganisation de la marine fournissent l'occasion à de grands débats.

M. Le Bail

député de l'Union démocratique du Finistère, ouvre le feu.

Il trace un tableau très saisissant de notre décadence navale.

« N'oublions pas, dit l'orateur en terminant, que la maîtrise de la mer est pour une grande puissance une question de vie ou de mort en cas de guerre. »

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

En vente chez M. Marfisi,

Place Saint-Nicolas, 18.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie sucrée de Patrimonio.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Les MALADIES de la FEMME

LE FIBROME

Tumeurs. Polypes. Fibrômes. Métrites chroniques. Hémorragies et les Pertes prolongées ou abondantes. Douleurs. Suites de couches. Suppression. Le Fibrôme se présente par tubercules ou nodosités, qui sont à peu près les organes internes, sensibles, douloureux au toucher et les tuent. La maladie s'installe et les parents abandonnés la laissent s'aggraver progressivement.

QUE FAIRE? Adressez-vous directement ou écrivez: l'affaire sera vite réglée avec

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de consulter ni même d'aller à votre pharmacien.

Rien de dangereux, car elle ne contient que des plantes inoffensives. Rien de gênant, car elle ne vous oblige à aucune opération dangereuse.

Rien de long, car elle ne met que quelques jours pour guérir toutes les Maladies intérieures de la Femme, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Suppression de règles, Accouchements difficiles, Accidents de Retour d'âge, Vapeurs, Congestions, Vertiges, Étourdissements, Chaleurs, Tumeurs, Polypes, Fibrômes, Suites de couches, Suppression, Leucorrhée, Ulcérations, Descentes, Déplacements, Hémorroïdes, Varices, Phlébites, Eczémas, Boutons, Dartres, Démangeaisons, Rougeurs, Glaires, Coliques, Vomissements, Constipation, Diarrhée, Faiblesse générale, Anémie, Manque d'appétit, Digestions pénibles, Maux de tête, Névralgies, Insomnies, Cauchemars, Tristesse, Découragement, Idées noires, Crainte sans motif, Tremblements, Battements de cœur, Etouffements, Vertiges, Etourdissements, Chaleurs, Congestions, Fièvres, Frissons, Douleurs dans les reins, dans le ventre, dans les membres, Rhumatismes, Névralgies, Migraines, Points de côté, Points dans le dos, Points dans la poitrine, Points dans le ventre, Points dans les membres, Points dans la tête, Points dans les yeux, Points dans les oreilles, Points dans le nez, Points dans la bouche, Points dans les dents, Points dans les gencives, Points dans la langue, Points dans la gorge, Points dans le cou, Points dans les épaules, Points dans les bras, Points dans les mains, Points dans les doigts, Points dans les ongles, Points dans les jambes, Points dans les pieds, Points dans les orteils, Points dans les ongles des pieds, Points dans les articulations, Points dans les muscles, Points dans les os, Points dans les nerfs, Points dans les veines, Points dans les artères, Points dans les vaisseaux, Points dans les capillaires, Points dans les glandes, Points dans les organes, Points dans les tissus, Points dans les cellules, Points dans les molécules, Points dans les atomes, Points dans les électrons, Points dans les protons, Points dans les neutrons, Points dans les quarks, Points dans les gluons, Points dans les bosons, Points dans les leptons, Points dans les hadrons, Points dans les baryons, Points dans les mésons, Points dans les quarks, Points dans les gluons, Points dans les bosons, Points dans les leptons, Points dans les hadrons, Points dans les baryons, Points dans les mésons.

INTRIGUE des DAMES

La Jouvence de l'Abbé Soury se vend 3 fr. 50 le flacon dans toutes les Pharmacies. Un flacon suffit pour un traitement complet. Les 3 flacons pour 10 fr. 50 (franco de port et d'emballage). Notice explicative contre timbre. Dépôt à Bastia, pharmacie Colonna d'Istria, Cours Napoléon, 1, et dans toutes les bonnes pharmacies de la Corse.

Méfiez-vous des Contrefaçons

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bajes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles poullins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 20 à 40 0/0.

ANCIEN CABINET PRADIÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Ad. Prod. 18, au 1er

Garantie demandée

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à cet endroit un poste restera constamment chez lui, et qu'il a le droit d'exercer la profession de chirurgien-dentiste dans toutes les communes du canton.

Il espère que la confiance dont il a été honoré jusqu'à ce jour ne lui fera pas défaut dans la nouvelle position qu'il vient d'occuper.

A VENDRE

250 hectolitres de vin des coteaux de Farinole (Cap Corse)

Dépôt à Bastia

Au coin du boulevard de Cardo et de la montée de Sainte Croix

Prix réduits

S'adresser montée de Ste Croix n° 4.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de bec, verres et manchon

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

OUTILS de AMATEURS INDUSTRIELS

MACHINE, Fer-blanc, 3 HEURES

Soudure, Brasure, Vernis, 0

Le Directeur-Gérant :

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Consultez vos amis : *Nos Loisirs* est un journal bien fait.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydraulique et Ciments, marques de Villeneuve et Le Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux Mecaniques. — Briques pleines et rondes. — Carreaux — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard du Chemin

CHOCOLAT-MENIER

Méfiez-vous des Contrefaçons

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

ON DEMANDE des MALADES

Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiothérapie, massage, physique, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladie de Pulvère, Anémie, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Varices, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc. Pour renseignements gratuits, écrire au docteur Hubert, 10, rue de la Cathédrale, Genève. Visites et consultations tous les jours gratuites.

FUMEUR

Trois francs le collier

COUPE DE TABACS

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

THÉ BLAIZE PÈRE

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 329 — JEUDI 26 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (la page) 0,75 — Divers 0,30 — Judiciaires 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne reçoit pas les manuscrits non insérés.

00637

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui Saint Sylvestre, abbé

Soleil: (heure nationale)

Lever 6 h. 30 m. — Coucher. 4 h. 4 m.

Premier quart.. le 30 — Pleine Lune, le 7.

Fête de Demain : Saint Léonard.

25 NOVEMBRE

AUTOUR DES

Élections Sénatoriales

Chacun pour soi.

Le Sénat pour tous

Au Délégué du Pigno.

J'entends bien, vous trouvez l'idée excellente, mais dépourvue d'esprit pratique.

Le moyen d'obliger les délégués à tenir leur promesse et à résister aux séductions du petit verre ?

Pourriez-vous me dire, cher délégué du Pigno, ce qui a obligé les délégués de 1903 à voter pour Combes et pour Rano ?

L'espoir d'une protection faite-veuse, d'un emploi hypothétique ?

Ni Combes, ni Rano n'ont jamais rien fait, ni pour la Corse, ni pour les Corses.

Quant à Emmanuel Arène, s'il a obligé beaucoup de gens, le nombre de ceux auxquels il a prodigué, sciemment, d'illusoires promesses, est si considérable, que leurs noms rempliraient tout un volume.

Trop tard, ils s'aperçoivent qu'ils ont été bernés, et ils se demandent aujourd'hui s'il leur convient d'être d'éternelles dupes, aux mains de candidats prometteurs.

Or, si chaque délégué a une chance sur cent mille d'obtenir la faveur sollicitée, il n'a sûrement une chance sur 300 d'être élu sénateur.

Cette chance de 1 sur 300 ne sera-t-elle pas pour tout homme d'honneur qui voudra y prétendre, une obligation inéluctable de voter pour les candidats que le sort aura désignés ?

Car, notre ami Santu Casanova proposera au Comité qui présidera les opérations le 2 janvier à Ajaccio, de n'admettre au vote préliminaire que ceux qui auront pris l'engagement d'honneur et par écrit de ratifier, le 3 janvier 1909, la décision du tirage au sort.

Si vous êtes convaincu que les délégués qui signeront un tel engagement sont tous de malhonnêtes gens, qui trahiront leur parole, évidemment, cher délégué du Pigno, il n'y a rien de fait, et il ne reste plus qu'à accepter les petits verres et les sornettes de Messieurs les candidats.

Le Délégué du Monte d'Oro.

LA MORT DES FORÊTS

Le cri d'alarme vient d'être poussé une fois de plus, à la tribune même de la Chambre. Nos forêts sont menacées d'une destruction systématique ; c'est comme un véritable fléau qui se serait abattu sur le sol national, qui l'appauvrit, favorise les inondations, contribue dans une large mesure à donner une irrégularité inquiétante au cours des saisons, au débit des sources, à la température moyenne et au climat général du pays.

De nombreuses manifestations ont, il est vrai, été faites en faveur de « l'arbre, » par l'administration, par les sociétés locales, par de grandes sociétés d'agriculture, par le « Syndicat forestier, » par tous ceux enfin qui s'intéressent à la beauté de la France ; mais ces efforts sont demeurés platoniques et d'ordre sentimental. Aucune mesure efficace n'a été officiellement tentée, si ce n'est un projet de loi, déposé par M. Ruau, depuis le 20 février de l'année dernière, et qui dort son éternel sommeil dans les cartons de la Chambre.

Quelques députés, cependant, se sont émus de la situation. Depuis dix ans, les Allemands ont acheté chez nous, pour les détruire, 200 000 hectares de bois ; ce n'est rien à côté du furieux assaut donné à la forêt par les Français eux-mêmes. M. Charles Dumont a dressé, à la tribune de la Chambre, un véritable réquisitoire contre ceux qu'il appelle « les Vandales des Bois. » Il a cité cinq de ces vandales destructeurs de nos forêts : Bernheim père et fils, de Paris ; Nathan, de Nancy ; Aaron, de Nancy ; Ader, de Bayonne, et la Société Biscaya.

Les statistiques de M. Charles Dumont sont à retenir. Dans la Haute-Marne, il a été détruit 5 514 hectares de forêts de chênes, qui, outre la fortune nationale qu'elles représentaient, étaient d'une importance sérieuse pour la défense du pays.

En Loir et Cher, 3 500 hectares ont disparu ; une scierie s'est installée au beau milieu de la forêt de Marchenoir, où de véritables coupes s'opèrent, sans souci de la ruine qui doit en résulter.

Dans l'Aude, c'est par 3 500 hectares que la destruction se chiffre. Dans les Ardennes, par 3 540 ; dans le Cher, par 2 144 ; dans la Meuse, par 2 514 hectares.

L'Administration reconnaît, dans ses statistiques, que, depuis 1901 seulement, le total des forêts dévastées se chiffre par 60 000 hectares Mais comme l'administration ne tient pas compte des forêts de moins de cent hectares, c'est à plus de 200.000 hectares qu'il faut porter ce total.

Il existe de véritables syndicats de déboisement, qui ruinent peu à peu les départements forestiers, comme la Corse, la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle, les départements du Centre et des Alpes, etc. L'exploitation est, paraît-il, très rémunératrice, par suite de l'énorme consommation de bois exigée par l'industrie, les chemins de fer, la fabrication du papier, la marine, etc. Aussi, les propriétaires s'empressent-ils de vendre, et aussitôt les plus riants paysages sont transformés en étendues stériles où les moutons trouvent à peine de quoi paçager. Ils ressemblent en cela aux sauvages qui coupent l'arbre pour en avoir le fruit, sans songer à se demander quel arbre les nourrira demain.

On a objecté que le reboisement coûte cher, et que les crédits du budget sont peu élevés. C'est évidemment un mauvais calcul, car si l'on additionnait toutes les ruines causées par le déboisement, les secours pour inondations, enfin le lourd tribut payé par la France à l'étranger pour importation de bois d'œuvre, nous verrions que nous aurions encore une réelle économie à dépenser largement pour assurer la conservation de nos forêts.

La protestation véhémente de M. Charles Dumont contre le déboisement, contre la mort de la forêt de France, ne sera peut-être pas inutile. Les applaudissements de toute la Chambre lui ont montré qu'il traduisait le sentiment unanime. Enfin, cette intervention a fourni à M. le Ministre de l'Agriculture, l'occasion de prendre devant la Chambre l'engagement de demander, aussitôt après le budget, la discussion du projet de loi tendant à faire cesser les exploitations abusives. « Nous ferons ainsi, a-t-il dit, cesser un état de choses qui, à la longue, porterait atteinte à la sécurité, à la beauté, à l'hygiène et à la vie même du pays. »

L'œuvre du reboisement s'impose sur toute la surface de la France qui est encore inculte, c'est-à-dire sur plus de six millions d'hectares. C'est l'unique moyen de rendre la prospérité à maints départements autrefois riches et boisés, aujourd'hui ruinés. A défaut des particuliers, c'est l'Etat qui devra en prendre l'initiative et en assumer les frais.

Georges Bosredon.

Produits Corses

Dans son rapport au Président de la République sur la situation actuelle de la Corse et sa mise en valeur, rapport suivi du décret du 26 septembre dernier, M. Clémenceau dit :

« La Corse est surtout individualiste, et individualisme plus attaché à ses intérêts de famille ou de parti qu'aux intérêts généraux.

« La Corse ne possède pas, comme les continentaux, l'esprit d'association. »

M. Pascal Cesarini, député de l'Algérie, interviewé par un rédacteur de Corsica, dit :

« Les Corses, individualistes à l'excès, se désintéressent des questions générales. »

Le moment ne me paraît pas propice pour critiquer les trois phrases que je viens de citer ; je me ferais seulement un plaisir de rappeler précisément, à ce sujet, que dans un article intitulé : « Une proposition au Conseil municipal de Piano, » paru dans le *Petit Bastiais* le 7 septembre 1903, je préconisais la formation d'un syndicat agricole entre les communes de Piano, Canella et Silvareccio. Comme je n'étais pas en Corse à cette époque, ma voix se perdit dans l'espace et ma proposition n'eut pas de suite. Mais notre pays étant en ce moment à l'ordre du jour, je me ferai un devoir de revenir sur cette question intéressante.

M. Jean Périer, attaché commercial à l'ambassade de la République à Londres, dans un rapport assez étudié sur l'exportation française en Angleterre (supplément au *Moniteur Officiel du Commerce*, du 8 octobre 1908, nous fait connaître qu'en 1907, la France a exporté dans le monde pour 5.542 millions de francs de marchandises. J'ai parcouru les quatre vingt-dix-huit pages de ce rapport et je n'ai pu trouver pour quelle somme la Corse avait contribué à la formation de ce chiffre de 5.542 000 francs.

La Corse ne figure pas dans ce document, parce que, sans doute, ses exportations sont de trop faible importance. En effet, le rapport de notre Président du Conseil des Ministres dit : « Or, en Corse, il n'y a ni industrie, ni commerce, ni agriculture » Mais il a soin d'ajouter toutefois : « Cependant, personne ne meurt de faim. »

Pourquoi la Corse n'exporte-t-elle pas puisque ses produits sont excellents ? J'espère que la sous-commission qui s'est

---

R. — Feuilleton du Petit Bastiais

NOELLA

Grand Roman Inédit

par Charles MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XV

LA NUIT TRISTE

Brusquement, Virginie se dressa sur son lit. Ne venait-elle pas d'entendre un bruit étrange, quelque chose comme le grincement du fer contre le fer, un frottement de pas furtifs, de portes qui s'ouvraient dans la maison, tout près, à quelques pas d'elle, avec des précautions infinies. Elle était courageuse. Elle tendit l'oreille. Le bruit avait cessé. Bien sûr, ce n'était qu'un mauvais rêve, une alerte vaine, un cauchemar. Elle se pencha sur le berceau de Noëlla, place tout à côté de son lit. L'enfant reposait paisiblement.

Se gardienne commençait à se rendormir, lorsque deux mains rudes s'abattirent sur sa gorge, des doigts de fer qui entrèrent dans les chairs et une voix d'homme, rude et moqueuse, lui dit à l'oreille :

— Pas un cri ou je t'étrangle.

En même temps elle se sentit bâillonner. L'homme n'était pas seul. Pendant que la première la maintenait, un autre lui liait les bras avec des cordes. En moins d'une minute, elle fut mise hors d'état de faire le moindre mouvement. Franchement, c'était de l'ouvrage « bien fait ». Castanès le dit en riant. La victoire était aux envahisseurs. Ils étaient au cœur de la place. Virginie étouffait. Attitrement finitive, elle ne pouvait ni se débattre ni crier. La fille enveloppée dans une sorte de voile noir, elle n'y voyait pas.

Arrachée de son lit, enveloppée comme un ballot, elle fut déposée au fond d'un cabinet, dans lequel deux autres hommes appartenant aussitôt la vieille Louise, bâillonnée et cadenassée à l'ensemble comme elle. Elle se trouvèrent étendues sur un matelas jeté à terre, tandis que la même voix, celle de l'homme du Pétrocat, Thomas Beatrix, leur reputait :

— Pas de bruit ou vous êtes mortes !

La porte du cabinet se referma. Elles ne distinguèrent qu'un bruit presque imperceptible, celui d'un verrou qu'on tirait et d'une clef dans une serrure. Les quatre brigands avaient le champ libre. La jeune mère et l'enfant dormaient toujours. L'invasion, la capture des deux femmes, leur emprisonnement avaient été opérés de main de maître, sans fièvre, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Avec le pillage commença. Ils purent agir en toute liberté. Déception !

Quoi ce bijoux, la bague déposée la veille par le marquis près du lit, cinq à six couleurs d'or dans les livres d'un secrétaire de bois des îles qu'on n'avait même pas pris la peine de fermer, c'était tout. Pas de titres au porteur, pas de trésor, pas de colliers de perles, pas de ces valeurs qu'on expédie à Londres et qui se négocient aisément dans cette capitale des pick pockets, des filous acrobates, des cambrioleurs de génie et des receveurs mal embarrassés pour des grandes et les banques qui en surchargent. C'était un coup misérable ! Les voleurs étaient volés ! Dans un accès de colère, Bonnet fit un commentaire et s'approcha de la berceuse. Penchée sur elle, il grinçait des dents, la lèvre levé. Ses compagnons le retinrent à temps.

— Pas de crime inutile ! dit le chef. Elle dort. Les cinq mille de l'enfant le consolent !

La brute qui sommeillait dans l'âme du misérable s'éveillait à cette pensée. Il fallait une victime à sa rage. De deux estafilades, il lacéra du haut en bas la toile du tableau, l'admirable portrait d'Andre d'Orville dans la fleur de son adolescence. Cet exploit ne fit pas plus de bruit que le reste. Les quatre associés explorèrent d'un dernier coup d'œil les meubles de la chambre et du salon voisin, et l'ordre ordonna :

— En route !

— Le gamin ? demanda le Piémontais.

Loisel dit :

— Je m'en charge.

Il l'enveloppa dans une manta de laine, prit un paquet de langes, et la retraite commença. Rien ne vint troubler l'honorable compagnie dans l'exercice de ses fonctions. Ils rejoignirent le chemin par lequel ils étaient venus.

La tempête continuait au dehors. Dans la maison, le silence était parfait. Une demi-heure après Loisel, qui s'était acquitté de sa tâche avec une grande douceur, allait remettre à Jacques Rousset la petite Noëlla, quand le Piémontais, toujours triste de sa déception, dit :

— Minute, l'argent ?

A la lueur de la lanterne de Castanès, le mari d'Hélène compta les cinq billets de mille et les remit au chef, qui les empocha en disant paiement :

— C'est bien. Partons !

Ce fut la charrette anglaise qui disparut d'abord, entraînée dans la nuit au trot rapide de son infatigable cheval rouge. A trois heures, elle rentrait à Paris par la barrière de Lyon, après un détour énorme, destiné à dépister les limiers de la police en cas de plainte et déposait les quatre associés sur la route, chacun chez soi, Bonnet à son perchoir de la rue d'Assas, Castanès à son magasin de la rue Drouot, et les autres à leurs domiciles respectifs, pour aller se remiser finalement dans son repaire de la Chapelle C'était toujours, en comptant les bijoux, au plus bas prix, une quinzaine de mille francs que les honnêtes associés avaient à se partager. Maigre emplette ! Ils en avaient rêvé de meilleures.

(*A suivre*).

KINOR Vin au Quinquina

La meilleure des apéritifs

Demandez partout la Kinor

rentibus sur place nous renseignera là-dessus. Mais en attendant et sans plus tarder, j'estime qu'il est de notre devoir à tous de nous tendre franchement la main et de travailler en commun à l'amélioration de la situation peu brillante de notre petite patrie.

Que les uns écrivent et parlent en public en faveur de l'île de Beauté ; que d'autres fassent des démarches auprès des autorités compétentes, et que les compatriotes qui, jusqu'à ce jour, sont restés indifférents à tout ce qui s'est passé autour d'eux encouragent, au moins, ceux qui se dévouent pour la bonne et juste cause.

Ces encouragements peuvent se manifester de différentes manières, suivant la situation et le tempérament des personnes.

Une des questions les plus intéressantes est celle qui consiste à faciliter l'écoulement des produits de notre pays. A ce sujet quelques compatriotes ont décidé la formation d'un syndicat à Paris, qui prendra la défense de nos intérêts. Il est évident que tous les Corses de Paris doivent se faire partie. Un comité provisoire a été nommé aussitôt.

D'autre part, MM. Giafferri et Francini, exportateurs de produits de l'île de Corse, viennent d'installer le siège de leur association en un point central de Paris, 60, rue Maxarine.

Aux uns et aux autres, nous devons tous souhaiter une réussite complète et les assurer de notre appui.

Quant à la société Giafferri et Francini, elle est, quoique née d'hier, assise sur des bases solides. En effet, elle a déjà une vingtaine de dépôts dans la capitale pour l'exposition du fromage corse *Le Berger*, marque créée par M. Francini, — sans que pour l'écoulement et la vente d'autres articles, M. Francini a bien dû avoir, il existe toutefois.

Nous n'est pas de faire de la réclame ; nous, rester indifférent en présence d'un compatriote qui, depuis longtemps, se dévoue tant de mal pour faire connaître et apprécier les produits savoureux de notre patrie, c'est pour moi chose impossible.

Il suffit à celui qui se dévoue pour le bien de tous !

Et, Giafferri n'est pas un inconnu non plus. Je l'ai présenté au public par l'intermédiaire du *Petit Bastiais* (12 mai 1906). Ses aptitudes commerciales qu'il est allé chercher en Angleterre, en Autriche et en Italie et la connaissance de langues étrangères lui permettront de diriger hors de France tout ce que le sol et les bêtes pourront produire.

L'association de MM. Giafferri et Francini me paraît donc être, soit dit sans exagération ni flatterie, une excellente chose laissant espérer la réussite complète de leur entreprise. J'espère, d'ailleurs, qu'ils seront très bien secondés par tous nos producteurs ; car, malgré que MM. Giafferri et Francini aient des propriétés en pleine valeur en Corse, ils n'auront jamais assez de marchandises pour satisfaire leur clientèle ; il faudra donc qu'ils fassent appel aux autres propriétaires. Il sera du devoir de ceux-ci de délaisser un peu la méchante politique qui les divise pour s'occuper un peu plus de leurs produits.

Que leur rapporte la politique ? Des haines. Que peuvent-ils espérer en faisant valoir leurs propriétés ? La paix et la santé, et aussi l'aisance, sinon la richesse !

Le moyen le plus simple pour arriver à de bons résultats quand on n'a pas assez de capitaux à sa disposition, c'est l'association. Il faut que les producteurs s'associent pour fournir à chacun de marchandises toujours de même qualité à la même clientèle. L'association n'est pas une chose impossible. Quoique nous soyons, en Corse, assez divisés par la hideuse politique qui nous tue, cela ne doit pas nous empêcher de nous unir, de nous grouper quand il s'agit de questions économiques. Les Irlandais, aussi divisés que nous en ce qui concerne les affaires politiques et religieuses, parviennent cependant à s'entendre et à s'unir sur le terrain spécial, pour que n'en lerions-nous pas aussi ? Se grouper et mettre le produit de nos terres et de nos animaux en commun pour en rendre l'écoulement plus facile et moins cher est d'une simplicité enfantine ; il n'y a qu'à vouloir.

Ne voyons donc pas individualistes, mais unis ; travaillons ensemble pour augmenter notre bien être et développer les sentiments d'estime mutuelle et de vive affection.

Pour nous tous et pour la Corse !

B. DONSIMONI.

Cour d'Assises

La session d'assises, qui s'ouvre aujourd'hui, sous la présidence de M. le conseiller Gabrielli, assisté de MM. Gavini, conseiller, et Morelli, juge suppléant, est très chargée et durera plus d'un mois.

Elle comprend 22 affaires : 7 assassinats et 3 tentatives, 7 meurtres, 2 complicités et 2 tentatives, 2 enlèvements de mineure, 2 faux en écriture, 2 coups et blessures.

26 accusés, dont 1 femme, sont impliqués dans ces accusations : 4 appartiennent à l'arrondissement de Bastia, 12 à celui d'Ajaccio, 5 à celui de Corte, 4 à celui de Sartène ; 1 est Italien.

***

Audience d'aujourd'hui :

Geronimi Pasquin Dominique, journalier, demeurant à Lucciana, coups et blessures volontaires, ayant entraîné la perte d'un œil.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseur : M. de Montera.

MUSIQUE MILITAIRE

PLAGE SAINT-NICOLAS

Programme du 26 nov., à 3 h.

L'Esprit Viennois, allégro,	Mezzacapo
Pavane Louis XIV,	Brisson.
Quand l'Amour refleurit, valse,	Crémieux.
Menuet.	Boccherini
Electric, polka pour piston,	Solldaick.

Le Chef de musique, X. LAURUS.

Ce que disent les Journaux

L'Action

A propos de l'échouement du *Condé* :

« M. Alfred Pisani, qui sait tout, a fini par apprendre en bout de quarante-huit heures, que le *Condé*, d'abord échoué, s'était désaxé sans déchirures, et même « espérait regagner Toulon par ses propres forces. » A la bonne heure ! Va-t-il un bon mouvement de la part d'un croiseur de notre flotte, et, comme ces mouvements sont plutôt rares, il sied de les encourager. M. Alfred Pisani pourra donc aller prononcer sans trop d'incertitude son grand discours politique au banquet de l'Alliance républicaine démocratique ; notre marine n'en portera que mieux, le Gouvernement aussi. Quelle voix plus autorisée que celle d'un fonctionnaire ministre pourrait relever le ministère ? Pendant qu'il y est, M. le Conseiller d'état Alfred Pisani, parlant politique à des parlementaires, pourra leur proposer de « secsechouer » les réformes à la façon du *Condé*, c'est-à-dire sans déchirures et avec l'espoir d'arriver au port. Car elles sont bel et bien échouées les quatre grandes réformes énumérées de la législature actuelle : impôt sur le revenu, retraites ouvrières, conseils de guerre et rachat de l'Ouest. »

L'Humanité

A propos des élections sénatoriales :

« Il paraît que la Fédération radicale de la Seine se propose de présenter, aux élections sénatoriales, une liste comprenant plus de candidats qu'il n'y aura de sièges à pourvoir. Quelle est la raison de cette pratique étrange et à peu près sans précédent ? Les radicaux de la Seine sont ils donc incapables de désigner les dix hommes qui représenteront le mieux leur politique et leur programme, et sont-ils obligés de laisser à la Lanterne des délégués sénatoriaux, plaçant au hasard en cette manière confuse, la somme de chance ? Il est plus que probable que la Fédération radicale de la Seine constitue une liste déboutonnée parce qu'elle n'use pas prendre parti ouvertement entre les deux tendances qui se disputent le radicalisme : entre le radicalisme conservateur et le radicalisme démocratique et socialiste ; et elle ser aux délégués une masse désordonnée où il y aura de tout. »

Le Rappel

A propos du statut des fonctionnaires :

« Pour sauver une tendance funeste pour le bon fonctionnement des services publics, il faudrait empêcher cette confusion qui, dans un moment donné, peut amener l'arrêt des organes essentiels de l'Etat ; il faudrait enlever tout prétexte aux fonctionnaires de se mettre en grève. Le statut aux fonctionnaires devant donner aux intéressés toutes les garanties désirables et des intérêts aussi sérieux que possible et compatibles avec l'intérêt supérieur de la nation, au Parlement de les rédiger à l'abri du favoritisme et de l'arbitraire ; au Parlement de réagir contre ces réclamations incessantes de la mauvaise mauvaise en faveur de ses protégés ; au Parlement de tarir lui-même par une bonne loi et de plus saines pratiques les sources de l'irritation légitime. »

Militaire en simple police

Le nommé Muraccioli Jean-Mathieu, dit *Scardiglia*, soldat au 163e d'infanterie, qui a donné plusieurs coups de baïonnette à ses camarades à la Caserne Watrin, était poursuivi hier, devant le Tribunal de simple police, pour ivresse, tapage nocturne et violences légères exercées sur le garçon du Café des Platanes, le 3 novembre dernier.

M. le commissaire Central Hennequin, qui occupait le siège du ministère public, a conclu à l'incompétence du Tribunal de police, Muraccioli étant en activité de service.

M. le juge de paix suppléant de Gentile, qui présidait l'audience, a fait droit à ces conclusions, s'est déclaré incompétent et a renvoyé Muraccioli devant la juridiction militaire, seule compétente pour en connaître.

Muraccioli qui est considéré à juste titre comme un individu dangereux, a été conduit de la Caserne Watrin où il est en cellule à la Justice de paix par un piquet en armes que suivaient à distance plusieurs filles et soutenueurs du Pontetto.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

L'escadre à Ajaccio

Les croiseurs cuirassés « Victor Hugo » et « Condé », et le croiseur « Charles-Martel » ont fait route sur Toulon à midi.

Le « Condé » s'est mis en marche sans aide et sans difficulté. Il n'a pas l'air d'avoir souffert de son récent échouement.

La flottille de torpilleurs et de contre-torpilleurs est toujours à Ajaccio et a évolué toute la matinée dans le golfe.

Nos Hivernants

Hôtel Continental : M. et Mme Claudius Lafond, industriels, de Lyon.

Hôtel Suisse : M. et Mme Heer, rentière ; M. Jules Eppenemer, rentier.

Hôtel de France : M. Pancosi, lieutenant de vaisseau ; M. Marbot Maurice, officier d'administration ; M. Scherer François, officier.

Au Port

Arrivées :

Le « Corte », capitaine Orsini, venant de Marseille avec marchandises et 73 passagers.

Le « Corsica », capitaine Lallèyre, venant de Propriano, marchandises et passagers.

Sorties :

Le « Corte », pour Propriano.

Le « Corsica », pour Marseille.

NAPOLÉON DISAIT

« Une seule marche sur ses voisins. » Il voulait dire par là que des hommes mal nourris n'ont pas la force de marcher. Tout le monde sait cela. Ceux qui, hommes et femmes, se nourrissent mal n'ont pas la force de travailler, ni même de s'amuser et d'être heureux. Parbleu sont que mal digérer signifie mal se nourrir. Plus de la moitié des gens qui sont de suite fatigués, que la vie dégoûte, qui accomplissent péniblement leurs occupations journalières, souffrent au contraire des jours heureux s'ils ameublissent une bonne digestion en prenant la Tisane Américaine des Shakers, le meilleur des toniques composé d'herbes et de racines. Faites en l'essai. Demandez à M. Fenyvès, pharmacien à Lille, sa brochure gratuite.

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

Gazette Judiciaire

Depuis la mort de sa femme, le nommé Antonetti, de Furiani, ne vit pas précisément en bonne intelligence avec sa belle-mère, son beau-père et sa belle sœur. Il a pris la douce habitude de les quereller à tout propos. Il se présente chez eux, exige de l'argent, et si on lui en refuse, se livre à des scènes de violences très graves.

Le 14 octobre dernier, une grande bagarre eut lieu entre Antonetti et la famille de ses beaux-parents Bartoli.

Antonetti en retira neuf coups de couteau sans préjudice de nombreux coups de bâton. Il fut, dit on, malade vingt-cinq jours.

Ange Bartoli, son beau-père, Emilie Bartoli, sa belle-mère, Elvire et Césarine Bartoli, ses belles-sœurs, étaient hier accusés d'être les auteurs de ces violences

Après les plaidoiries de Me H. de Montera et Scampucci, le tribunal a acquitté Emilie Bartoli et condamné Ange Bartoli à 45 jours de prison, Cesarine Bartoli à 6 jours de la même peine, avec application de la loi de sursis, et Elvire Bartoli à 16 francs d'amende.

⁂

Le nommé Luciani a eu le malheur de choisir pour sa légitime épouse une véritable furie, Marie-Félicité Giudicelli. Celle-ci l'accable continuellement de scènes désagréables, et se permet même de temps en temps de lui administrer une légère correction. Quand elle ne suffit pas à la tâche, elle appelle à son aide son frère Giudicelli Ange-Louis et sa sœur Giudicelli Lydie.

Le 6 octobre dernier, Luciani, perdant patience, s'arma d'un couteau et en porta des coups à sa femme, à son beau frère et à sa belle-sœur. Ceux-ci, il faut le dire, ne voulurent pas être en reste avec lui. Ils le terrassèrent et, à l'aide d'une immense pierre, le frappèrent à coups redoublés sur la tête Tous les acteurs de cette grande bataille furent malades pendant plus de vingt jours, et tous venaient hier devant le tribunal répondre de leurs violences.

Me Sampiero Farinole défendait Luciani. Dans une admirable plaidoirie, avec une aisance rare chez un débutant, Me Farinole soutient les intérêts de son client.

M. Vannier de Morelli, qui présidait l'audience, dans une charmante improvisation, adresse les félicitations du tribunal au jeune débutant, qui est le fils de Joseph Farinole et le petit-fils de Vincent Farinole et de Sampiero Gavini, dont les noms resteront toujours chers à la Corse entière.

M. Costa, au nom du parquet, Me de Carafla, au nom du barreau, joignent leurs félicitations à celles du tribunal.

Me Scampucci plaide pour les Giudicelli.

Luciani est condamné à 40 jours de prison, Giudicelli Marie-Félicité à 20 jours, Giudicelli Ange-Louis à 15 jours et Giudicelli Lydie à 6 jours de la même peine.

⁂

Notre population a été fortement émue à la suite des nombreux vols qui, depuis quelques temps, se produisaient à bord des paquebots de la Compagnie Fraissinet.

La police dont les recherches sont de plus en plus actives, est sur la piste de quelques-uns d'entre eux. Elle en a, en tous cas, déjà arrêté deux : P. Barthélemy et B. Baptiste.

Ceux-ci avaient volé à bord du *Liémone*, venant de Marseille, une veste, un chapeau, un gilet et quelques autres objets appartenant à un voyageur du nom de Cherubini.

Quoique à peine âgés de 16 et 17 ans, ils n'en sont pas à leur coup d'essai, et déjà, il y a quelques mois, ils ont été tous deux condamnés par le Tribunal de Bastia à 15 jours de prison pour vol.

Après les plaidoiries de Me de Montera et Farinole, le Tribunal a condamné nos deux jeunes voleurs à 40 jours de prison.

SPLENDOR-CINEMA

29, Boulevard Paoli, 29

Aujourd'hui 26 novembre

La Direction nous prie de prévenir la charmante population bastiaise que, pour satisfaire à de nombreuses demandes, il sera donné pour aujourd hui seulement en matinée à 4 heures et le soir :

HAMLET

Grande scène dramatique

La Princesse Noire

Superbe scène musicale

Fiancé fin de Siècle

Scène de FOU RIRE

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 nov.

Thermomètre 7 heures du matin à midi 12 ; de 2 heures du soir à 8 heures. Maxima + 13°. Minima + 7°.

Baromètre 7 heures du matin à midi, 765 mm. 6 heures du soir 767 mm. Dans la matinée. Nord-Ouest. Dans l'après-midi Id.

Etat du ciel, le matin Découvert, **l'après-midi,** Id.

⁂

La Sainte-Catherine

Notre barreau se conforme à une vieille tradition, a, hier matin, assisté en corps à la messe de dix heures, célébrée en l'église Ste Marie, en honneur de Sainte-Catherine, patronne des avocats.

Nous savons d'autre part que samedi soir, un superbe banquet réunira les membres de notre barreau dans les salons de l'Hôtel de Gênes.

⁂

Décès

On annonce de Marseille la mort de Mme veuve Rose Bi[illegible], qui a succombé après une longue maladie.

Mme Brandi emporte dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connue.

Nous adressons à toute sa famille nos condoléances.

⁂

Défi pédestre

Dimanche, 29 courant, à 2 heures de l'après-midi, grand défi pédestre par le champion italien pédestre Baghini, à tout coureur pédestre, cheval ou cycliste.

Le champion Baghini lance le défi avec enjeu de 400 francs, qu'il a déposé entre les mains de M. le Directeur du *Petit Bastiais*, à tout coureur pédestre, cheval ou cycliste, à courir sur la route de Saint Nicolas, à 2 heures de l'après-midi, la distance à parcourir étant de 30 kilomètres sur une piste de 300 mètres environ.

Les coureurs devront envoyer leur adhésion au plus tard demain au journal, et verser par antichrèse le montant de l'enjeu entre les mains du Directeur du *Petit Bastiais*. Passé ce délai ils n'en auront plus le droit.

Conditions de la Course :

Tout coureur pédestre ou cycliste devra parcourir la distance de 30 kilomètres et arriver avant que le champion Baghini, qui gagner l'enjeu (Le cheval sera obligé de courir à sa guise).

Tout cycliste devra, sur les statuts de la « Gazette sportive pédestre, » parcourir la double distance, soit 60 kilomètres.

Et maintenant à vous, qui voulez relever ce défi. C'est la dernière course que le champion Baghini fera à Bastia, ayant des affaires importantes en Italie qui l'obligent à partir lundi.

Pilules Suisses

Dites-nous que vous êtes *constipation, migraine, gastralgies, gastrites, dyspepsies*, les Pilules Suisses sont employées avec le plus grand succès.

⁂

On demande

On demande un ouvrier vermicelier.

S'adresser à MM. Meisel frères, place d'Armes.

⁂

A Louer de suite

Magasins, Boulevard de Togo, 1, Maison Ramelli.

S'adresser à M. Dominique Mattei Aîné, 13, Place St-Nicolas.

Etat-Civil

NAISSANCES

Mattei Jean-Perthée, et Luiggi Barbe-Marie.

Mari François, et Mariotti Célestine.

Venzi Joseph-Antoine, et Bardani Marie-Anne.

AVIS DE DÉCÈS

(PATRIMONIO)

M. Ange Toussaint Gilormini : M. et Mme Virgile Gilormini et leur fille ; M. Gilormini, professeur à Aix ; M. et Mme Gilormini, docteur en médecine à la Ciotat, et leur fils ; M. et Mme Jacques Laurent Paterni, et leurs enfants ; Mme veuve François Gilormini et ses enfants ; M et Mme Jean-Bart Gilormini et leurs enfants.

Les familles Dominici et Nicolai.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Veuve Anne Gilormini

leur mère, sœur, grand'mère belle, mère et tante, décédée à Patrimonio dans sa 81e année, le 25 novembre courant, munie des sacrements de l'église.

L'enterrement aura lieu à Patrimonio, le 26 novembre à 9 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

USINE à GAZ, *BASTIA*

Houille, Coke, Goudron

TERRES ET BRIQUES REFRACTAIRES

Prix au détail

(Marchandises prises à l'Usine)

Houille, 4.50 les 100 kilos.
Coke tout venant, 3.00 » »
Coke concassé à la machine pour cuisinières et calorifères, 3.50 les 100 kilos.
Goudron, 0.10 le kilo.
Terres refractaires, à partir de 10.00 les 100 kilos.
Briques refractaires, à partie de 25.00 les 100.

La Direction se charge de la livraison à domicile ou en gare de Bastia, moyennant une légère augmentation de prix.

Adresser les commandes au Directeur de l'Usine à Gaz, Bastia.

BANDAGES et ORTHOPÉDIE

Maison spéciale de Bandages herniaires et d'appareils orthopédiques du professeur TACUSSEL, fils, spécialiste de Paris Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Fabrique de Bandages herniaires de tous les systèmes. Nouveaux bandages sans ressorts, se portant jour et nuit ; Ceintures spéciales pour Dames, grossesses et périodiques de tous les systèmes, etc...

Bas élastiques pour varices et sangles du Docteur TACUSSEL père.

Corsets orthopédiques pour les déviations de la taille, et appareils pour le redressement des difformités du corps.

Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Après vos repas, demandez dans tous les Cafés UNE D'ACEY

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	24 nov.	25 nov.
Rentes de 3 0/0 ancien	96 80	96.60
— de 3 0/0 amortie.	97.70	97.60

ex-coupon.

PONTS ET CHAUSSÉES

Paris, 25 novembre.

M. Cauquil, sous-ingénieur de 2e classe des ponts et chaussées, au service ordinaire de la Corse, à Ile-Rousse, passera, à dater du 1er janvier 1909, dans la subdivision de Castelsardarey, au départ définitif du titulaire.

SERVICE DES PORTS

Paris, 25 novembre.

La démission de M. Alberti, maître de port à Oran, est acceptée.

Mérite Agricole

Paris, 25 novembre.

Le Ministre de l'Agriculture vient d'informer les préfets que les propositions pour le *Mérite agricole* doivent lui parvenir le 1er décembre au plus tard.

Les propositions, qui parviendraient au ministère après cette date, ne seront pas examinées pour la promotion de janvier 1909.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La candidature Paul Déroulède

Paris, 25 novembre.

M. Paul Déroulède a déclaré à ses amis qu'il ne posera pas sa candidature à l'un des fauteuils vacants à l'Académie Française, parce qu'il ne veut pas prendre l'engagement de renoncer définitivement à la politique militante.

DUNKERQUE

SUICIDE D'UN OFFICIER DE MARINE

Dunkerque, 25 novembre.

M. le lieutenant de vaisseau Paul Bouchard, commandant le torpilleur *213*, de la défense mobile de Dunkerque, s'est suicidé en se tirant un coup de revolver à la tête.

On croit que M. Bouchard a mis fin à ses jours dans un accès de fièvre chaude.

C'était un officier très estimé, et la nouvelle de cet événement a douloureusement surpris le monde maritime de Dunkerque.

PARIS LES Souverains Suédois

Représentation de Gala

Paris, 25 novembre.

Le roi et la reine de Suède ont assisté, dans la loge présidentielle, à une soirée de gala à l'Opéra.

L'arrivée et le départ de Leurs Majestés ont donné lieu à des ovations enthousiastes de la part de l'élégant public qui occupait toutes les places.

Les artistes ont été chaleureusement félicités par les Souverains.

Le Musée du Louvre

Leurs Majestés Suédoises ont consacré la matinée à la visite du Musée du Louvre.

Déjeuner de Gala

Le Roi et la Reine de Suède ont offert ce matin, au palais de la Légation, un grand déjeuner en l'honneur du Président de la République et de Mme Fallières.

Tous les membres du Gouvernement y assistaient.

TOULON

Arrivée

DU CROISEUR « CONDÉ »

Toulon, 25 novembre.

Le croiseur cuirassé *Condé*, commandé par M. le capitaine de vaisseau Aubry, est arrivé ce matin.

La traversée d'Ajaccio à Toulon s'est effectuée dans d'excellentes conditions.

Ce croiseur, qui s'est échoué dernièrement à Ajaccio, n'a subi aucune avarie, mais on a jugé prudent de le faire entrer au bassin, afin d'examiner très minutieusement toutes les parties du navire.

LA DETTE du Crédit Foncier

Paris, 25 novembre.

M. Jaurès, dans l'*Humanité*, demande au Gouvernement quelles mesures il compte prendre contre le Crédit Foncier qui doit à l'Etat la modeste somme de 21 millions.

Tirages financiers

Ville de Paris 1904

Paris, 25 novembre.

L'obligation portant le numéro 205.183 est sortie remboursable à 100 000 francs.

Les obligations portant les numéros 382 816 et 50.145 sont sorties remboursables chacune à 10.000 frs.

EN ITALIE

Incidents Universitaires

Drapeaux autrichiens brûlés

Rome, 25 novembre.

Dans plusieurs villes universitaires de l'Italie, les étudiants ont organisé des manifestations monstres, à la suite des collisions sanglantes qui se sont produites, à Vienne, ces jours derniers, entre étudiants nationaux allemands et étudiants italiens.

Dans certaines villes, les drapeaux des consulats autrichiens ont été brûlés.

A la Chambre italienne

Une demande d'interpellation a été déposée sur le bureau de la Chambre, sur les incidents universitaires.

Cette interpellation sera discutée à la séance de vendredi prochain.

Plusieurs orateurs se sont déjà fait inscrire ; on prévoit de nombreux incidents.

EN AUTRICHE

La semaine dernière, près de 200 étudiants italiens ont manifesté devant le ministère autrichien de l'Instruction publique pour demander la création d'une Université italienne, conformément à la pétition adressée au ministre par des membres du Parlement italien.

Lundi des collisions se sont produites entre les étudiants nationaux allemands et les étudiants italiens ; ces derniers tirèrent même plusieurs coups de revolver, et blessèrent plusieurs étudiants allemands.

L'Affaire Steinheil

Confrontation *de Mme Steinheil et de Remy Couillard*

ARRESTATION IMMINENTE

Paris, 25 novembre.

Après avoir interrogé séparément Mme Steinheil, et le valet de chambre Remy Couillard, M. Leydet, juge d'instruction, a jugé à propos de confronter la patronne et le valet.

Cette confrontation a été très émouvante ; elle a permis, en outre, au magistrat instructeur, de se faire une idée assez exacte de certains points mystérieux de ce terrible drame de l'impasse Ronsin.

On s'attend, d'un moment à l'autre, à une arrestation sensationnelle.

AU MAROC

PROCLAMATION

de Moulay-Hafid *comme Sultan*

Casablanca, 25 novembre.

Moulay Hafid a été proclamé sultan du Maroc.

Cette proclamation n'a donné lieu à aucun incident.

La ville est calme.

HAITI

LA RÉBELLION S'ÉTEND

Le général Lecomte fusillé

Paris, 25 novembre.

Les nouvelles qui arrivent de Haïti sont peu rassurantes.

La rébellion gagne beaucoup de terrain.

Les rebelles sont les maîtres de la situation ; ils pillent les villes au sud de Haïti, ils se sont emparés de la canonnière *Crogani*, ainsi que du général Lecomte, qu'ils ont fusillé sans autre forme de procès

Le ministre de France à Haïti a demandé d'urgence l'envoi du croiseur *Dupuy-Trouin*, pour la protection des sujets français.

MALTE

UN VAPEUR EN FLAMMES

Panique extrême des passagers

Nombreuses victimes

Malte, 25 novembre.

Le vapeur *Sardinia*, venant de Tanger, et à destination de la Mecque, est arrivé la nuit dernière.

Depuis ce matin le feu est à bord ; mais comme le vent souffle en tempête, aucun secours ne peut venir de terre.

L'équipage est impuissant à arrêter la marche de l'incendie qui prend des proportions considérables.

Les passagers, au nombre de quatre cents environ, la plupart des pèlerins, pris de panique, se sont jetés à la mer. Malheureusement la mer, en furie, ne cesse de faire des victimes.

LES ÉVÈNEMENTS DES BALKANS

Le Rappel de l'Ambassadeur *d'Autriche-Hongrie*

Constantinople, 25 novembre.

Les marchandises austro-hongroises continuant à être soumises à un boycottage sérieux, le gouvernement autrichien a donné l'ordre à son ambassadeur de quitter immédiatement Constantinople.

Cette nouvelle a produit une vive émotion.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. RAIBERTI

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère de la Marine

La Chambre aborde l'examen du budget du Ministère de la Marine.

M. Benazet

continue le discours qu'il a commencé hier.

L'orateur insiste sur la construction de cuirassés et la simplification de l'administration des arsenaux.

M. Louis Martin

député radical du Var, indique les mesures urgentes que le gouvernement doit prendre pour la réorganisation de notre marine de guerre.

M. Dupourquet

signale de nombreux gaspillages. Il espère que le nouveau ministre ne tardera pas à y mettre un terme.

La séance est levée à 11 h. 50 et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 35.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal du matin, qui est adopté.

Le Budget

Ministère de la Marine

La Chambre continue la discussion du budget du Ministère de la Marine.

L'amiral Bienaimé

député nationaliste de la Seine, traite longuement des questions techniques.

L'orateur fait ressortir que les cuirassés construits dans les arsenaux coûtent moins cher que ceux qui sont confiés à l'industrie privée.

Le Ministre de la Marine

qui, pendant toute la discussion générale, n'a cessé de prendre des notes et de consulter les amiraux qui l'assistent comme commissaires du Gouvernement, monte à la tribune.

ECZEMAS, DARTRES.

Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des taches, des pustules ou toute autre affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE VENNER, C'est le remède idéal, unique au monde; qui réussit où tous les autres ont échoués.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczéma à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminua et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.

Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.

Jeanne MAGNES à St Julien-en Born (Landes)

Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 60 adressé à la Pharmacie Dupeuple 57 rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 19, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL — Quina, Noix de Kola, Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

LA

POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE** et **INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, la *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent? Unanimement elles vous répondront :

Avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Ajoutez que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 francs

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous constaterez de son Efficacité Surprenante

OUTILS AMATEURS INDUSTRIELS **DESMOPARS** Horlogerie, Tournerie, Tours, Pyrographie, etc. Catalogue illustré franco sur demande. 5, Rue Bayard, GRENOBLE

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gex

Jean Clot, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN!

Le Paquet : **40** Centimes.

2.500 OEUFS par an pour 25 poules

NOTICE gratuite franco

REVUE-GUIDE, POPULAIRE, PRATIQUE, illustrée, 10c. par an.

Bulletin mensuel 16 pages, droit social, renseignements utiles, unions, défense et initiative du commerce, très intéressant pour commerçants. *Demander spécimen et s'abonner*

Fr. MAESTRACCI

AGRÉÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)

en vente dans tous les bureaux de poste.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Vallauris et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux Mosaïques ancien et nouveau. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'll de fer, Rosaces artistiques

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins ci-dessus 6 Boulevard de Gaulle, 6

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

24 Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se rendre au jardin contre certaines chaleurs embarrassantes, se faisant chloroformer gratuitement, ce qui n'est pas le droit d'exiger sur la généralité et qui répugnent aux délicates sensibilités de notre époque et de la bonne société.

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Baïes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles pliantes, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **20** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon — Apéritif le Pof. — Genziane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italie) — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnel sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

CHEVEUX sauvés par le **Kalodont**

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 330 — VENDREDI 27 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (la page) 0,75 — Divers 0,30 — Judiciaires 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Corse	1 fr.	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	1 fr. 25	3 fr. 75	7 fr.	12 fr.

Union postale, et autres Pays : un an 15 fr.

00639

BIBLIOTHÈQUE DU BASSIN MÉDITERRANÉEN

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui. Saint Léonard, Soleil : (heure nationale)
Lever 6 h. 39 m. — Coucher, 4 h. 4
Premier quart., le 30 Pleine Lune, le 7.
Fête de Demain : Saint Josaphat.

26 NOVEMBRE

M. FRÉDÉRIC MASSON

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Dans un article publié par le *Gaulois* du 19 novembre, M. Frédéric Masson voudrait expliquer ou mieux encore atténuer le débordement d'injures et d'outrages qu'il a déversés sur la Corse et sur ses habitants, dans un premier article consacré à notre pays.

Les raisons qu'il donne sont pitoyables et surtout inexactes. A l'entendre, le digne homme n'y est pour rien ; d'après lui, les coupables sont feu M. de Volney, M. Paul Bourde, etc. ; c'est à tort que des Corses ont osé lui reprocher ce qu'il a expectoré de malpropre dans son précédent article sur la Corse.

Il est difficile de se montrer plus couard ou plus inconscient...

Persistant dans sa mauvaise foi, il prétend que les Corses qui ont traité des dépenses publiques faites dans l'Ile, ont une manière spéciale de supputer ces dépenses ; ils ne comprennent pas, dit-il, celles qui se rapportent aux frais d'administration des divers services en Corse pour ne retenir que les crédits alloués pour les travaux publics. D'après M. Frédéric Masson les écrivains continentaux qui ont traité cette question procèdent autrement. Il n'y a qu'une seule manière de faire aligner les recettes d'un côté et les dépenses de l'autre, les balancer ensuite, c'est ce que j'ai fait, il y a huit ans, en publiant un travail sur cette matière.

Je m'oppose énergiquement à cette fausse légende que M. Frédéric Masson voudrait accréditer pour les besoins de la mauvaise cause dont il s'est fait le triste avocat.

Dans ce travail, j'ai tenu compte de toutes les dépenses réellement effectuées par la Trésorerie de la Corse, pour le compte des divers départements ministériels, sans omettre les services qui paient leur personnel sur leur propre caisse, tels que l'Enregistrement, les Douanes et les Postes. La Guerre y figure pour un million. J'ajouterai, que sur les 14 000 000 de dépenses payées en 1889, par la trésorerie de la Corse, le ministère des Travaux publics figure pour une somme de 1.693 858,95, dans ce chiffre sont compris les traitements du personnel, l'entretien du matériel des routes, etc. Or, si on prend la peine de défalquer du crédit alloué ces dernières sommes, ce qui reste donnera la mesure des largesses de la mère-patrie pour l'exécution des travaux publics en Corse. Voilà la part faite à notre pays ! Certes, la vache infortunée et la colossale motte de beurre, pour lesquelles M. Frédéric Masson verse des torrents de larmes dans le *Gaulois* du 19 novembre, n'ont pas eu beaucoup à souffrir.

Ayant traité sur pièces le compte du doit et avoir de la Corse, par rapport à la métropole, je ne permets pas à M. l'Académicien de la mettre en doute comme il le fait dans son récent article ; il lui appartient de vérifier les chiffres que j'ai donnés, voilà tout.

Les Corses de nos jours n'entendent plus laisser aux ennemis de leur pays, le soin d'établir leurs comptes de doit et avoir avec la mère-patrie, cela n'a que trop duré, ils ont pris la louable habitude de le faire eux-mêmes loyalement et honnêtement C'est ce que j'ai fait. Quant à M. Frédéric Masson, il comptera désormais parmi les détracteurs célèbres de notre île.

Voilà un homme dont la notoriété n'est faite en utilisant les résidus de la grande Epopée Napoléonienne, dont il s'est fait une spécialité, et qui ne trouve rien de mieux que de salir le nid de l'aigle ! Il aurait pu laisser à d'autres cette triste besogne, mais non, il a tenu à nous vitupérer : cet oubli des convenances, de la part de Frédéric Masson a lieu de surprendre, quand on songe, je le répète, qu'il doit la notoriété attachée à son nom, à ses études anecdotiques sur Napoléon : l'histoire par ses tous petits côtés.

On peut être académicien, mais faible en matière de finances. C'est le cas de Frédéric Masson, qui aurait pu du moins se montrer plus avisé en fait d'histoire

Théodore, proclamé roi par les Corses, a le don de stimuler sa verve ; il trouve le cas amusant ; c'est de l'opéra-comique en plein.

Un historien sérieux n'aurait pas traité par la facétie le roi Théodore Il aurait su que son arrivée dans l'Ile releva les courages abattus, fournit des armes aux Corses et contraignit les Génois, épuisés par la lutte, à recourir à l'intervention française, qui devait fatalement aboutir à la conquête de la Corse par la France !

D'où on peut conclure que si Théodore n'avait pas été roi de Corse, Gênes y aurait exercé paisiblement sa souveraineté. Napoléon serait né génois, l'épopée gigantesque ne se serait pas produite, et, par une fatale répercussion, les lettres françaises auraient été privées de « Napoléon inconnu » de Frédéric Masson !

Le sentiment qui a déterminé M. Frédéric Masson, de l'Académie française, à vitupérer ainsi les Corses, n'est pas digne d'un galant homme. M. Frédéric Masson a cédé à un mouvement de basse vengeance. Il ne pouvait oublier les mécomptes qu'il a éprouvés, il y a quelques années, avec un Corse.

Celui-ci aurait pu le mettre en fâcheuse posture, il se contenta de la réparation qui lui était due : *inde iræ*.

Aussi bien, dans une lettre écrite à un officier supérieur en garnison à Ajaccio, il y a près de deux ans, dans laquelle il le priait de s'occuper de recherches historiques sur les Bonaparte, avait-il soin de dire : « N'oubliez pas que vous êtes en Corse et que vous êtes exposé à vous trouver en face d'une escopette. » Et même, dans un article du *Gaulois* du 19 novembre, cet aimable académicien compare-t-il les Corses aux « chiens qui grognent lorsqu'on leur retire l'os. »

La haine féroce de ces sentiments, je le répète, s'explique pleinement par le mécompte qu'il a éprouvé avec un Corse.

Veuillez agréer, etc.

J. CAMPI,
Lieutenant-Colonel.

Ajaccio, le 24 novembre 1908.

AUTOUR DES Elections Sénatoriales

PROJET

de Règlement pour l'Assemblée qui devra désigner les candidats à l'élection sénatoriale du 3 janvier 1909

Notre confrère Santu Casanova nous communique le projet de règlement élaboré par la Commission provisoire.

Article Premier.

Le 2 janvier 1909, à 8 heures du soir, à Ajaccio, dans un local qui sera ultérieurement désigné, aura lieu entre les délégués sénatoriaux du département de la Corse, un tirage au sort pour désigner les deux candidats à l'élection sénatoriale du 3 janvier 1909.

Article 2.

Ne seront admis dans la salle du scrutin que ceux qui seront munis de la lettre officielle de convocation, et dont l'identité sera établie.

Article 3.

Tout électeur sénatorial, élu ou de droit, pourra prendre part au scrutin, pourvu qu'il ait au préalable signé l'engagement d'honneur de voter pour les deux candidats désignés par le sort.

Article 4.

Le scrutin aura lieu sans débats ; le Président seul aura la parole pour la police de la salle et l'exécution du règlement.

Article 5.

Les délégués voteront dans l'ordre de leur arrivée ; ils remettront au Président un bulletin portant leur nom.

Le Président mettra le bulletin dans l'urne et le nom du délégué sera émargé sur un registre.

Article 6.

Le scrutin sera clos à 10 heures du soir.

Article 7.

Le Président sortira de l'urne, et successivement, deux bulletins.

Le Président lira à haute voix les noms écrits sur ces bulletins.

Ces noms seront ceux des deux électeurs que le sort aura désignés pour être les candidats à l'élection sénatoriale du 3 janvier 1909, et tous les délégués ayant pris part au vote, s'engagent d'honneur à voter pour ces deux candidats.

Article 8.

Dans le cas où le sort aurait désigné un candidat âgé de moins de 40 ans révolus, la désignation sera annulée et le tirage au sort continué jusqu'à ce que sorte le nom d'un candidat âgé de 40 ans révolus.

Article 9

Le Président de la réunion proclamera aussitôt les noms des deux candidats.

***

Rappelons à nos lecteurs qu'il suffira de l'adhésion de 280 délégués pour assurer le succès de la proposition de Santu Casanova.

Cette désignation par le sort mettra fin à toutes les compétitions, et assurera à tout jamais l'indépendance de notre pays.

UNE ILE DE SOLDATS

Je pensais bien que nous devions finir par nous entendre au moins sur un point avec mon éminent contradicteur, M. Frédéric Masson, à propos de la Corse. Sa réponse fait foi :

Il faut donc, m'écrit-il, que je me sois bien mal exprimé, mon cher confrère !

Je n'ai nulle haine contre la Corse, et si je ne prise point les politiciens corses, si leur nationalité action qui a démoralisé si profondément la nature corse, si j'ai sur ces sujets des idées qui sont appuyées sur de l'histoire et qui ne seraient être contestées, je prise infiniment les soldats corses, et je me suis permis de penser que là était le remède à certaines misères et à certaines démoralisations bien plutôt que dans des chemins de fer qui ne pourront pas avoir de trafic, des chemins de terre qui conduiront sur des plages, et des desséchements où l'on se ruinera. Je crois qu'en face du politicianisme, école de corruption, qui tient la Corse en main depuis quelques siècles, il n'est point mal d'ériger un militarisme, école d'honneur et de fidélité, — ce qui procurera à la France d'admirables soldats et peut être de « officiers de génie, et ce qui, au bout d'un temps égal, procurera aux Corses des routes qu'ils iront tranquillement manger dans leur lit.

Prenez en l'histoire, et vous verrez que les choses de la Corse avant la Révolution venait en partie de ces officiers au service des petits Etats d'Italie, qui en revinrent dans l'île, leur service fini, et qui y retrouvaient les officiers retirés de France et d'ailleurs. Une Ecole militaire à Corte, ce ne serait pas si mal ; si cet ennemi de la Corse que vous croyez que je suis avait pour cela attaché le grelot, il n'aurait point rendu un si mauvais service aux Corses.

Bien à vous, mon cher confrère.

Frédéric MASSON.

Les Corses apprendront avec plaisir que M. Masson n'a nulle haine contre leur pays : ils auraient pu n'y mépriser et avoir le droit de soupçonner quelque mauvaise humeur tournant à la malveillance. Ils seront aussi les premiers à reconnaître que l'hommage rendu à leurs admirables qualités militaires les absout de quelques légers défauts et fait compensation à d'autres critiques, trop sévères.

L'idée d'utiliser l'île comme pépinière de soldats est excellente. Elle faisait déjà partie de mon programme en 1886, et la création d'une école de sous-officiers à Corte serait certainement populaire dans le pays autant que précieuse pour la métropole. Il y a là-bas des trésors de bonne volonté et d'énergie inconscientes, en même temps que des aptitudes inemployées dont notre armée moderne cherche justement le service. Nous ne sommes pas dans un temps de pacifisme où nous puissions nous plaindre d'avoir tous de bons soldats.

Nous sommes tous d'accord là-dessus ; mais cette solution incomplète du problème corse esquive ou néglige trop les autres questions, les vraies. M. Masson ne saurait ignorer que notre département insulaire est parmi les plus beaux de France, que sa richesse pittoresque égale ou surpasse celle des plus magnifiques contrées de l'Europe. Le sol, par la variété de sa nature montagneuse, propre aux plus diverses cultures, est capable d'un rendement extraordinaire. Quand un Etat possède de tels biens, est-il raisonnable de les sacrifier ou de les négliger au lieu de les cultiver ?

Reste à trouver le moyen pratique d'exploiter une terre presque inconnue de la plupart des continentaux et souvent calomniée par ignorance. Il est commode de répéter une plaisanterie usée et de dire que les Corses sont le seul obstacle à leur prospérité : je pense que présentement personne ne veut les supprimer ou les proscrire. Il faut donc prendre à cœur la difficulté et, pour la vaincre, y mettre le prix. Une bonne direction administrative et technique, avec beaucoup d'argent, est indispensable. Le gouvernement a le droit et le devoir de conduire l'œuvre nécessaire : alors les millions dépensés ne le seront plus en pure perte.

C'est une erreur absolue de prétendre que les chemins de fer n'auront jamais de trafic et que les routes rejoignent des plages désertes. Les villes ne manquent pas, la terre est féconde ; je ne vois donc pas pourquoi nous ferions moins pour la Corse que l'Italie pour la Sardaigne et la Sicile qui ne le valent pas. Contre le politicianisme local j'ai toujours protesté, et, quoique appuyé par la partie saine de la population qui m'a jadis donné 19 000 suffrages, j'ai été battu par la fausse et l'hostilité des coteries parisiennes ; ce sont les politiciens de la mère-patrie, à commencer par le plus illustre, par Clémenceau, qui ont empêché toute réforme proposée dans un esprit d'ordre, d'honnêteté et de propreté.

Les préfets de la République n'ont jamais reçu d'instructions sérieuses, si on pour de mauvaises combinaisons électorales. On récolte ce qu'on a semé.

Actuellement encore, si les communications maritimes entre la Corse, la Provence et l'Algérie sont insuffisantes, si le fret ruineux est plus élevé d'Ajaccio à Marseille

que d'Alger à Marseille, la faute en est à la concussion parlementaire : elle a, je suppose, son siège et sa forteresse non à Bastia ou à Calvi, mais au Palais-Bourbon. Il faut appeler les choses par leur nom : il faut incriminer les responsabilités et les culpabilités là où elles sont. Tout le reste n'est que de la littérature mal informée, sans justice et sans contrôle !

Ernest JUDET.

(*L'Eclair*).

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — Une lettre d'éloges officielle a été adressée à M. le docteur Belgodère, à Calvi, pour les soins gratuits donnés aux militaires de la gendarmerie depuis plus de dix ans.

⁂

LA PORTA. — Les obsèques de M. Pierre-Antoine Vincignerra, capitaine de gendarmerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, ont eu lieu à la Porta au milieu d'une affluence considérable. La nouvelle de sa mort provoqua subite a produit dans tout l'arrondissement et particulièrement à Bastia, une profonde émotion.

Il était né à la Porta, d'une famille des plus estimées du canton. Après de belles études au lycée de Bastia, il s'engagea dans la carrière, entra à l'école de Saumure et en sortit avec le numéro 2

Ce fut pour satisfaire un désir de ses parents qui tenaient à l'avoir près d'eux qu'il entra dans la gendarmerie et resta ainsi en Corse jusqu'à son admission à la retraite.

Il s'était allié à une honorable famille de Bastia, et c'est là qu'il avait établi sa résidence, entouré de nombreux parents, estimé du tout par la franchise de son caractère, sa loyauté, son urbanité.

Le deuil était conduit par ses fils, frères et beau-frère et d'autres parents venus des divers villages de l'Ampugnani et de Bastia.

La brigade de la Porta a rendu les honneurs.

Toute la population de La Porta, sans distinction de parti, a apporté à la famille du regretté capitaine Vincignerra ses condoléances.

⁂

ARIENO. — M. Jean-Baptiste Negretti est nommé débitant de poudres à feu et de tabacs de la régie à Areguo.

⁂

SAINT-FLORENT. — M. Casari Vincent est nommé surveillant du port de Saint Florent, en remplacement de M. Novella, maître de port, décédé.

⁂

CASABIANCOLI. — Dimanche dernier ont eu lieu les obsèques du cher et regretté M. Jean-Baptiste Geronimi, ancien curé doyen de Bigorno, prêtre selon le cœur de Dieu, pertinacité *heur factendo*.

Sa mort a causé de bien vifs regrets au sein de la population du Nolo. L'affluence des personnes accourues de toutes les paroisses du canton prouve combien le curé doyen Geronimi était aimé et estimé.

Le Curé de la paroisse a prononcé un discours bien senti ; plusieurs autres discours ont été également prononcés ; nous regrettons de ne pouvoir les publier faute d'espace.

Cher ami, dormez en paix ! C'est le cœur brisé que j'adresse à votre neveu et arrangement comme dans le clergé lucquois et continental, ainsi qu'aux autres membres de votre famille l'hommage de mes plus affectueuses condoléances

Bulletin Financier

Paris, 26 novembre 1908.

Le marché témoigne aujourd'hui d'une certaine hésitation due à la fermeture de Vienne sans que les cours, toutefois, s'éloignent sensiblement de ceux de samedi. Nous 3 0/0 se reprenons à 96 82. En dehors du Sucre en baisse à 78 12, les Fonds Etrangers varient peu : Extérieure 86,87, Turc 92,15, Russe 5 0/0 1906 à 99,05. Nos fonctions de Crédit restent bien tenues. Le Crédit Lyonnais se négocie à 1,700 et la Banque Générale à 687.

Les valeurs industrielles sont calmes : Suez à 3,960, Rio 1,357. Le groupe transports est en plus-value, sauf le Métropolitain. Les valeurs russes sont plus faibles ainsi que les Mines d'Or.

Parmi les valeurs de plomb, la Delle Escombe se fait remarquer par ses bonnes à 158. Le dividende de Vieille-Montagne 1908 sera divisé, on le sait, en chiffre très satisfaisant pour une année de crise.

Nouvelle avance de l'action Ouest Africain Française à 376, et de la part à 274.

Bonne tenue à 418 le Port gerbon 5 0/0, sur un Port de Paris. Le gouverneur de l'Etat de Paris donne son message, constate entre autres choses que la plus grande animation n'a cessé de régner sur les chantiers du port.

Légère avance de nos Grands Chemins France 98.

Cour d'Assises

Audience du 26 novembre 1908

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Coups et blessures

La session des assises du 4e trimestre pour l'année 1908 a été ouverte aujourd'hui, sous la présidence de M. le conseiller Gabrielli. Elle comprend 21 affaires et comptera comme une des plus longues de nos annales judiciaires.

L'accusé qui comparaît aujourd'hui devant le jury est un jeune homme de 20 ans. On lui reproche d'avoir lancé une pierre, cause un mort à un vieillard septuagénaire, qui lui adressait de sages observations.

⁂

M. Angeli, *avocat général*, occupe le siège du ministère public.

Me H. de Montera est assis au banc de la défense.

Acte d'accusation

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Dans la soirée du 21 juin 1908, vers 6 heures, à Loucians, Bartoli Jean, retraité, âgé de 74 ans, se trouvait chez un de ses amis malade et alité. Il entendit crier sur la place du village : « Vive la mairie ! A bas les adversaires et les signataires ». Une protestation contre les élections du 3 mai, avait en effet été signée par divers habitants de Loucians et adressée au Conseil de Préfecture, qui, d'après un télégramme reçu dans la journée, venait de rejeter cette protestation. S'étant mis à la fenêtre, Bartoli constata que les tapageurs étaient Geronimi Pasquin et Clamens Etienne. Il leur fit observer que leur manifestation était déplacée, et des propos assez vifs furent échangés.

Bartoli descendit sur la place et une dispute eut lieu, bientôt suivie d'un corps à corps entre Geronimi et Bartoli, Bartolaccini Sébastien, étant intervenu pour mettre fin au combat, Geronimi s'éloigna de quelques pas, saisit une pierre et en frappa violemment Bartoli qu'il atteignit à l'œil gauche et renversa sur le sol. La chute fut lui, qui est organe profondément lésé doit être considéré comme définitivement perdu. Geronimi arrêté le 11 juillet suivant prétend que Bartoli après l'avoir injuriée l'intérieur de la maison, sortit à son devant, lui porta deux coups de bâton dont le dernier l'atteignit à l'épaule droite, puis que Bartolaccini le saisit à la gorge. Il ajoute que c'est seulement après avoir été désarmé de l'étreinte de ce dernier par son camarade Clamens Etienne et alors que Bartoli revenant sur lui, la canne levée, qu'il a ramassé une pierre et l'a jetée sur Bartoli à 4 mètres de distance. Ce système de défense est en contradiction avec les divers éléments de la procédure.

Interrogatoire

Geronimi déclare qu'ayant appris la validation des élections municipales par le Conseil de Préfecture, il se livrait à une manifestation bruyante : Vive le Maire, criait-il, à bas les adversaires. Bartoli paraissant alors à la fenêtre de la maison d'un nommé Castellani, lui adressa des paroles outrageantes et injurieuses, puis descendit et lui administra deux coups de bâton. Il se disposait en lui en porter un troisième, mais il s'empara d'une pierre qu'il lança dans la direction de son agresseur et qui l'atteignit à l'œil.

Les Témoins

Bartoli Ange, 74 ans. J'étais au chevet d'un ami malade, le nommé Castelloni, j'entends Geronimi crier dans la rue : Vive le Maire, à mes adversaires. Me mettant à la fenêtre, je dis alors, en jeune galopin, je ferais mieux de crier « Vive nos-mêmes. » Si je monte, répliqua t il, je vous jette par la fenêtre. Irrité par une pareille apostrophe, je descendis sur la place pour lui demander des explications, mais Geronimi lança sur moi une pierre qui m'atteignit à l'œil gauche. Je ne puis dire s'il a lancé la pierre ou s'il m'a porté un coup avec cette pierre. S'il l'a lancé, en tout cas, c'est à très faible distance. L'œil gauche est complètement perdu.

⁂

Après cette déposition, Me Ajaccio demande acte de ce qu'il se constitue partie civile au nom de Bartoli.

⁂

Bertolacci. — Je passais sur la place de l'Eglise, j'ai vu Geronimi qui, avec Clamens, frappait le vieux Bartoli. Je les ai séparés. Un moment après me retournant j'ai vu Bartoli le visage ensanglanté, il avait l'œil crevé.

Castellani Palmyre. — M. Bartoli était auprès de mon mari souffrant. Entendant des jeunes gens crier « Vive la Maire, à bas les signataires. » Il se mit à la fenêtre et leur répondit par le mot de Cambronne. Les jeunes gens lui dirent, si nous montons nous te jetons par la fenêtre. Bartoli voulut sortir alors malgré nos conseils.

Clamens. — J'étais en compagnie de Geronimi qui criait : « Vive le Maire ! A bas les Signataires ! ». Le vieux Bartoli de la fenêtre de la maison Castellani, lui répondit par des violences, puis, descendit dans la rue et lui donna deux coups de bâton qui ne l'avait pas atteint. Geronimi lui lança une pierre qui l'atteignit à l'œil.

La Partie civile

Me Ajaccio demande aux jurés de prononcer une peine sévère contre ce jeune homme de 20 ans qui ose frapper un vieillard septuagénaire. Le geste de Geronimi est sans excuse. Il appelle une répression sévère. Ce malheureux privé d'un œil se voit menacé de cécité complète.

Réquisitoire

M. l'avocat général Angeli soutient énergiquement l'accusation. Le respect aux vieillards ne paraît plus être pratiqué par la jeunesse de nos jours. On en a un triste exemple dans l'affaire actuelle. La blessure rapportée par Bartoli est très grave. Mais les jurés ne laisseront pas impuni l'acte de Geronimi.

Plaidoirie

Me Hyacinthe de Montera junior, après avoir présenté Geronimi comme un jeune homme au caractère doux et timide, aux antécédents bons, démontre que celui-ci n'a connu l'acte de violence qu'en lui reprochant que lorsque Bartoli qui déjà l'avait cruellement battu, marchait encore sur lui, la canne levée prêt à le frapper encore. Il a donc agi en cas de légitime défense En tous cas, il n'y a dans l'acte de Geronimi, aucune intention criminelle. Pourrait-on sérieusement soutenir qu'en lançant une pierre contre Bartoli, il avait l'intention de l'atteindre à l'œil et de lui faire une blessure aussi grave.

Si Geronimi d'ailleurs, a connu une faute, ne l'a-t il expiée par de longs mois d'emprisonnement préventif.

Dans une émouvante péroraison, Me de Montera demande au jury de rendre Geronimi à son vieux père, dont il est l'unique soutien.

Verdict

Le verdict du jury étant négatif, Geronimi a été aussitôt rendu à la liberté.

⁂

Après le verdict, Me Ajaccio dépose des conclusions tendant à ce qu'il soit alloué à Bartoli 2 000 francs à titre de dommages-intérêts.

Me Hyacinthe de Montera combat ses conclusions. La légitime défense plaidée en faveur de l'accusé est une excuse. Il n'y a donc aucune faute de sa part. Il ne peut être question de dommages-intérêts.

M. l'Avocat général donne, à son tour, des conclusions. Il estime que des dommages-intérêts peuvent être accordés.

La Cour a renvoyé à une audience ultérieure, le prononcé de son arrêt sur ce qui concerne les dommages intérêts.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Massei Jean-Toussaint, demeurant à Petra di Verde, assassinat et tentative d'assassinat avec concomitance.

Ministère public : M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseur : M. Ajaccio.

La Vie Heureuse

Les contes les plus célèbres, les plus délicats, les plus puissants, les plus spirituels, Gérard d'Houville, J.-H. Rosny jeune, René Boylesve, Tristan Bernard, illustrés par Gorguet, Richard Ranft, Wely, Fabiano, ont collaboré au numéro de *Noël de la Vie Heureuse* qui contient encore, entre cent autres attraits, un amusant « Noël gastronomique, » premier prix du concours ouvert par la « Vie Heureuse » et délicieusement illustré par Morin ; d'admirables compositions de Rochegrosse ; vingt articles d'actualité sur les « Souvenirs » des Etats balkaniques, » la « Centenaire n'a pas peur, » les « Appartements du Prince des Artistes, » les « Nouveautés théâtrales, » « Salon d'Automne, » les « Fêtes de Noël

Geste d'avocat

Hier soir, vers six heures, une de nos plus élégantes Bastiaises montait le boulevard avec sa mère ; elle tenait à la main un très joli sac bavolet en phoque, lorsqu'un jeune apache tenta de le lui arracher Comme elle le tenait assez fortement l'apache ne put s'en emparer et disparut avant que la demoiselle ait pu crier au voleur.

Eh bien, si le boulevard n'est pas sûr à six heures du soir, quoique assez bien éclairé par les devantures des magasins, il n'y a plus qu'à rester chez soi. Serrez bien vos sacs, mesdames et mesdemoiselles.

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine a accordé des témoignages officiels de satisfaction aux matelots dont les noms suivent, inscrits à Bastia : Alegrini Jean-Baptiste, Pieretti Sébastien, Quarelli Paul, Retali Simon, Negroni Philippe qui se sont portés sur une baleinière du *Corsica*, au secours de deux marins dont l'embarcation avait chaviré au large du Cap d'Ail, le 20 avril 1908.

Dans les ministères

M. Ceccaldi, rédacteur à l'administration centrale du ministère de l'instruction publique, est inscrit sur le tableau de concours pour le grade de sous chef de bureau.

Postes et Télégraphes

M. Suttan Jean-Baptiste est nommé facteur intérimaire des postes à Bastia.

Sont nommés facteurs des postes : à Paris, MM. Valli, caporal au 23e colonial, et Poggi, sergent au 20e d'infanterie ; à Toulon, M. Olmi, caporal au 3e d'infanterie ; — facteur rural à Palasca, M. Marcangeli, candidat militaire classé, — facteur des télégraphes à Ménerville, M. Laurati, ex-jeune facteur des télégraphes licencié pour service militaire.

⁂

On demande

On demande un ouvrier vermicellier.

S'adresser à MM. Molfeo frères, place d'Armes.

⁂

On demande

On demande une cuisinière bourgeoise.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Etat-Civil

NAISSANCES

Massoni Catherine. — Stacchino Marie-Jeanne.

DÉCÈS

Gigli Rose, veuve, 75 ans, de Lucques (Italie).

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque

Maison Ghilini

RETOUR D'AGE

Le savant médecin ordonne gouttes du Dr Elixir de Virginie Nyrdahl contre les accidents du retour d'âge tels que hémorragies, congestion, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux.

Ce médicament, par son action sur le système veineux, est également souverain contre les varices, les hémorroïdes et la phlébite. Envoi gratuit de la brochure explicative ci-dessus : Produits Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris.

Les Elixir Nyrdahl ont disparu de Virginie ne vendus que la signature de Gustave Nyrdahl, est une imitation ou une contrefaçon.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 novembre

Thermomètre : Minima du matin 9°, à midi 12°. — Maxima du soir 10°. Baromètre : 12-2. Minima 7°.

Baromètre : Hauteur du matin, 773 mm ; à midi, 772 mm. 6 heures du soir, 773 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, Découvert, l'après-midi, id.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

25 nov. — 26 nov.

Rentes de 3 0/0 anciens 96 60 — 96 55

— de 3 0/0 amortis. 97.60 97.50

ex-coupon.

LES

Elections Sénatoriales de la Corse

LES CANDIDATS DE LA DERNIÈRE HEURE

Paris, 26 novembre.

Les six représentants de la Corse, qui arrêtés d'une manière définitive, les candidats » l'élection sénatoriale de la Corse.

Ces candidats seraient : MM. René Viviani, ministre du Travail et de l'Industrie, et M. Delanney, directeur général des douanes, conseiller d'Etat, ancien préfet de la Corse, et président de la Commission d'enquête sur le relèvement économique de la Corse.

Nomination

Paris, 26 novembre.

M. Agard, ancien adjudant au 163e, est nommé expéditionnaire aux bureaux de l'intendance du Gouvernement militaire de Paris.

L'Affaire Steinheil

LA LUMIÈRE DOIT SORTIR !

L'émotion à Paris

Dessous politiques Hautes Compromissions

Paris, 26 novembre.

L'affaire de l'impasse Ronsin a provoqué, depuis l'arrestation du valet de chambre Couillard, une émotion énorme dans Paris.

L'assassinat du peintre Steinheil passionne, depuis six mois, l'opinion, mais aujourd'hui ce drame terrible est entré dans sa phase décisive, d'où la lumière doit inéluctablement sortir.

La confrontation *de Mme Steinheil et du valet Remy*

Après la confrontation qui a eu lieu hier soir, dans le cabinet de M. Leydet, juge d'instruction, Mme Steinheil fut retenue par le magistrat instructeur, qui se rendit bien compte que cette femme était affolée, et qu'elle cachait la vérité.

Après le départ de Mme Steinheil, M. Leydet fit appeler M. Hamard, directeur de la sûreté, avec lequel il s'entretint longuement.

La culpabilité de Mme Steinheil ne laissait plus aucun doute.

Nouvelle accusation de Mme Steinheil

M. Hamard, *directeur* de la sûreté, mande dans son bureau Mme Steinheil, qui arriva vers 4 heures du matin, accompagnée de sa fille.

Le directeur de la sûreté fit retirer Mlle Steinheil, et posa un certain nombre de questions à Mme Steinheil.

Celle-ci affolée, et pressée de questions, dénonça comme l'assassin de son mari et de sa mère, Alexandre Wolf, le fils de sa cuisinière.

Arrestation d'Alexandre Wolf

Ce matin, à la pointe du jour, des inspecteurs de la sûreté procédèrent à l'arrestation d'Alexandre Wolf, qui fut interrogé immédiatement par M. Hamard.

Celui-ci nia énergiquement d'avoir participé à ce crime.

Confrontation

Confronté avec Mme Steinheil, celle-ci faiblit dans son accusation.

L'innocence du Valet de Chambre

Le directeur de la sûreté parvint, non sans efforts, à obtenir de Mme Steinheil de nouvelles déclarations.

Elle finit par avouer que c'était elle qui avait placé la perle dans le portefeuille du valet de chambre qui était innocent.

Elle a avoué, en outre, qu'elle n'avait pas dénoncé plus tôt le fils de sa cuisinière, parce qu'elle était terrorisée par les menaces d'Alexandre Wolf, qui l'avait menacée de la dénoncer à la justice comme complice, si elle l'accusait d'être l'auteur de l'assassinat de sa mère et de son mari.

Elle avoua enfin qu'elle détestait son mari, mais qu'elle n'aurait jamais consenti à le faire assassiner, et surtout à faire assassiner sa mère.

Mise en liberté de Remy Couillard

A la suite des déclarations de Mme Steinheil, Remy Couillard, dont l'innocence ne faisait pas de doute, a été remis en liberté aujourd'hui, à midi.

Un Alibi

La Sûreté générale possède un alibi d'Alexandre Wolf, qui avait déjà été interrogé.

Cet alibi détruit les accusations de Mme Steinheil.

Les Commentaires

Les commentaires vont leur train depuis ce matin.

Les uns parlent de dessous politiques ; les autres de hautes compromissions.

L'impression générale est que cette femme ment encore.

Troisième accusation de Mme Steinheil

Après avoir laissé déjeuner Mme Steinheil, qui ne quitta pas les bureaux de la Sûreté générale, M. Hamard reprit vers 2 heures l'instruction de cette terrible affaire.

— Pourquoi, avec cette histoire de la perle, avez-vous révélé ce terrible drame, demanda M. Hamard à Mme Steinheil.

— Parce que j'espérais, répondit-elle, pouvoir me justifier complètement aux yeux d'un homme que je ne veux pas nommer, dont j'ai perdu l'amour, et auquel il ne faut plus que je pense.

Mme Steinheil laisse entrevoir dans ses déclarations, qu'elle veut désigner une troisième personne comme l'auteur de l'assassinat de son mari et de sa mère.

Arrestation DE Mme STEINHEIL

Paris, 26 novembre.

M. Leydet, juge d'instruction, a signé ce soir, à 7 heures, l'ordre d'écrou.

Mme Steinheil est maintenant sous les verrous.

La Justice doit connaître à cette heure tous les auteurs du terrible drame de l'impasse Ronsin.

LA VICTIME EXPIATOIRE

La victime expiatoire de ce drame terrifiant est bien Mlle Marthe Steinheil.

Elle a perdu son père, elle pleure sa grand'mère, elle perd sa mère, son fiancé, et tous ses beaux rêves de jeune fille s'écroulent, en même temps que le déshonneur entre dans sa famille.

Cette pauvre enfant, que sa mère croyait partie, est restée depuis 4 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir, dans le bureau à côté du cabinet de M. Hamard.

Elle a entendu toutes les déclarations de sa mère, la tête dans ses mains, pleurant consumment.

Enfin à 7 heures du soir, sanglotant, hurlant, à demi morte, Mlle Marthe Steinheil a été ramenée en automobile dans sa villa, après avoir connu l'épilogue de ce terrible drame, dont sa mère est malheureusement l'héroïne !

Cette victime expiatoire souffre depuis six mois, et elle n'a pas fini de souffrir.

La mort seule peut mettre un terme aux horribles souffrances de cette malheureuse victime.

BREST

Un tube de chaudière *éclate* A BORD DU « GLOIRE »

Brest, 26 novembre.

Un tube de chaudière a éclaté ce matin, à bord du cuirassé *Gloire*, qui est en rade.

Une catastrophe a été évitée, grâce au sang-froid des mécaniciens qui fermèrent immédiatement les portes des fourneaux et des cendriers.

Nouvelles Militaires

Infanterie

Paris, 26 novembre.

M. le capitaine Poli, du 45e d'infanterie, passe au 115e régiment de même arme.

Gendarmerie

M. le capitaine de gendarmerie Marguier, à Compiègne, est désigné pour commander, par intérim, la deuxième compagnie de la 15e légion ter.

Artillerie

M. Trouvin, gardien de batterie à la direction de Bastia, passe à la direction d'artillerie de Verdun.

⁂

Le maréchal des logis Maréchal, du 36e rég. d'artillerie, est classé à la direction de Bastia.

EN RUSSIE

ATTENTAT contre l'Impératrice douairière

Saint-Pétersbourg 26 novembre.

Des coups de feu ont été tirés sur le train dans lequel se trouvait l'impératrice douairière.

L'auteur de cet attentat a pu être arrêté immédiatement.

Interrogé, il n'a répondu que très vaguement aux questions qui lui ont été posées par le chef de police.

MALTE

UN VAPEUR EN FLAMMES

121 *Victimes*

Malte, 26 novembre.

Le temps s'étant remis au beau, des secours purent être apportés au vapeur *Sardinia*, qui était envahi par les flammes.

Le capitaine, ayant fait l'appel des passagers, constata que 121 manquaient à l'appel.

Pris de panique, ils s'étaient jetés à la mer, mais ils se sont noyés.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. RAIBERT

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère de la Marine

La Chambre aborde l'examen du budget du Ministère de la Marine.

M. Picard expose d'une manière très claire les causes de la diminution des effectifs ; il fait comprendre qu'il y a urgence à modifier le fonctionnement de l'inscription maritime et « adopter le projet de loi sur le recrutement qui fait, depuis deux ans, la navette entre le ministère des finances et celui de la marine.

M. Picard parle ensuite de la construction de nouveaux cuirassés qui doit être poussée très activement. Il est partisan du travail « à la tâche.

Le ministre promet d'encourager l'avancement des ouvriers, d'augmenter leurs salaires et de rajeunir le matériel des arsenaux.

Le nouveau ministre est chaleureusement félicité en descendant de la tribune.

M. Clemenceau est tout joyeux du grand succès obtenu par M. Picard.

Tous les chapitres de ce budget sont successivement mis aux voix et adoptés.

Ministère du Travail

La Chambre passe à l'examen du budget du ministère du Travail.

Après les observations présentées par MM. Groussier, Vaillant, Jaurès, le Ministre du Travail monte à la tribune.

M. Viviani promet de donner toutes les satisfactions demandées, et de faire bâtir par le Sénat la discussion du projet de loi sur les retraites ouvrières.

La discussion générale étant close, le président met aux voix successivement les 34 chapitres de ce budget qui sont tous adoptés sans modification.

La séance est levée à 11 h. 50 et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 35.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal du matin, qui est adopté.

Le Budget

Ministère des Affaires étrangères

La Chambre aborde l'examen du budget du ministère des affaires étrangères.

La discussion générale est ouverte.

M. Deschanel

rapporteur du budget, développe les conclusions de son rapport.

Son discours est très applaudi.

M. de Pressensé

député socialiste unifié de Lyon, prêche le rapprochement de la France avec l'Allemagne, afin d'éviter une guerre sacrilège.

M. de Pressensé est applaudi par l'extrême-gauche, mais il est hué par tous ses autres collègues, et par tout le public des tribunes.

M. Jaurès

le leader du parti socialiste unifié, critique la politique de la France au Maroc et en Orient.

Le Ministre

monte à la tribune.

M. Stephen Pichon répond que la France a eu une attitude digne à l'égard de l'Allemagne, et déclare que la France n'acceptera jamais une humiliation, tout en conservant une attitude pratique.

M. Ribot

approuve les paroles du Ministre des affaires étrangères et le félicite de son attitude dans les événements récents.

Le Vote

La discussion générale étant close, tous les chapitres de ce budget sont mis aux voix et adoptés sans modification.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SENAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Rachat de l'Ouest

M. Trouillot, dépose son rapport sur le projet de loi relatif au rachat de l'Ouest.

Le Sénat ordonne le renvoi de ce rapport à la commission des finances.

Les Vendeurs des Engrais

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi concernant le privilège des vendeurs des engrais.

Plusieurs orateurs montent à la tribune.

La suite de la discussion est renvoyé à lundi.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme André Falugo ; Mlles Rose et Adolphine Falugo ; M. Dominique Falugo ; Mme Joseph Orgnini et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Gigli Rosine

leur mère, belle mère, grand'mère et tante, décédée à l'âge de 75 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 1 heure précise.

On se réunira à la maison mortuaire, rue des Terrasses, 5.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

L'ART de GUÉRIR

VIENT DE PARAITRE le Journal du Médecin Français qui publie une intéressante étude sur une méthode naturelle qui guérit rapidement la Faiblesse sous toutes ses formes, l'Impuissance et la Stérilité, les Maladies de l'Estomac, du Foie, du Cœur, les Rhumatismes, la Goutte, les Douleurs, etc. — Envoi gratuit du numéro spécimen qui sera adressé à toute personne qui en fera la demande au Docteur H. Vaz de la Fauvelais, à Paris.

Par suite d'un accord intervenu entre *LE PETIT BASTIAIS* et *" LA RENAISSANCE DU LIVRE "*, nous pouvons offrir en

PRIME SENSATIONNELLE à nos Lecteurs :

TOUS LES CHEFS-D'ŒUVRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

100 Volumes de Luxe pour 60 francs ?

Voilà qui est si fort invraisemblable qu'il ne suffira pas d'affirmer, pour qu'on le croie :

1° Que les volumes dont on trouvera la liste ci-contre seront tirés sur papier vergé, simili hollande, de premier choix, marqué au chiffre de *La Renaissance du Livre* ;

2° Que chacun d'eux sera imprimé en caractères neufs modernes, d'une élégance incomparable, spécialement fondus pour la collection ;

3° Que la Typographie Crété de Corbeil, dont les travaux de luxe ont une renommée universelle, et qui est la mieux outillée des imprimeries de France, s'est chargée d'imprimer avec un soin particulier les 100 ouvrages de cette collection ;

4° Que chacun desdits ouvrages, enfin, comportera la matière d'un fort volume à 3 fr. 50 !

Nul en effet ne pourrait le croire

Aussi mettons-nous à la disposition de quiconque en fera la demande dans les conditions ci-dessous indiquées *la Confession d'un Enfant du Siècle*, d'ALFRED DE MUSSET, qui servira de volume type, en tout pareil (format, papier, impression) à chacun des 100 volumes dont la liste est ci-contre.

Ces 100 volumes — soigneusement choisis et annotés par un Comité d'Hommes de Lettres, d'Agrégés et de Docteurs de l'Université, — édités ou réédités pour les plus difficiles des amateurs de livres, constituent

Une Bibliothèque complète

de *Tous les Chefs-d'Œuvre de la Littérature Française*. Bibliothèque luxueuse, indispensable à l'homme comme à la femme cultivés, et où puiseront aussi les enfants durant toutes leurs études, ce qui conditionne une grosse économie pour la famille. Représentant réellement la matière de 100 volumes à 3 fr. 50, c'est donc une collection de

350 Frs que nous offrons pour 60 Frs

à nos souscripteurs. C'est plus, c'est beaucoup plus, étant donnée l'édition de bibliophilie très pure ainsi, disait-on, dont quelques-uns, les lettres savent le constater, n'existent qu'à des prix extrêmement élevés dans le commerce. Et c'est encore, puisque ces 100 volumes sont payables à raison de

5 CENTIMES PAR JOUR

100 VOLUMES DE LUXE

POUR

60 Francs

PAYABLES

5 Centimes

par Jour

alors que

" LA RENAISSANCE DU LIVRE "

n'accepte plus de Souscriptions à moins de

65 Francs

LISTE DES 100 VOLUMES DE LA COLLECTION

XI^e SIÈCLE

Vol. 1. — *La Chanson de Roland*. Traduction nouvelle, d'après les textes originaux.

XII^e SIÈCLE

Vol. 2. — Thomas : *Le Roman de Tristan*. Traduction nouvelle.

XIII^e SIÈCLE

Vol. 3. — *Le Roman de Renart* et *Le Jouvencel* de Jean. Analyse et notes.
Vol. 4. — *Renaut de Montauban*.

XIII^e ET XIV^e SIÈCLES

Vol. 5. — *Les Chroniqueurs français* : Villehardouin, Froissart, Joinville. Extraits.

XV^e SIÈCLE

Vol. 6. — François Villon, Charles d'Orléans, H. Baude, Alain Chartier.
Vol. 7. — Antoine de la Sale : *Le Petit Jehan de Saintré*.

XVI^e SIÈCLE

Vol. 8 à 10. — Rabelais : Œuvres.
Vol. 11. — Clément Marot : Œuvres.
Vol. 12. — Ronsard : Odes et Sonnets pour Hélène.
Vol. 13. — Agrippa d'Aubigné : *Les Tragiques*.
Vol. 14. — Du Bellay, Belleau, Pontus de Tyard, Jodelle, Pasquier, Jamyn.
Vol. 15. — Amyot : Romans choisis.
Vol. 16 à 18. — *Les Essais* de Montaigne.

XVII^e SIÈCLE

Vol. 19. — Malherbe : Œuvres.
Vol. 20. — Régnier : Satires.
Vol. 21. — Agrippa d'Aubigné : *Les Fers*. Tragédie.
Vol. 22. — Descartes : Discours de la Méthode et autres œuvres.
Vol. 23 à 25. — Corneille : Théâtre.
Vol. 26 à 28. — Racine : Théâtre.
Vol. 29 à 31. — Molière : Théâtre.
Vol. 32 à 34. — La Fontaine : Fables et Contes.
Vol. 35. — Boileau : Satires, Épîtres, Art poétique et Lutrin.
Vol. 36. — Mme de Sévigné : Choix de Lettres.
Vol. 37. — Fénelon : De l'Éducation des filles. Dialogues sur l'Éloquence. Fables et Opuscules.
Vol. 38. — La Bruyère : Les Caractères.
Vol. 39. — Saint-Évremond : Œuvres choisies.
Vol. 40 à 42. — Bossuet : Oraisons funèbres.
Vol. 43. — Mme de Sévigné : Œuvres choisies.
Vol. 44. — Segrais : Églogues, Élégies, Poésies diverses.
Vol. 45. — Benserade : Sonnets et Rondeaux.
Vol. 46. — Lamessais : Poésies d'un Cavalier et choix de productions.
Vol. 47 à 49. — Abbé de Choisy : Œuvres.
Vol. 50. — Lesage : *Le Diable boiteux*.

XVIII^e SIÈCLE

Vol. 51. — Piron, Collé, Panard, Gallet, Vadé, Favart, Saint-Lambert, Boufflers, Gouget, Parny, Saint-Lambert, Boufflers, Gouget, Dorat, Piron, Delille, Marmontel, choisis.
Vol. 52. — Lesage : *Le Diable boiteux* (suite et fin).
Vol. 53. — Fontenelle et Vauvenargues : Extraits.
Vol. 54 à 56. — Montesquieu : Œuvres.
Vol. 57. — Voltaire : Théâtre.
Vol. 58. — — Théâtre.
Vol. 59. — — Romans.
Vol. 60. — — Romans.
Vol. 61. — — Histoire.
Vol. 62. — Marivaux : Théâtre.
Vol. 63 à 65. — Diderot : Œuvres choisies.
Vol. 66 à 68. — J.-J. Rousseau : *L'Émile*, les Confessions, le Contrat social et divers extraits.
Vol. 69. — Beaumarchais : *Le Barbier de Séville*, le Mariage de Figaro.
Vol. 70. — Bernardin de Saint-Pierre : *Paul et Virginie* et Extraits des Études de la Nature.
Vol. 71. — Saint-Simon : Extraits des Mémoires.
Vol. 72. — A. Chénier : Poésies.
Vol. 73. — Les Encyclopédistes : *L'Encyclopédie* (articles choisis) : Mgr de Stadl, Prince de Beauvau, Voltaire, Jacobsen, Mlle du Deffand, Mlle de Lespinasse, Mme d'Epinay, Frédéric II, Mme Roland, Calonne II, Le Prince de Ligne, Bernardin de Saint-Pierre.
Vol. 74. — Rousseau et Gresset : *L'Encyclopédie* : Harivarel, l'Abbé Prévost, Critique (fin), Lacho, Baron de la Bretonne, Florian, Marmontel (suite).
Vol. 75. — Les Encyclopédistes : Diderot, Condillac, Buffon, Duclos, Helvétius, d'Holbach, Turgot, Condorcet, Montesquieu choisis.
Vol. 76. — Les orateurs de la Révolution : Mirabeau, Barnave, Lanjuinais, Danton, Robespierre, Vergniaud, Camille Desmoulins, Hérault-Séchelles, Gaston Jordan.

XIX^e SIÈCLE

Vol. 77. — Paul-Louis Courier : Lettres et Pamphlets.
Vol. 78. — Joseph de Maistre : Extraits des Considérations sur la France, Lettres sur les Sacrifices et Soirées de Saint-Pétersbourg.
Vol. 79. — Mme de Staël : *De l'Allemagne* (extraits).
Vol. 80. — X. de Maistre : Œuvres.
Vol. 81. — Mme de Staël : *Dix Années d'exil*.
Vol. 82 à 84. — Chateaubriand : *Le Génie du Christianisme*, Atala, René et chapitres inédits des Mémoires d'outre-tombe.
Vol. 85 à 89. — H. de Balzac : *Le Père Goriot*, le Curé de Tours, le Médecin de campagne, le Lys dans la vallée, Eugénie Grandet, Illusions perdues, Ursule Mirouët, Séraphita.
Vol. 90. — Benjamin Constant : *Adolphe* et Mme de Staël : Œuvres choisies.
Vol. 91. — Stendhal : De l'Amour.
Vol. 92 à 94. — Alfred de Musset : Œuvres choisies.
Vol. 95. — Lamennais : Paroles d'un Croyant et choix de productions.
Vol. 96 à 98. — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, Balzac, Sand, Scarron, Mme de La Fayette, Perrault, Jasmin, Mme de Sévigné.
Vol. 99. — Lamartine : Poésies choisies et Extraits des Confidences.
Vol. 100. — Victor Hugo : *Les Misérables* (extraits).

Une notice biographique et critique accompagnera les ouvrages de chaque auteur. Par dérogation à la règle générale, les ouvrages de Littérature étrangère traduite en français ne seront pas admis dans cette collection, à moins qu'ils ne soient devenus classiques, à titre de traductions, comme ceux de Shakespeare, Dante, Cervantès, Gœthe, etc., ou qu'ils n'aient été écrits directement en français par des auteurs étrangers, comme ceux de Rousseau, Mme de Staël, Benjamin Constant, etc.

Pour être valable, le bulletin de souscription, accompagné de mandat-poste, établi au nom du Directeur de *" La Renaissance du Livre "*, 7, place Saint-Michel, Paris, et dont le montant doit varier suivant la série choisie, devront être mis sous enveloppe à l'adresse de *Monsieur l'Administrateur du journal LE PETIT BASTIAIS*, qui peut seul les transmettre à *" La Renaissance du Livre "*, en faisant bénéficier le souscripteur du prix réduit de 60 francs.

Remarques Importantes

Le volume type *" LA CONFESSION D'UN ENFANT DU SIÈCLE "*, d'ALFRED DE MUSSET, est envoyé contre 70 centimes adressés à M. l'Administrateur du journal.

Mais d'autres avantages sont offerts aux souscripteurs pour qui les trois modes ordinaires de paiement ont été exclus :

Souscription SÉRIE A. — 2 FRANCS en souscrivant, puis sous les mêmes mois, à partir du 1er février 1909, versement de 2 FRANCS (ou 3 cent. par jour), jusqu'à paiement des 60 francs.

Souscription SÉRIE B. — 14 FRANCS en souscrivant, et le reste comme précédemment, ce qui donne droit à une PRIME GRATUITE

D'UNE SUPERBE LISEUSE PLEIN CUIR

Souscription SÉRIE C. — Un seul versement de 60 FRANCS en souscrivant, ce qui donne droit à une PRIME GRATUITE

D'UN CORPS DE BIBLIOTHÈQUE EN CHÊNE

également conduit pour la collection " Tous les Chefs-d'Œuvre de la Littérature Française ".

Il sera enfin organisé, entre les cent mille premiers souscripteurs, indifféremment, un grand concours, avec

100.000 Francs de Prix

en Espèces

Mais que nos Lecteurs se hâtent : ce prix de 60 francs constitue une prime en leur faveur, consentie pour un court délai par *" La Renaissance du Livre "*, qui vient d'opérer une véritable révolution en librairie.

A la demande de la majorité des Souscripteurs actuels, la publication des Chefs-d'Œuvre de la Littérature française, qui paraîtront à raison de 2 volumes par mois, à partir du 5 janvier prochain, commencera par les Œuvres du XIV^e Siècle.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

A Monsieur le Directeur de " La Renaissance du Livre ", 7, place Saint-Michel, Paris

(Voir la mention : REMARQUES IMPORTANTES)

Je soussigné, ... demeurant à .....

profession de ..... Actionné à .....

Souscrit à votre offre de faire " TOUS LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE " en 100 volumes au prix global de 60 francs, payables suivant le mode de la :

Série A* [illegible] 2 francs en souscrivant, le reste par versements mensuels de 2 francs, à partir du 1er février 1909.

Série B* [illegible] 14 francs en souscrivant, le reste par versements mensuels de 2 francs, à partir du 1er février 1909, donnant droit à la Prime gratuite d'une Liseuse plein cuir.

Série C* [illegible] 60 francs en souscrivant, donnant droit à la Prime gratuite d'une Bibliothèque en chêne.

SIGNATURE :

* La mention inutile sera rayée par les soins du souscripteur. Le présent bulletin, dûment rempli et accompagné d'un mandat-poste, sera adressé à M. l'Administrateur du journal LE PETIT BASTIAIS, qui le transmettra à " La Renaissance du Livre ". Celle-ci, dès réception, fera parvenir directement au souscripteur le premier volume choisi. Les 100 volumes sont envoyés franco. Il n'est demandé aucun supplément pour l'emballage, ni pour la mise en wagon. Les souscripteurs ne paieront que l'exacte somme indiquée ci-contre, sans aucune majoration. Ils ne seront pas astreints à souscrire à un nombre déterminé de volumes. Ils ne seront pas tenus de prendre livraison de tous les volumes. Ils pourront arrêter leur souscription quand ils le voudront, sans avoir à payer autre chose que les volumes déjà reçus. Ils ne seront pas tenus de prendre livraison de tous les volumes. Ils pourront arrêter leur souscription quand ils le voudront, sans avoir à payer autre chose que les volumes déjà reçus. Ils ne seront pas tenus de prendre livraison de tous les volumes. Ils pourront arrêter leur souscription quand ils le voudront, sans avoir à payer autre chose que les volumes déjà reçus. Ils ne seront pas tenus de prendre livraison de tous les volumes. Ils pourront arrêter leur souscription quand ils le voudront, sans avoir à payer autre chose que les volumes déjà reçus. Ils ne seront pas tenus de prendre livraison de tous les volumes. Ils pourront arrêter leur souscription quand ils le voudront, sans avoir à payer autre chose que les volumes déjà reçus. Ils ne seront pas tenus de prendre livraison de tous les volumes. Ils pourront arrêter leur souscription quand ils le voudront, sans avoir à payer autre chose que les volumes déjà reçus. Ils ne seront pas tenus de prendre livraison de tous les volumes. Ils pourront arrêter leur souscription quand ils le voudront, sans avoir à payer autre chose que les volumes déjà reçus.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 331 — SAMEDI 28 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal

Cartes divers 3 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers (4e), 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

Fête : Aujourd'hui Saint Josaphat.
Demain (heure nationale)
Lever 6 h. 39 m. — Coucher, 4 h. 59 s.
Premier quart, le 30 — Pleine Lune, le 7.
Fête de Demain : Avent.

27 NOVEMBRE

POUR LE GENDARME

L'autre jour, je flânais tout en parcourant des yeux un journal ; j'avais lu une interview du Président de la Sous-Commission d'enquête, et je venais de réfléchir longuement, une fois de plus, sur ce relèvement économique de la Corse. En rentrant, je trouve le *Petit Bastiais*, et en le dépliant j'aperçois, avec un ahurissement compréhensible, en gros caractères et comme en-tête de premier article : *La Corse demande des candidats au Sénat*.

Qu'est-ce que cela peut bien signifier, me dis-je ? Mais comment ? Et moi qui me trouve embarrassé pour accorder ma sympathie et qui me mets martel en tête pour choisir parmi les membres du vieux parti républicain les deux noms à défendre, car pourtant il n'en faut que deux.

Je lus donc avidement ; mais j'eus vite fait de comprendre la pensée de l'auteur M. X. Y. Z. Cette pensée, sur laquelle je n'ai pas l'intention de m'attarder ici, fait pourtant du chemin, et il se pourrait qu'elle cingla plus crûment encore un jour ou l'autre des candidats qui se croient finauds mais dont la *prudence*, n'est encore rien moins que *prudente* si elle n'était grossière et pitoyable.

Seulement, le moment n'est pas encore venu d'en dire plus long ; parlons toutefois qu'il y aura des surprises désagréables, et permettez-moi, pour aujourd'hui, j'aimables lecteurs, de vous parler un tout petit brin de ce corps souvent décrié : la Gendarmerie.

Ce sera une diversion, n'est-ce pas ! à cette heure surtout, où, dans chacun de nos villages, les esprits s'usent à l'impénétrable stratégie politique pour la nomination des délégués en attendant celle des Pères Conscrits.

J'avoue qu'il faut peut-être une légère audace pour parler du Gendarme : car je n'exagère guère en disant qu'il est vu avec assez de méfiance pour ne pas dire avec une antipathie instinctive par nos bons villageois.

C'est précisément ce qui m'a poussé à consacrer cette chronique à ce serviteur décrié, méconnu et pourtant digne, selon moi, d'attention et de sympathie.

La Chambre s'est occupée de lui dans une de ses dernières séances, lors de la discussion du budget de la Guerre, et M. Farri de Ludre a manifesté l'espoir que les promesses faites, que les engagements pris par le ministre vis-à-vis du Parlement en faveur du gendarme seront enfin tenus.

Sans nous étendre outre mesure sur les revendications présentées par le corps de la gendarmerie, citons toutefois deux points essentiels de ses « cahiers » : 1° solde insuffisante ; 2° pension de retraite trop minime et soumise à des vexations, parait-il, injustes.

J'ajouterai tout de suite, pour ma part, que la situation de ces fidèles serviteurs de la loi est, en effet, précaire, qu'ils méritent vraiment mieux.

Le gendarme aujourd'hui n'est plus l'ignare brutal et borné d'autrefois. Il est en général bien dégrossi et quelquefois même d'une culture satisfaisante. Le type traditionnel, ridiculisé un peu partout dans les romans comme dans les revues et dans les chansons, a presque totalement disparu. Il constitue l'exception, et son intransigeance légendaire, ses clichés invariables, sont noyés dans la courtoisie, l'amabilité, le vernis même des nouveaux cadres.

Regardons, en effet, autour de nous, dans les brigades éparpillées à travers l'île. A part quelque briscard au cerveau obtus, à part quelque rustre ébloui par l'éclat de son costume ou du galon qui devrait lui être arraché et qu'il n'aurait jamais dû avoir, nous rencontrons des visages respirant la jeunesse, la loyauté et surtout l'humanité.

Tenez, j'en ai vu passer quelques-uns dans mon coquet petit village, qui, vraiment, avaient du cœur, du savoir-vivre et même quelquefois assez d'esprit. Je ne devrais pas citer des noms, mais pourquoi reculer toujours devant des préjugés. On ne se gêne pas dans la presse pour clabauder sur tel ou tel, et au contraire nous hésitons toujours lorsqu'il s'agit de parler favorablement de quelqu'un.

Pour une fois, je brise cette glace qui retient régulièrement la plume du publiciste, et comme je ne pourrais donc plus voir si je rougis, je vais poursuivre en toute liberté, non pas pour être agréable à des individualités, mais comme d'ordinaire, pour le perfectionnement de la collectivité.

Ainsi, en ce moment, il y a, chez moi, à la tête de la brigade mixte, le maréchal des logis Michaud. Je ne vous le présenterai pas comme la perfection personnifiée ; non, je n'irai pas jusque là, mais je suis forcé de reconnaître qu'il sait admirablement concilier les exigences de son métier et les rigueurs de la loi avec les contingences de la pratique. Il y a déjà quelque temps qu'il occupe ce poste, puisque, de brigadier il l'a passé à titre exceptionnel maréchal des logis sur place. Et bien, je n'oserai pas l'affirmer, mais je crois bien que ses chefs n'ont jamais dû recevoir de plaintes contre lui. La population — bêtas, très divisée comme dans la presque totalité de nos villages — est unanime à reconnaître son impartialité, sa bonté, son humanité. Et à côté de cela, je m'empresse d'ajouter que l'ordre et la tranquillité n'ont jamais mieux régné. C'est l'autorité basée sur le respect et non pas simplement sur la crainte ; c'est, en somme, la bonne, la vraie, la seule qui convienne à notre siècle. Mais il n'est pas donné à tout le monde de l'acquérir. Ce n'est pas simplement par des *procès-verbaux* prodigués à tort et à travers, par un zèle intempestif et agaçant, par des taquineries ineptes, par des arrogances révoltantes, mais plutôt par la fermeté, par le caractère, par l'impartialité et la sévérité *raisonnable*, qu'on y parvient chez nous. Or, on a beau quelquefois être officier, on ne possède pas ces dons... tout au contraire.

Il faut des exceptions partout. Mais pour en revenir à nos gendarmes, ils ont droit à être mieux appréciés, aujourd'hui surtout lorsque l'on songe à leur vie sévère, si nous ne voulons pas les qualifier de dangereux, puisque, désarmais, les bandits sont plutôt autres parts, sur les boulevards, que dans nos légendaires maquis. Ces braves pères de famille sont les esclaves d'une discipline très sévère, ils sont casernés en général dans le vrai sens du mot. Ils sont réduits, pour ainsi dire, à une vie de privations, si, une fois mariés, ils écoutent les conseils de M. Pion.

Et pourtant ils sont la sauvegarde de tout ce qu'il y a de plus sacré dans la vie sociale des peuples. La vue de leur képi est pour beaucoup le commencement de la sagesse. Si donc, dans l'accomplissement de devoirs si pénibles et si délicats, ils savent, en outre, apporter du tact, de la douceur, de la persicacité, leur mérite n'est pas assez appréciable pour que, triomphant des préjugés vulgaires, nos gouvernants songent à améliorer leur sort et à le mettre en harmonie avec le progrès moderne.

Si nous voulons être bien servis, il faut bien payer ; par conséquent, si nous voulons voir rentrer dans la gendarmerie des gens dignes et convenables, relevons la situation et le prestige du bon gendarme.

Mais, par exemple, ce jour-là, montrons-nous sévères pour le recrutement, et si, par hasard, un être inhumain, un fat quelconque parvient à s'y faufiler, qu'on n'hésite pas à le frapper, et que ses collègues eux mêmes le mettent à l'index.

A.-J. DE LA COLLETTA.

AUTOUR DES

Elections Sénatoriales

LA LOTERIE

Scio Santa Casanova:

Votre proposition au sujet des Elections du 3 janvier prochain a au moins le mérite d'être des plus originales. Mais êtes-vous bien convaincu qu'elle aura plein succès ? — Je ne le pense pas. — Pourquoi ? — Tiens ! mais c'est très simple : Toujours à cause de ce maudit intérêt qui prime tout. — Je m'explique. Nous voterons tous pour les deux noms que le sort favorisera, pour les délégués qui, triomphants, sortiront de l'urne. C'est entendu !! — Mais voilà le hic ! Les sénateurs ne pouvant avoir moins de quarante ans, les délégués sénatoriaux d'un âge au-dessous n'auront ni le droit, ni l'honneur d'être élus.

Passe encore pour les avantages que vous accorde le Luxembourg, quand vous y représentez *le beau département qu'est la Corse* (1). — Mais c'est qu'il y a mieux ; il s'agit de paliper la rondelette somme de quinze mille francs.., et alors... dame ! !... comme disait l'autre, « la passion des valeurs n'attend pas le nombre des années. »

Et personne n'ignore que les jeunes délégués sont nombreux

(1) Voyez articles Maroun, candidatures en France.

---

35. — Feuilleton du Petit Bastiai

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

VIII

LE BRIQUART

Cependant, ça lui faisait le cœur gros de quitter cette maisonnette où il avait été si heureux. Landry avait l'âme sensible, et, si son esprit n'était pas cultivé, il avait, du moins, une sorte d'instinct naïf qui faisait de lui une sorte d'artiste populaire. Il était vraiment doué. Il avait un grand fond de tendresse à dépenser, et, comme il se mêlait des hommes, en général, il s'attachait aux choses.

Pour lui, les choses avaient une âme et étaient susceptibles de lui rendre l'attachement qu'il ressentait pour elles ! Sa maisonnette, son jardin, ses toiles... le bouquet où il se plaisait à fumer sa pipe, la petite terrasse d'où l'on découvrait Biela tout entier, lui semblaient si cette heure, tristes, comme lui, de la prochaine séparation. Le briquart avait cruellement souffert en voyant les maîtres marchandes de ses déménageurs se porter sur ses meubles, qu'il avait, chaque jour, entretenus soigneusement ! Et lorsque la charrette, portant son pauvre mobilier, s'était mise en route, criant sur ses essieux, sous un faix trop lourd, le vieux soldat avait pleuré comme une bête, tout attendri à la pensée que jamais, il ne reverrait plus ces objets, qui lui étaient chers, comme des camarades avec qui l'on a longtemps vécu, avec qui on s'est accoutumé.

Landry Lamarche sortit donc de la tonnelle sous laquelle il s'était tenu caché assez longtemps que le déménageur s'éloint restée dans son logis. Sa grande silhouette se dressa en vigueur sur le fond vert du feuillage. Le bon homme portait une sorte de capote toute en drap bien fourré, boutonnée par prudemment sous le menton. Il avait chaussé de bredequins solides. Sur la tête, il avait un bonnet de police noir, sans passepoils, une sorte de bonnet de police avec qu'il avait fait confectionner à son usage, tout à fait différent que le chapeau de « pekin ». — Landry avait encore la coquetterie de soldat en grande tenue fier de ses « avantages ». De vrai, cette coiffure était quasi ridicule pour errer dans un jardin, sous un ardent soleil. Mieux eût valu, cent fois, un chapeau aux larges ailes. Mais quoi ! on Afrique, le briquart en avait vu bien d'autres, sans se plaindre.

Le bonhomme avait une figure longue, encore allongée par sa barbiche blanche d'un beau blanc d'argent ainsi que ses moustaches, martialement relevées en vrille. Il portait ses cheveux blancs coupés ras sous son bonnet de police... Il avait le visage rouge comme une brique de Bourgogne, tant le soleil l'avait tanné. Ce cuir gardait trace de deux profondes blessures qui l'avaient balafré, une au front, l'autre à la joue. Celle-ci n'était emplie de poils, dans comme des soies, et que le rasoir ne pouvait atteindre, de sorte que cette balafre, sur la joue du briquart, ressemblait à un ravin encombré de broussailles. Landry avait de beaux yeux, bleus, d'une nuance claire, très douce, sous des sourcils épais, désordonnément tracés, si qui, rendu noirs, se hérissaient drôlement. Le poil avait aussi envahi le trou de ses oreilles aux lobes des quelles de petits anneaux d'or étaient attachés. Il n'avait pas plus de cinquante ans, et il était, à coup sûr, plus vigoureux qu'un jeune homme, malgré sa maigreur excessive, et solide, certes, sur ses longues jambes nerveuses qui avaient parcouru tant de chemin pourtant sans se lasser jamais. Il tenait la tête haute, droite, et, avec son allure toute militaire, martiale, il avait tout à fait bon air.

Naturellement, il est presque inutile de le dire. Il portait les rubans de ses décorations de la croix d'honneur, d'abord ; puis, de la médaille militaire, enfin de la médaille d'Italie : cela formait une ligne multicolore qui barrait sa poitrine sur sa longue redingote de Sans souci de la règle, lorsqu'il en avait fait sur son « trente et un » aux jours de fêtes exceptionnelles, il attachait ses croix sur sa redingote civile et il marchait si fièrement, sous cet appareil, que les soutiens qu's'ébouchaient, d'abord, à son aspect, s'effaçaient aussi dit... Au sortir de la tonnelle, après le départ des déménageurs, Landry bourra sa pipe nerveusement comme il faisait en pensée au moment de se mettre en route pour une marche en colonne... puis, il l'alluma... et se dirigea, enfin vers la maisonnette. Il la parcourut de fond en comble avec une sorte de rage sans cesse grandissante... passant successivement dans toutes les pièces vides... regardant la place où il avait accroché ses tableaux... Lorsqu'il revint dans la chambre où se trouvait son lit de fer, vraie couchette de soldat, le bonnet de la petite et la table de bois blanc, seuls meubles qu'on lui eût laissés .. Il s'assit sur son lit et il pleura !..

Après un instant, il parut honteux de sa faiblesse. Il se leva, essuya ses yeux avec son grand mouchoir à carreaux, et sortit dans le jardin. Tout y avait été mis au pillage ! Or avait démonté la palissade que Landry avait construite... ce, pour traiter les gauches qui le convoitaient et qui ne valaient pas vingt sous !.. Ç'avait été une vengeance de l'huissier, vexé par le vétéran dans l'exercice de ses fonctions, — nécessaires ou s'en veut, mais qui ces « rebus » de bas étage qu'on donne à brosser, pourraient, parfois, remplir avec plus d'aisance, pour ne pas dire plus... De même on avait enlevé la plaque en faïence sur laquelle le briquart avait ses fruits secs... Ce joli jardinet si bien entretenu, avait été littéralement dévasté.

chez nous ; inutile d'insister, n'est-ce pas ?

Voyez un peu si vous ne pourriez pas remédier à cet inconvénient d'un ordre supérieur pour nous, personnes intéressées.

En attendant une solution, je vous prie, Scio Santu, d'agréer l'expression de mes sentiments complètement dépourvus d'égoïsme.

NABO,
Délégué dans la Trentaine.

RÉFLEXIONS

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Imitant mes collègues, délégués sénatoriaux du Figaro et de Monte d'Oro, je vous serais très obligé si vous vouliez insérer mes réflexions.

Lors du vote sénatorial, il est de principe que chaque conseiller général défile devant les potentats suivi de tous les délégués sénatoriaux de son canton. Ce conseiller, tout rempli d'orgueil, prend les bulletins à la porte et les distribue à ses valets, les fait rentrer dans la salle en leur indiquant leur bureau respectif.

Or, nous ne voulons plus que pareil scandale se renouvelle, car nous serons là pour faire valoir nos droits en demandant l'invalidation des élections, car c'est un procédé d'intimidation qui fausse la volonté des électeurs. Nous pensons qu'une partie de la vaillante population d'Ajaccio, qui est depuis longtemps écœurée d'assister à pareil spectacle, s'unira à nous pour protester hautement, énergiquement et bruyamment.

Les électeurs doivent avoir leur bulletin de vote dans la poche, et personne ne doit avoir le droit de le contrôler, car si le régime inauguré par le sénateur défunt doit encore subsister, on pourra dire que malheureusement son œuvre est désastreuse et impérissable, et que son souvenir sera toujours présent et vivace.

Nous demandons l'abolition du défilé des délégués sénatoriaux, accompagnés de leurs conseillers généraux, devant leurs tyrans, pour deux raisons :

1° Afin de soustraire les délégués sénatoriaux à la honte d'être conduits comme des moutons par leurs bergers, à longue houlette ;

2° Afin de soustraire aussi, aux yeux des étrangers qui se trouvent à Ajaccio, ce mode de platitude et de servitude qui jure avec *les sentiments d'indépendance et de probité dont le caractère corse est si grandement vanté.*

Veuillez agréer, etc.

Le Délégué de L'Inco-Dinè.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Décret

Le Président de la République Française.

Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre de l'intérieur,

Vu les lois du Août 1875 et 9 décembre 1884 ;

Vu l'article 1er, § 3 de la loi du 30 décembre 1875 ;

Vu les articles 3 et 5 du décret du 3 janvier 1876, portant convocation de tous les conseils municipaux en vue des élections sénatoriales du 30 du même mois ;

Attendu le décès de MM. Rane et Emmanuel Arène, sénateurs de la Corse ;

Décrète

Art. 1er. — Les conseils municipaux des communes comprises dans le département de la Corse sont convoqués pour le dimanche 29 novembre 1908, à l'effet de nommer leurs délégués et suppléants en vue de l'élection de deux sénateurs.

Art. 2. — Le collège électoral, formé des députés, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement et des délégués municipaux du département de la Corse, se réunira au chef-lieu le dimanche 3 janvier 1909, pour procéder à l'élection de deux sénateurs.

Art. 3. — La réunion des Conseils municipaux, et les opérations électorales tant pour l'élection des délégués et suppléants que pour la nomination des sénateurs auront lieu aux jours fixés par les lois et décrets ci-dessus visés.

Art. 4. — Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, est chargé de l'exécution du présent décret ?

Fait à Paris, le 9 novembre 1908.

Arrêté

Nous Préfet du département de la Corse,

Vu les ordonnances du 27 novembre 1816 et du 18 Janvier 1817 ;

Vu l'art. 1er. — du Décret du 9 novembre 1908, qui convoque les conseils municipaux de la Corse pour le dimanche 29 novembre courant, à l'effet de nommer leurs délégués et suppléants en vue de l'élection de deux sénateurs du département en remplacement de MM. Rane et Arène, décédés.

Arrêtons :

Art. 1. — *Le décret du 9 novembre* 1908, portant convocation des conseils municipaux de la Corse, pour le dimanche 29 novembre 1908, à l'effet de nommer leurs délégués et suppléants, en vue de l'élection de deux sénateurs, sera immédiatement imprimé, en placard, publié et affiché dans toutes les communes du département.

Art. 2. — La réunion des conseils municipaux, fixée au 29 novembre 1908 par le décret précité, aura lieu dans la salle ordinaire des délibérations des conseils municipaux à une heure de relevée.

Art. 3. — Si le Conseil ne se réunit pas en nombre suffisant le 29 novembre, le Maire devra, à l'issue même de la séance, faire par écrit une nouvelle convocation pour le surlendemain ; mardi 1er décembre, à une heure de relevée, et si à cette seconde séance la réunion est encore insuffisante, une troisième convocation aura lieu, le jour même, pour le jeudi 3 décembre, également à une heure de l'après midi. A cette dernière séance, l'élection pourra avoir lieu, quelque soit le nombre des membres présents.

Art. 4. — Le présent arrêté sera notifié par écrit, dans chaque commune, par les soins du Maire, à chacun des membres du conseil municipal, sans le moindre retard.

Art. 5. — MM les Sous-Préfets et Maires du Département sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio, le 12 novembre 1908.

Le Préfet de la Corse,
J. CHAUEIL.

Cour d'Assises

Audience du 27 novembre 1908

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Assassinat et tentative d'assassinat

L'accusé est âgé de 71 ans ; il est né et domicilié à Pietra-di-Verde ; son casier judiciaire porte trois condamnations.

L'accusé Massoi Jean Toussaint, qui se présente devant le jury, a à répondre d'un assassinat et d'une tentative de ce crime.

L'acte d'accusation en expose ainsi les faits :

Acte d'accusation

Le 7 juin 1908, vers onze heures du matin, Massoi Jean Toussaint et Giorgi Pierre, ayant mis feu à un léger différend, se rendaient au domicile de celui-ci, pour y boire du vin. En montant l'escalier qui dessert la maison où Giorgi en même temps que la maisonde Raffini Joseph-Félix, lorsque ce dernier qui se trouvait devant se remettre immédiatement à l'ordre à Massoi de rebrousser chemin.

En même temps, Raffini se dirigeait vers Massoi, avec l'intention manifeste de l'obliger à se retirer. Giorgi s'interposa et fit matriser pendant que d'autres personnes éloignaient Massoi, et cet incident n'eut pas d'autres suites. Il avait été provoqué par certains propos désobligeants, tenus quelques jours auparavant par Massoi sur le compte de Raffini. Vers midi, Massoi se rendait dans la buvette tenue par Santelli Antoine-François, et lui déclarait que Raffini ne tarderait pas à lui payer la sortie qu'il lui avait faite.

Il ajoutait que personne n'avait jamais touché à un fil de sa barbe, qu'il ne craignait pas la justice et que les Raffini père et fils *devaient y passer. Quelques* instants plus tard, il demande son fusil au buvetier qui le lui refuse. Néanmoins, lorsque Massoi quitta la buvette vers 6 heures du soir, après avoir absorbé diverses consommations, il avait gardé pendant une courte absence de Santelli à s'emparer subrepticement du revolver de ce dernier.

Lemoir, à 8 heures, Raffini Joseph Félix rentrait de sa bergerie en compagnie de ses deux fils, Ange-Pierre et Don Jean, et du jeune Massoi Joseph, petit fils de l'accusé, que Raffini avait à son service comme berger depuis trois mois environ. Il suivait comme d'habitude une ruelle étroite conduisant directement à son domicile et en bordure de laquelle se trouve la maison de Massoi Jean Toussaint. Celui-ci se tenait assis sur le seuil de sa porte. Il interpella Raffini Joseph-Félix en lui disant : « Il est temps de régler cette affaire ». Raffini lui répondit que s'il lui en voulait à cause de son petit-fils, engagé à son service, il était prêt à le lui rendre. Aussitôt, Massoi sortait un revolver et faisait feu sur Raffini Ange-Pierre, puis, dirigeait son arme sur Raffini Joseph-Félix, et le déchargeait également sur lui.

Atteint en pleine poitrine, Raffini Ange-Pierre, essaya vainement de fuir et n'allassa quelques pas plus loin. Le projectile avait perforé le lobe inférieur du poumon droit, il mourut huit jours après aux suites de sa blessure. Le père Raffini avait eu le temps de se dissimuler le long de l'escalier qui donne accès à la maison Massoi et n'avait heureusement pas été atteint. Il retira son fils et le conduisit à son domicile. Massoi, son double crime accompli, prit immédiatement la fuite et ne s'est constitué prisonnier que le 14 septembre 1908, à Bastia.

Il a prémédité sur longue Raffini Joseph-Félix arriva près de lui, il profère des paroles menaçantes, puis se précipite sur lui pendant que son fils Ange-Pierre le saisissait par les jambes. Il explique qu'à ce moment il voulait lui, il tira un premier coup de feu « brûle-pourpoint sur Raffini Ange Pierre, puis un deuxième coup sur Joseph Félix, ajoutant qu'il aurait continué à tirer si son arme avait mieux fonctionné. Ces allégations sont contredites par toutes les données de la procédure et notamment par les déclarations des témoins entendus.

***

Me Joseph Ajaccio est assis au banc de la défense.

Le siège du ministère public est occupé par M. Mancini, substitut du Procureur général.

***

L'accusé Massoi, dans son interrogatoire, confirme les précédentes déclarations.

Les témoins entendus confirment leurs dépositions écrites.

Raffini Ange-Pierre, père de la victime, faisant défaut, est condamné par la Cour à une amende de cinquante francs.

Quant au jeune Massoi, petit fils de l'accusé, qui, lui aussi, ne répond pas à l'appel des témoins, n'est l'objet d'aucune mesure, la station ne l'ayant pas touché.

Réquisitoire

M. Mancini, substitut du Procureur général, après avoir donné lecture des témoignages de la victime et des témoins défaillants, ainsi que du rapport médical et du constat du magistrat instructeur, recherche le mobile de cet assassinat ostiaux.

L'organe de l'accusation s'étend sur le passé de ce criminel qui, à l'âge de 70 ans, était déjà poursuivi en Cour d'assises et bénéficiait d'un verdict d'acquittement. Les propos tenus quinze jours avant par Massoi à l'encontre de Raffini prouvent que le crime est prémédité de longue main.

La scène de la matinée n'entraînait pas Massoi à armer son bras. Tout était terminé. L'accusé se donc sans excuse, ayant abandonné son petit-fils, ce n'était pas son amour paternel qui pouvait l'y autoriser.

M. l'Avocat général trouve dans les propos tenus quinze jours avec Strabuni et le jour du crime dans le débit Santelli la preuve que le crime a été prémédité.

Une sanction sévère s'impose.

Plaidoirie

Me Ajaccio, avocat de Massoi, relève cette partie du réquisitoire réservée au passé de son client, et les contradictions entre les témoins à charge et les témoignages des membres de la famille Raffini.

Massoi était assis sur le devant de la porte de sa maison, ce n'est pas là l'attitude d'un assassin. Il ne peut non plus y avoir concomittance, car il n'y a eu entente que deux coups de feu reçus par le fils Raffini.

La scène du matin prouve que Massoi avait de bonnes raisons de se méfier, et si le fils Raffini à qui il n'avait rien à reprocher, a été frappé en lieu et place de son père, à qui Massoi en voulait, c'est la preuve que Massoi a tiré sur le premier agresseur qui se présentait à lui.

Verdict

Les réponses du jury ayant été affirmatives sur la première question et négatives pour les autres. En conséquence reconnu coupable avec circonstances atténuantes. Massoi est condamné à dix ans de réclusion, sans interdiction de séjour.

***

Audience d'aujourd'hui :

Gaffori Pierre Jean, Cipriani Jean-Luc, Cavigioli Jean-Martin, Colonna Dominique, tous cultivateurs, demeurant à Guagno, meurtre et complicité de ce crime.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseur : Me Ceccaldi, député.

Les batailles de la vie

Mme Minet, femme de M. Ch. Minet, 5, Avenue Philippoteaux, à Sedan, a eu longtemps à lutter contre son mauvais état de santé. Après avoir été mère, il y a 3 ans, une grave opération, elle fut complètement anémiée et atteinte d'une grande dyspepsie. Il n'était point question de nourrir son enfant. Pilules Pink qui a parfaitement mis un terme à cette trop longue période de souffrances.

M. Ch. Minet écrit :

Mme Minet (Ch. Rossillon, Sedan)

« A la suite d'une grave opération que ma femme a dû subir il y a 3 ans, elle était devenue complètement anémique. Il ne tenait plus debout, avait complètement perdu l'appétit et souffrait terriblement de maux d'estomac. Le peu qu'elle mangeait n'était digéré que très difficilement et au prix de véritables tortures. On nous a conseillé de lui faire prendre les pilules Pink. Ma femme a pris ces pilules très volontiers, car elle en avait elle-même entendu dire beaucoup de bien. Après avoir pris une boîte, elle s'est aperçue d'une amélioration très sensible dans son état. Au bout de quelque temps elle avait repris son bon appétit d'autrefois et elle pouvait manger sans crainte des douleurs d'estomac qui lui feront si pénibles pendant longtemps. Le traitement des pilules Pink a complètement rétabli ma femme et je suis heureux de vous faire part de cette admirable guérison. »

Pour réussir une fois de plus de longues souffrances, qui a subi toutes une opération grave, et dont l'organisme a été profondément troublé, en souviendra qu'il faut un médicament qui ait beaucoup de puissance.

On peut constater à la lecture de la lettre ci-dessus que Mme Minet a été en somme rapidement rétablie. Les pilules Pink sont donc un médicament d'une grande puissance. Elles ramènent tous les jours à la santé, à la vie, les organismes les plus épuisés, et vous entendrez qu'elles guérissent avec une bien grande facilité l'anémie grave ou bénigne, la chlorose des jeunes filles, la faiblesse générale, les suites de surmenage.

Les pilules Pink guérissent les maux d'estomac, elles rendent le rythme nerveux et sont très recommandées aux nerveuses.

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Ph. Garnier 23 r. de Belle-Paris. Frs. 3.50 la boîte, Frs. 17.50 les 6 boîtes, franco.

Aux Electeurs Commerçants

Les Electeurs Commerçants des arrondissements de Corte et de Bastia sont priés de se réunir le dimanche, 6 décembre prochain, au Café des Palmiers, place Saint-Nicolas, à Bastia, à l'effet de désigner, pour les prochaines élections consulaires qui auront lieu, courant décembre de cette année ;

Deux candidats comme Juges titulaires.

Deux candidats comme Juges suppléants.

Un groupe de Commerçants.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Nouveau Confrère

On annonce l'apparition très prochaine du « Petit Corse », journal quotidien qui sera placé sous la direction de MM. Mondoli et Pozzo di Borgo.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau confrère.

Acte de probité

Hier matin, à 9 heures, M. Tourenjon, photographe, demeurant place du Diamant, 3, a trouvé un porte-monnaie contenant une petite somme d'argent, qu'il s'est empressé de remettre au commissariat de police.

De passage

Sont descendus à l'Hôtel de France : MM. le général Cherou re, gouverneur militaire de la Corse, Camille Orsatti, conseiller général, Regnier, artiste peintre, Cahen, receveur des finances.

L'escadre à Ajaccio

Les derniers torpilleurs se contre-torpilleurs sont partis, suivant à une journée de distance les grosses unités. La ville a repris son aspect accoutumé.

Vol

Dans la nuit du 25 au 26, des malfaiteurs se sont introduits après avoir fracturé la porte de la sacristie, dans la chapelle de Sainte-Lucie et y ont dérobé une quantité de 14 kilos de cierges, d'une valeur de 35 francs.

Une enquête est ouverte.

Au Port

Entrées : le Nice », capitaine Olivieri, avec 4 passagers et marchandises.

de Bône, le « Venezuela », capitaine Dominique, avec 5 passagers et marchandises. Le « Venezuela », qui devait arriver lundi, n'a mouillé dans notre port que dans la nuit du mercredi au jeudi, avec deux jours de retard, dû au mauvais temps qui sévit en Méditerranée.

de Propriano, le « Corse », capitaine Ornini, avec passagers et marchandises.

Sorties : Le « Gap », pour Propriano, à midi. Le « Corse », pour Nice, à 8 heures et demie du soir. Le « Venezuela », pour Bône, à 11 heures du soir.

Bulletin Financier

Paris, 24 novembre 1908.

Le marché est lourd aujourd'hui sur une nouvelles moins satisfaisantes d'Orient. Notre 3 0/0 perd 0 centimes à 86,75. Les Fonds Etrangers sont faibles, principalement, la Turc à 94 92, la Serbe à 77, 25 et les Emprunts Russes. Seuls Crédit Lyonnais qui remonte à 1.617, les Sociétés de Crédit sont résistants.

Le placement des 100.000 obligations 5 0/0 de 500 f. de la Cie Française du Rio Grande do Sul est signalé avant l'émission des exemplaires. Ces titres, offerts à 450 fr., se remboursent au pair en soixante ans et donnent un intérêt annuel de 25 fr.

La Rente Française est très sensible avant à 446

Les valeurs industrielles sont calmes. Suez 4.460. La Rio est en reprise à 1.852. Reunion des valeurs russes : Sosnowice 1.560. Légère fermeté des valeurs de traction.

En Banque la Lorrain Grec est ferme à 58 50. L'Union Nationale reste en bonne tendance à 41 fr. Hanse à 444 fr. Obligations 5 0/0 or, du Port de Bastia demeurent vendues à ce cours, ne trouvant pas acquéreurs. Les autres O.T. restent faibles.

Fermeté des actions de nos Grands Chemins Français.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — Dimanche, 29 novembre, commencement dans l'oratoire de ce nom, la neuvaine préparatoire à la Fête de l'Immaculée Conception.

Le matin, à 5 heures et demie, messe de neuvaine, suivie de l'instruction et de la bénédiction avec la Relique, messes à 8, 9 et 10 heures.

Le soir, à 4 heures et demie, Salut.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00642

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 novembre

Thermomètre 7 heures du matin 9°, à midi 13 8, à 4 heures du soir 11 5
Hauteur du baromètre à midi 774 mm. à midi, 774 mm, 6 heures du soir 775 mm.
Vents Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, Id.
Etat du ciel, le matin Découvert.
l'après-midi Id.

***

Les concerts militaires

De nombreux habitués des concerts militaires nous demandent s'il ne serait pas possible qu'ils eussent lieu pendant l'hiver de 2 h. à 3 heures, ou tout au moins de 3 h. 1/2 à 5 h. ures et demie.

La différence de température qui se manifeste sur la place St Nicolas, dès que le soleil disparaît, oblige un certain nombre d'auditeurs à partir avant la fin.

Nous ne saurions mieux faire que de transmettre ce vœu à M. le Gouverneur de la Corse en le priant de l'examiner avec la bienveillance dont il est coutumier.

***

Obsèques

A une heure de relevée ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Rose Gigli, de Lucques, décédée dans sa soixante-quinzième année.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Le deuil était conduit par le général, Mr. André Falegu et d'autres parents, auxquels nous adressons nos condoléances.

***

Défi pédestre

Dimanche 29 courant, à 2 heures de l'après-midi, grand défi lancé par le champion italien pédestre Baghini, à tout coureur pédestre, cheval ou cycliste.

Le champion Baghini lance un défi avec enjeu de 400 francs, qu'il a déposé entre les mains de M. le Directeur du *Petit Bastiais*, à tout coureur pédestre, cheval monté ou cycliste, à courir sur la place Saint-Nicolas, à 2 heures de l'après-midi. La distance à parcourir sera de 30 kilomètres sur non pas de 300 mètres environ.

Les coureurs devront envoyer leur adhésion au plus tard le 28 courant, et verser par anticipation le montant de l'enjeu entre les mains du Directeur du *Petit Bastiais* passé ce délai il n'en aucun plus le droit.

Conditions de la Course :

Tout coureur pédestre ou cheval monté devra parcourir la distance de 30 kilomètres et arriver avant que le champion Baghini, pour gagner l'enjeu (Le cheval sera libre de courir à sa guise).

Tous cyclistes divers, aux termes des statuts de la « Gazette sportive pédestre, » percevront le double de la distance, soit 60 kilomètres.

Et maintenant à vous, Bastiais, du relever ce défi. C'est la dernière course que le champion Baghini fera à Bastia, ayant des engagements en Italie qui l'obligent à partir lundi.

***

Vol

La police a procédé hier, à l'arrestation de la jeune M... M., âgée de 10 ans et de sa sœur, M... L., âgée de 16 ans.

La première, domestique du sieur G... P., est inculpée d'avoir, le 25 courant, volé une bague en or chez son patron, bague qu'elle aurait remise à sa sœur. Celle-ci ne devait reçu la bague et déclare en avoir vu une semblable au doigt d'une parente qui a quitté Bastia.

La jeune M... et sa sœur ont été soudoyées devant M. le Procureur de la République.

BOURSE DE PARIS

	26 nov.	27 nov.
Rentes de 3 0/0 anciens	98 55	98.90
— de 3 0/0 amortis.	97.50	97.80

ex-coupon.

NOTARIAT

Paris, 27 novembre.

Le *Journal Officiel* publie la nomination de M. Franceschi comme notaire à Rogliano.

Interpellation Georges Berry

Paris, 27 novembre.

M. Georges Berry, député nationaliste de la Seine, a informé le Garde des Sceaux qu'il l'interpellerait à la séance de lundi sur les lenteurs et les maladresses judiciaires dans l'affaire Steinheil.

TOULON

ACCIDENT DE TIR

Un canon du République *fêlé*

Toulon, 27 novembre.

Au cours des tirs de l'escadre, qui ont eu lieu aujourd'hui, au Golfe Juan, on a constaté qu'un canon de 305 m/m. du cuirassé *République*, était fêlé.

LE BUDGET AU SÉNAT

Paris, 27 novembre

Le Budget de l'exercice 1909, dont la discussion sera terminée dimanche, à la Chambre, sera déposé lundi prochain sur le bureau du Sénat.

La commission des finances du Sénat, qui a déjà examiné officieusement les budgets de plusieurs ministères, rédigera rapidement son rapport.

Le budget pourra être ainsi voté par le Sénat, le 5 décembre, au plus tard.

EN ALLEMAGNE

La maladie de l'Empereur

Berlin, 27 novembre.

L'état de santé du Kaiser est assez satisfaisant.

L'empereur s'est levé pour la première fois, cet après-midi.

Les médecins lui ont conseillé un repos absolu.

BREST

TENTATIVE DE SUICIDE de l'officier allemand Braun

Brest, 27 novembre.

Le lieutenant Von Braun, qui était poursuivi pour avoir commis un acte immoral avec un élève du lycée de Brest, a tenté de se suicider en se tirant deux coups de revolver. Au bruit des détonations, les garçons de l'hôtel où le satyre de Brest était descendu, s'empressèrent d'accourir et de lui prodiguer leurs soins.

Les médecins de l'hôtel, appelés en toute hâte, déclarèrent que les blessures de l'officier allemand ne paraissaient pas mettre ses jours en danger.

Le lieutenant Von Braun, venait d'être mis en liberté sous caution de 4000 francs.

LE DRAME DE L'IMPASSE RONSIN

L'arrestation DE Me STEINHEIL

Détails complémentaires

Mise en liberté d'Alexandre Wolf

Paris, 27 novembre.

A la suite des deux confrontations Mme Steinheil entre et le fils de sa concierge, confrontations qui donnèrent lieu à des scènes dramatiques, mais qui confirmèrent, dans l'esprit du magistrat instructeur, l'innocence de la personne incriminée, Alexandre Wolf fut mis en liberté.

M. Leydet posa différentes questions à Alexandre Wolf, puis il le rendit à la liberté.

Mme Steinheil à Saint-Lazare

Après l'émouvante confrontation entre Mme Steinheil et Alexandre Wolf, M. Leydet, juge d'instruction, signa le mandat de dépôt, et donna l'ordre à la gendarmerie de conduire Mme Steinheil à la prison Saint-Lazare.

Adieux émouvants de la Mère et de la Fille

Mme Steinheil a demandé la permission au magistrat instructeur d'embrasser sa fille, qui était elle aussi au parquet, depuis quatre heures du matin jusqu'à 7 heures du soir, en proie aux angoisses les plus terribles.

M. Leydet accéda au désir de la mère et fit entrer dans son cabinet Mlle Marthe Steinheil, qui se jeta à demi-morte dans les bras de sa mère.

Cette mère infâme n'a pensé qu'à ce moment là qu'elle avait une fille !

Après une scène des plus émouvantes, Mme Steinheil fut conduite à Saint-Lazare.

Mlle Marthe Steinheil s'était évanouie ; elle reçut les meilleurs soins du docteur Dufau, médecin du palais de justice, puis elle fut ramenée chez elle par Me Antony Aubin, l'avocat de Mme Steinheil, et par Me Steinhardt, secrétaire de Me Aubin.

L'accusation

Mme Steinheil est poursuivie pour complicité d'assassinat par aide et assistance.

Mlle Marthe Steinheil à Saint-Lazare

Mlle Marthe Steinheil, qui ne peut croire à la culpabilité de sa mère, s'est rendue aujourd'hui à la prison Saint Lazare.

Elle était en compagnie de Me Antony Aubin, et de son secrétaire Me Steinhart : elle avait été autorisée à voir sa mère.

L'instruction

M. Leydet a été aujourd'hui dessaisi de l'affaire de l'assassinat Romain.

L'instruction de ce terrible drame a été confiée à M. le juge André.

UNE AFFAIRE ANCIENNE

La mort du Président Félix Faure

Plusieurs journaux rappellent la mort foudroyante et mystérieuse du Président Félix Faure, qui fut trouvé agonisant dans un de ses cabinets de travail de l'Elysée, où il conversait seul avec Mme Steinheil.

A la suite de la terrible accusation qui pèse sur la veuve du peintre, ces journaux soutiennent que Mme Steinheil pourrait bien ne pas être étrangère à la mort du Président Félix Faure.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. BARBIER

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

La loi de Finances

La Chambre commence la discussion de la loi de Finances.

La discussion générale est ouverte.

Les permis de chasse

M. Lasies, député plébiscitaire du Gers, développe sa proposition relative aux permis de chasse.

L'orateur demande que des permis soient délivrés, pour le dimanche et les jours fériés, moyennant un redevance de 25 centimes, pendant toute la durée de l'ouverture de la chasse.

Cette proposition est mise aux voix et repoussée par 296 voix contre 240.

***

Après une assez longue discussion entre M. Paul Doumer, rapporteur général du budget, le ministre des finances et plusieurs orateurs, la séance est levée à 11 h. 50 et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 35.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal du matin, qui est adopté.

Validation d'élection

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport du 4e bureau, tendant à la validation des opérations électorales dans l'arrondissement de Lepanto.

La Chambre a adopté.

L'élection de M. d'Elissagaray est validée.

Le Budget

La loi de Finances

La Chambre continue la discussion de la loi de finances.

Les débits de boisson

M. Joseph Reinach, député radical des Basses-Alpes, demande au Gouvernement de lutter contre les progrès de l'alcoolisme en limitant les débits de boisson.

Après une longue discussion, cet amendement est mis aux voix et adopté.

La discussion de la loi de finances sera terminée demain.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

AVIS DE DÉCÈS

(CALENZANA)

M. Pierre Bianconi, propriétaire à Calenzana ; Mme veuve Paolini, née Bianconi ; Mlle Lucie Paolini, directrice de l'école maternelle de Calenzana ; M. et Mme Tousselet Paolini et leurs enfants ; M. l'abbé Paolini, curé doyen de Belgodere ; Père Cyprien Paolini, des Frères Mineurs, à Lesneven ; M. François Paolini, commis de manufactures de tabacs à Marseille ; M. Paolini, conseiller de l'enregistrement à Saint-Félicien (Ardèche) ; Mlle Rosalie de Paolini :

Les familles Bianconi et Sivoy.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. le Capitaine Bianconi
Chevalier de la Légion d'honneur

leur frère, oncle et cousin, décédé à Calenzana, le 25 novembre courant, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

HOTEL DU CENTRE
TENU PAR
Mme Veuve GUILLABERT
BASTIA — Rue Mgr. C
Spécialement recommandé aux Ecclésiastiques et aux Familles
Pension Bourgeoise
Prix Modérés

Ministère de la Guerre
Service du Génie
Adjudication à Bastia
le mercredi 16 décembre 1908
Travaux d'entretien des bâtiments militaires et des ouvrages de fortifications pendant trois ou six années à compter du 1er janvier 1909.
Le cahier des charges et les pièces du marché sont déposés dans les bureaux du Génie :
1° à Bastia, Chefferie du Génie, à la Citadelle, rue de l'Evêché, n. 4 ;
2° à Corte, à la citadelle ;
3° à Calvi, à la citadelle, où on peut en prendre connaissance.
Les pièces nécessaires pour être admis à concourir devront être fournies au plus tard de 30 novembre 1908.
Pour tous autres renseignements consulter les affiches.

Société Forestière
d'Isolaccio et Serra
Pietrapola-les-Bains
Vente de bois en grume ou débité
PIN, CHÊNE, HÊTRE, CHATAIGNIER, AULNE
Débits de toutes sortes sur commande pour construction, menuiserie, ébénisterie.
Meubles bruts,
Lits, Tables, Armoires, etc.
Charbon de bois et bois à brûler
Entrepôts : à Ajaccio, chez M. Antoine Eidel ; à Bastia, chez M. César Lota, 6, rue de la Gare.

Déménagements
pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydraulique et Ciments, marques de Villeneuve et L... Marque du Toit. — Plâtres gris et blanc. Carreaux Hourdis... ciment. — Briques pleines et rectifiées. — Carreaux... — Poteaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fontes ferrez: Plate, Moulée, Carrée, Fil de fer, Rames ornementales

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard du Caroli...

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

64 Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir... qu'il n'est pas exercé... ne donne aucune...

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de bocs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

FUMIER

Trois francs le collier

COTE DE TABACS

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

A VENDRE

250 hectolitres de vin des coteaux de Farinole (Cap Corse)

Dépôt à Bastia

Au coin du boulevard de Cardo et de la montée de Sainte Claire

Prix réduits

S'adresser montée de Ste Claire, n° 4.

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bajes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Pontelles, Litoaux, Echelles poulins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves, Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à 25 et 25 centimes le litre. — Vins Blancs à 25 et à 30 centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches de commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 2o 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

Le Directeur-Gérant

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

...rendement, l'AMARO MATT... est encore le roi des apéritifs.

Demandez les CIGARET... ÉLÉGANTES MATTEI, à 0.2... paquet.

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleur

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute co...

Fance à J. ...

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L, N. Mattei et Cie

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 332

DIMANCHE 29 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse ..... 3 mois 5 fr.

Autres Départ. 3 mois 6 fr.

00643

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui. Avent.

Soleil (heure nationale)

Lever. 6 h. 39 m. — Coucher, 4 h. 59 s.

Premier quart., le 30 — Pleine Lune, le 7.

Fête de Demain : Saint André.

28 NOVEMBRE

UN DANGER PUBLIC

Le *Petit Bastiais* a publié, la semaine dernière, un très intéressant article sur la situation du plus nouveau quartier de Bastia. J'ai trouvé les réflexions de l'auteur fort justes, tellement justes, que je demande la permission d'insister sur l'une au moins des *verrues* qu'il a signalées.

Je veux parler des écuries de l'artillerie.

Autrefois, Gambetta déclarait que l'anticléricalisme ne doit pas être un article d'exportation, nos édiles bastiais pensent au contraire que l'assainissement n'est qu'un article d'exportation.

L'enquête qui vient d'avoir lieu sur place pour le relèvement économique de la Corse a été une occasion précieuse d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la question capitale, pour l'agriculture insulaire, de l'assainissement de la plaine orientale.

Les efforts de tous nos compatriotes qui croient, avec trop de raison, que l'insalubrité de nos plaines est la cause primordiale du marasme dans lequel se débat l'agriculture corse, méritent les louanges de tous les gens sensés pour lesquels l'avenir de leur petit pays ne rentre pas dans l'ordre des choses irréalisables.

Cela dit, nous nous demandons pourquoi personne ne s'est levé pour signaler à l'attention de la Sous-Commission ce fait monstrueux de la présence au centre d'un des quartiers les plus populeux d'une ville, d'un foyer d'infection aussi puissant !

Notre étonnement a été grand de constater que pas un de nos médecins n'a jugé à propos de rédiger un rapport sur l'assainissement de Bastia qui se trouve dans des conditions d'hygiène déplorables pour une ville de son importance.

Dira-t-on que la présence d'écuries aussi importantes au cœur même d'un quartier où la population est très dense n'est pas sans danger pour la santé publique ? Ce serait le renversement de toutes les règles de l'hygiène et des principes les mieux établis.

Qu'on veuille bien réfléchir qu'il y a là des centaines de chevaux qui produisent un fumier très riche en principes putrides

Il n'y aurait pas plus danger à laisser s'amonceler dans nos rues et sur nos places des immondices que cependant les balayeurs publics recueillent tous les matins.

Au moment de l'arrivée à Bastia des batteries d'artillerie, la ville avait son point terminus en deçà des magasins Petit, sur la place Saint-Nicolas. L'avenue Carnot et tout le quartier du Nouveau-Port n'existaient pas encore ; l'emplacement choisi pour la construction des écuries se trouvait être, par conséquent, en pleine campagne, à plus de trois cents mètres de l'habitation la plus rapprochée.

De grands changements sont survenus depuis. La ville s'est considérablement développée du côté du Fango, et voilà déjà plus de vingt ans qu'une partie notable de la population bastiaise est exposée à tous les dangers de l'insalubrité. Je me suis laissé dire que la fièvre typhoïde et la tuberculose ne sont pas chose rare dans ces quartiers où, cependant, l'air circule librement.

A quelle cause attribuer leur présence dans cette partie de la ville sinon à l'infection produite par les fermentations intenses du fumier animal. J'avoue mon incompétence dans toutes ces questions de bactériologie, mais je voudrais qu'à cette même place, dans ce journal qui a toujours ouvert ses colonnes aux consultations savantes, un homme de la partie, un médecin, vienne nous dire ce qu'il pense du fait qu'après l'auteur de l'article : les *Verrues de Bastia*, je signale aujourd'hui à l'opinion publique.

La question mérite un sérieux examen. Il ne suffit pas de hausser les épaules et de penser à autre chose. Il faut que la municipalité d'accord avec l'administration de la guerre prenne toutes les mesures que comporte la situation.

Il est parfaitement exact que le quartier de Capannelle est par trop délaissé. On le traite en parent pauvre, en gêneur, en fâcheux. Ce serait à croire qu'on lui en veut. Cependant, sans négliger le moins du monde les questions de l'éclairage et du dallage, il me semble que celle de la salubrité l'emporte.

Entre les unes et l'autre il y a la même différence qu'entre un objet de luxe et un objet de première nécessité.

Il faut que notre assemblée communale soit saisie, et le plus tôt sera le mieux, d'un projet de transfert des écuries de l'artillerie. Il y va de la santé de la population de tout un grand quartier de notre ville.

A. B. C.

AUTOUR DES

Elections Sénatoriales

LA CORSE EN LOTERIE

Au Délégué du Monte d'Oro.

En votre qualité d'homme haut placé, vous le prenez de très haut avec moi, en vertu de ce principe que seules les montagnes ne se rencontrent pas.

Nous pourrons donc continuer à nous chercher, sans nous rencontrer, mais nous pouvons parfaitement tomber d'accord.

Vous me reprochez de parler de petits verres et des petits cadeaux qui entretiennent l'amitié entre candidats et électeurs, comme si cela n'était pas au fond la pierre d'achoppement de la combinaison.

Je suis, moi aussi, ne vous en déplaise, placé à une certaine altitude pour voir ce qui se passe dans les bas fonds sociaux, et si je reste empreint d'une certaine dose de scepticisme, c'est parce que la corruption électorale n'est pas toujours un mythe. Si les élus ne valent pas cher, c'est parce que les électeurs n'ont pas su y mettre le prix. C'est presque toujours l'opération en sens inverse qui se produit, les élus payant les électeurs. Remettez les choses au point, faites payer les électeurs, et vous verrez tout le monde se défiler prudemment, tout le monde voudra être candidat, c'est-à-dire, mettre son nom dans l'orne et se soumettre au sort.

Supprimez les électeurs, que tout le monde soit candidat, et vous aurez trouvé la véritable formule sociale.

Mon confrère, le délégué de l'*Incudine*, trouvera lui aussi satisfaction, les étrangers de passage à Ajaccio n'assisteront plus aux manœuvres de cadres organisées par les chefs de clan.

Je suis donc un partisan féroce du tirage au sort des sénateurs, et si j'ai soulevé quelques objections, c'est que connaissant depuis longtemps la bêtise humaine, cette bêtise humaine que d'aucuns prétendent incommensurable, je crains fort que nos collègues de la plaine ne soient marécageux, au point de dédaigner la chance de 1 sur 300 que nous leur offrons, pour préférer celle de un sur cent mille que les candidats promoteurs de places et de fonctions feront miroiter à leurs yeux.

Vous connaissez, comme moi, l'histoire de ce dément qui s'amusait à distribuer des pièces de cent sous pour deux sous, au Pont des Arts. Ssule, une nourrice en acheta une pour amuser son bébé !

Pauvre gosse, l'histoire n'a pas retenu son nom, et c'est pourquoi je ne puis vous le donner. Tout ce que je puis affirmer, c'est que la nourrice n'était ni Corse, ni Parisienne.

Remarquez, d'ailleurs, que le *Monte d'Oro*, l'*Incudine* ont, d'enthousiasme, adopté l'idée du scio Santu Casanova, et que, telle les crapauds du Marais, de la célèbre Convention nationale, la plaine se tait et semble attendre le mot d'ordre de Paris.

Les poires sont, il est vrai, plus communes à la plaine qu'à la montagne, tout bonnement, parce que les vallées sont d'ordinaire plus peuplées que les cimes du *Monte d'Oro* et de l'*Incudine*, où séjournent les neiges éternelles.

Le Délégué ensoleillé du Pigno.

Ce que disent les Journaux

En Soleil

Sur le Livre Jaune :

« Il ressort du Livre Jaune que notre action gouvernementale au Maroc n'a cessé signalée que par son inconséquence, son faiblesse et ses contradictions. Ce que l'on acclamait un jour, on le sifflait le lendemain. On était parvenu à faire accepter au Maroc un mandat donné par l'Europe à la France avec la mission et l'intention d'assurer l'ordre au Maroc en n'employant sur Abd El Aziz, seul autre recours ; non seulement on ne le soutient pas dans sa lutte contre Moulai Hafid, mais on se déclare indifférent au triomphe ou à la défaite de notre protégé, et quand il subit un échec facilement réparable, on l'abandonne, et un grand désarroi de notre prestige et de nos trois, nous nous désintéressons de ses causes et renonçons au mandat de le soutenir, conféré par l'Europe et accepté par la France. »

Le Radical

« Il suffit de parcourir à la hâte la longue suite de documents, lettres, rapports, notes et dépêches de toute sorte et de toute provenance, pour se remémorer tout ce qui fait qu'on accompagne jadis notre attention. Que ces documents émanent de M. Régnault, notre représentant diplomatique à Tanger, du général Drude, ou de son successeur le général d'Amade, de simples

---

31 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XV

LA NUIT TRISTE

A peu près à la même heure, le coupé de remise qui ramenait à Paris Roussel, Vandier et Marthe Lecoq, la Savoyarde avec l'enfant dont elle acceptait la charge, s'arrêtait rue Philippe de Girard devant une maison basse, en façade sur la rue, avec des remises et des écuries en retrait, au fond d'une cour, à peu de distance de celle où le cheval rouge et Loisel son conducteur ordinaire et son propriétaire, venaient d'arriver. Ligoun, le cocher aux cheveux blancs, l'ami de Loisel et son protégé, leur donnait asile pour quelques instants, moyennant finance. C'était presque un brave homme, qui se conformait aux ordres qui lui étaient donnés, ne s'occupait que de ses propres affaires et n'était pas fâché de relever ses bénéfices si minces et si difficilement gagnés par des extras mieux payés que ses courses ordinaires. A cinq heures trois quarts, il attelait de nouveau et transportait ses voyageurs moins Vandier, retourné chez lui, à la gare de Lyon où Marthe Lecoq allait prendre le train qui la conduirait à Auxerre, d'où elle devait gagner la frontière d'Italie et son village en voiture.

C'était un voyage long et difficile avec une enfant aussi jeune et aussi frêle et dans une telle saison. Mais la douce créature était faite pour remplir sa tâche avec une tendresse de mère, et déjà elle prenait en souffle le pauvre petit être qu'elle berçait dans ses bras et contemplait avec des yeux pleins de compassion et de bonté. Tout ce qu'elle savait d'elle, c'était qu'elle s'appelait Noëlla. Roussel n'avait-il pas entendu Hélène dire au marquis d'Oreille :

— Je veux qu'elle porte le nom de Noëlla.

Et l'amant avait répondu :

— Puisque tu le désires...

A la gare on n'attendrait pas longtemps. Le coupé qui les avait amenés était reparti aussitôt avec le cocher heureux d'avoir dans la main deux Roussel avait mis royalement un pourboire de cinq louis. Que lui importait l'argent et qu'en avait-il besoin désormais ? D'ailleurs, c'était ordre du marquis d'Oreille, ce qu'il appelait son héritier de guerre, dont il ne voulait pas conserver une obole. La guerre n'était-elle pas terminée, ses vengeances accomplies ? Une dure satisfaction lui gonflait le cœur. Les autres semblaient oublier lui autant peut-être, pas plus, c'était irréversible. Il donna à Marthe Lecoq neuf mille francs, dans un petit portefeuille, en lui disant :

— Garde les bien... C'est pour elle et pour toi... Je t'écrirai... Je vais au loin, voyager d'oublier.

Il lui remit encore ses billets de chemin de fer et cinq cents francs pour ses frais de voyage et les petits achats qu'elle aurait à faire. Et lorsque le train fut sur le point de se mettre en marche, il embrassa avec effusion la pauvre jeune fille, et tendrement, oui, tendrement, l'infortunée qu'il venait de priver de sa mère et qu'il envoyait vers l'inconnu, en lui murmurant avec des larmes dans les yeux :

— C'est moi qui serai ton père ! C'est moi qui veillerai sur toi !... Nous nous retrouverons !

La locomotive siffla. C'était l'instant de la séparation. Quand se reverraient-ils ? Il quitta la gare après avoir envoyé un dernier salut de la main à ce être qu'il aurait voulu garder auprès de lui, et à son tour il alla faire ses préparatifs de départ. Au moment où il disait adieu à la rue Taitbout pour se rendre auprès du marquis de Villas qui l'attendait, Hélène, devenue sa victime, sortait d'un sommeil si pesant qu'il ressemblait à un véritable anéantissement. Le vent s'était apaisé avec les premières lueurs de l'aurore. Les grondements de l'ouragan s'éloignaient pour ainsi dire et allaient bientôt cesser tout à fait. Elle appela d'une voix faible :

— Louise !

Et elle attendit, sans inquiétude. Qu'avait-elle à craindre ? N'avait-elle pas su se faire aimer de tous ceux qui l'entouraient ? On ne lui répondit pas. Un instant après, elle renouvela son appel avec un peu plus de force :

— Louise !.. Virginie !..

La chambre était obscure ; le jour se levait à peine et, d'ailleurs, les rideaux fermés en arrêtaient quelques lueurs.

Au bout de quelques minutes de silence, ce fut pour elle une surprise, puis un commencement d'anxiété, puis une véritable angoisse. Elle essaya de se soulever. D'abord, elle ne vit rien que le divan sur lequel Louise, la Normande, aurait dû veiller auprès d'elle. Ses regards tombèrent sur la petite table où brillait, la veille, la bougie que la marquise y avait déposée, en disant, avec un sourire plein de promesses :

— Ce sera notre flambeau !

Elle n'y était plus. Puis, à la faible lueur de la veilleuse, qui brûlait toujours, elle distingua, sur la cheminée, dans l'encadrement élégant du miroir, le portrait d'André d'Oreille, haché par deux coups de poignard, et encore les paupières ouvertes et quelques lignes écrites sur le tapis où se marquaient des taches blanches. On était entré chez elle, la nuit. Qui donc ? Soudain elle se rappela la phrase de son mari :

— Si je me vengeais, moi !

Un horrible soupçon germa dans son esprit rouge de chaque émotion et de colère. Oui, c'était lui qui avait dû exécuter sa menace ! Un cri de douleur sortit de ses lèvres :

— Ma fille !

Alors, malgré les ordres du docteur, malgré sa faiblesse, elle se leva.

(A suivre).

tres et des gouvernements étrangers, une impression se dégage toujours identique, celle de la fermeté et de la netteté de la politique suivie par le gouvernement, politique basée uniquement sur l'observation des résolutions enregistrées dans l'acte d'Algésiras. C'est, on peut le dire, sans crainte d'être désavoué, cette franchise et cette netteté qui ont déterminé notre succès diplomatique. »

Paris-Journal

« Commissaires de l'Europe au Maroc, nous n'y avons rien entrepris depuis que cette mission nous fut confiée sans s'en préalablement à nos commettants. L'Allemagne, comme les autres, a été tenue au courant de tout ce que nous faisions. Il lui devenait difficile dans ces conditions d'amasser contre nous l'opinion publique européenne. Nous adressait-elle un reproche ? Il nous était trop tard de lui répondre : « Il ne peut que nous nous tromper dans notre interprétation de l'acte d'Algésiras, mais il se peut aussi bien que ce soit vous qui vous trompiez. Il n'y a que l'Europe qui puisse à bon droit nous fixer la-dessus. Consultons-la... » C'est ce qu'a toujours redouté M. de Bülow dont la politique tortueuse et provocatrice ne gagne rien à s'étaler au grand jour. »

L'Auxore

« Quelque opinion que l'on professe pour tel ou tel désaveu de notre intervention au Maroc, personne ne peut se refuser à rendre à l'attitude scrupuleusement loyale du ministre des affaires étrangères l'hommage qui lui est dû. A défaut d'autre témoignage, le Livre Jaune est à ce point de vue la pièce précieuse des documents. Il ne renferme aucune note sur la toute récente affaire des déserteurs. C'est vraiment dommage. Le succès qui a couronné sur ce point nos pacifiques efforts, eût également clos le volume.

En parcourant la longue suite des documents que renferme le Livre Jaune, on ne peut s'empêcher de songer aux noires prédictions des premiers jours, au gâchis dont nous allons mourir, aux cent mille hommes qui nous manquent, aux cent mille hommes qui ne pouvions manquer d'envoyer là bas. Tout cela est loin, bien loin... Oublions-le. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 29 nov., à 3 h.

Jacob, allégro,	Turine.
Les Ondines du Nil, mazurka,	Ganne.
Valse Frivole,	Dalmas.
Souvenir de Biarritz. A. en bord de la mer, *B. Les Grèves, C.*	
Les deux mendiants, D. Solérée au Casino,	Dupouy.
Marche des petits rats,	Andrieu.

Le Chef de musique, X. LAMBS.

Cour d'Assises

Audience du 28 novembre 1908

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Bagarre sanglante à Guagno

Meurtre et complicité de ce crime

C'est un véritable combat que celui qui *se livrait* le 13 mai dernier à Guagno, dans une maison en construction appartenant à M. Pinelli. Suivant le système de l'accusation, Luca, la victime, serait tombé après avoir soutenu un long combat contre les accusés.

Acte d'accusation

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Le 13 mai 1908, vers deux heures de l'après midi, à Guagno les Bains, les nommés Luca Paul-André Gaffory Pierre-Jean, Colonna Dominique-Antoine, Cavigliolli Jean-Martin et Cipriani Jean-Luc entraient dans la boutique de la dame Arrighi Angèle-Marie. Colonna en sortit presque aussitôt pour se rendre dans la buvette voisine, tenue par Arrighi Séraphin. Les autres se mirent à jouer aux cartes à l'exception de Cipriani qui ne prit aucune part au jeu.

Du temps en temps, ils se faisaient apporter des consommations prolongeant leur partie jusqu'à 6 heures du soir. A un moment donné, une discussion s'éleva au sujet d'une somme de 10 centimes, que Luca réclamait à Cavigliolli. Gaffory intervint, et versa cette somme à Luca, en disant : « C'est moi qui paye, ne vous disputez pas pour si peu. » Luca, tout en acceptant la somme, dit à Gaffory : « Quant à toi, j'ai autre chose à te demander. » Les consommations furent aussitôt réglées, et Luca entraîna Gaffory du côté de l'écurie Della Rocca, située à une cinquantaine de mètres plus loin.

Un discutaient au sujet d'un dommage que Luca avait été obligé de payer, marchaient côte à côte, chacun des deux tenant sa main dans la poche du veston et observant les mouvements du voisin. Dès qu'ils furent arrivés devant l'écurie Della Rocca, des coups de feu retentirent, et Luca, qui fut blessé à la jambe gauche, a déclaré qu'au cours de la discussion, Gaffory lui ayant porté, tout d'abord, un coup à la tête, avec un poing américain, il avait riposté par un coup de feu pendant que Cipriani déchargeait à son tour une arme sur lui. Luca se réfugia aussitôt dans une maison en construction, appartenant au sieur Pinelli, où il fut suivi par Gaffory et Cipriani.

A ce moment Colonna, qui, de la buvette Arrighi, dominait les lieux, se précipita *de ce côté en s'criant* : « Ils vont se tuer. » Poli Philippe qui avait vainement essayé de le retenir, le suivit à distance. Lorsque Colonna arriva à l'angle de la maison Pinelli, Gaffory lui cria : « A l'aide, cousin ! ». Colonna *cria alors* : « Respect !... Respect !... » et s'introduisit vivement dans la maison Pinelli, où un véritable feu de peloton éclata aussitôt, sans qu'il soit possible de déterminer le nombre *des détonations qui ont retenti* en ce moment. Pendant cette scène tragique la nommée Ottavioli Joséphine, qui se trouvait à peu de distance, a vu Cipriani sortir de la maison, et l'a entendu dire à quelqu'un qui se trouvait à l'intérieur : « Maintenant Colonna (Colonna) est tombé à genoux et a tiré aussi sur Paul André ! ». Quand les détonations eurent cessé, Colonna sortit suivi de Gaffory et de Cavigliolli. Cipriani avait déjà disparu. Cavigliolli disparut à son tour.

Colonna et Gaffory, tous deux blessés allèrent frapper à la porte de la dame Ardouin, qui refusa d'ouvrir. Colonna dit à Pasqualani Jean-André : « Soigne moi, je suis mort ! ». Pasqualoni le conduisit *près* d'une fontaine au centre des deux chemins, où Gaffory les suivit, disant : « Ils sont bien sûr, il faut que je les soigne ! » Au moment où les blessés lavaient leurs blessures, l'après-midi s'est remarqué que Colonna avait sur lui deux revolvers, dont l'un lui parut appartenir à Luca. Lorsque le gendarmerie arriva sur les lieux la soirée même, elle trouva près de la fontaine un pistolet à un coup déchargé, appartenant à Cipriani *Jean-Luc*. Celui-ci était en effet arrivé à son tour à la fontaine, d'où il était parti peu après en compagnie de Colonna dans la direction de Guagno. Colonna avait été atteint au niveau du quatrième espace intercostal gauche, par une balle de revolver qui avait perforé le poumon, et n'était logée dans l'omoplate gauche qu'elle avait fracturé et d'où elle n'a pas été extraite.

Gaffory avait reçu une blessure au têton, faite par une arme à feu dont l'orifice d'entrée avait son siège au niveau de la première côte droite et dont l'orifice de sortie se trouvait sur la même ligne horizontale à huit centimètres en arrière au niveau de l'omoplate. Luca avait pu se traîner jusqu'à une distance de soixante mètres de l'établissement des bains. Les témoins Gambelli et Giuseppucci l'entendirent appeler au secours pendant qu'il se traînait dans le fossé bordant le chemin vicinal. Ses vêtements étaient en feu. Il déclara à ces deux témoins, venus à son aide : « C'est Colonna ! » Il avait essuyé 3 coups de feu. L'un des projectiles avait traversé la jambe gauche et fracturé le péroné. Un autre l'avait blessé au niveau de l'articulation scapulo-humérale gauche et après avoir contourné l'articulation s'était logé dans les muscles de la fesse sous-épineuse. Un troisième enfin l'avait atteint au niveau du cinquième intercostal gauche et s'était logé dans le médiastin. C'est ce troisième coup de feu qui avait sans doute mis le feu à ses vêtements et a continué une large brûlure de toute la région thoracique externe gauche intéressant les côtes et jusqu'au poumon et qui devait lentement amener la mort. Luca portait en outre au visage et à la tête huit autres blessures produites par instruments contondants et avait en outre toute la partie supérieure du pavillon de l'oreille gauche détachée par arrachement. Il succombait le 14 mai 1908, vers huit heures du soir. Luca a déclaré que les quatre accusés n'étaient tous acharnés sur lui après l'avoir criblé de coups de feu. Cipriani et Cavigliolli auraient pris participation au crime. Mais leur culpabilité résulte de toutes les données de la procédure. Colonna et Cipriani avaient été arrêtés dès le début de l'information, Gaffory et Cavigliolli, qui s'étaient soustraits aux recherches de la Justice, ont été incarcérés les 9 et 22 août 1908.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Au banc de la défense prend place Me Ceccaldi, le sympathique député de Vezzina, auquel nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue parmi nous. Me Ceccaldi n'est pas un inconnu pour notre ville, et en d'autres circonstances, nous avons eu l'occasion de rendre hommage à son beau talent.

Interrogatoire de Gaffory

Gaffory déclare qu'au cours d'une partie de cartes qu'il avait entreprise dans la buvette Ardoin avec Cavigliolli et Luca, une discussion assez violente serait intervenue entre ces deux derniers, à propos d'une somme de 4 sous. Il mit les deux antagonistes d'accord en payant la somme en question. Puis il sortit avec Luca. *Arrivés devant les écuries* della Rocca, celui-ci lui chercha querelle et tira sur lui un coup de revolver, auquel il riposta. Tous deux entrèrent ensuite dans la maison Pinelli, Colonna survenant, Luca fit *feu sur lui*. Des coups de feu furent alors échangés entre Colonna et Luca d'une part, et Luca d'autre part.

Interrogatoire de Colonna

Colonna déclare qu'attiré par le bruit des détonations, il accourut. Arrivé devant la maison en construction, Luca tira sur lui, de l'intérieur, un coup de feu qui le blessa à la poitrine. Il entra alors, riposta *et plusieurs coups furent échangés* entre lui et Luca. Il ne s'explique pas comment après la bataille, il avait en sa possession deux revolvers, dont l'un appartenait à Luca.

Interrogatoire de Cipriani et de Cavigliolli

Cipriani et Cavigliolli déclarent n'avoir rien à se reprocher. Cipriani nie que le pistolet trouvé sur les lieux lui appartient.

La Partie civile

Me Hyacinthe du Montera demande acte à la Cour, de ce qu'il se constitue partie civile au procès, au nom d'une sœur de la victime. Acte est donné à Me du Montera de sa constitution.

Les Témoins

M. le docteur Gadrin a fait l'autopsie du cadavre de Luca, portant 3 blessures par armes à feu : un côté gauche, une longue brûlure sur la poitrine, et huit blessures à la tête produites par un corps contondant. L'une de ces blessures avait arraché la partie supérieure du pavillon de l'oreille.

Mme Arrioin Angèle. — Gaffory, Cavigliolli et Luca qu'accompagnait Cipriani, firent la partie dans son établissement de midi à six heures. Quelques minutes après *leur départ, des coups de feu retentirent.*

L'audience est levée et renvoyée à lundi à midi et demie.

Élections de 12 Membres

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BASTIA

Les électeurs des arrondissements de Bastia, de Calvi et de Corte, portés sur les listes dressées en 1908, en exécution des lois des 8 décembre 1883 et 19 février 1908, sont convoqués pour le dimanche 13 décembre 1908 à l'effet de procéder à la nomination des 12 membres de la Chambre de Commerce de Bastia.

Le vote aura lieu par canton, à la mairie du chef-lieu, sous la présidence du maire ou de son délégué, assisté de 4 électeurs commerçants qui seront choisis parmi les deux plus jeunes et les deux plus âgés des membres présents.

Le scrutin sera ouvert à 10 heures du matin et fermé à 4 heures du soir.

L'élection sera faite au scrutin de liste et il sera procédé le 17 décembre 1908 au recensement général des votes émis par une commission siégeant à la *Préfecture* et *composée* conformément aux prescriptions de l'art. 7 de la loi du 19 février 1908.

Toute candidature fera l'objet d'une déclaration à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture de l'arrondissement où siégera la Chambre, cinq jours au moins avant le vote.

Les suffrages accordés à tout candidat n'ayant pas *fait la déclaration* n'entreront pas en compte dans le résultat du scrutin.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

Les électeurs commerçants de l'arrondissement de Bastia sont convoqués pour le dimanche, 13 décembre 1908, à 10 heures du matin, à l'effet de procéder à la nomination de deux juges titulaires et de deux juges suppléants au Tribunal de Commerce de Bastia, en remplacement de MM. Damei Etienne et Ghigli-rmini François, juges titulaires, *Santandrea* Antoine et Sisco Antoine-Marie, juges suppléants, dont les pouvoirs sont expirés.

Le vote aura lieu par canton, à la mairie du chef lieu.

Les juges titulaires et les juges suppléants seront nommés au scrutin de liste par des bulletins distincts, déposés dans des boîtes séparées.

Le scrutin ouvert à 10 heures du matin sera clos à 4 heures du soir.

A Propos de la Ste Catherine

Dans nos ateliers de femmes de Paris et de province, les jeunes filles ayant passé 25 ans seront coiffées aujourd'hui, par leurs compagnes moins âgées, du traditionnel bonnet.

En passant à cette cérémonie, pour quelques-unes le gai, mais hélas ! trop proche au cœur amasse de nombreux souvenirs, il nous revient en mémoire quelques vers qui disent la prière imprornte de celles qui, quelqu jeunes soient appelées dorénavant « vieilles filles. »

C'est le jour où mainte mot ne
Murmure en guise d'oraison :
O bonne sainte Catherine,
Fermez-moi la porte au garçon
Ayant distingué ma figure,
Bientôt va faire abandonner
Les bons saints qu'à votre coiffure
Jadis j'ai mis à dorner.

A quelques exceptions près, les Catherines l'ont heureusement depuis longtemps passé. Les femmes en effet peut être différente, toute le front également même. Les voilà cependant arrivées aujourd'hui à la date fatidique et le joli garçon n'a pas distingué leur figure.

A quoi faudra attribuer cette indifférence du sexe fort, du sexe laid ? A modestie, me demoiselle, que vous ne soyez pas belle, que vous ne soyez même pas jolie. Ce ne serait pas la une raison suffisante pour justifier cet abandon. Si l'on compte, en effet, une femme réellement belle sur 1.000, dix femmes jolies sur 100, il n'en est pas moins vrai, que parmi les autres beaucoup sont distinguées pour le mariage.

Vous me direz : « Je suis laide, » qu'il ne me serait pas permis de vous croire, car avec b aucoup de mes semblables, dont plus de Proud'hon, je me rappelle en que temps mon maître nous sous vos livres *d'Amour et le Mariage* : « En principe, il n'y a pas de femmes laides. Toutes jouissent plus ou moins de cette beauté indéfinible, que le peuple appelle : « beauté du diable, » et il dé-nd de nous, que les mêmes favorisées ne rachètent toujours par quelque charme. » Je sais donc amené à penser, mademoiselle, que si le joli garçon n'a pas distingué votre figure, c'est qu'il y a quelque chose en vous, qui a fait que ses regards se sont détournés. Ce quelque chose, c'est que, quelque gentille, vous avez très mauvaise mine. C'est que vous avez les yeux pâles, hagard, que vos joues, vos lèvres, sont décolorées, que vos yeux manquent d'éclat, que votre démarche en languissante, que vos souffrances internes ont laissé des traces sur votre visage, que vous avez l'air chagrin. Votre poitrine amaigrie et creuse n'indique que trop que l'anémie vous a minée.

Pauvre petite ! vous revenez bien le regard, mais c'est pour y lire un sentiment de compassion. Le joli garçon que vous avez vu se retourner à la remarquer : « Pauvre, qu'elle est jolie ! » mais il dit en lui-même : « Oh Dieu ! qu'elle a mauvaise mine ! » Ayez bonne mine, ma pauvre enfant !

Selon l'aphorisme d'un grand philosophe disait d'un savant médecin, la santé n'est au re chose que la beauté dans les fonctions de la vie. »

— Médecins traîtres, le bon vieux docteur qui sera des nôtres, le bon vieux tonteur qui a soigné tant de vos semblables, et en a guéri, vient à votre secours. Il vient vous dire, en ce jour où votre petit cœur est particulièrement en détresse : « Vous ne savez donc pas qu'on peut retrouver la santé perdue ! Vous ne savez donc pas que les pilules Pink donnent du sang, donnent des forces, du belles couleurs, qu'elles développent la pelerine, régularisent la fonctions nerveuses, une bonne mine. Vous ne savez donc pas qu'on a appelé les pilules Pink « un amour des femmes, » parce qu'elles font admirablement toutes ces choses ? Ne savez-vous pas que les fait tant souffrir ? Rappelez-vous que vous avez lu dans ce journal de nombreux certificats de jeunes filles, de jeunes femmes, qui ont dû leur guérison aux « pilules Pink »

— N'écoutez pas ceux qui disent : « Une vraie jeune fille doit être comme une lumière qui est mieux dans une lanterne que dehors. Une vraie jeune fille doit être comme l'âme des Romains qu'on ne voit qu'une fois par an. » Non, montrez vous, montrez-vous tous les jours, mais montrez-vous avec une bonne mine, une mine rayonnante de santé, surtout si vous vous entendez qu'on joli garçon distingue votre figure. »

LES CHALUTIERS

Bastia, le 28 novembre 1908

A M. l'Administrateur de l'Inscription maritime du quartier de Bastia.

Monsieur l'Administrateur,

A la suite des nombreuses infractions sur la pêche maritime côtière commises par les chalutiers à vapeur qui pratiquent la pêche aux bœufs dans le quartier de Bastia, nous vous avions demandé l'autorisation de rechercher et de constater les contraventions dont se rendent coupables les patrons des dits chalutiers, notamment en ce qui concerne les prescriptions de la dépêche ministérielle du 14 mai 1908, qui prohibe d'une façon absolue la pêche aux bœufs à moins de trois milles de la côte.

Nous sollicitions, en outre, l'autorisation de monter à bord des chalutiers surpris pêchant dans la limite de trois milles, et de les ramener au port, où nous aurions ensuite constaté sous les engins de pêche.

De tous temps et en tous lieux, les Prud'hommes pêcheurs ont été autorisés par la Marine de monter à bord des bolanchelles, chalutiers à vapeur ou à voiles, pris en flagrant délit de pêche, et de les ramener au port. C'étaient et ce sont encore d'utiles *et précieux auxiliaires dans la* recherche et la constatation des délits maritimes.

Votre réponse, n'ayant pas été dans cette circonstance, conforme aux desiderata de la corporation des pêcheurs, nous avons l'honneur Monsieur l'Administrateur, de vous remettre notre demi-sion collective de Prud'hommes pêcheurs.

Syndic : Saugi Louis, 1er prud'homme.
Luciani Nicolas, 2e prud'homme.
Solari N. 3e prud'homme. — Démissions Thomas, suppléant prud'homme.

Petite Gazette

Variations barométriques du 28 novembre

Thermomètre — 7 heures du matin 8°, à midi 14°, à 3 heures du soir 11°. Maxima 14°6, Minima 3°.
Baromètre 7 heures du matin, 775 mm. à midi 775 mm. 6 heures du soir 775 mm.
Vent Dans la matinée, Calme. Dans l'après-midi Id.
Etat du ciel, le matin, Découvert. l'après-midi, Id.

***

Merles Corses à l'Elysée

Nous constations avec plaisir qu'au dîner offert par le président de la République à Leurs Majestés Suédoises la monographie des Corses figurait de merles de Corse au gibier. »

***

Contraventions

Hier matin, vers 8 heures, le garde T. A. trouvait sur la place St-Nicolas lorsque le chien appartenant au sieur M... L., contrevenait, il saisit par la robe et la fit tomber par terre. La fillette a plus de peur que de mal, mais aurait à se hâter que les propriétaires de chiens ne laissent pas vaguer ces derniers, afin de prendre aux gens de vaguer transgressent lement à leurs affaires. C'est moins l'opinion du brigadier Tomasi qui a dressé procès-verbal du fait.

Dans la même matinée, procès verbal de contravention a été dressé contre le nommé R. P. A. de l'écurie, sise place Ca leta, un état complet de malpropreté.

***

Courses pédestres

Le défi de 600 francs lancé par le coureur Baghici n'ayant été relevé par personne, le célèbre champion donnera aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi, sur la place Saint-Nicolas, un exemple de la puissance de ses jarrets, en couvrant 18 kilomètres en 1 heure de temps, sur une piste de 300 mètres, autrel à par des cyclistes. Il devra donc faire 60 fois le tour de cette piste.

Puis nos coureurs aura lieu entre les meilleurs coureurs pédestres de Bastia pa mi lesquels un enfant de 10 ans.

Des prix sont alloués par le champion lui-même : 10 francs au 1er ; 6 fr. au 2me et 4 fr. au 3me.

***

A Louer de suite

Magasins, Boulevard de Tous 1, Maison Ramelli.

S'adresser à M. Dominique Mattei Aîné, 13, Place St-Nicolas.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — Dimanche, 29 novembre, commencera dans l'oratoire de ce nom, la neuvaine préparatoire à la Fête de l'Immaculée Conception.

Le matin, à 5 heures et demie, messe de neuvaine, suivie de l'instruction et de la bénédiction avec la Relique, messe : 6 h, 6 h et 10 heures.

Le soir, à 4 heures et demie, Salut.

NAISSANCES

Poggioli Alexandre Joseph, employé de commerce, et Turchetti Bruna.

DÉCÈS

Gualtelle Innocent. — Neapo Louise-Rosée. — Vinciguerra Lucienne Marie-Jeanne-Catherine-Angèle.

ÉTAT-CIVIL

Bernar ael Louis, 6 mois, de Bastia.
Poggioli Andrea Eugénie, 16 jours, de Bastia.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont prévenus que le bureau du Syndicat sera ouvert aujourd'hui dimanche, de 9 à 10 heures pour la perception des cotisations.

Le président, A. Vendasi.

BOURSE DU TRAVAIL. — Les ouvriers syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à la conférence qui sera faite aujourd'hui dimanche, à 2 heures de l'après midi, par le camarade A. Bertini sur le sujet suivant : « La valeur sociale de la grève. »

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exigez la marque

Maison Ghilini

USINE à GAZ, *BASTIA*

Houille, Coke, Goudron

TERRES ET BRIQUES RÉFRACTAIRES

Prix au détail

(Marchandises prises à l'Usine)

Houille, 4.50 les 100 kilos.
Coke tout venant, 3.00 » »
Coke concassé à la machine pour cuisinières et calorifères, 3.50 les 100 kilos.
Goudron, 0.10 le kilo.
Terres réfractaires, à partir de 10.00 les 100 kilos.
Briques réfractaires, à partir de 25.00 les 100.

La Direction se charge de la livraison à domicile ou en gare de Bastia, moyennant une légère augmentation de prix.

Adresser les commandes au Directeur de l'Usine à Gaz, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	27 nov.	28 nov.
Rentes de 3 0/0 anciennes	96 90	96.75
de 3 0/0 amortis.	97,80	97.65
	ex-coupon.	

Nouvelles Militaires

Paris, 28 novembre.

Justice Militaire

M Antonini, maréchal des logis à la 15e légion de gendarmerie, est nommé adjudant commis greffier, et est affecté au conseil de guerre de la division de Constantine.

Gendarmerie

Le *Journal Officiel* publie les nominations et mutations suivantes :

Le gendarme Dolol est nommé brigadier à Murato ;

Le gendarme Baracaud est nommé brigadier à Solenzara ;

Le gendarme Dap an est nommé brigadier à Capo di Ferro.

Le brigadier à pied Ramlet, de Solenzara, passe à Muret.

LE DRAME DE L'IMPASSE RONSIN

LES AVEUX DE L'AMANT DE Mme STEINHEIL

Paris, 28 novembre.

Les différentes phases du terrible drame de l'impasse Ronsin continuent à passionner l'opinion publique.

On s'arrache les éditions successives des journaux.

Sur les boulevards, dans les rues, dans les cafés, tout le monde ne parle que de Mme Steinheil, et discute avec animation sur les différentes péripéties de ce terrible drame, dont tous les dessous ne sont pas encore connus.

Tout le monde s'occupe sur le sort de la victime expiatoire, de Mlle Marthe Steinheil qui, après avoir vu son père assassiné et sa grand'mère morte de frayeur ; après avoir été délaissée par un fiancé qu'elle aimait de toutes les forces de son jeune cœur, a eu l'immense douleur de constater, par tout ce qu'elle a vu et entendu, que sa mère était la dernière des misérables.

A l'Instruction

La déposition de Remy Couillard

M. André, juge d'instruction près le tribunal de la Seine, a commencé aujourd'hui l'instruction de l'affaire Steinheil.

Après avoir conféré assez longuement avec M. Hamard, chef de la Sureté, le magistrat instructeur a fait mander dans son cabinet le valet de chambre Remy Couillard.

M. le juge André a interrogé d'abord le valet de chambre sur ses antécédents, sur sa vie en Province, son arrivée à Paris et son entrée au service de M. et Mme Steinheil.

Le magistrat instructeur demande ensuite à Remy Couillard des renseignements sur les relations qui existaient entre M. et Mme Steinheil ; sur la manière de vivre de la femme du malheureux peintre, et sur sa conduite privée.

Le juge d'instruction recommande ensuite à Rémy Couillard de bien rappeler ses souvenirs, et de lui raconter le plus exactement les faits et gestes de la famille Steinheil le soir du terrible drame.

M. le juge André demande enfin au valet de chambre dans quelles conditions il trouva Mme Steinheil ligotée sur son lit.

Après avoir donné au juge tous les renseignements demandés, Remy Couillard lui a déclaré qu'il est presque convaincu que Mme Steinheil a pu fort bien s'attacher elle même.

Un rêve du « Matin »

La découverte et les aveux de l'Amant

Dans son édition de ce jour, le *Matin* annonce qu'il a fini par découvrir la personne à laquelle Mme Steinheil faisait allusion dans cette déclaration : « parce que j'espérais pouvoir me justifier complètement au regard de quelqu'un que je ne veux pas nommer, dont j'ai perdu l'amour et auquel il ne faut plus que je pense jamais. »

Le *Matin* ajoute qu'il a même réussi à interroger celui aux yeux duquel Mme Steinheil aurait voulu se purifier.

« Cet amant, dit-il, est un industriel des plus importants des Ardennes. C'est un très riche châtelain »

L'amant de Mme Steinheil a raconté au rédacteur du *Matin* comment elle le séduisit, et déclara enfin qu'il était presque convaincu que Mme Steinheil était la complice, sinon l'auteur de l'assassinat de son mari.

Les relations AVEC M. FÉLIX FAURE

Les déclarations d'une ancienne femme de chambre

Une ancienne femme de chambre a fait, à un rédacteur du *Paris-Journal*, le récit des relations intimes qui avaient existé entre M. Félix Faure et Mme Steinheil.

Cette femme de chambre a déclaré que le soir de la mort du Président de la République, Mme Steinheil en rentrant chez elle, portant dans un petit paquet ses vêtements intimes.

« Madame s'est couchée immédiatement, ajoute la femme de chambre, elle était en proie à une agitation très nerveuse et ne cessait de répéter en sanglotant : « Ma pauvre fille, ce qui se passe est horrible, Félix Faure est en train de rendre le dernier soupir. »

L'AMANT DE Mme STEINHEIL

L'amant de Mme Steinheil, ce riche châtelain, dont le *Matin* a publié les confidences dans son édition de ce jour n'est autre que M. Maurice Borderel, maire d'une commune près de Charleville.

Ce riche industriel est arrivé à Paris hier soir.

Il a été longuement interrogé cet après-midi par M. André, juge d'instruction.

Conseil des Ministres

Paris, 28 novembre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 9 heures, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Questions Extérieures

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, entretient le Conseil des questions extérieures en cours.

L'Affaire Steinheil

M. Briand, Garde des sceaux, fournit au Conseil quelques renseignements sur l'affaire Steinheil.

La délibération du Conseil, à ce sujet, a été tenue secrète.

Débats Parlementaires

Les Ministres se sont, en outre, entretenus des débats des Chambres, et de la discussion du budget.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

Accord Commercial entre le Japon et les Etats-Unis

Paris 28 novembre.

Les cabinets de Washington et de Tokio viennent de signer un très important accord commercial.

Le Japon et les Etats Unis ont pris, en outre, l'engagement mutuel de maintenir l'indépendance et l'intégrité de la Chine.

L'EPARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. RABIER

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

La Loi de Finances

La Chambre reprend la discussion de la Loi de Finances.

M. Paul Doumer

rapporteur général du budget, fournit quelques explications complémentaires sur les articles qui restent à discuter.

Après une courte discussion, les derniers articles de la Loi de finances sont successivement mis aux voix et adoptés.

La séance est levée à 11 heures 50 et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 55.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal du matin, qui est adopté.

Le Budget

M. Paul Doumer

rapporteur général du budget, monte à la tribune, et répond à certaines critiques qui ont été faites, et en vue n desquelles quelques chapitres du budget ont été réservés.

Après ces explications, les chapitres, qui avaient été réservés, sont votés.

Le Vote

La discussion étant close, et les budgets de tous les ministères ayant été votés, le président met aux voix l'ensemble du budget de l'exercice 1909.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants. .	539
Majorité absolue. : .	265
Pour	477
Contre	52

L'ensemble du Budget est voté par 425 voix de majorité.

Les Femmes en couches

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, garantissant leur travail ou leur emploi aux femmes en couches.

Une discussion s'engage entre M. Paul Strauss, rapporteur, et plusieurs orateurs.

Finalement le projet de loi est mis aux voix et adopté.

L'assistance DES MÈRES ET DES NOURRISSONS

La Chambre adopte également le *projet de loi de M. Paul Strauss*, adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, sur la protection et l'assistance des mères et des nourrissons.

Les Facteurs Ruraux

L'ordre du jour appelle enfin la discussion de la proposition de loi de M. Devèze spécifiant que sur les emplois vacants de facteurs ruraux, la moitié sera réservée aux facteurs auxiliaires, qui doivent en fonctions le 1er janvier 1906 et qui sont âgés de moins de 35 ans.

M. Devèze

député socialiste du Gard, monte à la tribune et développe son amendement.

M. Simyan

Sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, répond à l'orateur.

Le Vote

La discussion étant close, le président met aux voix l'amendement de M. Devèze.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre des votants .	533
Majorité absolue . .	267
Pour.	358
Contre	175

L'amendement de M. Devèze est adopté par 183 voix de majorité.

LA PEINE DE MORT

La Chambre fixe à lundi prochain la suite de la discussion du projet de loi relatif au maintien de la peine de mort.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi, à 2 heures de l'après-midi.

Cabinet

François-D. Maestracci

Agréé au Tribunal de Commerce
2, rue Neuve Saint-Roch, Bastia

A vendre

pour cause de santé
Bon matériel de
BOULANGERIE
parfait état
Prix réduit
Urgence

Campagnes,
Villas, Magasins et Appartements
à louer et vendre
à Bastia et Nice

BASTIA --- ROGIALLI, Tailleur --- BASTIA

Place Saint-Nicolas

NOUVEAUTÉS D'HIVER
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES

Riche assortiment d'étoffes dernière nouveauté pour Complets, Pardessus, Habits, Jaquettes, Redingotes.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

COUPE ET FAÇON IRRÉPROCHABLES

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBANT-ILS?
SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux nouveaux. Rendant toujours les Cheveux souples, brillants et soyeux. Votre toilette terminée.

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco une Brochure du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bajes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Pentrelles, Liteaux, Echelles poullins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **25** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

Installation à Gaz

Jean Cinà, ex-ouvrier du Gaz Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

FUMIER

Trois francs le collier

COTE DE TAB[illegible]

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

A VENDRE

250 hectolitres de vin des coteaux de Farinole (Cap Co[illegible]
Dépôt à Bastia
Au coin du boulevard de Cas[illegible] et de la montée de Sainte Cr[illegible]

Prix réduits

S'adresser montée de Ste Cr[illegible] n° 4.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
24 Paoli, 13, au 1er
Heures favorables

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à [illegible] sa partie ancien cabinet dentaire [illegible] ambulante — se disant chirurgien dentiste, — qui n'est pas le droit d'user [illegible] la prétention et [illegible] complément [illegible] sérieux, le tout pour la [illegible]

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

[illegible] hydrauliques et Ciments, marques de Vallauris et [illegible] Teil. — Pâtons gris et blanc. Carreaux-Mosaïques [illegible] — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — [illegible] — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

[illegible] Fixes, Rondes, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

[illegible] Magasins Généraux, 4 Boulevard de Corse.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L, N. Mattei et Cie

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 333

LUNDI 30 NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00645

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaire, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui Saint André.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 39 m. — Coucher, 4 h. 59 »
Premier quart., le 30 Pleine Lune le 7.
Fête de Demain Saint Eloi.

29 NOVEMBRE

VISITE DE SOUVERAINS

La Famille Royale de Suède

Si je ne m'abuse, la visite du roi et de la reine de Suède s'inscrit 51e sur le tableau tenu à jour à l'Elysée des visites officielles de souverains et de chefs d'Etats reçus par les présidents de la République qui se sont succédé depuis 1880. Jusque-là la France républicaine avait subi comme une sorte de quarantaine, et, en dix ans, on n'eut guère à noter que deux visites du shah de Perse, l'aïeul du shah actuel, et celle du président du Vénézuela.

Le 30 mai 1880, le roi Georges de Grèce ouvrit la marche royale ; le 30 septembre 1883, ce fut le tour d'Alphonse XII, le père du jeune roi d'Espagne actuel ; en somme, jusqu'au 5 octobre 1896, date mémorable de l'entrée triomphale du tsar et de la tsarine de Russie à Paris, on inscrivit sur le livre d'or de l'Elysée treize visites souveraines, parmi lesquelles, le 22 juillet 1887, celle de feu l'empereur du Brésil qui devait être détrôné deux ans plus tard par la révolution républicaine.

A partir de 1887, c'est par trois et quatre par année que ces visites officielles de chefs d'Etat se succèdent, sans parler des visites incognito et peut-être de celles de l'empereur d'Allemagne lui-même. En 1898 seulement il n'y en eut qu'une : la visite de la charmante petite reine Wilhelmine, des Pays-Bas, qui avait alors à peine dix-huit ans.

Les 51 visites inscrites sont celles reçues à l'Elysée ou dans les résidences nationales (le tsar et la tsarine à Compiègne, le 18 septembre 1901) par le Président de la République chez lui. Mais on pourrait y ajouter plusieurs autres entrevues, par exemple, celle de l'impératrice douairière de Russie, à Pagny-sur-Moselle, avec le président Félix Faure, deux réceptions de la reine Victoria, l'une à Noisy-le-Sec, l'autre à Nice, la rencontre, à Menton, de l'empereur d'Autriche et du président Félix Faure, etc., etc.

Il faudrait noter aussi, comme un hommage éclatant à la France républicaine, puissante et pacifique, la démonstration navale que firent ensemble, à Alger, à l'occasion du voyage du président Loubet en Algérie, la Russie, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, et, au retour, à Marseille, le salut de l'escadre des Etats-Unis.

Il n'est pas capitale de monarchie, ni Berlin, ni Saint-Pétersbourg, ni Vienne, ni Londres qui aient eu l'occasion d'acclamer autant de souverains que Paris en a salué depuis vingt-cinq ans.

Le Paris de la France monarchique vit très peu d'entrées royales et impériales. Les principales que l'histoire a enregistrées furent celle, le 1er mars 1416, un dimanche, de Sigismond, empereur d'Allemagne et roi de Hongrie, et surtout celle, qui fut magnifique, de l'empereur Charles-Quint en 1539 ; à noter également le voyage de Pierre-le Grand en 1717 et les splendides réceptions à Versailles, vers la fin du règne de Louis XV, de l'empereur Joseph II, du roi de Suède Gustave III, du comte du Nord, depuis Paul Ier de Russie, etc. Point de visites souveraines sous Napoléon Ier, excepté, hélas ! à deux reprises, en 1814 et 1815, celles des souverains alliés contre lui. Point non plus pendant la Restauration ; une seule sous Louis-Philippe, celle de la reine Victoria d'Angleterre au château d'Eu.

C'est encore la reine Victoria qui fit la première visite royale à Napoléon III, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1855. On sait quel fut plus tard, pendant l'Exposition universelle de 1867, le cortège d'empereurs et de rois que Paris — l'auberge du monde, comme on l'appela alors — vit défiler aux Champs Elysées où devait repasser, en 1871, en tête de son armée victorieuse, le roi de Prusse, Guillaume Ier, acclamé empereur au palais de Versailles.

Des souverains amis de la France, quelques-uns, le roi Edouard, le roi Léopold, le roi Georges sont depuis longtemps considérés comme de véritables Parisiens ; de ceux-là était aussi feu le roi Oscar II, le père et le prédécesseur de notre hôte de tantôt. Il n'était pas d'année où il ne se montrât à Paris et à Pau, le berceau paternel de la dynastie française de Suède fondée par Bernadotte, un cadet de Gascogne, fils d'un petit robin palois élevé par la fortune militaire jusqu'au trône glorieux de Gustave Wasa.

Dans une des plus belles salles du château royal de Stockholm, une toile aux vastes proportions couvre tout un panneau : elle représente la jolie ville de Pau-en-Béarn, toute pimpante et toute ensoleillée.

On sait que le maréchal Bernadotte avait épousé Désirée Clary, la fille d'un négociant de Marseille et la belle-sœur de Joseph Bonaparte. Mais Désirée Clary avait d'abord été promise au général Duphot qui était attaché à l'ambassade de Joseph Bonaparte à Rome et qui mourut sous les yeux de sa fiancée devant la porte Septimiana, dans l'émeute du 28 décembre 1797. Napoléon qui avait eu aussi un moment un goût très vif pour Désirée Clary, favorisa néanmoins le mariage de Bernadotte. Il servit de parrain au fils né de cette union et choisit pour lui le prénom d'Oscar, emprunté aux poésies d'Ossian, dont il était un des plus fervents admirateurs. Ce fut ce filleul de l'Empereur qui, sous le titre d'Oscar Ier, succéda en 1844 à Bernadotte qui avait été lui-même sacré roi de Suède et de Norvège sous le titre de Charles XIV.

Le roi actuel que Paris vient d'acclamer, Gustave V, est son arrière-petit-fils. Il est aussi de souche très française par sa propre grand'mère, Joséphine de Leuchtenberg, fille du prince Eugène de Beauharnais, lui-même fils de l'impératrice Joséphine et beau-fils de Napoléon Ier.

MARCEL FRANCE.

Propos d'actualité

Crimes de Domestiques

L'affaire Steinheil surgit de nouveau un moment où on la croyait définitivement enterrée dans les cartons à secrets de la Sûreté générale. Elle jette sur le monde judiciaire et sur celui connexe des reporters, d'étranges clartés qu'il importe publiques en trouver pendant de longues semaines matière à s'exaspérer et, dame ! le mot à s'indigner.

Il est, en effet, à peu près certain aujourd'hui que l'assassinat du peintre Steinheil et de sa belle-mère eut encore un crime de domestiques. Rémy Couillard le valet de chambre venu à bien arrêté, aurait pris part autour du forfait. On a trouvé dans son portefeuille des lettres interceptées des parties émanant de bijoux volés à la veuve du peintre...

Chacun sait que toutes les fois qu'on va [illegible] on trouve dans son bagage — si on prend la peine d'y chercher — quelques menus larcins. Cela tient à la [illegible]. Lorsque du rest[illegible] Rémy n'a pas procédé d'une autre [illegible] : Courtois et Rénard les détroussaient célèbres modèles du genre « habitations [illegible] » avaient eux aussi leurs poches [illegible]. Après eux là, voici Couillard qui se révèle. Les serviteurs de la nouvelle école considèrent désormais « comme faisant partie de leur service d'alléger un peu leurs maîtres de leurs bijoux : lorsqu'ils éprouvent à cela quelque difficulté, ils n'hésitent pas à jouer du couteau de cuisine d'une carde de store ou du pique-feu.

Il est seulement pénible de s'étonner aujourd'hui que même accueil par le président Courtois Renard la justice ait mis plus de six mois à découvrir Couillard. Tout avait paru louche dans l'attitude de cet étrange valet de chambre : son rôle, la nuit du crime, demeurait inexpliqué ; lui seul — ou des complices — avaient pu pénétrer dans la maison, et cependant lui seul n'avait pas été inquiété ; on avait tâté des limiers dans toutes les directions, fouillé la ville et la banlieue autour des pavillons inhabitables de Passy, rempli de peintre américain de figurants en blouse un asile pénal à tout venant, à regarder dans la poche de Couillard.

— Je m'en doutais ! s'écria la veuve du peintre, en découvrant le portefeuille aux bijoux volés — Se peut-il alors, madame, que vous n'ayez pas songé, depuis six mois, à glisser un doigt furtif dans la poche de « ce pauvre Rémy » comme vous dites ? Se peut-il que M. Hamard chef de la Sûreté, n'ait pas songé dans visage M. Hamard qui, la même semaine venait de découvrir près d'ici un autre crime celui de la rue Pépin-Bref, en retournant des dépôts dans la poche d'un valet ?

Le bon public ne verra, j'en suis sûr, qu'une réflexion à faire, en tirant cette inextricable histoire, c'est qu'en tout cas la justice a été bien aveugle et pleine d'une inconcevable longanimité pour les coupables.

Mais ceux-ci heureusement, sont d'une maladresse non moins notoire, lorsqu'ils conservent dans leur poche la preuve irrécusable de leur culpabilité. Croyez-moi si nous voulez, et j'avoue je mange la grenouille — j'y ai déjà songé ! — je ferais un sorte que la police ne me sorte pas par la bouche, car alors j'aurais commencé de me montrer prête à nier l'avoir avalée.

Mais d'autre part on est si je serait bel et bien assassiné par un cuisinière je vous ajouter à mon testament un codicille pour avoir la Sûreté générale de ne point rechercher l'auteur de l'attentat... J'aurais trop peur qu'elle ne le découvrît jamais !

A. CAPELLO.

Aux Electeurs Commerçants

Les Electeurs Commerçants des arrondissements de Corte et de Bastia sont priés de se réunir le dimanche, 6 décembre prochain, au Café des Palmiers, place Saint-Nicolas, à Bastia, à l'effet de désigner, pour les prochaines élections consulaires qui auront lieu, courant décembre de cette année :

Deux candidats comme Juges titulaires.

Deux candidats comme Juges suppléants.

Un groupe de Commerçants.

---

10 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

VIII

LE BRIQUART

Les hommes de loi avaient commencé les déménagements avaient enfin l'œuvre... Les branches des arbres pendaient, partout, exsangues au jonchaient le sable des allées. Les fleurs avaient été arrachées à pleines mains, plutôt que coupées, et ce qu'il en restait était fanée.

En regardant ce désastre qu'il n'avait pas encore constaté, Landry, navré d'abord, sentit que la colère en lui montait. Il lança son poing, gros comme des têtes d'enfants... qu'il lera vers la ville... et il tenait le ciel que ses hommes noirs qui lui causaient un pareil chagrin ne tiendrait plus dans sa maison, car il leur eût fait payer cher leur vandalisme, lui qui, jamais, n'avait fait de mal à personne ! Comme il se désespérait et se [illegible] même, oubliant de fumer tant il était préoccupé, il entendit du bruit derrière lui.

— Y a la goutte à boire là haut ! y a la goutte à boire !

Il tressaillit, se tint de cette voix. Il se retourna, et son visage s'épanouit, aussitôt. C'était la petite... Elle éclata de rire, et ce joyeux rire d'enfant vibra, harmonieux, frais, léger... aux oreilles du briquart.

— Tu as eu peur !.. dit la petite en battant des mains.

Landry la prit dans ses bras vigoureux, tandis que des larmes, pressées, dégoutteraient de ses yeux et se perdaient en partie, dans les poils de sa balafre. La petite fille, qui ne connaît Thérèse, était une mignonne enfant de quatre ans. Brûle, délicate, pourtant pleine de santé. Elle avait une allure vive, gracieuse... déjà élégante, qui démentait, pour ceux qui croient à l'atavisme, une aïeule bonne d'être de rare. Elle avait les traits fins, bien dessinés ; de grands yeux noirs très bleus, et, sur ses épaules, ses cheveux blonds tombaient en boucles naturelles, fins et soyeux. Elle était vêtue d'une petite robe en toile blanche qui lui laissait voir ses bras nus jusqu'aux coudes. Avec son insouciance d'enfant, elle avait pris plaisir au déménagement auquel elle avait assisté. Un peu inquiète, effarouchée même, par l'allure sanguinaire des déménageurs, elle avait assis à, de loin, à leur travail, n'osant s'approcher d'eux.

Elle n'avait eu qu'un seul regret : celui de voir emporter les « meubles » auxquelles, chaque matin et chaque soir, avec Landry, elle allait porter des graines. Mais enfin, elle en avait pris son parti, avec cette heureuse mobilité d'esprit qui est l'apanage des enfants. D'ailleurs, on allait quitter le pays : Thérèse le savait et elle en était ravie. « hanger de place est la joie des petits ! Pour eux, la patrie, le foyer, sont où se trouvent ceux qui les protègent. Elle savait que Landry devait partir avec elle. Peu lui importait le reste, pourvu, qu'elle fût avec Landry. Pour elle, Landry était tout. Elle savait, qu'avec lui, elle ne manquerait de rien, qu'il serait là toujours, pour jouer avec elle ; pour veiller à ce qu'on ne lui fît pas de mal ; pour lui apporter des joujoux ; pour la câliner, pour la gâter même ; pour être son esclave, tout heureux de son esclavage. Or, cela lui suffisait... L'égoïsme de deux petits êtres, tout au moi qu'il est, ne laisse pas d'être touchant... Cette confiance des tout petits en ceux qui prennent soin de leur faiblesse, encouragent ceux qui en sont l'objet... Le briquart s'était assis sur un banc dans le jardin, devant la maisonnette

— Tu sais, mon papa Landry... les hommes qui étaient là, tout à l'heure...

— Eh bien ?

— Ils ont cassé des assiettes et une soupière...

— Ce sont des maladroits !

— Pas du tout ! Ils les ont cassées, pour s'amuser ; je les ai vus.

La petite se mit à rire.

— D'abord, ils avaient bu... Ils marchaient comme notre voisin Jean-Pierre, quand il dit qu'il est gris... Et puis, ils me faisaient peur, à moi, ces hommes-là.

— Ce sont de pauvres gens !..

— Alors nous ne sommes pas des pauvres gens, nous ?

— Pourquoi ?

— Puisque nous sommes bien habillés !

— Si, nous sommes des pauvres gens, pour le quart d'heure.

— Mais nous n'étions pas des pauvres gens avant que ce gros monsieur [illegible] soit venu ici ?

— Non.

— Est-ce que nous serons encore longtemps des pauvres gens ?

— Pourquoi ?

— Pour savoir si, un jour, nous serons aussi habillés comme les hommes de tout à l'heure.

— Non... avant peu, nous ne serons plus des pauvres gens.

— Tu me le promets ?

— Oui.

— Alors, papa Landry, nous allons à Paris ? Qu'est ce que c'est que Paris ?

— C'est ton pays, mon enfant, ta ville natale.

— Est-ce que c'est grand ?

— Oh ! oui...

— Beaucoup plus grand que Bleia ?

— Certes, vingt fois plus grand !

— Et quand est-ce que nous y serons ?

— Bientôt, je l'espère.

— Quand partirons-nous ?

— Demain matin.

La petite frappa des mains.

— Demain !.. dit-elle. Oh ! que je suis contente !..

Cependant la nouvelle de la pallonade [illegible]

Compania General de Ferrocariles

Buenos Aires, 11 octobre 1908.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Monsieur et cher Compatriote,

Dans le *Courrier de la Plata*, journal quotidien de la Colonie Française de Buenos Aires, République Argentine, numéro 442 du 22 octobre, que je me fais un plaisir de vous remettre, on lit les quelques lignes suivantes :

Ministère des Travaux Publics

C'est avec plaisir que nous voyons figurer dans les nominations du Ministère des Travaux Publics, Décret Présidentiel du 20 courant celle de notre compatriote, M. François J. Muracciole, au poste d'inspecteur de comptabilité des chemins de fer.

M. Muracciole occupe actuellement l'emploi de Chef du Contrôle et de la Statistique de la Compagnie Générale des chemins de fer de la Province, où il avait su organiser admirablement son service et avait généralement conquis.

C'est une perte pour la Compagnie Française et une acquisition pour le Gouvernement argentin, auquel notre compatriote prêtera, nous en sommes certains, d'excellents services ainsi donnés son expérience, son activité et son savoir faire.

Comme je suis certain que cette bonne nouvelle ne laissera pas que de causer plaisir aux nombreux parents et amis que M. François Jean Muracciole compte en Corse, je vous serais bien obligé si vous vouliez avoir la bonté de publier ma lettre dans votre estimable journal si répandu dans notre chère Ile.

Recevez etc.

LUCIEN VERNET
Sous-Inspecteur du Trafic.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

MURO. — Une médaille d'honneur en argent a été accordée à M. le docteur Morani, à Muro, pour actes donnés gratuitement aux militaires de la gendarmerie et à leurs familles depuis plus de vingt ans.

⁂

PATRIMONIO. — La famille Gilormini, de Patrimonio, si honorablement connue, vient d'être cruellement éprouvée par la mort de Mme veuve Anne Gilormini, décédée dans sa quatre-vingt-sixième année.

Cette excellente octogénaire était autourée de la vénération publique. Aussi sa mort a jeté la consternation dans toute la région. Pendant sa maladie elle ne cessait d'exhorter les siens à se consoler de sa disparition. Elle avait terminé sa course sur cette terre. Dieu l'appelait à lui : elle s'en allait tranquille dans les bras de son Créateur. Elle aurait bien voulu rester encore ceux de ses enfants que leurs fonctions retiennent sur le continent, mais il était trop tard.

Les obsèques de cette mère si dévouée, de cette femme si compatissante pour les malheureux, ont attiré à Patrimonio une foule considérable accourue de Bastia, St-Florent et des villages environnants, où MM. Gilormini comptent tant de parents et d'amis. La levée du corps a été faite par M. le curé Cabet. L'église était trop petite pour contenir toute l'assistance, qui, après l'absoute, a suivi le cortège jusqu'au cimetière de la famille.

Nous prenons part à la douleur de MM. Gilormini frères et de leurs enfants et leur adressons nos plus sincères condoléances.

⁂

OLMI-CAPPELLA. — M. Petretti Nonce est nommé facteur intérimaire des postes à Olmi-Cappella.

⁂

APIETTO. — M. le comte Colonna de Cinarca, maire d'Appietto, vient d'être prématurément enlevé à l'affection des siens et de la population entière de la commune qu'il administrait avec tant de dévouement.

Les obsèques ont été imposantes. Le deuil était conduit par les fils, MM. Octave et Vincent Colonna de Cinarca, et du comte Moracci

Par suite d'un accord intervenu entre *LE PETIT BASTIAIS* et "*LA RENAISSANCE DU LIVRE*", nous pouvons offrir en

PRIME SENSATIONNELLE à nos Lecteurs :

TOUS LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

100 VOLUMES DE LUXE

100 Volumes de Luxe pour 60 francs ?

Voilà qui est si fort invraisemblable qu'il ne suffira pas d'affirmer, pour qu'on le croie :

1° Que les volumes dont on trouvera la liste ci-contre seront tirés sur papier vergé, ainsi hollande, de premier choix, marqué au chiffre de *La Renaissance du Livre* ;

2° Que chacun d'eux sera imprimé en caractères neufs modernes, d'une élégante inconquérable, spécialement fondus pour la collection ;

3° Que la typographie Crété de Corbeil, dont les travaux de luxe ont une réputation universelle, et qui est la mieux outillée des imprimeries de France, s'est chargée d'imprimer avec un soin particulier les 100 ouvrages de cette collection ;

4° Que chacun desdits ouvrages, enfin, comportera la matière d'un fort volume à 3 fr. 50 !

Nul en effet ne pourrait le croire

« Aussi nous mettons à la disposition de quiconque en fera la demande dans les conditions ci-dessous indiquées la *Confession d'un Enfant du Siècle*, d'ALFRED DE MUSSET, qui servira de volume type, en tout pareil (format, papier, impression) à chacun des 100 volumes dont la liste est ci-contre.

Ces 100 volumes — soigneusement choisis et annotés par un Comité d'Hommes de Lettres, d'Agrégés et de Docteurs de l'Université, — édités ou réédités pour les plus difficiles des amateurs de livres, constituent

Une Bibliothèque complète

de *Tous les Chefs-d'Œuvre de la Littérature Française*, Bibliothèque luxueuse, indispensable à l'homme comme à la femme cultivés, et où puiseront aussi les enfants durant toutes leurs études, ce qui constituera

LISTE DES 100 VOLUMES DE LA COLLECTION

XI^e SIÈCLE

Vol. 1. — La Chanson de Roland. Traduction nouvelle, exacte, en vers modernes.

XII^e SIÈCLE

Vol. 2. — Thomas : *Le Roman de Tristan*. Traduction nouvelle.

XIII^e SIÈCLE

Vol. 3. — *Le Roman de Renard* et *Le Roman de la Rose*. Traduction nouvelle et notes inédites.

Vol. 4. — *Recueil de Fabliaux*.

XIII^e ET XIV^e SIÈCLES

Vol. 5. — *Les Chroniqueurs français* : Villehardouin, Froissart, Joinville.

XV^e SIÈCLE

Vol. 6. — François Villon, *Charles d'Orléans*, H. Baude : Poésies.

Vol. 7. — Antoine de la Sale : *Le Petit Jehan de Saintré*.

XVI^e SIÈCLE

Vol. 8 et 9. — Rabelais : Œuvres.

Vol. 10. — Clément Marot : Œuvres.

Vol. 11. — Ronsard : *Odes* et Poésies.

Vol. 12. — *Le Poème de la Pléiade* : Bail, du Bellay, Belleau, Pontus de Thyard, Jodelle, Pontus de Tyard.

Vol. 13. — Amyot : Traduction de Plutarque.

Vol. 14. — *Les Essais* de Montaigne.

XVII^e SIÈCLE

Vol. 15. — Malherbe : Œuvres.

Vol. 16. — Regnier : Satires, Epîtres, Art poétique.

Vol. 17. — Descartes : Discours de la Méthode et autres ouvrages.

Vol. 18 et 19. — Corneille : Théâtre complet.

Vol. 20. — Racine : Théâtre complet.

Vol. 21. — Molière : Théâtre complet.

Vol. 22 et 23. — Pascal : Pensées.

Vol. 24. — La Rochefoucauld : Mémoires et Maximes.

Vol. 25. — Boileau : Satires, Epîtres, Art poétique, Lutrin, Poésies diverses.

Vol. 26. — La Fontaine : *Fables et Contes*.

Vol. 27. — Mme de Sévigné : Lettres choisies.

Vol. 28. — Cardinal de Retz : Mémoires.

Vol. 29. — Bossuet : Oraisons funèbres.

Vol. 30. — Fénelon : *Télémaque* et Opuscules.

Vol. 31. — La Bruyère : *Les Caractères*.

Vol. 32. — Fontenelle : *Entretiens sur la pluralité des mondes*, Dialogues des morts.

Vol. 33. — Vauvenargues : Œuvres.

XVIII^e SIÈCLE

Vol. 34. — Montesquieu : Œuvres.

Vol. 35. — Voltaire : Poésies.

Vol. 36. — Voltaire : Théâtre.

Vol. 37. — Voltaire : Romans.

Vol. 38. — Voltaire : Histoire.

Vol. 39. — Voltaire : Dictionnaire philosophique.

Vol. 40. — Rousseau : Œuvres politiques.

Vol. 41. — Rousseau : *La Nouvelle Héloïse*.

Vol. 42. — Rousseau : *Emile*, *Contrat social*, *Lettres sur la Botanique*.

Vol. 43. — Rousseau : *Les Confessions*.

Vol. 44. — Diderot : Œuvres philosophiques.

Vol. 45. — J.-J. Rousseau : Poésies.

Vol. 46. — Beaumarchais : *Le Barbier de Séville*, *Le Mariage de Figaro*, *La Mère coupable*.

Vol. 47. — Bernardin de Saint-Pierre : *Paul et Virginie*, *La Chaumière indienne*.

Vol. 48. — Saint-Simon : Mémoires choisis.

Vol. 49. — A. Chénier : Poésies.

Vol. 50 et 51. — Les Encyclopédistes : Alembert, Condillac, Buffon, Marmontel, Helvétius, d'Holbach, Turgot, Condorcet.

Vol. 52. — Sedaine, Piis, Barré, Radet, Desfontaines, Fabre d'Eglantine, Collot d'Herbois, Laujon, Vadé, Panard, Piron, Collé, Gallet, Favart, Désaugiers, Armand Gouffé, Pont de Vesle, Andrieux, Etienne, Duval, Alexandre Duval, Picard, Ducange, Dumersan, Scribe, Camille Doucet, Mélesville, Duveyrier, Carmouche, Théaulon, de Forges, Brazier, Merle, Barré, Dumanoir, Clairville, Siraudin, Delacour, Jaime, Thiboust, Lambert Thiboust, Hippolyte Lucas, Varner, Lefranc, Grangé, Cormon, Crémieux, Hector Crémieux, Hoffmann, Jaime fils, Meilhac, Halévy, Labiche, Delacour, Alfred Delacour, Jules Moinaux, Clairville, Gondinet, Philippe Gille, Jules Prével, Arthur Mary, Antony Mars, Albert Millaud, Albert Wolff, Blondelet, Cadol, Edouard Pailleron, Henri Rochefort, Alfred Hayman, Charles Gille, Chivot, Duru, Henri Meilhac, Ludovic Halévy, Abraham Dreyfus, Robert Charvay, Armont, Gerbidon, Forest, Grenet-Dancourt, Maurice Hennequin, Albin Valabrègue, Gaston Arman de Caillavet, Robert de Flers, Francis de Croisset, Tristan Bernard, Willemetz, Jacques Bousquet.

XIX^e SIÈCLE

Vol. 53. — Paul-Louis Courier : Lettres.

Vol. 54. — Joseph de Maistre : Lettres.

Vol. 55. — Chateaubriand : *Les Martyrs*, *Le Génie du Christianisme*.

Vol. 56. — Mme de Staël : *Dix ans d'exil*.

Vol. 57. — Chateaubriand : *Les Natchez*, *René*, *Atala*.

Vol. 58. — H. de Balzac : *La Peau de chagrin*, *Le Curé de Tours*, *Le Père Goriot*.

Vol. 59. — Balzac : *Eugénie Grandet*, *Le Lys dans la vallée*.

Vol. 60. — Gérard de Nerval : *Sylvie*, *Aurélia*.

Vol. 61. — Stendhal : *Le Rouge et le Noir*.

Vol. 62. — Alfred de Musset : Poésies.

Vol. 63. — Lamennais : Paroles d'un croyant, Affaires de Rome, Le Pape, Du Passé et de l'Avenir du Peuple.

Vol. 64. — Michelet : *Le Peuple*, *Histoire de la Révolution française*, du XV^e au XX^e siècle.

Vol. 65. — Lamartine : *Graziella*, *Jocelyn*.

Vol. 66. — Lamartine : *Les Girondins*.

Vol. 67. — Lamartine : *Les Confidences*, *Nouvelles Confidences*, *Raphaël*.

Vol. 68. — Alfred de Vigny : *Servitude et Grandeur militaires*, *Stello*, *Cinq-Mars*.

Vol. 69. — George Sand : *La Mare au diable*, *François le Champi*, *La Petite Fadette*.

Vol. 70. — George Sand : *Mauprat*, *Les Maîtres sonneurs*.

Vol. 71. — George Sand : *Lettres d'un voyageur*, *Impressions et Souvenirs*.

Vol. 72. — Alfred de Musset : *Les Nuits*, *Lettres de dom Paez*, *Poésies nouvelles*.

Vol. 73. — Alfred de Musset : *Comédies et Proverbes*.

Vol. 74. — Alfred de Musset : *La Confession d'un enfant du siècle*.

Vol. 75. — Mérimée : *Colomba*, *Carmen*, *Les Ames du Purgatoire*, *Mateo Falcone*, *Tamango*, *Arsène Guillot*, *La Vénus d'Ille*, *Lokis*, *La Double Méprise*.

Vol. 76. — Mérimée : *Chronique du règne de Charles IX*.

Vol. 77. — Les Encyclopédistes : Barthélemy, Mercier, Rétif de la Bretonne, Thomas, Parny, Evariste Bertin, Baour-Lormian, Mme de Genlis, Mme Cottin, Mme de Krüdener, Mme de Souza, Mme Tastu, Mme Ackermann, Mme Valmore, Mme Desbordes-Valmore, Mme Colet, Camille Jordan, Guiraud, Ancelot, Arnault, Jouy, Etienne, Viennet, Baour-Lormian, Népomucène Lemercier, Casimir Bonjour, Casimir Delavigne, Ponsard, Emile Augier, Alexandre Dumas fils, Victorien Sardou, Théodore Barrière, Lockroy, Edouard Pailleron, Henri Meilhac, Ludovic Halévy, Abraham Dreyfus, Robert Charvay, Armont, Gerbidon, Forest, Grenet-Dancourt, Maurice Hennequin, Albin Valabrègue, Gaston Arman de Caillavet, Robert de Flers, Francis de Croisset, Tristan Bernard, Willemetz, Jacques Bousquet.

XX^e SIÈCLE

Vol. 78. — Anatole France : *Le Crime de Sylvestre Bonnard*, *Le Livre de mon ami*, *Thaïs*.

Vol. 79. — Anatole France : *La Rôtisserie de la reine Pédauque*, *Les Opinions de M. Jérôme Coignard*.

Vol. 80. — Anatole France : *Le Jardin d'Epicure*, *Le Lys rouge*.

Vol. 81. — Anatole France : *Le Puits de Sainte-Claire*, *L'Etui de nacre*, *Balthasar*, *Le Mannequin d'osier*, *Abeille*.

Vol. 82. — Anatole France : *Le Petit Pierre*, *La Vie littéraire*, 1^re série.

Vol. 83. — Anatole France : *La Vie littéraire*, 2^e série.

Vol. 84. — Anatole France : *La Vie littéraire*, 3^e série.

Vol. 85. — Anatole France : *La Vie littéraire*, 4^e série.

Vol. 86. — Anatole France : *Le Génie latin*.

Vol. 87. — Anatole France : *Le Mystère de Jeanne d'Arc*.

Vol. 88. — Anatole France : *Sur la Pierre blanche*, *L'Anneau d'améthyste*, *Crainquebille*, *Pierre Nozière*.

Vol. 89. — Anatole France : *Histoire contemporaine*, *L'Orme du mail*, *Le Mannequin d'osier*, *L'Anneau d'améthyste*, *Le Procurateur de Judée*.

Vol. 90. — Anatole France : *Histoire contemporaine*, *Monsieur Bergeret à Paris*.

Vol. 91. — Anatole France : *Histoire contemporaine*, *Les Contes de Jacques Tournebroche*, *Clio*.

Vol. 92. — Anatole France : *Histoire contemporaine*, *Les Sept Femmes de Barbe-Bleue*, *Les Contes de Jacques Tournebroche*, *Le Puits de Sainte-Claire*.

Vol. 93. — Anatole France : *Histoire contemporaine*, *Les Contes de Jacques Tournebroche*, *Le Puits de Sainte-Claire*.

Vol. 94. — Anatole France : *Histoire contemporaine*, *Les Contes de Jacques Tournebroche*, *Le Puits de Sainte-Claire*.

Vol. 95. — Anatole France : *Histoire contemporaine*, *Les Contes de Jacques Tournebroche*, *Le Puits de Sainte-Claire*.

Vol. 96. — Anatole France : *Histoire contemporaine*, *Les Contes de Jacques Tournebroche*, *Le Puits de Sainte-Claire*.

Vol. 97. — Anatole France : *Histoire contemporaine*, *Les Contes de Jacques Tournebroche*, *Le Puits de Sainte-Claire*.

Vol. 98. — Anatole France : *Histoire contemporaine*, *Les Contes de Jacques Tournebroche*, *Le Puits de Sainte-Claire*.

Vol. 99. — Anatole France : *Histoire contemporaine*, *Les Contes de Jacques Tournebroche*, *Le Puits de Sainte-Claire*.

Vol. 100. — Anatole France : *Histoire contemporaine*, *Les Contes de Jacques Tournebroche*, *Le Puits de Sainte-Claire*.

POUR 60 Francs PAYABLES 5 Centimes par Jour

une grosse économie pour la famille. Représentant réellement la matière de 100 volumes à 3 fr. 50, c'est donc une collection de

350 Frs que nous offrons pour 60 Frs

à nos souscripteurs. C'est peu, c'est beaucoup plus, étant donnée l'édition de bibliophile luxe pour fort, choisi dans le choix des ouvrages, dont quelques-uns, les lettres sauront le constater, n'existent qu'à des prix extrêmement élevés dans le commerce. Et c'est même encore peu, puisque ces 100 volumes sont payables à raison de

5 CENTIMES PAR JOUR

Mais d'autres avantages sont offerts aux souscripteurs pour qui les trois modes ci-dessus ci-dessous n'ont été créés :

Souscription SÉRIE A. — **2 FRANCS** en souscrivant, puis dans les six mois, à partir du 1^er février 1909, versement de 2 FRANCS (soit 5 cent. par jour), jusqu'à paiement des **60 francs**.

Souscription SÉRIE B. — **14 FRANCS** en souscrivant, et le reste comme précédemment, ce qui donne droit à une PRIME GRATUITE

D'UNE SUPERBE LISEUSE PLEIN CUIR

Souscription SÉRIE C. — Un seul versement de **60 FRANCS** en souscrivant, ce qui donne droit à une PRIME GRATUITE

D'UN CORPS DE BIBLIOTHÈQUE EN CHÊNE

spécialement construit pour la collection "*Tous les Chefs-d'Œuvre de la Littérature Française*".

Il sera enfin organisé, entre les cent mille premiers souscripteurs, individuellement, un grand concours, avec

100.000 Francs de Prix en Espèces

Mais que nos Lecteurs se hâlent : ce prix de 60 francs constitue une prime en leur faveur, consentie pour un court délai par "*La Renaissance du Livre*", qui vient d'opérer une véritable révolution en librairie.

A la demande de la majorité des Souscripteurs actuels, la publication des Chefs-d'Œuvre de la Littérature française, qui paraîtront à raison de 2 volumes par mois, à partir du 5 janvier prochain, commencera par les Œuvres du XIX^e Siècle.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

A Monsieur le Directeur de "La Renaissance du Livre", 7, place Saint-Michel, Paris

(Voir la mention : REMARQUES IMPORTANTES)

Je soussigné, ... demeurant à .....

profession de ..... habitant à .....

Souscris à votre service de luxe "TOUS LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE" en 100 volumes en papier vergé de 60 francs, payables suivant le mode de la :

Série A* Soit 2 francs comptant, le reste par versements semestriels de 2 francs, à partir du 1^er février 1909.

Série B* Soit 14 francs comptant, le reste par versements semestriels de 2 francs, à partir du 1^er février 1909, donnant droit à la Prime gratuite d'une Liseuse plein cuir.

Série C* Soit 60 francs comptant, donnant droit à la Prime gratuite d'un Bibliothèque en chêne.

Signature :

* Le souscripteur coupera les séries inscrites par lui. Le numéro inscrit en tête du coupon porte le numéro de la série choisie. Les numéros sont attribués dans l'ordre des souscriptions. Le numéro sera communiqué au souscripteur par lettre particulière.

Le versement aura lieu mensuellement à tout moment, par mandat-poste ou par lettre recommandée, à l'ordre du Directeur de "La Renaissance du Livre", 7, place Saint-Michel, Paris, et dont le montant doit varier suivant la série choisie, devront être mis sous enveloppe à l'adresse de Monsieur l'Administrateur du journal LE PETIT BASTIAIS qui peut seul les transmettre à "La Renaissance du Livre", en faisant bénéficier le souscripteur du prix réduit de 60 francs.

65 Francs

par Jour

alors que "*LA RENAISSANCE DU LIVRE*" n'accepte plus de Souscriptions à moins de

Remarques Importantes Pour être valable, le bulletin de souscription, accompagné du mandat-poste, établi au nom du Directeur de "*La Renaissance du Livre*", 7, place Saint-Michel, Paris, et dont le montant doit varier suivant la série choisie, devront être mis sous enveloppe à l'adresse de *Monsieur l'Administrateur du journal LE PETIT BASTIAIS* qui peut seul les transmettre à "*La Renaissance du Livre*", en faisant bénéficier le souscripteur du prix réduit de 60 francs.

Le volume type "*LA CONFESSION D'UN ENFANT DU SIÈCLE*", d'ALFRED DE MUSSET, est envoyé contre 20 centimes adressés à M. l'Administrateur du journal.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 334 — MARDI 1er DÉCEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et Autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Eloi.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 6 h. 39 m. — Coucher, 4 h. 59 s.

Premier quart. le 30 — Pleine Lune, le 7.

Fête de Demain : Saint Diblane.

30 NOVEMBRE

Mme STEINHEIL

En avril dernier, à la répétition générale d'une comédie signée d'un nom célèbre, au Gymnase, un personnage faisant partie de la noblesse républicaine de France, — vous savez qu'il n'y eut jamais autant de nobles sous le Roy — me dit avec un sourire où la malice n'excluait pas la fatuité :

— Je vais vous présenter tout-à-l'heure à la plus jolie femme de Paris.

Je fus bien impatient, vous le pensez. La plus jolie femme de Paris ! Je pensai à Mlle Cécile Sorel, je ne sais trop pourquoi, peut-être parce que la grande artiste a la prétention de tenir le sceptre de la beauté. Je pensai aussi à la princesse de Chimay, peut-être parce que l'éblouissante mondaine, dont s'occupa si longtemps la chronique scandaleuse, n'avait plus sa royauté autrefois incontestée. Je pensai, enfin, à toutes les impératrices trônant dans les divers salons de Paris, impératrices que ma discrétion m'interdit de nommer et dont la modestie n'est pas le péché mignon. Et je fus tout ahuri lorsque, m'inclinant très bas devant « la plus jolie femme de Paris, » j'appris qu'elle était la compagne fidèlement infidèle du peintre Adolphe Steinheil !

Ce que c'est que la gloire, s'écrierait Courteline, moqueur. Je n'avais jamais entendu parler de M. Steinheil, évidemment parce que M. Steinheil n'avait jamais fait parler de lui. Il est vrai que Félix Faure s'était fait portraiturer par lui. Mais voyons, je vous le demande, les sympathies de l'ancien Président suffisaient-elles pour conférer à un peintre l'immortalité ?

Donc, je vis Mme Steinheil. Grande, blonde, fort distinguée, elle fut toujours plus remarquée que remarquable, et j'en sais à Paris d'aussi exquises, avec la notoriété en moins heureusement !

J'avais oublié Mme Steinheil, lorsque, par un beau dimanche de mai, pareil aux beaux dimanches de mai de notre Corse, revenant de Gif, en Seine et Oise, où Mme Juliette Adam avait invité la plupart des étoiles littéraires de la capitale — j'étais le ver — j'appris par les journaux du soir l'horrible tragédie de l'impasse Ronsin : le peintre Steinheil et sa belle-mère venaient d'être assassinés par une femme rousse, — oh ! cette femme rousse, et quel courage ! — et deux hommes drapés de lévites. Mme Steinheil, seule, n'avait eu que les doigts de pied ficelés. Et l'opinion publique, dans son bon sens, rit de bon cœur, tant l'histoire lui parut drôle.

Je fis comme l'opinion publique. La vie intime de Mme Steinheil autorisait toutes les présomptions de culpabilité. Ayant personnellement le privilège de connaître les agitations sentimentales de « la plus jolie femme de Paris, » sachant par des amies à elle les randonnées épiques de la *rencapée* aux doigts de pied ficelés, j'eus un doute, partagé d'ailleurs par toute la ville, et je me dis que la femme rousse et les deux hommes drapés de lévites n'existaient pas plus que n'avaient existé, en des temps meilleurs, les millions échus à Thérèse Humbert. Tout était contradictoire dans le récit de Mme Steinheil. Et quand une victime ment, c'est qu'elle est bien près d'être coupable.

J'eus alors l'imprudence de me rendre chez le Directeur d'un grand journal de Paris, muni d'un article dans lequel, aussi impartialement que je le pouvais, — la jeunesse a toutes les audaces, — je m'étonnais de l'inertie calculée de la justice boiteuse.

Le Directeur du journal me regarda, amusé. Il semblait me dire : « Que vous êtes jeune et naïf, mon ami. Vous vous imaginez qu'il suffit d'être un assassin pour qu'un juge d'instruction vous mette la main au collet ? « La plus jolie femme de Paris » ne peut être arrêtée que si elle le veut bien. Et on a beau être « la plus jolie femme de Paris, » le bagne effraie quand même beaucoup, car « la plus jolie femme de Paris » n'est pas de bois ! »

Mon article eut le sort de plusieurs autres. Il fut lu, approuvé et... mis au panier. Il eut le sort qu'aura la tête de Mme Steinheil. Et c'est vexant pour moi, je vous le jure.

***

Les journaux d'ici, que vous lirez, vous apprendront que la justice a fini de boiter et que Mme Steinheil repose maintenant dans la cellule où elle aurait dû reposer depuis six mois, si elle n'avait été, par le malheur de Rémy Couillard, « la plus jolie femme de Paris. » Ce pauvre Couillard ! Désormais, il ne sera plus — ne le pensez-vous pas ? — le valet de chambre de l'épouse d'un peintre choisi par l'Etat pour des portraits officiels. Cette aventure le rendra méfiant, et vous verrez que Rémy jettera son tablier et ses illusions aux orties pour accepter un engagement aux Folies Dramatiques. L'emploi de larbin, en l'an 1908, mène au théâtre plus directement que le Conservatoire !

Déjà l'argent afflue dans les poches du jeune homme : « Je suis innocent. » A sa sortie du Palais, ce matin, il fut même l'objet d'une magnifique ovation. Et je l'envie. Une ovation, c'est quelque chose. Il y a maintenant trois hommes à Paris qui en goûtèrent l'ivresse : Déroulède et Marchand. Vous connaissez le troisième. Mais ce n'est pas tout. On va se l'arracher, le petit Couillard. Tout à l'heure, en compagnie de quelques amis, je me trouvai chez M. Henri Rochefort. Le célèbre polémiste, avec son flair habituel, avait osé écrire, il y a quelques mois, ce que bien des Parisiens pensaient anciennement et murmuraient prudemment. Oui, Henri Rochefort avait la conviction que Mme Steinheil était coupable, malgré les doigts de pied ficelés. Et depuis hier, depuis la découverte de la perle, les reporters n'ont fait que se succéder dans le cabinet de travail de l'ancien Directeur de l'*Intransigeant*. Je suis allé lui faire visite. Et j'ai entendu ce cri poussé par une charmante baronne :

— Je serais désireuse d'avoir Couillard à mon service, pour cinq cents francs par mois. Accepterait-il ?

***

Cette affaire n'est point terminée. Elle commence à peine. D'autres révélations sensationnelles sont attendues. Il n'y a pas qu'une misérable. Il y a deux, trois, quatre bandits que guettent les verrous et qui iront rejoindre, très loin, la femme qui déshonora tout un sexe, une flanchée, une famille, un nom. Croyez-moi, si, dans notre France, les consciences ne sont pas aveugles, si la vérité ne craint pas de montrer sa nudité dans l'hypocrite feuille de vigne, si des magistrats intègres n'hésitent pas à arracher le masque à des politiciens malpropres, « la plus jolie femme de Paris » mourra comme elle aima — ignominieusement

René Sandy.

Paris, 29 novembre 1908.

M. FRÉDÉRIC MASSON

M. Adelphe Landry, maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes études a adressé au Directeur du *Gaulois*, la lettre suivante :

Paris, 23 novembre 1908.

Monsieur le Directeur du *Gaulois*,

M. Frédéric Masson me met en cause dans son article du 19 de ce mois, *Sur la Corse* ; c'est à propos d'une lettre que j'ai écrite au directeur du *Temps* et qui m'avait été inspirée par l'article de votre collaborateur sur *Le Tsar des Corses*. Je me vois dans la nécessité de répondre à M. Masson : je le ferai le plus brièvement possible.

M. Masson s'étonne que je puisse porter le titre — qui n'existe plus — de maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. S'il eût pris la peine de bien lire la lettre qu'il vise, il eût vu que je suis Maître de conférences à l'Ecole pratique des hautes études, et son étonnement n'eût plus eu de raison d'être.

M. Masson me range parmi ceux qui, à l'occasion de son article *Le Tsar des Corses*, auraient déversé sur lui des « hottées d'injures. » Quiconque se reportera au *Temps* du 25 octobre pourra constater que je ne l'ai injurié en aucune façon. Je me suis borné à émettre des doutes sur les solutions qu'il donne à certaines questions de fait, et à soulever, d'autre part, une question de principe.

D'après M. Masson, la Corse a coûté « des milliards » à la France : d'après lui, les dépenses que la France projette de faire en Corse resteront — par rapport à celles-là — improductives. J'ai dit que les chiffres de M. Masson étaient des chiffres en l'air, et que son affirmation en ce qui concerne l'avenir était une affirmation gratuite. Qu'on lise les articles de M. Masson, et l'on s'en convaincra. Au reste, ce n'est pas seulement pour ce qui a trait à la Corse que

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er déc., à 3 h.

Jacob, allégro,	Taylor.
Les Oudhacs du Nil, mazurka,	Genne.
Valse Frivole,	Delmas.
Souvenir de Biarritz. A un bord de la mer, B. Les Grimes. C. Les deux mendiants, D. Scènes au Casino,	Depouy.
Marche des p'tits rats,	Andrieu.

BS — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XV

LA NUIT TRISTE

Hagerdé, le cœur étreint par une épouvante indicible, elle se tint jusqu'au seuil de la chambre voisine. De même que la Normande, Virginie avait abandonné son poste. Un certain désordre régnait dans la pièce. Des objets oubliés par les voleurs dans leur précipitation se dédaignés par eux gisaient sur le plancher. Elle fit un pas de plus. Le berceau était vide ! Lorsque, une demi-heure plus tard, la femme de jardin arriva au château, en suivant l'avenue jonchée de branches brisées et de feuilles mortes, elle s'étonna de silence qui régnait autour d'elle. Elle monta au premier étage. En entrant dans la chambre en berceau, elle recula d'un pas. Hélène était étendue sans connaissance sur le parquet. Elle respirait encore. La paysanne était forte. Elle appela d'abord. Comme personne ne lui répondait, elle prit la jeune femme dans ses bras robustes et la transporta sur son lit où à force de soins, elle parvint à la rappeler à la vie. Elle alla ensuite chercher du secours, et envoya le cocher qui courait des commissions, assez éloignées de la maison, à Paris pour prévenir le marquis et ramener le docteur Hélène ne prononçait que des paroles incohérentes et sans suite. Sa tête effarée, blanche comme une fleur de lys, exprimait une douleur intense mais si elle ne pouvait en expliquer la cause elle n'était pas difficile à comprendre. Le portrait brisé de cette de cuivre, l'enfant disparue, les meubles ouverts et bouleversés, tout indiquait clairement ce qui s'était passé. Des hommes dont on ne pouvait distinguer le visage avaient envahi la maison et bâillonné les deux femmes en proférant des menaces de mort. Ils les avaient jetées dans cette cuisine de grès d'où elles ne pouvaient sortir et ne les entendre. Ecoutée aucune plainte, aucun cri, aucun bruit n'étaient venus jusqu'à elles. Ils étaient repartis. C'était tout ce qu'elles savaient. Lorsque le marquis et le docteur arrivèrent, la malheureuse mère délirait. Le docteur l'examina longuement et dit :

— C'est grave, mais nous la sauverons.

Autre d'Orville fit le silence autour de cette ténébreuse affaire. Il alla lui-même s'informer au domicile de Jacques Rousset. Tout ce qu'il put savoir, ce fut qu'il était parti, seul, deux jours pour l'Amérique du Sud. sans laisser d'adresse. Six semaines après cette nuit néfaste. Hélène était hors de danger, mais très faible, et sa tristesse semblait incurable. Un soir, le marquis était assis avec elle auprès de sa fenêtre. L'hiver avait été clément. Déjà on pressentait une renaissance de la belle nature. Le soleil se couchait dans une auréole de pourpre. Le marquis en revenant dans les siennes les mains d'Hélène lui dit :

— Arme-toi de courage. Toutes nos démarches ont été inutiles... mais je te reste, moi. Je t'aime... Je t'adore !

Elle passa son bras autour du cou de son amant et, doucement, elle murmura :

— Moi aussi, je vous aime. André ! Mais Dieu m'a cruellement punie de cet amour. Où est elle et quand la reverrons-nous !

Sa tête s'inclina sur sa poitrine et elle fondit en larmes. A la même heure, sous un ciel de feu, la magnifique steamer des Messageries, la *France* apportait de la Havre après une longue traversée. Le marquis de Villar sur le pont, près de son valet de confiance devenu son ami, lui montra de la main, dans une irradiation de lumière, une ville étincelante qui se dessinait à l'horizon et lui dit :

— Salaux, Jacques, c'est Montevideo !

XVI

DANS LES MONTAGNES

Le village, ou plutôt le très petit hameau de Sainte Marie — Santa Maria pour les habitants du lieu et leurs voisins les plus proches, les Piémontais et les Italiens de Suze, — est situé à un kilomètre à peine du Bourg-Saint-Maurice, la dernière agglomération importante de la Savoie, vers les sources de l'Isère. La frontière italienne est à deux pas, mais des pas de géant ayant le pouvoir d'escalader des cols qui semblent inaccessibles à tout être vivant, excepté aux aigles et aux vautours qui peuplent de nids des Alpes. Sainte-Maria est une oasis de verdure, au milieu de ce chaos de montagnes aux sommets neigeux et aux flancs crevassés de précipices et de ravins, vestiges des bouleversements et des convulsions de la création des mondes

C'est là que Maxime Lenoir arriva trois jours après le pillage de la villa des Grèves à la fin d'un voyage long et pénible, par un hiver rigoureux qui rendait les routes presque impraticables, et avec une enfant si frêle et si jeune qu'elle devait entourer de soins et préserver des fatigues et du froid qui sévissait dans ces régions glaciales au mois de janvier, si belles et si riantes aux premiers jours du printemps. La pauvre fille l'aimait cependant, ce pays couvert de neige, sur les routes escarpées duquel elle venait de passer vingt-quatre heures terribles, emportée depuis la dernière station du chemin de fer, par une diligence arrêtée à chaque instant par des obstacles qu'il fallait supprimer, des rochers surmontant la chaussée ou des amas de neige durcie par le gèle : elle était heureuse de revoir cette contrée qu'elle avait quittée à regret, attirée par les promesses d'un avenir doux elle ne voulait pas et qui lui semblait plus menaçant qu'un ouragé, malgré ses pressentiments de désastre, lui fit ses déclarations enflammées.